
FONDO PIZZOFALCONE


BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio XIV
Palchetto 7
Num.° d' ordine 19


NAZIONALE
B. Prov.
II
1623
NAPOLI
BIBLIOTECA
VITT. EM. III

MÉDECINE
DOMESTIQUE.

TOME CINQUIÈME.

Omnes homines artem medicam nosse oportet. — SAPIENTIÆ cognitionem MEDICINÆ sororem ac contubernalem esse puto. — HIPPOCRATES.

Primoque medendi scientia, sapientiæ pars habebatur. RATIONALEM quidem puto MEDICINAM esse debere.
CELSUS.

Quemadmodùm SANITAS omnium rerum pretium excedit, omnisque felicitatis fundamentum est, ita scientia vitæ ac sanitatis tuendæ omnium nobilissima, omnibusque hominibus commendatissima esse debet.
HOFFMANN.

AVIS.

Les Exemplaires qui ne porteront point les deux signatures qui sont au *verso* du faux-titre du Tome I, sont des Exemplaires contrefaits, et ne méritent aucune confiance.



MÉDECINE
DOMESTIQUE,
OU
TRAITÉ COMPLET

Des Moyens de se conserver en santé, et de guérir les Maladies par le Régime et les Remèdes simples :

Ouvrage mis à la portée de tout le monde,

PAR G. BUCHAN,
M. D. du Collége royal des Médecins d'Édimbourg;

TRADUIT DE L'ANGLAIS

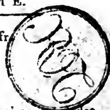
PAR J. D. DUPLANIL,
Citoyen Français, D. M. de la ci-dev. Univer. de Montpellier.

CINQUIÈME ÉDITION,

Revue, corrigée et considérablement augmentée, et spécialement d'un article sur la Vaccine ; *de la nouvelle* Nomenclature chimique, *et de la dénomination des* nouveaux Poids et Mesures.

TOME CINQUIÈME.

Prix des cinq Vol. brochés : 20 fr.



A PARIS,
Chez MOUTARDIER, Imprimeur-Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Gît-le-Cœur, n.° 28.
AN X. — (1802.)

AVERTISSEMENT
DU TRADUCTEUR,
Sur les Drogues dont doit être composée une PHARMACIE DOMESTIQUE.

LES personnes riches et bienfaisantes, qui regardent comme une occupation selon leur cœur de secourir les malades, ne peuvent se dispenser, sur-tout dans les campagnes, d'avoir à leur portée, et même à leur disposition, quelques médicamens, soit pour être en état de les administrer sur-le-champ, et ne pas perdre de temps dans les cas pressés, soit pour les distribuer à ceux qui n'ont pas le moyen de les acheter.

Je sais que quelques propriétaires dans les campagnes en ont des collections quelquefois très-volumineuses ; mais elles ne sont pas, à beaucoup près, assez multipliées. D'ailleurs, s'il faut juger de ces *pharmacies* par celles que j'ai vues, il doit y en avoir très-peu de véritablement utiles. Il semble

qu'elles n'aient été composées que pour satisfaire un goût d'ostentation et de luxe. J'y ai trouvé, (dans une entr'autres), cette foule d'*emplâtres*, d'*onguens*, d'*opiats*, de *confections*, de *conserves*, de *sirops*, d'*élixirs*, de *teintures*, de *poudres*, etc., etc., qui depuis long-temps sont proscrits par les meilleurs praticiens, et dont les noms ne se lisent plus que dans les boutiques d'apothicaires; tandis que, d'un autre côté, elles manquaient des drogues les plus usuelles.

La *pharmacie* dont je donne l'état, est faite pour empêcher qu'on ne tombe dans ces deux extrêmes. Très-peu volumineuse, en comparaison de celles dont je viens de parler, elle est cependant composée, non-seulement de toutes les drogues usuelles, mais encore du plus grand nombre de celles qu'on n'emploie que dans les cas rares, afin qu'ayant tous les remèdes essentiels qui sont prescrits dans la MÉDECINE DOMESTIQUE, l'on ne soit point pris au dépourvu; mais elle ne présente rien qui ne soit nécessaire dans un temps ou dans un autre.

Ainsi, deux cents et quelques articles peuvent composer une *pharmacie*, à la vé-

rité très-modeste, mais aussi complète que le comporte l'exercice de la *médecine domestique*; et, comme elle n'exige qu'une avance de trois à quatre cents livres, car il ne faut pas faire de grandes provisions de chaque espèce, pour les raisons exposées plus bas et dans l'*Introduction* qui suit, nous espérons que beaucoup de personnes qui, jusqu'ici, pourraient avoir été retenues par la crainte d'une trop forte dépense, s'empresseront de se procurer cette petite collection de remèdes.

On n'achètera ces différentes espèces de médicamens que d'après la description que j'en donne dans la *Table générale des Matières*, aux articles qui les concernent. On fera attention à ceux qui sont susceptibles d'être falsifiés, et aux caractères que j'ai donnés de cette falsification, afin de rejeter ceux en qui l'on reconnaîtrait quelques défauts.

On enfermera ces drogues, chacune séparément, dans des bocaux de verre ou de faïence, pour celles qui sont solides et molles, et dans des flacons dont les bouchons soient usés à l'émeri, pour celles qui sont

liquides; et chacun de ces vases aura son étiquette, afin de prévenir toute méprise. On aura soin de bien boucher ces vaisseaux, surtout ceux qui contiennent des substances qui ont de l'odeur, et on les tiendra dans un lieu sec.

Quant aux parties des plantes indigènes qu'il faut avoir toujours sous la main, on lira l'article PLANTE de cette même *Table générale des Matières*, pour la manière de les cueillir, de les sécher et de les conserver. On s'aperçoit sans doute qu'on ne conseille ici que les plantes qui doivent être employées sèches : car celles qui, dans l'ouvrage, sont prescrites fraîches, ne doivent être cueillies, autant qu'il est possible, que dans l'instant de les employer.

Si les substances simples sont bien choisies, bien séchées, et conservées dans un lieu bien sec, elles peuvent se garder un an et plus, sans être renouvelées. On aura soin d'y regarder de temps en temps; et tant qu'elles n'ont changé ni de couleur, ni d'odeur, ni de forme, elles sont en bon état.

Les remèdes mous et liquides, tels que

les *confections*, les *extraits*, les *pulpes*, les *sirops* et les *huiles*, demandent d'être renouvelés souvent. Aucun de cette espèce ne peut se garder, sans perdre sa vertu, plus d'un an; et beaucoup, tels que les *huiles*, les *sirops*, etc., ne peuvent se conserver plus de trois ou six mois : en un mot, toutes ces drogues doivent être rejetées dès qu'elles sentent le rance ou le moisi. On ne se procurera donc de ces remèdes que dans la proportion des besoins qu'on en aura.

Pour les *élixirs* et les *vins médicamenteux*, ils se gardent des années, s'ils sont bien bouchés, et conservés dans des lieux convenables. Les *vins* se tiennent à la cave.

On joindra à cette petite *pharmacie* la *boîte fumigatoire* et l'*inspiratoire*.

Nous savons que la *boîte fumigatoire* est très-répandue dans les campagnes ; et elle ne saurait l'être trop, même dans des lieux éloignés des rivières, puisqu'on peut avoir le malheur de se noyer également dans des pièces d'eau, dans des étangs, dans des mares, dans des puits, etc.

Pour l'*inspiratoire*, instrument peu coûteux, et facile à construire d'après la des-

cription que nous en donnons à la *Table générale des Matières*, il ne saurait être trop multiplié. Il faudrait que toutes les personnes aisées en eussent plusieurs, pour les prêter aux pauvres qui en auraient besoin. Si l'on veut s'en procurer de tout faits, on pourra s'adresser au C.en MINEAU, ferblantier, à Paris, rue des Frondeurs Saint-Honoré.

PHARMACIE DOMESTIQUE,

OU

ÉTAT DES MÉDICAMENS

SIMPLES ET COMPOSÉS

Qu'on doit toujours avoir sous la main, surtout dans les campagnes.

ABSINTHE. (*feuilles et sommités d'*)
Acétite ammoniacal. (Voyez *Esprit de Mendérérus.*)
Acide *marin* (*acide muriatique*).
—— *muriatique.* (Voyez *Acide marin.*)
—— *sulfurique.* (Voyez *Acide vitriolique.*)
—— *étendu d'eau.* (Voyez *Esprit de soufre.*)
—— *vitriolique.*
Acier, ou *de fer porphyrisé.* (*limaille d'*)
Agaric *préparé.*
Ail.
Alcohol. (Voyez *Esprit de vin.*)
Alkali *volatil fluor* (*ammoniaque*).
Aloès *succotrin.*
Alun (*sulfate d'alumine*) *de roche purifié.*
calciné.
Amandes *amères et douces.*
Ammoniaque. (Voyez *Alkali volatil fluor.*)
Ammoniaque *étendu d'eau.* (Voyez *Esprit volatil de sel ammoniac.*)
Antimoine (*régule d'antimoine*) *crud*, *préparé et lavé.*
Assa-fœtida.
Aurone *femelle.* (*semences d'*)
Baguenaudier, (*feuilles de*) ou *faux séné.*
Baume *de Copahu.*
——— *de Geneviève.*
——— *du Pérou.*
——— *de soufre térébenthiné.*
Belle-de-nuit. (*racine et extrait de*)
Beurre *d'antimoine* (*muriate d'antimoine sublimé*) *rectifié*, *liquide et solide.*
Bougies *simples.*
Boule *de mars de Nancy*, ou *vulnéraire.*
Cabaret. (*racine de*)
Cachou *préparé.*
Calamus *aromaticus.* (*racine de*)

niaque étendu d'eau).
Essence, ou *huile essentielle de citron.*
Ether *sulfurique*, c'est-à-dire, Ether *vitriolique*, *très-rectifié.*
Extrait *de ciguë.*
——— *de quinquina.*
——— *de saturne.*
Fenouil *doux.* (*racine de*)
Fer *porphyrisé.* (Voyez *Limaille d'acier et de*)
Figues *sèches.*
Fleurs *de soufre* (*soufre sublimé*).
——— *de zinc* (*oxide de zinc*).
Fougère *mâle.* (*racine de*)
Frêne.(*feuilles et racine de*)
Gaïac. (*bois de*)
Garou. (*écorce avec le bois de*)
Genièvre. (*baies de*)
——— (*extrait de*)
Gentiane. (*racine de*)
Gingembre. (*racine de*)
Gomme *adragant en poudre.*
———*ammoniac en larmes.*
———*arabique choisie.*
Goudron.
Gouttes *d'Angleterre.*
Gratiole. (*feuilles et racine de*)
Gruau *de Bretagne.*
Guimauve. (*racine de*)
Herbe à Pâris. (*racine de l'*)
Houblon. (*racine de*)
Huile *d'amandes douces.*
— *d'olives.*
— *de Palma Christi, Ricin* ou *Castor.*

Ipécacuanha. (*racine d'*) *en poudre.*
Iris de Florence. (*racine d'*)
Jacée. (*feuilles de*)
Jalap (*racine de*) *en poudre.*
Kermès *minéral* (*oxide d'antimoine sulfuré rouge*).
Laudanum *liquide de Sydenham.*
Limaille *d'acier et de fer.*
Lin. (*graine de*)
Liseron *ou* Liset. (*extrait de grand*)
Liqueur *minérale anodyne d'Hoffmann.*
Litharge (*oxide de plomb demi-vitreux*).
Macis.
Magnésie *blanche* (*carbonate de magnésie*).
Manne en sorte.
Maronnier *d'Inde.* (*écorce de*)
Mastic *en larmes.*
Menthe *aiguë* ou *à épi.* (*feuilles de*)
Mercure *crud*, *revivifié du cinabre.*
Mercure doux (*muriate mercuriel doux*).
Miel *du Gatinois* ou *de Narbonne.*
—— *rosat.*
Moutarde. (*graine de*)
Muriate *ammoniacal.* (Voy. *Sel ammoniac purifié.*)
——— *d'antimoine sublimé.* (Voy. *Beurre d'antimoine.*)
——— *de mercure corrosif.* (Voyez *Sublimé corrosif.*)

Tutie *préparée.*
Valériane *sauvage* (*racine de*) *en poudre.*
Vin *d'absinthe.*
—— *antiscorbutique.*
—— *stomachique, ou de quinquina.*
Vinaigre *scillitique.*
Violettes. (*fleurs et racine de*)
Vitriol *blanc* (*sulfate de zinc*).
—— *bleu* (*sulfate de cuivre*).
—— *vert* (*sulfate de fer*).
Uva-ursi. (*feuilles d'*)

Boite fumigatoire.
Inspiratoire.



INTRODUCTION

INTRODUCTION

A LA

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES

Contenues dans les quatre Volumes de la MÉDECINE DOMESTIQUE.

Medicamentorum varietas ignorantiæ filia est.
BACO.

L'IGNORANCE et la superstition ont attribué des vertus médicinales extraordinaires à la plupart des productions de la nature; mais le temps et l'expérience n'ont que trop démontré combien ces vertus sont souvent imaginaires. Cependant il y a des Médecins qui, sans doute par vénération pour l'antiquité, glissent toujours, dans leurs recettes, quelques-uns de ces remèdes qui ne doivent leur réputation qu'à la superstition et à la crédulité de nos prédécesseurs.

Les hommes multiplieront toujours les remèdes, ou les agens de la médecine, en proportion de l'ignorance dans laquelle ils seront de la nature et des causes des maladies; et ce ne sera que quand ils seront parfaitement instruits à cet égard, que le traitement des maladies deviendra simple, et à la portée du plus grand nombre des hommes.

Une autre raison de la multiplicité excessive des remèdes, c'est le peu de connaissance qu'on a de la vraie nature et des propriétés constantes des substances qu'on emploie dans le traitement des maladies. Plusieurs Médecins se sont imaginé pouvoir faire avec différens ingrédiens, ce qu'ils ne pouvaient exécuter avec un seul : delà cette foule monstrueuse de médicamens pharmaceutiques qui ont si long-temps compliqué l'art, et dont on estimait les vertus, en proportion du nombre de simples qui entraient dans leur composition.

Les formes, variées à l'infini, sous lesquelles on administre presque chaque remède, sont encore une preuve de l'imperfection de l'art. Une drogue, qui a peut-être le plus d'efficacité, donnée sous la forme la plus simple sous laquelle on puisse la prescrire, a été cependant ordonnée de tant de manières différentes, qu'on serait tenté de croire que tout l'art du Médecin consiste à savoir donner un médicament sous le plus de formes possibles.

Les différentes formules des remèdes ont, sans doute, leur usage; mais on ne doit jamais les multiplier sans raison. Il s'en faut de beaucoup qu'elles soient aussi nécessaires qu'on l'imagine communément. La *rhubarbe*, le *jalap*, ou l'*ipécacuanha*, donnés en poudre à quelques décigrammes (grains), produisent réellement tout ce qu'on peut en attendre, et on peut les prendre de cette manière, avec autant de sûreté et de facilité que sous toute autre forme : on doit dire la même chose du *quinquina*, et de la plupart des autres simples, dont les préparations sont si variées.

La multiplicité des ingrédiens qu'on fait entrer dans une potion médicinale, la rend non-

seulement plus dispendieuse, mais encore plus incertaine dans ses effets. Ce n'est pas tout : si ce mélange n'est pas pris sur-le-champ, et qu'il soit gardé quelque temps, il s'altère, ou acquiert des qualités toutes différentes de celles qu'il avait d'abord. Lorsqu'un médicament est rendu plus certain, plus efficace, ou plus agréable, par l'addition d'une autre drogue, il n'est pas douteux qu'on ne doive les allier ensemble ; mais, dans tout autre cas, il est beaucoup plus sûr de le prendre seul. La combinaison des remèdes embarrasse le Praticien et met des entraves aux progrès de l'art de guérir. Il est impossible d'assigner précisément l'effet d'un ingrédient, tant qu'il est combiné avec d'autres, soit du même genre, soit d'un genre différent.

Dans l'administration des remèdes, il faut avoir égard, non-seulement à leur simplicité, mais encore à ce qu'ils n'offensent ni le palais, ni l'odorat. Il est rare que les malades retirent un grand avantage de ce qui leur répugne beaucoup. *Cela sent la drogue*, est devenu un proverbe, qui marque la répugnance que quelque chose qu'on nous présente, nous inspire ; et, pour dire la vérité, ce proverbe n'est que trop fondé. Il est vrai qu'il y a des drogues dont tout l'art possible ne peut enlever ni la saveur désagréable, ni la mauvaise odeur, sans leur ôter toutes leurs vertus : il est cependant possible, dans bien des cas, de rendre quelques remèdes moins dégoûtans, et même de faire que certains soient agréables ; objet qui mérite assurément toute l'attention des médecins.

Le but de la Table générale des Matières *suivante*, est particulièrement de faire connaître les plantes et les remèdes dont on peut avoir besoin, et qui sont nécessaires dans la pratique de

la *Médecine domestique.* (On les trouvera sans doute beaucoup plus nombreux que ceux qui composent l'Etat que nous venons de donner sous le titre de Pharmacie domestique) : cependant ils le sont infiniment moins que ceux qui sont décrits dans les Dispensaires les plus abrégés. Le même remède y est rarement présenté sous des formes différentes ; et lorsque plusieurs remèdes ont à peu près les mêmes vertus, et peuvent répondre à peu près à la même indication, je n'en prescris qu'un seul. Les différentes formules de remèdes pour remplir la même intention, bien loin d'aider le jeune Médecin, ne servent qu'à le dérouter ; et le Praticien expérimenté sait toujours bien varier ses ordonnances, selon les occasions.

J'ai passé sous silence le plus grand nombre des opérations chimiques et autres, difficiles à exécuter : toutes celles de ce genre, dont chaque particulier peut faire usage, ne méritent pas la peine qu'on les prépare soi-même : il aura meilleur marché de les acheter toutes préparées. Cependant on ne saurait trop recommander d'avoir attention de n'acheter que des drogues de bonne qualité : elles sont souvent sophistiquées ; on ne doit donc jamais les prendre que chez les Apothicaires connus par leur probité et leur savoir.

(On ne peut se faire une idée des tromperies, du brigandage et du charlatanisme qui règnent dans tout ce qui regarde le commerce des drogues; et cet objet, qui intéresse non-seulement les particuliers, mais même les Etats, puisque personne n'étant exempt de maladie, tout le monde est réellement plus ou moins exposé aux effets délétères des remèdes sophistiqués; cet objet, dis je, est de trop de conséquence, pour que nous ne tracions pas ici une esquisse de ce qui se

pratique à cet égard. On ne pourra s'empêcher de frémir, en voyant à quel point on trompe de toute manière sur des marchandises qui devraient être sacrées, et comment ceux qui en font commerce sacrifient la santé, et même la vie de leurs semblables, pour satisfaire leur avidité insatiable de gagner.

Nous commencerons par une classe de marchands, où l'on ne se douterait pas que la tromperie se fût introduite, si elle ne pénétrait partout : nous voulons parler des *Herboristes.* Il est vrai que ces marchands ne pèchent le plus souvent que par ignorance; mais l'ignorance est un crime, lorsqu'il s'agit de la santé et de la vie des hommes.

N'ayant que des connaissances de tradition et de routine, les *Herboristes* ignorent également et les caractères distinctifs des plantes, et la manière de les conserver. Aussi voit-on tous les jours, qu'ils les confondent les unes avec les autres; qu'ils rapportent plusieurs genres de plantes sous une seule dénomination, quelque différence qu'elles offrent par leurs vertus; et qu'ils les vendent l'une pour l'autre, lorsque, par le port, elles se ressemblent à peu près.

On les voit ne fournir que des plantes mal choisies, mal desséchées, mal conservées, moisies, altérées, putréfiées, etc. Et si, à cette ignorance, ils joignent la mauvaise foi, comme il n'arrive que trop souvent, ils ne s'assortissent que de plantes les plus communes. Trente ou quarante espèces qu'ils achètent à vil prix, sur la parole des paysans qui les leur apportent, composent tout leur magasin : ils les donnent tour-à-tour, quelle que soit celle qu'on leur demande. J'ai vu une garde-malade recevoir de jeunes feuilles de *poirée* pour de la *scabieuse;*

un enfant apporter de la *pimprenelle* pour de la *germandrée*, ou *petit chêne ;* et dernièrement un domestique, de la racine de *bryone* pour celle de *grande consoude :* méprise qui a pensé devenir funeste à une malade.

Combien de personnes ont été témoins de ces bévues préjudiciables ! combien plus encore en ont été les victimes, puisque le moindre mal qui doive en résulter est de dégoûter le malade, et de le porter, ou à ne pas boire du tout, ou à prendre une boisson contraire à sa maladie ! ce qui est également dangereux.

Mais les malades n'ont pas seulement à lutter contre l'ignorance et la mauvaise foi de beaucoup d'*Herboristes :* plusieurs *Droguistes*, soit en gros, soit en détail, leur sont encore plus funestes, parce que les remèdes, objets de leur fraude, devant agir plus à nu, si l'on peut parler ainsi, communiquent immédiatement et subitement, au corps qui les reçoit, leurs qualités plus ou moins dangereuses, lorsqu'ils sont corrompus. Voici comment s'explique un auteur très-instruit (1), sur le compte de quelques *Marchands en gros* de Marseille. Ce qu'il en dit doit également s'entendre d'autres marchands de différens endroits, et des Hollandais, qui, comme on sait, sont en possession, depuis nombre d'années, de fournir de drogues une partie de l'Europe.

« La frélatation des drogues, dit cet Auteur,
« est la seule science dont ces marchands se
« piquent. Il y en a à Marseille, qui, de père
« en fils, en font leur unique occupation. Toute
« leur sagacité se tourne de ce côté. Ils ont

(1) M. GILLIBERT, *Traité de l'Anarchie médicinale*, etc.

« trouvé l'art d'altérer, même de contrefaire
« les drogues étrangères.

« Un vaisseau apporte-t-il des marchandises
« corrompues; on ne les jette point à la mer
« pour cela. On les masque, on les travaille,
« jusqu'à ce que l'altération ne soit plus sensible.
« La plupart des drogues sont suppléées par des
« remèdes du pays, qui leur ressemblent assez
« par les qualités extérieures, pour tromper les
« plus attentifs.

« Je me souviendrai toute la vie, ajoute-t-il,
« d'une conversation que j'eus avec un célèbre
« négociant de Marseille... Vous me demandez,
« me dit-il, un éclaircissement sur les remèdes
« étrangers : comme je n'ai rien à vous dire que
« vous ne sachiez sur leurs vertus, je passe di-
« rectement à ce qui vous intéresse, et à ce que
« je peux vous apprendre, c'est-à-dire, à l'é-
« trange manipulation que les marchands em-
« ploient pour tous les remèdes, avant qu'ils
« parviennent jusqu'à vous. J'ai suivi cette
« branche de commerce avec ardeur. Vous savez
« que c'est une des plus considérables sur nos
« côtes. Je l'ai abandonnée depuis, frémissant
« à la vue des maux qu'elle cause au genre
« humain : mais je l'ai étudiée assez pour en
« dévoiler tous les abus.

« Premièrement, dans les pays étrangers où
« se trouvent les drogues, les marchands les
« falsifient de plusieurs manières. Avides,
« comme les nôtres, ils y font entrer des ma-
« tières étrangères, pour en augmenter le poids.
« Peu instruits des vraies méthodes de faire la
« collecte, cette opération se fait sans art.
« Ignorant les principes de la dessiccation, ils
« se livrent à une routine aveugle et incertaine.
« Par-là, leurs drogues, avant d'entrer dans

« nos vaisseaux, sont en partie altérées : les « unes fermentent ; d'autres perdent leurs aro- « mates ; d'autres se moisissent, etc. L'humidité « de la mer, la négligence des marchands, la com- « pression, les emballages, le mélange, tout con- « court à augmenter les premières altérations.

« Dès que ces marchandises sont arrivées à « Marseille, elles sont remises à des *Droguistes*, « plus avides encore que ceux qui font la pre- « mière exploitation. Ceux-ci ont raffiné l'art de « les déguiser. Ils substituent des matières étran- « gères ou torréfiées, à celles qui ont pris de « mauvaises qualités. Les drogues les plus chères « sont les plus maltraitées. L'abus est poussé à « un tel point, que certains articles quadruplent « de masse en sortant de Marseille. On vend, « par exemple, *cent fois plus de quinquina*, « que l'Amérique n'en peut fournir (2). On « vend *cinquante fois plus de manne*, qu'il « n'en arrive à Marseille. Les résines les plus « précieuses, les aromates, les bois sont pres- « que tous contrefaits. Pour y parvenir, on « ajoute des bois analogues, qui prennent un « peu d'aromate par le contact ; on les peint ; « on les colore, etc. »

Que doivent donc être les drogues de nos marchands en détail, et d'un grand nombre d'*Apothicaires*, puisqu'ils ne tirent leurs marchandises que de ces négocians ? Car il est de fait,

---

(2) « La découverte de ce *spécifique* a certainement « fait plus de mal que de bien, parce qu'on en débite « cent fois plus de faux que de vrai. Aussi en a-t-on à « tout prix dans le commerce, depuis douze sous, jus- « qu'à douze francs. » *Discours sur le Commerce*, couronné à l'académie de Marseille en 1778, par feu le C.en LIQUIER, négociant de cette ville, député à l'Assemblée constituante, mort à Versailles en 1789.

que Marseille fournit plus de drogues simples et composées, que tous les *Apothicaires* de la république ensemble.

Mais heureusement pour l'humanité, que, dans les grandes villes, et sur-tout dans la capitale, il est des *Apothicaires* qui, nés avec des talens, et possédant parfaitement les connaissances relatives à leur profession, sont perpétuellement en garde contre la fraude et la mauvaise foi de ceux qui font commerce des drogues étrangères. Ces hommes estimables ne reçoivent que celles qui ont les qualités nécessaires pour être bonnes : ils n'achètent les remèdes indigènes ou du pays, que de ceux en qui ils ont mis une confiance fondée pour en faire la collecte; et ils n'emploient les uns et les autres qu'après les avoir soigneusement examinés.

Uniquement inspirés par le désir d'être utiles, ils sont très-exacts sur les méthodes de triturer, pulvériser, peser les drogues, etc. : ils apportent la plus grande attention à la préparation des remèdes composés; et la probité leur fait une loi de ne jamais laisser sortir de chez eux un remède qu'ils ne soient prêts à prendre eux-mêmes, s'ils étaient attaqués de la maladie qui afflige le malade à qui ils l'envoient.

Mais, qu'il s'en faut que ce soit là le portrait de tous les *Apothicaires!* On en connaît plusieurs qui, sans éducation et sans amour du travail, végètent mécaniquement, et ne s'élèvent jamais à aucune connaissance pharmaceutique. Aux défauts qu'on leur reproche dans l'*Introduction* à cet ouvrage, Tom. I, relativement aux ordonnances de médecine, ils joignent encore celui de dédaigner les conseils, lorsqu'ils sont embarrassés.

Peu scrupuleux sur les devoirs de leur état, et peu inquiets de la santé des malades, ils préparent les remèdes à leur fantaisie : toutes les formules sont pliées à leur routine. C'est en vain qu'on leur conseille une méthode plutôt qu'une autre ; ils suivent toujours celle qui leur est familière, fût-elle inférieure et beaucoup plus mauvaise. Comme ils ignorent les qualités et les attributs extérieurs des plantes, ils se laissent abuser par ceux qui les leur apportent.

Quant aux remèdes étrangers, ils n'en connaissent point les vrais caractères, et les *Droguistes* les trompent facilement. On les voit vendre du *quinquina frelaté*, aussi impunément que le véritable. Il en est de même de tous les autres remèdes.

L'art de préparer les médicamens chimiques leur est parfaitement inconnu; et comme la vanité est la base de leur caractère, ils se gardent bien de s'adresser à ceux de leurs confrères, qui sont plus instruits qu'eux. Ils tirent toutes leurs préparations des *Droguistes* en gros, qui, ne travaillant jamais qu'en grand, ne peuvent obtenir que des remèdes mal préparés : car, quelqu'habileté qu'on suppose à l'artiste, il ne peut donner à une opération en grand, cette attention minutieuse dont dépend le succès, et qui est indispensable lorsqu'il s'agit de la vie des hommes.

Ce fait, qui est de toute vérité, l'est sur-tout pour les médicamens actifs ; telles sont les préparations d'*opium*, de *mercure*, d'*antimoine*, etc. dont on voit tous les jours les effets varier, relativement à la méthode que l'artiste a employée pour les préparer. Il est bien à désirer que l'Etat, qui prend tant de précautions, qui fait tant de réglemens pour fixer immuablement

le titre des métaux précieux, s'occupe des moyens de rendre d'une force toujours égale, pour leurs effets, les *remèdes* dont nous venons de parler, et qui, pour les appréciateurs de la vie et de la santé, méritent autant d'attention que l'or, l'argent, etc.

S'il était instruit des ravages qu'occasionne tous les jours la méthode arbitraire de préparer, par exemple, le *tartre stibié (tartrite de potasse antimonié)*, appelé vulgairement *émétique*, sans doute qu'on le verrait ordonner que ce médicament fût composé dans toute la France d'une manière uniforme, et préparé sous les yeux des magistrats et en public, par des *Apothicaires*, comme on prépare la *thériaque:* remède moins fameux par ses vertus, qu'on retrouve dans beaucoup d'autres médicamens, que par l'étalage pompeux et absurde des substances sans nombre dont il est composé.

On le verrait encore ordonner que l'*émétique*, et les remèdes qui sont de cette même importance, comme le *kermès minéral (oxide d'antimoine sulfuré rouge)*, le mercure *doux (muriate mercuriel doux)*, etc., ne fussent exposés en vente que chez les *Apothicaires;* et il ferait des défenses expresses aux *Droguistes*, aux *Epiciers* sur-tout, d'en vendre. Nous ne craignons pas d'avancer, que si l'*émétique* ne répond pas toujours aux éloges que beaucoup d'habiles Médecins lui ont donnés; que si, au contraire, on en éprouve souvent des effets meurtriers, il faut en accuser les méthodes différentes de le préparer: méthodes dont le choix dépend de l'idée et de la volonté de chaque *Apothicaire.* Il faut voir, dans cette *Table générale des Matières*, l'article ÉMÉTIQUE.

Nous conviendrons cependant, que la négli-

gence des marchands y a beaucoup de part. Tant qu'on verra les *Droguistes*, et un grand nombre d'*Apothicaires*, confier la conduite de leurs boutiques à des apprentis, à des femmes, à des enfans, à des servantes, etc., on verra les remèdes donnés, tantôt l'un pour l'autre, tantôt à trop petite, et plus souvent à trop forte dose.

Cependant si quelque chose mérite l'attention du vendeur, et doit être pesé avec soin, ce sont, sans contredit, les médicamens, que quelques grains de plus sur-tout, peuvent rendre dangereux et mortels. J'ai vu une demoiselle aux portes de la mort, pour avoir pris un bouillon rafraîchissant, qui lui fit éprouver un vomissement qui dura quarante-huit heures, presque sans interruption. J'ai vu un jeune homme rendre le sang par la bouche et par le nez, pour avoir pris quatre bols, qui devaient être composés de quatre grains de *mercure doux (muriate mercuriel doux)*, etc. Les erreurs qui se commettent tous les jours à cet égard, sont trop notoires pour y insister davantage. Il n'est presque personne qui ne puisse apporter des exemples de malheurs arrivés, pour avoir pris de l'*émétique* au lieu d'une autre drogue, ou pour l'avoir pris à plus forte dose qu'il n'avait été prescrit.

L'intérêt et l'avidité portent encore ces marchands à n'acheter que de mauvaises drogues, qu'ils ont à bas prix, ou à un compte qui leur fait entrevoir un grand bénéfice. Ce même intérêt, cette même avidité, vont souvent jusqu'à les porter à ne point renouveler celles qui sont altérées, rances, moisies, ou qui ont perdu leurs odeurs, leurs aromates, etc.; à supprimer, dans les préparations qu'on leur commande, ou qu'ils tiennent toutes prêtes dans leurs boutiques, les

drogues qui sont chères ; à suppléer à celles qui leur manquent, par celles qu'ils s'imaginent propres à remplir les vues du Praticien ; enfin à vendre au centuple, et à ne pas ménager les pauvres plus que les riches.

Leurs boutiques, par-là, deviennent inabordables aux malheureux, qui souvent périssent, parce que la nécessité les a forcés de prendre de mauvais remèdes chez les *Epiciers*. Combien la basse jalousie n'a-t-elle pas répandu de calomnies contre l'*Apothicaire* de cette capitale, qui a publié le *Tarif* d'où nous avions tiré le prix des drogues, que nous avions mis à la fin de chaque article de médicamens, simples ou composés, de la *Pharmacie domestique* et de la *Table générale des Matières!* (Voyez l'*Avertissement du Traducteur* sur cette cinquième édition.) C'est en vain que cet artiste généreux a donné constamment, tant qu'il a vécu, les meilleures drogues au taux qu'il s'étoit fixé. La plupart de ses confrères, bien loin de se laisser aller à un exemple si utile à l'humanité, n'ont cherché qu'à déprimer ses talens et ses marchandises; et l'offre qu'il leur a faite de soumettre ses drogues à l'examen le plus sévère et le plus réitéré, n'a pas été capable de mettre un frein à leurs menées odieuses, injustes et criminelles. Mais tirons le rideau sur toutes ces horreurs.

Concluons seulement, que les malheurs sans nombre qui résultent de la négligence, de la paresse, et sur-tout de l'avidité de ces marchands, sont de nature à ne pouvoir être extirpés que par l'autorité des magistrats. Il est digne de la sagesse et de l'humanité du Gouvernement d'ordonner que le commerce des plantes, des médicamens simples et composés, en un mot,

de tout ce qui est connu sous le nom de *drogues*, soit entièrement entre les mains des *Apothicaires*, et que ces artistes soient soumis à des examens dont la sévérité soit en proportion de l'importance de leur état.

Que si ces réglemens trouvaient des oppositions, il faudrait au moins que les *Herboristes* ne pussent exercer leur état sans avoir subi des examens sur la *botanique médicinale*, et sur l'art de dessécher et de conserver les végétaux; et qu'en outre ils fussent assujétis à des visites fréquentes de *Médecins* et d'*Apothicaires*.

Enfin, il faudrait que les *Droguistes* en gros eussent fait preuve de connaissances sur les caractères extérieurs des médicamens, et sur les méthodes de les conserver; qu'ils fussent soumis à des visites de *Médecins* et d'*Apothicaires*; que ces derniers assistassent, en présence des magistrats, au débarquement des marchandises, et fussent autorisés à jeter à la mer toutes les drogues altérées ou gâtées.

Ces lois seraient le seul moyen de ramener la confiance du public, et de ranimer le courage des Praticiens sensibles, qui ne devraient pas trouver ces écueils sur la route que leur fait parcourir leur art difficile.

Quant à nous, qui ne pouvons faire que des vœux pour la promulgation de ces lois utiles, nous exhortons nos lecteurs à ne jamais se pourvoir de médicamens que chez les *Apothicaires*, et même chez les *Apothicaires* famés par leur savoir et leur probité. Nous les exhortons, de plus, à vérifier les plantes et les remèdes simples qu'il achèteront, sur les descriptions que nous en avons données aux articles de la *Table générale* qui les concernent.

Nous avons eu attention, non-seulement de décrire, le plus exactement qu'il nous a été possible, les caractères externes de chaque médicament, mais encore d'indiquer ceux qui sont susceptibles de falsification, et de donner les moyens de reconnaître cette falsification. Par-là, nous nous flattons que si le lecteur veut prendre la peine de confronter et de comparer, il ne sera que rarement victime des tromperies odieuses que mettent tous les jours en usage, comme nous venons de le faire voir, une grande partie de ceux qui se chargent du débit des drogues.

Nous avons porté notre attention plus loin, en faveur de quelques-uns de nos lecteurs qui, par goût, se seraient occupés de la science agréable de la *Botanique*. Comme ils sont dans l'habitude de nommer les plantes en latin, nous avons transcrit les phrases latines par lesquelles elles sont désignées chez les plus fameux auteurs, tels que JEAN et GASPAR BAUHIN, TOURNEFORT, LINNÉ, etc. Mais, pour l'utilité du plus grand nombre, nous avons traduit en français ces mêmes phrases; et, au nom scientifique de chaque plante, nous avons joint constamment le nom vulgaire, à moins que nous n'ayons pu en avoir connaissance.

Nous prévenons que nous nous sommes attachés scrupuleusement à ne parler dans cette *Table générale des Matières*, que des objets nommés ou indiqués dans cet Ouvrage, et imprimés en caractères italiques. Si nous avons passé sous silence d'autres plantes et d'autres remèdes qui sont en possession de la confiance du public, ce n'est pas que nous les regardions comme inférieurs : plusieurs de ces médi-

camens auraient tout aussi bien figuré dans notre *Table*, que ceux qui ont été l'objet de notre travail ; mais, forcés de nous borner, nous n'avons pas été maîtres du choix, puisque notre but, notre unique but est de rendre la lecture de la MÉDECINE DOMESTIQUE et plus facile et plus utile, et de sauver la peine de feuilleter une foule d'auteurs que nous avons copiés ou extraits.

Nous prévenons encore que nous n'avons cité de ces auteurs, que ceux qui nous ont fourni des articles longs, et que nous avons été obligés d'abréger. Ces articles sont sur-tout ceux de chimie, et de quelques médicamens très-composés. Aussi le *Dictionnaire de Chimie*, le *Dispensaire* ou *Codex de Paris*, la *Pharmacopée d'Edimbourg*, et les *Elémens de Pharmacie* de BAUMÉ, sont-ils les ouvrages auxquels nous renvoyons le plus souvent.)

Nous ne parlons pas des plantes et autres substances qu'on trouve habituellement dans la plupart des maisons, même des paysans, telles que les *oignons*, les *choux*, l'*orge*, les *œufs*, etc., ou nous n'en parlons que légèrement. Il était inutile de grossir infructueusement cette *Table* d'objets qu'on peut se procurer par-tout, et qui s'altèrent à être gardés.

Nous avons encore négligé de parler des préparations que font et que vendent les *Distillateurs* et les *Confiseurs*. Outre que ces artistes réussissent en général mieux, parce qu'ils opèrent en grand, on doit encore observer que ce qu'ils vendent est à meilleur compte que ce qu'on ferait chez soi (3).

---

(3) Qu'on prenne bien garde qu'il ne s'agit ici que des objets que préparent et vendent les *Confiseurs* et les

Nous

TABLE GÉNÉRALE
DES MATIÈRES

Contenues dans les quatre Volumes de la MÉDECINE DOMESTIQUE : *donnant de plus l'explication des Termes de l'art qui y sont employés ; la description des Plantes et des Médicamens simples qui y sont prescrits ; enfin, la recette et la préparation des Remèdes composés qui y sont ordonnés : le tout par ordre alphabétique.*



ABATTEMENT, état de faiblesse dans lequel se trouvent les personnes qui ont été malades, et certaines de celles qui sont menacées de l'être. Dans le premier cas, ce symptôme n'a rien de fâcheux ; et si la convalescence est légitime (Voyez le mot CONVALESCENCE), il se dissipe à mesure qu'on s'éloigne de la maladie. Mais au commencement d'une maladie, c'est un symptôme d'autant plus dangereux, qu'il est plus marqué : il annonce toujours une maladie d'un mauvais caractère ; et il persiste ordinairement pendant tout le cours de la maladie.

L'abattement est aussi un état maladif, familier aux personnes nerveuses, dont le D.r BUCHAN a fait un paragraphe particulier.

ABATTEMENT (de l') et du DÉCOURAGEMENT *considérés comme maladies*, Tom. III, pag. 377 — 382.

ABCÈS, tumeur contre nature qui renferme du *pus*.

La fluxion de poitrine qui ne cède pas aux remèdes, se termine par un abcès. Diverses manières dont cet abcès peut se guérir, Tom. II, pag. 165. Ce qui indique l'existence d'un abcès dans la pulmonie, pag. 194. Ce qu'il faut faire lorsqu'on est certain qu'il y a un

tion, fortifient le corps et raniment les esprits, 280.

ABSINTHE (grande) ou ALUYNE. *Absinthium vulgare majus* J. BAUHIN. et TURNEF. *Absinthium ponticum, seu romanum officinarum, seu Dioscoridis,* C. BAUHIN. *Arthemisia absinthium, foliis compositis multifidis, floribus subglobosis pendulis, receptaculo villoso,* LINN. C'est-à-dire, *Grande Absinthe vulgaire*, selon J. BAUHIN et TOURNEFORT. *Absinthe romaine des boutiques* ou *de Dioscoride*, selon GASPARD BAUHIN. *Armoise Absinthe, dont les feuilles sont composées et très-découpées, dont les fleurs forment un amas de fleurons, porté sur un tube gonflé vers son milieu, et dont le réceptacle de la semence est recouvert d'un léger velouté*, selon LINNÉ. Cette plante est de la douzième classe, quatrième section, premier genre de TOURNEFOT, de la singénésie polygamie superflue de LINNÉ, et de la seizième famille des composées d'ADANSON.

Elle est très-volumineuse. Ses tiges sont droites, fortes, cylindriques, cannelées, très-rameuses, couvertes de duvet blanc, et hautes de deux à trois pieds. Les feuilles de la base sont grandes, amples, découpées profondément; ces découpures sont opposées par paires, et terminées par une impaire. A mesure que les feuilles approchent du sommet de la tige, elles perdent peu à peu leurs découpures; de sorte qu'elles finissent par être simplement oblongues, entières et unies. Les rameaux sortent des aisselles des feuilles; et les feuilles qui les accompagnent, portent le caractère de celles du sommet de la tige, c'est-à-dire, qu'elles ne sont pas découpées; la couleur des feuilles est d'un vert blanchâtre; celle des fleurs, d'un jaune peu foncé. Il faut prendre garde de la confondre avec l'*Aurone*, dont cependant elle diffère, et par le port, et par la tige qui est ligneuse dans l'AURONE. (Voyez ce mot.) L'absinthe croît naturellement dans les terrains secs et arides: on la cultive très-facilement dans les jardins; on la cueille en thermidor (fin de juillet), après qu'elle a produit sa graine, pour la faire sécher. (Voyez PLANTE.) Elle est fortement amère. On n'emploie que les feuilles et les sommités de l'absinthe. La racine, les fleurs et les tiges ne sont pas d'usage.

Prescrite Tom. II, pag. 92, 228, 488; Tom III, pag. 55, 109; Tom. IV, pag. 315.

ABSINTHE (petite) ou PONTIQUE. *Absinthium ponti-*

cum tenuifolium incanum, C. BAUHIN. *Absinthium ponticum vulgare, folio inferius albo*, J. BAUHIN. *Arthemisia pontica, foliis multipartitis, subtus tomentosis, floribus subrotundis nutantibus, receptaculo nudo*, LINN. C'est-à-dire, *Absinthe pontique à petites feuilles blanches*, selon GASPARD BAUHIN. *Absinthe pontique vulgaire, dont les feuilles sont blanches en dessous*, selon J. BAUHIN. *Absinthe pontique, dont les feuilles sont très-découpées et velues en-dessous, dont les fleurs arrondies sont pendantes, et dont le réceptacle de la graine n'a pas de velouté*, selon LINNÉ.

Cette plante differe de la grande absinthe, en ce qu'elle est plus basse, que les feuilles sont plus petites, plus déliées, et que le vert des feuilles est plus foncé en-dessus; car en-dessous elles sont comme couvertes d'un duvet blanc. Cette espèce d'absinthe peut suppléer à la grande.

ABSORBANT, épithète qu'on donne aux médicamens qui ont la propriété de s'imbiber ou de se charger des humeurs surabondantes, soit qu'ils soient appliqués à l'extérieur, soit qu'ils soient pris intérieurement.

Absorbans prescrits, Tom. III, pag. 290. Dangers des absorbans dans les acidités des enfans, Tom. IV, pag. 250. Ils ne doivent être administrés qu'avec des purgatifs, *ibid.* et 265.

ABSORBANT. On donne encore ce nom à des tuyaux qui s'ouvrent à la surface de différentes tuniques du corps, par où les liqueurs et les humeurs sont pompées pour aller se décharger dans les veines. C'est par les ports absorbans de l'épiderme que pénètre l'eau des bains, etc.

ACACIA DE NOTRE PAYS. (Voyez PRUNIER ÉPINEUX.)

ACCÈS, se dit du retour périodique de certaines maladies qui laissent de temps en temps des intervalles de mieux au malade. Ainsi, l'on dit un *Accès de fièvre*, de *folie*, d'*épilepsie*, etc. Il y a cependant des maladies dans lesquelles on lui donne plus communément le nom d'*Attaque*, telles que la *goutte*, l'*asthme*, l'*apoplexie*, etc. On confond souvent *Accès* avec *Paroxysme*, qui different cependant entr'eux, en ce que l'accès n'est proprement que le commencement ou le premier effort de l'attaque de la maladie, au

Prescrit pour aciduler les alimens et la boisson, Tome III, page 198.

ACIDE MARIN DULCIFIÉ, ou ESPRIT DE SEL DULCIFIÉ *(alcohol muriatique)* : c'est l'acide marin qui a digéré avec l'esprit-de-vin. On lui donne encore le nom d'*Eau tempérée de Basile Valentin.*

ACIDE MURIATIQUE. (Voyez ACIDE MARIN, ESPRIT DE SEL COMMUN.)

ACIDE NITREUX, ou ESPRIT DE NITRE *(acide nitrique)* : c'est la liqueur acide qui résulte de la distillation du nitre et des autres substances qui contiennent le nitre. (Voyez ACIDES MINÉRAUX.)

ACIDE NITREUX DULCIFIÉ, ou ESPRIT DE NITRE DULCIFIÉ *(alcohol nitrique)* : mélange d'une partie d'acide nitreux avec deux parties d'esprit-de-vin, qu'on laisse digérer ensemble.

ACIDE NITRIQUE. (Voyez ACIDE NITREUX.)

ACIDE NITRIQUE ÉTENDU D'EAU. (Voyez ESPRIT DE NITRE.)

ACIDE SULFUREUX. (Voyez ESPRIT DE SOUFRE.)

ACIDE SULFURIQUE. (Voyez ACIDE VITRIOLIQUE.)

ACIDE SULFURIQUE ÉTENDU D'EAU. (Voyez ESPRIT DE VITRIOL.)

ACIDE VITRIOLIQUE, ou ESPRIT DE VITRIOL, ou HUILE DE VITRIOL *(acide sulfurique, ou acide sulfurique étendu d'eau)* : liqueur acide qu'on retire par la distillation du vitriol de mars, de tous les autres vitriols, du soufre, des aluns, des bitumes, des argiles, etc.

ACIDE VITRIOLIQUE DULCIFIÉ *(alcohol sulfurique)* : c'est l'acide vitriolique qu'on a fait digérer avec l'esprit-de-vin. On lui donne encore le nom d'*Essence* ou d'*Eau de Rabel.*

ACIDES. On donne ce nom à celles des substances salines qui sont les plus simples. On les a ainsi appelées, parce qu'elles ont effectivement une saveur acide ou aigre. Le caractère distinctif des acides, est de changer en rouge la couleur bleue de l'infusion des fleurs de violettes et de la teinture de tournesol, d'avoir une très-grande tendance à s'unir avec presque tous les corps de la nature, et singulièrement avec ceux qui sont ou simples ou peu composés, tels que l'eau, les alkalis salins, fixes et volatils, les terres, etc. avec lesquels ils forment des sels neutres. Cette dernière qualité fait qu'on ne les trouve point seuls et purs, et qu'on est obligé d'a-

voir recours à des opérations pour les séparer des corps composés, dont ils font partie ; ce qui a donné lieu de les diviser par règnes, à raison des substances dont ils sont tirés. On les distingue donc en acides minéraux, acides végétaux, et acides animaux.

Les acides, séparés de toute humidité et autres substances surabondantes à leur essence saline, devraient être sous forme concrète ; cependant on ne les a, la plupart, qu'en forme de liqueurs. La raison de cela, est qu'ils ont avec l'eau une si grande affinité, que lorsqu'ils n'en contiennent que ce qui leur est nécessaire pour être seuls, ils se saisissent avec avidité de l'eau, aussi-tôt qu'ils peuvent la toucher ; et comme l'atmosphère est toujours chargée de vapeurs humides et aqueuses, le seul contact de l'air suffit pour les rendre fluides, parce qu'ils se joignent à cette humidité, s'en imbibent rapidement, et deviennent fluides par son moyen.

Les acides pris intérieurement en dose un peu forte, comme d'une once, ou même beaucoup moins, lorsqu'ils sont susceptibles d'une grande concentration, sont des *corrosifs* et de vrais *poisons*. Leurs meilleurs contrepoisons sont les substances alkalines salines ou terreuses, les huiles, les savons alkalins, les grands lavages adoucissans, comme l'eau, les mucilages ; le tout donné en grande quantité, et le plus promptement qu'il est possible. Mais les acides administrés à petite dose, étendus dans beaucoup d'eau jusqu'à une agréable acidité, et mariés avec quelques adoucissans capables d'émousser leur saveur âcre, par exemple, le sucre, sont de très-bons médicamens, rafraichissans, apéritifs, propres à modérer la soif et l'âcreté de la *bile*. Ils conviennent principalement dans la disposition alkalescente des humeurs, dans les fièvres putrides, inflammatoires, etc. Les acides dont on fait le plus d'usage en médecine, sont le *Vinaigre*, les *Sucs d'Oranges*, de *Citrons*, d'*Epine-vinette*, de *Tamarins*, qui sont des ACIDES VÉGÉTAUX ; l'*Esprit de vitriol*, l'*Esprit de soufre (Acides sulfureux et sulfurique)*, etc. qui sont de la classe des ACIDES MINÉRAUX, etc.

Prescrits Tome II, page 189, 228, 234, 235, 245, 246, 276, 277, 283, notes ; 338, 369, 393, 432, 501. Tome III, page 7, 39, 45, 198, 442, 462, 467, dans le courant de la note. Comment et quand les acides peuvent être utiles dans l'empoisonnement causé par l'arsenic, pag. 484 ; prescrits pag. 509, 552.

ACIDES CHIMIQUES. (Voyez ce que c'est, Tom. III, pag. 198.)

Prescrits, *ibid.*

ACIDES MINÉRAUX (les) sont ceux qu'on retire des minéraux ou autres substances qui appartiennent à la terre, tels que le *soufre*, les *bitumes*, les *aluns (sulfate d'alumine)*, les *vitriols (sulfate)*, les *argiles (alumines)*, toutes matières qui contiennent *l'acide vitriolique (acide sulfurique)*; les *terres nitreuses*, les *salpêtres*, dont on tire l'*acide nitreux (acide nitrique)*; le *sel gemme (muriate de soude fossile)*, et le *sel marin (muriate de soude)*, qui fournissent *l'acide marin (acide muriatique)*. On compte donc trois acides minéraux, savoir, le *vitriolique (sulfurique)*, le *nitreux (nitrique)*, et le *marin (muriatique)*.

L'eau et l'*alkali volatil fluor (ammoniaque)* sont les préservatifs des vapeurs méphitiques que répandent les *acides minéraux* dans les ateliers où on les prépare en grand, Tom. IV, pag. 488.

ACIDES VÉGÉTAUX. On nomme ainsi tous les acides qui sont tirés des matières que fournit le regne végétal; tels sont les sucs, les fruits aigres, comme les *oranges*, les *citrons*, les *tamarins*, etc., le vin aigre ou le *vinaigre*, le *cristal de tartre (tartrite acidule de potasse)*, et tous les *sels essentiels acides concrets*, qu'on tire, par la distillation, des sucs exprimés des plantes.

Prescrits, Tom. II, pag. 228.

ACIDITÉ, qualité qui constitue un corps acide. On procure de l'acidité à une boisson ou liqueur quelconque, en y versant une petite quantité d'un acide, soit végétal, soit minéral.

ACIDITÉS, (des) *et des Maladies qu'elles produisent chez les enfans, telles que les* TRANCHÉES *et les* COLIQUES. Tom. IV, pag. 248—252.

ACIDULE, aigrelet, suret, un peu acide. C'est le diminutif d'acide. Rendre une boisson acidule, c'est lui communiquer un goût un peu acide, un peu aigre, par le moyen de quelques-unes des substances connues sous le nom d'acide. Les acides qu'on emploie le plus communément en médecine pour aciduler les tisanes, les boissons, etc., sont, l'*Acide vitriolique* ou l'*Esprit de vitriol (acide sulfurique*, ou *acide sulfurique étendu d'eau)*, l'*Elixir de vitriol*, l'*Esprit de soufre (acide sulfurique étendu d'eau)*, la *Crême de tartre (tartritre acidule de potasse)*, le *Vinaigre*; les sucs de *Citron*,

d'*Orange*, de *Groseilles*, d'*Epine-vinette*, de *Tamarins*, etc. L'acide vitriolique, ou l'esprit de vitriol, l'élixir de vitriol et l'esprit de soufre ne s'emploient que par gouttes, qu'on multiplie jusqu'à ce que la boisson ait acquis une acidité agréable; ce que les médecins expriment dans leurs ordonnances par cette phrase, *ad gratam aciditatem*, *d'une acidité agréable*. Les acides végétaux, comme moins actifs, s'emploient par onces, plus ou moins multipliées. Mais pour les uns et les autres, il faut toujours consulter le goût du malade: c'est à lui à décider quand la boisson est trop ou trop peu acidule. Dans le premier cas, on affaiblit l'acidité, en ajoutant de l'eau ou de la tisane; dans le second, on ajoute de nouveau de l'acide.

ACIER: ce n'est autre chose que du fer mieux purifié que tout autre fer, empreint d'une plus grande quantité de principe inflammable, et durci par la trempe. (Voyez le *Dictionnaire de Chimie*.) On emploie en médecine la LIMAILLE D'ACIER. (Voyez ce mot.)

ACORUS VERUS. (Voyez CALAMUS AROMATICUS.)

ACRE, piquant, mordicant, qui fait une impression désagréable.

ÂCRETÉ. Ce mot et Acrimonie sont synonymes. Cependant âcreté est d'un usage plus fréquent, et s'emploie à plus de sortes de choses qu'acrimonie: c'est non-seulement une qualité piquante, capable d'être, ainsi que l'acrimonie, une cause active d'altération dans les parties vivantes du corps animal, mais encore une sorte de saveur que le goût distingue et démêle des autres par une sensation propre et particulière que produit le corps affecté de cette qualité. (Voyez ACRIMONIE.)

ACRIMONIE, considérée comme sensation, est l'action sur nos organes, de la partie subtile, spiritueuse, et qui tient de la nature du feu, ou seulement de l'esprit recteur de certaines substances âcres, telles que le poivre, la canelle, etc. Cette action est suivie de la soif, du desséchement, de chaleur, d'ardeur, d'irritation, d'accélération dans les fluides, de dissipation de ces parties et autres effets analogues. Considérée relativement aux humeurs, c'est une qualité maligne qu'elles contractent par un grand nombre de causes, telles que le croupissement, le trop d'agitation, la nourriture trop âcre, etc.: cette qualité consiste dans le développement des sels, et quelque tendance à l'alkalisation, en conséquence de la dissipation extrême du véhicule aqueux

qui les enveloppe; d'où l'on voit combien la longue abstinence peut être nuisible dans la plupart des tempéramens.

ADDUCTEUR, nom qu'on donne à différens muscles, destinés à approcher les parties auxquelles ils sont attachés; tel est un muscle de l'œil, appelé adducteur ou buveur, l'antithenar du pouce de la main et du pied, les intérosseux des doigts, le triceps de la cuisse., etc. Les adducteurs sont les antagonistes des ABDUCTEURS (Voyez ce mot.)

ADHÉRENCE ou ADHÉSION : liaison, union d'une chose à une autre; état de deux corps qui tiennent ensemble. On entend en médecine, par ce mot, le collement contre nature de deux parties qui ne doivent point être unies. C'est ainsi qu'on observe souvent que les *Poumons* sont fixement collés aux parois internes de la *Poitrine*, à la *Plèvre* ou au *Diaphragme*, source de différentes maladies, etc.

ADIPEUX, se dit en anatomie, de certains conduits et de certains vaisseaux qui se distribuent à la graisse. C'est aussi l'épithète que porte la membrane qui loge la graisse dans les intervalles de ses fibres, et dans les cellules et follicules qu'elle forme.

ADJUVANS, épithète qu'on donne aux remèdes qui aident l'action de celui qui est regardé comme spécifique, ou essentiel dans le traitement d'une maladie; tels sont les tisanes, les lavemens, les bains de pieds, etc., et toutes les autres parties du régime.

ADOUCISSANT. Cette épithète porte avec elle sa signification : on la donne aux remèdes qui sont propres à corriger, à envelopper les particules irritantes et piquantes des corrosifs, des émétiques, des drastiques et autres remèdes âcres, qui agissent trop vivement sur l'estomac, les intestins, etc. La base des adoucissans est l'EAU. (Voyez ce mot.)

AFFECTION. Ce mot, en médecine, signifie la même chose que Maladie. Dans ce sens, on appelle la maladie hystérique, Affection hystérique; la mélancolie, l'hypocondrie, Affection mélancolique, hypocondriaque, etc. Ce mot est encore employé pour ne signifier qu'une participation à une maladie; c'est ainsi qu'on dit : une Affection catarrheuse, scorbutique, vérolique, etc. pour indiquer des maladies qui participent du catarrhe, du scorbut, de la vérole, etc.

AFFECTION COMATEUSE, épithète qu'on donne aux assoupissemens considérables et fréquens dans les fièvres,

travaux, Tom. I, pag. 122 et 226. Avantages de l'agriculture sur le commerce, pag. 124.

AIGRE. On donne ce nom à tout ce qui a une saveur piquante, et qui agace les dents, comme le vinaigre. Cette saveur est naturelle à tous les acides minéraux, végétaux et animaux. Lorsqu'elle se développe dans quelque substance végétale ou animale, où on ne l'apercevait pas auparavant, elle y est toujours le produit de la fermentation acide. (Voyez FERMENTATION ACIDE.)

AIGREMOINE. *Agrimonia* seu *Eupatorium*, J. BAUH. *Eupatorium veterum*, *seu Agrimonia*, C. BAUH. *Agrimonia Eupatoria*, LINN. C'est-à-dire, *Aigremoine* ou *Eupatoire*, selon J. BAUHIN. *Eupatoire des anciens ou Aigremoine*, selon GASPARD BAUHIN. *Aigremoine Eupatoire*, selon LINNÉ. Elle est de la sixième classe, dixième section, troisième genre de TOURNEFORT, de la dodécandrie digynie de LINNÉ, et de la famille des rosiers d'ADANSON.

Cette plante s'élève d'un pied ou deux. Ses tiges sont cylindriques, rameuses et velues: elles portent des feuilles oblongues, attachées alternativement à la tige, partagées en plusieurs petites feuilles ou folioles, les unes plus grandes, les autres plus petites, dentelées, rangées par paires et terminées par une impaire: ces feuilles sont d'un vert foncé en dessus et blanchâtre en dessous. Les branches sortent des aisselles des feuilles, et portent, à leur sommet, des fleurs jaunes, rangées en épi serré. Les fleurs ont cinq pétales, de forme ovale, attachés au calice par un onglet, et disposés en rose: elles ont un pistil, entouré de vingt étamines. Les semences, au nombre de deux, sont couvertes par le calice, chargé à moitié d'aspérités en forme de petits poils durs; ce qui fait qu'il s'attache aux étoffes lorsqu'on s'en approche: il penche vers la terre, à cause de la faiblesse du pédicule. L'aigremoine croit dans les fossés, les prairies, les bois; le long des vieilles murailles et des haies: elle fleurit en été; on la cueille avant la fleur. Les feuilles sont seules d'usage.

Prescrite, Tome III, page 55.

AIGREUR, rapport d'un goût aigre, causé par des substances, soit acides, soit acescentes qui n'ont point bien digéré dans l'estomac. Les médecins se servent ordinairement de ce mot, pour désigner ce qu'on appelle

acidité ou *acrimonie acide de l'estomac.* (Voyez ACIDITÉS, maladie des enfans.)

AIGREURS, (*Traitement du vomissement causé par des*) Tom. II, page 494.

AIGU, AIGUE. On donne ce nom à toute maladie dont les symptômes, plus ou moins violens, marchent avec une rapidité qui amène la terminaison de la maladie en peu de temps, de sorte qu'elle ne passe jamais le quarantième jour : telles sont la *Pleurésie*, la *Péripneumonie*, *l'Esquinancie*, etc. On distingue une maladie *aiguë* de toute autre, en ce que, dès les premiers jours, le malade est forcé de se tenir au lit. Le terme Aigu est opposé à celui de CHRONIQUE. (Voyez ce mot.)

AIGUILLE. Imprudence de tenir dans sa bouche des aiguilles, Tome IV, pag. 440, 452. Les crochets sont avantageux pour tirer du gosier les aiguilles qui y sont engagées, pag. 444. Observation sur un homme tué par une aiguille qu'il avait avalée, page 450.

AIL. Tout le monde connait cette plante dont les bulbes, ou les gousses, sont d'un usage si commun dans la cuisine. Nous dirons seulement qu'elle est nommée *Allium sativum*, C. BAUHIN. *Allium vulgare et sativum*, J. BAUHIN. et TOURNEFORT: *Allium sativum, caule planifolio; radice compositâ, staminibus tricuspidatis*, LINN. C'est-à-dire, *Ail cultivé*, selon C. BAUHIN. *Ail vulgaire et cultivé*, selon J. BAUHIN et TOURNEFORT. *Ail cultivé, dont la tige est enveloppée de feuilles, comme de gaînes, sur-tout à leur base; dont les racines forment plusieurs tubercules* nommés *gousses*, et *dont les étamines ont trois pointes*, selon LINNÉ.

Prescrit Tome III, pag. 111, 132; Tom. IV, pag. 287, note.

AILE, nom que porte une espèce de bière très-commune en Angleterre. JAMES dit qu'elle est jaunâtre, claire, transparente et fort piquante; qu'elle prend au nez; qu'elle est apéritive et agréable au goût; qu'il n'y entre ni houblon, ni autres plantes amères, et que sa grande force vient d'une fermentation extraordinaire qu'on y a excitée par quelques ingrédiens âcres et piquans. Les auteurs de *A new and complete Dictionary of Arts and Sciences*, etc., seconde édition, 4 vol. petit in-4.° 1773, disent que l'aile est une liqueur fermentée, que l'on obtient de l'infusion du malt, et qui ne diffère de la bière qu'en ce que le houblon n'y entre qu'en très-petite proportion.

Il y a plusieurs sortes d'ailes, en Angleterre, qui varient par la seule manière dont elles sont préparées. L'*aile pâle* ou *blanche*, est faite du *mâlt* légèrement séché ; et elle passe pour plus visqueuse que *l'aile colorée en brun*, qu'on prépare avec du *mâlt* très-sec, ou qui a été grillé. On voit que l'aile des Anglais diffère, à bien des égards, de la liqueur que nous connaissons également sous ce nom. Outre que nos brasseurs entendent par aile, une liqueur sans houblon, c'est qu'elle n'est pour eux que la première dissolution de la farine dans l'eau chaude, qu'on fait ensuite bouillir, et dont on obtient, sans autre préparation, une liqueur doucereuse, même sucrée, mais jusqu'à la fadeur, et qui n'est pas de garde. (Voyez BIÈRE, et AILE MÉDICAMENTEUSE.)

AILE AMÈRE.

Prenez de racine de *gentiane*, douze décagrammes (quatre onces);
d'écorce de *citron*, neuf décagrammes (trois onces);
de *canelle blanche*, six décagrammes (deux onces);

Coupez tous ces ingrédiens en petits morceaux, et laissez infuser à froid dans huit litres (huit pintes) d'*aile*. Cette aile est un *stomachique* très-agréable, supérieur à la bière d'absinthe ordinaire, et à la plupart des autres préparations de ce genre. (B.)

AILE ANTISCORBUTIQUE.

Prenez de racine fraîche de *raifort sauvage*, cinq hectogrammes (une livre);
de racine, coupée et séchée, de *grande patience d'eau*, un kilogramme (deux livres);
de *trèfle d'eau*, sec, douze décagrammes (quatre onces);

Faites infuser dans quarante pintes d'aile. Cette aile, employée pour boisson, est d'un très-grand avantage dans les *maladies scorbutiques*. (B.)

AILE DIURÉTIQUE.

Prenez de graine de *moutarde*, de baies de *genièvre*, } de chaque deux hectogrammes six décagrammes (huit onces);
de graine de *carotte sauvage*, deux hectogrammes (six onces);
de petite *aile* nouvelle, quatre veltes (quarante pintes).

Cette boisson est très-convenable dans les douleurs de gravelle et dans les dispositions à l'hydropisie. (B.)

AILE MÉDICAMENTEUSE. L'aile est susceptible de s'imprégner des vertus médicamenteuses de plantes, soit par le moyen de la fermentation, soit en les faisant infuser après que la fermentation est achevée. Le premier procédé passe, en général, pour le meilleur, parce que la fermentation agissant sur les parties fibreuses des plantes, les parties médicamenteuses en sont extraites plus abondamment. Comme l'intention, lorsqu'on prescrit l'aile médicamenteuse, est que le malade en fasse sa seule et unique boisson, il n'est point nécessaire d'être absolument exact sur les doses; en général, on peut ordonner une chopine et plus de cette boisson par jour, et la faire continuer tant qu'il est nécessaire. Il ne faut cependant pas en faire continuer l'usage trop long-temps de suite, parce que les plantes amères, les seules qu'on mêle à l'aile, sont sujettes à affecter la tête, lorsqu'on persiste trop long-temps dans leur usage. (B.) (Voyez AILE, pour la différence qui existe entre celle des Anglais et la nôtre.)

AILE RELACHANTE ET LAXATIVE.

Prenez de *séné*, douze décagrammes (quatre onces);
de sommités de petite *centaurée*, de sommités d'*absinthe*, } de chaque un hectogramme (trois onces);
d'*aloès succotrin*, seize grammes (demi once).

Faites infuser dans quatre veltes (quarante pintes) d'aile. Un double décilitre (demi-setier) de cette boisson, pris deux fois par jour, ou plus souvent s'il est nécessaire, tient le ventre lâche. (B.)

AIMANT, pierre ferrugineuse, assez semblable, pour le poids et la couleur, à l'espèce de mine de fer qu'on appelle roche: elle contient du fer en quantité plus ou moins considérable; et c'est dans ce métal, uni au sel et à l'huile, plus que dans la substance pierreuse, que réside la vertu magnétique, qui, comme on sait, consiste à attirer le fer, et à se diriger constamment nord et sud: propriété merveilleuse, dont la navigation tire tous les jours tant d'avantages. (Voyez le *Dictionnaire Encyclopédique*, article AIMANT.)

AIMANT ARTIFICIEL : ce n'est autre chose qu'une lame ou un morceau de fer ou d'acier auquel on a communiqué la vertu de l'aimant, en frottant cette lame ou

ou ce morceau de fer dans sa longueur, et à plusieurs reprises, avec une pierre d'aimant armée. Ce morceau de fer, s'il est bien aimanté, peut aussi communiquer sa vertu à un autre qui ne l'est pas; mais si l'on veut s'en servir comme remède, tel que le D.r BUCHAN le propose, Tom. III, pag. 82, contre les maux de dents, il est important qu'il ait reçu sa vertu de l'aimant meme.

Prescrit Tom. III, pag. 82, 423.

AINE, partie du corps, qui s'étend depuis le haut de la cuisse, jusqu'au dessus des parties génitales. Mais les aines sont, à proprement parler, les deux parties latérales de cette région; ce sont celles dans lesquelles est situé le pli que forme la cuisse, lorsqu'on la rapproche du bas-ventre.

AIR. (*Gaz oxigène.*) Fluide invisible, inodore, insipide, ou du moins dont nous ne sentons point la saveur, par l'habitude où nous sommes de l'éprouver depuis l'instant de notre naissance. L'air, considéré médicinalement, n'est autre chose que l'ATMOSPHÈRE. (Voyez ce mot.)

AIR MALSAIN (*Gaz azotique*) (*des effets de l'*) *sur les enfans*, Tom. I, pag. 77 — 83.

L'air renfermé, et corrompu par la transpiration de plusieurs personnes, est une cause de maladies chez les gens sédentaires, Tom. I, pag. 124 et 125.

AIR. (de l') Tom. I, pag. 210 — 225.

Avantage de l'air du matin, pag. 234. Dans quelle proportion doit être la chaleur de l'air intérieur des appartemens avec celle de l'air extérieur, pour sortir sans risquer d'être exposé au rhume, à la fluxion, etc., pag. 253. Heure du jour où l'on peut faire prendre l'air à un convalescent, pag. 349. A quoi l'on s'expose quand, après être resté dans une chambre chaude, et avoir bu chaud, on sort à l'air, pag. 356. Il faut faire attention à l'air que le malade respire, Tom. II, pag. 54.

AIR (de l') *dans le traitement des maladies*, Tom. II, pag. 62.

Avantage de l'air frais dans les fièvres. Entêtement pernicieux du public contre ce précepte, pag. 76. Les convalescens doivent se garantir de l'air froid, pag. 82. Nécessité de changer les enfans d'air dans les fièvres intermittentes opiniâtres, pag. 111. Avantages de l'air frais dans la fièvre continue aiguë. Précautions avec lesquelles il faut le procurer au malade, pag.

124. L'air renfermé, malsain et imprégné de la vapeur des métaux et des minéraux, est une des causes de la pulmonie, pag. 171. L'air froid et humide, cause de la pulmonie, pag. 173. Importance du changement d'air dans la pulmonie, pag. 175. Changement d'air et exercice en plein air, avantageux dans la consomption, pag. 201. Le bon air est un des préservatifs de la consomption, pag. 202. L'air malsain occasionne la fièvre maligne dans les hôpitaux, dans les prisons, etc. pag. 219. L'air frais est le premier remède dans la fièvre maligne, pag. 228. L'exercice en plein air est un des moyens preservatifs de la fièvre maligne, pag. 237. Les femmes enceintes doivent respirer un air pur, si elles veulent éviter la fièvre miliaire, pag. 248. On doit souvent renouveler l'air du malade dans la fièvre rémittente, pag. 254. Exemples qui prouvent qu'on peut en sûreté exposer en plein air les malades attaqués de la petite vérole, pag. 270. Il faut renouveler l'air de la chambre du malade dans la seconde période de la petite vérole, pag. 274. Bon air prescrit dans les symptômes de pulmonie qui surviennent dans la petite vérole, pag. 289. Il faut prendre garde de s'exposer à l'air froid dans la convalescence de la rougeole. Maladies qui en seraient les suites, pag. 319. Importance de l'air pur, lorsqu'il succède des symptômes de pulmonie à la rougeole, *ibid.* L'air malsain peut occasionner des maux de gorge gangréneux, pag. 378. Le changement d'air est un des meilleurs remèdes dans la coqueluche, pag. 415. L'air que respire le malade doit être sec et chaud dans le flux excessif d'urine, pag. 502.

Nécessité du changement d'air lorsque le malade ne crache plus de sang, Tom. III, pag. 30. L'air malsain est une des causes de la dysenterie, pag. 42. Avantage de l'air frais dans la dysenterie, pag. 45. Changement d'air pour prévenir le retour de la jaunisse, pag. 123. L'air doit être chaud et sec pour les hydropiques, pag. 133 ; pour les personnes attaquées du rhumatisme chronique, pag. 185 ; du scorbut, pag. 197. Air pur, sec et qui ne soit point froid, dans les écrouelles, pag. 213 ; dans les dartres, pag. 233. Quel air doivent respirer les asthmatiques, pag. 245. Pourquoi l'air pur ne convient pas toujours aux asthmatiques, *ibid.* note. Ils se trouvent, en général, mieux de l'air pur et sec, pag. 246. Air frais dans l'apoplexie sanguine, pag. 263. Air pur et sec dans la perte

de l'appétit, pag. 279. Utilité de l'air frais et sec dans les maladies de nerfs, pag. 300. Air sec et chaud dans la paralysie, pag. 328. Air pur et libre dans l'épilepsie, pag. 337. Air froid dans l'évanouissement et la syncope chez les personnes nerveuses, pag. 366, 367, 370. Air sec et froid dans l'affection hystérique, pag. 392. Air pur pendant l'usage de la ciguë, contre le cancer, pag. 462; pour se garantir du cancer, pag. 469.

Combien il est important que les jeunes personnes jouissent d'un bon air, Tom. IV, pag. 127, 130, 133. Importance de l'air renouvelé chez les femmes en couche, pag. 212. Air libre et pur dans le rachitis, pag. 313. Nécessité d'un air frais et circulant dans la chambre qui renferme le noyé, pag. 460. Comment l'air peut être rendu nuisible et mortel, pag. 476. Moyens de connaître quand l'air des puits, des mines, des lieux souterrains, etc., est malsain, pag. 478. Grand air aux personnes suffoquées, *ibid.* et 483, 507. Pour rappeler à la vie les asphyxiés, il faut dépouiller l'air de sa qualité stagnante et de son élasticité, pag. 485. Moyens de détruire l'air méphitique produit par la vapeur du charbon allumé, pag. 486. Propriété de l'eau pour rétablir l'air dans son état naturel, *ibid.* Importance de l'air libre dans l'asphyxie, pag. 489. Moyens de détruire l'air méphitique des fosses d'aisance, appelé communément Plomb, pag. 490. L'air frais et pur est le premier secours de l'évanouissement, pag. 508.

AIR DÉPHLOGISTIQUÉ, PUR, VITAL. (Voyez GAZ OXIGÈNE.)

AIR DE LA NUIT. (Voyez SEREIN.)

AIR FIXE, AIR MÉPHITIQUE. (ce qu'on appelait) (Voyez GAZ ACIDE CARBONIQUE.)

AISSELLE, cavité qui est sous la partie la plus élevée du bras, et qui se couvre de poils à l'âge de puberté. Le vulgaire appelle cette partie le Gousset.

ALBUGINÉE, nom que porte une membrane de l'*œil*. (Voyez ŒIL.)

ALBUM CANIS. (Voyez ALBUM GRÆCUM.)

ALBUM GRÆCUM, ou ALBUM CANIS, ou CYNOCROPUS. Ce n'est autre chose que l'excrément ou la crotte blanche de chiens. On prétend qu'elle est détersive, atténuante, résolutive, utile dans la pleurésie, l'esquinancie, etc. Mais le D.r BUCHAN a raison de la mettre au rang des nids d'hirondelles, des toiles d'araignées, et autres

être doux dans la fluxion de poitrine, pag. 161. Quels doivent être les alimens dans la fausse fluxion de poitrine, pag. 167. Les alimens salés et échauffans sont des causes de la pulmonie, pag. 173. Alimens dont on doit faire usage dans la pulmonie, pag. 183. Ils doivent être pris en petite quantité à la fois dans la pulmonie, pag. 186. Les alimens trop peu solides conduisent à la fièvre nerveuse, pag. 204. Il est important de donner des alimens en petite quantité à la fois, mais répétés souvent dans la fièvre putride maligne, pag. 230. Les alimens sains sont des préservatifs de la fièvre maligne, pag. 237. Quels doivent être les alimens dans la petite-vérole, pag. 271. Avantage des alimens légers dans la première période de la petite-vérole, pag. 273. Alimens qui doivent accompagner l'usage du quinquina acidulé, prescrit dans la petite vérole, lorsqu'il survient des pétéchies, pag. 277. Quels doivent être les alimens dans la rougeole, pag. 316, 319. Il faut s'abstenir des alimens venteux après avoir éprouvé la fièvre bilieuse, pag. 327. Alimens qui conviennent dans l'érysipèle, pag. 334, 339; dans la frénésie, pag. 345; dans l'ophthalmie essentielle pag. 352; dans l'esquinancie inflammatoire, pag. 369; dans les maux de gorge gangréneux, pag. 381; dans le rhume, pag. 393; dans la coqueluche, pag. 414; dans l'inflammation de l'estomac, pag. 425; dans la diarrhée, ou cours de ventre, pag. 482, 488. Alimens répétés souvent aux femmes grosses, pour prévenir le vomissement, pag. 493, 498. Alimens qui conviennent aux malades attaqués de l'incontinence d'urine, pag. 506; dans la suppression et la rétention d'urine, pag. 515; dans la gravelle et la pierre, pag. 520.

Alimens prescrits dans le crachement de sang, Tom. III, pag. 26, 30; dans la dysenterie, pag. 46, 52; dans le flux hépatique, pag. 56; dans les maux de tête, pag. 68; dans la jaunisse, pag. 117; dans l'hydropisie, pag. 132, 141; dans le rhumatisme aigu, pag. 178; dans les écrouelles, pag 213; dans l'asthme, pag. 244; dans la constipation, pag. 273, 274. Les alimens gras, pris journellement, peuvent occasionner la perte de l'appétit, pag. 279. Quels doivent être les alimens dans les maladies de nerfs, pag. 298, 299, 308, 321, 337. Traitement du hoquet causé par les alimens venteux, pag. 355. Quels doivent être les ali-

tous les alkalis, celui qu'on préfère. On l'appelle encore *Sel alkali fixe de tartre*, ou simplement *Sel de tartre ;* de-là vient que ce nom est devenu presque synonyme avec celui de *Sel alkali.* (Voyez SEL DE TARTRE.)

ALKALI FIXE VÉGÉTAL. *(Carbonate de potasse.)* On donne ce nom à tous les alkalis fixes qu'on retire par la combustion des matières végetales quelconques, et qui n'ont pas les propriétés de l'alkali qui sert de base au sel marin, ou sel commun, auquel on donne le nom d'Alkali marin, d'Alkali minéral. Pour avoir l'alkali fixe végétal, il suffit de faire brûler des végétaux à l'air libre, de laisser ensuite consumer entièrement leur charbon en braise, et de les réduire en cendres ; après quoi, on lessive ces cendres avec de l'eau très-pure, jusqu'à ce que cette eau sorte insipide. On fait évaporer cette lessive jusqu'à siccité ; ce qui reste est le sel alkali fixe des plantes, qu'il est bon de faire calciner à un feu doux, et long-temps, pour le priver de toute eau surabondante. Ce sel bien pur, ressemble à une substance terreuse d'un beau blanc mat, sans aucune apparence ni forme cristalline régulière, sans odeur tant qu'il est sec, et ayant le goût de l'alkali fixe en général. (Voyez ALKALI.)

ALKALI DU SEL COMMUN, ou ALKALI MINÉRAL, ou ALKALI MARIN. *(Soude, ou Carbonate de soude.)* C'est une substance saline alkaline et fixe, qui sert de base à l'acide du sel commun, et qui forme avec lui le sel neutre naturel, connu sous le nom de *Sel marin*, ou *Sel commun*, ou *Sel de cuisine (muriate de soude).* On tire cet alkali par l'incinération des plantes maritimes, sur-tout de la SOUDE. (Voyez ce mot.)

ALKALI VOLATIL. *(Ammoniaque.)* On donne ce nom à des substances salines qu'on retire par la décomposition des matières animales, de quelques substances végétales, et par la putréfaction de toutes ces substances. Ces alkalis ont toutes les propriétés des autres alkalis, et jouissent en outre d'une très-grande volatilité, qu'ils doivent à une portion d'huile très-tenue, très-subtile et très-volatile, qui entre dans leur composition comme principe.

ALKALI VOLATIL FLUOR. *(Ammoniaque.)* Le C.[n] SAGE désigne sous ce nom, l'alkali volatil dégagé du sel ammoniac, *(muriate ammoniacal ou d'ammoniaque)* par trois parties de chaux éteinte; et il le nomme fluor, parce qu'il est toujours sous forme fluide.

B 4

Voici la manière de le préparer :

Prenez de *sel ammoniac* en poudre, demi-kilogramme (une livre);
de *chaux* éteinte à l'air, un kilogramme et demi (trois livres).

Mettez d'abord le sel ammoniac dans une cornue; mettez ensuite la chaux, et versez par-dessus une livre d'eau commune. Adaptez et lutez à la cornue un grand récipient ou ballon percé d'un petit trou, qu'on bouche avec une espèce de fausset composé de cire molle. On procède à la distillation au feu de réverbère. Dans le commencement de l'opération, on laisse le trou du ballon ouvert; mais sur la fin on peut le tenir fermé avec le bouchon de cire ou un emplâtre, parce qu'alors le dégagement de l'air n'est plus à craindre, et qu'il se ferait une trop grande évaporation en pure perte. Lorsque la distillation est finie, on verse l'esprit volatil, ou l'alkali volatil fluor *(ammoniaque)*, dans des flacons qui bouchent bien.

Cet alkali est très-fort, lorsqu'on n'a tiré qu'une livre du mélange que nous venons de prescrire. Il est limpide, très-pénétrant et des plus énergiques. (Voyez pour son usage et les modifications qu'il exige, Tom. IV, pag. 523, 524.)

Si on le mêle avec quelque huile essentielle, on en fait un savon liquide; c'est ainsi qu'on prépare l'EAU DE LUCE. (Voyez ce mot.)

L'alkali volatil fluor *(ammoniaque)*, prescrit Tom. III, pag. 49, note; 264, note; 328, 366, 367, 369, 370, 391, 444, 521, 540, 547, 551; Tom. IV, pag. 261, 384, 460, 463, 464, 467, 472; 478, 479, 480, 481, 482, 483, 485, 488, 496, 499, 502, 515, 523, 530.

ALLAITEMENT, action de donner à téter.

L'ordre de la nature est, que toutes les mères allaitent leurs enfans, Tom. I, pag. 3. Maladies qui seules exemptent d'allaiter, pag. 4, note. Les enfans des riches sont ceux qui souffrent le moins d'un allaitement étranger, pag. 5. Avantages importans qui résulteraient, si toutes les mères allaitaient elles-mêmes leurs enfans, pag. 7. La pulmonie symptomatique, n'est que rarement occasionnée par l'allaitement, Tom. II, pag. 199, note. Maladies dont l'allaitement est le vrai et le seul remède, *ib.*

L'allaitement est la voie par laquelle se communique le plus souvent la croûte laiteuse, pag. 273.

ALLELUYA, ou PAIN DE COUCOU. *Trifolium aceto-*

sum vulgare, C. Bauh. *Oxys* sive *Trifolium acidum*, *flore albo*, J. Bauh. *Oxys flore albo*, Turnefort. *Acetosella*, *Alleluya officinarum. Oxalis acetosella*, *scapo unifloro*, *foliis ternatis*, Linn. C'est-à-dire, *Trèfle-oseille vulgaire*, selon Gasp. Bauhin. *Alleluya* ou *Trèfle-oseille à fleur blanche*, selon Jean Bauhin. *Alleluya à fleur blanche*, selon Tournefort. *Petite oseille*, *Alleluya des boutiques. Alleluya petite oseille, dont la tige ne porte qu'une fleur, dont les feuilles sont rangées par trois*, selon Linné. Cette plante est de la première classe, section troisième, genre septième de Tournefort, et de la décandrie pentagynie de Linné.

Elle est rampante, faible; ses tiges sont d'un brun foncé; ses feuilles sont très-vertes, petites, formées en cœur bien caractérisé, et rangées par trois, comme celles du trèfle. Nous n'en dirons pas davantage sur les caractères de cette plante, très-facile à distinguer de toute autre : nous ajouterons seulement, que mâchée, elle a, à un très-haut degré, le goût acide de l'oseille, ce qui l'a fait nommer petite oseille. C'est de l'*Alleluya* qu'on tire le *Sel essentiel d'oseille* (*oxalate acidule de potasse*). Elle croît dans les bois, les forêts, les prés, les jardins, etc.; elle fleurit en été.

Prescrit, Tom. III, pag. 202.

ALOÈS, suc épaissi et concret, dont on trouve trois espèces chez les apothicaires : ils diffèrent par leur degré de pureté, et par les plantes dont ils sont tirés par incision, ou par expression.

Aloès caballin. On nomme ainsi l'espèce la moins estimée des aloès, parce qu'il n'est d'usage que pour les chevaux : il est pesant, compacte, noir, plein de terre et de sable, très-amer, d'un goût qui excite des nausées, puant, et qu'on doit laisser pour les animaux.

Aloès hépatique. La seconde espèce d'aloès porte ce nom, parce que sa couleur approche de celle du foie : il est opaque, d'un rouge plus obscur, d'une substance moins pure, d'un goût plus amer, plus astringent, et d'une odeur plus forte que l'*aloès succotrin*.

Aloès succotrin. L'espèce la plus estimée des *aloès* est appelée ainsi, parce qu'il vient de l'île Succotora, sur la mer Rouge. C'est le plus pur et le plus en usage : il est en masse un peu volumineuse, d'un roux tirant sur le rouge, ou jaunâtre; friable, à moins qu'il ne fasse chaud; alors il s'amollit, et n'est plus cassant : lorsqu'on le casse entre les doigts, ou de toute autre

manière, les petits morceaux sont d'un rouge brillant et transparent comme du verre; et si on le pile dans un mortier, il donne une poudre d'un jaune de cire, terne, excepté les petites particules qui n'ont pas été bien broyées, qui sont restées brillantes et rougeâtres: son goût est amer, astringent et aromatique; son odeur est forte et non désagréable.

L'*Aloès succotrin* se tire d'une plante appelée *Aloes Americana ananiæ folio, floribus suave rubentibus*, PLUK. C'est-à-dire, *Aloès d'Amérique, à feuilles d'ananas, dont les fleurs sont rouges et odorantes*, selon LÉONARD PLUKENET, dans sa *Phytographie*. Londres, 1661, 1692 et 1696, *in-fol.* L'*Aloès hépatique* se tire d'une plante appelée *Aloe vulgaris*, C. BAUH. C'est-à-dire, *Aloès commun*, selon C. BAUHIN. L'*Aloès caballin* est tiré de la même plante, selon GEOFFROI: il dit que ce n'est que la lie de l'*Aloès hépatique* séchée.

Prescrit Tom II, pag. 340, 453, note; Tom. III, pag. 102, 119, 277, 314, 375, 378, 403.

ALTÉRANT, épithète qu'on donne aux remèdes qui apportent un changement avantageux dans le sang et les humeurs, sans aucune évacuation apparente.

ALVÉOLE, nom que portent les cavités des deux mâchoires, dans lesquelles les racines des dents sont implantées.

ALUMINE. (Voyez ARGILE.)

ALUN, (*Sulfate d'alumine*), espèce de sel naturel, ou fait par l'art. Ce dernier est le seul dont on fasse actuellement usage en médecine, l'*Alun naturel* nous étant presque inconnu. Ce sel est formé d'une terre argileuse unie à l'acide vitriolique (*acide sulfurique*): il a une saveur styptique ou astringente.

On trouve chez les apothicaires deux espèces d'*Alun*: l'*Alun de roche*, et l'*Alun de plume*. Le premier porte ce nom, parce qu'on nous l'apporte en grosse masse, comme des cristaux de roche: il est transparent, et a assez l'apparence du sucre candi, lorsqu'il est réduit en petits morceaux. L'alun de plume n'est point transparent; il est mat, bleuâtre, composé de petits filamens soyeux, qu'on a comparés à de petites plumes: il ressemble beaucoup à la pierre nommée Amiante, que quelques auteurs nomment également Alun de plume, mais par erreur, puisque cette pierre n'est pas astringente, qu'elle ne se dissout pas dans l'eau, et qu'elle ne se fond pas au feu comme l'alun.

Prescrit Tom. II, pag. 503; Tom. III, pag. 40; Tom. IV, pag. 35, 36, 143, 225.

ALUN CALCINÉ ou BRULÉ. C'est l'ALUN (Voyez ce mot) dépouillé de phlegme par la distillation : c'est une substance très-légère, très-poreuse, qui est très-friable ; elle est de couleur blanche, assez belle dans le centre, mais cendrée à sa circonférence.

Prescrit Tom. III, pag. 11, 440; Tom. IV, pag. 51, 244, 281, 381.

ALUYNE. (Voyez ABSINTHE.)

AMANDES DOUCES. Tout le monde connaît ce fruit, que fournit un arbre commun dans nos provinces méridionales, et qu'on appelle Amandier doux: *Amygdalus dulcis*. Les amandes douces, dont on se sert pour faire de l'huile ou des émulsions, doivent être choisies sèches, mais fraiches, jaunes en dehors, unies, très-blanches en dedans, douces et agréables au goût, qui ne soient pas rances ni ridées.

Prescrites Tom. II, pag. 147; Tom. IV, pag. 266.

AMAUROSIS. C'est la même chose que *Goutte-sereine*. (Voyez GOUTTE-SEREINE.)

AMBRE, substance bitumineuse, dont on connaît plusieurs espèces. Il y en a de gris, de blanc, de noir et de jaune. Ce dernier s'appelle *Succin* ou *Karabé*.

AMBRE BLANC. Ce n'est, à proprement parler, qu'une variété de l'ambre gris, dont il diffère, en ce qu'il est d'une couleur blanchâtre, et qu'il n'en a, ni l'odeur, ni la vertu.

AMBRE GRIS, la plus précieuse des espèces d'ambres, est gras, léger, de couleur cendrée, parsemé de petites taches blanches, et comme marbré. Lorsqu'on le brûle, il répand une odeur très-agréable et très-pénétrante. Comme il est susceptible d'être sophistiqué lorsqu'il est mou, les marchands ne manquent pas de le mêler à de la poix, de la résine, de la cire, du storax, et autres drogues qui altèrent sa substance. Le moyen de n'être pas trompé, c'est de le percer avec une aiguille qu'on a fait chauffer : s'il est naturel et de bonne qualité, il en sort un suc gras et très-odoriférant ; ou d'en jeter un morceau sur des charbons ardens, et s'il est pur, il doit exhaler une odeur très-pénétrante et très-agréable.

Prescrit Tom. III, pag. 429, 431.

AMBRE JAUNE ou SUCCIN. (Voyez SUCCIN.)

AMBRE NOIR, appelé aussi *Ambré renardé*. Il diffère

des deux précédens, en ce que sa couleur est noirâtre, et quelquefois absolument noire : c'est l'espèce la moins bonne et la moins pure.

On ne sait encore rien de certain sur la nature de l'ambre. Le sentiment de GEOFFROI paraît être le plus suivi. Ce savant dit, que l'ambre est une substance bitumineuse qui se forme dans les entrailles de la terre, et coule ensuite dans la mer, où elle se condense. On trouve l'ambre sur les côtes de la mer des Indes, près des Moluques : on en trouve en Asie, sur les côtes d'Angleterre, d'Ecosse, de Norwège, etc.

AMERS. (Voyez PLANTES AMÈRES.)

AMERS STOMACHIQUES. Les plus usités de cette classe sont, le *Quinquina*, la *Rhubarbe*, la *Serpentaire de Virginie*, le *Gingembre*, le *Calamus aromaticus*, le *Galanga*, l'*Ecorce d'Orange*, de *Citron*, etc. ; l'*Absinthe*, la *Petite Centaurée*, la *Gentiane*, etc. (Voyez PLANTES AMÈRES.)

Prescrits, Tom. II, pag. 92, 100, 201, 409, 420, 488, 494, 498 ; Tom. III, pag. 52, 55, 70, 90, 102, 167, 280, 289, 302, 373, 393, 407; Tom. IV, pag. 135, 141.

AMIDON. On donne ce nom à une fécule mucilagineuse, tirée des graines farineuses, et privée, par le lavage, de toute matière extractive.

AMIDON DE POMMES DE TERRE. Pour obtenir cet amidon, on prend des *Pommes de terre* bien lavées et crues, qu'on réduit en pâte, au moyen d'une rape ou d'un moulin à rape fait exprès. On lave cette pâte dans une grande quantité d'eau, que l'on agite fortement. On verse le mélange sur un tamis de crin, placé au-dessus d'un vase assez grand pour recevoir toute l'eau qui s'écoulera. On laisse reposer cette eau ; l'*amidon* se précipitera au fond. On délayera de nouveau, et plusieurs fois de suite, jusqu'à ce que l'eau de lavage sorte absolument sans couleur. On laissera sécher l'*amidon*, et on le conservera pour l'usage. (Voyez SAGOU.)

AMMONIAQUE. (Voyez ALKALI VOLATIL, ALKALI VOLATIL FLUOR, ESPRIT VOLATIL DE SEL AMMONIAC.)

AMNIOS, nom que porte la membrane qui enveloppe immédiatement le fœtus dans la matrice, et qui est la plus intérieure : elle est contiguë au chorion ; elle fait partie de l'arrière-faix, et sort après l'accouchement avec le placenta et le chorion.

AMOME, ou AMOMUM. On donne ce nom à un fruit

qui est en grappe, composé au plus de dix à douze grains, ou follicules membraneuses, fibreuses, faciles à rompre, serrées les unes près des autres, sans pédicules, qui naissent du même sarment, lequel est ligneux, fibreux, cylindrique, de la longueur d'un pouce, odorant, âcre, garni de feuilles entassées, soit petites et disposées en écailles à la partie où ce sarment ne porte point de follicules, soit de six feuilles plus longues, qui environnent chaque follicule, comme si elles en étaient le calice. Trois de ces longues feuilles sont de la longueur d'un demi-pouce, et les trois autres sont un peu plus courtes. Elles sont toutes minces, fibreuses, âcres, odorantes, souvent retirées à leur sommet, rarement entières, de sorte qu'à peine s'étendent-elles au-delà des grains de l'*amome;* ce qui arrive probablement, parce qu'elles se froissent mutuellement, et se brisent à leurs extrémités dans le transport.

La grosseur et la figure des grains d'*amome*, sont semblables à celles d'un grain de raisin. Ils ont une petite tête, ou plutôt un petit mamelon à leur pointe, et à leur extérieur des filets très-minces ou des nervures, comme des lignes dans toute leur longueur. Ils ont encore trois petits sillons et autant de petites côtes, qui répondent aux trois rangs de graines qui remplissent l'intérieur des follicules, et qui sont chacun séparé par une cloison membraneuse; chaque rang contient beaucoup de graines anguleuses, enveloppées d'une membrane mince si étroitement, que ces trois rangs ne paraissent former que trois graines alongées.

La couleur du bois et des grappes est la même. Dans les uns, elle est pâle; dans les autres, blanche; et dans d'autres, roussâtre. Mais on remarque très-souvent, que dans les follicules blanches, les graines sont ordinairement avortées, et que dans les follicules roussâtres, elles sont plus solides et plus parfaites. Ces graines sont d'un roux foncé en dehors, et blanches en dedans. Elles sont solides, mais plus faciles à rompre que celles du *cardamome*. Les grappes ont une odeur vive, qui approche de celle de la lavande ordinaire, cependant plus douce; et les grains, séparés de leurs follicules, ont une odeur plus forte et plus âcre, et qui approche, en quelque façon, de celle du camphre. On n'a rien de certain sur la plante qui fournit l'*amome;* personne ne l'a décrite. Les fruits entrent dans la BÉNÉDICTE LAXATIVE. (Voyez ce mot.)

expérimenté. Il n'y a que lui qui puisse entreprendre de la guérir.

ANGÉLIQUE *de Bohême* ou *des jardins*, nommée aussi ARCHANGÉLIQUE. *Angelica sativa*, C. BAUH. et J. BAUH. *Imperatoria sativa*, TURNEF. *Archangelica quorumdam*. C'est-à-dire, *Angélique cultivée*, selon CASP. et J. BAUHIN. *Impératoire cultivée*, selon TOURNEFORT, classe septième, section deuxième, genre quatrième. *Archangélique*, selon quelques auteurs.

Nous ne décrirons pas les caractères de cette plante très-connue, étant cultivée dans presque tous nos jardins, et sur-tout par l'odeur musquée, très-aromatique et très-agréable de ses feuilles et de sa racine. Il n'est d'ailleurs personne qui n'ait une idée plus ou moins complète de la saveur de cette plante, soit pour en avoir mangé en confitures sèches qui nous viennent de Niort, soit pour avoir bu d'un ratafia qui porte son nom. Il est impossible qu'on se laisse tromper, si on prend la peine, soit de flairer, soit de goûter celle qu'on achètera chez les apothicaires. Nos prés, nos haies fournissent une espèce d'angélique, appelée sauvage. L'angélique de Bohême est un bon amer stomachique, qu'on mange volontiers confite, et qui convient sur-tout aux personnes venteuses.

Prescrite Tom. I, pag. 224.

ANGINE : c'est la même chose qu'*Inflammation de la gorge*, ou *Esquinancie*. (Voyez INFLAMMATION DE LA GORGE.)

ANIMAL, *Animaux*. On donne ce nom à tout corps organisé, et doué de vie et d'un mouvement volontaire. Ainsi l'homme, les quadrupèdes, les oiseaux, les poissons, les insectes, etc., sont tous des animaux, qui forment entr'eux ce qu'on entend par le *Règne animal*.

Il faut rejeter la viande qui vient d'animaux tués d'eux-mêmes, ou qu'on a tués parce qu'ils étaient malades, Tom. I, pag. 160. Animaux dont il ne faut pas manger, 161. Maladies occasionnées par une trop grande quantité de nourriture animale, pag. 163. Les substances animales gardées trop long-temps, sont des causes de fièvres putrides et malignes, Tom. II, pag. 220.

ANIMAL, *Animale*, adjectif, ou épithète qu'on donne à tout ce qui concerne l'animal. Ainsi on dit, *Facultés animales*, *Fonctions animales*, etc.

ANIMAUX VENIMEUX, (*de l'empoisonnement causé par les*) Tom. III, pag. 510 — 549.

ANNEAUX DES MUSCLES DU BAS-VENTRE : nom qu'on donne à l'écartement des fibres du muscle oblique externe, de chaque côté, vers sa partie inférieure, pour le passage du cordon spermatique dans les hommes, et du ligament rond dans les femmes. L'intestin, l'épiploon et le péritoine s'engagent quelquefois dans l'un ou l'autre de ces anneaux, et forment des descentes ou hernies inguinales. (Voyez Tom. IV, pag. 429.)

ANNEAUX SOLIDES ET FLEXIBLES. Instrumens propres à extraire les corps arrêtés dans le gosier. Manière de les préparer et de les introduire, Tom. IV, pag. 444.

ANODYN, épithète qu'on donne aux remèdes qui calment et adoucissent les douleurs.

ANOMAL, *Anomale*, inégal, irrégulier, qui ne suit point la règle ordinaire : épithète qu'on donne aux maladies, et sur-tout aux douleurs qui ne suivent point un cours régulier dans leurs périodes.

ANTAGONISTE, épithète qu'on donne à certains muscles qui agissent dans une direction contraire à d'autres : par exemple, les MUSCLES FLÉCHISSEURS et les MUSCLES EXTENSEURS du bras, de la cuisse, etc., sont antagonistes, parce que les uns raccourcissent le membre, et que les autres l'étendent : tels sont encore les muscles ABDUCTEURS et ADDUCTEURS. (Voyez ces mots.)

ANTHELMINTIQUE, épithète qu'on donne aux remèdes qui ont la propriété de chasser les *vers ;* c'est la même chose que VERMIFUGES. (Voyez ce mot.)

ANTIDOTE, épithète qu'on donne aux remèdes qu'on suppose être capables de résister à l'action des poisons, des venins, même de la peste ; mais il en est des antidotes comme des ALEXIPHARMAQUES. (Voyez ce mot.)

ANTIÉMÉTIQUE DE RIVIÈRE.

Prenez de *sel d'absinte*, douze décigrammes (vingt-quatre grains) ;
de *suc de citron*, une cuillerée.

Mêlez, et donnez sur-le-champ au malade, parce qu'il faut qu'il avale ce remède dans le moment de l'EFFERVESCENCE. (Voyez ce mot.)

Prescrit, Tom. II, pag. 497, 498.

ANTIMOINE, (*Régule d'antimoine.*) C'est un demi-métal composé de soufre et de régule. (Voyez le *Dictionnaire de Chimie*, pour connaître plus particulièrement cette substance et ses préparations.) Les préparations d'*antimoine* les plus usitées en médecine, sont, le TARTRE STIBIÉ (*tartrite de potasse*

tasse antimonié), ou l'ÉMÉTIQUE proprement dit; le KERMÈS MINÉRAL *(oxide d'antimoine sulfuré rouge)*; l'ANTIMOINE DIAPHORÉTIQUE, ou DIAPHORÉTIQUE MINÉRAL *(oxide d'antimoine blanc par le nitre)*; les FLEURS D'ANTIMOINE *(oxide d'antimoine blanc sublimé)*; le BEURRE D'ANTIMOINE *(muriate d'antimoine sublimé)*, etc. (Voyez tous ces mots.)

Prescrit, Tom. III, pag. 234, 348.

ANTIMOINE DIAPHORÉTIQUE. *(Oxide d'antimoine blanc par le nitre.)*

Pour obtenir cette préparation d'antimoine, on mèle exactement de l'*antimoine* réduit en poudre, avec trois fois son poids de nitre. On jette ce mélange par cuillerée dans un creuset rougi au feu. On ôte du feu le creuset, et on lave à plusieurs reprises cette matière dans de l'eau renouvelée, afin d'en dissoudre et emporter toutes les parties salines. *(Pharmacopée de Londres.)*

ANTIPÉRISTALTIQUE, mouvement des intestins, qui se fait de bas en haut: il est opposé au mouvement PÉRISTALTIQUE. (Voyez ce mot.)

ANTIPHLOGISTIQUE, épithète qu'on donne aux remèdes propres à combattre les effets de l'inflammation, et l'inflammation elle-même.

ANTIPHLOGISTIQUE (*Méthode*) de traiter la *Colique nerveuse*, Tom. II, pag. 450.

ANTIPUTRIDE, épithète qu'on donne aux remèdes contre la putridité ou pourriture des humeurs.

Prescrits, Tom. II, pag. 234; Tom. III, pag. 58.

ANTISCORBUTIQUE, nom que portent les remèdes propres à guérir le SCORBUT. (Voyez cette maladie.)

Les fruits bien mûrs sont d'excellens antiscorbutiques, Tom. III, pag. 205.

ANTISCORBUTIQUES ACIDES. Quels sont les remèdes qui portent ce nom, Tom. III, pag. 202. Attention qu'exige l'administration de cette espèce d'antiscorbutiques, *ibid.*

ANTISCORBUTIQUES ACRES. Remèdes qui doivent porter ce nom, Tom. III, pag. 202. Prudence avec laquelle il faut administrer les antiscorbutiques âcres, *ibid.* Cas où l'on associe, avec succès, aux pilules mercurielles communes, les antiscorbutiques de l'une ou l'autre espèce, Tom. IV, pag. 69.

ANTISEPTIQUE, épithète qu'on donne aux re-

mèdes qui s'opposent ou préviennent la putréfaction des humeurs, la gangrène, etc.

Prescrits, Tom. II, pag. 324, 381; Tom. III, pag. 335; Tom. IV, pag. 385.

ANTISPASMODIQUE. On donne cette épithète aux remèdes propres à appaiser les convulsions, les mouvemens convulsifs, et la disposition des parties aux convulsions; disposition qu'on appelle particulièrement Spasme.

Prescrits, Tom. II, pag. 485, 495; Tom. III, pag. 251, 356, 394, 414, 518, 519, 532, 536, 559; Tom. IV, pag. 203, 204, 319.

ANTIVÉNÉRIEN, épithète par laquelle on désigne les remèdes qu'on emploie contre la *Maladie vénérienne.*

ANUS; c'est le nom qu'on donne à l'orifice de l'intestin rectum, par lequel se déchargent les excrémens hors du corps.

ANUS, (de la CHUTE de l') Tom. IV, pag 237—240.

ANXIÉTÉ, terme dont se servent les Médecins, pour exprimer cette inquiétude intérieure et cruelle, qui oblige le malade à s'agiter sans cesse, à changer à chaque instant de position, et dont le siége parait être dans les régions épigastrique et précordiale. L'anxiété est un symptôme familier à un grand nombre de maladies, sur-tout de maladies aiguës. On l'éprouve cependant dans de simples indigestions: elle n'est pas alors à craindre; elle cesse dès que l'estomac est débarrassé, soit par les secours de l'art, soit par ceux de la nature: elle est plus dangereuse dans les maladies vermineuses, dans celles causées par des poisons introduits dans l'estomac, ou par des amas de matière bilieuse; mais elle est redoutable et d'un très-mauvais présage à la fin des maladies graves, et elle annonce ordinairement une mort prochaine, sur-tout lorsqu'elle est accompagnée d'un pouls très-petit, très-faible; du froid permanent des extrémités, de sueurs froides, d'une faiblesse excessive, d'insensibilité, etc.

AORTE, ou ARTÈRE-AORTE, ou GRANDE ARTÈRE, nom que porte le gros vaisseau sanguin qui s'élève directement du ventricule gauche du cœur, et de-là se partage dans toutes les parties du corps. On lui donne le nom de grande *artère*, parce qu'elle est le tronc duquel sortent les autres artères comme de leur source, et le grand conduit ou canal par où le sang est porté dans tout le corps.

APATHIE. On entend en médecine, par ce mot, une insensibilité, une privation de tout sentiment, soit de douleur, soit de plaisir.

APÉRITIF. On donne cette épithète aux remèdes qui, considérés relativement aux parties solides du corps humain, rendent le cours des liqueurs plus libre dans les vaisseaux qui les renferment, en détruisant les obstacles qui s'y opposent, par les oscillations qu'ils y excitent. Ce sont des médicamens qui enlèvent les obstructions et atténuent les humeurs, et qui, les ayant atténuées, les évacuent ordinairement par les urines.

APHTHES, petits ulcères superficiels qui se manifestent sur les lèvres, les gencives, le palais, la langue, le gosier, la luette, et quelquefois dans l'estomac et dans les intestins. Cette maladie est familière aux enfans; les vieillards y sont encore sujets : mais lorsqu'on les aperçoit chez les adultes, ils annoncent pour l'ordinaire une maladie de mauvais caractère.

APHTHES (des) chez les enfans, Tom. IV, pag. 240—247.

APHTHES SYMPTOMATIQUES, (des) Tom. IV, pag. 247.

APODELDOCH. Ce mot est ainsi écrit en anglais. Mais voyez OPPODELDOCH, orthographe adoptée par le C.en BAUMÉ.

APONÉVROSE. On entend par ce mot la partie tendineuse d'un muscle, qui, au lieu d'être ramassée en rond, comme les tendons ordinaires, est étendue en forme de membrane.

APONÉVROTIQUE, se dit de tout ce qui a rapport à l'aponévrose.

APOPLECTIQUE, épithète qu'on donne à ceux qui sont attaqués d'apoplexie, aux symptômes qui accompagnent l'apoplexie, et à certains remèdes propres à combattre cette maladie.

APOPLEXIE EN GÉNÉRAL, (de l') Tom. III, pag. 255 — 261.

En quoi diffère l'apoplexie de l'accès hystérique, pag. 387.

APOPLEXIE SANGUINE, (de l') ou COUP DE SANG, Tom. III, pag. 261 — 266.

La paralysie universelle doit être traitée comme l'apoplexie sanguine. Pourquoi? pag. 320. L'empoisonnement occasionné par l'opium pris à trop forte dose, est une véritable apoplexie, pag. 550.

ARÉOLE, est le nom que porte le cercle coloré qui entoure le MAMELON. (Voyez ce mot.)

ARGENT, métal parfait, blanc quand il est travaillé, fin, pur, ductile, qui se fixe au feu comme l'or, et n'en diffère que par le poids et la couleur. On l'appelle aussi *Lune*.

Les ustensiles d'argent, servant à la cuisine, doivent être sans ornemens, à cause de la soudure que ces ornemens exigent, Tom. III, pag. 495.

ARGILE. (*Alumine.*) On donne ce nom à toute terre pesante, compacte et grasse : elle a de la tenacité et de la ductilité, lorsqu'elle est humectée ; mais elle devient dure en séchant, et ce changement de consistance n'en désunit point les parties. Aussi fait-on, avec cette espèce de terre, des vases de toutes sortes ; des tuiles, des briques, des carreaux, etc. Il y a des argiles de toute couleur, de blanches, de jaunes, de grises, de rouges, etc. Les caractères particuliers de l'argile sont, 1.° d'être essentiellement délayable dans l'eau, ce qui fait qu'elle est plus ou moins mélangée de matières hétérogènes ; 2.° de ne faire, lorsqu'elle est en masse, aucune effervescence sensible avec les acides, quoiqu'elle soit très-susceptible d'être dissoute par ces mêmes acides ; 3.° de se durcir au feu, etc.

ARGILEUX, nom qu'on donne aux substances terreuses qui tiennent de l'ARGILE. (Voyez ce mot.)

ARMÉES, (de quelle importance est la propreté dans les) Tom. I, pag. 280.

AROMATE, nom générique sous lequel on comprend tous les végétaux pourvus d'une huile et d'un sel âcre, qui, par leur union, forment une substance savonneuse, principe de l'odeur et du goût âcre et échauffant qu'on y découvre : tels sont le *Poivre*, le *Girofle*, la *Canelle*, la *Muscade*, le *Gingembre*, etc.

AROMATIQUE : épithète qu'on donne à tout ce qui est odorant et âcre, soit épices, soit herbes, fleurs, semences, graines ou racines. On appelle herbes aromatiques, les herbes fines qui sentent fort, comme le *Thym*, la *Lavande*, le *Romarin*, la *Marjolaine*, etc. On donne encore le nom d'aromatiques à certaines gommes, telles que le *Benjoin*, la *Myrrhe*, l'*Encens*, l'*Ambre gris*, etc. ; à certains baumes, tels que ceux du *Pérou*, de *Giléad*, etc.

Les aromatiques prescrits, Tom. II, pag. 105, 115, 495 ; Tom. III, pag. 141, 356, 378.

comme elles sont très-superficielles, leur battement est souvent sensible, même à la vue.

Saignée des artères temporales, prescrite, Tom. II, pag. 345. Par qui elle peut et doit être faite, pag. 346.

ARTICHAUT. Tout le monde connait ce légume, dont on fait tant d'usage en aliment. Nous donnerons seulement les phrases par lesquelles il est caractérisé en botanique. *Cinara hortensis, foliis non aculeatis*, CASP. BAUH. et TURNEF. *Carduus sive Scolymus sativus, non spinosus*, J. BAUH. *Cinara Dodon.* C'est-à-dire, *Artichaut des jardins, à feuilles sans épines*, selon CASP. BAUHIN et TOURNEFORT. *Chardon*, ou *Chardonnette cultivée, sans épines*, selon J. BAUHIN. *Artichaut de Dodoneus.*

Prescrit, Tom. II, page 520.

ARTICLE, jointure, articulation : assemblage de deux ou plusieurs os, pour le mouvement des uns et des autres. Ainsi on dit, l'article du genou, du bras, etc. Il se dit également de l'union de deux os qui n'ont pas de mouvement.

ARTICULAIRE, épithète qu'on donne aux membranes, aux capsules qui enveloppent l'articulation, ou qui appartiennent à l'ARTICULATION. (Voyez ce mot.)

ARTICULATION, se dit de la manière dont les os sont naturellement assemblés les uns avec les autres, pour servir aux usages auxquels ils sont destinés ; soit que les pièces articulées aient du mouvement, soit qu'elles n'en aient point.

ARTISANS (Manière dont les) se comportent dans le choix des nourrices, Tome I, page 5, note.

ARTISANS, (des) Tom. I, pages 121 — 133.

ARTS MÉCHANIQUES, (Les gens riches et les hommes sédentaires doivent s'appliquer de temps en temps aux) Tom. I, pag. 238.

ASARUM, ou ASARET. (Voyez CABARET.)

ASCARIDES, espèces de vers auxquels l'homme est exposé. (Voyez VERS ASCARIDES.)

ASCITE, (de l') ou HYDROPISIE DU BAS-VENTRE, Tom. III, pag. 125 — 131.

ASPERGE. *Asparagus sativa*, C. BAUH. *Asparagus hortensis et pratensis*, J. BAUH. *Asparagus sativus*, GER. *Asparagus officinalis*, LINN. C'est-à-dire, *Asperge cultivée*, selon GASP. BAUHIN. *Asperge des jardins et des prés*, selon JEAN BAUHIN. *Asperge cultivée*, selon JEAN GÉRARD. *Asperge des boutiques*,

personnes attaquées de la maladie appelée *Asthme*.

ASTHME, (Les gens livrés à boire jusqu'à l'ivresse, sont sujets à l') Tom. I, pag. 272. Le flux hémorrhoïdal est très-utile dans l'asthme, Tom. III, pag. 16.

ASTHME DES ENFANS. (Voyez CROUP.)

ASTHME HUMIDE, Tom. III, pag. 241.

ASTHME HUMORAL, *Id. ibid.*

ASTHME NERVEUX, *Id. ibid.*

ASTHME SEC, *Id. ibid.*

ASTHMES, (des diverses espèces d') Tom. III, pag 240 — 254.

ASTRINGENS, épithète qu'on donne aux remèdes qui ont la vertu de resserrer, de froncer les fibres; de rendre les pores plus petits; d'arrêter par conséquent les hémorrhagies, les cours de ventre, les écoulemens excessifs et contre nature; de remédier à l'atonie et au relâchement des différentes parties dont le corps de l'homme est composé.

Il ne faut administrer les astringens qu'avec réserve, dans les cours de ventre, la diarrhée et le dévoiement, Tom. II, pag. 468; prescrits, pag. 502, 506; Tom. III, pag. 18. Il ne faut pas se hâter de prescrire les remèdes astringens dans le crachement de sang, pag. 27; dans le vomissement de sang, pag. 33; dans le pissement de sang, pag. 40. Ils sont indiqués dans la lienterie et le flux cœliaque, pag. 60.

Les astringens prescrits en injection dans la gonorrhée virulente, Tom. IV, pag. 14. Recette d'une injection astringente, pag. 15 note, et pag. 32; d'un bol astringent purgatif, pag. *ibid.* Quels sont les astringens les plus forts, les plus actifs, pag. 35, 36. Les astringens ne peuvent être donnés dans le cours de ventre et le dévoiement, qu'on n'ait fait précéder les purgatifs, pag. 265.

ATMOSPHÈRE, nom qu'on donne à l'air qui environne la terre, c'est-à-dire, à ce fluide rare et élastique dont la terre est couverte par-tout à une hauteur considérable. Cependant il y en a qui ne donnent le nom d'atmosphère qu'à la partie de l'air proche de la terre, qui en reçoit les vapeurs et les exhalaisons, et qui rompt sensiblement les rayons de la lumière. L'espace qui est au-dessus de cet air grossier, quoiqu'il ne soit peut-être pas entièrement vide d'air, est supposé rempli par une matière plus subtile, qu'on appelle *Ether*.

ATMOSPHÈRE, (des variations de l') Tom. I, pag. 345 — 346.

ATONIE, affaiblissement du ton des fibres musculeuses ou nerveuses; relâchement des fibres et des vaisseaux du corps; perte du ressort dans les solides, etc.

ATRABILAIRE, qui est de la nature de la bile noire ou de l'atrabile. Il se dit aussi des mélancoliques, et de ceux qui sont d'un tempérament où la bile noire domine.

ATRABILE, bile noire, caractère que prend la bile par le séjour qu'elle fait dans ses couloirs. (Voyez MALADIE NOIRE.)

ATROPHIE, amaigrissement et consomption de tout le corps, et plus souvent de quelques-uns de ses membres. On voit qu'elle est universelle ou partielle. Dans la première, tout le corps ne prend pas de nourriture, et tombe dans une extrême maigreur; c'est ce qu'on appelle proprement *Atrophie*: elle est une compagne inséparable de la fièvre hectique, de la phthisie, du tabès, de la chartre, etc. Le marasme est le dernier degré de l'atrophie. L'atrophie est rarement maladie essentielle, et plus rarement encore cause d'une autre maladie, excepté chez les jeunes gens livrés aux femmes et à la malheureuse habitude de la masturbation, qui les conduit ordinairement à la consomption, de-là à la mort.

ATTAQUE, espèce d'ACCÈS. (Voyez ce mot.) Attaque se dit particulièrement de la goutte, de l'apoplexie, de la paralysie, de la folie, etc.

ATTELLES: ce sont des morceaux de bois minces, ou d'écorce d'arbre, ou de carton, ou des lames de fer-blanc, etc., légères, fermes, mais un peu flexibles, qu'on applique avec les bandes et les compresses sur les parties fracturées ou luxées, pour maintenir les os dans leur situation naturelle, après qu'ils ont été réduits: on les attache avec des rubans. (Voyez FRACTURE, LUXATION, etc.; et Tom. IV, pag. 422.)

ATTOUCHEMENT DU ROI. (Voyez TOUCHER DU ROI DANS LES ÉCROUELLES.)

AUBERGES (Les voyageurs trouvent souvent dans les) des lits humides, Tom. I, pag. 350. Coutume meurtrière des auberges, relativement au linge, aux lits, etc., pag. 351.

AVEUGLEMENT: c'est la même chose que *Goutte-sereine*. (Voyez GOUTTE-SEREINE.)

AVEUGLES (Il est possible de rendre les) utiles à la société, Tom. III, pag. 409. Exemples, *ibid.*, note.

AUNÉE, ou ENULE CAMPANE. *Helenium vulgare*, C. BAUH. *Helenium* sive *Enula Campana*, J. BAUH. *Aster-*

omnium maximus, Helenium dictus, TURNEF. *Inula Helenium, foliis amplexicaulibus, ovatis rugosis, subtus tomentosis, calycum squamis ovatis*, LINN. C'est-à-dire, *Aunée vulgaire*, selon GASP. BAUHIN. *Aunée ou Enule-Campane*, selon JEAN BAUHIN. *Le plus grand des Asters, appelé Aunée*, selon TOURNEFORT. *Enule-Aunée à feuilles qui embrassent la tige, ovales, rudes, velues en dessous, et dont le calice est couvert d'écailles ovales*, selon LINNÉ.

Cette plante est des plus volumineuses : ses feuilles, qui sortent la plupart de terre, ont trois à quatre pieds de hauteur : elles sont larges en proportion, et sont en cœur. Les fleurs sont grandes, jaunes, et à l'extrémité de la tige. Sa racine, la partie de cette plante le plus en usage, est grande, contournée, noire en dehors, blanche en dedans, amère et piquante. Elle croît dans les lieux humides, et fleurit en été.

Prescrite, Tom. II, pag. 114, note; Tom. III, pag. 453.

AVOINE. Tout le monde connaît le grain de cette plante, que les botanistes appellent *Avena vulgaris* seu *alba*, C. BAUH. et TURNEF. *Avena alba*, J. BAUH. *Avena Dodon. Avena sativa*, LINN. C'est-à-dire, *Avoine vulgaire*, ou *blanche*, selon CASP. BAUHIN et TOURNEFORT. *Avoine blanche*, selon JEAN BAUHIN. *Avoine de Dodoneus. Avoine cultivée*, selon LINNÉ. Cette plante est de la quinzième classe, troisième section, cinquième genre de TOURNEFORT; de la triandrie digynie de LINNÉ; de la famille des graminées d'ADANSON.

Prescrite, Tom. II, pag. 121, 147, 425, 476, 477; Tom. IV, pag. 239, 246.

AVORTEMENT, FAUSSE-COUCHE. On donne ce nom à la sortie prématurée de l'enfant hors de la matrice, avant le terme marqué par la nature. Cependant ce nom ne convient, à strictement parler, qu'à la sortie de l'enfant qui a lieu avant le septième mois, parce que, jusqu'à cette époque, les enfans sortent morts, ou périssent peu de temps après leur naissance. Mais comme à sept mois et par-delà, on a plusieurs exemples de fœtus qui, non-seulement ont survécu, mais même sont parvenus à une assez grande vieillesse, on n'appelle plus ces accouchemens, Avortemens, mais seulement prématurés.

La tumeur du ventre causée par la rétention des règles dans les pâles couleurs, est quelquefois suivie d'une évacuation subite et abondante, qu'on a prise pour une

en forme de tuyaux partagés en cinq parties à leur sommet, séparés par des feuilles pliées en gouttières, et renfermés dans un calice commun, écailleux et presque rond. Chaque fleuron est porté sur un embryon qui devient une graine oblongue rayée, brune et sans aigrettes. Les fleurs de cette plante sont plus grandes que celles de l'aurone mâle et de l'absinthe, ce qui peut servir à l'en distinguer, de même que le port extérieur de la plante entière. Elle vient naturellement en Italie et en Provence; on la cultive dans les jardins.

Les semences de l'aurone femelle ou santoline sont vermifuges; le C.en BAGARD, grand praticien de Nancy, intendant du jardin de botanique, la préférait au *semen contra* : aussi, disent les auteurs des *Essais de Matière médicale indigène*, cités Tom. II, pag. 101, note, en faisait-il cultiver une quantité considérable, uniquement pour en retirer la graine, qu'il employait comme vermifuge puissant, aux mêmes doses que le *semen contra*.

AUSTÈRE, espèce de saveur qui ne diffère de l'*Acerbe* que par son excès. (Voyez ACERBE.)

AXONGE : c'est proprement de la graisse condensée, ramassée dans les follicules adipeuses; mais on donne ce nom particulièrement au vieux saindoux, ou à du vieux lard, ou du suif de tel autre animal que ce soit. (Voyez SAINDOUX.)

BAGUENAUDIER, ou FAUX SÉNÉ, ou COLUTIER. *Colutea arborescens*, LINN. C'est-à-dire, *Colutier arbrisseau*, selon LINNÉ.

Le *baguenaudier*, surnommé par BOERHAAVE, *Séné d'Europe*, est un arbrisseau d'une hauteur médiocre, dont les fleurs sont jaunes et légumineuses, et auxquelles il succède une gousse semblable aux siliques du séné, qu'on nomme follicules. Ses feuilles sont ovales, et opposées sur une même tige. Cet arbrisseau croît naturellement en Italie, en Languedoc, en Provence, et autres lieux de la France. Il vient facilement dans nos jardins. Il n'en est pas qu'il soit plus aisé de mul-

tiplier, ni qui donne des feuilles en plus grande abondance. Il fleurit au mois de floréal, et c'est en vendémiaire qu'il faut cueillir les feuilles; on les fait sécher pour les employer. Elles peuvent remplacer le séné exotique, suivant le rapport du même BOERHAAVE, de GESNER, de BARTHOLIN, de GARIDEL et de LINNÉ.

« Le suffrage de ces savans, disent les auteurs des *Essais de Matière médicale indigène*, cités Tom. II, pag. 101, note 9, « était fait pour autoriser nos essais; « et sur leur parole, nous n'avons pas hésité d'administrer ce purgatif à quelques pauvres de la campagne, dont plusieurs étaient attaqués de fièvres intermittentes et d'un commencement de cachexie, « qui exigent une certaine modération dans l'usage « des évacuans qui leur étaient nécessaires. Voici la « formule dont nous nous sommes servi:

« Prenez des feuilles de *baguenaudier*, depuis un demi-hectogramme jusqu'à un hectogramme (depuis une « once et demie jusqu'à trois onces), selon la force « du sujet;

« De *réglisse* effilée et concassée, un bâton;

« De feuilles de *scrophulaire*, } de chaque
« De semences d'*anis* et de *coriandre*, } une pincée.

« Faites infuser le tout pendant la nuit sur des « cendres chaudes, dans une cafetière de terre, avec « un litre (une pinte) d'eau de fontaine. Le lendemain, faites subir une très-légère ébullition. Passez, « pour une tisane purgative, dont on prendra trois « verres chaque matin, pendant deux jours de suite, « laissant entre chaque dose trois heures d'intervalle, « et observant d'avaler un bouillon de veau entre chacune « des verrées.

« Il ne faut pas faire une ébullition considérable; « sans cela, ces feuilles perdraient leurs vertus purgatives. L'infusion est préférable. L'expression trop « forte mêle trop de parties grossières et résineuses, « propres à donner de violentes coliques: c'est ce qui « arrive au véritable séné.

« Cette purgation a été suivie assez constamment « de sept à huit évacuations assez copieuses, et qui « n'ont point fatigué les malades. Nous avons quelquefois réduit cette purgation à plus petite dose; mais « son effet n'a pas été aussi marqué qu'en tisane purgative, et nous présumons que la gomme dont cette

« plante abonde, demande à être étendue dans une « assez grande quantité de véhicule.

« Si l'on fume en guise de tabac les feuilles sèches « de *baguenaudier*, elles purgent très-bien le cerveau, « et aiguisent singulièrement les sens. Nous en avons fait « l'épreuve sur un domestique âgé de soixante ans, « à qui il restait, à la suite d'une apoplexie séreuse, « des pesanteurs de tête et des étourdissemens fréquens. « Cette fumigation a évacué beaucoup d'humeur « épaisse, par tous les couloirs excrétoires de la « bouche et de la membrane pituitaire; et les fonc- « tions animales ont paru se faire avec plus de faci- « lité; et même se soutenir assez bien.

« Dix sujets de différens âges, sexes et tempéra- « mens, ont usé avec succès de notre tisane purgative; « et nous espérons que nos expériences, confirmées par « celles des savans qui doivent les répéter, contribue- « ront à démontrer que c'est sans connaissance de « cause qu'un auteur moderne a décidé que les feuilles « du *baguenaudier* ne sont point purgatives. »

BAIE, fruit mou, charnu, succulent, qui renferme des pepins ou des noyaux : tels sont les fruits du laurier, du myrte, du genevrier, etc. Lorsque de pareils fruits sont disposés en grappe, on leur donne le nom de Grains, au lieu de celui de *Baie* : ainsi on dit, un grain de *raisin*, un grain de *sureau*.

BAIN. Comme tout le monde sait ce qu'on entend par bain, nous dirons seulement qu'il y en a de trois espèces; le *bain entier*, le *demi-bain*, et le *bain partiel*. Le bain entier, qui est chaud ou froid, se prend en se plongeant tout entier dans l'eau; le demi-bain, en ne s'y mettant que jusqu'au nombril; (Voyez DEMI-BAIN.) le bain partiel, en ne plongeant qu'une ou plusieurs parties dans l'eau. Lorsque ce sont les jambes et les pieds qu'on met dans l'eau, on appelle ce bain *Pédiluve*.

Les bains entiers, froids, tièdes ou chauds, ne doivent point être pris sans précautions. Quoique nous ayons eu soin d'indiquer ces précautions dans le cours de cet Ouvrage, toutes les fois que cela nous a paru nécessaire, nous allons placer ici quelques-unes des réflexions que le D.r BUCHAN a consignées dans sa dixième édition, et dont il a fait un chapitre à part, mais que nous ne donnons pas en entier, parce que le *bain froid*, dont il est sur-tout question dans ce chapitre,

n'est pas à beaucoup près d'un usage aussi universel en France qu'en Angleterre.

On est porté à croire que l'eau par elle-même, employée extérieurement, est incapable de nuire, et qu'on peut s'y plonger impunément en tout temps, et comme on le juge à propos. C'est une grande erreur. On a vu des bains froids occasionner la *paralysie* et l'*apoplexie* par la simple immersion; on a vu survenir des *fièvres* pour y être resté trop long-temps, et d'autres maladies tellement aggravées par un long usage de cette espèce de *bains*, qu'elles n'ont jamais pu être guéries radicalement par la suite.

Les *bains chauds* ne sont pas moins dangereux quand on en fait un usage inconsidéré et mal entendu. Mais comme ils ne sont pris, en général, que comme *remèdes*, et qu'ils ne sont jamais conseillés dans la MÉDECINE DOMESTIQUE, sans que le moment et la manière de les prendre en soient indiqués, nous n'en dirons rien ici davantage.

Le *bain froid* se recommande de lui-même dans les temps chauds; mais il est rare que ceux qui n'y sont pas accoutumés, s'en trouvent parfaitement bien. La plupart y amassent des *rhumatismes*, dont il est le *remède* lorsqu'il est bien dirigé. Mais l'on va ordinairement se baigner, non parce qu'on en a besoin, mais parce qu'il fait chaud, ou pour son plaisir, ou pour y accompagner un ami et par complaisance, etc. Il y a des personnes qui ne prennent qu'un seul *bain*, lorsqu'il leur serait avantageux d'en continuer l'usage; d'autres en prennent par excès; d'autres se fixent au nombre de neuf, et quelque temps qu'il fasse pendant ces neuf jours, le thermomètre descendrait-il de dix degrés, ce qui arrive quelquefois après un orage, elles ne veulent pas les interrompre que ce nombre ne soit complet. Toutes les fois que le caprice, ou des motifs aussi peu solides, seront les guides que l'on suivra dans l'usage du *bain froid*, on ne peut en attendre que très-peu d'avantages; et il peut faire beaucoup de mal à ceux sur-tout qui, comme nous l'avons observé, n'en ont pas contracté l'habitude. Il serait donc très-important, ainsi qu'on l'a dit pag. 74 et suiv. du Tom. I de cet Ouvrage, d'y accoutumer les enfans. En prévenant la plupart des maladies auxquelles ils sont exposés, on les mettrait dans le cas de n'y trouver que du plaisir dans la suite.

Les

Les avantages du *bain froid* sont d'être tonique et fortifiant. En conséquence il accélère le mouvement du sang, favorise les différentes sécrétions, et donne aux solides le ton et la force nécessaires pour remplir les fonctions auxquelles ils sont destinés. Voilà ce qui le rend singulièrement utile aux habitans des villes très-peuplées; à ceux sur-tout qui mènent une vie sédentaire, et qui sont livrés à l'indolence et à l'inaction. Mais le bain d'eau salée, ou le bain d'*eau de mer*, répond d'une manière bien plus efficace à toutes ces indications; il doit être préféré toutes les fois qu'on en a la facilité, parce que cette eau possède éminemment la vertu de stimuler la peau, et par-là de rendre beaucoup plus libre la *transpiration insensible*.

Le *bain froid* est encore utile aux personnes qui ont des dispositions aux engorgemens et aux obstructions du système glanduleux et lymphatique : mais il serait nuisible si ces maladies étaient déjà formées; car le bain froid est plus fait pour prévenir les maladies que pour les guérir. Il est donc important de savoir, avant que de prendre ce bain, si l'on a de ces obstructions, sur-tout dans les viscères et dans les poumons, puisqu'il ne pourrait que les aggraver.

Il serait encore plus dangereux dans le cas de *pléthore* ou de trop grande réplétion; on courrait risque alors d'occasionner la rupture de quelque vaisseau sanguin, ou une inflammation, soit dans le cerveau, soit dans tout autre viscère. Ce conseil regarde sur-tout les habitans des villes, parce qu'ils vivent dans une plus grande abondance; que, par cette raison, ils sont plus pléthoriques, et qu'on les voit, dans la saison, courir en foule soit à la mer, soit à une rivière, se plonger dans l'eau, sans connaître l'état dans lequel ils se trouvent, et sans avoir pris aucune sorte de précaution. Ces personnes ne devraient jamais prendre de bains froids qu'après s'y être préparés par un *régime* convenable, et peut-être par une *saignée*, une *purgation*, etc.

Le *bain froid* conviendrait singulièrement aux personnes nerveuses, si ces malades n'avaient presque tous les *intestins* très-faibles, et n'étaient pour la plupart attaqués d'engorgemens et d'obstructions dans les viscères, cause pour laquelle, ainsi que nous l'avons dit plus haut, elles sont incapables de soutenir les effets de cette sorte de bains. Cependant il serait important qu'elles cherchassent, ainsi que toutes les personnes dé-

licates, à s'y accoutumer insensiblement et par degrés, en commençant par des bains tempérés. Aussi, dans les lieux où l'on fait prendre les bains froids, devrait-il y en avoir de tièdes pour cette classe de malades.

Le temps de la journée le plus favorable pour prendre le *bain froid*, est sans contredit le matin à jeun, ou immédiatement avant le diné; et la meilleure manière est de s'y plonger la tête la première. Car le *bain froid* tend constamment à repousser le sang et les autres humeurs vers la tête, ou vers les parties qui ne sont pas dans l'eau. Il est donc de la plus grande importance de commencer par baigner la tête; c'est le moyen de prévenir les douleurs qui procèdent souvent du bain froid. Il ne faut y rester que très-peu de temps. Dans la saison froide, la simple immersion répond à toutes les indications: trop prolongé, on perd tous les avantages qu'on doit en attendre. Aussi les meilleurs nageurs, faute d'être instruits, se trouvent-ils souvent très-mal de l'eau froide, et quelquefois elle devient la cause de leur mort. Au moment où l'on sort de l'eau, il faut être essuyé et frotté avec des linges secs, et faire de l'exercice pendant quelque temps.

Si le *bain froid* vient à occasionner le frisson, la perte de l'appétit, des lassitudes, des douleurs, soit dans les intestins, soit dans tout autre viscère, la prostration des forces, ou de violens maux de tête, il faut sur-le-champ en interrompre l'usage. Pour les endroits de cet ouvrage où les bains chauds ou froids sont indiqués, voyez BAIN CHAUD et BAIN FROID.

BAIN DE CENDRES: c'est une quantité plus ou moins grande de cendres, chauffées au degré de chaleur nécessaire pour échauffer des liqueurs ou toute autre subs-

tance : il n'est guère d'usage que chez les apothicaires et les chimistes ; encore emploient-ils plus souvent le bain de sable. Cependant quelques auteurs le conseillent pour réchauffer les noyés, Tom. IV, pag. 452, note.

BAIN DE PIEDS ET DE JAMBES, qu'on appelle encore vulgairement *Saignée blanche :* c'est un bain partiel dans lequel on plonge les pieds, et le plus souvent les jambes entières, et même les mains. Dans l'usage ordinaire, il est composé d'eau simple : dans les maladies inflammatoires avec affection au cerveau, on le rend, selon l'indication, rafraichissant, émollient ou relâchant.

Prescrit Tom. I, pag. 280, 347. Tom. II, pag. 125. Circonstances qui indiquent d'ajouter du vinaigre à l'eau de ces bains, *ibid.* Prescrit, pag. 143, 265, 284, note ; 316, 322, 337 ; avec du vinaigre, pag. 347 ; simple, pag. 354, 370, 371, 387, 396. Degré de chaleur que doit avoir l'eau dans les bains de pieds, prescrits contre le rhume, *ibid.* ; prescrit, pag. 401. Combien, malgré les préjugés, ils sont importans dans la toux de poitrine, *ibid.* Prescrit, pag. 411 ; avec de l'eau imprégnée de savon ou de sel, pag. 414 ; simple, pag. 420, 426, 431, 455, 477, 481, 492.

Bains de jambes, prescrits, Tom. III, pag. 7, 10, 13, 28, 34, 68, 70, 74, 78, 87, 169 ; avec de l'eau de savon, *ibid ;* simples, pag. 171, 247, 278, 313, 341, 368. Avantages du bain de pieds, chaud au trente-cinquième ou trente-sixième degré du thermomètre de Réaumur, dans les évanouissemens et spasmes accompagnés de convulsions, *ibid.* Prescrit, pag. 391, 397, 421, 426, 534. Tom. IV, 132, 136, 137, 141, 203, 286, 297, 319, 480, 483, 514, 530, 539, 546.

BAIN DE SABLE. On donne ce nom à une quantité plus ou moins grande de sable très-fin, chauffé au degré de chaleur requise, dans lequel on plonge les liqueurs ou les substances qu'on veut chauffer. Il est en usage sur-tout chez les apothicaires, les chimistes et les distillateurs.

BAIN DE VAPEURS : c'est la vapeur de quelque liqueur, soit simple, soit composée, à laquelle on expose pendant quelque temps, ou tout le corps, ou seulement quelques parties. (Voyez FUMIGATIONS.)

BAIN FROID. (Voyez BAIN.) Importance du bain froid, Tom. I, pag. 74. Manière de faire prendre le bain froid, pag. 75. Superstition des nourrices relativement au bain froid, *ibid.* Prescrit, Tom. II, pag.

maintenir dans son état naturel, ou pour contenir les compresses ou les médicamens qu'on applique dessus.

Dangers de tenir les bandages trop serrés sur les plaies, Tom. IV, pag. 418.

Bandage. On donne encore ce nom à un instrument d'acier, élastique, et garni de peau douce, qu'on applique autour de la ceinture, pour contenir les parties molles déplacées, telles que les intestins, l'épiploon, le péritoine; déplacement qu'on appelle communément descente. (Voyez Tom. IV, pag. 431, 434.)

BARBOUILLEURS. Maladies qui leur sont particulières : moyens de les prévenir, Tom. I, pag. 100 et suiv.

BARDANE, ou Glouteron. *Lappa major arctium Diosc.* C. Bauhin. *Personnata*, sive *Lappa major* aut *Bardana*, J. Bauhin et Turnef. *Arctium lappa, foliis cordatis, petiolatis*, Linn. C'est-à-dire, *grande Bardane de Dioscoride*, selon Caspard Bauhin. *Grande Bardane, appelée Masque*, selon Jean Bauhin et Tournefort. *Bardane à feuilles en cœur, portées sur des pétioles*, selon Linné. Cette plante est de la onzième classe, seconde section, septième genre de Tournefort, de la singénésie polygamie égale de Linné, et de la famille des composées d'Adanson.

La bardane est une plante des plus fortes et des plus volumineuses. Sa racine s'étend profondément en terre : elle pousse au printemps un amas de feuilles caulinaires qui ont un pied et plus de long, soutenues par de longs pétioles. Ses feuilles sont ondulées et en cœur, vertes en-dessus et blanches en-dessous. La tige sort du centre de ce superbe groupe de feuilles : elle s'élève de deux ou trois pieds, et porte alternativement des feuilles légèrement velues, attachées à des pétioles courts, et qui diminuent de grandeur en approchant du sommet de la tige. Les fleurs naissent dans les aisselles des feuilles, portées par de longs et forts pédicules garnis, ainsi que la tige, de feuilles alternes, mais plus petites : la fleur est composée d'un amas de fleurons hermaphrodites, dont l'extrémité est partagée en cinq segmens; la couleur est d'un violet pâle. Le calice est hérissé d'une quantité infinie de petites feuilles qui sont terminées chacune par une épine crochue; ce qui fait qu'elles s'attachent aux vêtemens des passans et à la laine des moutons. Elle fleurit en été. Toutes les parties de la bardane sont d'usage, mais sur-tout la racine, qui a une saveur dou-

« drai point, dit le D.r BUCHAN, de parler des baumes « naturels; il ne s'agit ici que de certaines compositions auxquelles on a donné le nom de Baumes, parce qu'on les suppose posséder les vertus balsamiques « qui caractérisent les baumes naturels. Cette classe de « remèdes était jadis très-nombreuse, et jouissait de « la plus grande faveur; mais les praticiens modernes « l'ont, avec raison, circonscrite dans de justes bornes. »

Cependant, comme il est mention, dans cet ouvrage, de quatre baumes naturels, nous les décrirons, pour fixer les idées du lecteur sur chacun des objets qui y est dénommé.

Abus qu'on fait des baumes dans le rhumatisme chronique, Tome III, pag. 182, note; dans les hémorrhagies, Tom. IV, pag. 379.

BAUME ANODYN DE BATES, ou ONGUENT NERVIN *de la Pharmacopée d'Edimbourg.*

Prenez de *savon blanc d'Espagne*, trois décagrammes (une once);
d'*opium crud*, huit grammes (deux gros);
d'*esprit-de-vin rectifié (alcohol)*, trois hectogrammes (neuf onces).

Mêlez le tout ensemble; laissez digérer sur un feu doux pendant trois jours; passez la liqueur; ajoutez douze grammes (trois gros) de *camphre*.

Ce baume, comme son épithète le porte, s'emploie pour appaiser les douleurs: il est singulièrement utile dans les constrictions, dans les rhumatismes, etc., lorsqu'ils ne sont point accompagnés d'inflammation. La manière d'en faire usage, est de frotter la partie affectée avec la main chauffée, ou d'y appliquer une compresse trempée dans ce baume, et de la renouveler toutes les trois heures, jusqu'à ce que les douleurs soient disparues. (B.)

Au défaut de ce baume, on peut employer le BAUME NERVAL ou NERVIN *de la Pharmacopée de Paris.* (Voyez ce mot.)

Prescrit Tom. III, pag. 73, 321, 327, 359, 375.

BAUME BLANC. (Voyez BAUME DE GILÉAD.)

BAUME DE BERNE. (Voyez BAUME VULNÉRAIRE.)

BAUME DE CONSTANTINOPLE. (Voyez BAUME DE GILEAD.)

BAUME DE COPAHU. Ce baume nous vient du Brésil, dans des bouteilles de terre: il découle, par incision, d'un arbre dont PISON et MARGRAVE ont parlé.

Il y en a de deux sortes ; l'un est clair et liquide ; l'autre est épais et d'une couleur plus sombre. Le premier est blanc, d'une couleur résineuse ; l'autre tire un peu sur le jaune. On falsifie ce baume, dit le C.en BAUMÉ, avec une espèce de térébenthine qui est très-fluide : cette fraude est difficile à reconnaître, sur-tout lorsqu'on n'en a mêlé qu'une petite quantité, parce que l'odeur forte et particulière de ce baume masque entièrement celle de la térébenthine, qui est beaucoup plus faible.

Prescrit, Tom. IV, pag. 32.

BAUME D'EGYPTE. (Voyez BAUME DE GILÉAD.)

BAUME DE FIORAVENTI. Prenez-en la recette dans les *Élémens de Pharmacie* du C.en BAUMÉ.

Prescrit Tom. III, pag. 414.

BAUME DE GENEVIÈVE, ou BAUME INTERNE ET EXTERNE.

Prenez d'*huile fine d'olive*, un kilogramme et demi (trois livres) ;

de *cire jaune* neuve en petits morceaux, } de chaque deux hectogrammes et
d'*eau rose.*, } demi (demi-livre) ;

de bon *vin rouge*, un litre et demi (trois chopines) ;

de *santal rouge* en poudre, six décagrammes (deux onces).

Mettez le tout dans une terrine de terre vernissée, de la capacité d'environ cinq ou six litres (pintes) d'eau ; laissez bouillir pendant une demi-heure, remuant toujours la matière avec une spatule de bois. Ce temps expiré, ajoutez :

de *térébenthine de Venise fine*, un demi-kilogramme (une livre).

Incorporez bien le tout avec la spatule, pendant une ou deux minutes ; retirez le vaisseau du feu ; et quand le baume sera un peu refroidi, jetez-y,

de *camphre* en poudre, huit grammes (deux gros).

Mêlez bien avec la spatule. Coulez ensuite à travers un linge, dans un autre vaisseau ; laissez reposer jusqu'au lendemain. Lorsqu'il sera figé, faites de profondes incisions, en forme de croix, dans le baume avec la spatule, pour en retirer le liquide qui se sera déposé dans le fond. Mettez enfin dans un pot de faïence pour le conserver.

La manière d'employer ce baume est, comme nous l'avons déjà dit dans l'observation rapportee Tom. IV, note, pag. 359 et suiv., d'en frotter la partie gangrenée, ulcérée, meurtrie, blessée, etc., sans avoir égard à ce qui est même cadavéreux; de la couvrir de linge, ou de papier brouillard, sur lequel on en a étendu; de panser le malade deux fois par jour, et de continuer ainsi jusqu'à ce qu'il soit parfaitement guéri.

Outre les vertus reconnues de ce baume contre la gangrène, on s'en sert encore, dit DUVERNEY, (*Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1702) contre les blessures, qu'elles pénètrent ou ne pénètrent pas; contre les rhumatismes; contre les douleurs de quelque espèce qu'elles soient, même les douleurs internes, comme celles de la pleurésie, les coliques, les maux de tête, en l'étendant chaud sur la partie malade, et en en faisant prendre huit grammes (deux gros) par la bouche. On s'en sert aussi dans les fièvres malignes, et contre la morsure d'animaux venimeux.

Dans les cas de blessures qui pénètrent dans les cavités, il faut en seringuer dans la plaie, et en faire prendre deux gros à la fois dans du bouillon de veau, de chapon ou autre, ou même avec quelques eaux ou tisanes vulnéraires.

Dom PERNETTY, et le gardien des cordeliers de Montévidéo en Amérique, qui lui donna la recette de ce baume, comme quelque chose de neuf, ajoutent: Pour les blessures, meurtrissures, ulcères, foulures, brûlures, rhumatismes et douleurs internes, on étuve d'abord le mal avec un peu de vin rouge tiède; on essuie légèrement; on fait ensuite une onction abondante sur le mal avec le baume, et on y applique un papier brouillard, ou un linge imbibé du même baume. On renouvelle cette opération matin et soir.

Si la blessure pénètre dans les cavités du corps, on en seringue une petite quantité, légèrement tiède, dans la plaie, en oignant les parties voisines, et on en fait avaler de six à huit grammes (un gros et demi ou deux gros), comme ci-dessus. On en prend la même quantité pour la pleurésie, la colique, et autres douleurs internes, maux de tête, etc., et l'on fait en même temps des onctions chaudes sur la partie douloureuse. On s'en sert aussi de la même manière dans les fièvres malignes.

Quand on en prend matin et soir, pendant quelques

jours, huit grammes (deux gros) dans un bouillon, il purge la vessie, guérit la gravelle, ôte les douleurs d'estomac et le fortifie; et, appliqué chaud sur l'estomac, il arrête le vomissement. On s'en sert encore contre la morsure des animaux venimeux. Le C.en MARTIN, apothicaire, rue Croix-des-Petits-Champs, tient le baume de Geneviève tout préparé, ainsi que celui de CHOMEL contre l'esquinancie, dont nous avons parlé Tom. II, pag. 374, note.

Le baume de Geneviève prescrit, Tom. IV, pag. 59, 284, 306, 351, 352, 353, 354, 357. Observation sur une gangrène guérie par ce baume, pag. 359 et suiv. note. Prescrit, pag. 373, 380, 381, 383, 384, 390, 393.

BAUME DE GILÉAD. Ce baume se tire, par incision, d'un arbre du même nom, qui croît en Egypte et dans la Judée, mais principalement dans l'Arabie-heureuse, et qui est d'une si grande valeur, qu'il fait partie du revenu du Grand-Seigneur, sans la permission duquel il n'est point permis d'en planter ou cultiver aucun. Le suc qui coule par l'incision, est d'abord d'une couleur sombre; il devient ensuite blanc, enfin vert, et à peu près d'une couleur d'or, et quand il est vieux, de la couleur du miel: il est de la consistance de la térébenthine; son odeur est agréable et très-vive; son goût amer, piquant et astringent; il se dissout aisément dans la bouche, et ne laisse point de tache sur le drap. Il est à remarquer que le suc qui nous est apporté pour du baume, n'est pas proprement la gomme ou les pleurs de l'arbre, extraites par incision, parce qu'il n'en rend que peu de cette façon; mais il est préparé du bois et des branches vertes de l'arbre, distillés: il se trouve même souvent sophistiqué avec de la térébenthine de Chypre, et d'autres résines et huiles, ainsi qu'avec du miel, de la cire, etc. Outre cela, il y a pareillement une liqueur extraite de la semence de la plante, qu'on fait passer souvent pour ce véritable baume, quoique son odeur soit beaucoup plus faible, et son goût plus amer. Le baume de Giléad n'est autre chose que celui que nous connaissons sous le nom de *Baume de la Mecque*, de *Judée*, d'*Egypte*, de *Constantinople; Baume vrai*, ou *blanc.*

Prescrit, Tome IV, pag. 32.

BAUME DE JUDÉE. (Voyez BAUME DE GILÉAD.)

BAUME DE LA MECQUE. (Voyez BAUME DE GILÉAD.)

BAUME DE LUCATELLE ou LUCATELLI.

Prenez d'*huile d'olive*, un demi-litre (chopine);
de *térébenthine*, } de chaque un demi-kilogramme (une livre);
de *cire jaune*, }
de *bois de santal rouge*, vingt-quatre grammes (six gros).

Mêlez la cire avec une petite quantité d'huile d'olive, sur un feu doux; quand le tout sera fondu, ajoutez le reste de l'huile d'olive et la térébenthine; ensuite mêlez-y le bois de santal rouge, après que vous l'aurez réduit en poudre; retirez du feu, en remuant et continuant de remuer jusqu'à ce que le baume soit froid. Ce baume est recommandé dans les érosions des intestins, la dysenterie, les hémorrhagies, les contusions internes, et dans quelques affections et douleurs de poitrine: on l'emploie encore pour consolider et déterger les plaies et les ulcères. La dose est depuis deux scrupules, jusqu'à deux gros. (B.)

Prescrit, Tom. III, pag. 7.

BAUME DE SOUFRE TÉRÉBENTHINÉ, (*Sulfure d'huile volatile.*)

Prenez de *fleurs de soufre* (*soufre sublimé*), six décagrammes (deux onces);
d'*huile de térébenthine*, deux hectogrames six décagrammes (huit onces).

Mettez les fleurs de soufre dans un matras; versez par-dessus l'huile de térébenthine; faites digérer, au bain de sable, jusqu'à ce que les fleurs de soufre soient dissoutes: l'huile rougit. Lorsque les vaisseaux seront refroidis, tirez à clair, et conservez dans un vaisseau bouché. (*Codex* de Paris.)

Prescrit, Tome III, page 502.

BAUME DE TOLU. C'est une térébenthine visqueuse, dont l'odeur est gracieuse et le goût douceâtre aromatique, qui découle naturellement d'une petite espèce de pin qui croît à Tolu, ville d'Amérique. Cette térébenthine se durcit en vieillissant. Ce baume est très-rare; le C.en BAUMÉ le regarde comme le même que le baume du Pérou, avec cette différence, que le baume de Tolu est liquide, et que le baume du Pérou est presque sec.

Prescrit, Tom. III, pag. 58.

BAUME DE WADE. (Voyez BAUME VULNÉRAIRE.)

BAUME DES FRÈRES. (Voyez BAUME VULNÉRAIRE.)

BAUME DU COMMANDEUR. (Voyez BAUME VULNÉRAIRE.)

BAUME DU PÉROU. On trouve dans le commerce trois espèces de ce baume : le *Baume du Pérou brun* ou *noir*, le *Baume du Pérou blanc*, et le *Baume du Pérou sec*.

Le premier est celui qu'on emploie le plus souvent : il ressemble à la térébenthine pour la consistance ; et quand on l'approche du feu, il répand une vapeur très-gracieuse. On l'obtient en faisant bouillir dans l'eau les rameaux et les feuilles d'un arbre de l'Amérique, dont PISON et MARGRAVE font mention.

Le baume du Pérou blanc a la même consistance que le baume du Pérou brun : son odeur est très-agréable. On dit qu'il est fourni par le même arbre, et qu'il coule par des incisions qu'on fait au tronc.

Le baume du Pérou sec est une résine ferme, roussâtre et transparente, que l'on retire peut-être du même arbre que les précédens, et qu'on nous apporte dans l'enveloppe de noix fort grosses, ou de fruits qu'on nomme cocos.

Ces trois sortes de baumes du Pérou paraissent posséder les mêmes vertus ; mais on ne fait guère usage du baume blanc, parce qu'il est très-rare. On falsifie le baume du Pérou noir avec la seconde huile de benjoin, qui passe en distillant cette résine dans une cornue ; on la fait digérer sur des germes de peuplier qui sont très-résineux, et qui ont une odeur à peu près semblable à celle du baume du Pérou : on mêle ensuite cette huile avec une certaine quantité de baume du Pérou noir. Cette fraude est difficile à reconnaître, si ce n'est à l'odeur, qui est beaucoup moins suave et moins forte que celle du baume du Pérou, très-pur.

Prescrit, Tom. II, pag. 447 ; Tom. III, pag. 58, 432 ; Tom. IV, pag. 32.

BAUME TRANQUILLE DE CHOMEL, contre l'esquinancie et les engelures. Voyez-en la recette et l'indication, Tom. II, pag. 374, note. Manière de l'employer, *ibid.*

Prescrit, Tom. IV, pag. 284.

BAUME VRAI. (Voyez BAUME DE GILÉAD.)

BAUME VULNÉRAIRE.

Prenez de *benjoin* en poudre, un hectogramme (trois onces) ;

de *baume du Pérou*, six décagrammes (deux onces) ;

d'*aloès hépatique* en poudre, seize grammes, (demi-once);
d'*esprit-de-vin rectifié (alcohol)*, un litre, (une pinte.)

Laissez digérer, sur un feu doux, pendant trois jours; passez.

Ce baume, ou plutôt cette teinture, s'applique extérieurement pour guérir les plaies récentes et les contusions : on l'emploie encore intérieurement contre la toux, l'asthme, et les autres affections ou maladies de poitrine. On dit qu'il calme les coliques, les douleurs de reins; qu'il guérit les ulcères internes, etc. La dose est depuis vingt jusqu'à soixante gouttes. Ce remède, bon à certains égards, ne mérite cependant pas les éloges extravagans qu'on a debités sur son compte. On l'a célébré sous une multitude de noms différens, tels que le *Baume du Commandeur*, le *Baume de Berne*, le *Baume de Wade*, le *Baume des Frères*, les *Gouttes Jésuitiques*, les *Gouttes de Tourtington*, etc. (B.)

Prescrit, Tom. II, pag. 357.

BDELLIUM : c'est une substance en partie gommeuse et en partie résineuse, transparente, jaunâtre ou rougeâtre, d'une odeur agréable, d'un goût âcre et amer, s'amollissant entre les doigts et dans la bouche; qui s'enflamme, et qui approche beaucoup de la myrrhe par sa nature. Le bdellium découle naturellement d'un arbre épineux qui croît dans l'Inde ou l'Arabie, mais sur lequel nous n'avons aucune connaissance certaine.

BECABUNGA. *Becabunga major officinarum*, C. Bauhin. *Veronica aquatica, folio subrotundo*, Moris. et Turnef. *Veronica Becabunga, caule repente*, Linn. C'est-à-dire, *grand Becabunga des boutiques*, selon Caspard Bauhin. *Véronique aquatique à feuilles un peu rondes*, selon Morison et Tournefort. *Véronique Becabunga, dont les tiges rampent sur terre*, selon Linné. Cette plante est de la deuxième classe, cinquième section, cinquième genre de Tournefort, de la diandrie monogynie de Linné, et de la famille des personnées d'Adanson.

Le becabunga croît abondamment dans les fontaines et sur le bord des ruisseaux : sa racine est noueuse et fibreuse; ses tiges s'élèvent d'environ un pied, le plus ordinairement rampantes, et quelquefois droites : elles sont quadrangulaires, articulées comme la racine, par des nœuds de distance en distance; ces nœuds jettent de

nouvelles racines, et la plante trace et se multiplie par leur secours. C'est aussi à chacun de ces nœuds que s'attachent les feuilles, opposées deux à deux, ovales, lisses, légèrement dentelées, un peu charnues, et approchant un peu de celles du cochléaria. Les branches sont nombreuses : elles naissent à chaque nœud dans les aisselles des feuilles, et portent les mêmes caractères que celles de la tige. Les fleurs naissent, ainsi que les branches, dans les aisselles des feuilles au sommet de la plante, arrangées en épis sur des rameaux cylindriques, où elles sont soutenues alternativement par des pédicules faibles, accompagnés à leur base d'une feuille florale oblongue, terminée en pointe sans denteluře. Elle fleurit en été. Cette plante entre dans la composition du *vin antiscorbutique*. (Voyez VIN ANTISCORBUTIQUE.)

Prescrit, Tom. III, pag. 202, 204.

BÉCHIQUE. On donne ce nom à tous les remèdes qui calment la toux, facilitent l'expectoration, adoucissent l'acrimonie des humeurs, et relâchent les fibres de la gorge. On appelle encore ces remèdes Pectoraux, parce qu'ils conviennent aux maladies de la poitrine. (Voyez PECTORAUX.)

BELLE-DE-NUIT, qu'on pourrait appeler JALAP D'EUROPE. *Jalapa flore purpureo*, TURNEF. *Mirabilis Jalapa*, LINN. C'est-à-dire, *Jalap à fleur pourpre*, selon TOURNEFORT. *Jalap aux belles fleurs*, selon LINNÉ.

Cette plante, qu'on cultive dans les jardins pour leur servir d'ornement, est trop connue pour que nous nous occupions à la décrire. Mais sa racine est purgative au point de pouvoir être substituée à celle du jalap qui vient d'Amérique. Voici comme s'expliquent les auteurs des *Essais de Matière médicale indigène*, cités Tom. II, pag. 101 et suiv. note.

« Douze décigrammes (vingt-quatre grains) d'extrait « de cette racine, fait à l'eau, donnés à deux personnes « d'une constitution médiocre, ont été suivis chez l'une « et chez l'autre de deux selles, sans borborygmes et « sans douleurs. Vingt décigrammes (40 grains) ont « purgé cinq à six fois quatre autres malades, et sans « inconvéniens. Nous l'avons employée dans l'anasarque, « et chez deux sujets difficiles à évacuer, l'un goutteux, « âgé de quarante-cinq ans, l'autre attaqué de rhuma- « tisme, âge de cinquante. Nous avons porté la dose à

« trente décigrammes (soixante grains) partagée en « deux prises, données à une heure de distance l'une « de l'autre. Il n'y a point eu de superpurgations, mais « dix à douze selles assez copieuses. Il résulte que la « racine de belle-de-nuit, ou de jalap d'Europe, ne « le cède que faiblement à celle du jalap d'Amérique. »

BÉNÉDICTE LAXATIVE. (Prenez-en la recette dans les *Elémens de Pharmacie du C.en Baumé.*)

Prescrite, Tom. II, pag. 451, note.

BENIN, BÉNIGNE : épithète qu'on donne aux fièvres, et en général aux maladies dont les symptômes et la marche n'annoncent rien de fâcheux : cette épithète est en opposition avec celle de Maligne, qu'on donne aux fièvres et aux maladies de mauvais caractère et dangereuses. On donne encore l'épithète de *benin* aux remèdes qui agissent doucement.

BENJOIN : résine sèche, dure, fragile, inflammable, formée de différentes miettes ou petits morceaux brillans, tantôt jaunes, tantôt blanchâtres, réunis ensemble, et qui font une masse d'un goût résineux et gras, d'une odeur suave et pénétrante, sur-tout lorsqu'on la brûle au feu. On en trouve de deux sortes dans les boutiques. La première est appelée *Benjoin en larmes*, en latin, *Benzoinum amygdaloïdes* : cette espèce, la meilleure, est pâle, ou d'un rouge brun, et comme formée de fragmens d'amandes : la seconde est noirâtre, et ne doit point être employée en médecine. Le benjoin se tire d'un arbre des Indes, que LINNÉ met dans la classe des lauriers.

Prescrit, Tom. III, pag. 431.

BERCEAUX DES ENFANS (Dangers de couvrir les) lorsqu'ils y sont couchés, Tom. I, pag. 78.

BERCEMENT DES ENFANS, action de bercer les enfans : inconvéniens dans lesquels entraîne cet usage, commun aux nourrices, aux sevreuses et à quelques mères, Tom. I, pag. 85.

BÉTOINE. *Betonica vulgaris purpurea*, J. BAUH. *Betonica purpurea*, C. BAUH. et TURNEF. C'est-à-dire, *Bétoine vulgaire pourpre*, selon J. BAUHIN. *Bétoine pourpre*, selon CASP. BAUHIN et TOURNEFORT.

Sa racine est de la grosseur du pouce, coudée, fibreuse, chevelue, amère au goût. Ses tiges sont hautes d'un pied et demi, quadrangulaires, noueuses. Ses feuilles naissent sur les nœuds des tiges, deux à deux, opposées ou couchées par terre et sans ordre, portées sur des

queues longues d'environ quatre pouces. Elles sont oblongues, velues, ridées, d'un vert foncé, oreillées à leurs bases, dentelées autour, et ont une saveur aromatique. Ses fleurs sont en grand nombre, disposées en épi et par anneaux : elles sont d'une seule pièce, en gueule, purpurines, ayant la lèvre supérieure relevée et pliée en gouttière, et l'inférieure divisée en trois parties : leurs étamines sont de même couleur, et sortent du milieu de la fleur. Leur calice est d'une seule pièce, découpée en cinq parties. Le pistil est attaché en manière de clou, à la partie postérieure de la fleur; il est comme environné de quatre embryons qui se changent en autant de graines arrondies, brunes, et renfermées dans une capsule qui était le calice de la fleur. Cette plante vit communément dans les buissons et dans les bois des environs de Paris, etc.

La racine de bétoine est purgative. (Voyez les *Essais de Matière médicale indigène*, cités Tom. II, note, pag. 101 et suiv.)

BEURRE, substance grasse, onctueuse, préparée ou séparée du lait par le battement. Pour faire le beurre, nos paysans commencent par enlever la crême du lait, aussitôt qu'il est refroidi; ils mettent cette crême dans un vaisseau alongé, plus étroit par l'ouverture que par le fond, nommé Baratte; et ils battent fortement cette creme avec un instrument qu'ils appellent Batte-beurre. Bientôt le beurre se sépare du fluide qui l'enveloppait, et forme une masse plus ou moins consistante.

On donne le nom de *Lait de beurre* au liquide séreux qui s'en est separé.

Quand le beurre est bien fait et bien lavé, il a une odeur et une saveur douces, et une couleur jaune, mais d'un jaune peu foncé.

Dangers du beurre et des substances grasses pour les enfans, Tom. I, pag. 51. Prescrit pag. 100; Tom. II, pag. 130, 246, note; 356, 431; Tom. III, pag. 92, 104, 222, 263, 274, 275, 276, 283, 476, 509, 530, 557; Tom. IV, pag. 20, 41, 45, 176, 206, 254, 255, 381, 386, 433, 558.

BEURRE D'ANTIMOINE. (*Muriate d'antimoine sublimé.*) On donne ce nom à une substance composée d'acide marin et de régule d'antimoine : elle est épaisse, onctueuse et pesante : elle monte et se congèle autour du ballon dans lequel on fait sublimer du sublimé corrosif et du régule d'antimoine pulvérisé. Le cinabre

d'antimoine

d'antimoine qui s'obtient par la même opération, monte après le beurre d'antimoine.

Prescrit, Tom. III, pag. 440; Tom. IV, pag. 51.

BIÈRE, liqueur commune et très-connue, faite avec du malt et du houblon, et d'usage dans toutes les parties de l'Europe qui ne produisent point de vin, et où le cidre est rare. La bière diffère particulièrement de l'*aile*, (Voyez le mot AILE.) en ce qu'elle contient du houblon dans une très-grande proportion, ce qui la rend une boisson très-amère et de garde.

Il y a autant d'espèces de bières, qu'il y a de manières différentes de la préparer. Elle diffère encore par le pays et le climat où elle est fabriquée; par l'eau avec laquelle on la brasse; par le temps qu'on met à sa préparation; par les ingrédiens qui entrent dans sa composition, même par la proportion dans laquelle entrent ces ingrédiens.

La bière la plus estimée, selon les Anglais, est celle qui est claire, blanche ou pâle, d'un goût piquant et agréable, qui pétille lorsqu'on la verse dans le verre, et qui n'est ni trop nouvelle ni trop ancienne.

Procédé pour faire la bière, Tom. I, pag. 186—189, note. Prescrite, Tom. II, pag. 420; Tom. III, pag. 121, 135, 136, 163, 184, 198, 274, 308, 357, 410; Tom. IV, pag. 135, 136, 314, 426, 502.

BILE, nom que porte une humeur jaunâtre, amère, âcre, savonneuse et singulièrement détersive, c'est-à-dire, possédant au suprême degré la vertu de pénétrer, de dissoudre, d'atténuer les substances glutineuses, grasses et salines, telles que sont toutes celles dont sont composés nos alimens.

BILE DU FOIE, Tom. I, pag. 146, note.

BILE DE LA VÉSICULE DU FIEL, *Idem, ibid.*

BILIAIRE, se dit des différentes parties dans lesquelles se fait la sécrétion de la bile; tels sont les vaisseaux et les pores biliaires. Ce mot se dit encore des concrétions qui se forment dans la vésicule du fiel, qu'on appelle Calculs biliaires.

BILIEUX, épithète qu'on donne aux tempéramens et aux malades chez lesquels la bile domine. (Voyez TEMPÉRAMENS.)

BISCUIT. Tout le monde connaît cette sorte de pâtisserie friande, si commune dans les villes, qu'il est inutile d'en donner la composition.

Dangers des biscuits dans les maladies, et particulièrement dans les fièvres, Tom. II, pag. 76.

BISCUIT DE MER : c'est un pain qu'on cuit deux fois pour les petits voyages, et quelquefois pour les voyages de long cours, afin qu'il se conserve mieux : on le fait un mois avant l'embarquement ; et sur les vaisseaux de guerre, il est de farine de froment épurée de son, et de pâte bien levée. Le biscuit écrasé et en miettes, s'appelle *Mâchemoure*. Pour conserver le biscuit, il faut de temps en temps le faire sécher, et lui faire prendre l'air.

Prescrit, Tom. III, pag. 133, 373 ; Tom. IV, pag. 33, 313.

BISTORTE. *Bistorta major, radice minus intortâ*, C. BAUH. et TOURNEF. *Bistorta rugosioribus foliis*, J. BAUH. *Polygonum Bistorta, caule simplicissimo, foliis ovatis in petiolum decurrentibus*, LINN. C'est-à-dire, *Grande Bistorte dont la racine est peu tordue*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Bistorte dont les feuilles sont pleines de rugosités*, selon J. BAUHIN. *Bistorte polygone, dont la tige est très-simple, dont les feuilles sont ovales et courant le long du pétiole*, selon LINNÉ. Cette plante est de la quinzième classe, deuxième section, treizième genre de TOURNEFORT, de l'octandrie trigynie de LINNÉ, et de la trente-neuvième famille des persicaires d'ADANSON.

La bistorte est peu volumineuse. Ses feuilles sont longues, plissées, assez semblables à celles de l'oseille, très-vertes en dessus, et blanchâtres en dessous. Les tiges sont hautes de deux pieds, droites, cylindriques, noueuses, grêles et lisses. Les fleurs naissent au sommet de la tige, rangées en épis serrés, d'un rouge pâle. La racine qui donne le nom à la plante, à cause de sa configuration, est ordinairement contournée, torse, et repliée sur elle-même comme un serpent. Comme la racine de cette plante est la seule partie qui soit d'usage en médecine, et que la plante ne croît pas dans nos climats, on nous l'apporte des Alpes et autres grandes montagnes où la plante se plaît, en petits morceaux de deux ou trois pouces de long, ressemblant assez pour la forme à des sangsues repliées sur elles-mêmes ou ratatinées : ces morceaux de racine sont durs, de couleur brune dorée, séchés également, de substance compacte et d'un goût âcre.

La racine prescrite, Tom. III, pag. 17; Tom. IV, pag. 35.

BLANC DE BALEINE, qu'on nomme improprement *Sperma-ceti*, est une substance blanche, solide, qui a l'aspect et le goût de la cire bien blanche, d'un tissu moins compacte, et disposée par écailles; qu'on retire du crâne et des autres parties d'une espèce de baleine, et peut-être des autres poissons. On s'en sert en médecine aux usages internes et externes: on la recommande dans beaucoup de maladies, sur-tout dans celles qui sont dues à la transpiration supprimée; mais est-ce d'après le succès qu'on en a éprouvé? A la manière dont on le prescrit, on dirait que c'est un remède très-actif. La dose ordinaire est depuis un gramme jusqu'à quatre (depuis dix-huit grains jusqu'à un gros), dans un véhicule convenable; et le C.en THOUVENEL, mon ami, dont le courage et les travaux pour l'avancement de la médecine méritent des éloges, a éprouvé sur lui-même, qu'à plusieurs onces il ne produisait aucun effet. Dans un rhume considérable qu'il eut, il voulut s'assurer si le blanc de baleine répondait aux éloges qu'on lui donnait dans cette maladie : il commença par les doses ordinaires, qui, ne lui produisant aucun changement dans son état, le portèrent à les augmenter successivement. Le lendemain, il en prit huit grammes (deux gros), trois fois par jour : le surlendemain, seize grammes (quatre gros); enfin le quatrième jour, trois décagrammes (une once), toujours trois fois par jour, et toujours sans que la transpiration en parût le moins du monde rétablie. Mais comme d'un autre coté il n'en a éprouvé aucun mauvais effet, si ce remède n'a pas de vertu, on doit convenir qu'il est abusif, et qu'on doit le regarder comme nul en médecine.

Prescrit, Tom. II, pag. 317; Tom. III, pag. 7 et note.

BLANC D'ŒUF, prescrit Tom. III, pag. 10. Avantage du blanc d'œuf battu avec de l'huile contre les brûlures, Tom. IV, pag. 384.

BLANC DE PLOMB. (*Oxide de plomb blanc par l'acide acéteux.*) (Voyez CÉRUSE.)

BLÉ (le) gardé trop long-temps est dangereux pour la santé, Tom I, pag. 159. Caractère du bon blé, pag. 190, note. Le blé gâté peut occasionner la fièvre maligne, Tom. II, pag. 220; la gangrène, Tom. IV, pag. 363, 364. (Voyez FROMENT.)

III, pag. 27, 41. Quelle doit être la boisson dans la dysenterie, pag. 49, 52; dans les maux de tête, pag. 68; dans la jaunisse, pag. 117. Abstinence de toute boisson aqueuse dans l'hydropisie, pag. 132. Boisson préservative de la constipation, pag. 274. Avantages de la boisson d'eau simple et très-abondante dans la folie, pag. 314. Boissons qui conviennent aux personnes venteuses, pag. 376; hystériques, pag. 392. Importance de la boisson abondante dans les engorgemens, les obstructions, etc., pag. 452.

Quelle doit être la boisson dans la gonorrhée virulente, Tom. IV, pag. 13; lors de l'apparition des règles, pag. 132; dans la suppression des règles, pag. 134, 136; dans les règles immodérées, pag. 143; dans les pertes, pag. 148; dans les flueurs blanches, pag. 157; dans la couche, pag. 194; dans l'inflammation de la matrice, pag. 199; dans la suppression des lochies, pag. 202; dans la fièvre pourprée des femmes en couche, pag. 210; dans la fièvre puerpérale, pag. 217; dans la fureur utérine, pag. 229; dans le dévoiement et la diarrhée des enfans, qui tient à la faiblesse des intestins, pag. 267, 268; dans la croup, pag. 298; daus la courbature, pag. 558, 562.

BOITE FUMIGATOIRE, qu'on appelait Boite-Entrepôt. On donne ce nom à une petite cassette dans laquelle sont renfermés les instrumens et les drogues nécessaires pour rappeler à la vie les noyés. On la trouve dans tous les corps-de-garde des ports de Paris, et elle est répandue dans presque toutes les campagnes.

Description des objets que contient cette boite, Tom. IV, pag. 456. Ordre de la ville de Paris de fournir cette boite à la première réquisition, pag. 472.

BOL. Ce mot signifie deux choses très-différentes: 1.° une espèce de terre; 2.° une sorte de préparation pharmaceutique.

Bol, (espèce de terre). On se sert en médecine, de deux terres nommées bol: le bol d'Arménie, et le bol de France.

Bol d'Arménie. On donne ce nom à une terre argileuse d'une couleur safranée, ou d'un jaune un peu rouge. Il vient de cette partie de l'Arménie qui est voisine de la Cappadoce. On le falsifie très-souvent. Quelques auteurs prétendent même que presque tout ce qu'on nous vend pour bol d'Arménie, terre sigillée et de Lemnos, n'est autre chose que de la terre à pipe,

broyée avec de l'ocre. On se sert indifféremment du bol d'Arménie et du bol de France : ce dernier est même plus en usage, parce qu'il est moins sujet à être altéré.

BOL DE FRANCE. Ce bol est d'un jaune tirant sur le rouge-pâle. On le tire du côté de Saumur et de Blois, de Bourgogne, et de différens autres endroits de la France. Il est souvent mêlé de matières étrangères, telles que des pierres, du gravier, etc. On le prépare pour cette raison, avant que de s'en servir, c'est-à-dire, qu'en le broyant et en le lavant, on le sépare de ces matières étrangères.

BOL, (préparation pharmaceutique). On donne ce nom, qui signifie Bouchée, à un médicament mou, plus consistant que le miel, et qui a, plus ou moins, le volume d'une bouchée. « Comme le bol est fait pour « être pris sur-le-champ, les sels volatils et les autres « ingrédiens qui ne peuvent être gardés, entrent dans « sa composition. Les bols sont, en général, composés « de poudres humectées avec une quantité convenable « de sirop, de conserve ou de mucilage : on emploie « ordinairement le sirop pour les poudres les plus légères, « et les conserves pour celles qui sont plus pesantes, « comme les poudres mercurielles, etc. ; mais pour les « poudres qui sont très-légères, il convient mieux de les « humecter avec du mucilage, parce qu'il augmente « moins le volume du bol que les autres excipiens, et « qu'il les rend plus faciles à avaler. » (B.)

Le malade prend le bol en une seule prise, ou il le partage en plusieurs, pour l'avaler plus facilement; mais il faut qu'il prenne ces divisions successivement, parce qu'ordinairement on n'en prescrit que la dose convenable.

BOL ANTISPASMODIQUE. (Voyez-en la recette et l'indication, Tom. III, pag. 520, 536.)

BOL ASTRINGENT.

Prenez d'*alun* en poudre, sept décigrammes et demi (quinze grains);
de *gomme de quinquina*, deux décigrammes et demi, (cinq grains);
de *conserve de rose*, douze décigrammes, (vingt-quatre grains);
de *sirop commun*, quantité suffisante pour faire un bol.

Le bol astringent convient dans les pertes, ou le flux excessif des règles; dans les autres hémorrhagies causées

par relâchement. On peut le réitérer quatre ou cinq fois par jour, jusqu'à ce que l'hémorrhagie soit arrêtée. (B.)

Pour faire ce bol, et tous les bols en général, il ne s'agit que de mêler ensemble l'alun, la gomme de quinquina et la conserve de rose; ensuite on les humecte avec le sirop, jusqu'à ce que le tout forme une masse consistante, mais molle. (Voyez un autre BOL ASTRINGENT, Tom. IV, pag. 134.)

BOL DIAPHORÉTIQUE.

Prenez de *gomme de gaïac*, en poudre, cinq décigrammes (dix grains);

de *fleur de soufre* (*soufre sublimé*), de *crême de tartre* (*tartrite acidule de potasse*), } de chaque un gramme (dix-huit grains);

de *sirop commun*, quantité suffisante.

On peut prendre ce bol deux fois par jour, dans les douleurs de rhumatisme et dans les maladies de la peau: il peut être encore d'un grand avantage dans l'esquinancie inflammatoire. (B.)

(Voyez pour la manière de le faire, BOL ASTRINGENT.)

BOL ASTRINGENT PURGATIF. (Voyez-en la recette et l'indication, Tom IV, pag. 32.)

BOL MERCURIEL.

Prenez de *calomélas* (*muriate de mercure doux sublimé*), trois decigrammes (six grains);

de *conserve de rose*, deux grammes (demi-gros).

Faites un bol. On peut prendre ce bol deux ou trois fois par semaine, dans les maladies où il est nécessaire d'administrer du mercure: on le prend le soir; et lorsqu'il n'évacue point, on prend le lendemain matin quelques grains de jalap en poudre, qui ne manquent point d'évacuer. (B.)

(Voyez, pour la manière de le faire, BOL ASTRINGENT.)

Prescrit, Tom. IV, pag. 22.

BOL DE MERCURE ET DE RHUBARBE.

Prenez de la meilleure *rhubarbe*, en poudre, depuis un gramme jusqu'à deux, (depuis dix-huit grains jusqu'à un demi-gros);

de *calomélas* (*muriate de mercure doux sublimé*), de deux à trois décigrammes, (quatre à six grains);

de *sirop commun*, quantité suffisante pour faire un bol.

Ce bol est un bol purgatif dans les affections hypocondriaques ; mais son principal usage est pour chasser les vers. Lorsqu'il est nécessaire qu'il purge davantage, on substitue du jalap à la rhubarbe. (B.)

(Voyez, pour la manière de le faire, BOL ASTRINGENT.)

BOL PECTORAL.

Prenez de *blanc de baleine*, un gramme (dix-huit grains);
de *gomme ammoniac*, cinq décigrammes (dix grains);
de *sel de corne de cerf*, trois décigrammes (six grains);
de *sirop commun*, quantité suffisante pour faire un bol.

On prescrit ce bol dans les rhumes et dans les toux opiniâtres; dans l'asthme, et dans la consomption commençante des poumons. Il est, en général, nécessaire de saigner le malade, avant que de lui faire commencer l'usage de ce remède. (B.)

(Voyez, pour la manière de le faire, BOL ASTRINGENT.)

BOL PURGATIF.

Prenez de *jalap*, en poudre, un gramme (dix-huit grains);
de *crême de tartre (tartrite acidule de potasse)*, deux grammes (trente-six grains).

Broyez le tout ensemble, et faites un bol avec quantité suffisante de *sirop commun*. Ce bol est un très-bon purgatif, lorsqu'il est nécessaire de purger doucement. Lorsqu'il est besoin de purger fortement, on peut porter le jalap jusqu'à la dose de deux grammes (un demi-gros et plus). (B.)

BONBONS : ce terme est pris pour tout ce qu'on appelle sucreries.

Ils sont nuisibles aux enfans. Pourquoi ? Tom. I, pag. 47.

BORAX, *(Borax de soude*, ou *Borate saturé de soude)*, *sel neutre* sur lequel on ne sait encore rien de positif, qui nous vient par les Hollandais du Mogol et de la Perse, sous la forme de petites pierres grosses comme une aveline, ou comme une noix, et couvertes d'une espèce de graisse. On l'appelle brut ou naturel, pour le distinguer de celui qu'on purifie pour l'usage de la médecine, et qui est alors en petits cristaux blancs, luisans et transparens, semblables à ceux de l'alun : ils

en ont aussi la saveur, et se dissolvent dans l'eau très-chaude. La propriété qu'a le borax de faciliter infiniment la fusion des métaux, le rend très-important dans les arts.

Prescrit, Tom. IV, pag. 244.

BORBORYGMES. (Voyez ce que c'est, Tom. III, pag. 371.)

BOTANIQUE, connaissance ou science des plantes: elle traite des plantes, tant médicinales que potagères, et de curiosité. Ainsi, l'agriculture et le jardinage sont des parties de la Botanique.

BOTANISTE, celui qui s'applique à l'histoire naturelle des plantes, et à la connaissance de leurs vertus; car celui qui n'en connaît que les noms, et qui ne sait que les cultiver, n'est qu'un jardinier.

BOUCHERS. Maladies qui leur sont particulières. Moyen qu'ils doivent mettre en usage pour les prévenir, Tom. I, pag. 101 et suiv. Coutume dangereuse et manœuvre dégoûtante des bouchers, pag. 162, 163.

BOUE NOIRE *de dessous le pavé des ruisseaux des grandes villes*, (propriétés de la) Tom. IV, pag. 425.

BOUGIES. On donne ce nom à de petits cylindres en forme de cône très-alongé, dont on se sert en chirurgie pour dilater le canal de l'urèthre qui s'est rétréci, ou pour y porter des médicamens capables de détruire l'obstacle que l'urine trouve quelquefois dans son cours. On voit qu'il doit y avoir deux sortes de bougies; les unes simples, formées seulement d'une languette de toile ou de brins de coton, enduits de cire et roulés; les autres composées de médicamens, suivant l'indication à laquelle on veut satisfaire. (Voyez BOUGIE SIMPLE.)

BOUGIES ADOUCISSANTES.

Prenez de *cire* jaune, trois hectogrammes (dix onces);
d'*huile rosat* } de chaque six décagrammes (deux onces.)
de *blanc de baleine*, }

Faites fondre; trempez-y ensuite des languettes de toile, ou des brins de coton; procédez comme pour les BOUGIES SIMPLES. (Voyez ce mot.)

Prescrites, Tom. IV, pag. 54.

BOUGIES DE GOMME ÉLASTIQUE. Ces bougies, dont on doit la composition aux C.ns BERNARD et DURAND frères, demeurant à Paris, le premier cour du Commerce, près la rue des Cordeliers, et les C.ns Durand, rue Serpente, quartier Saint-André-des-Arts, ont des propriétés inappréciables, étant très-flexibles et indisso-

lubles dans l'eau, ainsi que nous l'avons dit, Tom. II, pag. 515, note.

Prescrites *ibid.*, et Tom. IV, pag. 55.

Bougies de Daran. Il y en a de trois sortes : les grosses, les moyennes, et les petites. Les grosses se préparent ainsi :

Prenez de feuilles de *ciguë*, de *nicotiane*, de *trèfle musqué*, ou *lotier odorant*, de feuilles et fleurs de *mille-pertuis*, de chaque une grosse poignée, coupées et hachées menu ;
d'*huile de noix*, cinq kilogrammes (dix livres) ;
de *fiente de brebis* sèche, demi-kilogramme (une livre.)

Faites bouillir le tout à un feu modéré, dans un chaudron, jusqu'à ce que les plantes soient comme rissolées ; passez à travers un linge avec forte expression. Remettez l'huile ainsi passée dans le chaudron bien nettoyé ; ajoutez-y,

de *sain-doux*, de *suif de mouton*, de chaque un kilogramme et demi (trois livres.)

Mettez sur le feu ; et lorsque le tout sera fondu et bien chaud, ajoutez-y, peu à peu et en remuant avec une spatule de bois :

de *litharge (oxide de plomb demi-vitreux)*, en poudre, quatre kilogrammes (huit livres).

Faites bouillir à petit feu, pendant une heure. Après quoi, ajoutez encore :

de *cire* jaune, un kilogramme (deux livres).

Laissez sur le feu, jusqu'à ce que la matière ait la consistance convenable ; alors vous y tremperez de la toile fine, à demi usée, de vingt-un centimètres (huit pouces) de large, sur quatre-vingt-seize centimètres (trente-six) de long, pour en former de petites bandes de dix-huit centimètres (sept pouces) de long, plus ou moins larges, suivant la grosseur des bougies. Deux millimètres (une ligne) de largeur, donne les plus fines, et ainsi de suite de millimètre en millimètre, (de ligne en ligne), jusqu'à neuf millimètres (quatre lignes), qui donne les plus grosses. Lissez et roulez sur une table, pour en former des bougies de forme un peu conique.

Les moyennes bougies se préparent comme il suit : Prenez de la composition ci-dessus, avant qu'on y ait

ajouté la cire jaune, demi-kilogramme (une livre);
de *cire* jaune, un kilogramme (deux livres).
Faites-les fondre sur le feu, en remuant toujours. Quand le tout est bouillant, trempez-y de la toile pour en former des bougies moyennes.

Pour faire les petites bougies :
Prenez de la composition ci-dessus, avant qu'on y ait ajouté la cire, demi-kilogramme (une livre) ;
de *cire* jaune, deux kilogrammes (quatre livres).
Faites fondre, et préparez comme ci-dessus.

Pour introduire les grosses bougies, on les trempe dans l'onguent suivant :
Prenez de *baume de copahu*, douze décagrammes (quatre onces) ;
d'*emplâtre de diapalme*, six décagrammes (deux onces) ;
de *fiente de brebis*, en poudre fine, trois décagrammes (une once).
Faites fondre le baume et l'emplâtre ; ajoutez la fiente ; mêlez et remuez jusqu'à ce que le tout soit refroidi.

Quant aux bougies moyennes et petites, il suffit de les frotter avec de l'huile.

Ces bougies suppléeront très-bien à celles que le D.r Buchan prescrit dans son ouvrage, sur-tout Tom. IV, pag. 38 et 39.

Bougies ordinaires. Rien d'aussi facile à faire que cette espèce de bougies. On prend des languettes de linge fin, un peu plus larges dans un de leurs bouts que dans l'autre ; ou des brins de coton, plus gros d'un bout que de l'autre : on les trempe dans de la cire fondue, et à plusieurs reprises ; on laisse refroidir : alors on roule ces corps sur une table de bois bien unie, ou de marbre, imprégnée d'une petite quantité d'huile, avec la paume de la main, ou mieux encore avec une planche très-unie, semblable à celles dont se servent les ciriers pour rouler leurs cierges : lorsque les bougies sont bien rondes et bien unies, on coupe les deux extrémités qui ne se trouvent point garnies de coton ou de linge, parce que la cire s'est étendue. Pour s'en servir, on les trempe dans de l'huile, et on les introduit dans le canal de l'urèthre, doucement et par gradation. Lorsqu'on ne sent plus de résistance, on s'arrête, parce qu'on est sûr que l'extrémité est pénétrée jusques dans la vessie. On sent que les bougies doivent être de différentes grosseurs et longueurs ;

On en donne un double décilitre (demi-setier) le matin à jeun, et autant le soir, avant le soupé. J'ai vu des malades les prendre purs ; mais le plus grand nombre les trouvent trop fades ; alors on les coupe avec partie égale ou un tiers de lait, auquel on peut ajouter un peu de sucre. Au lieu de sucre, j'ai souvent fait prendre la conserve de roses, à grandes doses.

Prescrits, Tome III, pag. 29, note.

BOUILLONS DE TÊTE DE MOUTON, ou GÉLATINEUX, prescrits, Tom. II, pag. 488. Manière de les faire, de les administrer, et leurs avantages dans la dysenterie, Tom. III, pag. 46.

BOUILLONS DE VEAU. (Voyez BOUILLONS DE POULET.)

BOUILLONS EN LAVEMENS, prescrits, Tom. II, pag. 377 ; Tom. IV, pag. 454.

BOUILLONS FAIBLES, ou LÉGERS, aiguisés avec le suc d'orange ou de citron ; prescrits, Tom. II, pag. 167. Sans être aiguisés, pag. 309, 459, 461, 464, 488, 515 ; Tom. III, page 26, 206, 244.

BOUILLONS FORTS, ou NOURRISSANS ; prescrits, Tom. II, pag. 186, 334, 381 ; Tom. III, pag. 14, 17, 366 ; Tom. IV, pag. 454.

BOUILLONS GÉLATINEUX. C'est la même chose que *Bouillons de tête de mouton.* (Voyez BOUILLONS DE TÊTE DE MOUTON.)

BOUILLONS GRAS. Cette expression ne signifie pas *Bouillons à la viande*, mais Bouillons chargés de graisse, ou qu'on n'a pas dégraissés.

Prescrits, Tom. II, pag. 454, 485 ; Tom. III, pag. 275, 476, 480.

BOUILLONS LÉGERS. (Voyez BOUILLONS FAIBLES.)

BOUILLONS NOURRISSANS. (Voyez BOUILLONS FORTS.)

BOULANGERS (les) sont sujets à l'asthme, Tom. III, pag. 237 ; à des accidens semblables à ceux produits par les coups de soleil, Tom. IV, pag. 537.

BOULE DE MARS, appelée encore BOULE DE NANCY, BOULE VULNÉRAIRE, etc. C'est un mélange d'une partie de limaille de fer et de deux parties de crême de tartre *(tartrite acidule de potasse)*, bien mêlées ensemble, et liées par le moyen de l'eau-de-vie, de la manière suivante :

Prenez de *limaille de fer*, six décagrammes (deux onces) ;
de *crême de tartre (tartrite acidule de potasse)*, douze décagrammes (quatre onces).

Pilez exactement ces deux substances; mettez dans un matras; versez par-dessus de l'eau-de-vie, assez pour qu'il y en ait un doigt au-dessus de la poudre. Faites évaporer à la chaleur du soleil ou du bain-marie, jusqu'à siccité. Mettez de nouvelle eau-de-vie; faites de nouveau évaporer, et ainsi de suite, jusqu'à ce que la masse, après l'évaporation, paraisse comme résineuse: alors on en forme des boules plus ou moins grosses. (Voyez Eau de Boule.)

BOURDONNET: c'est un petit rouleau de charpie, de figure oblongue, mais plus épais que large, destiné à entrer dans la cavité d'une plaie ou d'un ulcère.

BOURGEONS de pin et de sapin. Manière de faire la décoction des bourgeons de sapin, prescrite par M. Buchan dans le scorbut:

Prenez de *bourgeons de pin* ou *de sapin*, cueillis au printemps et séchés à l'ombre, trois poignées. Faites bouillir dans trois doubles décilitres (trois demi-setiers) d'eau pendant quatre heures; laissez refroidir; ajoutez autant de bon vin vieux; laissez reposer pendant vingt-quatre heures; exprimez. La dose est depuis six décagrammes jusqu'à douze (depuis deux onces jusqu'à quatre).

La *décoction de bourgeons de sapin*, prescrite, Tom. III, pag. 200.

BOURRACHE. *Borrago floribus cæruleis*, J. Bauh. et Turnef. *Buglossum latifolium*, *Borrago flore cæruleo*, C. Bauhin. C'est-à-dire, *Bourrache à fleurs bleues*, selon J. Bauhin et Tournefort. *Buglose à larges feuilles*, ou *Bourrache à fleurs bleues*, selon Caspard Bauhin.

La racine de cette plante est blanche, de la grosseur du doigt, fibrée, d'une saveur visqueuse. Ses feuilles sont larges, arrondies, d'un vert foncé, rudes, ridées, ondées, couchées sur terre, garnies de petites pointes très-fines et saillantes. Sa tige est velue, cylindrique, creuse, haute d'une coudée, branchue. Les fleurs naissent au sommet des rameaux: elles sont d'une belle couleur bleue, rarement de couleur de chair ou blanches, portées sur des pédicules longs d'un pouce ou d'un pouce et demi, purpurins et inclinés vers la terre: elles sont d'une seule pièce, semblable à la molette d'un éperon, et partagées en cinq segmens pointus, dont le centre est surmonté de cinq sommets d'étamines noirâtres, réunis par leur pointe en forme

de pyramides, et de cinq filets ou languettes oblongues, purpurines, soutenant chacun un des sommets, auxquels elles s'attachent extérieurement. Le calice est partagé en cinq parties, aiguës, vertes, velues. Il en sort un pistil attaché à la partie postérieure de la fleur en manière de clou, lequel est comme entouré par quatre embryons, qui se changent en autant de graines nues de la figure d'une tête de vipère, larges à leur base et terminées en pointe, ridées, noirâtres lorsqu'elles sont mûres, et dont le calice est alors plus grand. Ses racines, ses fleurs et ses feuilles sont d'usage.

Prescrite, Tom. III, pag. 144; Tom. IV, pag. 239.

BOURSES, enveloppe extérieure des testicules; c'est la même chose que *Scrotum*.

BOURSETTE, ou BOURSE A BERGER. (Voyez TABOURET.)

BOUSSEROLE. (Voyez UVA-URSI.)

BOYAU, c'est la même chose qu'INTESTIN. (Voyez ce mot.)

BRÉCHET. (Voyez CREUX DE L'ESTOMAC.)

BRIQUETÉ, épithète qu'on donne aux urines qui, dans les fièvres intermittentes sur-tout, ont la couleur de brique délayée, et déposent un sédiment de même couleur. (Voyez Tom. II, pag. 92.)

BRODEURS. Maladies auxquelles ils sont exposés comme ouvriers sédentaires. Moyens de les prévenir, Tom. I, pag. 122 et suiv.

BRONCHES. (Voyez ce que c'est, Tome I, pag. 93, dans le courant de la note.)

BRONCHIALE, (On prononce *Bronkiale.*) épithète qu'on donne aux vaisseaux des bronches, tels que les veines et les artères.

BRONCHOTOMIE : c'est une incision ou une ouverture qu'on fait à la trachée-artère, lorsque dans une violente esquinancie, etc., l'inflammation empêche le malade de respirer, et le met en danger d'être suffoqué.

Prescrite, Tome II, pag. 377; Tom. IV, pag. 300, 454, 463, 485, 517.

BROSSES POUR LA PEAU. Nous ne donnerons pas la description de cet instrument, qui ne diffère des brosses ordinaires que parce qu'on leur a donné une forme ronde, et qu'en général les crins sont plus souples, et par conséquent plus doux. Tout ce que

nous pouvons dire, c'est qu'elles devraient être d'un usage plus commun. (Voyez FRICTIONS SÈCHES.)

BRULURES, (des) Tom. IV, pag. 383 — 386.

BRYONE, ou COULEUVRÉE, VIGNE BLANCHE A BAIES ROUGES. *Bryonia aspera, sive alba, baccis rubris*, C. BAUHIN. et TURNEF. *Vitis alba, sive Bryonia*, J. BAUHIN. *Bryonia alba*, LINN. C'est-à-dire, *Bryone âpre, ou blanche, à baies rouges*, selon CASPARD BAUHIN et TOURNEFORT. *Vigne blanche*, ou *Bryone*, selon J. BAUHIN. *Bryone blanche*, selon LINNÉ.

Sa racine est plus grosse que le bras; elle égale la cuisse lorsqu'elle est vieille. Elle est charnue, divisée en de grosses fibres, et fongueuse lorsqu'elle est sèche. Sa substance est distinguée par des cercles et par des rayons, ayant une saveur âcre, désagréable, un peu amère, et une odeur fétide lorsqu'elle est fraiche. Ses tiges sont très-longues, grêles, grimpantes, cannelées, un peu velues, garnies de mains ou longs filets tortillés. Ses feuilles naissent alternativement, et sont anguleuses, d'une figure assez semblable à celle des feuilles de la vigne, mais bien plus petites et un peu velues. Ses fleurs sortent plusieurs ensemble des aisselles des feuilles: elles sont d'une seule pièce, en cloche, évasées, partagées en cinq parties arrondies, d'un blanc verdâtre, parsemées de veines, et tellement adhérentes à leur calice, qu'on ne peut les en séparer. Parmi ces fleurs il y en a de stériles, qui sont les plus grandes, et qui ne sont pas portées sur un embryon: les autres sont fertiles, plus petites, appuyées sur un embryon qui se change en une baie sphérique de la grosseur d'un pois, verte d'abord, ensuite rouge, molle, pleine d'un suc qui cause des nausées, et de graines arrondies, couvertes d'un mucilage. Cette plante vient communément dans les haies et les forêts, et sur-tout dans les pays tempérés et un peu froids. On en trouve beaucoup aux environs de Paris.

La racine de bryone est un *émétique*, que le C.en HARMAND DE MONTGARNY, médecin des hôpitaux de la ville de Verdun, vient de faire connaître, et que des expériences heureuses et multipliées l'ont porté à appeler l'*Ipécacuanha européen*. Mais, avant de l'employer, elle demande une préparation, et voici celle que ce médecin prescrit:

« On arrache cette racine en automne, lorsque la « tige est sèche et la baie bien mûre, ou même pen-

« dant

« dant l'hiver, jusqu'au moment où elle jette sa pousse « au commencement du printemps. Après l'avoir lavée « exactement, on la coupe par rouelles minces, que « l'on fait sécher ensuite à l'ombre, en les étendant « sur de petites claies d'osier, ou en les suspendant, « après les avoir enfilées en forme de chapelet, de ma- « nière néanmoins que les rouelles soient un peu espa- « cées entre elles.

« Par cette préparation, on enlève à la bryone son « odeur vireuse; et on la dépouille de ses principes les « plus âcres, qui pourraient la rendre dangereuse dans « l'usage interne. Elle peut être employée alors avec « sécurite dans la cure des maladies aiguës et chro- « niques, non-seulement comme vomitive, mais encore « comme purgative, bèchique, incisive, apéritive, « diurétique, fondante, emménagogue, etc, etc.

« Deux grammes (un demi-gros) de racine de bryo- « ne, préparée comme il est dit ci-dessus, réduite en « poudre subtile et délayée dans un verre d'eau, que « l'on donne le matin à jeun, forme un vomitif légè- « rement tonique et infiniment doux, qui convient aux « constitutions les plus délicates et les plus faciles à « émouvoir : mais dans l'usage ordinaire, c'est-à-dire, « chez le plus grand nombre des individus, il n'est point « assez énergique, et il faut l'aiguiser avec un demi- « décigramme (un grain) de tartre stibié (*tartrite de* « *potasse antimonié*), ou prendre, une heure après, « une même dose de bryone.

« Le vomitif de bryone est peut-être le plus sûr, « le moins fatigant et le plus efficace de tous ceux « qui sont employés de nos jours. Effectivement il vide « l'estomac sans trop l'irriter, et sans causer ces se- « cousses violentes, ces crampes douloureuses qui ac- « compagnent presque toujours les évacuations que « produisent les autres vomitifs. Il réunit encore un « autre avantage, qui n'est pas une de ses moindres « propriétés; c'est celui de percer par le bas, et de « produire plusieurs selles copieuses.

« Depuis que j'ai annoncé au public la bryone, « c'est-à-dire depuis 1783, continue le même médecin, « elle est devenue dans cette province, malgré les ef- « forts réitérés de la fausse prévention, le vomitif le « plus commun à la ville, à la campagne, où on le « prend par préférence à tout autre. On la donne avec « le plus heureux succès dans le flux de ventre récent

« ou ancien ; dans les fièvres ou coliques vermineuses ; « dans les dysenteries humorales ; dans les fièvres con- « tinues bilieuses ; dans les fièvres putrides et malignes ; « dans les fièvres intermittentes, simples et compli- « quées ; dans les affections catarrhales aiguës, les rhu- « mes, les maux de gorge, la coqueluche des enfans, « et spécialement dans les péripneumonies bilieuses qui « règnent annuellement dans cette province ; dans les « fièvres puerpérales ; dans la rougeole, la petite vé- « role, etc., etc. »

Nous n'en dirons pas davantage sur la bryone, nous renvoyons à l'ouvrage de l'auteur, intitulé : *Nouveau traitement des maladies dysentériques, à l'usage du peuple indigent.* Il faut voir aussi le *Journal de Médecine*, année 1788, cahier d'août, pag. 250 et suiv.

CABARET, ASARET, ASARUM, OREILLE-D'HOMME, OREILLETTE, RONDELLE, GIRARD-ROUSSIN, NARD SAUVAGE, etc. *Asarum*, C. BAUH., J. BAUHIN. et TURNEF. *Asarum Europœum, foliis reniformibus, obtusis, binis*, LINN. C'est-à-dire, *Cabaret*, selon C. BAUHIN, J. BAUHIN et TOURNEFORT. *Cabaret d'Europe, à feuilles en forme de rein, obtuses, et rangées deux par deux*, selon LINNÉ. Cette plante est de la quinzième classe, première section, premier genre de TOURNEFORT, de la dodécandrie monogynie de LINNÉ, et de la onzième famille des aristoloches d'ADANSON.

Le cabaret croît sur les Alpes, dans quelques départemens des ci-devant provinces de Lorraine, du Dauphiné, de l'Auvergne, du Languedoc, des environs de Paris, etc. Sa racine est menue, fibreuse, rampante, grisâtre, d'une odeur forte et agréable. Sa tige est basse, et donne naissance à des feuilles larges, de la forme à peu près d'un rein coupé transversalement, ou d'une oreille d'homme ; elles font le creux, ses deux

extrémités se repliant quelquefois sur elles-mêmes : elles sont très-vertes en dessus, moins en dessous : elles sont portées sur de longs pétioles ou de longues queues, creusées dans toute leur longueur ; ces pétioles sortent deux par deux de la tige. Les fleurs naissent dans la section de ce double pétiole, portées par des pédicules courts, qui se courbent après la floraison : ces fleurs n'ont point de corolle, par conséquent de pétales ou de feuilles.

La racine, dont on fait quelque usage en médecine, nous est apportée des pays où cette plante est familière. Il faut la choisir belle, entière, bien nourrie, grosse comme une plume d'oie médiocre, nettoyée de ses fibres, récemment séchée, grise, d'une odeur agréable et pénétrante.

Elle purge et fait vomir, ainsi que les feuilles ; mais il faut qu'elles aient été séchées pendant long-temps à l'air libre, c'est-à-dire six mois ou un an. C'est à FRÉDÉRIC HOFFMANN que nous devons cette manière d'en corriger la virulence. On prescrit le cabaret sous trois formes différentes, disent les auteurs des *Essais de Matière médicale indigène*, cités Tom. II, pag. 101, note 9.

1.° La racine bien séchée et en poudre, depuis douze décigrammes jusqu'à vingt (depuis vingt-quatre grains jusqu'à quarante), et mise dans une tasse de thé ou de bouillon de veau, a coutume de faire vomir trois à quatre fois sans violence.

2.° On met de la racine coupée très-menu, depuis quatre grammes jusqu'à huit, (depuis un gros jusqu'à deux), infuser pendant quatre heures dans un verre de vin blanc : on passe : on prend cette dose le matin à jeun, et elle réussit également bien. Cependant les personnes faibles s'accommodent mieux de la première manière d'administrer cette racine, c'est-à-dire, en poudre. La raison, continuent les auteurs de cet ouvrage, n'est pas difficile à saisir : c'est que la partie résineuse, moins développée, agit, dans ce cas, avec une moindre énergie.

Mettez depuis quatre jusqu'à douze fuilles de cabaret infuser avec un peu de canelle concassée, dans un verre d'eau commune, sur des cendres chaudes, pendant une nuit. On passe. Cette dose, édulcorée avec le miel ou le sirop de violette, se prend le matin à jeun. Cette dernière manière de prescrire le cabaret, le rapproche

davantage de l'ipécacuanha ; car, après avoir évacué, il diminue la fréquence des selles et le ténesme.

Par ces diverses manières d'administrer le cabaret, nous avons obtenu des évacuations faciles et abondantes. Nous répétons que son action vomitive, purgative et astringente, n'est pas moins énergique que celle de l'ipécacuanha ; et que nous ne voyons pas pourquoi on ne le substituerait pas, avec sécurité, à cette plante exotique. Nous sommes d'autant plus portés à exhorter les naturalistes, les médecins et les pharmaciens à s'occuper de cette substitution, que souvent l'ipécacuanha est défectueux, qu'il a de pernicieux effets dans les campagnes, où la plupart des chirurgiens, qui y font la médecine et la pharmacie, ne sont, ni assez instruits pour en juger la bonté, ni assez riches pour ne pas préférer celui qu'on leur vend à meilleur compte.

Prescrit, Tom. II, pag. 102, dans le courant de la note ; Tom. III, page 70 ; Tom. IV, pag. 303.

CACHECTIQUE, qui est attaqué de cachexie. Il y en a qui donnent encore cette épithète aux remèdes qui sont propres à prévenir et à guérir la cachexie.

CACHEXIE. On entend par cachexie, la mauvaise constitution, le mauvais état du corps dans toute son étendue, occasionnée par la surabondance des humeurs qui circulent dans nos vaisseaux. Aussi y a-t-il, selon BORDEU, autant d'espèces de cachexies, qu'il y a d'espèces d'humeurs. (Voyez *Recherches sur les Maladies chroniques*, tome j.)

CACHOU, ou TERRE DU JAPON. Ce médicament est une substance composée de parties résineuses et gommeuses. On nous l'apporte de l'Inde, en morceaux gros comme des œufs de poule, d'une consistance solide, sèche et pesante, d'un roux noirâtre extérieurement, et d'un brun clair intérieurement, d'une saveur acerbe et un peu amère : mais cette amertume n'a rien de rebutant ; il est même des gens qui la trouvent agréable. Le cachou le plus pur est celui qui se fond le plus aisément dans la bouche. On a long-temps regardé le cachou comme une terre : BOULDUC commença à détruire ce préjugé ; et JUSSIEU fit voir, dans un excellent mémoire qu'il donna à l'académie des sciences en 1728, que cette substance est le suc épaissi d'un fruit nommé Arec, qui croît sur une espèce de palmier, à la côte de Coromandel.

On n'emploie pas le cachou tel qu'il nous vient des

Indes. On le purifie, en le réduisant en poudre, et en le dissolvant dans de l'eau chaude ; ensuite on passe, et on le fait évaporer jusqu'à siccité. Les apothicaires tiennent un grand nombre de préparations de cachou, comme, à la fleur d'orange, à la violette, à la bergamote, à la canelle, à l'ambre, sans odeur, etc.

Prescrit, Tom. II, pag. 503; Tom. IV, pag. 143.

CÆCUM : nom que porte le premier des gros intestins, parce qu'il n'a qu'une ouverture qui lui sert d'entrée et de sortie : c'est le plus court des intestins ; il tient à l'iléon et au colon. (Voyez INTESTINS.)

CAFÉ : amande dont on fait tant d'abus, et que porte un arbre appelé, par LINNÉ, *Coffea Arabica*. C'est-à-dire, *Café d'Arabie*.

Les gens de lettres doivent s'interdire l'usage du café, Tom. I, pag. 155 et 156. Pourquoi l'usage habituel du café est dangereux, pag. 196, note. Ses propriétés, ses avantages, quand il est pris rarement, *ibid.* Inconvéniens particuliers du café au lait pour certaines personnes, 197. A qui le café convient de préférence, *ibid.* Avantages du café pour arrêter le vomissement, sur-tout chez les femmes grosses, Tom. II, pag. 492. Le café sans être brûlé, prescrit en décoction, pag. 527. On dit qu'une forte infusion de café est utile dans l'accès de l'asthme, Tom. III, pag. 249. Le café est sur-tout nuisible aux personnes nerveuses, pag. 299, 308; prescrit en vapeur, pag. 414.

CAL : durillon qui vient aux pieds, aux mains et aux genoux, à la suite de la compression exercée sur ces parties.

CAL, ou CALUS, est aussi le nom d'une substance osseuse qui, s'épanchant entre les deux extrémités des os fracturés, en forme la réunion.

CALAMUS AROMATICUS, *Roseau odorant* : c'est le nom que porte la tige d'une plante arondinacée, qu'on nous apporte du Levant, par Marseille, ordinairement en bottes ou espèces de fagots, composés de roseaux de la grosseur d'une plume, d'un gris rougeâtre à l'extérieur, blanchâtre en dedans, ainsi que la moelle qu'ils contiennent. Son odeur est agréable et aromatique : sa saveur est de même, mais amère et âcre. Il faut prendre garde que sa moelle ne soit pas jaune et réduite en poussière ; car c'est une marque qu'il a été attaqué par les vers. Mais, comme le *calamus aromaticus* est très-rare, on lui substitue, dans ce pays et dans toute l'Eu-

rope, la racine appelée *Acorus verus*, qu'un grand nombre de botanistes appellent également *Calamus aromaticus*.

L'*Acorus verus*, ou le vrai *Acorus*, est une racine assez longue, noueuse, grosse comme le petit doigt, un peu aplatie, de couleur blanche, verdâtre exterieurement lorsqu'elle est récente, et roussâtre quand elle est desséchée; blanche intérieurement, spongieuse, d'une saveur amère, âcre et aromatique. Il faut la choisir mondée de ses filamens, difficile à rompre, et prendre garde qu'elle ne soit point moisie, ni vermoulue. Elle nous vient de Tartarie, de Pologne, etc.

Prescrit, Tom. II, pag. 100, 114, et note; Tom. III, pag. 79.

CALCAIRE, nom que portent les terres et pierres qui, exposées à l'action d'un feu convenable, se réduisent en chaux, ou qui sont disposées par le feu à prendre cette forme; qui se dissolvent dans les acides, et qui, comme les substances alkalines, font effervescence avec ces mêmes acides, et en sont précipitées par les sels alkalis.

CALCINATION : c'est l'action de réduire les corps solides en chaux, soit par le feu ordinaire, soit par celui du soleil.

CALCINÉ, épithète qu'on donne aux corps qui ont éprouvé l'opération appelée Calcination. Les corps calcinés sont donc de vraies chaux; la plupart en poudre, d'autres en petites portions, et d'autres simplement friables, parce que le feu a détruit la liaison et le tissu qui unissait les particules de ces corps. Le feu a aussi détruit la couleur, l'odeur, le goût et les autres qualités de cette nature, qui dépendaient du tissu du corps entier.

CALCUL DE LA VESSIE, (*Acide lithique*) : c'est la même chose en médecine, que PIERRE, qu'elle soit formée dans la vessie, ou dans les reins, ou dans la vésicule du fiel, ou dans toute autre partie du corps. (Voyez Tom. II, pag. 518, et l'article URINE de cette *Table générale des Matières.*)

CALCUL BILIAIRE, nom qu'on donne aux substances pierreuses, qui se sont formées dans la vesicule du fiel.

CALLEUX, CALLEUSE, se dit, en général, de toutes srotes de duretés de la peau, de la chair et des os; mais on donne plus particulièrement cette épithète aux lèvres et aux bords durs d'une plaie et d'un ulcère.

CALLOSITÉ, chair blanche, dure, sèche et sans douleur, qui couvre les bords et les parois des anciennes plaies et des vieux ulcères, au lieu d'une bonne chair.

CALMANT. On donne ce nom aux remèdes qui calment les douleurs, qui dissipent les sensations fâcheuses, causées par des humeurs, ou par des remèdes trop âcres. Ces remèdes sont particulièrement ceux dans lesquels entre l'opium; ce sont ceux auxquels les anciens donnaient le nom d'Opiat.

Prescrits, Tom. II, pag. 274, 318, 411, 419, 421, 432, 479, 485, 503; Tom. III, pag. 28, 33, 60, 73. 79, 170. Inconvéniens des calmans dans les maladies de nerfs : précautions avec lesquelles il faut les donner, pag. 303. Modèle d'une potion calmante, pag. 351. Prescrits pag. 356, 373, 469, 536; Tom. IV, pag. 170, 211, 245, 260, 265, 350.

CALOMÉLAS, (*Muriate de mercure doux sublimé*), nom qu'on donne au *mercure doux*, sublimé six fois. (Voyez MERCURE DOUX, de cette *Table générale des Matières*, et le *Dictionn. de Médecine*, par JAMES, ou l'*Encyclopédie*, pour l'*étymologie* de ce mot.)

Mais il en est de ce *remède* comme d'une infinité d'autres, qui ne procurent de bons effets qu'autant qu'ils sont, ou bien choisis, ou bien préparés; et malheureusement le *calomélas* n'est pas le même dans les différens pays, ni dans toutes les boutiques d'un même pays, ni dans les mêmes boutiques en différens temps. Voilà ce qui a engagé le traducteur de la *Méthode nouvelle et facile de guérir la Maladie vénérienne*, par CLARE, cité Tom. IV, Chap. XLIX, note 5 de cet ouvrage, à décrire le procédé de SCHEELE, fameux chimiste suédois, pour l'avoir toujours uniforme, et possédant toujours le même degré d'activité. Mais ce procédé est long, et demande une main exercée; nous ne le transcrirons donc pas ici. Nour renvoyons les curieux à cette *Méthode nouvelle et facile de guérir la Maladie vénérienne*, etc.

Prescrit, Tom. II, pag. 289, note; 486; Tom. III, pag. 101, 109, 112, 134, 416; Tom. IV, pag. 23, 37. *Méthode de l'administrer par absorption*, pag. 87, 95. Prescrit pag. 50, note; pag. 65, note; pag. 91, 92, 93. On ne peut donner le calomélas aux enfans qu'avec précaution, pag. 244. Prescrit pag. 300, 323.

CALORIQUE, *Principe de la chaleur*, *Feu*. (Voyez CHALEUR.)

CAMOMILLE ROMAINE. *Chamæmelum nobile, flore*

multiplici, C. BAUH. et TORNEF. *Chamæmelum repens*, *odoratissimum*, *perenne*, *flore multiplici*. J. BAUH. *Anthemis nobile*, LINN. C'est-à-dire, *Camomille à fleur double*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Camomille rampante*, *très-odorante*, *vivace*, *à fleur double*, selon J. BAUHIN. *Camomille*, selon LINNÉ. Elle est de la quatorzième classe, troisième section, cinquième genre de TOURNEFORT, de la syngénésie polygamie de LINNÉ, et de la seizième famille des composées d'ADANSON.

La camomille romaine croit naturellement dans les campagnes d'Italie. On la cultive dans nos jardins. Sa racine est menue, fibreuse et rameuse. Ses tiges sont nombreuses, faibles; elles s'élèvent peu de terre, et se soutiennent rarement droites. Les feuilles sont alternatives à la tige, ailées, découpées profondément en un grand nombre de parties minces, inégales et aiguës. Les rameaux sortent des aisselles des feuilles, et sont garnis de feuilles qui ont le même caractère : ces feuilles ont une odeur forte, ainsi que les fleurs qui naissent aux extrémités des branches, et qui sont composées d'un amas de fleurons dans le centre, et de plusieurs demi-fleurons à la circonférence. Ces fleurons sont d'un jaune pâle très-aromatique. Ce sont les seules parties de la plante qui soient d'usage en médecine.

Prescrite, Tom. II, pag. 92, 95, 97, 100, 129, 146, 189, 201, 229, 230, 273, 288, 290, 317, 383, 394, 409, note; 416, 460, 479, 491, 512; Tom. III, pag. 50. Ses avantages dans la dysenterie, d'après ses propriétés, *ibid.* Prescrite pag. 55, 58, 71, 83, 87, 90, 93, 109, 119, 134, 166, 170, 184, 324, 358; Tom. IV, pag. 69, 257, 298, 388, 390, 433, 468, 501, 502, 505, 511.

CAMPÊCHE. (Voyez BOIS DE CAMPÊCHE, et DÉCOCTION DE BOIS DE CAMPÊCHE.)

CAMPHRE : substance végétale, concrète, très-légère, blanchâtre, transparente, d'une odeur très-forte, d'une saveur piquante, un peu amère, mêlée d'une sensation de fraîcheur; inflammable à la manière des huiles essentielles, très-volatile, qui se dissout facilement par l'esprit-de-vin, et qui brûle même dans l'eau. Par toutes ses propriétés le camphre ressemble parfaitement aux résines; mais il en diffère essentiellement, en ce qu'étant exposé au feu, dans des vaisseaux clos, il se sublime en entier, sans éprouver de décomposition,

sans laisser aucun résidu charbonneux, ni d'aucune autre espèce. Tout le camphre qui est dans le commerce, nous vient des Indes et du Japon. On le retire d'une espèce de laurier qui croit abondamment dans l'île Borneo. Le camphre, immédiatement après avoir été retiré de l'arbre qui le fournit, est chargé de plusieurs impuretés qui le salissent ; on le nomme en cet état, Camphre brut. Les Hollandais qui en font le principal commerce, le purifient chez eux, en le sublimant dans des espèces de matras de verre. Le camphre s'emploie, ou pur, ou dissous dans des liqueurs, telles que l'eau-de-vie, l'esprit-de-vin (*alcohol*), etc. (Voyez EAU-DE-VIE CAMPHRÉE, ESPRIT-DE-VIN CAMPHRÉ.)

Prescrit, Tom. II, pag. 151, 215; Tom. III, pag. 40, 80, 135, 311, 314, 348, 397, 431, 520, 525, 532, 536, 559; Tom. IV, pag. 287, note.

CAMPHRÉ, CAMPHRÉE, épithète qu'on donne aux médicamens, aux liqueurs, dans lesquels on a fait entrer du camphre, ou auxquels on a communiqué l'odeur du camphre. (Voyez EAU-DE-VIE CAMPHRÉE.)

CAMPS, (De quelle importance est la propreté dans les) Tom. I, pag. 278.

CANAL. Ce mot signifie, en général, un instrument long et creux, qui sert à conduire les fluides ; c'est dans ce sens qu'on donne le nom de canaux à tous les vaisseaux du corps humain, ainsi qu'à quelques conduits particuliers, tels que les suivans :

CANAL CHOLÉDOQUE ; nom que porte le canal commun de la bile, qui communique avec le *duodenum*.

CANAL HÉPATIQUE. (Voyez ce que c'est, Tom. I, pag. 137, dans le courant de la note.)

CANAL INTESTINAL, ou CONDUIT INTESTINAL ; nom qu'on donne quelquefois à toute la longueur des boyaux ou intestins, renfermés dans le bas-ventre. (Voyez INTESTINS.)

CANAL THORACHIQUE. (Voyez ce que c'est, Tom. I, dans le courant de la note, pag. 109.)

CANAL DE L'URÈTHRE, ou simplement URÈTHRE. (Voyez ce dernier mot.)

CANCER, (du) Tom. III, pag. 445 — 469.

CANCER OCCULTE. *Idem*, pag. 455. Ses symptômes, pag. 457.

CANCER OUVERT. *Idem*, pag. 458.

CANELLE, écorce d'une odeur très-agréable, connue de tout le monde par l'usage qu'on en fait dans

la cuisine. On la tire d'un arbre que LINNÉ appelle *Laurus foliis ovato-oblongis, trinervis basi nervos unientibus.* C'est-à-dire, *Laurier à feuilles d'un ovale alongé, qui ont trois nervures ou côtes qui se réunissent à la base de chaque feuille.* Il croit dans l'île de Ceylan, etc.

Selon VAN-SWIETEN, la canelle est le plus excellent des aromates. On doit préférer la poudre de cette écorce à toutes les autres préparations qu'on peut en faire, telles que l'*Huile essentielle de canelle*, l'*Eau distillée* ou l'*Esprit de canelle :* remèdes qui, quoique très-odorans, sont cependant très-inférieurs, parce que la vertu corroborative reste, après la distillation, dans le résidu de la canelle, et ne monte pas dans l'alambic, avec la partie odorante. (Voyez *Aphorismes de Chirurgie*, traduits par LOUIS, Tom. IV, pag. 87.)

Prescrite, Tom. II, pag. 235, 383, 488, 495; Tom. III, pag. 46, 47, 55, 137, 163, 170, 327, 378; Tom. IV, pag. 267, 503, 565.

CANELLE BLANCHE, ou ÉCORCE DE WINTER. Nous donnons la même dénomination à ces deux écorces, quoiqu'elles viennent d'arbres différens, pour nous conformer au langage des apothicaires, qui, ne pouvant se fournir que difficilement d'écorce de Winter, appellent de ce nom la canelle blanche, qui paraît être plus commune. Heureusement que la méprise ne peut être fort dangereuse, ces deux écorces étant aromatiques à un degré à peu près égal, et possédant à peu près les mêmes vertus. La canelle blanche, celle qu'on trouve chez nos apothicaires, est roulée en tuyaux plus gros que la canelle fine ordinaire, oblongs, dépouillés de leurs pellicules extérieures, d'un jaune un peu brun au dehors, et blanchâtre en dedans, d'un goût qui tient un peu de la canelle, du gingembre et du clou de girofle, d'une odeur un peu pénétrante. On la tire du tronc et des branches d'un arbre que SLOANE, dans les *Transactions philosophiques*, appelle *Arbor baccifera, laurifolia, aromatica, fructu viridi;* c'est-à-dire, *Arbre qui porte des baies, dont les fleurs ressemblent à celles du laurier, et dont le fruit est vert.* Cet arbre naît dans les lieux humides, dans les forêts. On le trouve à la Jamaïque et dans plusieurs autres îles de l'Amérique.

Prescrite, Tom. II, pag. 105, 358; Tom. III, pag. 215, 291.

CANTHARIDES, ou MOUCHES CANTHARIDES :

insecte du genre des scarabés, dont la couleur est d'un beau vert doré, tirant quelquefois sur l'azur. Leurs ailes sont très-éclatantes; leur saveur paraît d'abord légère, mais bientôt elle devient âcre et caustique; leur odeur est très-désagréable, lorsqu'elles sont récentes; elles la perdent lorsqu'on les garde quelque temps. On voit de ces mouches, qui ont un pouce de longueur: d'autres sont plus petites, et n'ont que sept à huit lignes. On préfère ordinairement ces dernières, parce qu'elles passent pour être plus âcres. On trouve des cantharides dans les environs de Paris, mais moins que dans les pays chauds, tels que l'Italie et l'Espagne. Elles se plaisent sur les frenes, les troënes, les peupliers, et sur plusieurs plantes, telles que la cynoglosse, etc. On doit les choisir entières, nouvelles, et qui ne commencent pas à se réduire en poussière. On les met en poudre avant de les employer, et les apothicaires les vendent en cet état.

CANTHARIDES. (Voyez ACCIDENS causés par les)

CAPILLAIRE COMMUN, ou NOIR. *Adiantum foliis longioribus, pulverulentis, pediculo nigro*, C. BAUH. *Adiantum nigrum*, J. BAUH. *Filicula, quæ adiantum nigrum officin.* TURNEF. *Asplenium-Adiantum nigrum, frondibus subtripennatis, foliis alternis, pinnis lanceolatis, incisoserratis*, LINN. C'est-à-dire, *Capillaire à feuilles longues, couvertes de poussière, dont le pédicule est noir*, selon C. BAUHIN. *Capillaire noir*, selon J. BAUHIN. *Petite fougère, appelée Capillaire noir des Boutiques*, selon TOURNEFORT. *Cétérac-Capillaire noir, dont les feuilles sont à trois ailes, ayant des folioles alternes, également ailées, lancéolées, découpées*, selon LINNÉ. Cette plante est de la seizième classe, première section, septième genre de TOURNEFORT, de la cryptogamie des fougères de LINNÉ, et de la cinquième famille des fougères d'ADANSON.

Cette espèce de capillaire croît dans les lieux humides et ombrageux, dans les terrains pierreux, contre les murailles, au bord des fontaines, et dans l'intérieur des vieux puits. Sa racine est un amas confus de fibres rameuses et déliées. La plante n'a point de tige; son port consiste en plusieurs feuilles radicales qui s'élèvent à la hauteur d'environ un pied, portées par de longues queues, sillonnées dans toute leur longueur: ces feuilles sont vertes en-dessus, marquées en-dessous d'une ligne rougeâtre qui s'étend depuis la base de la queue jusques vers

le milieu de la feuille. Les fleurs sont rangées par paquets sur le dos des folioles : elles ressemblent à une poussière rousse. Les feuilles sont d'usage.

Prescrit, Tom. II, pag. 184, dans le courant de la note; Tom. IV, pag. 202.

CAPILLAIRE DE CANADA. *Adiantum fruticosum Brasilianum*, C. BAUH. *Adiantum Americanum*, TURNEF. C'est-à-dire, *Capillaire, arbrisseau du Brésil*, selon CASP. BAUHIN. *Capillaire d'Amérique*, selon TOURNEFORT.

Les feuilles de ce capillaire ressemblent beaucoup à celles du capillaire commun. On nous en envoie quelquefois du Canada et du Brésil, où il est si commun, qu'on s'en sert au lieu de foin pour emballer les marchandises. Mais nous conseillons d'employer le capillaire commun, crainte d'être trompé. Il entre dans la DÉCOCTION PECTORALE. (Voyez ce mot.)

CAPILLAIRE DE MONTPELLIER, ou VRAI CAPILLAIRE, ou CHEVEUX DE VÉNUS. *Adiantum foliis coriandri*, C. BAUH. *Adiantum*, sive *Capillus Veneris*, J. BAUH. *Adiantum Capillus Veneris*, LINN. C'est-à-dire, *Capillaire à feuilles de coriandre*, selon C. BAUHIN. *Capillaire*, ou *Cheveux de Vénus*, selon J. BAUHIN. *Capillaire-Cheveux de Vénus*, selon LINNÉ.

Cette espèce de capillaire, qui croît sur-tout dans les départemens du midi, est très-basse, rampante; ses folioles sont très-petites. La fructification qui est en-dessous représente, vue au microscope, des coquilles; les côtes des feuilles sont longues, menues, d'un noir rougeâtre, luisant, et ne ressemblant pas mal à des cheveux, lorsqu'elles sont dépouillées de leurs petites feuilles. C'est de cette espèce de capillaire qu'on prépare le sirop qui porte ce nom.

Prescrit, Tom. II, pag. 184, dans le courant de la note; Tom. IV, pag. 202.

CAPSULE, bourse, étui, poche : c'est ainsi qu'on appelle l'enveloppe membraneuse des articulations, nommée pour cette raison Capsule articulaire. L'enveloppe de la veine-porte se nomme Capsule de Glisson. L'enveloppe des vésicules séminales s'appelle Capsule séminale, etc.

CARBONATE AMMONIACAL. (Voyez SEL VOLATIL, SEL D'ANGLETERRE.)

CARBONATE CALCAIRE. (Voyez CRAIE.)

CARBONATE DE MAGNÉSIE. (V. MAGNÉSIE BLANCHE.)

CARBONATE DE POTASSE. (Voyez ALKALI FIXE VÉGÉTAL

CARBONATE DE SOUDE. (Voyez ALKALI DE SEL COMMUN, ALKALI MINÉRAL, ALKALI MARIN.)

CARBÔNE. (Voyez CHARBON.)

CARDAMOME. (*Petit*) C'est un fruit desséché, ou une gousse membraneuse, longue d'environ cinq lignes, triangulaire, plus pointue vers son pédicule, cannelée, dont l'écorce est mince, s'ouvrant par ses trois angles dans sa maturité ; partagée le plus souvent en trois loges, par le moyen de petites membranes qui se déchirent facilement : chaque loge contient deux rangs de graines angulaires, ridées, d'un jaune roussâtre, blanches en-dedans, âcres, amères, aromatiques, et tenant de l'odeur du camphre. On nous apporte le cardamome des Indes Orientales. On lui donne l'épithète de Petit, pour le distinguer des deux autres espèces, dont l'une s'appelle Grand cardamome, et l'autre Moyen cardamome : mais comme ils ne sont d'usage que dans quelques compositions officinales, nous n'en dirons rien.

Prescrit, Tom. II, pag. 187, 502 ; Tom. III, pag. 291.

CARDIA : nom que porte l'orifice supérieur de l'estomac. (Voyez Tom. III, pag. 286.)

CARDIALGIE, (de la) et du *Soda*, ou *Fer chaud*, Tom. III, pag. 286 — 292.

CARIE. La carie est aux os, ce que l'ulcère est aux parties molles : c'est une solution de continuité dans un os, avec perte de substance, causée par une matière âcre et corrosive.

CARMINATIFS. D'après leur étymologie, les carminatifs seraient des remèdes qui dissiperaient les douleurs comme par enchantement ; mais on n'en rencontre pas souvent de cette espèce ; et s'il y en a qui quelquefois réussissent de cette manière, ils ne peuvent être que de la classe des ANTISPASMODIQUES. (Voyez ce mot.) Cependant on n'appelle point ces derniers Carminatifs : on a affecté cette épithète à des remèdes proprement stomachiques, qu'on emploie contre les vents de l'estomac et des intestins.

Les carminatifs prescrits, Tom. III, pag. 291, 356. Quels sont les carminatifs les plus vantés, pag. 373 et note.

CARNOSITÉ : nom qu'on donne à une excroissance

ouvriers sont exposés. Moyens de les prévenir, Tom. I, pag. 97 et suiv.

CARTHAME. (Voyez SAFRAN BATARD.)

CARTILAGE : partie solide du corps, blanche, polie, uniforme, flexible et élastique ; moins compacte que les os, mais plus dure. La plupart des cartilages s'ossifient et deviennent des os, avec l'âge. Il y en a d'autres qui restent toujours cartilages ; tels sont ceux du nez, etc.

CASCARILLE, CHACRIL : nom que porte une écorce roulée sur elle-même, de l'épaisseur d'une ou deux lignes : elle est d'une couleur blanchâtre et cendrée à l'extérieur ; mais intérieurement elle est d'une couleur semblable à la rouille de fer. Son odeur est aromatique et assez agréable ; sa saveur est également aromatique et amère. On nous l'apporte de l'Amérique méridionale, sur-tout du Paraguay et du Pérou : on en trouve aussi dans la Nouvelle-Espagne et dans les îles de Bahama. On ne connaît pas bien certainement quelle est l'espèce d'arbre dont on la tire. Quelques auteurs pensent que la cascarille est l'écorce d'un arbre décrit par CATESBY, dans son *Histoire naturelle de la Caroline*, etc., et nommé *Ricinoides, elæagni folio*.

CASSE, ou CASSE SOLUTIVE : c'est un fruit, ou une gousse cylindrique, longue d'un pied et demi, et grosse environ d'un pouce. Elle est couverte d'une écorce ligneuse, mince et assez dure, dont la couleur est à l'extérieur d'un brun tirant sur le noir, et jaune en-dedans : elle est partagée en petites loges par des membranes placées transversalement, et parallèles les unes aux autres, dures comme du bois, et minces ; elles contiennent une moelle noire, molle, mielleuse, d'un goût douceâtre, joint à un peu d'âcreté, qui cache une graine ovalaire, aplatie, dure, jaune et luisante.

Il faut préférer la casse d'Alexandrie ou d'Egypte à celle qui vient d'Amérique, parce que cette dernière est âcre et désagréable au goût. Il faut choisir les gousses qui sont pesantes, nouvelles, pleines, qui ne résonnent point, ou dont les graines ne font point de bruit lorsqu'on les agite ; exemptes d'odeur aigre, lorsqu'on les casse, et qui ne sentent ni le chanci, ni la cave, parce que certains marchands ont coutume de les conserver à la cave, où ils les couvrent de sable, et les arrosent avec de l'eau, afin qu'elles paraissent plus pleines et plus nouvelles ; mais elles s'y aigrissent bientôt, et s'y moisissent.

On ne fait usage que de la moelle, qu'on appelle en-

core Pulpe. On jette les pepins, l'écorce et tout ce qui est solide.

L'arbre qui fournit la casse, et qui ressemble assez à notre noyer, est originaire de l'Egypte et des Indes Orientales, d'où il a été porté en Amérique; mais, comme nous l'avons déjà dit, la casse d'Amérique, quoique les bâtons ou gousses soient plus gros, n'est pas aussi bonne.

Prescrite, Tom. I. pag. 225; Tom. III, pag. 56, 485, 490; Tom. IV, pag. 234, 297.

CASSIS, CASSIER DES POITEVINS, GROSEILLER NOIR. *Grossularia olens*, *Ribes nigrum dicta*, *officinar. Grossularia non spinosa*, *fructu nigro majore*, C. BAUH. et TURNEF. *Ribes nigrum folio olente*, J. BAUH. *Ribes nigrum*, *inerme*, LINN. C'est-à-dire, *Groseiller odorant*, *dit Groseiller noir des Boutiques*, *Groseiller sans épines*, *à gros fruit noir*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Groseiller noir*, *dont la feuille est odorante*, selon J. BAUHIN. *Groseiller noir sans épines*, selon LINNÉ.

Tout le monde connaît le Cassis; nous sommes dispensés d'en donner la description. D'ailleurs, M. BUCHAN n'en conseille que le fruit, qu'on connait encore mieux. (Voyez Tom. II, pag. 170.)

CASSONADE, SUCRE TERRÉ: sucre qu'on obtient en purifiant le sucre brut, ou la moscouade, et en la dépouillant des parties parenchymateuses et grossières qui peuvent être restées après le premier travail qu'a essuyé le suc des cannes. La cassonade a une apparence saline: elle est blanche; sa saveur est douce, et même davantage que celle du sucre plus raffiné. Son odeur approche un peu de celle de la violette. Le nom de cassonade lui vient de ce que les Portugais, qui les premiers l'ont apportée en Europe, la mettaient dans des caisses qu'ils appellent Casses.

Prescrite, Tom. I, pag. 113; Tom. II, pag. 393, 417; Tom. III, pag. 111, 122.

CASSONADE ROUGE. Cette cassonade, qui se prend quelquefois en lavement, est l'eau-mère, ou la matière sirupeuse qu'on sépare en purifiant la cassouade. Elle est pulvérulente, grasse, humide, d'un brun noir, jamais rouge: aussi ne peut-on deviner pourquoi on lui a donné cette épithète.

CASTOREUM, CASTOR: c'est une substance dure, friable, résineuse et inflammable, d'une couleur brune, d'une saveur âcre, et d'une odeur désagréable. Tandis qu'elle

qu'elle est encore fluide, elle est contenue dans des poches membraneuses qui se trouvent dans le ventre du castor. C'est en la tenant long-temps exposée à la fumée, qu'on lui fait acquérir la dureté qu'elle a : c'est un puissant antispasmodique. Je ne dois pas manquer, dit LIEUTAUD, d'observer que le castoreum passe avec fondement pour le meilleur correctif de l'opium.

Prescrit, Tom. II, pag. 214, 215, note; 421, 495; Tom. III, pag. 311, 348, 367, 394, 395, 396; Tom. IV, pag. 287, note.

CATAPLASME. On donne ce nom à une espèce de remèdes externes, de consistance molle, semblables à la bouillie qui est elle-même un excellent cataplasme. Ils sont composés de farine, de feuilles, de racines, etc., d'onguens, d'emplâtres, d'infusions, de décoctions, de lait, d'eau, etc. « Les cataplasmes possèdent peu ou « point de vertus supérieures à la bouillie, qui peut les « remplacer dans la plupart des cas. Leurs principales « vertus sont d'être résolutifs et suppuratifs; et comme « à cet égard ils peuvent être utiles dans quelques cir- « constances, nous allons en décrire de chaque es- « pèce. » (B.)

CATAPLASMES ADOUCISSANS. (Voyez CATAPLASMES DE MIE DE PAIN ET DE LAIT.)

CATAPLASMES DE BIÈRE *aigrie*, recommandés, Tom. IV, pag. 412.

CATAPLASMES DE MIE DE PAIN ET D'EAU. Avantages qu'ils ont, dans certains cas, sur ceux de mie de pain et de lait, Tom. IV, pag. 382, 393.

CATAPLASMES DE MIE DE PAIN ET D'EAU VÉGÉTO-MINÉRALE DE GOULARD, prescrits, Tom. IV, pag. 20, 41, 43, 45, 58.

CATAPLASMES DE MIE DE PAIN ET DE LAIT, prescrits Tom. II, pag. 281, 290, 347, 356, 357, 375, 376, 426, 486, 491; Tom. III, pag. 20, 83, 87, 419, 540; Tom. IV, pag. 20, 41, 43, 45, 58, 206, 286, 349, 350, 354, 382, 386, 388, 390, 393, 453.

CATAPLASMES DE MIE DE PAIN ET DE VINAIGRE, prescrits, Tom. IV, pag. 386.

CATAPLASME DE MOUTARDE ET DE RAIFORT. (Voyez SINAPISME.)

CATAPLASME D'OIGNON. (Voyez CATAPLASME MATURATIF.)

Prescrit, Tom. II, pag. 232, 233, 281, 335; Tom. III, pag. 87; Tom. IV, pag. 349.

CATAPLASME DE THÉRIAQUE.

Prenez de *thériaque de Venise*, vingt-quatre grammes (six gros.)

de *canelle*, en poudre, de *clous de girofle*, en poudre, de chaque, 8 grammes, (deux gros.)

d'*huile de menthe*, six gouttes;

de *vinaigre*, autant qu'il sera nécessaire pour mêler toutes ces substances. Ce cataplasme se fait sans feu, et il est préparé aussitôt que toutes ces substances sont mêlées.

Prescrit, Tom. III, pag. 356; Tom. IV, pag. 359.

CATAPLASMES ÉMOLLIENS. (Voyez-en la recette et l'indication, Tom. III, pag. 83.)

Prescrits, Tom. III, pag. 20; Tom. IV, pag. 45, 49, 286, 354, 453, 546.

CATAPLASME MATURATIF ET SUPPURATIF.

Prenez de racine de *lis blanc*, douze décagrammes (quatre onces.)

de *figues grasses*, d'*oignons* cruds écrasés, de chaque, trois décagr. (une onc.)

d'*onguent basilicum* jaune, six décagrammes (deux onces.)

de *galbanum*, seize grammes (demi-once.)

de farine de *graine de lin*, quantité suffisante.

Faites bouillir la racine, les oignons et les figues dans une quantité d'eau suffisante; alors triturez, et ajoutez les autres ingrédiens; formez avec le tout un cataplasme mollet. On peut dissoudre le galbanum dans un jaune d'œuf, avant de le joindre aux autres ingrédiens. Lorsqu'il est nécessaire de faciliter la suppuration, ceux qui peuvent faire les frais de ce cataplasme, et prendre la peine de le composer, peuvent en faire usage. Mais, moi, je puis assurer que dans ce cas je n'ai jamais rien trouvé de supérieur à la bouillie, ou au cataplasme de mie de pain et de lait, auxquels on ajoute une quantité suffisante d'oignons, soit cuits, soit cruds, et qu'on adoucit avec un peu d'huile ou de beurre frais. (B.)

Prescrit, Tom. II, pag. 232, 236, 289, 337, 338, 499; Tom. IV, pag. 43.

CATAPLASME RÉSOLUTIF.

Prenez de farine d'*orge*, deux hectogram. (six onces);

de feuilles fraîches écrasées de *ciguë*, six décagrammes (deux oncse);

de *vinaigre*, quantité suffisante.

Faites bouillir la farine et les feuilles de ciguë dans le vinaigre pendant quelques minutes; ajoutez deux gros de sucre de plomb. (B.)

Prescrit, Tom. II, pag. 357; Tom. III, pag. 419.

CATARACTE, (de la) Tom. III, pag. 414 — 416.

CATHARCTIQUE. Les catharctiques ne sont autre chose que les PURGATIFS. (Voyez ce mot.)

CATHÉRÉTIQUE, épithète qu'on donne aux médicamens qui ont la propriété de consumer les chairs baveuses, et les excroissances fongueuses qui s'élèvent du fond des plaies ou des ulcères; tels sont l'*alun (sulfate d'alumine)*, le *précipité rouge (oxide de mercure rouge par l'acide nitrique)*, etc.

Prescrit, Tom. IV, pag. 51.

CATHÉTER, instrument de chirurgie, qui n'est autre chose qu'une sonde creuse et recourbée, qu'on introduit dans la vessie, pour en faire sortir l'urine, connaître ses maladies, y faire des injections, examiner s'il y a une ou plusieurs pierres, et distinguer leur solidité et leur figure. C'est la même chose qu'*Algalie*.

Cas où il faut introduire la sonde, Tom. II, pag. 514. Dextérité qu'exige l'introduction de la sonde dans la vessie, pag. 520. Il n'y a que la sonde qui puisse assurer de l'existence de la pierre dans la vessie, *ibid.* Son usage prescrit, Tom. IV, pag. 54.

CATHOLICUM DOUBLE.

Penez de *polypode de chêne*, deux hectogrammes six décagrammes (huit onces);
de racine de *chicorée*, six décagrammes (deux onces);
de *réglisse*, trois décagrammes (une once);
de feuilles d'*aigremoine*, }
de *scolopendre*, } de chaque un hectogramme (trois onces);
de semences de *violette*, six décagrammes (deux onces);
d'*eau*, trois kilogrammes et demi (sept livres).

Faites bouillir pendant un demi-quart d'heure; passez; ajoutez du *sucre* un kilogramme et deux hectogrammes et demi (deux livres et demie).

Alors cuisez en consistance de sirop; ajoutez encore,
de *pulpe de tamarins*, }
d'*extrait de casse*, }
de *rhubarbe* en poudre, }
de *séné* en poudre, } de chaque un hectogram. trois décagrammes (quatre onces);

de *réglisse* en poudre, trois décagrammes (une once);
de semences de *fenouil*, un demi-hectogramme (une once et demie);
des *quatre semences froides*, en pâte, douze grammes (trois gros).

Délayez la pulpe de tamarins, l'extrait de casse et les quatre semences froides, en ajoutant le sirop ci-dessus, peu à peu; mêlez ensuite les poudres, pour faire du tout un électuaire.

Prescrit, Tom. III, pag. 56.

CAUCHEMAR, (du) ou INCUBE. Tom. III, pag. 361 — 364.

CAUSTIQUE. On donne ce nom aux substances âcres, corrosives et brûlantes : tels sont le *feu*, ou le *fer chaud*, qu'on appelle *cautère actuel*; la *pierre à cautère (potasse fondue)*, la *pierre infernale (nitrate d'argent fondu)*, le *sublimé corrosif (muriate de mercure corrosif)*, le *précipité rouge (oxide de mercure rouge par l'acide nitrique)*, l'*alun calciné (sulfate d'alumine)*, l'*eau forte (acide nitreux du commerce)*, le *beurre d'antimoine (muriate d'antimoine sublimé)*, l'*eau phagédénique*, la *poudre de sabine*, etc.

Prescrit, Tom. III, pag. 86, 459; Tom. IV, pag. 45, 47, 51, 351, 352, 372, 396, 397.

CAUSUS. Voyez ce qu'on doit entendre par ce mot, Tom. II, pag. 117, note.

CAUTÈRE. On donne indifféremment le nom de cautère aux ulcères artificiels que l'on fait pour procurer l'écoulement d'une matière morbifique quelconque, et aux instrumens avec lesquels on forme ces ulcères. Il importe cependant de les distinguer, les uns n'étant que les effets des autres.

CAUTÈRE, instrument. Ce n'est autre chose que ce que nous avons appelé CAUSTIQUE. (Voyez ce mot.)

CAUTÈRE, fonticule ou écoulement. C'est un petit ulcère artificiel qu'on fait, ou avec la lancette, ou avec la pierre à cautère, ou avec le fer chauffé. La voie la plus sûre est la lancette; la plus usitée est la pierre à cautère; mais la plus courte serait le fer chaud, dont les personnes timides craignent la brûlure : néanmoins il mérite la préférence sur les autres pour ses effets, surtout dans le cas où il faut une révulsion prompte et momentanée, comme dans l'apoplexie. (Voyez Tom. III, pag. 266.)

Toutes les parties du corps ne sont pas également propres à l'ouverture d'un cautère : le cou, les bras, les cuisses, les jambes, en sont les siéges les plus ordinaires. Nous ne décrirons pas la manière de faire le cautère; elle exige des connaissance anatomiques, qu'il n'est pas dans notre plan de communiquer. Dès qu'on l'aura jugé nécessaire, il faut appeler un chirurgien, ou toute autre personne exercée dans ces sortes d'opérations, qui prescrira la manière de le panser et de l'entretenir. Tout ce que nous nous permettrons de dire, c'est qu'un cautère exige une grande propreté; qu'il faut changer de linge toutes les fois qu'on le panse, et qu'il faut le panser régulièrement deux fois par jour, à moins que quelque raison ne borne les pansemens à un seul, comme il arrive quelquefois, et dont un homme de l'art peut seul décider. Il ne faut jamais se presser de fermer un cautère. Les personnes d'un certain âge doivent le garder toute leur vie. Il n'y a guère que les enfans chez lesquels on puisse laisser sécher les cautères; encore ce ne peut-il être qu'une couple d'années après qu'ils sont guéris de la maladie pour laquelle on les avait ouverts. Il est cependant des cas où on peut et on doit les fermer, même chez les adultes; c'est lorsque l'effet n'a pas répondu à l'intention, qu'ils n'ont pas guéri la maladie, ni même soulagé, comme il arrive quelquefois, sur-tout lorsqu'ils sont faits inconsidérément.

Avantages qu'on a retirés du cautère dans une peste, Tom. I, pag. 224. Prescrit, Tom. II, pag. 193, note; 345, 359, 405, 483, note; 492; Tom. III, pag. 69, 72, 87, 93, 140, 150, 167, 184, 216, 234, 236, 251, 252, 254, 266, 270, 312, 315, 325, 341, 342, 380, 410, 412, 423, 428, 434, 441, 460, 463, note; 468; Tom. IV, pag. 159, 162, 266, 282, 288, 314, 320, 324, 391, 394, 396, 540.

Cautère actuel. (Voyez Caustique.)

Prescrit, Tom. III, pag. 263; Tom. IV pag. 372.

CÉCITÉ. C'est la même chose que *Goutte sereine.* (Voyez Goutte sereine.)

CEINTURE (avantage d'une large) serrée autour des lombes dans le diabètes, Tom. II, pag. 502; dans l'incontinence d'urine chez les vieillards, pag. 505; dans les crampes et les convulsions d'estomac, Tom. III, pag. 397 et 398.

Ceinture mercurielle : c'est un morceau de cuir, de linge, de drap, de coton, ou d'autre étoffe, qui en-

veloppe du mercure, et qu'on attache en forme de topique autour des reins, souvent au préjudice des malades. (Voyez Tom. III, pag. 225.)

CÉLERI. Tout le monde connaît cette plante, qu'on cultive dans les jardins, et qu'on mange en salade et de plusieurs autres manières. Le céleri n'est autre chose que la plante suivante, blanchie par la culture.

Prescrit en aliment, et regardé comme remède dans la gravelle et la pierre, Tom. II, pag. 520; dans le scorbut, Tom. III, pag. 201, 203, note.

CÉLERI SAUVAGE, ou ACHE. *Apium palustre et Apium officinarum*, C. BAUH. et TURNEF. *Apium vulgare et ingratius*, J. BAUH. *Apium graveolens*, LINN. C'est-à-dire, *Ache des marais et des boutiques*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Ache commun, désagréable*, selon J. BAUHIN. *Ache qui sent fort*, selon LINNÉ.

La racine de cette plante est blanchâtre, droite, plongée profondément dans la terre, chargée quelquefois de plusieurs têtes. Elle est fibrée, d'une saveur désagréable, âcre et un peu amère, d'une odeur forte, aromatique. Les feuilles qui s'élèvent de la racine sont nombreuses, cannelées, creuses, et de neuf pouces de longueur : elles sont découpées, et comme composées de deux ou trois paires de feuilles, rangées sur une côte terminée par une feuille impaire. Ces petites feuilles sont larges, dentelées sur leurs bords, partagées en trois découpures profondes, d'un beau vert, lisses, luisantes, succulentes, d'une odeur forte lorsqu'on les presse entre les doigts, d'une saveur âcre et désagréable. Ses tiges sortent en grand nombre de la même racine : elles sont épaisses, cannelées profondément, creuses, hautes, garnies et entourées de loin en loin de feuilles semblables à celles qui sortent immédiatement de sa racine. Ses fleurs viennent, ou des aisselles des branches, ou à l'extrémité des rameaux; elles sont disposées en parasols, petites, et en rose blanche : le calice se change en un fruit formé de deux petites graines, plates d'un côté et convexes de l'autre, striées, grisâtres, âcres et aromatiques. L'ache se plaît dans les terrains humides et marécageux, d'où on le tire pour le cultiver dans les jardins et en faire du céleri. Ses graines sont sur-tout d'usage.

Prescrit, Tom. III, pag. 203, note.

CELLULAIRE. (Voyez TISSU CELLULAIRE.)

CENDRES COMMUNES, ou *de nos foyers*. Prescrites

pour akaliser la boisson des empoisonnés par des substances minérales, Tom. III, pag. 477; prescrites, Tom. IV, pag. 284.

CENDRES DE GENÊT. (Voyez GENÊT.)

CENDRES GRAVELÉES. On donne ce nom au résidu de la lie et du marc de vin, desséchés et brûlés. C'est un alkali très-fort; et lorsque les matières qui le fournissent sont brûlées promptement et avec l'attention requise, il est le plus doux de tous ceux qui sont dans le commerce. (Voyez le *Dictionn. de Chimie.*)

Les cendres gravelées peuvent encore entrer dans la composition de l'ALKALI CAUSTIQUE. (Voyez ce mot, et Tom. II, pag. 526.)

CENTAURÉE. (petite) *Centaurium minus*, C. BAUH. et TURNEF. *Centaurium minus, flore purpureo*, J. BAUH. *Gentiana Centaurium*, LINN. C'est-à-dire, *Petite Centaurée*, selon CASP. BAUHIN et TOURNEFORT. *Petite Centaurée à fleurs pourpres*, selon J. BAUHIN. *Gentiane Centaurée*, selon LINNÉ. Cette plante est de la deuxième classe, deuxième section, troisième genre de TOURNEFORT, de la pentandrie digynie de LINNÉ.

Elle croit communément dans les bois, le long des avenues, dans les terres sèches et sablonneuses. Sa racine est menue, blanche, ligneuse, insipide. Elle pousse des tiges depuis six pouces de hauteur jusqu'à un pied et plus. Ses feuilles sont opposées deux à deux, petites, étroites, lisses, veinées et d'un vert gai, mais à de grandes distances les unes des autres. Les branches sortent des aisselles des feuilles. Les fleurs naissent au sommet des rameaux, en forme de bouquet, d'une belle couleur pourpre, d'une seule pièce en entonnoir, partagé en cinq parties. Le pistil se change en un fruit long d'un demi-pouce, cylindrique, membraneux, à deux loges qui s'ouvrent en deux portions, et qui contiennent des graines très-menues. Elle fleurit en été, et donne des fleurs jusque vers la fin de l'automne. On observera que ces fleurs ressemblent assez à celles de l'œillet de poète, pour l'aspect et la couleur, qui est cependant moins foncée. Les sommités fleuries de la petite centaurée, sont d'un grand usage en médecine.

Prescrite, Tom. II, pag. 92, 114, note; 189, 488; Tom. III, pag. 109, 170, 200.

CÉPHALALGIE. C'est un des maux de tête. (Voyez MAUX DE TÊTE.)

etc. *Asplenium* sive *Ceterach*, J. BAUH. et TURNEF. *Ceterach officin.* C. BAUH. *Asplenium Ceterach, frondibus pinnatifidis, lobis alternis confluentibus*, LINN. C'est-à-dire, *Asplenium Cétérac*, selon J. BAUHIN et TOURNEFORT. *Cétérac des boutiques*, selon CASP. BAUHIN. *Asplenium Cétérac à feuilles découpées en ailes, et dont les lobes sont alternes*, selon LINNÉ. Cette plante est de la septième classe, première section, huitième genre de TOURNEFORT; de la cryptogamie des fougères de LINNÉ; de la cinquième famille des fougères, section première d'ADANSON.

Le cetérac aime les climats chauds : il se trouve surtout en Languedoc, en Italie et en Espagne. On en voit cependant aux environs de Paris. Sa racine très-touffue et filamenteuse, pousse un grand nombre de feuilles en rond, longues de trois pouces, sinueuses et ondées presque jusqu'à la côte, qui est ronde et dure. Ses feuilles sont lisses et vertes en-dessus, couvertes en-dessous de petites écailles, entre lesquelles s'élèvent des amas de capsules sphériques qui contiennent une poussière semblable à celle des fougères, mais plus foncée, et qui, lorsqu'elles sont exposées au soleil, les fait paraître comme dorées. Cette plante se plaît dans les masures et les rochers. Ses feuilles s'emploient comme celles de capillaires et aux mêmes usages.

Prescrit, Tom. II, pag. 184, note.

CHAGRIN, (du) considéré comme cause de maladie, Tom. I, pag. 319—322. Il est en notre pouvoir de diminuer les impressions du chagrin, Tom. III, pag. 405. Traitement de la courbature causée par le chagrin, Tom. IV, pag. 564—566.

CHAISE FUMIGATOIRE : machine propre à donner des fumigations mercurielles dans la malade vénérienne, et dont on doit l'invention au feu D.r LALOUETTE, médecin de Paris. Cette machine est une espèce de boîte en carré, dans laquelle le malade est enfermé et assis sur un siége percé, et mobile au moyen de crémaillères, lequel siége peut être haussé et baissé à raison de la taille plus ou moins grande des malades. Le plancher qui est dessous est percé d'un trou carré, pour recevoir le fourneau dans lequel on jette la préparation mercurielle dont on fait la fumigation. Au niveau de ce plancher, à l'un des côtés de la boîte, est une ouverture à coulisse par laquelle on jette sur le feu ce remède en poudre. Au haut de cette boîte est aussi une ouverture à coulisse pour le passage

du cou, laquelle étant fermée par le pieu qui s'y ajuste, laisse la tête en-dehors. Pour que la vapeur soit retenue plus long-temps dans la boite, on observera d'entourer le cou du malade d'une serviette serrée légèrement.

Ceux qui voudront plus de détail sur cette machine, consulteront les Planches que LALOUETTE en a fait graver, et qu'il a publiées à la fin de son Ouvrage, cité Tom. IV, pag. 81, note.

CHALEUR *(principe de la). (Calorique.)*

Degré de chaleur que doit avoir la chambre du malade dans la fièvre, Tom. II, pag. 76; que doit avoir l'eau des bains de pieds, pag. 396; que doivent avoir les tisanes et autres boissons, dans les inflammations des viscères, telles que celles de l'estomac, du foie, de la rate, etc., pag. 469. Dangers de l'application subite de la chaleur quand on a très-froid, Tom. IV, pag. 494. L'application subite de la chaleur sur une partie très-froide, est la cause la plus commune des maux d'aventure, des engelures, etc., pag. 498.

CHAMBRE. La chambre à coucher doit être grande et bien aérée, sur-tout celle des enfans, Tom. I, pag. 78, 216. Il ne faut pas souffrir qu'il y ait beaucoup de monde dans la chambre des malades, Tom. II, pag. 76. Manière de la rafraîchir, pag. 124, 228; de la purifier avec les acides, pag. 228, 255. Circonstances qui demandent qu'elle soit un peu obscure, pag. 344, 352. Dangers des chambres trop chaudes dans le rhume, pag. 396; de coucher dans de petites chambres où il y a du feu, Tom. IV, pag. 476.

CHAMPIGNON. Nom que l'on donne aux chairs fongueuses qui s'élèvent sur les bords et dans le fond de certains ulcères, et que l'on brûle avec les *caustiques*.

CHAMPIGNONS VÉNÉNEUX. La multiplicité des individus de ce végétal, l'existence presque éphémère de plusieurs d'entr'eux, la facilité avec laquelle d'autres s'altèrent, changent de couleur, de forme, et se corrompent presque aussitôt qu'ils sont cueillis; la rareté de quelques espèces, même dans le seul terrain qui les produit : toutes ces circonstances ont rendu cette partie de la botanique très-obscure, même chez les meilleurs auteurs. Une autre raison qui a encore servi à multiplier les difficultés, c'est qu'en donnant la description de chaque espèce, il fallait apprécier ses qualités, puisqu'on s'opiniâtre à les servir sur les tables comme alimens, malgré les accidens et même les malheurs qu'ils

occasionnent tous les jours. Il fallait donc distinguer les champignons malfaisans, vénéneux et mortels, d'avec ceux qu'on peut manger en sûreté; ce qui exigeait un travail d'autant plus long, qu'on ne pouvait prononcer que d'après l'expérience. Le D.r PAULET, médecin de Paris, a entrepris ce travail, et il a consigné dans le premier Vol. des *Mémoires de la Société de Médecine*, ses recherches sur la famille des champignons appelés bulbeux. Nous allons donner les caractères génériques de cette famille, et la description des individus les plus communs. Nous renvoyons, pour le reste, à la pag. 431 et suiv. du I.er Vol. de ces *Mémoires*.

Les champignons de la famille bulbeuse se font remarquer, soit par la beauté et la vivacité de leurs couleurs, soit par leur forme, ordinairement très-régulière. Leur caractère essentiel, qui est constant et invariable, consiste en un bulbe, ou oignon pulpeux qui leur sert de racine, et du centre duquel s'élève un pied ou pédicule, ordinairement droit, et taillé presque toujours en quille. Ce bulbe, qui est d'une substance molle, est blanc, rond, uni, égal, implanté plus ou moins profondément dans la terre. Le pédicule, ou, si l'on veut, la tige, est garni en-dedans d'une moelle ferme qui en occupe toute la capacité.

On doit bien distinguer ces champignons de ceux qui, au lieu d'un bulbe, ont une sorte de racine forte et tubéreuse, pour l'ordinaire brune, inégale, raboteuse, quelquefois ronde, unie, mais toujours ferme, et n'ayant jamais autour d'elle aucun débris de membranes déchirées; ce qui est constant dans les champignons bulbeux.

Ces champignons, en sortant de terre, sont couverts en totalité ou en partie d'une enveloppe ou membrane blanche, qui prend son origine à la partie extérieure du bulbe, et qu'en terme de botanique on appelle *volva*: on pourrait l'appeler Coeffe. Cette enveloppe ou coeffe est entière ou brisée. Lorsqu'elle est entière, elle se déchire net et en un point, où en plusieurs portions, par l'effort que fait le champignon en sortant de terre. On apercoit presque toujours quelque morceau de cette membrane, qui reste appliqué à la surface du chapiteau.

Lorsque cette enveloppe est naturellement divisée, (ce qui forme un caractère constant propre à plusieurs espèces,) alors le champignon sort de terre, couvert de ces déchirures, qui sont toujours à peu près de la même forme et du même arrangement dans tous les individus

de la même espèce. Les unes ressemblent à des taches blanches, d'autres à des perles, d'autres à des pointes de diamans, etc. Le reste de cette enveloppe se trouve attaché autour du bulbe, en manière de membrane flottante et déchirée.

Ces champignons sont feuilletés, c'est-à-dire, de la classe de ceux qui ont, à la partie inférieure de leur chapiteau, des membranes ou branches posées verticalement, et arrangées en manière de dents de peigne, ou plutôt, eu égard au pédicule, en manière de rayons de roue autour d'un essieu : on les appelle Feuillets.

Indépendamment de l'enveloppe dont on a parlé, ces champignons en ont une autre, ordinairement très-faible, qui recouvre les feuillets, et qui est attachée en même temps au pédicule : c'est ce qu'on appelle le Voile. Lorsque le champignon s'étale ou se développe, ce voile se détache de la circonférence du chapiteau, et se rabat sur le pédicule, autour duquel il reste attaché. Cette partie porte le nom de Collet. Par conséquent les champignons bulbeux ont deux sortes d'enveloppes, sont feuilletés et colletés d'une manière plus ou moins sensible.

Ils croissent presque tous à l'ombre. Leur surface, en général, est plus humide que sèche. Il en est de même de leur pulpe ou chair, qui est ordinairement mollasse. La plupart ont une odeur de terre humide, ou virulente, ou nauséeuse, qui se manifeste principalement au bulbe: cela n'empêche pas qu'il n'y en ait de très-parfumés. Leur saveur, en général, n'a rien d'agréable, ou qui invite à les manger. Plusieurs sont fades, et d'autres ont une saveur rebutante; mais la beauté de leurs couleurs, ordinairement très-vives, et celle de leur forme, portent souvent à les cueillir et à les servir sur les tables. Ils sont, en général, plus gros que petits. Ils ont tous des chapiteaux réguliers, bombés en naissant, et s'applatissant ensuite sans se déformer.

Ces champignons sont, en général, très-suspects, et les accidens qu'ils causent sont du genre des affections soporeuses, précédés de beaucoup de faiblesse et d'anxiétés : mais lorsque leur action se borne aux premières voies, ou qu'ils n'ont pas été pris en grande quantité, ils produisent le dévoiement ou le cholera morbus, accompagné de beaucoup d'angoisses. (Voyez Tom. III, pag. 555.

Les champignons les plus communs de cette famille, sont :

1.° Celui que VAILLANT décrit dans son *Botanicum Parisiense*, par cette phrase : *Fungus phalloïdes annulatus sordidè virescens et patulus*, et dont il a donné une figure parfaite, bien supérieure, selon le C.en PAULET, à celle qu'on voit au Cabinet des Estampes. Ce champignon est d'une hauteur moyenne et bien proportionnée. Il est, pour l'ordinaire, d'une couleur verte en-dessus : sa surface est peu luisante ; les feuillets et le pédicule sont blancs, ainsi que sa chair. Avant de sortir de terre, il est recouvert de son enveloppe, qui l'embrasse de tous côtés. Dans ce premier état, il ressemble à deux noix posées l'une sur l'autre, et qui seraient recouvertes d'une membrane blanche. Il n'est pas plutôt hors de terre, que cette enveloppe se déchire, comme nous l'avons dit dans les caractères généraux.

Le chapiteau est ordinairement bombé en forme de calotte. Lorsqu'il est bien étalé, sa surface devient quelquefois horizontale ; mais le plus souvent il forme le parasol ouvert : alors il a de deux à trois pouces, et quelquefois quatre pouces de diamètre. Sa substance est assez ferme ; mais quand on la presse un peu fortement, on en fait sortir une humeur aqueuse qui n'a point de mauvais goût. Lorsque ce champignon prend avec le temps une odeur forte et virulente, cette odeur se manifeste sur-tout au bulbe. La substance du pédicule a moins de consistance que celle du chapiteau, dont elle est une continuation : elle est moelleuse. Lorsque cette moelle se dissipe, ce qui n'arrive que tard, le pédicule devient creux. Il en est de même du bulbe, qui s'épuise par la perte d'une partie de sa substance : ses feuillets sont disposés autour du pédicule, en forme de rayons de roue, sans y être adhérens : ils sont blancs, tendres, aqueux, entremêlés de demi, de quarts et de moindres portions de feuillets, qu'on observe toujours du côté des bords du chapiteau.

Le collet est ordinairement assez marqué pour être aperçu : il est en partie adhérent et colle au haut du pédicule, et en partie flottant et plissé. Lorsque le pied du champignon prend une couleur verte, ce qui arrive quelquefois, cette couleur se communique à la partie externe du collet. L'autre partie, qui touche les feuillets, se conserve blanche.

Ce champignon croît dans les endroits les plus sombres et les plus humides des bois des environs de Paris ; dans les terres légères, sablonneuses, mêlées de débris

de feuilles de chêne. On le trouve ordinairement lorsque le temps a été pluvieux, depuis la fin de thermidor (août) jusqu'en brumaire (novembre). Alors les bois de Vincennes, de Pantin et de Boulogne en sont couverts.

On observera qu'on trouve souvent deux variétés de ce champignon : l'une au printemps, et l'autre en automne. Celle du printemps est un champignon, pour l'ordinaire, tout blanc, quelquefois teint légèrement en vert au chapiteau. Il est en tout moins fort, moins grand que celui que nous venons de décrire, et a un pédicule plus alongé. On voit bien que c'est le même ; mais il semble avorté et venu avant le temps.

La variété qu'on observe au mois de thermidor (août), n'est pas de même. Le champignon qui la forme, est beaucoup plus fort, plus épais que le premier. La couleur du chapiteau est mêlée de jaune et de vert ; le reste est d'un beau blanc de lait. Son collet s'efface quelquefois presque entièrement. Il a une odeur forte, virulente, et il prend une odeur cadavéreuse dix à douze heures après qu'on l'a cueilli.

Du reste, ces deux variétés conservent les mêmes caractères que l'espèce à laquelle elles tiennent, et sont également dangereuses. L'animal auquel on les donne, à la dose d'un seul gros, est environ dix heures sans rien sentir : au bout de ce temps, il éprouve des faiblesses, pousse des cris plaintifs, vomit. Bientôt il ne peut plus se soutenir ; il tremble sur ses pieds, se couche, tombe dans l'assoupissement, et meurt.

Il y a plusieurs autres champignons verts, dont la plupart sont bons à manger, et qu'on trouve indiqués dans les ouvrages de quelques Botanistes ; mais aucun de ces champignons n'est ni bulbeux, ni colleté, ni ne sort d'une enveloppe comme celui-ci.

Le champignon avec lequel il est plus aisé de le confondre, et avec lequel on l'a confondu si souvent aux environs de Paris, (méprise qui a coûté la vie à une infinité de personnes), est une variété de champignon de couche, c'est-à-dire, du *fungus campestris albus supernè, infernè rubens*, selon J. BAUHIN, qui est très-commune aux environs de Paris ; mais, avec un peu d'attention, il n'est pas possible de s'y méprendre. A la vérité, ces champignons ont, au premier coup-d'œil, quelque ressemblance ; ils sont, l'un et l'autre, à peu près de la même forme et de la même hauteur ; ils

croissent souvent au même lieu et dans la même saison: mais le *fungus phalloïdes* sort d'une enveloppe, et le *fungus campestris* n'en sort point. Le premier a un bulbe rond, et l'autre n'en a pas : quelquefois cependant ce dernier a l'extrémité du pédicule un peu arrondie; mais elle est toujours inégale, ferme, raboteuse, sèche, tandis que le bulbe de l'autre est pulpeux, mou, bien arrondi, tendre. Le *fungus campestris* a l'odeur et le goût du cerfeuil : le suspect n'a rien d'agréable. Le premier est d'un blanc de lait, et sec à la surface: l'autre a presque toujours une teinte verte, et sa surface est humide. Le bon conserve long-temps le voile qui couvrait ses feuilles: l'autre le perd presque aussitôt qu'il est né. Celui-ci a presque toujours la tête ronde en naissant, l'autre l'a rarement. Le bon est si délicat, que lorsqu'on le coupe avec la dent, ou qu'on le touche avec le doigt, il jaunit presque sur-le-champ; ce qui n'arrive jamais à l'autre. Enfin, ce qui ne permet pas de les confondre, c'est la couleur des feuillets : le bon les a toujours de couleur de chair ou de rose tendre, et le mauvais les a constamment blancs.

2.° Le champignon malfaisant, le plus commun après ceux dont nous venons de parler, est celui qu'on appelle *Fausse oronge;* et chez les auteurs, *Fungus muscas interficiens*, selon C. Bauhin. *Agaricus muscarius*, selon Linné. *Fungus pileo sanguineo verrucoso, camellis albis, annulo fugaci, pediculo bulboso*, selon de Haller. C'est un très-beau champignon, qui, au sortir, de terre est de couleur de feu, couvert de petites peaux blanches, toutes à peu près de la même grandeur, répandues inégalement sur toute sa surface. Quand il est développé, cette couleur de feu s'affaiblit et devient plus pâle, c'est-à-dire, jaune, particulièrement sur les bords : alors il ressemble un peu à la véritable oronge, dont nous parlerons n.° 4; mais ses feuillets blancs, son pédicule de la même couleur, ainsi que les taches du chapiteau, ne permettent pas de le confondre avec ce champignon.

Il est très-commun dans les bois des environs de Paris: il a un chapiteau circulaire de cinq à six pouces d'étendue d'un bord à l'autre. Le pédicule monte quelquefois à la hauteur de dix pouces : il en a un de diamètre, sur-tout vers sa base, où il est plus gros : il est par conséquent taillé en quille, cylindrique, et très-droit. Il s'évase un peu à l'endroit de l'insertion des

feuillets, qui sont blancs, très-serrés, hauts quelquefois de quatre lignes, et dont la tranche est taillée finement en dents de scie. Ses feuillets sont entremêlés de portion de feuillets, coupés presque à angle droit de la tranche de ceux qui occupent la moitié du diamètre du chapiteau. Ceux-ci se réunissent et s'implantent à une espèce de bourrelet qui cerne le pédicule, sans y être adhérent. Toute la plante est un peu humide, sur-tout lorsqu'elle commence à passer, et après les pluies. La chair a un goût douceâtre. Ce champignon est constamment et décidément dangereux. Nombre de personnes, trompées par les traits de ressemblance avec la véritable oronge, ont été les victimes de cette méprise. Le C.en PAULET en rapporte plusieurs observations: nous ne décrirons que celle qu'a fournie la princesse DE CONTI, en 1751. Etant dans la forêt de Fontainebleau, elle cueillit elle-même de ces champignons, et en fit faire un plat, dont elle mangea plus que ceux qui étaient à sa table. Tous les convives en furent incommodés; mais la princesse éprouva les plus grands accidens. Environ deux heures après le diné, elle eut des faiblesses, des anxiétés, des envies de vomir, et resta plusieurs heures sans connaissance, assoupie, et dans un état qui fit craindre pour sa vie. L'émétique (*tartrite de potasse antimonié*), dont elle prit jusqu'à vingt-sept grains, les huileux, la thériaque, furent d'abord administrés, mais inutilement; le poison était toujours dans le corps. Il n'y eut qu'une forte décoction de tabac en lavement qui lui fit rendre les champignons, et qui la sauva. Je tiens, continue le C.en PAULET, ces détails de madame la princesse DE CONTI elle-même, à qui je présentai, peu de temps avant sa mort, cette espèce de champignon, dessiné et peint: elle le reconnut très-bien.

Son poison parait cependant moins fort et moins actif que celui du *fungus phalloïdes*, etc. (voyez ci-dessus, n.° 1.); mais il tue, et il ne se passe pas d'années qu'il ne produise des accidens à Paris et dans les environs.

3.° Il est un autre champignon malfaisant, que les habitans de la campagne appellent Oronge tannée: on le trouve au pied des châtaigniers, dans les terres rougeâtres, et comme tannées par les débris des écorces du même arbre; aussi est-il de couleur marron foncé un peu brun; et son *volva*, dont le fond est blanc, participe un peu de cette couleur. Au premier coup-d'œil, à sa forme, on le prendrait pour la véritable oronge; mais il

il en diffère à bien des égards. Ce champignon n'a point de chair : ses feuillets sont minces, très-peu nourris, d'une hauteur égale, mais entremêlés d'autres petits feuillets placés sur leurs bords. Les grands feuillets se réunissent à une espèce de bourrelet qui cerne le pédicule sans y adhérer. Leur hauteur la plus considérable, est de trois lignes. Le chapiteau n'est formé que de ces feuillets, et d'une membrane mince qui les recouvre : leur saillie le rend rayé. Le pédicule, dont le fond de la couleur est blanc, prend, ainsi que le volva, une légère couleur de marron. Il est creux, ou ne contient qu'une moelle humide et lanugineuse très-légère. Il a un pouce de diamètre du côté du bulbe, et un demi-pouce à la partie supérieure : il en a environ trois de hauteur. La saveur et l'odeur de ce champignon ne sont pas agréables ; il n'a presque point de chair, et rien n'invite à le manger. Le bulbe ne contient presque pas de substance : le chapiteau est si faible, qu'il se fend lorsqu'il se développe.

4.° L'*Oronge* est le champignon le moins malfaisant de tous ceux dont nous venons de parler ; mais il est indigeste, lorsqu'il est pris en grande quantité. C. BAUHIN l'appelle *Fungus planus orbicularis aureus*. LINNÉ le nomme *Fungus speciosus*. C'est le *Boletus* des latins. L'oronge sort de terre au mois de septembre, couverte de son enveloppe, qui est d'un blanc de lait. Alors elle ressemble à un œuf parfaitement blanc. Cette enveloppe tendre, quoiqu'un peu épaisse, ne tarde pas à se déchirer, et laisse voir une tête ronde, couleur de jaune d'œuf ou de safran, qui fait effort pour sortir, et qui enlève souvent avec elle quelque portion de l'enveloppe qui reste attachée à sa surface. A mesure que le champignon se développe, la couleur du chapiteau s'éclaircit, et devient enfin de couleur d'or égale. Toute sa substance est teinte de cette même couleur ; mais le voile qui couvre les feuillets, ainsi que le volva, se conservent blancs.

Le chapiteau reste bombé pendant quelque temps. Sa surface est douce au toucher, égale, unie par-tout, excepté sur les bords, qui sont rayés sensiblement, par la saillie que font les feuillets placés par-dessous, et recouverts seulement d'une peau à cet endroit. La teinte jaune des feuillets, ainsi que celle du pédicule et de toute la substance interne, est un peu moins foncée que celle du chapiteau. Toute la substance de ce chapiteau, qui est fine et délicate, ressemble à celle d'un abricot bien

mûr. Le chapiteau, dans son développement, s'étend quelquefois jusqu'à huit pouces de diamètre. Dans l'état ordinaire, il en a de cinq à six. Son centre est pulpeux, bien nourri; mais sa substance diminue sensiblement de volume du côté des bords, et s'affaiblit au point que les feuillets, qui sont épais et serrés, occupent seuls environ le tiers du diametre du chapiteau. Cette différence de substance est marquée par les raies qui sont sur les bords. Les feuillets sont entremêlés d'autres petits feuillets, dont les uns n'ont que les deux tiers, les autres la moitié, et d'autres le quart, ou le sixième de la longueur des premiers. Ils sont tous recouverts d'un voile blanc, qui, lorsque le champignon est développé, se colle sur le pédicule, au point de n'être sensible que par sa couleur, ou reste flottant. Le pied a quelquefois jusqu'à un pouce de diamètre, sur quatre ou cinq, et même plus de hauteur. Il est ordinairement en forme de quille: il monte ainsi en diminuant jusqu'à l'endroit de l'insertion des feuillets, où il s'évase d'une manière sensible. Sa substance est continue à celle du bulbe, qui est gros et plein d'abord, mais qui diminue enfin, et s'épuise même tout-à-fait par la nourriture qu'il paraît fournir au reste de la plante.

Ce champignon, quelques heures après qu'il est cueilli, sur-tout s'il est dans un endroit chaud, commence à s'aigrir, et bientôt se putréfie entièrement. Il est très-commun dans les départemens du midi de la France, dans quelques parties de l'Allemagne, et principalement en Italie, où l'on l'appelle *Uovolo*, à cause de sa ressemblance avec un œuf, lorsqu'il sort de terre. En France, on le nomme Boulez, Endorgnes, Dorade, Cadran, etc. Le nom d'Oronge lui vient problablement d'*aureus fungus*, ou d'*aurantium*, parce qu'il est de couleur d'or ou d'orange.

Nous nous bornerons à ces quatre espèces générales, comme étant les plus dangereuses, les plus communes et les plus tentatives, à cause de leur forme et de leurs belles couleurs. C'est un grand malheur que le goût des champignons soit, en général, flatteur. Le gourmand qui en désire, s'inquiète fort peu de l'espèce qu'on lui présente, et il en est la victime. Il ne se passe presque pas de semaines qu'on n'entende parler d'accidens occasionnés par les champignons. Ils viennent tout récemment d'empoisonner deux familles nombreuses. On n'en sera pas étonné, si l'on considère que ceux même qui

passent pour les meilleurs, deviennent aisément dangereux, ou pour avoir été cueillis trop tard, ou par la nature du lieu où ils croissent, ou par le suc dont ils se nourrissent, ou par le voisinage de ceux qui se pourrissent, ou de ceux qui sont vénéneux.

Les prétendus connaisseurs, c'est-à-dire, les cuisiniers, assurent que les bons champignons sont ceux qui prennent leur accroissement dans une nuit, soit naturellement, soit par art, sur des couches de fumier; qu'ils doivent être d'une grosseur médiocre, à peu près de celle d'une châtaigne, charnus, bien nourris, blancs en-dessus, rougeâtres en-dessous, d'une consistance assez ferme, moelleux en-dedans, d'une odeur et d'un goût agréables: qu'au contraire, les champignons mauvais et pernicieux sont ceux qui, ayant demeure trop long-temps sur la terre, sont devenus bleus, noirâtres ou rouges, et dont la tige est devenue creuse. Mais ces caractères généraux ne satisferont pas aisément des physiciens; ils en demandent de fondés sur l'expérience, et qui indiquent, dans le grand nombre des variétés d'espèces de champignons naturels, les bonnes, les douteuses et les pernicieuses. Tel est le travail qu'a entrepris, comme nous l'avons déjà dit, le C.en Paulet, qui, lorsqu'il l'aura achevé, aura un droit certainement bien acquis à la reconnaissance des amateurs de ce végétal.

Les champignons peuvent occasionner la fièvre lente nerveuse, Tom. II, pag. 204. Les empoisonnemens causés par les champignons vénéneux, sont très-communs, Tom. III, pag. 553 et 554. Ces malheurs devraient faire renoncer aux champignons et aux mousserons, *ibid.* Les champignons de la meilleure qualité sont indigestes. Pourquoi? pag. *ibid.*

Champignons. (Voyez Empoisonnement causé par les.)

CHANCRES, petits ulcères malins, qui viennent dans la bouche et sur les parties de la génération de l'un et de l'autre sexe. Ils peuvent être symptômes du scorbut, lorsqu'ils n'affectent que la bouche; mais lorsqu'ils se trouvent et dans la bouche, et sur les parties naturelles, ils sont symptômes de la vérole.

Chancres vénériens (des) et non vénériens, Tom. IV, pag. 47 — 50.

CHANDELIERS, ouvriers et marchands qui font et vendent la chandelle. Maladies auxquelles leur état les

bénie, selon LINNÉ. Cette plante est de la douzième classe, deuxième section, huitième genre de TOURNEFORT; de la syngénésie polygamie de LINNÉ; de la seizième famille des composées d'ADANSON.

Le chardon béni croît naturellement en Espagne et dans les provinces méridionales de France, et on le cultive dans nos jardins. Ses tiges s'élèvent d'un pied et demi : elles sont cannelées, velues, rameuses. Les feuilles sont alternes, oblongues, entières, découpées presque comme celles du pissenlit, mais moins profondément; fort amères, velues, armées d'épines courtes et molles. Les branches sortent des aisselles des feuilles, qui se rassemblent circulairement à l'extrémité des branches, et forment une espèce de chapiteau, au centre duquel repose la fleur, qui est grande, composée de plusieurs fleurons jaunes. Le calice est en forme de poire, écailleux, fort velu, garni d'épines branchues. Les semences sont longues, cannelées, jaunâtres et aigrettées. Les sommites du chardon béni, étant coupées avant que la fleur se soit développée, répandent un peu de suc rougeâtre. Les feuilles et les semences sont d'usage. L'eau distillée de cette plante, qu'on trouve chez les apothicaires, n'a pas plus de vertu, dit VENEL, que l'eau de rivière.

Prescrit, Tom. II, pag. 184, note; 382; Tom. III, pag. 93, 269; Tom. IV, pag. 468, 505.

CHARLATAN. Ce mot désigne, non-seulement celui qui amasse, qui assemble la populace, qui court de pays en pays pour vendre des drogues, etc., mais encore le fourbe qui trompe le public, soit en faisant parade d'une science qu'il ignore, soit en ne se servant de ses connaissances que pour abuser de la crédulité et de la bonne foi; et si cette conduite attire justement l'indignation de la société sur un homme quelconque, elle mérite certainement la punition la plus sévère dans celui qui se joue de la santé de ses semblables.

Il faut que les personnes charitables s'opposent à ce que les pauvres confient leur santé à des charlatans, Tom. I, pag. 111. Malheurs dans lesquels les charlatans plongent les personnes crédules, soit en leur persuadant qu'elles ont telle ou telle maladie, soit en les confirmant dans l'opinion fausse où elles sont de l'avoir, Tom. II, pag. 56. Dangers auxquels on s'expose en prenant les remèdes des charlatans, et notamment ceux qu'ils donnent comme bons à chasser les vers, Tom. III, pag.

CHAT (le) communique la rage aussi-bien que le chien, Tom. III, pag. 510.

CHAUDE-PISSE. (Voyez GONORRHÉE VIRULENTE.)

CHAUDE-PISSE CORDÉE, (de la) Tom. IV, pag. 61.

CHAUDE-PISSE TOMBÉE DANS LES BOURSES. (Voyez GONFLEMENT et INFLAMMATION DES TESTICULES.)

CHAUX. On donne, en général, le nom de chaux au produit de la calcination des pierres et terres calcaires; des parties dures des animaux, tels que les os, les arêtes, les cornes, les coquilles, etc.; les métaux et minéraux. (Voyez CHAUX VIVE et EAUX DE CHAUX.)

CHAUX ÉTEINTE. On donne ce nom à la chaux qui ne peut plus s'échauffer avec l'eau, soit pour avoir été exposée à l'humidité de l'air, soit pour avoir déjà éprouvé l'action de l'eau.

CHAUX DE PLOMB *(Oxide de plomb)*: c'est ainsi qu'on appelle la substance qui reste du plomb, après qu'on lui a fait perdre son éclat et la liaison de ses parties, soit par la calcination, soit par l'action des différens menstrues. C'est, à proprement parler, du plomb privé totalement de son phlogistique, ou dépouillé d'une partie de ce principe. Cette chaux est sous forme de cendres rougeâtres, plus ou moins fines, mêlées de grumelots, dont les uns ressemblent à de petites pierres, et d'autres à des fragmens de métal.

CHAUX MÉTALLIQUES *(Oxides métalliques)*. On donne ce nom au produit de la calcination des métaux. (Voyez CHAUX DE PLOMB.)

CHAUX VIVE: c'est une substance solide, sèche, tenant de la nature des pierres et de celle de la terre. Sa couleur est blanche; quelques endroits sont cependant jaunâtres: elle est friable, légère, d'un goût âcre et caustique; d'une odeur qu'on pourrait appeler de feu. Une des principales propriétés physiques communes à toutes les chaux, par conséquent à celle dont il est question, est d'être singulièrement pénétrables à l'eau, qui agit sur les chaux avec une violence, un bruit et une chaleur considérables; qui écarte, divise leurs parties, les réduit en une pâte très-fine, si l'on n'a pas mis une trop grande quantité d'eau, et qui, lorsqu'il y en a assez, tient en dissolution une matière qui se sépare, et fait qu'elle a un goût âcre et urineux. (Voyez EAU DE CHAUX.)

La chaux vive prescrite pour corriger la mauvaise qualité de l'eau, Tom. II, pag. 487; pour composer l'al-

kali caustique, pag. 526. La chaux et le feu sont les préservatifs de l'air méphitique des latrines, appelé Plomb, Tom. IV, pag. 490. Manière d'employer la chaux dans ce cas, pag. 493.

CHÉLIDOINE, ÉCLAIRE, FELOUGNE. *Chelidonium majus vulgare*, C. BAUHIN. et TURNEF. *Chelidonium majus*, LINN. C'est-à-dire, *Grande Chélidoine vulgaire*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Grande Chélidoine*, selon LINNÉ.

Ses racines sont chevelues, fibreuses, de couleur de vermillon, pleines d'un suc jaune, âcre. Ses feuilles inférieures sont grandes, partagées comme en lobes, d'un beau vert en-dessus, d'un vert de mer en-dessous, et parsemées de quelques poils. Ces lobes sont arrondis, à oreilles, et quelquefois opposés, traversés par de grandes nervures, et découpés profondément. Ses tiges sont hautes d'un pied et demi, noueuses, cassantes, creuses, branchues, garnies de feuilles alternes. Les fleurs sortent de l'aisselle des feuilles, en bouquets composés de quatre pétales jaunes, renfermés dans un calice à deux feuilles, qui tombent lorsqu'ils s'épanouissent. Le pistil se change en une silique longue d'un pouce et demi, cylindrique, grêle, à deux panneaux, mais à une seule cavité, lisse, et comme ridée; verte d'abord, ensuite roussâtre, et qui répand en s'ouvrant des graines noires, luisantes, arrondies, aplaties, larges d'une demi-ligne.

Toute la plante a une odeur forte; et, en quelqu'endroit qu'on la coupe et qu'on y fasse une incision, elle répand un sucre âcre, piquant et un peu amer, de couleur de safran. Elle vient communément dans les environs de Paris.

Prescrite, Tom. III, pag. 418.

CHÊNE. (Écorce de) *Quercus latifolia mas, quæ brevi pediculo est*, C. BAUH. et TURNEF. *Quercus vulgaris brevibus ac longis pediculis*, J. BAUH. *Quercus robur, foliis annuis oblongis, supernè latioribus, angulis obtusis*, LINN. C'est-à-dire, *Chêne mâle à larges feuilles, qui ont des pédicules courts*, selon CASP. BAUHIN et TOURNEFORT. *Chêne commun, qui a des pédicules courts et longs*, selon JEAN BAUHIN. *Chêne à feuilles annuelles, oblongues, dont les supérieures sont plus larges, et dont les angles sont obtus*, selon LINNÉ.

Tout le monde connaît cet arbre, remarquable par sa hauteur, son ampleur et sa durée. Il se plaît dans les

bois, les forêts, les montagnes, etc. Le chêne fournit à la médecine son écorce, ses feuilles, la *noix de galle*, le *gui*, etc.

L'écorce de chêne prescrite, Tom. II, pag. 502.

CHÊNE. (Petit) (Voyez GERMANDRÉE.)

CHENEVIS, graine produite par le *Chanvre*. (Voyez CHANVRE.)

CHENILLES, *insectes*. (Voyez ACCIDENS causés par la piqûre des)

CHEVILLE DU PIED. Partie des os de la jambe, qui s'élève en bosse aux deux côtés du pied. On la nomme *Malléole*.

CHICORÉE SAUVAGE. *Cichorium sylvestre*, sive *officin.*, C. BAUHIN. et TURNEF. *Chicorium sylvestre*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Chicorée sauvage*, ou *des Boutiques*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Chicorée sauvage*, selon J. BAUHIN.

La racine de cette plante est longue, épaisse, fibreuse, remplie d'un suc laiteux. La tige est ferme, velue, tortueuse, longue de deux pieds, branchue, qui donne également un suc laiteux, lorsqu'on la casse. Ses feuilles ressemblent à celles du pissenlit, mais elles sont plus grandes et d'un vert foncé. Ses fleurs naissent des aisselles des feuilles qui sont à l'extrémité des tiges : elles sont composées de plusieurs demi-fleurons bleus, portés chacun sur un embryon, et renfermés dans un même calice, qui se change en une capsule, remplie de petites graines anguleuses et sans aigrettes. La racine et les feuilles ont une saveur amère. On en cultive dans nos jardins pour les manger en salade ; mais elle croît naturellement le long des chemins, dans les lieux incultes. Les feuilles de cette dernière sont découpées plus profondément, et plus amères. Sa racine, ses feuilles sont d'usage.

Prescrite, Tom. I, pag. 113 ; Tom. II, pag. 103, 183, dans le courant de la note ; 520 ; Tom. III, pag. 55, 201, 203, 206, 318.

CHIENS. Toutes les espèce de chiens sont susceptibles d'être enragés, Tom. III, pag. 510. Symptômes qu'on observe chez un chien enragé, pag. 512. Qui sont les chiens exposés à la rage, pag. *ibid.* Précautions qu'il faut prendre quand on a été mordu d'un chien qu'on soupçonne enragé, *ibid.* Avant de tuer le chien, il faut s'assurer s'il est enragé ou non, pag. 512. La manière dont on s'y prend ordinairement, empêche qu'on n'ait de certitude à cet égard, 513. Abus dangereux qui en sont les suites, *ibid.*

Raisons pour lesquelles la rage ne prend pas également chez tous ceux qui sont mordus par un chien enragé, pag. 516. Opinion ridicule sur les chiens, pag. 527. Précautions qu'il faut avoir à l'égard des chiens, *ibid.* Moyens fondés sur l'observation de préserver, même de guérir les chiens de la rage, *ibid.* Observations, pag. 528.

CHIMIE : science dont l'objet est de connaître la nature et la propriété de tous les corps, par leurs analyses et leurs combinaisons.

CHIMIQUE : épithète qu'on donne aux médicamens préparés par les secours de la chimie. On donne encore ce nom aux opérations par lesquelles on procède à la confection de ces médicamens.

CHIMISTES : ceux qui savent la chimie. Maladies auxquelles l'air qu'ils sont obligés de respirer, les expose; moyens qu'ils doivent employer pour s'en garantir, Tom. I, pag. 92 et suiv.; et Tom. IV, pag. 488, 489.

CHIRAGRE, nom que porte la goutte qui attaque les mains, Tom. III, pag. 154.

CHIRURGIE, (de la) ou DES MALADIES CHIRURGICALES. Tom. IV, pag. 335—410.

Unanimité et concorde qui doivent régner entre la chirurgie et la médecine, puisque l'une et l'autre tendent au même but, la guérison des maladies, pag. 337, note.

CHLOROSE. C'est la même chose que *Pâles-couleurs.* (Voyez PALES-COULEURS.)

CHOCOLAT : aliment assez généralement aimé, et qui devient médicament lorsqu'il est question de restaurer, de fortifier, etc. Le chocolat se prépare avec des amandes de cacao et du sucre. Lorsqu'il ne contient que cela, on le nomme Chocolat de santé; si on y ajoute une, deux vanilles plus ou moins, on l'appelle Chocolat à la vanille, ou simplement Chocolat. Voyez les *Elémens de Pharmacie* du C.ⁿ BAUMÉ, pour la manière de le composer.

Pour ne manger que de bon chocolat, il faut commencer par le couper en petits morceaux : ensuite on le jette dans la quantité d'eau convenable, mais froide : quand il est à peu près fondu, on achève de le dissoudre au moyen du moussoir, et au moment de le prendre on le fait chauffer lentement. Car si on l'expose tout-à-coup à un degré de chaleur considérable, non-seulement il se coagule, mais encore l'huile s'en sépare : ce qui lui fait perdre de son goût, et le rend indigeste pour certains estomacs: Conseille, Tom. IV, pag. 503.

CHOLÉRA-MORBUS, (du) ou TROUSSE-GALANT, Tom. II, pag 472—478.

CHOLÉRA-MORBUS HUMIDE, *idem*, pag. 472.

CHOLÉRA-MORBUS SEC, *idem, ibid.*, et Tom. III, pag. 371.

CHORION, membrane extérieure qui enveloppe le fœtus dans le sein de sa mère : elle est contiguë à l'amnios. (Voyez FŒTUS.)

CHOROÏDE, nom que porte une des membranes communes de l'œil. (Voyez ŒIL.)

CHOU, plante potagère, dont on compte six espèces, savoir: le chou pommé blanc, le chou pommé rouge, le chou blanc ordinaire, le chou rouge ordinaire, le chou frisé, et le chou-fleur. Toutes ces espèces de choux sont également connues par l'usage qu'on en fait dans la cuisine, sur-tout des blancs. Nous ne donnerons les noms que du chou blanc ordinaire, et du chou pommé rouge, les seuls qu'on prescrive quelquefois en médecine.

Le chou blanc ordinaire s'appelle *Brassica alba vulgaris*, J. BAUH. *Brassica alba vel viridis*, C. BAUHIN. et TURNEF. C'est-à-dire, *Chou blanc commun*, selon J. BAUHIN. *Chou blanc ou vert*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. Le chou pommé rouge s'appelle *Brassica capitata rubra*, C. BAUH., J. BAUH. et TURNEF. *Brassica oleracea*, *capitata rubra*, *foliis rubris*, LINN. C'est-à-dire, *Chou pommé rouge*, selon CASP. BAUHIN, J. BAUHIN et TOURNEFORT. *Chou pommé, légume à tête et à feuilles rouges*, selon LINNÉ. Cependant tous les choux peuvent se suppléer les uns aux autres; leur différence essentielle ne consiste que dans la couleur.

Prescrit, Tom. I, pag. 113, 116; Tom. II, pag 148; Tom. III, pag. 198, 274; Tom. IV, pag. 220.

CHOUX-CROUTE. On donne ce nom à des choux conservés par le procédé qui suit:

On prend la quantité de choux qu'on veut conserver; on les hache par petits morceaux; on les place dans un tonneau propre, en répandant sur chaque couche de choux, du genièvre et du sel, à la quantité d'une livre et demie de sel et de deux livres de genièvre, ou environ, pour vingt-cinq choux entiers. On presse bien le tout, et le tonneau étant rempli, on le couvre avec un linge et quelques planches sur lesquelles on met des poids considérables, ou des pierres très-pesantes, de manière que la fermentation ne puisse pas les soulever.

Ces choux fournissent une grande quantité d'eau, qui coule au-dessus, entre les bords du tonneau et les planches. Pour qu'ils se conservent sains et long-temps, il faut avoir l'attention d'y ajouter un peu d'eau tiède avec du sel et du poivre en grain, si on le juge à propos, quand ils paraissent se dessécher.

On les prépare de différentes manières pour les manger, à peu près comme les choux frais. (Voyez Tom. I, pag. 118.)

CHOUX-FLEURS. On donne encore ce nom à des excroissances qui surviennent aux parties de la génération de l'un et de l'autre sexe. Elles sont sur-tout symptômes de la vérole. Elles ont beaucoup de ressemblance avec les CONDYLOMES. (Voyez ce mot.)

CHRONIQUE. On appelle Maladies chroniques, celles dont les symptômes sont infiniment moins violens que ceux des maladies aiguës. Elles marchent avec une lenteur qui les conduit au-delà de quarante jours, et qui les fait durer plusieurs mois, des années entières, quelquefois toute la vie : telles sont la pulmonie, la paralysie, les maladies nerveuses, etc. Les maladies chroniques sont opposées aux maladies AIGUES. (Voyez ce mot.)

Les buveurs échappent rarement aux maladies chroniques. Pourquoi? Tom. I, pag. 267 et 268.

Il faut continuer long-temps l'usage des remèdes dans les maladies chroniques, Tom. III, pag. 184.

CHUTE. Dangers qu'il y a d'enterrer sur-le-champ les personnes qui paraissent privées subitement de la vie après une chute, Tom. IV, pag. 437. De la mort apparente causée par une chute, 474. Observation, *ibid.* La plupart de ceux qui meurent subitement après des chutes, pourraient être rappelés à la vie, pag. 475.

CHUTE DE L'ANUS, maladie. (Voyez ANUS.)

CHYLE, suc blanchâtre, produit de la digestion des alimens, ou plutôt de la chylification, qui est la première partie de la digestion. (Voyez Tom. I, pag. 109 et 110, dans le courant de la note.)

CHYLIFICATION : opération de la nature, par laquelle les alimens sont convertis en chyle.

CHYME, ou CHYMUS. (Voyez ce que c'est, Tom. I, pag. 108, dans le courant de la note.)

CICATRICE, nom que porte la marque qui indique qu'il y a eu un ulcère ou une plaie sur telle ou telle partie du corps : cette marque est formée par une nouvelle peau plus dure, plus blanche, moins régulière,

moins sensible et moins poreuse que la peau des autres parties.

CIDRE. Liqueur spiritueuse que l'on obtient de pommes écrasées et mises en fermentation. (Voyez, pour la manière de le préparer, la manière de faire le vin.)

Prescrit, Tom. III, pag. 198 et 200; Tom. IV, pag. 314.

CIGUE. *Cicuta major*, C. BAUH. et TURNEF. *Cicuta*, J. BAUH. *Conium maculatum*, *seminibus striatis*, LINN. C'est-à-dire, *Grande Ciguë*, selon CASP. BAUHIN et TOURNEFORT. *Ciguë*, selon J. BAUHIN. *Ciguë tachetée dont les semences sont striées*, selon LINNÉ. Elle est de la septième classe, première section, troisième genre de TOURNEFORT, de la pentandrie digynie de LINNÉ, et de la quinzième famille des ombellifères d'ADANSON.

La racine de ciguë est longue d'un pied, grosse comme le doigt, partagée en plusieurs branches solides avant que de pousser sa tige; couverte d'une écorce mince, jaunâtre, blanche intérieurement, fongueuse; d'une odeur forte, d'une saveur douceâtre; et elle est creuse en-dedans, quand elle pousse sa tige. Sa tige est fistuleuse, cannelée, haute de trois pieds, lisse, d'un vert gai, parsemée cependant de quelques taches roussâtres, comme la peau des serpens. Ses feuilles sont ailées, partagées en plusieurs lobes, lisses, d'un vert noirâtre, approchant de celle du persil, d'une odeur puante. Ses fleurs sont en parasol au sommet des tiges, blanches, portées sur un calice qui se change en un fruit qui est presque sphérique, composé de deux petites graines convexes et cannelées d'un côté, aplaties de l'autre, d'un vert pâle. Toute la plante répand une odeur désagréable, forte, puante.

La ciguë est une plante très-commune: les *feuilles* et la *racine* sont d'usage. Avec les feuilles on prépare des *fomentations* et des *décoctions* : on en obtient un *suc* en les pilant; ce suc est laiteux; on le laisse évaporer, et il fournit un *extrait*, dont on fait des *pilules* d'un ou deux grains, en le mêlant et l'épaississant avec de la *racine sèche* de cette même plante réduite en poudre: cette poudre s'ordonne aussi seule. On prépare une *huile* avec les feuilles pilées et l'huile d'olive. Enfin on compose un *emplâtre* avec les feuilles de ciguë, l'huile de ciguë, la poix-résine, la poix blanche, la cire jaune, et la gomme ammoniac en poudre.

Prescrite, Tom. III, pag. 217, 416, 461, 463, 464.

La racine de ciguë est souvent prise pour celle de panais,

et les feuilles de cette même ciguë pour celles de persil, d'où résultent des accidens très-graves et souvent mortels, pag. 553. Il ne se passe guère d'années sans entendre parler d'empoisonnement causé par la ciguë, pag. 554. Prescrite, Tom. IV, pag. 42, 43, 47.

CIGUE. (Voyez EMPOISONNEMENT *causé par la*)

CILS, nom que portent les petits poils, recourbés en arc, situés sur le bord des paupières, et qui servent à garantir les yeux des ordures et autres corps qui voltigent dans l'air.

Ils peuvent causer l'ophthalmie, et dans ce cas il faut les couper sur-le-champ, Tom. II, pag. 350.

CIMETIÈRES. Ils corrompent l'air des villes, Tom. I, pag. 212. Il faut qu'ils soient situés hors du centre des villes, pag. *ibid.* et note.

CINABRE (*Oxide de mercure sulfuré rouge*). Substance minérale, vraie mine de mercure, qu'on appelle, pour cette raison, Cinabre natif ou naturel, pour le distinguer de celui que l'on imite en faisant sublimer ensemble du mercure et du soufre, et qui est nommé Cinabre artificiel ou factice. L'un et l'autre cinabre sont un composé de mercure et de soufre : le naturel est pesant, rouge, plus ou moins compacte : l'artificiel doit être d'un beau rouge violet, composé d'aiguilles ou de stries luisantes. Il ne faut jamais acheter ce dernier en poudre, parce qu'on le falsifie quelquefois avec le *minium*, ce qui le rend dangereux ; il faut l'acheter en morceaux. On le préfère généralement au cinabre naturel.

Cinabre prescrit, Tom. III, pag. 216, 346, 436, 519 ; Tom. IV, pag. 81.

CIRCULATION DU SANG. Ce que c'est chez les adultes, Tom. I, pag. 26, note ; dans le fœtus, pag. 27, même note, et pag. 28. Comment le sang circule dans le foie du fœtus, *ibid.* ; dans le foie d'un adulte, pag. 136, note.

CIRE. Personne n'ignore que la cire est le fruit du travail des abeilles : après avoir été la ramasser sur les fleurs, elles la préparent, la mettent en œuvre, pour en former les alvéoles qui doivent servir de réservoir au miel. La cire nouvellement travaillée par les abeilles, est blanche ; peu après elle devient jaune, et même d'un brun noir, lorsqu'elle est vieille. La cire qu'on obtient de la destruction des rayons, et qu'on appelle Cire vierge, est jaune ; fondue et mise en pain, elle se nomme simple-

ment Cire jaune. La cire blanche n'est autre chose que cette dernière exposée long-temps à l'air.

Prescrite, Tom. II, pag. 193; Tom. III, pag. 80; Tom. IV, pag. 207, 546.

CIRE A CACHETER, proposée comme capable d'extraire les ordures entrées dans les yeux, Tom. III, pag. 423.

CIRE DES OREILLES. (Voyez CÉRUMEN.)

CISELEURS. Maladies auxquelles ils sont exposés, comme ouvriers sédentaires: moyens de les prévenir, Tom. I, pag. 122, note.

CITRON, CITRONNIER. Tout le monde connaît ce fruit, dont le suc acide et agréable sert à composer une boisson rafraîchissante et salutaire, nommée *Limonade*, quoiqu'elle ne soit point faite avec les limons, auxquels on est obligé, dans ce pays et dans beaucoup d'autres, de substituer les citrons, étant plus communs que les LIMONS. (Voyez ce mot.)

Les citrons sont produits par un arbre qui ressemble assez à l'oranger, et que les botanistes appellent *Malus medica*, C. BAUH. *Citreum vulgare*, TURNEF. *Citrus medica, petiolis linearibus*, LINN. C'est-à-dire, *Citronnier dont le fruit est employé comme médicament*, selon CASP. BAUHIN. *Citronnier commun*, selon TOURNEFORT. *Citronnier dont le fruit est employé comme médicament, et dont les pétioles sont étroits et grêles*, selon LINNÉ. Cet arbre est de la vingt-unième classe, sixième section, deuxième genre de TOURNEFORT; de la polyadelphie polyandrie de LINNÉ; de la quarante-cinquième famille des pistachiers d'ADANSON.

Prescrit, Tom. I, pag. 116, 219, 223; Tom. II, pag. 92, 121, 124, 167, 189, 207, 228, 229, 235, 239, 245, 246, 255, 274, 277, 345, 393, 402, 434, 443, 496, 501; Tom. III, pag. 7, 28, 45, 56, 132, 198, 201, 202, 207, 369, 442; Tom, IV, pag. 170, 258, 260, 506.

CLITORIS, nom que porte un petit corps rond et cylindrique, situé au-dessous de la commissure supérieure de la vulve, dans les femmes. Cette partie est très-sensible, et est le siége principal du plaisir.

CLOPORTES, insectes très-communs et très-connus, qui vivent dans les caves, dans les lieux humides, dans la terre, le fumier, etc.

Recommandés Tom. II, pag. 419; Tom. III, pag. 203, note; Tom. IV, pag. 222.

nière de cuillère, succulentes, épaisses, âcres. Les tiges sont branchues, couchées, longues d'un pied, lisses, chargées de feuilles découpées, longues et sans queues. Les fleurs sont composées de quatre pétales blancs, disposés en croix. Le pistil se change en un fruit membraneux, sphérique, long de deux lignes, à deux loges qui renferment de petites graines arrondies et rousses. Le cochléaria vient naturellement dans les Pyrénées, sur les côtes de Flandres, etc., et très-facilement dans nos jardins. On en prépare une liqueur très-forte et très-pénétrante, nommée *Esprit de Cochléaria*; et il entre dans la composition du *vin antiscorbutique*.

Prescrit, Tom. III, p. 198, 201, 202, 203, note; 204.

COCTION, terme dont se servent les médecins, pour exprimer le changement qui s'opère dans la matière morbifique, laquelle, par le moyen de la chaleur naturelle, par le mouvement, l'agitation des parties, et par les remèdes convenables, est élaborée, atténuée, et disposée à être évacuée naturellement ou artificiellement: c'est l'opération de la nature qui prépare les évacuations critiques. (Voyez Crise.)

CŒUR, muscle creux, situé dans la cavité de la poitrine. C'est au cœur qu'aboutissent toutes les veines, et d'où toutes les artères sortent: sa contraction et sa dilatation alternatives sont les principaux instrumens de la circulation du sang. (Voyez Tom. I, pag. 26, note.)

COING, Coignassier a gros fruits. Il n'est guère de personnes qui ne connaissent ce fruit, à peu près de la forme d'une poire, dont la peau est couverte d'un duvet cotonneux, dont la chair est jaune, ferme, d'une saveur acerbe, et d'une odeur forte; qui renferme cinq semences de couleur de châtaigne en dehors, et blanches en dedans, visqueuses, gluantes, etc.

L'arbre qui porte ce fruit, est appelé *Cydonia fructu oblongo*, Tournef. *Mala cotonea, major*, C. Bauh. *Cotonea malus*, J. Bauh. *Pyrus Cydonia, foliis integerrimis, floribus solitariis*, Linn. C'est-à-dire, *Coignassier dont le fruit est oblong*, selon Tournefort. *Coignassier cotonneux, à gros fruit*, selon C. Bauh. *Coignassier cotonneux*, selon J. Bauhin. *Poirier Coignassier, à feuilles très-entières, et dont les fleurs sont solitaires*, selon Linné. Cet arbre est de la vingt-unième classe, huitième section, deuxième genre de Tournefort, de l'icosandrie pentaginie de Linné, et de la quarante-unième famille des rosiers d'Adanson.

COLIQUE VÉGÉTALE. (Voyez COLIQUE NERVEUSE.)

COLIQUE VENTEUSE, (de la) ou FLATUEUSE, Tom. II, pag. 438 — 442.

COLIQUES, (des diverses espèces de) Tom. II, pag. 437 — 462.

COLIQUES DES ENFANS, (des) Tom. IV, pag. 248 — 252.

COLLE DE POISSON. (Voyez ICHTHYOCOLLE.)

COLLIERS. Dangers des colliers, Tom. I, pag. 258.

COLLIQUATIF, epithète qu'on donne aux déjections et aux sueurs qui sont séreuses, dissoutes et décomposées.

COLLYRE, ou EAU POUR LES YEUX : nom que porte un remède sous forme liquide, qu'on emploie dans les maladies des yeux. « Cette espèce de remède s'est tellement multipliée, qu'il n'est presque personne qui ne « prétende posséder quelque secret pour les maladies des « yeux. J'ai examiné plusieurs de ces secrets, et j'ai « trouvé qu'ils étaient presque tous les mêmes ; que la « base de la plupart d'entre eux était, ou l'alun, ou le « vitriol, ou le plomb. Il est evident que l'effet de ces « remèdes doit être de resserrer et de donner du ton « aux parties sur lesquelles on les applique : aussi sont-« ils utiles dans les inflammations légères des yeux, et « dans les relâchemens auxquels elles donnent lieu, lors-« qu'elles sont opiniâtres. On est dans l'usage de joindre « du camphre à ces préparations ; mais, comme on ne « peut l'incorporer que difficilement avec l'eau, il ne peut « être que d'une très-faible utilité dans cette espèce de « remèdes. Les bols et toutes les substances terreuses « n'étant point dissolubles dans l'eau, sont également « inutiles dans la composition des collyres. » (B.)

L'eau et l'eau-de-vie, ou l'eau et le vinaigre, comme il est prescrit Tom. II, pag. 357, forme un remède préférable aux collyres les plus vantés. (Voyez *ibid.*)

COLLYRE D'ALUN.

Prenez d'*alun* (*sulfate d'alumine*), deux grammes (demi-gros).

Battez fortement avec un blanc d'œuf. Ce collyre est celui de RIVIÈRE : on l'emploie dans l'inflammation des yeux, pour éteindre la chaleur, et tarir l'écoulement des humeurs : on l'étend sur un linge, et on l'applique sur les yeux ; mais il ne faut pas qu'il y reste plus de trois ou quatre heures de suite. (B.)

COLLYRE DE LANFRANC.

Prenez de *vin blanc*, un demi-litre (une chopine);
d'*eau de plantain*, } de chaque un hectogramme (trois onces);
d'*eau rose*, }
d'*orpin* préparé, huit grammes (deux gros);
de *vert-de-gris* (*oxide de cuivre vert*), quatre grammes (un gros);
de *myrrhe*, } de chaque vingt-quatre décigrammes (quarante-huit grains).
d'*aloès*, }

Triturez dans un mortier, l'orpin, le vert-de-gris, la myrrhe et l'aloès; délayez ces poudres dans le vin blanc; ajoutez l'eau de plantain et l'eau rose. Ce collyre n'est pas d'usage pour les yeux; aussi est-il mal dénommé: on s'en sert pour toucher les ulcères et les chancres vénériens de la bouche. On prendra garde que le malade n'en avale. On peut en toucher les chancres de la gorge et de tout l'intérieur de la bouche.

COLLYRE DE PLOMB.

Prenez de *sucre de plomb* (*acétite de plomb*), } de chaque deux décigrammes (quatre grains).
de *sel ammoniacal* brut (*muriate ammoniacal*), }

Faites dissoudre dans un double décilitre (demi-setier) d'eau commune. On peut y ajouter, selon les circonstances, quarante ou cinquante gouttes de laudanum liquide. Ceux qui sont dans le cas de pouvoir choisir, peuvent, au lieu de ce collyre, employer celui de GOULARD, qui est fait de la manière suivante:

Prenez d'*extrait de saturne* (*acétite de plomb*), vingt-cinq gouttes.

Versez dans deux verres d'eau; ajoutez une cuillerée à café d'eau-de-vie.

Il faut convenir que l'eau commune et l'eau-de-vie, sans autre addition, peuvent, dans la plupart des cas, tenir lieu de tout autre collyre. La dose est d'une partie d'eau-de-vie, sur six d'eau commune. Lorsque les yeux sont faibles, on les baigne dans cette mixture, soir et matin. (B.)

COLLYRE DE RIVIÈRE. (Voyez COLLYRE D'ALUN.)

COLLYRE DE VITRIOL, ou VITRIOLIQUE.

Prenez de *vitriol blanc* (*sulfate de zinc*), deux grammes (demi-gros);
d'*eau rose*, deux hectogrammes (six onces).

Faites dissoudre le vitriol, et filtrez la liqueur. Ce re-

mède, quoique des plus simples, est peut-être égal en vertus aux collyres les plus vantés : il est d'un usage commun contre la faiblesse des yeux, contre les sérosités et l'inflammation de ces organes : quoiqu'en général il soulage dans les inflammations très-légères, cependant lorsqu'elles sont opiniâtres, il est souvent nécessaire d'en aider l'effet par la saignée et le vésicatoire. Lorsqu'on juge à propos de rendre ce collyre plus astringent, on emploie le double et même le triple de vitriol. J'en ai vu user au quadruple, avec un succès marqué. (B.)

COLOMBO. (Racine de) Cette racine prend son nom de la ville de *Colombo*, dans l'île de *Ceylan*, d'où on nous l'apporte. Les Indiens l'appellent *Armar*. C'est la racine d'un *Cocculus indicus*, qui croit au Bengale, à la côte de Coromandel, et abondamment en Perse. Cueillie récemment, elle purge par haut et par bas. Séchée, on l'emploie dans ces contrées comme *stomachique*, dans les *fièvres intermittentes* et dans les *diarrhées*, à la dose de deux grammes (demi-gros), trois ou quatre fois par jour. Je tiens ces détails historiques du D.r DEJEAN, médecin hollandais, qui a vécu long-temps dans les Indes et à Batavia.

Au reste, cette racine est grosse comme le pouce, et plus ; elle est d'un jaune brun à l'extérieur, et intérieurement d'un jaune citron, tirant un peu sur le vert : sa substance, même celle de l'écorce, qui est épaisse de quelques lignes, est fongueuse, tendre, facile à se couper et à se réduire en poudre : elle est légère, d'une odeur faiblement aromatique ; et d'une saveur amère.

Prescrite, Tom. III, pag. 60, 61 ; Tom. IV, pag. 211.

COLON, nom du second des gros intestins. Il est contigu d'une part au *cœcum*, de l'autre au *rectum* ; il est très-long ; c'est dans son étendue et ses replis que s'amassent et se figurent les excrémens : c'est de lui que la colique a pris son nom, parce qu'il est le siège le plus ordinaire des tranchées et des douleurs cruelles du bas-ventre. (Voyez INTESTINS.)

COLOSTRUM. (Voyez ce que c'est, Tom. I, pag. 38, note.)

COLS. Ajustement de mousseline qu'on porte autour du cou. Dangers des cols trop serrés, Tom. I, pag. 258.

COLUTIER, ou BAGUENAUDIER. (Voyez BAGUENAUDIER.)

COMA. Ce mot grec, conservé en français, signifie Sommeil profond : c'est une maladie dans laquelle le malade, plongé dans un assoupissement profond et contre nature, sans fièvre, parle quand on l'éveille, et ouvre les yeux ; mais il les referme aussitôt qu'on cesse de le questionner, et retombe dans son assoupissement. On appelle ce coma, *somnolentum*, pour le distinguer d'un autre dans lequel le malade a une grande envie de dormir, accompagnée de delire et de fièvre continue, mais sans sommeil et sans perte de mémoire : on lui donne, pour cette raison, le nom de *Coma vigil*. Mais ces deux espèces de coma, sont plutôt symptômes de maladies, que maladies essentielles. (Voyez Tom. II, pag. 117, note.)

COMATEUX, épithète qu'on donne aux symptômes, aux affections qui participent du coma, ou qui en sont la cause, le signe ou l'effet. (Voyez Tom. II, pag. 117, note.)

COMMERCE, (Avantages de l'agriculture sur le) Tom. I, pag. 124. On doit au commerce une partie des maladies contagieuses, pag. 293.

COMMIS. Maladies auxquelles ils sont exposés, comme gens sédentaires. Moyens qu'ils doivent mettre en usage pour les prévenir, Tom. I, pag. 122 et suiv.

COMMISSURE, se dit en anatomie, de la ligne selon laquelle deux corps appliqués sont unis ensemble. Ainsi, les commissures des lèvres, des paupières, etc. sont les lignes selon lesquelles les extrémités de ces parties sont rapprochées et jointes entre elles.

COMPLEXION, habitude, disposition naturelle du corps. (Voyez CONSTITUTION.)

COMPRESSE, morceau de linge plié en plusieurs doubles, qu'on applique sur les saignées, les plaies, les contusions, les ulcères, les fractures, les luxations, etc., et qu'on assujetit avec des bandes : elles servent à arrêter le sang, à contenir les remèdes, à comprimer les parties ou à les rendre égales.

CONCOMBRE COMMUN. Nous parlerons des concombres, que tout le monde connait, sur-tout relativement aux cornichons, qui sont les fruits avortés de la plante qui produit le concombre. On sait qu'on confit les cornichons dans le vinaigre, assaisonné de poivre, de sel, etc. On sait encore qu'on aime qu'ils soient très-verts. Nous devons donc prévenir, avec LIEUTAUD, qu'il y a des fripons qui les trempent dans du vert-de-gris,

pour leur donner cette belle couleur verte, et qu'ils emploient le même moyen à l'égard des câpres; ce qui rend les uns et les autres de vrais poisons.

CONCOMBRE SAUVAGE. *Cucumis sylvestris, asininus dictus*, C. BAUH. et TURNEF. *Cucumis sylvestris, sive asininus*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Concombre sauvage*, dit *Concombre d'âne*, selon CASP. BAUHIN et TOURNEFORT. *Concombre sauvage*, ou *d'âne*, selon J. BAUHIN.

La racine de cette plante est épaisse de deux ou trois pouces, longue d'un pied, partagée en plusieurs fibres, blanche, charnue, amère, et cause des nausées. Elle produit des tiges épaisses, un peu rudes, couchées sur terre, sur lesquelles naissent des feuilles arrondies et pointues, oreillées à leur base. Les fleurs viennent des aisselles des feuilles : elles sont d'une seule pièce, en cloche évasée, longues d'un demi-pouce et plus, découpées profondément en cinq parties, jaunâtres, et parsemées de veines verdâtres. Le fruit est long d'un pouce et demi à deux pouces, cylindrique, hérissé, rude, partagé en quatre loges pleines d'un suc amer, qui, épaissi, porte le nom d'ÉLATÉRIUM. (Voyez ce mot.)

La racine de concombre sauvage est un *purgatif* fort, qu'on peut très-bien substituer au *jalap* et à la *scammonée*. On la donne en poudre à la dose de six, dix ou quinze décigrammes (douze, vingt, trente grains).

CONCRÉTIONS. On donne ce nom à des duretés formées par l'épaississement, la coagulation et l'endurcissement des liquides : c'est la condensation d'une substance fluide en une masse plus solide. Les concrétions sont plus ou moins dures : il y en a qui semblent composées de matière qui a les caractères du suif; d'autres, ceux de la craie ou de la chaux. On a vu des malades qui rendaient, avec les crachats, des corps qui paraissaient osseux, pierreux, etc.

CONDUIT INTESTINAL. (Voyez INTESTINS.)

CONDUIT LACRYMAL, tuyau par lequel les larmes coulent des yeux dans le nez. (Voyez FISTULE LACRYMALE.)

CONDYLE, nom que porte une petite éminence ronde, située à l'extrémité de chaque os : telles sont celles de la mâchoire inférieure. Lorsque cette éminence est large, on la nomme Tête.

CONDYLOMES. On donne ce nom à des excroissances qui viennent le plus souvent dans la maladie véné-

rienne, sur-tout à l'anus, aux parties naturelles des femmes, etc.

CONDYLOMES VÉNÉRIENS (des) et NON VÉNÉRIENS, Tom. IV, pag. 50 — 52.

CONFECTION, nom que porte une espèce de remède, composé d'un grand nombre de substances, pour la plupart stomachiques. « On trouve encore, dans les « dispensaires les plus abrégés, des confections qui contiennent plus de soixante ingrédiens. Or, comme « quelques verres de bon vin, ou quelques grains d'opium, peuvent certainement suppléer à ces remèdes « emphatiques, nous les passerons sous silence : nous « donnerons simplement la recette de la confection Japonnoise, ou de cachou, comme la moins compliquée. » (B.)

CONFECTION JAPONNOISE, OU DE CACHOU.

Prenez de *cachou*, un hectogramme (trois onces);
de *racine de tormentille*, de *muscade*, d'*encens*, de chaque six hectogrammes (deux onces);
d'*opium*, dissous dans quantité suffisante de vin de Portugal, quatre grammes (un gros);
de *sirop commun*, de *conserve de rose*, de chaque un hectogramme trois décagrammes (quatre onces).

Mêlez le tout; faites un électuaire. La dose de ce remède est depuis un gramme jusqu'à quatre (depuis dix-huit grains jusqu'à un gros). Il peut suppléer au diascordium. (B.)

Prescrite, Tom. II, pag. 384, 488; Tom. III, pag. 51, 376; Tom. IV, page 25.

CONFITURE. (Voyez CONSERVE.)

CONFLUENT, CONFLUENCE : épithète qu'on donne aux boutons, aux pustules, qui présentent certaines maladies, telle que la petite vérole, lorsqu'ils sont très-nombreux, et qu'ils se joignent entre eux, de sorte que plusieurs semblent n'en faire qu'un seul.

CONJONCTIVE, nom que porte la tunique extérieure de l'œil : on l'appelle encore Albuginée : elle couvre tout le globe de l'œil, excepté la partie antérieure, qu'on nomme Cornée transparente. La conjonctive forme ce qu'on appelle *Blanc de l'œil*. (Voyez ŒIL.)

CONSERVE, CONFITURE. Les boutiques des apothi-

caires étaient autrefois tellement fournies de ces espèces de préparations, qu'elles pouvaient alors passer pour des magasins de confitures. Cependant ces préparations ne possedent que peu de vertus, et on doit les regarder plutôt comme des mets agréables, que comme des médicamens. On se sert pourtant quelquefois de conserve pour mettre en bols et en pilules quelques-unes des poudres les plus pesantes, telles que celles que produisent les préparations de fer, de mercure, d'étain, etc.

Les conserves sont composées de végétaux frais et de sucre, jusqu'à ce que le tout forme une masse uniforme. Avant que de procéder, il faut dépouiller les feuilles de leurs tiges, et les fleurs de leurs calices. Quant à la partie jaune de l'écorce d'orange, de citron, etc., on l'enlève avec une rape. On pile ces substances dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois: quand on en a fait une pâte molle, on ajoute trois fois autant de sucre en poudre, qu'on répand peu à peu, en pilant toujours, jusqu'à ce que le mélange soit uniforme : mais la conserve la meilleure est celle dans laquelle il n'y a que deux fois autant de sucre. Ceux qui préparent à la fois de grandes quantités de conserves, emploient ordinairement un moulin pour réduire les végétaux en pulpe; ils pilent ensuite cette pulpe avec du sucre.

Les confitures se préparent en faisant infuser ou bouillir des végétaux frais, d'abord dans de l'eau, ensuite dans du sirop, ou une dissolution de sucre. Le but est de conserver les fruits, ou liquides, ou secs: on les a liquides, lorsqu'on les laisse dans le sirop; on les a secs, lorsqu'on les retire du sirop et qu'on laisse candir le sucre autour. Cette dernière manière est la plus usitée. (B.) (Voyez ÉCORCE D'ORANGE CONFITE.)

CONSERVE DE ROSE. Prenez un demi-kilogramme (une livre) de fleurs de roses rouges, en boutons; ôtez les onglets de chacun des pétales ou feuilles; pilez dans un mortier; ajoutez, par degré, un kilogramme (deux livres) de sucre fin en poudre; vous aurez une conserve. On prépare de la même manière les *conserves de fleurs de romarin*, *d'absinthe*, etc. La conserve de rose est une des préparations, de cette espèce, la plus agréable et la plus utile. Quatre ou huit grammes (un gros ou deux) dissous dans du lait tiède, peut être regardé comme un astringent très-doux, dans les faiblesses d'estomac, ainsi que dans les toux des pul-

moniques et dans le crachement de sang. Cependant, pour qu'elle produise de grands effets, il faut qu'elle soit prise à plus grande dose. (B.)

Prescrite, Tom. II, page 185, 190, 191; Tom. III, page 17, 29, 30, note; Tom. IV, pag. 22, 96.

CONSOLIDANT, épithète qu'on donne aux remèdes qui réunissent les chairs, et procurent la cicatrice des blessures et des plaies.

CONSOMMÉS. (Voyez BOUILLONS FORTS.)

CONSOMPTION (la) est une suite de la boisson des liqueurs enivrantes, Tom. I, pag. 268; de la bière forte prise en grande quantité, pag. 269.

CONSOMPTION, (de la) ou PULMONIE NERVEUSE, Tome II, pag. 199, 202.

CONSOUDE, (grande) ou OREILLE D'ANE. *Symphitum, Consolida major*, C. BAUH. et TURNEF. *Symphitum magnum*, J. BAUH. *Symphitum officinale, foliis ovato-lanceolatis, decurrentibus*, LINN. C'est-à-dire, *Grande Consoude*, selon CASP. BAUHIN et TOURNEFORT. *Grande Consoude*, selon J. BAUHIN. *Consoude d'usage, à feuilles ovales lancéolées, dont la base court sur la tige*, selon LINNÉ. Elle est de la deuxième classe, quatrième section, septième genre de TOURNEFORT; de la pentandrie monogynie de LINNÉ; de la vingt-quatrième famille des bourraches d'ADANSON.

Ses racines sont épaisses, peu fibreuses, faciles à rompre. Les tiges s'élèvent d'un pied et demi. Les feuilles sont entières, oblongues, terminées en pointe, rudes au toucher: elles naissent alternativement le long de la tige: celles d'en bas sont beaucoup plus grandes que les autres: elles sont d'un vert très-foncé. Les fleurs naissent au sommet des tiges et dans les aisselles des feuilles supérieures. Elles sont rangées en bouquets, pendantes, d'une seule pièce, purpurines, en cloche alongée, découpées en cinq parties. Le fruit contient quatre graines. On se sert, sur-tout, de la racine de cette plante, qui croît communément dans les prés, dans les lieux humides et le long des ruisseaux. On en rencontre beaucoup aux environs de Paris.

Prescrite, Tom. II, pag. 189; Tome IV, pag. 143, 148.

CONSTIPATION, rétention des excrémens dans le canal intestinal, au-delà du terme où la nature a coutume de s'en débarrasser. Difficulté d'aller à la selle.

Maladies auxquelles expose la constipation, Tom. I, pag. 337. Danger des drogues pour remédier à la constipation : c'est dans le régime qu'il faut en chercher le remède, pag. 339. La constipation peut occasionner la fièvre miliaire chez les femmes en couche, Tom. II, pag. 241. Toute femme enceinte doit éviter la constipation, pag. 148. A qui elle est sur-tout dangereuse, pag. 339, 426, 454. Elle peut occasionner les hémorrhoïdes, Tom. III, pag. 15; l'asthme, pag. 244.

CONSTIPATION, (de la) *considérée comme maladie chez les adultes.* Tom. III, pag. 272 — 278.

Moyens de remédier à la constipation chez les personnes nerveuses, Tom. III, pag. 301; lorsque les vents sont accompagnés de constipation, pag. 375. Ce qu'il faut faire contre la constipation des personnes hystériques, pag. 394. Eviter la constipation est un des moyens qu'il faut mettre en usage pour prévenir l'avortement, Tom. IV, pag. 168; la fièvre de lait, pag. 221.

CONSTIPATION DES ENFANS, (de la) Tom. IV, pag. 238 — 239.

CONSTITUTION. Par ce mot pris médicinalement, on entend l'ensemble de toutes les parties du corps humain. On dit qu'un homme est d'une bonne constitution, lorsque toutes les parties de son corps sont bien conformées, saines et robustes; qu'il endure le froid, le chaud, la fatigue, etc., au degré qui ne constitue pas l'excès, sans en être incommodé.

C'est dans l'enfance que s'établissent les fondemens d'une bonne ou mauvaise constitution, Tom. I, pag. 1. De la constitution des pères et mères dépend sur-tout celle des enfans, pag. 15. Les remèdes ne peuvent rien pour rétablir une constitution maladive, pag. 20. Une bonne constitution doit être le premier objet de l'éducation des enfans, pag. 62. L'étude opiniâtre a souvent ruiné la meilleure constitution, pag. 134. Pouvoir du régime sur la constitution, pag. 157. Il faut que les habits soient analogues à la constitution et au tempérament du sujet, pag. 259. Il n'est pas de constitution qui puisse résister à l'abus des liqueurs fortes et des plaisirs charnels, pag. 266. Pouvoir du ressentiment sur la plus forte constitution, pag. 307. Les meilleures constitutions sont les victimes des chagrins, pag. 319; ne sont pas à l'abri des accidens qu'occasionnent les habits mouillés, pag. 346.

Combien il est important d'être attentif à la consti-

tution du sujet, dans le traitement des maladies, Tom. II, pag. 52. Une constitution faible et maladive n'est pas une raison pour empêcher d'inoculer, pag. 309. Pouvoir du régime pour rétablir une constitution délabrée, Tom. III, pag. 164. Le lait est, de tous les alimens, le plus propre à améliorer une constitution délicate, pag. 199. Les substances laxatives et relâchantes conviennent aux constitutions sèches et atrabilaires, pag. 275. Le changement de la constitution, qu'il est si important d'opérer dans les maladies chroniques, ne peut etre que l'ouvrage du temps, pag. 468.

Attention qu'il faut avoir à la constitution du sujet, avant de lui administrer le mercure, Tom. IV, pag. 111. La vérole présente des variétés qui se jouent de la meilleure constitution, pag. 120. La constitution la plus robuste ne peut surmonter seule le virus vénérien, pag. *ibid* et 121. Les règles ou le flux menstruel sont précédés d'un changement considérable dans la constitution, pag. 126. Tout ulcère qui a pour cause une constitution viciée, doit être entretenu au moins jusqu'à ce que cette constitution ait été améliorée, pag. 391.

CONSTITUTIONNELLE, épithète qu'on donne à une maladie qui se développe par le seul vice de la constitution, sans que le sujet ait été exposé à l'influence d'aucune des causes qui pourraient la faire naître. C'est ainsi qu'on voit des personnes attaquées de pulmonie, de maladies hypocondriaques, nerveuses, etc., sans qu'on puisse en soupçonner d'autre cause que la disposition particulière de leur constitution originaire, ou transmise par leurs père et mère. Les maladies constitutionnelles sont opposées aux maladies ACCIDENTELLES. (Voyez ce mot.)

CONSTRICTION, rigidité, roideur, resserrement, action par laquelle une chose se serre, se rétrécit, etc.

Traitement des hemorrhagies dues à la constriction de quelques parties du corps, Tom. III, pag. 7.

CONTAGION, qualité d'une maladie, par laquelle elle peut passer d'un sujet affecté à un sujet sain, et produire, chez ce dernier, une maladie de la même espèce.

Moyens dont doivent user les médecins, les chirurgiens, ceux qui soignent les malades, pour se garantir de la contagion, Tom. I, pag. 222.

CONTAGION, (de la) *considérée comme cause de maladie*, Tom. I, pag. 286 — 305.

La contagion peut être une des causes de la pulmonie, Tom. II, pag. 173; de la fièvre maligne et putride, pag. 221 et 222. Combien il est important de fuir la contagion, pour se garantir de la fièvre maligne, pag. 237. Ce que doivent faire ceux qui craignent d'être attaqués de la contagion de la fièvre maligne, 237, 238. La contagion est la cause la plus fréquente de la petite vérole, pag. 260; de la rougeole, pag. 312; des maux de gorge gangréneux, pag. 278; de la coqueluche, pag. 415. La plupart des maladies des enfans sont contagieuses, *ibid.* Elle est une des causes de la dysenterie, Tom. III, pag. 42; du scorbut, pag. 196; des écrouelles, pag. 208; de la gale, pag. 220; des dartres, pag. 231; de la croûte laiteuse des enfans, Tom. IV, pag. 272; du charbon, pag. 866.

CONTINENCE, ou privation des plaisirs de l'amour. Son importance dans certaines maladies, Tom. II, pag. 202; Tom. IV, pag. 571.

CONTRACTION, action par laquelle une chose se rétrécit, se retire, se resserre. On dit, la contraction du cœur et des artères, pour signifier leur rétrécissement ou la diminution de leur volume; la contraction des muscles, pour exprimer leur retirement ou la diminution de leur longueur.

CONTRAYERVA: c'est la racine d'une plante qui croît naturellement en Amérique, et que les Espagnols nous apportent: elle est noueuse, compacte, inégale: on y remarque plusieurs rejetons fibreux et déliés: elle est d'un brun foncé extérieurement et comme écailleuse: son odeur est faible, un peu aromatique: sa saveur un peu astringente, avec une acrimonie légère qui est agréable. On doit choisir la partie tubéreuse de cette racine, et jeter la partie fibreuse, qui est presque insipide et sans odeur. La plante qui la produit est nommée: *Dorstenia, dentariæ radice, sphondilii folio, placenta ovali.* Transact. philosoph. ann. 1731, n.° 421, pag. 196, fig.

Prescrite, Tom. II, pag. 214, note; pag. 382.

CONTRE-OUVERTURE, terme de chirurgie, par lequel on entend l'incision qu'on fait à une distance plus ou moins éloignée d'une plaie, ou d'un ulcère, pour servir de dégorgement.

CONTRE-POISONS. Combien est funeste l'opinion vulgaire, que chaque poison a son contre-poison, son antidote, ou son spécifique, Tom. III, pag. 470.

CONVULSIONS (des) *suivies de mort apparente*, Tom. IV, pag. 518 — 521.

COQUELICOT, PAVOT ROUGE ou SAUVAGE DES CHAMPS, PONCEAU, MALLON de certaines provinces, etc. *Papaver erraticum majus, Rhœas Diosc. Theophr. Plin.* C. BAUH. et TURNEF. *Papaver erraticum rubrum, campestre*, J. BAUH. *Papaver rhœas, caule piloso multifloro, foliis pinnatifidis incisis*, LINN. C'est-à-dire, *Grand Pavot sauvage, Pavot rhœas de Diosc. Théophraste et Pline*, selon CASP. BAUHIN et TOURNEFORT. *Pavot sauvage, rouge, des champs*, selon J. BAUHIN. *Pavot rhœas, dont la tige est hérissée de poils, qui porte beaucoup de fleurs, et dont les feuilles son pinnées et découpées*, selon LINNÉ.

Il n'est personne qui n'ait vu cette plante, remarquable par la belle couleur cramoisie de ses fleurs, dont les champs ensemencés paraissent quelquefois tout couverts au printemps. Il est assez ordinairement accompagné du barbeau, ou bluet, ou casse-lunette.

Les fleurs du coquelicot s'ordonnent en tisane avec le miel, comme il est prescrit Tom. II, pag. 403; mais on fait avec les têtes de cette plante un extrait, qu'on emploie avec succès comme calmant. Pour faire cet extrait, il faut cueillir les têtes de pavot rouge avant leur parfaite maturité, c'est-à-dire un peu vertes, ou avant que les pétales des fleurs ne s'en détachent. Il se prepare comme nous le dirons au mot *Opium*. La dose de cet extrait pour un adulte, est depuis six grains jusqu'à trente, et même au-dessus. Le D.r FOUQUET de Montpellier, l'a donné avec succès dans l'asthme convulsif. Je peux assurer, dit le C.en PLANCHON, dans l'ouvrage intitulé *Naturisme*, en avoir obtenu de très-bons effets dans la toux convulsive. Je le prescris dans la coqueluche avec le kermès minéral : il calme la violence de la toux, et il en éloigne les accès, quand les enfans veulent le prendre constamment.

Prescrit, Tom. III, pag. 346.

COQUELUCHE, (de la) Tom. II, pag. 414 — 421.

COR, durillon ou tubercule dur et calleux qui vient aux pieds, et dont la cause la plus fréquente est la compression des souliers. (Voyez CORS AUX PIEDS.)

CORAIL DES JARDINS. (Voyez POIVRE D'INDE, etc.)

CORALLINE DE CORSE. *Helminthocorton*. Cette substance, qui nous vient de l'île de Corse, est une espèce de *mousse marine* ; aussi l'appelle-t-on encore

Mousse de Corse. Nous ne savons pas les noms qu'elle porte chez les botanistes. Le C.en MARTIN dit, dans la lettre que nous avons citée Tom. III, pag. 109, que l'ayant présentée au fameux BERNARD DE JUSSIEU, ce célèbre botaniste répondit ne la pas connaître. Quoi qu'il en soit, cette substance, connue actuellement dans nos boutiques, est d'un rouge brun, très-sale : ses fibres ne sont ni rameuses, ni pierreuses ; elle est douce au toucher ; elle exhale une très-forte odeur de poisson ; au goût, elle est très-salée, et la présence du *sel marin* y est très-sensiblement marquée.

Prescrite, Tom. III, pag. 52, note ; 109, 110.

CORDIAL, CORDIAUX ; épithète qu'on donne à une classe de remèdes stimulans, qui sollicitent l'emploi des forces, sans en augmenter le fonds. Ils ne fortifient point, à proprement parler : ils excitent seulement un effort ; ils ne font que mettre les forces vitales engourdies, en état d'agir. Aussi cette espèce de remèdes ne convient-elle que lorsque la nature est engourdie et découragée sans être vraiment affaiblie, ou quand elle est affaiblie sans etre irritée.

De-là les cordiaux sont divisés en deux classes. La première comprend ceux dont nous venons de parler : on leur donne le nom de forts, parce qu'ils agissent par inhalation, par pénétration, et que leurs effets sont très-prompts et presque soudains : mais ces effets ne sont, la plupart du temps, que passagers, et le plus souvent que momentanés. Les cordiaux de cette classe sont : l'*Air frais*, le *Lilium de Paracelse*, l'*Eau de Luce*, l'*Esprit de sel ammoniac (alcohol de potasse)*, l'*Alkali volatil fluor (ammoniaque)*, la *Liqueur minérale anodyne d'Hoffmann*, les *Gouttes anodynes d'Angleterre*, etc. ; les *Eaux de fleurs d'orange*, *de menthe*, *de canelle*, *de la Reine de Hongrie*, etc.

Les cordiaux de la seconde classe sont plus faibles ; mais ils sont plus sûrs, et leurs effets sont plus durables : tels sont, à la fin des maladies, après de fortes évacuations, les *bons Alimens*, le *bon Vin vieux*, le *Quinquina*.

Dangers des cordiaux les premiers jours de la naissance, Tom. I, pag. 40. L'air frais est un puissant cordial pour un malade, pag. 219. L'espérance est le plus puissant des cordiaux, pag. 319. Les cordiaux, lorsqu'ils ne sont pas indiqués, sont capables d'augmenter la fièvre, ou de la donner quand on ne l'a pas, Tom. II,

II, pag. 75. Circonstances qui indiquent les cordiaux, pag. 77, 105, 131, 198, 207. Le vin possède toutes les vertus des cordiaux, *ibid* et 208; prescrit, pag. 210, 214. Fausse opinion que l'on a de la vertu des cordiaux dans la fièvre maligne, pag. 233. Il n'est pas de cordial supérieur au bon vin, pag. 234. Circonstances qui indiquent les cordiaux, pag. 244, 245, 246. Dangers des cordiaux dans la petite vérole, pag. 266. Effets des cordiaux et des sudorifiques dans cette maladie, pag. 267. Cas qui les indiquent dans la première période de la petite vérole, pag. 273; dans la seconde, pag. 280; dans la troisième, pag. 284; dans la rougeole, pag. 315, 317 et 318. Prescrits, pag. 324, 334. Les cordiaux fortifians sont les seuls dont on doive faire usage dans les maux de gorge gangréneux, pag. 381. Les cordiaux sont dangereux dans l'inflammation de l'estomac, pag. 424. Modèle d'une potion cordiale, pag. 452 453, note. Cordiaux prescrits, pag. 477, 479, 495; Tom. III, pag. 92, 136, 170, 344, 369, 370, 552, 558; Tom. IV, pag. 211, 360. Un excellent cordial est du vin chaud, avec de la canelle et du sucre, pag. 503. Prescrit, pag. 504, 507, 517, 522.

CORDON OMBILICAL. On donne ce nom à un paquet de vaisseaux, composé d'une artère et de deux veines appelées aussi ombilicales, unies entre elles par un tissu cellulaire: ce cordon part du nombril de l'enfant, et va se perdre dans la substance du placenta, attaché au fond de la matrice: il a quelquefois une aune et plus de long; on le coupe ordinairement aussitôt que l'enfant est né.

Où il faut lier et couper le cordon ombilical, lorsque le délivre est sorti avec l'enfant, Tom. IV, pag. 181 et 182; lorsque le délivre est resté dans la matrice, et que l'enfant est sorti seul, 182. Temps où il faut lier et couper le cordon, pag. *ibid.* Cas où il ne faut, ni le lier, ni le couper, pag. *ibid.* Comment il faut se conduire lorsqu'on a été forcé de lier et couper le cordon, l'enfant ne donnant aucun signe de vie, pag. 184 et 185. Ce qu'il faut faire à l'enfant bien vivant, après qu'on a lié et coupé le cordon ombilical, pag. 186.

CORDONS SPERMATIQUES, nom qu'on donne à deux faisceaux de vaisseaux, un de chaque côté, composés d'une artère et d'une veine aussi appelées spermatiques: ces cordons passent par les anneaux des muscles du bas-

ventre, pour se rendre aux testicules, etc. (Voyez Tom. IV, pag. 429.)

CORDONNIERS. La posture dans laquelle travaillent ces ouvriers, est contraire à la santé. Maladies auxquelles ils sont sujets, Tom. I, pag. 125 et suiv.

CORIANDRE. (graine ou semence de) Cette graine est ronde, grosse comme un pois chiche, couverte d'une écorce très-tendre, qui se brise facilement, et qui est d'une couleur jaune pâle: fraiche, son odeur est très-forte et désagréable; aussi ne l'emploie-t-on que séchée: alors sa saveur est douce, aromatique, ayant quelque chose de celle de l'anis. Il n'est guère de personnes qui n'aient une idée plus ou moins complète de cette saveur, pour en avoir mangé en dragées colorées, à la vérité peu estimées, qu'on enferme dans de petites bouteilles qu'on donne aux enfans, et qu'on conseille quelquefois aux personnes qui prennent des eaux minérales froides.

La plante qui fournit cette graine croit naturellement en Italie et en Espagne; on la cultive dans les environs de Paris: on l'appelle *Coriandrum majus*, C. BAUHIN. et TURNEF. *Coriandrum*, J. BAUH. *Coriandrum sativum*, *fructibus globosis*, LINN. C'est-à-dire, *Grande Coriandre*, selon CASP. BAUHIN et TOURNEFORT. *Coriandre*, selon J. BAUHIN. *Coriandre cultivée*, *dont les fruits sont ronds*, selon LINNÉ. Cette plante est remarquable en ce que ses feuilles ont une odeur fetide semblable à celle de la punaise.

Prescrite, Tom. II, pag. 100; Tom. III, pag. 302, 373.

CORNE DE CERF. Cette substance que tout le monde connait, fournit quelques préparations médicinales: simplement rapée, on en forme des gelées au moyen d'une longue cuisson: on en prépare une poudre qu'on fait bouillir dans de l'eau, et qu'ensuite on fait sécher: on en tire un esprit volatil qui est nommé *Esprit volatil de corne de cerf*, auquel on joint quelquefois du *sel volatil de succin* jusqu'à saturation, et alors on l'appelle *Esprit volatil de corne de cerf succiné*: enfin on en tire un *sel volatil*, qu'on nomme *Sel volatil de corne de cerf*.

Prescrite, Tom. II, pag. 245, 306; Tom. III, pag. 56; Tom. IV, pag. 33, 170, 253, 304.

CORNÉE: c'est la tunique la plus forte et la plus épaisse du globe de l'œil; on la divise en cornée opaque, qu'on

appelle encore Sclérotique; et en cornée transparente, nommée simplement Cornée. (Voyez Œil.)

CORNETS ACOUSTIQUES. Leurs usages, Tom. III, pag. 429.

CORNICHONS. (Voyez CONCOMBRE COMMUN.)

CORPS DE BALEINE. Dangers qui résultent de leur usage, Tom. I, pag. 33. Ils sont dangereux sur-tout par leur forme qui est opposée à celle de la poitrine, 35. Ils sont cause que sur onze personnes mal conformées, il y a dix femmes, 34 et 35, note. Ils sont une des causes éloignées des maladies de la poitrine, Tom. II, pag. 141; du cancer, Tom. III, pag. 456. Combien ils sont dangereux à l'âge où les filles doivent être réglées, Tom. IV, pag. 129.

CORPS (des accidens occasionnés par des) *arrêtés dans l'œsophage et la trachée-artère : moyens de les retirer*, Tom. IV, pag. 439 — 455.

CORPS GRAISSEUX. (Voyez MEMBRANE ADIPEUSE.)

CORPS VITRÉ, humeur ou liqueur gélatineuse, très-transparente, ressemblant à du cristal fondu, située au fond de l'œil sur la rétine. (Voyez ŒIL.)

CORROBORANT, ou CORROBORATIF, épithète qu'on donne aux remèdes qui donnent des forces, ou qui les augmentent. (Voyez FORTIFIANT.)

CORRODANT, c'est la même chose que CORROSIF. (Voyez ce mot.)

CORROSIF. On donne ce nom à tous les corps qui sont capables de ronger, de corroder, de consumer les parties au moyen des molécules salines, âcres ou acides dont ils sont pourvus; tels sont la *pierre infernale (nitrate d'argent fondu)*, la *pierre à cautère (potasse fondue)*, *le beurre d'antimoine (muriate d'antimoine sublimé fumant)*, etc. (Voyez CAUSTIQUE.)

CORROYEURS. Maladies auxquelles sont exposés ces artisans. Moyens qu'ils doivent mettre en usage pour les prévenir, Tom. I, pag. 101 et suiv.

CORRUPTION. (Voyez PUTRIDITÉ.)

CORS AUX PIEDS, (des) Tom. IV, pag. 542—549.

COSMÉTIQUES, nom qu'on donne au fard et aux autres drogues qui servent à l'embellissement de la peau et à tenir le teint frais.

COTES, nom que portent des os longs, courbés, placés sur les côtés de la poitrine, dans une direction oblique; tenant d'une extrémité aux vertèbres, et de l'autre au sternum, quant aux sept supérieures; car les

c'est la portion saline qui surnage l'eau dans laquelle on purifie le tartre, pour en obtenir le sel de tartre; on voit que ce ne peut etre que du tartre purifié.

Prescrite, Tom. I, pag. 225; Tom. II, pag. 121, 130, 229, 257, 339, 354, 433, 445; Tom. III, pag. 19, 38, 49, 56, 134, 136, 145, 178, 181, 198, 264, 310, 547; Tom. IV, pag. 18, 20, 32, 208, 258.

CRESSON DE FONTAINE, CRESSON D'EAU OU AQUATIQUE. *Nasturtium aquaticum supinum*, C. BAUH. *Sisymbrium cardamine*, sive *Nasturtium aquaticum*, J. BAUH. *Sisymbrium aquaticum*. TURNEF. *Sisymbrium aquaticum, siliquis declinatis, foliis pinnatis, foliolis subcordatis*, LINN. C'est-à-dire, *Cresson aquatique dont les tiges ne sont pas droites*, selon C. BAUHIN. *Cresson aquatique*, selon J. BAUHIN. *Cresson aquatique*, selon TOURNEFORT. *Cresson aquatique dont les siliques sont pendantes, les feuilles pinnées, et les folioles en forme de cœur*, selon LINNÉ.

La racine de cette plante est filamenteuse, blanche; et de chaque jointure ou nœud sortent plusieurs fibres capillaires qui s'enfoncent dans l'eau. Elle pousse des tiges longues, courbées, cannelées, lisses, rameuses, d'un vert tirant quelquefois sur le rouge. Ses feuilles sont presque rondes, rangées plusieurs sur une côte qui est terminée par une seule feuille: ces feuilles sont toujours vertes, d'un vert brun, succulentes, odorantes, d'un goût un peu piquant et assez agréable. Les fleurs naissent au sommet des tiges et des rameaux, petites, blanches, composées chacune de quatre feuilles rangées en croix. Il succede aux fleurs des siliques portées sur des pédicules longs, un peu courbés, qui se divisent en deux loges remplies de semences presques rondes, menues, rougeâtres, âcres au goût. On trouve le cresson de fontaine dans les petits ruisseaux, et sur le bord des fontaines les plus pures et les plus limpides: il fleurit aux mois thermidor et fructidor.

Prescrit, Tom. II, pag. 184, dans le courant de la note; Tom. III, pag. 133, 198, 202, 203, note; 324, 452, 547; Tom. IV, pag. 281, 541.

CRÊTE, excroissance qui vient à l'anus et aux parties naturelles: c'est un symptôme assez ordinaire de maladie vénérienne.

CRÊTES VÉNÉRIENNES, (Traitement des) *et non vénériennes*, Tom. IV, pag. 50, 52.

CREUX DE L'ESTOMAC, ou BRÉCHET. On donne vul-

gairement l'un ou l'autre de ces noms à cette partie située entre les cartilages des fausses côtes, à l'extrémité du *sternum*.

CRISE : ce mot grec signifie Jugement et Je combats; car κρίνω qui signifie Je juge, signifie aussi Je combats. Les médecins ne pouvaient trouver de terme plus énergique pour exprimer ces efforts tumultueux de la nature, ce combat plus ou moins violent qu'elle livre à la maladie dans les instans qui précèdent celui où le sort du malade se décide, soit pour la guérison, soit pour la mort, soit pour une maladie plus fâcheuse que la première; car on reconnait trois espèces de crises, celle qui procure une guérison parfaite, celle qui se termine par la mort, et celle qui rend la maladie plus fâcheuse. On en rencontre même quelquefois une quatrième qui laisse la maladie indécise, ce qui lui a fait donner le nom d'imparfaite. On appelle bonne et parfaite la première des trois autres; la seconde se nomme mauvaise, et la troisième dangereuse.

Le moment qui précède la crise est toujours très-laborieux : ou plutôt la veille d'une crise, tous les symptômes de la maladie prennent de l'intensité. Aussi le délire, l'assoupissement, les vertiges, le défaut de sensation, l'oubli; les maux de tête, du cou, de l'estomac; les anxiétés précordiales, le tintement d'oreilles, les envies de vomir, la soif plus pressante, le pouls plus agité, la suppression des urines, les borborygmes, etc., sont les signes qui annoncent le trouble critique. Dans cet instant la fièvre redouble avec véhémence; et si la crise doit être bonne et parfaite, la sueur se déclare bientôt et baigne le malade; ou il survient une hémorrhagie abondante; ou l'on voit arriver soit un vomissement copieux, soit des selles, des urines abondantes, des crachats, soit des tumeurs, des dépôts, etc.

HIPOCRATE a observé que les jours critiques, c'est-à-dire, les jours où arrivent les crises dans les maladies aiguës, sont le quatrième de la maladie, le septième, le onzième, le quatorzième, le dix-septième, le vingtième, le quarantième, etc. Tout le monde sera en état de reconnaître la justesse des observations du père de la médecine, s'il suit avec attention la marche des maladies. On verra que les fièvres tierces ne vont guère au-delà du septième accès; que les fièvres inflammatoires se terminent ordinairement le quatrième ou le septième jour; que la péripneumonie ou fluxion de poitrine, finit

quelquefois par résolution le quatrième jour, ou la suppuration s'établit et la maladie se termine le septième par les crachats, ou se prolonge jusqu'au quatorzième, et même jusqu'au vingtième; que la fièvre scarlatine, la fièvre accompagnée d'érysipèle, la fièvre de la rougeole ne vont pas ordinairement au-delà du septième jour; que la petite vérole se manifeste le plus souvent du troisième au quatrième, et suppure le septième. On a, dit LIEUTAUD, mille exemples de fièvres épidémiques qui se sont terminées le septième par les sueurs. On a enfin remarqué que l'épilepsie des enfans durait sept mois ou sept ans.

Il paraît donc évident que la nature suit une espèce de règle dans la marche, dans les périodes des maladies, sur-tout des maladies aiguës; c'est-à-dire, qu'il lui faut un certain nombre de jours pour dompter la cause d'une maladie. Les anciens ont donné à cet ouvrage de la nature, le nom de Coction; mais il ne faut pas croire, continue LIEUTAUD, que dans toutes les maladies, même dans celles que nous venons de nommer, les jours critiques soient invariablement les mêmes. Le climat, la saison, l'âge, le tempérament, une infinité d'autres circonstances, et sur-tout le traitement, peuvent les éloigner ou les rapprocher. Il peut même arriver qu'on attende vainement la crise, soit qu'elle se fasse d'une manière imperceptible, soit qu'elle manque absolument, comme il arrive quelquefois dans les fièvres aiguës bénignes, dont nous avons parlé Tom. II, pag. 137, dans le courant de la note.

Il n'est point de vraie convalescence, si elle n'a été précédée d'une crise, Tom. II, pag. 82 et 83. La convalescence est en raison de la crise dans les maladies traitées d'après les préceptes de l'art, pag. 83. Fautes dans lesquelles entraîne l'effroi causé par la crise d'une maladie aiguë, pag. 153. Comment il faut se comporter dans l'instant de la crise, pag. 155.

CRISPATION, contraction, resserrement. Ce mot s'emploie en médecine, pour signifier le spasme des nerfs, qui est accompagné ou suivi du resserrement des fibres charnues et des membres.

CRISTAL MINÉRAL, ou SEL DE PRUNELLE, ou NITRE PURIFIÉ (*nitrite de potasse mêlé de sulfate de potasse*). On donne ce nom à du nitre fondu, avec lequel on a fait détonner du soufre, et qu'on a ensuite coulé et laissé figer en forme de tablette. On l'appelle encore quelquefois *Anodyn minéral*. (Voyez NITRE PURIFIÉ.)

CRISTALLIN, nom que porte une partie de l'œil : c'est une espèce de lentille solide, sphérique devant et derrière, et d'une transparence à peu près semblable à celle du cristal : il est placé à la partie antérieure de l'humeur vitrée, comme un diamant dans son chaton, et il y est retenu par le moyen d'une membrane transparente appelée Capsule du cristallin : il est destiné à rompre les rayons de la lumière ; il les rassemble sur la rétine, sur laquelle se forme l'image des objets. (Voyez ŒIL.)

CRISTAUX DE LUNE ou D'ARGENT (*nitrate d'argent*); sel neutre à base métallique, composé de l'acide nitreux, uni jusqu'au point de saturation avec l'argent. On en forme la pierre infernale. (Voyez le *Dictionnaire de Chimie*, et PIERRE INFERNALE.)

CRISTAUX DE VÉNUS, ou *Acétite de cuivre cristallisé;* sel neutre composé de l'acide du vinaigre avec le cuivre. (Voyez VINAIGRE RADICAL.)

CRITIQUE, mot qui se dit de tout ce qui appartient aux crises. (Voyez CRISE, et JOURS CRITIQUES.)

CROCHETEURS : maladies auxquelles ils sont exposés, Tom. I, pag. 103 et suiv.

CROCHETS, instrumens proposés pour extraire les corps, sur-tout les aiguilles, les épingles, arêtes, etc. arrêtés dans le gosier. Manière de les préparer et de les introduire, Tom. IV, pag. 445 et suiv.

CROUP, (de la) *espèce d'Asthme*, ou plutôt *d'Esquinancie, qu'on doit appeler membraneuse*, maladie particulière aux enfans, Tom. IV, pag. 284—300.

CROUTE LAITEUSE, (de la) maladie des enfans, Tom. IV, pag. 271—280.

CUCURBITINS, nom que porte une espèce de vers auxquels l'homme est exposé. (Voyez VERS CUCURBITINS.)

CUISINE. (Voyez USTENSILES DE).

CUISINIERS. (Maladies qui sont particulières aux) Moyens de les prévenir, Tom. I, pag. 101 et suiv.

CUIVRE, nommé aussi *Vénus ;* métal imparfait, d'un rouge éclatant, très-sonore, très-dur, ductile et malléable. Ce métal est un de ceux qui sont le plus employés dans les arts. Il y a long-temps qu'on a fait remarquer les abus qu'on en fait, sur-tout dans la cuisine. Les malheurs qu'il occasionne sont sans nombre, à cause de la propriété qu'il a de se convertir en un sel, vrai poison, appelé Verdet, ou Vert-de-gris, dès qu'il est en contact

avec des substances acides, ou qui contiennent des particules acides, telles que les graisses, les huiles, etc.

Les ouvriers qui emploient le cuivre sont sujets à la pulmonie, Tom. II, pag. 178, note. On devrait abandonner l'usage des ustensiles de cuivre, Tom. III, pag. 494. Vaisseaux qu'on peut substituer à ceux de cuivre, pag. 495. Observation sur du poisson cuit dans du cuivre, et qui a empoisonné ceux qui en ont mangé, pag. 591. Les substances grasses dissolvent le cuivre sans avoir besoin de bouillir, *ibid.* Il est donc dangereux de laisser sur le feu, quelque doux qu'il soit, des ragoûts dans les casseroles, en attendant le service, *ibid.*

CULTURE (la) de la terre est utile aux gens sédentaires pour la conservation de leur santé, Tom. I, pag. 132. Exemple des habitans de la ville de Sheffield, *ibid.*

CUTANÉ, CUTANÉE, se dit de tout ce qui a rapport à la peau : ainsi on dit les nerfs, les artères, les veines cutanées, pour signifier les nerfs, les artères, les veines qui se distribuent à la peau ; et maladies cutanées, pour dire maladies de la peau.

CUTICULE ; c'est la même chose qu'EPIDERME. (Voyez ce mot.)

CYNOGLOSSE, ou LANGUE DE CHIEN. *Cynoglossum majus vulgare*, C. BAUH. et TURNEF. *Cynoglossum vulgare*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Grande Cynoglosse vulgaire*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Cynoglosse vulgaire*, selon J. BAUHIN.

Sa racine est droite, épaisse, semblable à une petite rave, d'un rouge noirâtre en dehors, blanche en dedans, d'une odeur forte, narcotique, d'une saveur mucilagineuse et fade. Ses tiges sont hautes de deux à trois pieds, branchues, creuses quand elles sont vieilles, couvertes de beaucoup de duvet. Ses feuilles sont longues, un peu larges la première année ; et dans la seconde, lorsque les tiges paraissent, elles sont étroites, pointues, blanches, molles, cotonneuses, d'une odeur forte, puante : elles naissent sans queues alternativement sur la tige. Ses fleurs sont d'une seule pièce en entonnoir, partagées en cinq lobes, d'une couleur rouge sale, portée sur des calices velus, partagés en cinq quartiers. Le pistil qui s'élève du fond du calice, perce la fleur en manière de clou, et devient un fruit, composé de quatre capsules, un peu applaties, hérissées, et qui s'attachent fortement aux habits. Elles contiennent une graine applatie. Cette plante

Italie, en Espagne. On en voit quelques-uns en Provence et en Languedoc, et dans les jardins de botanique; mais ils n'y produisent point de fruit, ou celui qu'ils produisent ne mûrit point. Les dattes entrent dans la composition de l'electuaire diaphénix.

DAUCUS DE CRÈTE, ou DE CANDIE. *Daucus Creticus officin. Daucus foliis fœniculi tenuissimis*, C. BAUH. *Daucus Creticus semine hirsuto*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Daucus de Crète des boutiques*, *Daucus à feuilles de fenouil très-déliées*, selon C. BAUHIN. *Daucus de Crète, dont les semences sont velues*, selon J. BAUHIN.

Sa racine est longue, épaisse d'un doigt, fibrée, d'une saveur semblable à celle du panais. Sa tige est haute de neuf pouces environ. Elle est cylindrique, cannelée, velue. Ses feuilles sont cotonneuses, cendrées, découpées très-menues, d'un vert foncé. Au sommet des tiges et à l'extrémité des rameaux est un parasol d'une grandeur médiocre, composé de petites fleurs en rose, à cinq pétales blancs, dont le calice se change en un fruit formé de deux semences oblongues, cannelées, plus pointues à la partie supérieure, convexes d'un côté, applaties de l'autre, blanchâtres, velues, âcres, aromatiques, d'une odeur faible. Cette plante vient communément dans l'isle de Candie, autrefois Crète, et dans les Alpes. Les semences entrent dans la composition de l'électuaire diaphénix.

DÉCOCTION. On donne ce nom à un breuvage médicinal, imprégné de la vertu de quelque médicament par le moyen de l'ébullition : en quoi elle differe essentiellement de l'infusion, qui n'éprouve point cette ébullition, et qui même quelquefois est préparee à froid. (Voyez INFUSION.) « L'eau a, par excellence, la propriété « d'extraire les parties gommeuses et salines des végé- « taux : mais son action ne se borne point à cette simple « opération ; car si les parties résineuses et huileuses de « ces mêmes végétaux sont intimement mêlées, par le « moyen de la trituration, avec celles qui sont gom- « meuses et salines, elles peuvent encore être suspendues « en grande partie dans l'eau : aussi les décoctions et « les infusions aqueuses des végétaux forment-elles une « classe de médicamens aussi nombreuse qu'utile. Quoi- « que la plupart des végétaux communiquent à l'eau leurs « vertus, aussi bien par infusion que par décoction, ce- « pendant on est souvent nécessité d'employer cette « dernière préparation pour gagner du temps, parce

« qu'une décoction peut se faire en quequès minutes, « tandis qu'une infusion demande plusieurs heures, et « quelquefois plusieurs jours. Les décoctions ne sont pas « de garde ; elles doivent être prises dans les vingt-quatre « heures. » (B.)

DÉCOCTION BLANCHE.

Prenez de *craie* bien pure, en poudre, si décagrammes deux onces) ;
de *gomme arabique*, seize grammes (demi-once) ;
d'*eau commune*, trois demi-litres (trois chopines).

Faites bouillir jusqu'à ce qu'il n'en reste plus qu'un litre. Cette décoction convient dans les maladies aiguës, compliquées de cours de ventre, ou qui menacent de dévoiement ; dans les acidités de l'estomac et des intestins : elle convient sur-tout aux enfans qui ont des aigreurs dans l'estomac, et aux personnes qui ont sujettes à éprouver des chaleurs brûlantes dans ce viscère. Il est d'usage d'édulcorer cette boisson avec du sucre, et de l'aromatiser avec six ou neuf décagrammes (deux ou trois onces) de canelle simple. Trois décagrammes (une once) de craie *(carbonate calcaire)* en poudre, dissoute dans un litre (une pinte) d'eau peut, selon les circonstances, tenir lieu de cette décoction, ainsi que du julep de craie. (B.)

Prescrite, Tom. II, pag. 214, 326 502.

DÉCOCTION COMMUNE.

Prenez de fleurs de *camomille*, trois décagrammes (une once) ;
de fleurs de *sureau*, } de chaque seize grammes (demi-once) ;
de graines de *fenouil*, }
d'*eau*, environ deux litres (deux pintes).

Faites bouillir quelques minutes, et passez la décoction. Cette tisane sera également bonne, on la prépare en faisant simplement infuser pendant un couple d'heures, ces mêmes ingrédiens dans la même quantité d'eau, mais bouillante. Le principal usage de cette décoction est d'être employée en lavemens ; on y ajoute d'autres substances, s'il est nécessaire et suivant les indications. Elle peut encore servir de fomentation simple ; et dans ce cas, on y ajoute de l'esprit-de-vin *(alcohol)*, ou d'autres ingrédiens de ce genre, dans la quantité qu'exigent les circonstances. (B.)

DÉCOCTION DE BOIS DE CAMPÊCHE.

Prenez de copeaux ou raclures de *bois de Campêche*, un hectogramme (trois onces).

Faites bouillir dans deux litres (deux pintes) d'eau, jusqu'à réduction de moitié : on peut ajouter à cette décoction six ou neuf décagrammes (deux ou trois onces) d'eau de canelle simple. Elle convient dans les cours de ventre contre lesquels on ne peut employer de forts astringens ; on en prend trois ou quatre verres par jour. (B.) Il est bon de prévenir que cette tisane donne aux selles une teinte rouge ; ce qui pourrait effrayer le malade et les gardes : mais cette teinte n'étant qu'accidentelle, est absolument sans conséquence

Prescrite, Tom. III, pag. 51.

DÉCOCTION DE BOURGEONS DE SAPIN. (Voyez BOURGEONS DE SAPIN.)

DÉCOCTION DE GUIMAUVE.

Prenez de racine de *guimauve*, un peu sèche, un hectogramme (trois onces);
de *raisins* secs, trois décagrammes (une once);
d'*eau*, trois demi-litres (trois chopines).

Otez le cœur ligneux de la racine de guimauve; faites bouillir jusqu'à réduction d'un tiers ; passez la liqueur, laissez reposer pendant quelque temps. Si la racine de guimauve est entièrement sèche ; il faut faire bouillir jusqu'à réduction de moitié. Elle s'ordonne dans les toux et dans les congestions d'humeurs âcres sur les poumons. Le malade en fait sa boisson ordinaire. (B.)

Prescrite, Tom. III, pag. 200 ; Tom. IV, pag. 286.

DÉCOCTION DE QUINQUINA SIMPLE.

Prenez de *quinquina*, grossièrement pulvérisé, trois décagrammes (une once).

Faites bouillir dans trois demi-litres (trois demi-setiers) d'eau, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus qu'un demi-litre (chopine) ; passez. Si on ajoute à cette décoction une cuillerée à café d'esprit de vitriol, on la rendra et plus agréable, et plus efficace. (B.)

DÉCOCTION DE QUINQUINA COMPOSÉE.

Prenez de *quinquina*, de racine de *serpentaire de Virginie*, } de chaque, douze grammes, (trois gros).

Pulvérisez grossièrement ces substances ; faites bouillir dans un demi-litre (une chopine) d'eau, jusqu'à réduction de moitié ; passez : ajoutez quatre décagrammes et demi (une once et demie) d'eau aromatique. L'illus-

tre PRINGLE recommande cette tisane comme un excellent remède dans le déclin des fièvres malignes, lorsque le pouls est bas, la voix faible, et la tête affectée de stupeur, accompagnée d'un peu de délire. La dose de cette décoction est de quatre cuillerées, toutes les quatre ou six heures.

DÉCOCTION DE SALSEPAREILLE.

Prenez de racine fraiche de *salsepareille* épluchée et coupée menue, un hectogramme (trois onces);
de raclure de bois de *gaïac*, trois décagrammes (une once).

Faites bouillir, à petit feu, dans trois litres (trois pintes) d'eau, jusqu'à ce qu'elles soient réduites à une; ajoutez, sur la fin,
de bois de *sassafras*, seize grammes (demi-once);
de *réglisse*, douze grammes (trois gros).

Passez. On fait usage de cette décoction alternativement avec les préparations mercurielles, dans la maladie vénérienne, pour en aider l'effet; ou après qu'on a fait usage du mercure, pendant quelque temps: elle fortifie l'estomac: elle restaure et donne de la vigueur à la constitution, affaiblie par le vice vénérien. Elle est encore d'usage dans le rhumatisme et dans les maladies de la peau, qui procèdent de quelque vice dans le sang et dans les autres humeurs. Dans tous ces cas, elle est préférable à la décoction des bois sudorifiques. La décoction de salsepareille se prend depuis trois demi-litres (trois chopines) jusqu'à deux litres (deux pintes) par jour.

KENNEDY prétend que la décoction suivante a le même avantage dans la maladie vénérienne:

Prenez de *salsepareille*, six décagrammes (deux onces);
de *réglisse*, de racine de *mézéréon*, } de chaque trois décagrammes (une once.)
d'*antimoine* (*régule d'antimoine*) *crud*, en poudre, quatre décagrammes et demi (une once et demie).

Faites infuser le tout dans quatre litres (quatre pintes) d'eau bouillante, pendant vingt-quatre heures; faites ensuite bouillir jusqu'à réduction de moitié; passez. On emploie cette décoction comme la précédente. (B.)

Prescrite, Tom. III, pag. 73, 200, 459; Tom. IV, pag.

pag. 37, 38, 42, 68, 70, 75, 78, 79, 82, 90, 96, 102, 105, 106, 107, 108, 118, 119, 121.

DÉCOCTION DES BOIS, ou DÉCOCTION DES BOIS SUDORIFIQUES.

Prenez de *gaïac* rapé, un hectogramme (trois onces);
de *raisins* secs, six décagrammes (deux onces);
de *bois de sassafras* en petits copeaux, trois décagrammes (une once);
de *réglisse*, seize grammes (demi-once);

Faites bouillir le gaïac et les raisins à petit feu, dans quatre litres (quatre pintes) d'eau, jusqu'à réduction de deux; alors ajoutez le sassafras et la réglisse; laissez infuser pendant quelque temps; passez, et laissez reposer jusqu'à ce qu'il se soit fait un précipité au fond du vase; tirez à clair. Le malade en boira un demi-litre (chopine) par jour. (B.)

Prescrite, Tom. II, pag. 338; Tom. III, pag. 68, 73, 459.

DÉCOCTION DE SÉNÉKA. Manière de la préparer, Tom. II, pag. 151. Prescrite, Tom. III, pag. 35, 137.

DÉCOCTION PECTORALE.

Prenez d'*orge mondé* et lavé, trois décagr. (une once).

Faites bouillir dans quantité suffisante d'eau, jusqu'à ce qu'il soit crevé, et que l'eau soit réduite à quatre litres (quatre pintes); retirez du feu; ajoutez aussitôt,

de *réglisse* ratissée et coupée menue, de racine de *guimauve*, dont vous aurez ôté le cœur ligneux et coupée menue, } de chaque, seize gram. (demi-once);
de feuilles *de capillaire de Canada*, huit grammes (deux gros);
de fleurs de *coquelicot*, quatre grammes (un gros);
de fleurs de *tussilage*, huit grammes (deux gros).

Laissez infuser pendant quatre heures; passez. (Codex de Paris.) Voyez TISANE PECTORALE.

Prescrite, Tom. II, pag. 150, 370.

DÉCOURAGEMENT. (de l'ABATTEMENT et du) (Voyez ABATTEMENT.)

DÉFAILLANCE, (Ce qu'on doit penser des saignées jusqu'à) Tom. IV, pag. 381. Maladies où elles sont nécessaires, *ibid.* et 382. Caractères de la défaillance, pag. 500.

DÉGLUTITION, opération de la Nature, par le moyen de laquelle les alimens sont avalés et portés de la bouche dans l'œsophage, et de l'œsophage dans l'estomac.

516, note; Tom. III, pag. 62, 351, 452; Tom. IV, pag. 53, 60, 145, 260, 529.

DENT DE LION. (Voyez PISSENLIT.)

DENTS. Tout le monde sait que les dents sont de petits os, les plus durs et les plus compactes de tous ceux du corps humain : elles sont enchâssées par leurs racines dans de petits trous appelés Alvéoles. On divise les dents en incisives, en canines ou œillères, et en molaires. On a pour l'ordinaire huit dents incisives, quatre canines, dont les deux de la mâchoire supérieure s'appellent œillères, et vingt molaires. On donne vulgairement le nom de dents de sagesse aux dernières dents molaires, qui sortent ordinairement à l'âge de dix-huit à vingt ans.

DENTS, (du mal de) ou ODONTALGIE, Tom. III, pag. 77—82.

A quel âge s'annoncent les dents chez les enfans, et ordre dans lequel elles paraissent, Tom. IV, pag. 301. Le temps de la pousse des dents est très-incertain, *ibid.*

DENTITION : c'est la pousse des dents ; c'est leur sortie hors des alvéoles.

Traitement de la toux, symptôme de la pousse des dents, Tom. II, pag. 407. Le cours de ventre périodique est avantageux aux enfans pendant la dentition, pag. 484.

DENTITION DIFFICILE, (de la) Tom. IV, pag. 301—306.

Traitement des convulsions des enfans, causées par la dentition difficile, pag. 319.

DEPOT, amas d'humeurs qui se jettent sur quelque partie, et qui forment des tumeurs, des abcès, etc.

DÉPÔT, se dit aussi du marc qu'on trouve au fond du vase dans lequel séjournent des liquides qui s'y sont épurés.

DÉPURATIF, épithète qu'on donne aux médicamens qui purifient la masse du sang.

DESCENTE, (ce qu'il faut faire lorsque l'inflammation du bas-ventre est occasionnée par une) Tom. II, pag. 435. Combien il est important de commencer le traitement des maladies du bas-ventre et autres maladies graves, par examiner si le malade n'a pas de descente, et avec quelle précaution il faut faire cet examen, pag. 436. Ce qui distingue la descente crurale du bubon, Tom. IV, pag. 46. Traitement du vomissement causé par une descente, pag. 261. Avant de traiter le vomissement, de quelque cause qu'il dépende, il faut s'assurer s'il n'y a pas de descente, *ibid.*

d'autres corps peuvent être distingués et vus à travers ; tels sont l'air, l'eau, le verre, la corne, etc.

DIAPHORÉTIQUE, épithète qu'on donne aux remèdes qui excitent la transpiration.

DIAPHRAGME, nom que porte la cloison qui sépare la poitrine du bas-ventre. C'est un muscle très-large, très-mince, sur-tout dans son centre aponévrotique. Il est situé transversalement, comme un plancher, entre la poitrine et le ventre. (Voyez Tom. II, pag. 157, note.)

DIARRHÉE. Ce qui distingue le choléra-morbus de la diarrhée bilieuse, Tom. II, pag. 475. Caractères qui font que le dévoiement prend le nom de diarrhée, pag. 480.

DIARRHÉE, (de la) ou COURS DE VENTRE, ou FLUX DE VENTRE, Tom. II, pag. 479 — 489.

Ce qui distingue la diarrhée de la dysenterie, Tom. III, pag. 43.

DIARRHÉE, (de la) ou COURS DE VENTRE DES ENFANS, Tom. IV, pag. 262 — 263.

DIASCORDIUM, remède stomachique et légèrement astringent, dont on fait assez d'usage en France. Il est composé d'un grand nombre de substances, la plupart fortifiantes et stomachiques. On peut en voir la préparation dans le *Codex*, et dans les *Elémens de Pharmacie* de BAUMÉ.

Prescrit, Tom. II, pag. 384, 488 ; Tom. IV, pag. 25.

DIETE : ce mot signifie, en général, une manière de vivre réglée, c'est-à-dire, une manière d'user avec ordre de tout ce qui est indispensablement nécessaire pour l'entretien de la vie animale, soit en santé, soit en maladie. J'appelle diète, dit GALIEN, non-seulement ce qui regarde le boire et le manger, mais encore le repos, l'exercice, les bains, l'usage des femmes, le sommeil, les veilles, enfin tout ce qui concerne l'état du corps humain. On voit donc que la diète regarde autant la santé que la maladie.

Cependant, dans le langage vulgaire, on donne le nom de diète au retranchement des alimens solides ; et les médecins se prêtent eux-mêmes, en général, à cette opinion : car quand ils veulent réduire un malade à la tisane et au bouillon, ils disent qu'ils le mettent à la diète.

Importance de la diète dans les maladies, Tom. II, pag. 58, 59.

avoués par une faculté de médecine : tels sont les Dispensaires de Londres, d'Edimbourg, d'un hôpital, etc. Le Dispensaire de Paris est nommé particulièrement *Codex medicamentarius*.

DISSIPATION, Récréation, etc. (Voyez Gaieté.)

DISSOLVANT, épithète qu'on donne aux remèdes qui dissolvent les épaississemens, les concrétions, etc. (Voyez Résolutif.)

Dissolvant. En chimie et en pharmacie, on entend par dissolvant, tout ce qui divise les corps durs, solides, épais, etc., et les réduit, soit en poudre, soit en forme liquide : c'est la même chose que Menstrue. (Voyez ce mot.)

DISSOLUTION. On doit entendre par ce mot, l'action par laquelle les parties intégrantes d'un corps s'unissent avec les parties intégrantes d'un autre corps.

Dissolution. On donne aussi le nom de dissolution au nouveau composé qui résulte de l'union de ces corps ; c'est ainsi qu'on dit, une dissolution de savon, de sucre, etc. par l'eau.

Dissolution. Enfin les médecins emploient ce terme pour signifier la décomposition des humeurs.

Dissolution de gomme ammoniac. Manière de la préparer et de l'administrer, Tom. II, pag. 150 ; prescrite pag. 164 et 165, 168, 402.

Dissolution de gomme arabique. Manière de la préparer et de l'administrer, Tom. III, pag. 39 ; prescrite Tom. II, pag. 526.

Dissolution de soude. (Voyez Lessive des savonniers.)

Dissolution du sang : changement qui s'opère dans le sang par une cause morbifique qui le rend plus liquide, et fait qu'il a moins de consistance que dans l'état de santé.

Traitement des hémorrhagies occasionnées par la dissolution du sang, Tom. III, pag. 6. Préservatifs du saignement de nez dû à la dissolution du sang, pag. 13. Traitement du pissement de sang causé par la dissolution du sang, pag. 38.

DISTILLATION, opération de chimie faite par le moyen de la chaleur et des vaisseaux appropriés, tels que l'alambic, le serpentin, etc. Nous ne dirons rien davantage de cette opération, qui demande un appareil coûteux et embarrassant, et qui par conséquent ne peut être à la portée de tout le monde. Nous dirons seulement

que c'est par la distillation qu'on extrait les parties aqueuses, spiritueuses, huileuses ou salines, séparées des parties grossières des corps, élevées en vapeurs par l'action du feu, et condensées dans le chapiteau de l'alambic par le froid, soit de l'air, soit de l'eau.

DISTILLÉE, épithète qu'on donne à une liqueur obtenue par le moyen de la distillation. (Voyez EAU DISTILLÉE.)

DIURÉTIQUES. On entend par ces remèdes, ceux qui ont la vertu d'exciter les urines.

Prescrits, Tom. II, pag. 468; Tom. III, pag. 133, 140, 144; Tom. IV, pag. 20, 54, 222, 323.

DOREURS SUR MÉTAUX. Maladies auxquelles ils sont exposés; moyens de les prévenir, Tom. I, pag. 100 et suiv. Le vin leur est contraire, pag. *ibid.*

DOUCHE, nom que porte une espèce de bain local ou partiel. La douche se donne en faisant tomber continuellement pendant un temps plus ou moins long, de l'eau sur une partie du corps. Dans les lieux publics, comme aux sources des eaux minérales chaudes, dans les hôpitaux, etc., l'eau dont on doit doucher les malades, est contenue dans de grandes cuves élevées à une certaine hauteur: au bas de cette cuve, est un robinet qu'on lâche sur le malade posé dessous, à une distance plus ou moins grande, selon l'activité qu'on veut donner à l'eau qui tombe. Pendant que l'eau tombe, un valet frotte légèrement et continuellement la partie douchée.

L'effet de la douche est d'exciter de la chaleur, de la rougeur et une espèce de turgescence dans la partie qui la reçoit; elle accélère la circulation du sang, et anime le pouls: elle excite une sueur générale si elle dure un peu de temps. La durée ordinaire de la douche est de douze à quinze minutes. On peut sans inconvéniens la prolonger beaucoup plus, si elle se donne au bras, à la jambe; mais à la tête on risquerait, en la donnant trop long-temps, de causer au malade des vertiges, peut-être même des accidens plus graves.

Quand on a cessé de doucher, on conduit le malade devant un feu clair où l'on sèche à plusieurs reprises la partie douchée, avec des linges chauds, et où le malade se repose environ une demi-heure, jusqu'à ce que la chaleur et la transpiration excitées par la douche, soient bien modérées. On peut prendre jusqu'à deux douches par jour, une le matin, l'autre le soir. Cependant, quoique ses effets soient plus faibles que ceux du bain, si elles

sont continuées trop long-temps, et réitérées trop souvent, elles peuvent devenir dangereuses. CH. LE ROY, ancien professeur de Montpellier, a vu une personne cracher le sang pour avoir pris de suite un trop grand nombre de douches à la tête; et un officier très-robuste fut singulièrement fatigué et maigri pour avoir reçu quinze douches sur la jambe et sur la cuisse.

Toutes les parties du corps sont susceptibles d'être douchées. Dans les maladies locales, telles que les enflures œdémateuses, les gonflemens, les douleurs rhumatismales, les paralysies particulières, on fait tomber l'eau sur la partie affectée, que l'on douche dans toute son étendue, jusqu'à l'origine du nerf dont cette partie est pourvue : ainsi, si c'est le bras ou l'épaule qui soient malades, on douchera d'abord le bras ou l'épaule, et on finira par le cou et la partie supérieure de l'épine du dos : si c'est la jambe ou la cuisse, on douchera ces parties et l'épine du dos, depuis son milieu jusqu'à son extrémité inférieure, ayant soin de faire frotter légèrement et continuellement, comme nous l'avons dit. On observera qu'il faut que la partie que l'on douche soit posée sur un corps solide, sur une pierre, une planche, etc., et que la hauteur de la chute de l'eau doit être proportionnée à l'intensité de la maladie. Dans la paraplégie ou paralysie universelle, d'ailleurs assez rare, il faut sur-tout doucher la tête et toute l'épine du dos.

Voici la manière dont on se conduit à Balaruc, dont les eaux sont particulièrement célèbres pour la guérison de la paralysie; et elles méritent, à cet égard, leur réputation. Dans l'hémiplégie, espèce de paralysie la plus commune, nous prescrivons pour l'ordinaire aux malades, dit CH. LE ROY, de prendre intérieurement les eaux trois ou quatre matins consécutifs; ensuite cinq ou six bains; et chaque jour de bain, vers les cinq heures du soir, une douche à la tête et à la nuque du cou, principalement à l'origine des nerfs du bras affecté. Le matin, avant d'entrer dans le bain, on leur douche la jambe paralysée. Avant d'en sortir, on leur douche toute l'épine du dos avec de l'eau de la source, d'abord tempérée, et ensuite toute pure; et ce traitement réussit quelquefois comme par une espèce de prodige. (Voyez *Mémoire sur l'usage des Eaux de Balaruc*, tom. j *des Mélanges de Physique et de Médecine.*)

Dans les douleurs rhumatismales, dans les gonfle-

mens œdémateux, etc., les douches d'eaux communes peuvent suppléer à celles d'eaux minérales; et dans ces cas, on peut les prendre chez soi, en observant les règles que nous avons prescrites ci-dessus.

Les douches prescrites, Tom. II, pag. 514; Tom. III, pag. 183, 323, 326, 414, 429, 486. Propriétés des douches, *ibid.* Prescrites, pag. 501.

DOULEUR GRAVATIVE. On donne ce nom à la douleur qui est accompagnée d'un sentiment de pesanteur, et qui occasionne la distension des fibres de la partie souffrante : telles sont les douleurs causées par la pierre, dans les reins ou dans la vessie; par l'eau dans le bas-ventre, la poitrine, etc.

DOULEUR LANCINANTE. C'est une douleur pulsative, augmentée au point de faire craindre à chaque pulsation que la partie ne s'entr'ouvre. (Voyez DOULEUR PULSATIVE.

DOULEUR PULSATIVE. Douleur produite par une distension des nerfs, augmentée par un battement qui répond à la pulsation des artères.

DOULEUR PUNGITIVE. Douleur accompagnée d'un sentiment aigu, paraissant occasionné par un corps dur et pointu qui pénètre la partie souffrante : telle est celle qu'on peut éprouver dans la pleurésie, etc.

DOULEURS D'ESTOMAC. (des) (Voyez MAUX D'ESTOMAC.)

DOULEURS DE L'ENFANTEMENT, ou ACCOUCHEMENT. Temps où se déclarent les premières douleurs de l'enfantement, douleurs que les femmes appellent Mouches, Tom. IV, pag. 178. Caractères des vraies douleurs, *ibid.* Le délivre ne sort, le plus souvent, qu'au moyen de douleurs appelées Tranchées, pag. 179. Nécessité des douleurs dans l'accouchement, *ibid.* Un accouchement sans douleurs est, en général, suivi d'accidens fâcheux, *ibid.* Ce qu'il faut faire à l'accouchée lorsqu'elle éprouve de violentes douleurs, pag. 180.

DRAGÉES (les) sont dangereuses aux enfans, Tom. I, pag. 47. Exemple d'un enfant tué par une dragée, Tom. IV, pag. 440.

DRAP, sorte d'étoffe la plus appropriée à toutes les saisons de nos climats, Tom. I, pag. 254.

DRASTIQUE, épithète qu'on donne aux purgatifs qui agissent violemment et promptement : tels sont l'*aloès*, le *jalap*, les préparations *mercurielles*, etc.

DRÊCHE. (Voyez MALT.)

DROGUES, terme de commerce : il se dit généralement des épices et autres marchandises qui viennent des pays éloignés, et qui servent en medecine, dans les arts, la teinture, etc.

Le premier lait remplit l'indication de purger l'enfant beaucoup plus sûrement que toutes les drogues des apothicaires, Tom. I, pag. 38. Dangers de donner des drogues aux enfans nouveau-nés, pag. 39. Maladies qui sont les suites des drogues pour lesquelles les jeunes filles ne sont que trop souvent passionnées à l'âge d'être réglées, Tom. IV, pag. 128. Effets des drogues dont on surcharge l'estomac des enfans nouveau-nés, pag. 232. Remèdes qu'exigent les accidens occasionnés par ces drogues, pag. 233.

DUODÉNUM, nom que porte le premier des intestins grêles, parce qu'il a environ douze travers de doigt de longueur : il commence à l'orifice inférieur de l'estomac, et se termine au jéjunum. (Voyez INTESTINS.)

DURE-MÈRE, nom d'une des membranes du cerveau. (Voyez Tom. II, pag. 138, note.)

DURETÉ DU VENTRE, maladie des enfans : c'est la même chose que *Carreau*. (Voyez CARREAU.)

DYSENTERIE, (de la) Tom. III, pag. 41 — 53.

En quoi la dysenterie diffère du flux hépatique, Tom. III, pag. 53. Précautions avec lesquelles il faut donner le mercure aux personnes sujettes à la dysenterie, Tom. IV, pag. 113.

DYSENTERIE BLANCHE, (guérison d'une) Tom. III, pag. 48, note.

DYSURIE, (de la) ou DIFFICULTÉ D'URINER *avec ardeur et douleur*, Tom. IV, pag. 55 — 57.

EAU ALKALISÉE. Manière de la préparer, Tom. III, pag. 477.

Prescrite, *ibid.*, pag. 482, 489, 499, 500.

EAU AROMATIQUE. (Voyez EAU DE POIVRE DE LA JAMAÏQUE, SPIRITUEUSE.)

EAU BLANCHE. (Voyez DÉCOCTION BLANCHE.)

EAU COMMUNE. Importance de l'eau fraîche dans les

voyages à la mer, Tom. I, pag. 120. Elle doit être la principale boisson des Gens de lettres, pag. 155. Importance de l'eau dans le régime, pag. 169. Qualités que doit avoir l'eau pour être bonne, pag. 170. Propriétés de l'eau, pag. 171. Utilité d'un ou plusieurs verres d'eau le matin à jeun, pag. 172. Ils peuvent tenir lieu de lavement, pag. *ibid.*

L'eau est le premier remède inspiré par la nature dans les fièvres, Tom. II, pag. 72. Importance de l'eau dans le traitement des maladies aiguës et des fièvres, *ibid.* L'eau croupie peut etre une des causes de la fièvre maligne, pag. 220.

Avantages de l'eau commune dans la dysenterie, Tom. III, pag. 50, note; pour les constitutions sèches, pag. 275. L'eau tiède, en grande abondance, est le remède de l'indigestion, pag. 283, 285. Eau prescrite comme la boisson la plus convenable, pag. 308, 312, 314, 344. Eau chaude employée à l'extérieur, pag. 368; interieurement, pàg. 410; en grande quantité, pag. 488, 499, 503.

Eau très-chaude à l'extérieur, Tom. IV, pag. 357. Eau froide à l'extérieur, pag. 424. Elle est le spécifique de l'asphyxie causée par les vapeurs du charbon allumé, pag. 481, 486. Propriété de l'eau pour rétablir l'air dans son état naturel, pag. *ibid.*

EAU DE BOULE DE MARS.

Prenez une BOULE DE MARS (voyez ce mot), de telle grosseur qu'il vous plaira; mettez dans telle quantité d'eau tiède que vous voudrez; remuez cette boule dans l'eau, jusqu'à ce que cette eau ait pris une teinte jaune citronée; retirez la boule, enveloppez-la dans un linge qui puisse en pomper toute l'humidité et empêcher qu'elle ne se dissolve. Cette eau convient dans les faiblesses d'estomac, accompagnées de manque d'appétit; dans le relâchement des intestins; dans les flueurs blanches, dans la suppression des règles, etc. Le malade en fait sa boisson ordinaire : il peut même en prendre à ses repas, en la mélant à son vin, etc.

Prescrite, Tom. III, pag. 281, 289, 394; Tom. IV, pag. 141, 158, 515.

EAU DE BOURRACHE : EAU DISTILLÉE INODORE. (Voyez EAUX DISTILLÉES.)

Prescrite, Tom. II, pag. 164, note; Tom. III, pag. 144.

EAU DE CANELLE SIMPLE.

Prenez de *canelle*, un kilogramme (deux livres). Concassez; versez par-dessus six litres (six pintes) d'eau, et demi-litre (chopine) d'eau-de-vie; laissez infuser pendant deux jours; distillez jusqu'à concurrence de quatre litres (quatre pintes). C'est une eau aromatique très-agréable, qui possède, à un degré éminent, le parfum et les vertus cordiales de la canelle. (B.) On trouve chez les apothicaires trois espèces d'eau de canelle, savoir; l'eau de canelle simple, dont il est ici question; l'eau de canelle spiritueuse; et l'eau de canelle orgée, dont nous allons parler.

EAU DE CANELLE ORGÉE. Cette eau de canelle doit être absolument la même que l'eau de canelle simple, parce que l'orge, qu'on y ajoute dans la distillation, n'étant en aucune maniere volatil, ne peut absolument corriger la qualité caustique de l'huile essentielle de la canelle : elle ne mérite donc aucune préférence, quoiqu'elle se vende davantage. On observera que c'est toujours de l'eau de canelle simple dont le D.r BUCHAN entend parler, quand il n'ajoute pas l'épithète de spiritueuse.

Prescrite, Tom. II, pag. 151, 235, 276, 402, 421, 433, 447, 493, 496; Tom. III, pag. 137, 170, 251, 290, 359, 379; Tom. IV, pag. 26, 195, 212, 265, 266, 267.

EAU DE CANELLE SPIRITUEUSE.

Prenez de *canelle*, cinq hectogrammes (une livre);
d'*esprit-de-vin rectifié* (*alcohol*), } de chaque quatre litres
d'*eau* commune, } (quatre pintes).

Laissez infuser la canelle pendant deux jours; distillez jusqu'à concurrence de quatre litres (quatre pintes). (B.)

Prescrite, Tom. II, pag. 477; Tom. IV, pag. 212.

EAU DE CHARDON BÉNI. (Voyez EAUX DISTILLÉES INODORES, et CHARDON BÉNI.)

Prescrite, Tom. II, pag. 453, note; Tom. III, pag. 144.

EAU DE CHAUX, *avec les huîtres* ou *pétoncles*. (Voyez EAU DE CHAUX SIMPLE.) Pour faire cette eau de chaux, on prend des écailles d'huîtres ou de pétoncles, qu'on fait calciner jusqu'à ce qu'elles soient parfaitement blanches et friables; ensuite on procède comme pour l'eau de chaux simple. Il est d'observation que l'eau de chaux faite avec les écailles d'huîtres ou de pétoncles, est plus active que celle qui est faite avec la chaux. Cependant, quand on ne peut avoir de ces écailles, il faut employer de la chaux.

Prescrite, Tom. II, pag. 486, 502, 523, 524, 525; Tom. III, pag. 40, 53, 108, 435; Tom. IV, pag. 157, 281, 286, 394.

EAU DE CHAUX COMPOSÉE.

Prenez de copeaux de bois de *gaïac*, deux hectogrammes et demi (demi-livre);
de racine de *réglisse*, trois décagrammes (une once);
d'écorce de *sassafras*, seize grammes (demi-once);
de graine de *coriandre*, douze grammes (trois gros);
d'*eau de chaux simple*, trois litres (trois pintes).

Faites infuser le tout à froid, pendant deux jours; passez. On peut, de cette manière, communiquer à l'eau de chaux les vertus de toute autre substance végétale; ce qui rend l'eau de chaux, non-seulement plus agréable, mais encore plus efficace, sur-tout dans les maladies de la peau, et dans celles causées par le vice du sang et des autres humeurs: on la prend comme l'eau de chaux simple. (B.)

EAU DE CHAUX SIMPLE.

Prenez d'*eau* commune, huit litres (huit pintes). Versez peu à peu sur cinq hectogrammes (une livre) de chaux vive, nouvellement calcinée. Lorsque l'effervescence sera cessée, remuez bien le tout; laissez en repos jusqu'à ce que la chaux soit déposée; filtrez ensuite à travers le papier; conservez dans des bouteilles bien bouchées. L'eau de chaux, faite avec les écailles d'huîtres calcinées, se prépare de la même manière. Le principal usage de l'eau de chaux est contre la gravelle: dans ce cas, on en prend depuis un litre (une pinte) jusqu'à deux, et même plus, par jour. On l'emploie encore à l'extérieur pour laver les ulcères sordides; contre la gale et les autres maladies de la peau. (B.) Il faut qu'on sache que l'eau de chaux ne peut se conserver plus de trois mois: encore est-il douteux qu'à cette époque elle ait beaucoup de vertus. Pour plus de sûreté, il faudrait conserver l'eau sur la chaux, et la filtrer à mesure qu'on en ferait usage; on serait alors certain qu'elle aurait toutes ses propriétés.

EAUX DE CHAUX SIMPLE SECONDE. (Voyez Tom. II, pag. 525, note.)

EAU DE CHAUX SIMPLE TROISIÈME. (Voyez *idem*, *ibid.*

EAU DE FLEURS D'ORANGE DOUBLE.

Prenez de fleurs d'*orange*, cinq hectogrammes (une livre);
d'*eau* commune, un kilogramme et demi (trois livres).

Distillez au bain-marie, jusqu'à concurrence d'un demi-litre (chopine). *(Codex.)*

Prescrite, Tom. III, pag. 324, 344; Tom. IV, pag. 203, 204.

EAU DE GENIÈVRE COMPOSÉE.

Prenez de baies de *genièvre*, bien écrasées, cinq hectogrammes (une livre);
de semences de *carvi*,
de semences de *fenouil doux*, } de chaque un demi hectogramme (une once et demie);
d'*esprit-de-vin rectifié* (*alcohol*), quatre litres (quatre pintes).

Laissez infuser pendant deux jours; ajoutez une quantité d'eau suffisante, pour que, dans la distillation que vous allez faire, la liqueur que vous obtiendrez ne sente point l'empyreume; distillez jusqu'à concurrence de quatre litres (quatre pintes). *(Pharmacopée d'Edimbourg.)*

Prescrite, Tom. II, pag. 460.

EAU DE GENIÈVRE DE HOLLANDE, ou EAU-DE-VIE DE GENIÈVRE. On donne ce nom à un *esprit ardent* qu'on trouve tout préparé chez les distillateurs.

Cette liqueur est spiritueuse, inflammable, très-active et très-pénétrante, chargée de l'huile du *genièvre* qu'elle tient en *dissolution*.

Prescrite, Tom. II, pag. 113.

EAU DE GOUDRON.

Prenez de *goudron* de Norwège ou des Barbades, un kilogramme (deux livres);
d'*eau* commune, trois litres (trois pintes).

Mettez le goudron dans un vaisseau de terre vernissé; versez par-dessus l'eau froide; remuez fortement, avec un bâton ou une spatule, pendant sept à huit minutes; couvrez le vaisseau, et collez du papier, en plusieurs doubles, autour du couvercle; laissez digérer pendant deux fois vingt-quatre heures: au bout de ce temps, découvrez, écumez, et mettez dans des bouteilles bien bouchées. Le goudron, qui a servi une fois, peut servir une seconde, même une troisième fois, observant de diminuer la quantité d'eau à la deuxième fois, et encore davantage à la troisième; de remuer plus long-

temps, et de laisser digérer pendant un plus grand nombre de jours ; mais il faut que le goudron qu'on veut faire servir plusieurs fois, soit employé sur-le-champ, c'est-à-dire, que quand on aura tiré à clair la première eau, il faut en verser de nouvelle sur le goudron, sans aucun intervalle, et observer la même diligence pour la troisième eau. L'eau de goudron, mise dans des bouteilles bien bouchées, peut se conserver très long-temps, et même des années entières.

« Quoique l'eau de goudron soit bien loin de mériter « les éloges qu'on lui a donnés, cependant elle possède « quelques vertus : elle élève sensiblement le pouls, aug« mente les sécrétions, et lâche quelquefois le ventre, « ou excite le vomissement. On peut en boire une cho« pine par jour, et plus si l'estomac peut la supporter. « On la prend ordinairement à jeun, ou lorsque l'esto« mac est vide : par exemple, quatre onces soir et « matin, et la même quantité un quart d'heure avant « le déjeûné et le dîne. » (B.)

Prescrite, Tom. III, pag. 200, 250, note.

EAU DE GRUAU : c'est la même chose que *Décoction de gruau.* (Voyez DÉCOCTION et GRUAU.)

EAU DE LA REINE DE HONGRIE : ce n'est autre chose que l'esprit de romarin. On prend les fleurs, les calices, ou indifféremment les feuilles vertes de romarin, mondées de leurs tiges : on verse par-dessus de l'esprit de vin *(alcohol)*, de manière qu'il surnage d'un bon travers de doigt : on procède à la distillation, pour en tirer tout l'esprit de vin qu'on a employé. Lorsqu'on veut rendre cette eau plus agréable, il faut la distiller au bain-marie, et n'en tirer que les cinq sixièmes environ. On fait ainsi toutes les eaux spiritueuses simples, auxquelles on donne le nom des plantes qui servent à les composer.

Prescrite, Tom. III, pag. 369, 370, 421, 428 ; Tom. IV, pag. 207, 502.

EAU DE LUCE : espèce de savon volatil et en liqueur, ou mélange et combinaison d'alkali volatil *(ammoniaque)* avec quelque huile essentielle, sur-tout celle de *succin.* Cette combinaison donne un mélange blanc laiteux. L'eau de Luce a moins d'énergie que l'alkali volatil fluor ; mais elle est moins caustique et moins difficile à avaler. (Voyez ALKALI VOLATL FLUOR.)

Prescrite, Tom. III, pag. 369, 391, note ; 536, 540, 551 ; Tom. IV, pag. 515, 531.

EAU DE MÉLISSE.

Prenez de *mélisse citronnée*, en fleurs, récente; sept hectogrammes et demi (une livre et demie);
de *zestes de citrons* récens, un hectogram. et trois décagrammes (quatre onces);
de *noix muscades*, six décagrammes (deux onces);
de *coriandre*, deux hectogrammes (huit onces);
de *girofle*, } de chaque six décagrammes
de *canelle*, } (deux onces);
de racine sèche d'*angélique*, trois décagrammes (une once);
d'*esprit de vin* (*alcohol*) quatre litres (quatre pintes).

Mondez la mélisse de ses tiges; enlevez avec un canif l'écorce jaune externe du citron, que vous jetterez dans une portion d'esprit de vin; concassez toutes les autres substances, et mettez le tout avec les zestes de citrons infuser dans la totalité de l'esprit de vin, pendant vingt-quatre heures; alors distillez au bain-marie; mettez la liqueur que vous aurez obtenue par la distillation, sur un bain-marie à une douce chaleur; laissez réduire jusqu'à ce qu'il n'en reste plus que trois litres et demi (trois pintes et chopine); conservez dans des flacons bien bouchés. On prépare de cette manière toutes les eaux spiritueuses aromatiques composées.

Dangers de l'eau de mélisse, Tom. II, pag. 272. Prescrite, pag. 453, note; Tom. III, pag. 268, note; 344.

EAU DE MENTHE A ÉPI, OU ROMAINE: elle se prépare comme l'EAU DE POULIOT. (Voyez ce mot.) Cette eau et l'eau de menthe poivrée sont des eaux stomachiques très-usitées: elles arrêtent souvent le vomissement, surtout celui qui est occasionné par l'indigestion, ou par des phlegmes visqueux. On les donne encore dans quelques douleurs de coliques, dans le cas où la goutte est remontée dans l'estomac; et dans cette dernière circonstance on préfère l'eau de menthe poivrée. On trouve dans l'infusion de ces plantes fraîches, les mêmes vertus que dans leurs eaux distillées. (B.)

Prescrite, Tom. II, pag. 110, note; 433; Tom. III, pag. 110, 170, 290, 359.

EAU DE MENTHE POIVRÉE: elle se prépare comme l'EAU DE POULIOT. (B.) (Voyez ce mot, et EAU DE MENTHE A ÉPI, OU ROMAINE.)

Eau de rhubarbe. Eau dans laquelle on a fait infuser à froid de la rhubarbe concassée, en plus ou moins grande quantité, selon qu'on veut que cette eau soit plus ou moins laxative, fortifiante, etc.

Prescrite, Tom. IV, pag. 239, 258, 267.

Eau de rivière. Qualités de l'eau de rivière, Tom. I, pag. 170.

Eau de sublimé corrosif. Faites dissoudre quatre décigrammes (huit grains) de sublimé corrosif *(muriate de mercure corrosif)* dans un demi-litre (une chopine) d'eau commune. Si l'on a besoin d'une dissolution plus forte, on met le double ou le triple de sublimé corrosif. Le principal usage de cette eau est à l'extérieur, pour nettoyer les ulcères sordides, et consumer les chairs fongueuses des ulcères. (B.) (Voyez Tom. IV, pag. 394.)

Eau de tilleul. Eau distillée inodore. (Voyez Eaux distillées.)

Eau de veau. (Voyez Bouillon de veau.)

Eau-de-vie. On donne ce nom à une liqueur spiritueuse retirée par une première distillation du vin, ou de toute autre liqueur qui a subi la fermentation spiritueuse. Il peut donc y avoir autant d'espèces d'eau-de-vie qu'il y a de liqueurs qui ont éprouvé cette fermentation: mais les principales sont celles de vin, de sucre, de grains, de cerise, etc. Conseillée, Tom. I, pag. 341. Prescrite, Tom. II, pag. 113, 182, 216, note; 258. Dangers de l'eau-de-vie, pag. 267. Recommandée avec de l'eau commune pour fortifier les yeux, pag. 356. L'eau-de-vie est un excellent remède dès les premières apparences de la colique venteuse; pag. 439; mais elle serait mortelle s'il y avait le moindre degré d'inflammation, pag. 440. Prise modérément, elle préserve des vents, pag. 441. Prescrite, pag. 454, 493, 494, 495; Tom. III, pag. 10, 52, 92, 94, 133, 170, 289, 291, 299, 301, 321, 326, 363, 367, 369, 374, 376, 413, 414, 421, 422, 436, 461, 488, 519, 547; Tom. IV, pag. 96, 115, 116, 159, 251, 284, 383, 387, 394, 426, 460, 467, 496, 499, 503. Observation sur une ivresse causée par de l'eau-de-vie, pag. 511; sur une ivresse ayant la même cause, et qui a été mortelle, pag. 512.

Eau-de-vie camphrée.

Prenez d'*eau-de-vie*, un litre (une pinte);
de *camphre*, seize grammes (demi-once).

Faites dissoudre le camphre dans l'eau-de-vie; conservez dans un vaisseau bien bouché. (*Codex.*)

EAU STYPTIQUE.

Prenez de *vitriol bleu* (*sulfate de cuivre*) ; d'*alun* (*sulfate d'alumine*), de chaque un demi-hectogramme (une once et demie) ;

d'*eau* commune, un demi-litre (chopine).

Faites bouillir jusqu'à ce que les sels soient dissous. Filtrez, et ajoutez d'*huile de vitriol* (*acide sulfurique*), quatre grammes (un gros).

On se sert de cette eau pour arrêter les saignemens de nez et les autres hémorrhagies. On y trempe des tampons, ou des tentes de charpie, qu'on applique sur le vaisseau ouvert. (B.)

Prescrite, Tom IV, pag. 378.

EAU TEMPÉRÉE DE BASILE VALENTIN. (Voyez ACIDE MARIN DULCIFIÉ.)

EAU VÉGÉTO-MINÉRALE DE GOULARD, ou EAU DE SATURNE.

Prenez d'*extrait de saturne* (*acétite de plomb*), une cuillerée à café ;

d'*eau-de-vie*, deux cuillerées à café.

Versez le tout dans un litre (une pinte) d'eau commune ; remuez. Cette eau a la blancheur du lait.

Prescrite, Tom. IV, pag. 14. Avantages des cataplasmes de mie de pain et d'eau végéto-minérale de Goulard, pag. 20, 45. Eau végéto-minérale de Goulard prescrite, pag. 253.

EAUX D'AIX-LA-CHAPELLE. Eaux minérales sulfureuses, (Voyez ces mots) qui prennent le nom de la ville d'Aix-la-Chapelle, département de la Roër, à 80 lieues de Paris : elles contiennent une si grande quantité de soufre, qu'elles noircissent l'argent, et que dans les bains mêmes on trouve du soufre qui s'est sublimé.

Prescrites, Tom. III, pag. 122, 183, 234, 325.

EAUX DE BAGNÈRES. Eaux minérales chaudes d'une petite ville de ce nom, à 4 lieues de Barège, et à douze de Pau, département des Hautes-Pyrénées : elles sont presque insipides, ayant cependant quelque chose d'astringent. (Voyez EAUX MINÉRALES.)

Prescrites, Tom. II, pag. 454, note ; Tom. III, pag. 122, 325.

EAUX DE BALARUC. Eaux minérales chaudes, un peu salées, qui se trouvent dans un petit bourg de ce nom, à quatre lieues de Montpellier, département de l'Hé-

rault : elles ont une chaleur considérable qui est moins forte dans la canicule. (Voyez EAUX MINÉRALES.)

Prescrites, Tom. II, pag. 454, note; Tom. III, pag. 167, 183, 234, 266, 270, 325, 326, 414; Tom. IV, pag. 50.

EAUX DE BARÈGE. Eaux minérales d'une nature presque savonneuse, qui ont une saveur douce et une odeur bitumineuse : elles prennent leur nom d'un petit village situé à quatorze lieues de Pau, département des Hautes-Pyrénées. (Voyez EAUX MINÉRALES.)

Prescrites, Tom. II, pag. 454, note; 524, note; Tom. III, pag. 122, 217, 234, 325, 454.

EAUX DE BATH. Eaux chaudes très-célèbres en Angleterre, qui tirent leur nom d'une ville du duché de Somerset.

Prescrites, Tom. II, pag. 455; Tom. III, pag. 167. Elles sont contraires dans la paralysie avec affection spasmodique, pag. 324.

EAUX DE BONNE, ou vulgairement EAUX BONNES. Eaux minérales qui doivent leur nom à un petit village du Bearn, à sept lieues de Pau, département des Basses-Pyrénees.

Prescrites, Tom. II, pag. 192, 523, note; Tom. III, pag. 122, 217; Tom. IV, pag. 396.

EAUX DE BOURBON-L'ARCHAMBAULT. Eaux minérales très-chaudes, d'une saveur bitumineuse, et légèrement acides lorsqu'elles sont refroidies : elles prennent leur nom d'un bourg situé à sept lieues de Moulins et à soixante-cinq de Paris, département de l'Allier. (Voyez EAUX MINÉRALES.)

Prescrites, Tom. III, pag. 167, 183, 325, 485.

EAUX DE BOURBON-LANCY. Eaux minérales très-chaudes, sans odeur ni saveur, quoiqu'on les juge bitumineuses et sulfureuses : elles prennent leur nom d'une petite ville à sept lieues de Moulins et à soixante-neuf lieues de Paris, département de Saône et Loire. (Voyez EAUX MINÉRALES.)

Prescrites, Tom. III, pag. 325, 328.

EAUX DE BOURBONNE. Eaux minérales très-chaudes, d'une saveur salée, d'une odeur sulfureuse et désagréable : elles prennent leur nom d'une petite ville à sept lieues de Langres et à soixante-neuf de Paris, département de la Haute-Marne. (Voyez EAUX MINÉRALES.).

Prescrites, Tom. II, pag. 454; Tom. III, pag. 167, 217, 325, 326, 454, 485, 501.

Eaux de Bristol. Prescrites, Tom. II, pag. 501, 506; Tom. IV, pag. 33, 37.

Eaux de Contrexeville, département des Vosges. Prescrites, Tom. II, pag. 514, 523, note.

Eaux de Cransac. Eaux minérales froides, contenant du fer, du vitriol, et un peu de soufre; ce qui les rapproche tellement de celles de Passy, qu'elles peuvent être suppléées les unes aux autres. Cransac, où se trouvent ces eaux, est un bourg à cinq lieues de Rhodez, département de l'Aveyron.

Prescrites, Tom. II, pag. 461; Tom. III, pag. 454.

Eaux de Digne. Eaux minérales très-chaudes, dont la saveur est salée et l'odeur sulfureuse: elles portent le nom de Digne, auprès de laquelle elles se trouvent: c'est une petite ville à cinq lieues d'Aix, département des Bouches-du-Rhône.

Prescrites, Tom. III, pag. 183, 217, 325.

Eaux de Forges. Eaux minérales froides, d'une odeur qui n'est pas désagréable, et d'une saveur ferrugineuse qui découvre leur nature: elles prennent leur nom d'un bourg situé à neuf lieues de Rouen et à vingt-cinq de Paris, département de la Seine-Inférieure.

Prescrites, Tom. II, pag. 461, 506; Tom. III, pag. 281, 293, 454; Tom. IV, pag. 141, 150, 158, 225.

Eaux de l'estomac, maladie. (Voyez Glaires de l'estomac.)

Eaux de Monestier. Eaux minérales très-chaudes, dont l'analyse est encore à faire, mais qui ont des succès étonnans contre les *dartres* et le *rhumatisme*. Elles se trouvent au Monestier, bourg situé à deux lieues de Briançon, département des Hautes-Alpes.

Prescrites, Tom. III, pag. 183, 234, 325.

Eaux de Passy. Eaux minérales froides, ferrugineuses ou martiales, et, suivant les chimistes, un peu vitrioliques. Elles se trouvent au village de Passy, à une lieue de Paris, département de la Seine.

Prescrites, Tome II, pag. 461, 506; Tom. III, pag. 281, 394, 454; Tom. IV, pag. 33, 141, 150, 158, 540.

Eaux de Plombières. Eaux minérales grasses et savonneuses qui contiennent du soufre. Ces eaux sont ainsi nommées, de Plombières, petite ville près celle de Remiremont, à dix-sept lieues de Nancy, département des Vosges. (Voyez Eaux minérales.)

Prescrites, Tom. II, pag. 454, note; Tom. III, pag. 183, 217, 234, 454.

Eaux cordiales. Les vraies eaux cordiales sont celles de canelle, de fleurs d'orange, de romarin ou de la Reine de Hongrie, de sauge, etc.

Eaux distillées, ou Eaux obtenues par le secours de la distillation. On trouve un grand nombre d'eaux distillées chez les apothicaires, et on en trouve les recettes dans la plupart des Dispensaires. Mais nous ne considérons les eaux distillées que comme des récipiens commodes et des véhicules appropriés pour administrer des remèdes très-actifs, et les rendre plus flatteurs au goût et plus agréables à l'estomac. Aussi ne parlons-nous que de celles qui sont les plus capables de remplir ces indications. (Voyez Distillation.) (B.)

Eaux ferrugineuses. (Voyez Eaux martiales.)

Eaux froides. (Voyez Eaux minérales.) Les eaux minérales froides, dont il est question dans cet Ouvrage, sont celles de Cransac, de Forges, du Mont-d'or, de Passy, de Provins, de Sedlitz, de Spa, de Vals. (Voyez chacun de ces articles.)

Eaux martiales, ou ferrugineuses, espèces d'eaux minérales qui sont ainsi nommées, parce qu'elles contiennent du fer en dissolution, et qu'on reconnait, en ce qu'en y jetant de la noix de galle en poudre, elles prennent, soit une couleur pourpre, plus ou moins foncée, soit une couleur violette, ou d'un noir délayé. La couleur plus ou moins marquée que la noix de galle communique aux eaux martiales, est un indice du plus ou du moins de fer qu'elles contiennent.

Prescrites, Tom. II, pag. 461, 506; Tom. III, pag. 70, 281, 289, 314, 350, 394, 436, 454; Tom. IV, pag. 141, 150, 326.

Eaux minérales. On donne ce nom à des eaux de source, qui sont imprégnées de substances minérales, à un degré qui ne permet pas de s'en servir pour boisson ordinaire, et qui les rend propres à produire des effets notablement différens de ceux de l'eau commune; car, quoique les eaux de la plupart des sources contiennent plus ou moins de ces substances, elles ne sont pas, dit Ch. le Roy, rangées pour cela dans la classe des eaux minérales. L'usage cependant a voulu que l'on comprît aussi dans le nombre des eaux minérales, quelques eaux qui sont assez pures, et qui ne sont remarquables que parce qu'elles sortent chaudes des entrailles de la terre.

On divise les eaux minérales en froides et en chaudes : ces dernières conservent leur nom grec, et sont nommées Thermales. Nombre d'eaux minérales froides sont remarquables par leur saveur piquante, approchant des vins ou des cidres mousseux. On les a nommées Acidules, dénomination que quelques auteurs ont étendue à toutes les eaux minérales froides. On peut encore diviser les eaux minérales en salines, en martiales et en sulfureuses. (Voyez *Mélanges de Physique et de Médecine*, tom. j, pag. 347 et suiv.)

Les eaux minérales sont de grands remèdes ; mais elles ne doivent pas être employées sans précautions. Voici quelques-unes de celles que le D.r BUCHAN prescrit dans le Chapitre dont j'ai parlé à l'article BAIN de cette *Table*.

On a déjà vu, Tom. II, pag. 499, que les eaux minérales, quand elles sont bues en trop grande quantité, occasionnent quelquefois des maladies pires que celles pour lesquelles on les avait ordonnées : elles peuvent encore être dangereuses par la manière dont on les boit, par le régime qu'on suit dans leur usage, et par l'emploi que l'on en fait à contre-temps.

Beaucoup de personnes imaginent que le succès des eaux minérales dépend de la quantité dans laquelle on les prend, et que plus on en boit, plus tôt on est guéri : c'est une grande erreur. Les eaux minérales purgatives sur-tout, ne peuvent être introduites dans l'estomac à grandes doses, et pendant un temps considérable, c'est-à-dire, toute la saison des eaux, comme c'est l'usage, sans irriter sans cesse ce viscère et les intestins. Cette irritation journalière nuit aux puissances digestives, occasionne de mauvaises digestions, et fait absolument manquer le but pour lequel on les prend. D'ailleurs, les maladies chroniques, contre lesquelles on prescrit ordinairement ces eaux, ne demandent pas un usage aussi actif des remèdes propres à les combattre : on sait, au contraire, qu'elles ne peuvent être guéries que par ceux qui agissent lentement, et qui amènent graduellement un changement dans la constitution. Or, cette opération exige beaucoup de temps, et ne peut jamais réussir par des remèdes qui n'opèrent que sur les premières voies, et ne font que passer par les selles.

Ceux donc qui veulent se guérir d'une maladie opiniâtre, par le moyen des eaux minérales, doivent les prendre de manière qu'elles ne produisent que très-peu d'effet sur

les intestins : ainsi un double décilitre (un demi-setier), en un ou deux verres, répété quatre fois par jour, suffit ; le premier avant déjeûné, le second avant diné, le troisième avant soupé, et le quatrième en se couchant. Cette dose même est capable de purger quelques personnes : alors il faut la diminuer ; car il faut que les eaux ne fassent que lâcher un peu le ventre. Lorsqu'il est nécessaire de purger, ce qui ne doit pas être à beaucoup près pendant tout le traitement, on prend la pinte d'eau minérale avant le déjeûné.

Pendant l'usage des eaux minérales, il est important de ne pas beaucoup souper, et de ne rien manger de pesant dans la journée. Ce conseil est d'autant plus nécessaire à donner, que ces eaux, à cause des sels dont elles sont imprégnées, suscitent, en général, de l'appétit : mais il est quelquefois dangereux de le satisfaire. On a vu des indigestions occasionnées par cette imprudence, faire perdre tout l'avantage que l'on avait déjà retiré des eaux, et quelquefois rendre l'état du malade pire qu'il n'était auparavant.

L'usage des eaux minérales demande un exercice doux et modéré, et qui porte à la gaieté. Il ne faut jamais qu'il soit porté jusqu'à l'excès; mais il faut qu'il plaise toujours, et qu'il soit toujours agréable. La dissipation et la gaieté, en favorisant l'action des eaux, agissent encore comme remèdes. Il faut donc que ceux qui vont aux eaux oublient toute affaire, se livrent à la société qui s'y trouve, et tâchent de s'y amuser et de s'y rendre heureux.

Les eaux minérales sont indiquées dans tous les cas d'obstructions et d'engorgemens. Ainsi elles conviennent contre les écrouelles, contre les maladies du foie, des reins et des glandes mésentériques ; contre toutes celles de la peau, les dartres sur-tout. Dans ces dernières maladies, on les boit et on les prend en bains ; et, dans tous ces cas, il faut les prendre longuement ; mais il faut les interrompre de temps en temps, pendant quelques jours.

Dans toutes les maladies où les purgatifs sont indiqués, les eaux minérales salines remplissent cette indication mieux que tout autre remède, parce qu'elles agissent, en général, d'une manière douce, et qu'on a observé qu'elles irritent moins les nerfs, et affaiblissent moins les malades que les autres purgatifs. En conséquence, on les recommande dans les maladies des premières voies, accompagnées de faiblesse d'estomac et d'intestins, de

rapports acides, de mauvaise digestion, de vers, d'hémorrhoïdes et de jaunisse. Mais quand les eaux minérales sont prescrites comme purgatives, il suffit de les prendre deux ou trois fois par semaine, de manière seulement à procurer trois ou quatre évacuations chaque jour où on les prend; et on ne les continue, de cette manière, que pendant un mois.

EAUX MINÉRALES ARTIFICIELLES. On donne ce nom à des eaux pures, dans lesquelles on a fait dissoudre les substances que la chimie fait reconnaitre, par l'analyse, pour entrer dans la composition des *Eaux minérales naturelles*, et qui y sont tellement combinées, qu'elles les imitent parfaitement: Il y avait long-temps que les médecins desiraient d'etre à même de pouvoir administrer les secours qu'offrent ces sortes de *remèdes*, dès que le besoin s'en présente. Car tout le monde sait que, bien que les *Eaux minérales naturelles* soient très-communes en France, puisqu'il est peu de départemens où l'on ne trouve une et quelquefois plusieurs de ces sources précieuses, cependant il arrive souvent que les malades ne peuvent en user, soit parce que celles qui sont à leur portée ne sont pas celles qui leur conviennent, soit parce qu'ils ne sont pas en état d'être transportés à la source, soit enfin parce qu'ils n'ont pas les moyens nécessaires pour fournir aux dépenses dans lesquelles entraine le voyage pour aller les prendre sur les lieux. On a bien cherché à parer à ces inconvéniens, en faisant circuler, dans toute la république, les *Eaux minérales naturelles*, puisées à leur source respective. Mais, prises dans les dépôts qu'on en fait dans les grandes villes, elles ont rarement répondu à ce qu'on devait en attendre; et, comme la perte de leurs propriétés ne pouvait être attribuée qu'au mouvement auquel elles sont exposées dans le transport, ou au laps de temps, quelque court qu'il soit, qui s'est écoulé depuis le moment où elles ont été puisées, jusqu'à celui où l'on en fait usage, on a imaginé d'en faire d'*artificielles*, que l'on pût boire sur-le-champ et avant leur décomposition, quelle qu'en soit la cause.

Mais il a fallu du temps. Les premiers essais étaient bien loin de remplir les vues qu'on s'était proposées. On a long-temps tâtonné. Enfin la régénération de la chimie a amené le moment où l'imitation des *Eaux minerales* ne laisse plus rien à désirer. L'Institut national et la Société de médecine viennent de donner leur

approbation à celles que fabriquent les C.ns PAUL et Comp.e, dans leur établissement, rue Saint-Lazare, n.o 384; et les succès qu'ils obtiennent sont tels, qu'ils sont parvenus à faire en peu de temps, de leur local, un lieu qui réunit toutes les commodités, tous les agrémens, tous les plaisirs de société qu'on rencontre à peine dans les lieux d'*Eaux minérales* les plus fréquentés. Cet établissement présente même ce qu'on ne voit nulle part, des promenades charmantes dans un des plus beaux jardins de Paris; les entrepreneurs s'étant arrangés avec les propriétaires de *Tivoli*, pour en procurer l'entrée à ceux qui feront usage de leurs eaux et de leurs bains. Car on trouve chez le C.en PAUL, tous les jours et en tous les temps, non-seulement à boire des *Eaux minérales factices* de toutes les sources connues, mais encore à prendre des bains d'eaux thermales de tous les pays, des douches de toute espèce, des bains de vapeurs, même à la manière orientale, enfin des bains de propreté d'eau de rivière, renouvelée chaque jour et filtrée dans 20 pieds de sable. *Journal de Paris*, an IX, n.o 251. (Voyez EAUX MINÉRALES.)

EAUX SALINES. On donne ce nom à celles des eaux minérales qui ne donnent aucun indice de fer ni de soufre. Outre les sels, soit neutres, soit alkalins, nombre de ces eaux contiennent une terre absorbante: quelques-unes sont imprégnées d'un peu de bitume, mais en si petite quantité, qu'il mérite à peine d'être remarqué. Les eaux salines sont, les unes chaudes, les autres froides, et à des degrés très-variés. (Voyez EAUX MINÉRALES.)

EAUX SPIRITUEUSES. Eaux distillées avec de l'eau-de-vie, de l'esprit-de-vin *(alcohol)*, ou d'autres liqueurs spiritueuses, au lieu d'eau commune qu'on emploie pour les eaux distillées simples.

Elles sont dangereuses dans l'apoplexie sanguine, Tom. III, pag. 264, note; avantageuses dans la séreuse, pag. 268, note; dangereuses dans l'indigestion, pag. 282. Prescrites à l'extérieur, pag. 367.

EAUX SULFUREUSES. Eaux minérales imprégnées de soufre qui se sublime aux parois des conduits de la plupart de ces eaux: elles se reconnaissent à l'odeur très-analogue à celle du foie de soufre, mais sur-tout à celle d'œufs durs qu'on ouvre tout chauds; elles impriment une couleur rougeâtre, gorge de pigeon, violette, brune ou noire, à la superficie des lames d'argent qu'on y plonge ou qu'on expose à leur vapeur. On trouve, dans beaucoup

de ces eaux, des espèces de glaires, qui séchées, brûlent comme le soufre, et exhalent la même odeur. Le vinaigre exalte, dans l'instant, l'odeur de ces eaux, comme celle de la dissolution de soufre. Ces eaux et cette dissolution produisent des effets semblables sur l'argent et sur la dissolution d'argent. Enfin, c'est par une dissolution particulière du soufre, qu'on parvient à faire des eaux sulfureuses artificielles, qui ont les propriétés sensibles et chimiques des naturelles. (Voyez *Mélanges de Physique et de Médecine*, par CH. LE ROY, tom. j, pag. 329 et 385.)

Les eaux sulfureuses prescrites dans cet ouvrage, sont celles d'Aix-la-Chapelle, de Barège, de Bonne, de Bourbon-Lancy, de Bourbonne, de Digne, de Pombières et de Vichy.

Elles sont indiquées, Tom. III, pag. 103, 125, 183, 200, 217, 379, 429, 485, 501.

EAUX SULFUREUSES FACTICES. Manière de les préparer; Tom. III, pag. 485. Prescrites en douche, en bains et en boisson, *ibid.* et 486.

EAUX THERMALES, ou EAUX MINÉRALES CHAUDES. (Voyez EAUX MINÉRALES.) Les eaux thermales dont il est fait mention dans la MEDECINE DOMESTIQUE, sont celles de Bagnères, de Bourbon-l'Archambault, de Bourbon-Lancy, de Bourbonne, de Digne, du Mont-d'or, de Plombières, de Vichy.

Elles sont prescrites, Tom. II, pag. 453, note. En bain et en boisson, pag. 514. En boisson, Tom. III, pag. 167, 183, 224, 234, 266, 324, 325, 326, 328, 414, 429, 444, 454, 501; Tom. IV, pag. 50.

ÉBENISTES. Maladies auxquelles ils sont exposés. Moyens de les prévenir, Tom. I, pag. 122 et suiv.

ÉBULLITION : état de l'eau ou de tout autre liquide que la chaleur fait bouillir.

ÉBULLITIONS, (des) maladie légère de la peau, Tom. III, pag. 237 — 239.

ECHAUBOULURES. (des) *Idem, ibid.*

ECHAUFFANT, épithète qu'on donne aux remèdes qui exaltent la chaleur du corps.

Il ne faut rien d'échauffant aux enfans, Tom. I, pag. 49. Les alimens échauffans sont une des causes de la pulmonie. Tom. II, pag. 173. Il faut prende garde de trop échauffer le malade dans les fièvres lentes nerveuses, pag. 208 et 209. Erreur sur laquelle est fondée l'opinion du peuple, relativement aux échauffans dans la petite

vérole, pag. 267. Préjugés sur le régime échauffant dans cette maladie, pag. 270. Dangers des échauffans, pag. 272 et 273. Suites des échauffans, pag. 274. Il faut éviter tout ce qui est échauffant, pag. 334, 352, 424; Tom. IV, pag. 174. Traitement de la courbature occasionnée par le régime échauffant, pag. 562.

ECHAUFFEMENT, (de l') espèce d'échauboulures, Tom. III, pag. 237—239.

ÉCLAIRE, plante. (Voyez CHÉLIDOINE.)

ECLISSE : c'est la même chose qu'ATTELLES. (Voyez ce mot.)

ECOLE, (Inconvéniens d'envoyer les enfans trop jeunes à l') Tom. I, pag. 62 et suiv. Maladies qui en sont les suites, pag. 64. Conduite que devraient tenir les maîtres d'école, *ibid.*

ÉCONOMIE ANIMALE. On doit entendre, par cette expression, l'ordre, le mécanisme, l'ensemble des fonctions et des mouvemens qui entretiennent la vie des animaux; dont l'exercice parfait, constant et facile, constitue l'état de santé; dont le moindre dérangement est, par lui-même, maladie; dont enfin l'entière cessation est la mort.

Elle abhorre toute espèce d'excès, Tom. IV, pag. 550.

ÉCORCE DE CITRON CONFITE. (Voyez ÉCORCE D'ORANGE CONFITE.)

ÉCORCE D'ORANGE CONFITE. Faites tremper des écorces d'oranges dans de l'eau, à plusieurs reprises, jusqu'à ce qu'elles aient perdu leur amertume; ensuite faites-les bouillir dans une dissolution de sucre fin, jusqu'à ce qu'elles deviennent tendres et transparentes. On prépare de la même manière les écorces de citron. Il serait superflu d'entrer dans de plus grands détails sur ces préparations, qui appartiennent plus à l'art du confiseur, qu'à celui de l'apothicaire. (B.)

ÉCORCE DE WINTER. (Voyez CANELLE BLANCHE.)

ECORCHURES DES ENFANS, Tom. IV, pag. 252—254.

ÉCOULEMENT PAR LE CANAL DE L'URÈTHRE. Il est de deux espèces, virulent et non virulent. Dans le premier cas, il constitue la GONORRHÉE VIRULENTE (Voyez ce mot); dans le second cas, la GONORRHÉE SIMPLE. (Voyez ce mot.)

Symptômes qui précèdent l'écoulement virulent, Tom. IV, pag. 10; qui l'accompagnent, *ibid.* Causes de l'é-

ÉLASTICITÉ.

ELASTICITÉ. (Voyez ce que c'est, Tom. I, pag. 93 et 94, dans le courant de la note.)

ÉLASTIQUE, épithète qu'on donne à tous les corps qui jouissent de l'ÉLASTICITÉ. (Voyez ce mot.)

ÉLATÉRIUM, nom que porte l'extrait du CONCOMBRE SAUVAGE. (Voyez ce mot.)

C'est un purgatif violent, qui ne peut se donner qu'à très-petites doses, c'est-à-dire, depuis deux grains jusqu'à douze, pour les tempéramens les plus forts. A cette dose, il peut tenir lieu de jalap et de scammonée, toujours suspects, comme remèdes exotiques.

L'élatérium prescrit, Tom. IV, pag. 254, 255.

ELECTRICITÉ : ce mot signifie, en général, les effets d'une matière très-fluide, très-subtile, différente, par ses propriétés, de toutes les autres matières fluides que nous connaissons; que l'on a observée capable de s'unir à presque tous les corps, mais à quelques-uns préférablement à d'autres; qui paraît se mouvoir avec une très-grande vitesse, suivant des lois particulières, et dont on ne connaît point encore l'essence. De toutes les propriétés de la matière électrique, la plus remarquable est d'attirer et de repousser les corps légers; et parce que le succin, en grec *Electron*, a été reconnu, même des anciens physiciens, comme jouissant de la propriété d'attirer des pailles, etc., on a donné le nom d'Electricité aux mêmes phénomènes présentés par d'autres corps. L'électricité d'un corps se manifeste encore par les bluettes, les aigrettes de feu qu'on en tire, etc.

ÉLECTRICITÉ considérée comme remède, prescrite Tom. II, pag. 454, note; Tom. III, pag. 321, 326, 346, 444.

ÉLECTUAIRE. On donne ce nom à une préparation pharmaceutique composée de poudres très-fines, mêlées intimement avec du sirop, du miel, des conserves ou du mucilage. Il faut que les électuaires aient une consistance telle que les poudres ne puissent se séparer de ce qui les unit, quel que soit le temps qu'on les garde, et qu'ils ne forment point une masse trop solide, afin de pouvoir être avalés facilement. Les matières qui entrent dans la composition des électuaires, sont sur-tout les substances légèrement altérantes, et on doit les choisir le moins désagréables possible. Les électuaires astringens, et ceux dans lesquels il entre des pulpes de fruits, ne doivent être préparés qu'en petite quantité, parce que les remèdes astringens, sous forme d'électuaire, perdent leurs vertus

à être gardés, et que les pulpes des fruits sont sujettes à fermenter. (B.)

ÉLECTUAIRE CONTRE LA DYSENTERIE.

Prenez de *confection Japonaise*, six décagrammes (deux onces);
de *baume de Lucatelle*, trois décagrammes (une once);
de *rhubarbe* en poudre; seize grammes (demi-once);
de *sirop de guimauve*, quantité suffisante pour faire un électuaire.

Il est souvent dangereux de prescrire des calmans et des astringens dans la dysenterie, sans les entremêler de purgatifs. Dans l'électuaire que nous prescrivons, nous joignons un purgatif aux autres ingrédiens; ce qui le rend beaucoup plus sûr et plus utile pour le but qu'on se propose. On en prend gros comme une noix muscade, deux ou trois fois par jour, selon l'exigence des cas. (B.)

ÉLECTUAIRE CONTRE LA GONORRHÉE.

Prenez d'*électuaire lénitif*, un hectogramme (trois onces);
de *jalap*, en poudre, } de chaque huit
de *rhubarbe*, en poudre, } grammes (deux gros);
de *nitre* (*nitrate de potasse*), seize grammes (demi-once);
de *sirop commun*, quantité suffisante pour faire un électuaire.

ÉLECTUAIRE CONTRE LA PARALYSIE.

Prenez de graine de *moutarde*, en poudre, } de chaque trois
de *conserve de rose*, } décagrammes (une once);
de *sirop de gingembre*, quantité suffisante pour faire un électuaire.

On peut en prendre une cuillerée à café, trois ou quatre fois par jour. (B.)

ÉLECTUAIRE CONTRE LE CRACHEMENT DE SANG.

(Voyez-en la recette et l'indication, Tom. III, pag. 29.)

ÉLECTUAIRE CONTRE L'ÉPILEPSIE.

Prenez de *quinquina*, en poudre, trois décagrammes (une once);
d'*étain*, en poudre, } de chaque
de racine de *valériane sauvage*, en poudre, } seize grammes (demi-once);
de *sirop commun*, quantité suffisante pour faire un électuaire.

Le D.r MÉAD prescrit de prendre quatre grammes (un gros) d'un électuaire semblable à celui-ci, soir et matin, pendant trois mois, dans l'épilepsie. Il convient cependant d'interrompre l'usage de ce remède pendant quelques jours; par exemple, tous les neuf ou dix jours. J'ai ajouté l'étain en poudre, parce qu'il arrive souvent que l'épilepsie est occasionnée par les vers. (B.)

Prescrit, Tom. III, pag. 344.

ÉLECTUAIRE CONTRE LE RHUMATISME.

Prenez de *conserve de rose*, six décagrammes (deux onces);
de *cinabre d'antimoine*, demi-hectogramme (une once et demie);
de *gomme de gaïac*, en poudre, trois décagrammes (une once);
de *sirop de gingembre*, quantité suffisante pour faire un électuaire.

Dans les douleurs opiniâtres de rhumatisme, qui n'est point accompagné de fièvre, on donne avec un très-grand succès une cuillerée à café de cet électuaire, deux fois par jour. (B.)

ÉLECTUAIRE CONTRE LES HÉMORRHOÏDES.

Prenez de *fleurs de soufre* (*soufre sublimé*), trois décagrammes (une once);
de *crême de tartre* (*tartrite acidule de potasse*), seize grammes (demi-once);
de *thériaque*, quantité suffisante pour faire un électuaire.

On peut prendre une cuillerée à café de cet électuaire, trois ou quatre fois par jour. (B.)

ÉLECTUAIRE DE QUINQUINA.

Prenez de *quinquina* choisi, en poudre, un hectogramme (trois onces);
de *cascarille*, seize grammes (demi-once);
de *sirop de gingembre*, quantité suffisante pour faire un électuaire.

Dans le traitement des fièvres intermittentes opiniâtres, on fait bien de joindre la cascarille au quinquina. Cependant, dans les cas où la constitution serait disposée à l'étisie, il vaudrait mieux supprimer la cascarille, et prescrire à sa place trois gros de sel ammoniac crud. (B.)

ÉLECTUAIRE DIAPHÉNIX. Prenez-en la recette dans les *Elémens de Pharmacie* du C.en BAUMÉ.

Prescrit, Tom. II, pag. 451, 452, note.

ÉLECTUAIRE HUILEUX. (Voyez la manière de le préparer et l'indication, Tom. II, pag. 150.)

ÉLECTUAIRE LÉNITIF, ou LÉNITIF FIN.

Prenez de *séné*, en poudre fine, deux hectogrammes six décagrammes (huit onces);
de *coriandre*, en poudre, un hectogramme et trois décagrammes (quatre onces);
de *pulpe de tamarins*, } de chaque cinq hectogrammes (une livre).
de *pulpe de pruneaux*, }

Mêlez les pulpes et les poudres, et avec quantité suffisante de sirop commun faites du tout un électuaire. Ce remède est un laxatif utile, pris à la dose d'une cuillerée à café, deux ou trois fois par jour. On peut même s'en servir comme d'un excipient convenable pour administrer des remèdes plus actifs, tels que le jalap, la scammonée, etc. Il peut tenir lieu de l'électuaire de casse. (B.)

Prescrit, Tom. II, pag. 257, 339, 354; Tom. III, pag. 20, 27, 38, 276; Tom. IV, pag. 18, 32, 297.

ÉLECTUAIRE PURGATIF RAFRAICHISSANT. (Voyez la manière de le préparer, et l'indication, Tom. IV, pag. 18.)

ÉLIXIR. On donne ce nom à une teinture, qui ne diffère des teintures proprement dites, qu'en ce qu'il est plus composé, et qu'il n'a pas leur limpidité.

ÉLIXIR ACIDE DE VITRIOL. (Voyez ÉLIXIR DE VITRIOL.)

ÉLIXIR DE DAFFY. (Voyez TEINTURE DE SÉNÉ.)

ÉLIXIR DE PROPRIÉTÉ.

Prenez de *teinture de myrrhe*, un hectogramme trois décagrammes (quatre onces);
de *teinture de safran*, } de chaque un hectogramme (trois onces).
de *teinture d'aloès*, }

Mêlez; conservez dans des bouteilles bien bouchées. Si l'on fait distiller cet élixir, on aura une liqueur appelée *Élixir de Propriété blanc. (Codex.)*

ÉLIXIR DE VITRIOL, ou ÉLIXIR ACIDE DE VITRIOL.

Prenez de *teinture aromatique*, un demi-litre (une chopine);
d'*huile de vitriol (acide sulfurique)*, un hectogramme (trois onces).

Mêlez peu à peu; laissez reposer : lorsque le dépôt sera formé, passez à travers le papier à filtrer, posé sur un entonnoir de verre; conservez dans une bouteille. Ce remède est un de ceux que je connais le mieux convenir

aux personnes hystériques et hypocondriaques, tourmentées par des vents, dont la cause est le relâchement de l'estomac ou des intestins : il réussit parfaitement dans les cas où les amers n'ont aucun succes. La dose est depuis dix jusqu'à quarante gouttes, dans un verre d'eau ou de vin, ou d'infusions de plantes amères. On répète cette dose deux ou trois fois par jour. On prend ce remède dans l'instant où l'estomac est vide, c'est-à-dire, demi-heure avant de manger. (B.) On peut substituer à cet élixir, celui de vitriol du *Codex*.

Prescrit, Tom. II, pag. 201, 230, 234, 235, 383, 384, 390, 478, 494, 503; Tom. III, pag. 18, 30, 33, 94, 141, 198, 280, 303, 393, 407; Tom. IV, pag. 32, 35, 144, 148, 195, 225.

Élixir parégorique, appelé encore *Paregoricum*.

Prenez de *fleurs de benjoin*, seize grammes (demi-once);
d'*opium*, huit grammes (deux gros);
d'*esprit volatil aromatique*, un demi-kilogramme (une livre).

Mettez les fleurs de benjoin et l'opium dans l'esprit volatil aromatique; laissez infuser pendant quatre ou cinq jours, ayant soin de remuer fréquemment la bouteille; passez. Cet élixir est une des compositions médicinales les plus agréables et les plus sûres pour administrer l'opium : il calme les douleurs, appaise la toux et les difficultés de respirer. Il est singulièrement avantageux dans nombre de maladies des enfans, sur-tout dans la toux convulsive. La dose, pour un adulte, est depuis cinquante jusqu'à cent gouttes. (B.)

Prescrit, Tom. II, pag. 403, 404, 411; Tom. III, pag. 251; Tom. IV, pag. 514.

Élixir sacré.

Prenez de *rhubarbe concassée*, trois décagrammes huit grammes (dix gros);
d'*aloès succotrin*, en poudre, vingt-quatre grammes (six gros);
de semences de petit *cardamome*, seize grammes (demi-once);
d'*eau-de-vie* de France, un litre (une pinte).

Laissez infuser pendant deux ou trois jours; passez. On peut prendre de ce purgatif stomachique depuis trois décagrammes jusqu'à quatre et demi (depuis une once jusqu'à une once et demie). (B.)

Élixir salutaire. (Voyez Teinture de séné.)

N 3

ELIXIR STOMACHIQUE.

Prenez de racine de *gentiane*, six décagrammes (deux onces);
d'*écorce d'orange*, trois décagrammes (une once);
de racine de *serpentaire de Virginie*, seize grammes (demi-once);
d'*eau-de-vie de France*, un litre (une pinte).

Concassez toutes ces substances, et faites infuser dans l'eau-de-vie pendant deux ou trois jours. Cet élixir est un bon stomachique amer. On peut en prendre un petit verre, deux fois par jour, dans les maladies de vents, dans les mauvaises digestions, le manque d'appétit, etc.; et lorsqu'il est pris à plus grande dose, il donne du ton à l'estomac, et réveille l'appétit. (B.)

ELLEBORE ou PIED DE GRIFFON. *Helleborus niger fœtidus*, C. BAUH. et TOURNEF. *Helleborus niger, flore viridi vel herbaceo, radice diuturnâ*, J. BAUH. *Helleborus fœtidus, caule multifloro, folioso, foliis pedatis*, LINN. C'est-à-dire, *Ellébore noir, fétide*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Ellébore noir à fleurs vertes ou herbacées, dont la racine est vivace*, selon J. BAUHIN. *Ellébore fétide, dont la tige, qui porte beaucoup de fleurs, est foliée, et dont les feuilles sont en forme de pieds garnis de doigts*, selon LINNÉ. Cette plante est de la sixième classe, septième section, onzième genre de TOURNEFORT; de la polyandrie polygynie de LINNÉ; de la cinquante-cinquième famille des renoncules, section première d'ADANSON.

Sa racine jette de tous côtés une grande quantité de fibres: elle est noire extérieurement, et blanche en-dedans. La tige est garnie de longues feuilles étroites, portées, cinq par cinq, ou six par six, sur un seul pétiole; ce qui les fait ressembler à des doigts, d'où lui est venu le nom de Pied de griffon. La tige porte dans sa longueur et à son sommet des touffes de fleurs verdâtres, qui paraissent dès le mois de pluviôse (février). On trouve l'ellébore communément dans les campagnes. Sa racine est un violent purgatif: cependant on l'a employée avec assez d'avantage, à la dose de quatre grammes (un gros), bouillie dans un verre d'eau.

Prescrit, Tom. II, pag. 453, note.

ELLÉBORE BLANC. *Helleborus albus flore subviridi*, C. BAUH. *Helleborus albus flore ex viridi albescente*, J. BAUH. *Veratrum flore subviridi*, TOURNEF. *Veratrum*

album, LINN. C'est-à-dire, *Ellébore blanc, à fleurs verdâtres*, selon CASP. BAUHIN. *Ellébore blanc, à fleurs blanches tirant sur le vert*, selon J. BAUHIN. *Ellébore à fleurs verdâtres*, selon TOURNEFORT. *Ellébore blanc*, selon LINNÉ.

Cette plante a une racine oblongue, tubéreuse, quelquefois plus grosse que le pouce, brune en-dehors, blanche en-dedans, accompagnée d'un grand nombre de fibres blanches, d'un goût âcre, un peu amer, un peu astringent, désagréable, et qui cause des nausées. Elle pousse une tige d'un pied et demi de haut, cylindrique, droite, ferme, de laquelle naissent des feuilles placées alternativement, de la figure de celles du plantain ou de celles de la gentiane, de la longueur d'un demi-pied, presque aussi larges, toutes striées et comme pliées, un peu velues, d'un vert clair, un peu roides, et entourant la tige par leur base, qui est en manière de tuyau. Depuis environ le milieu de la tige jusqu'à son extrémité, sortent des grappes de fleurs composées de six pétales, disposées en rose, d'un vert blanchâtre. Au milieu sont six étamines qui entourent le pistil, qui se change ensuite en un fruit dans lequel sont ramassées, en manière de tête, trois graines applaties, membraneuses, de la longueur d'un demi-pouce, contenant des graines oblongues, blanchâtres, semblables à des grains de bled, bordées d'une aile ou feuillet membraneux. Sa racine est un purgatif violent, qui ne peut suppléer à la scammonée qu'en la donnant à très-petite dose, comme un décigramme et demi jusqu'à trois (depuis trois grains jusqu'à six), en poudre, dans un bouillon.

Prescrit, Tom. III, pag. 111. Manière d'en faire un sirop, *ibid.*; un onguent contre la gale, pag. 224. Prescrit, pag. 268, note

ELLÉBORE NOIR. *Helleborus niger, flore roseo*, CASP. BAUH. et TURNEF. *Helleborus niger, scapo subunifloro, subnudo, foliis pedatis*, LINN. C'est-à-dire, *Ellébore noir à fleurs rosacées*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Ellébore noir dont la tige qui ne porte guère qu'une fleur, est presque nue, et dont les feuilles sont en forme de pied*, selon LINNÉ. Cette plante est de la sixième classe, septième section, onzième genre de TOURNEFORT; de la polyandrie polygynie de LINNÉ; de la cinquante-cinquième famille des renoncules d'ADANSON.

La racine est un amas de fibres simples, longues et

charnues. Les feuilles radiales sont au nombre de neuf, portées sur un long pétiole : les feuilles des tiges sont petites, entières et ovales, sans pétioles. Les fleurs naissent au sommet des tiges, en roses, d'un rouge très-pâle. L'ellébore noir croît naturellement en Italie, etc. Sa racine s'emploie à la même dose que celle de l'espèce précédente.

ÉMAIL DES DENTS. On donne ce nom à la couche osseuse très-blanche, très-dure, qui couvre toute la partie des dents qui est hors des gencives.

EMBROCATION, espèce d'arrosement ou de fomentation qu'on fait en pressant entre les mains sur quelque partie malade, une éponge, un morceau de laine ou de coton, des étoupes ou du linge, etc. trempés dans des huiles simples ou composées ; dans des décoctions, du lait, de l'oxycrat, ou autre liqueur.

Prescrite, Tom. III, pag. 359 ; Tom. IV, pag. 202, 347.

ÉMÉTIQUE, nom générique de tous les remèdes qui font vomir ; mais on le donne par excellence au *Tartre stibié (tartrite de potasse antimonié).*

Le tartre stibié ou tartre émétique, est un sel neutre produit de la combinaison de l'acide tartareux *(tartrite acidule de potasse)* avec la partie métallique de l'antimoine à demi dépouillée de son principe inflammable. C'est la meilleure et la plus usitée de toutes les préparations émétiques de l'antimoine ; mais il est fâcheux, dit MACQUER, que jusqu'à présent la méthode de préparer ce médicament si important n'ait point été constante et uniforme. Si l'on consulte en effet les différens Dispensaires, on trouve qu'ils prescrivent presque tous des procédés différens. La crême de tartre *(tartrite acidule de potasse)* est employée par tous ; mais les uns veulent qu'on la fasse bouillir avec le foie d'antimoine *(oxide d'antimoine sulfurique)* seul ; d'autres, avec le verre d'antimoine *(oxide d'antimoine sulfuré vitreux)* seul ; d'autres, avec le verre et le foie en même temps. On les trouve également différens sur les doses des ingrédiens, sur la durée de l'ébullition, sur la cristallisation ou dessiccation du sel après qu'il a bouilli . . . . : de sorte qu'il est certain que le tartre stibié qu'on obtient par les procédés différens dont nous venons de parler, a beaucoup plus ou beaucoup moins d'éméticité, suivant la méthode qu'on a employée ; ce qui est assurément un grand inconvénient pour un médicament aussi important que celui-là.

Il y a tout lieu de croire, continue cet auteur, que cette diversité dans les procédés prescrits pour faire le tartre stibié, vient de ce qu'on n'a pas pensé, ou peut-être même de ce qu'on n'a pas su que l'acide tartareux ne devient émétique, qu'autant qu'il dissout de la terre métallique de l'antimoine, et sur-tout qu'autant qu'il forme avec elle un tartre soluble, un vrai sel neutre, susceptible d'un point de saturation très-exacte, de même que les autres sels neutres; car cette saturation étant un point fixe facile à saisir, et donné en quelque sorte par la nature, il y a tout lieu de croire que si on l'eût connue, tout le monde se serait accordé à la prescrire, comme on l'a fait pour tous les autres sels neutres: mais à présent que c'est une chose très-certaine, nous devons espérer que tous les Dispensaires de médecine l'adopteront, qu'il n'y aura plus qu'un seul et même tartre stibié, et par-tout d'un égale degré d'éméticité.

Les vœux de ce fameux chimiste sont encore bien loin d'être remplis :. à l'exception de quelques savans apothicaires qui ont senti ces vérités, et qui les ont confirmées par l'expérience, ils ne suivent encore presque tous que leur routine; d'où il suit que la dose convenable de ce remède ne peut être fixe, et qu'elle doit varier selon l'artiste qui l'a composé. On voit tous les jours que deux grains de tartre stibié pris chez un bon apothicaire, font vomir, tandis que la même dose prise chez un autre, est de nul effet, et que prise chez un troisième, elle fait vomir jusqu'au sang. Voici la recette pour préparer le tartre stibié, recette à laquelle le C.en Baumé a été conduit par des expériences réitérées, et que Macquer a éprouvée sur des malades avec un succès égal.

Prenez de *crême de tartre (tartrite acidule de potasse)*, de *verre d'antimoine (oxide d'antimoine sulfuré vitreux)* porphyrisé, } de chaque parties égales, ou même un peu plus de la dernière substance.

Mêlez; projetez peu à peu ce mélange dans de l'eau bouillante; faites bouillir jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucune effervescence, et que la crême de tartre soit entièrement saturée; filtrez la liqueur, qui laisse sur le filtre une certaine quantité de matière sulfureuse, et ce qui n'a pu se dissoudre de verre d'antimoine; laissez refroidir. On obtient de très-beaux cristaux d'un tartre soluble,

parfaitement saturé de verre d'antimoine : ils sont transparens tant qu'ils sont humides ; mais ils perdent peu à peu à l'air sec une partie de l'eau de leur cristallisation, et deviennent d'un blanc opaque.

Nous finirons cet article en recommandant à ceux qui seront dans le cas d'employer le tartre stibié *(tartrite de potasse antimonié)*, de ne le prendre que chez les meilleurs apothicaires, ou, s'ils n'ont pas la facilité de choisir, de le préparer selon la recette ci-dessus.

Précautions avec lesquelles il faut administrer le tartre stibié, Tom. II, pag. 233. Modèle d'une potion émétique, pag. 256. Raisons pour lesquelles il ne faut l'employer qu'avec précaution, *ibid*, note. Manière de l'employer lorsque les circonstances le demandent absolument, *ibid.*, note. Prescrit, pag. 326, 452, note ; Tom. III, pag. 76, 119, note ; 120, 260, 268, note ; 269. Manière de le prescrire en lavage, *ibid.*, Prescrit, pag. 283, 322, 351, 390, note. Raisons pour lesquelles il faut rejeter l'émétique du traitement de l'empoisonnement causé par l'arsenic, pag. 478. Prescrit, pag. 499, 544, dans le courant de la note ; 552, 557 ; Tom. IV, pag. 58, 233, 464.

EMMÉNAGOGUE, épithète qu'on donne à une espèce de remèdes évacuans dont la principale vertu est d'exciter l'écoulement des règles, des lochies, et de favoriser la sortie du fœtus.

ÉMOLLIENT, épithète qu'on donne aux remèdes qui, par une humidité tempérée et une douce chaleur, ramollissent les duretés, les tumeurs, les enflures, etc., et relâchent les fibres trop tendues. (Voyez FOMENTATIONS et LAVEMENS ÉMOLLIENS.)

ÉMONCTOIRE, partie du corps par laquelle s'évacuent les humeurs inutiles ou viciées. La peau est l'émonctoire de toute la superficie du corps ; le nez, celui du cerveau ; les reins et la vessie sont les émonctoires pour l'urine, etc.

EMPLATRE. On donne ce nom à un médicament externe de consistance assez solide et glutineuse, composé de cire, de résine, de poix, de gomme, de graisse, de litharge, de céruse, de minium, etc. On en forme des rouleaux solides dont on étend une portion sur du linge ou de la peau, pour appliquer sur quelque partie malade. Les emplâtres prennent différens noms, suivant les auteurs qui les ont inventés, et suivant les ingrédiens qui en font la base, ou les vertus qu'ils possèdent.

« Les emplâtres doivent avoir differentes consistances
« relativement à l'usage auquel ils sont destinés : ceux
« qu'on doit appliquer sur l'estomac et la poitrine,
« doivent être doux et souples : ceux au contraire qu'on
« doit appliquer sur les membres, doivent être fermes et
« agglutinatifs. On a avancé que les emplâtres pou-
« vaient être imprégnés des vertus d'un végétal, en fai-
« sant bouillir cette plante fraîche dans l'huile qui doit
« entrer dans la composition de cet emplâtre ; mais cette
« ébullition est incapable de communiquer aux huiles
« aucune vertu importante. Les chaux de plomb bouillies
« avec les huiles s'unissent avec elles, et forment un em-
« plâtre d'une certaine consistance, qui sert de base à la
« plupart des autres emplâtres. Lorsqu'on fait bouillir
« des chaux avec de l'huile, il faut avoir soin d'ajouter
« de temps en temps une certaine quantité d'eau chaude,
« pour empêcher que l'emplâtre ne noircisse et ne brûle ;
« cependant il faut la verser avec précaution, parce
« qu'on occasionnerait l'extravasion de la liqueur. » (B.)
(Voyez EMPLATRE COMMUN.)

A quoi servent les emplâtres dans la guérison d'une plaie, Tom. IV, pag. 376.

EMPLATRE AGGLUTINATIF COMMUN. (Voyez EMPLATRE CONTENTIF.)

EMPLATRE ANODYN.

Prenez d'*emplâtre contentif*, trois décagrammes (une once) ;
d'*opium* en poudre, } de chaque quatre grammes (un gros).
de *camphre*, }

Faites fondre l'emplâtre contentif ; laissez refroidir ; alors jetez l'opium et le camphre, que vous aurez auparavant triturés avec un peu d'huile. Cet emplâtre calme, en général, les douleurs aiguës, sur-tout celles qui tiennent du genre nerveux. (B.)

Prescrit, Tom. III, pag. 71.

EMPLATRE ANTIHYSTÉRIQUE.

Prenez de *galbanum*, un hectogramme (trois onces) ;
de *tacamahaca* en poudre, } de chaque quatre décagrammes et demi (une once et demie) ;
de *cire vierge*, }
de *térébenthine de Venise*, } de chaque trois décagrammes (une once).
de *graine de cumin* en poudre, }

Faites fondre le tout ensemble, et mêlez le cumin. Cet

emplâtre convient dans les maladies hystériques : on en étend une quantité suffisante sur un morceau de peau douce, et on l'applique sur le creux de l'estomac. J'ai éprouvé qu'il faisait encore plus d'effet quand on l'arrosait de trente ou quarante gouttes de laudanum liquide. (Voyez EMPLATRE STOMACHIQUE.) (B.)

Prescrit, Tom. II, pag. 447; Tom. III, pag. 359, 370, 374, 395.

EMPLATRE CHAUD.

Prenez d'*emplâtre gommeux*, trois décagrammes (une once);
d'*emplâtre vésicatoire*, huit grammes (deux gros).

Faites fondre le tout ensemble sur un feu doux. On applique cet emplâtre dans le rhumatisme sciatique et dans les autres douleurs fixes rhumatismales ; mais il faut qu'il soit porté pendant quelque temps, et qu'on le renouvelle au moins une fois par semaine. (B.)

Prescrit, Tom. III, pag. 182.

EMPLATRE COMMUN.

Prénez d'*huile d'olive*, trois kilogrammes (six livres);
de *litharge (oxide de plomb demi-vitreux)*, reduit en poudre fine, neuf hectogrammes (trente onces);
d'*eau* commune, quantité suffisante.

Faites bouillir sur un feu doux, ayant soin de remuer perpétuellement, et de faire ensorte qu'il y ait toujours la valeur de deux litres (deux pintes) d'eau dans le vaisseau. Après que le tout a bouilli deux ou trois heures, on prend un peu de l'emplâtre, on le jette dans de l'eau froide, pour voir s'il a la consistance convenable : s'il est au point qu'on désire, on laisse le tout refroidir, et on le pétrit dans les mains pour en exprimer toute l'eau. On emploie ordinairement cet emplâtre pour les blessures légeres et pour les excoriations de la peau : il adoucit les douleurs, tient les parties chaudement et les garantit de l'impression de l'air, objet de la plus grande importance dans ces cas. Cependant le principal usage de cet emplâtre est de servir de base aux autres emplâtres. (B.)

EMPLATRE CONTENTIF OU AGGLUTINATIF COMMUN.

Prenez d'*emplâtre commun*, deux hectogrammes (six onces);
de *poix de Bourgogne*, un hectogramme trois décagrammes (quatre onces).

Faites fondre ensemble. Cet emplâtre est particulièrement destiné à contenir les appareils dans les pansemens. (B.) On s'en sert aussi pour rapprocher et joindre les parties charnues divisées ou déchirées; alors il fait l'office de suture. (Voyez EMPLATRE COMMUN.)

Prescrit, Tom. II, pag. 296; Tom. IV, pag. 379, 424, 431.

EMPLATRE DE CÉRUSE.

Prenez de *blanc de céruse (oxide de plomb blanc par l'acide acéteux)* en poudre, un demi-kilogramme (une livre);
d'*huile d'olive*, un kilogramme (deux livres);
d'*eau* commune, quantité suffisante.

Mêlez; faite cuire ce mélange jusqu'à consistance d'emplâtre, ayant soin de l'agiter sans discontinuer avec une spatule de bois: lorsqu'il est suffisamment cuit, ajoutez
de *cire blanche*, un hectogramme (trois onces).

Faites du tout un emplâtre. On l'appelle communément Emplâtre de blanc de céruse, pour le distinguer d'un autre qu'on appelle Emplâtre noir, ou Emplâtre de céruse brûlé. Ce dernier se prépare sans eau avec les mêmes ingrédiens, excepté que l'on emploie de la cire jaune au lieu de la blanche.

Prescrit, Tom. IV, pag. 284.

EMPLATRE DE CIGUE.

Prenez de *poix-résine*, neuf hectogrammes (une livre et quatorze onces);
de *cire jaune*, six hectogrammes trois décagrammes (une livre et quatre onces);
de *poix blanche*, quatre hectogrammes six décagrammes (quatorze onces);
d'*huile de ciguë*, un hectogramme trois décagrammes (quatre onces);
de feuilles de *ciguë* broyées, deux kilogrammes (quatre livres).

Mettez toutes ces substances dans une bassine: faites chauffer à petit feu, presque jusqu'à consomption de toute l'humidité; passez à travers un linge en exprimant fortement; laissez refroidir la masse; séparez-la de ses fèces; ensuite faites liquéfier l'emplâtre dans une bassine propre, et ajoutez
de *gomme ammoniac* en poudre, demi-kilogramme (une livre).

Mêlez le tout exactement, et formez un emplâtre.

Prescrit, Tom. IV, pag. 326.

EMPLATRE DE CIRE, *commun*.

Prenez de *cire jaune*, quatre hectogrammes (douze onces);
de *résine blanche*, deux hectogrammes (six onces);
de *suif* de mouton, trois hectogrammes (neuf onces).

Faites fondre le tout ensemble. On emploie ordinairement cet emplâtre au lieu de celui de mélilot. On s'en sert pour panser les vésicatoires, et dans les cas où on a besoin d'un doux digestif. (B.)

EMPLATRE DE MÉLILOT. On emploie ordinairement, au lieu de cet emplâtre, celui de cire. (Voyez EMPLATRE DE CIRE.)

EMPLATRE DE POIX DE BOURGOGNE.

Utilité de cet emplâtre, Tom. II, pag. 405. Manière de le préparer et de l'appliquer, *ibid.* Il faut le porter long-temps pour qu'il réussisse, *ibid.* Comment on remédie à la démangeaison qu'il occasionne, pag. 406. Précautions dont il faut user lorsqu'on en abandonne l'usage, *ibid.* Ce qu'il faut ajouter à la poix pour qu'elle n'adhère pas trop fortement à la peau, et que cependant elle y reste attachée, *ibid.* note. Prescrit, pag. 420, 421; Tom. III, pag. 182, 411; Tom. IV, pag. 288, 305.

EMPLATRE DE SAVON.

Prenez d'*emplâtre commun*, un kilogramme (deux livres);
d'*emplâtre gommeux*, demi-kilogramme (une livre);
de *savon blanc*, trois hectogrammes (neuf onces).

Faites fondre ces emplâtres; ajoutez le savon raclé; faites ensuite cuire jusqu'à consistance d'emplâtre. (*Pharmacopée d'Edimbourg.*)

Seul emplâtre dont on puisse faire usage contre les dartres, Tom. III, pag. 235.

EMPLATRE DE THÉRIAQUE. C'est tout simplement quatre ou huit grammes (un ou deux gros) de bonne thériaque, étendue sur un morceau de peau douce de la grandeur de la paume de la main, que l'on applique sur le creux de l'estomac.

Prescrit, Tom. II, pag. 444, 495; Tom. III, pag. 360.

Emplatre de Vigo. Il y a deux emplâtres de ce nom, l'un simple, l'autre avec le mercure : ils sont tous deux fondans, résolutifs. On voit que celui qui est avec le mercure, s'emploie lorsque les tumeurs et les nodosités sont dues à des causes vénériennes. Ces deux emplâtres sont très-compliqués, malgré la réforme que le C.en Baumé a introduite dans leur composition. (Voyez les *Elémens de Pharmacie* de Baumé.)

Prescrit, sans mercure, Tom. IV, pag. 326, 549.

Emplatre diabotanum. Nous ne donnerons pas la recette de cet emplâtre, composé de plus de soixante substances différentes : nous dirons seulement que c'est un excellent digestif-résolutif. On en trouve de tout préparé chez les apothicaires. (Voyez les *Elémens de Pharmacie* de Baumé.)

Prescrit, Tom. IV, pag. 326.

Emplatre épispastique. (Voyez Emplatre vésicatoire.)

Emplatre fortifiant.

Prenez d'*emplâtre commun*, un kilogramme (deux livres) ;
de *cire jaune*, } de chaque un hectogramme (trois onces) ;
de *résine blanche*, }
de *colcotar de vitriol* (*oxide de fer rouge par l'acide sulfurique*), un hectogramme trois décagrammes (quatre onces) ;
d'*huile d'olive*, six décagrammes (deux onces).

Broyez le colcotar avec l'huile d'olive, et jetez sur les autres ingrédiens, que vous aurez fait fondre sur un feu doux. (*Pharmacopée d'Edimbourg.*)

Prescrit, Tom. II, pag. 502, 503, 506.

Emplatre gommeux, ou de gomme ammoniac.

Prenez d'*emplâtre commun*, deux kilogrammes (quatre livres) ;
de *gomme ammoniac*, } de chaque deux hectogrammes six décagram. (demi-livre).
de *galbanum* purifié, }

Faites fondre ensemble ; ajoutez
de *térébenthine de Venise*, deux hectogrammes (six onces).

On emploie cet emplâtre comme digestif, et comme capable de résoudre les tumeurs indolentes. (B.)

Prescrit, Tom. IV, pag. 549.

EMPLATRE MERCURIEL.

Prenez d'*emplâtre commun*, demi-kilogramme (une livre);
de *gomme ammoniac*, dissoute dans quantité suffisante d'eau, deux hectogrammes six décagrammes (demi-livre).

Faites fondre l'emplâtre commun; mêlez; et quand le mélange sera refroidi, ajoutez deux hectogrammes six décagrammes (huit onces) de *mercure*, que vous aurez auparavant éteint dans un hectogramme (trois onces) de sain-doux. On emploie cet emplâtre dans les douleurs des membres, qui sont dues à une cause vénérienne. Il est également recommandé contre les glandes endurcies, et contre les autres tumeurs considérables. (B.)

EMPLATRE STOMACHIQUE.

Prenez d'*emplâtre gommeux*, deux hectogrammes (six onces);
d'*huile camphrée*, quatre décagrammes et demi (une once et demie);
de *poivre noir*, ou de *piment*, si l'on peut s'en procurer, trois décagrammes (une once).

Faites fondre l'emplâtre gommeux avec l'huile camphrée; ajoutez le poivre ou le piment, que vous aurez auparavant réduit en poudre. On prend trois ou six décagrammes (une once ou deux) de cet emplâtre, on l'étend sur un morceau de peau douce, et on l'applique sur le creux de l'estomac : c'est un bon remède contre les vents causés par les affections hystérique et hypocondriaque. On peut frotter le creux de l'estomac avec un peu d'huile exprimée de macis, ou quelques gouttes d'huile essentielle de menthe, avant que d'appliquer l'emplâtre. Il peut suppléer à l'emplâtre antihystérique. (B.)

Prescrit, Tom. II, pag. 495; Tom. III, pag. 356, 374; Tom. IV, pag. 262.

EMPLATRE VÉSICATOIRE.

Prenez de *térébenthine de Venise*, deux hectogrammes (six onces);
de *cire jaune*, six décagrammes (deux onces);
de *cantharides*, en poudre fine, un hectogramme (trois onces);
de graine de *moutarde*, en poudre, trois décagrammes (une once).

Faites fondre la cire; ajoutez la térébenthine, ayant soin

soin qu'il n'y ait pas trop de feu, crainte de faire évaporer la térébenthine ; mêlez exactement ; jetez les poudres, et continuez de remuer la masse tant qu'elle sera chaude. Quoiqu'il y ait plusieurs autres manières de preparer cet emplâtre, cependant il est rare d'en trouver une qui lui donne la consistance convenable. Lorsqu'il est composé avec des huiles ou d'autres substances grasses, ses principes sont émoussés, et il est susceptible de manquer son effet : d'un autre côté, la poix et la résine le rendent trop ferme, ce qui est un inconvénient aussi nuisible. Lorsqu'on n'a pas la facilité de se procurer cet emplatre, on peut le suppléer, en mêlant avec un emplâtre doux, par exemple, l'emplâtre commun ou gommeux, une quantité suffisante de cantharides en poudre ; ou bien en faisant une pâte avec ces mêmes cantharides, de la farine et du vinaigre. (B.)

Ce que dit ici le D.r Buchan, relativement à la consistance de l'emplâtre vésicatoire, préparé d'après les recettes ordinaires, avait déjà été observé par des médecins : ils avaient remarqué que, dans les cas où la chaleur du corps est considérablement diminuée ou affaiblie, l'emplâtre vésicatoire commun, par son trop de fermeté, ne produisait sur la peau qu'une rougeur légère, même après y être resté appliqué pendant trente-six heures. C'est d'après ces observations qu'on avait imaginé l'onguent vésicatoire, qui, étant d'une consistance plus molle, pénètre avec plus de facilité : mais cet onguent étant préparé avec des huiles, a également l'inconvénient dont vient de parler l'auteur : il sera donc plus sûr de s'en tenir à la formule qu'il décrit, et qui réunit l'avantage de convenir dans tous les cas. (Voyez Vésicatoire.)

EMPOIS, composition gélatineuse que tout le monde connaît. (Voyez son utilité dans la Dysenterie, Tom. III, pag. 51.)

EMPOISONNEMENT (de l') en général, Tom. III, pag. 470 — 472.

Empoisonnement (de l') *occasionné par l'arsenic, pris intérieurement*, idem, pag. 473 — 487.

Empoisonnement (de l') *occasionné par la ciguë et les champignons, pris intérieurement*, idem, pag. 554 — 558.

Empoisonnement (de l') *occasionné par la piqûre de la vipère, du serpent à sonnettes et autres serpens*,

prudente des ouvriers, Tom. I, pag. 103 et suivantes.

ÉMULSION, nom qu'on donne à un remède liquide, qui imite le lait par sa couleur, et qui est formé par l'union de l'eau et d'une substance végétale particulière, contenue dans plusieurs espèces de semences; telles que les amandes douces et amères, les pignons, les amandes de melon, de courge, etc., et auquel on ajoute souvent du sucre ou du sirop, ce qui en fait un médicament agréable. La liqueur connue de tout le monde sous le nom d'Orgeat, n'est autre chose qu'une émulsion. « Les émulsions sont d'usage, et comme remèdes, « et comme excipiens de plusieurs substances qui, « sans leur secours, ne pourraient être prescrites con- « venablement sous forme liquide : c'est ainsi que le « camphre, pilé avec des amandes, s'unit parfaitement « à l'eau, et forme une émulsion : les huiles pures, « les baumes, les résines et autres substances de cette « classe, sont également miscibles à l'eau, par l'inter- « vention des mucilages. » (B.)

Émulsion astringente. (Voyez-en la recette et l'indication, Tom. IV, pag. 266.)

Émulsion camphrée.

Prenez de *camphre*, deux grammes (demi-gros);
d'*amandes douces*, six;
de *sucre* blanc, seize grammes (demi-once);
d'*eau de menthe*, deux hectogrammes six-décagrammes (huit onces).

Pilez le camphre et les amandes dans un mortier de marbre; ajoutez par degré l'eau de menthe; passez, et faites fondre le sucre. On peut donner une cuillerée à bouche de cette émulsion, toutes les deux ou trois heures, dans les fièvres et autres maladies qui exigent l'usage du camphre. (B.)

Émulsion commune.

Prenez d'*amandes douces*, trois décagrammes (une once);
d'*amandes amères*, quatre grammes (un gros);
d'*eau* commune, un litre (une pinte).

Dépouillez les amandes de leurs enveloppes; pilez dans un mortier de marbre; ajoutez l'eau peu à peu, et du sucre quantité suffisante; passez. (B.)

Prescrite, Tom. III, pag. 314, 480, 508, 509; Tom. IV, pag. 53, 60, 226, 565.

Émulsion de gomme ammoniac.

Prenez de *gomme ammoniac*, huit grammes (deux gros);

d'*eau*, deux hectogrammes six décagrammes (huit onces).

Réduisez la gomme en poudre; versez l'eau peu à peu, en remuant toujours, jusqu'à ce que la gomme soit dissoute. On prescrit cette émulsion pour inciser les phlegmes visqueux dans la toux, et faciliter l'expectoration. Lorsque les rhumes sont opiniâtres, on peut y ajouter deux onces de sirop de pavot. La dose de cette émulsion est de deux cuillerées à bouche, trois ou quatre fois par jour. (B.)

EMULSION DE GOMME ARABIQUE (*de la Pharmacopée d'Edimbourg*). Elle se fait comme l'émulsion commune, en ajoutant aux amandes, après qu'elles ont été pilées, sept décagrammes et demi (deux onces et demie) de mucilage de gomme arabique. Cette émulsion, ainsi que la commune, se prescrivent pour boisson ordinaire, dans les cas où il faut adoucir et rafraîchir. (B.)

Prescrite, Tom. II, pag. 148; Tom. IV, pag. 246.

EMULSION HUILEUSE.

Prenez d'*eau distillée*, deux hectogrammes (six onces);

d'*esprit volatil aromatique*, huit grammes (deux gros);

d'*huile d'olive de Provence*, trois décagrammes (une once).

Mêlez le tout ensemble; ajoutez de sirop commun, un décagramme et demi (demi-once). Cette émulsion convient dans les rhumes et dans les toux récentes; mais lorsqu'ils deviennent opiniâtres, au lieu d'esprit volatil aromatique, on se servira de l'élixir parégorique. On donne une cuillerée à bouche de cette émulsion, toutes les deux ou trois heures. (B.)

Prescrite, Tom. II, pag. 150, 404, note.

ENCENS, ou OLIBAN, substance résineuse, d'un jaune pâle et transparente; en larmes, semblables à celles du mastic, mais plus grosses, oblongues, arrondies: quelquefois elles sont seules; d'autres fois il y en a deux ensemble, ce qui les a fait ressembler à des testicules ou des mamelons: c'est de-là que viennent les noms ridicules d'encens mâle et d'encens femelle. On estime celui qui est blanchâtre, transparent, pur, brillant et sec. Tout le monde sait que, jeté sur des

charbons allumés, sa fumée exhale l'odeur la plus gracieuse.

Prescrit, Tom. III, pag. 431, 433; Tom. IV, pag. 313.

ENCHIFRENEMENT, (de l') Tom. III, pag. 432—434.

ENCRE DE SYMPATHIE, ou SYMPATHIQUE. (Voyez la composition de cette liqueur, et la propriété qu'elle a de faire découvrir la falsification des vins, faite avec le plomb ou ses préparations, Tom. I, pag. 174, note.)

ENCRE A ÉCRIRE.

Prescrite, étendue dans de l'eau, pour boisson, contre l'empoisonnement occasionné par l'arsenic pris intérieurement, Tom. III, pag. 483.

ENDÉMIQUE, épithète qu'on donne à certaines maladies particulières à un pays et à une contrée, où elle attaque un grand nombre de personnes en même temps et continuellement, ou avec des intervalles, après lesquels la maladie reparait de la même nature et avec les mêmes symptômes à peu près: c'est ainsi que les écrouelles sont endémiques en Espagne; la consomption, en Angleterre; les hémorrhoïdes, en Ecosse; le goëtre, dans les pays voisins des Alpes; les fièvres intermittentes, dans les lieux marécageux; le scorbut, dans les pays maritimes et septentrionaux, etc. La cause des maladies de cette espèce, doit être commune à tous les habitans du lieu où elles règnent constamment; par conséquent, on ne peut la trouver, cette cause, que dans la situation et le climat particuliers du pays, dans les qualités de l'air et des eaux, et dans la manière de vivre.

ENFANTEMENT: c'est la sortie du fœtus parfait et entièrement accompli, hors du ventre de la mère, soit qu'il soit vivant, soit qu'il soit mort. (Voyez DOULEURS DE L'ENFANTEMENT et ACCOUCHEMENT.)

ENFANS (des) *considérés relativement aux causes capables d'altérer leur santé; telles que l'influence des maladies des pères et mères sur leur constitution; les erreurs dans la manière de les habiller, de les nourrir et de les exercer; les effets de l'air malsain; les défauts des nourrices; et aux moyens de prévenir leurs maladies*, Tom. I, pag. 1—91.

ENFANS EN GÉNÉRAL, (des) *idem*, pag. 1—15.

ENFANS, (de l'INFLUENCE DES MALADIES DES PÈRES ET MÈRES sur les) *idem*, pag. 15—20.

O 3

enfans, pag. 382. Les enfans sont sujets à la toux nerveuse : manière de les traiter de cette toux, pag. 411. Manière de les traiter de la toux, symptôme de la dentition, pag. 412. Qui sont les enfans qui sont exposés à la coqueluche, pag. 414. Manière de les traiter de la coqueluche, pag. *ibid.* Le cours de ventre periodique est avantageux aux enfans pendant la dentition, pag. 484. Les enfans sont sujets à l'incontinence d'urine, pag. 504. Chez les enfans elle se guérit toute seule, avec le temps : remèdes lorsqu'elle est opiniâtre, pag. 505 et 506.

Symptômes de vers chez les enfans, Tom. III, pag. 98. Traitement qui convient aux enfans, pag. 109 et suiv. Il est d'observation que les enfans qui ne sont nourris que du lait de leur mere, n'ont point de vers, pag. 113. Les enfans nouveau-nés sont sujets à la jaunisse, pag. 115. Comment il faut les traiter de cette maladie, pag. 120. Ils sont exposés à l'hydropisie, pag. 125. Traitement, pag. 132 et suiv. La goutte n'épargne pas même les enfans, pag. 154. Traitement, pag. 159 et suiv. Traitement du scorbut, dont peuvent être attaqués les enfans, pag. 197 et suiv. Les enfans sont très-sujets aux écrouelles, pag. 208 ; sur-tout ceux qui sont nés de père et mère ou nourris par des nourrices malades, *ibid.* Traitement, pag. 213 et suiv. Les enfans sont exposés à la gale, pag. 220. Traitement, pag. 222 et suiv. Les nourrices communiquent les dartres aux enfans, pag. 231. Traitement de cette maladie chez les enfans, pag. 232 et suiv. Traitement des démangeaisons, des échauboulures, des ébullitions des enfans, pag. 236 et suiv.

Maladies auxquelles succède communément la paralysie chez les enfans, Tom. III, pag. 318. Traitement, pag. 320. Les enfans sont très-sujets à l'épilepsie ou haut-mal, pag. 329. Traitement, pag. 337 et suiv. Les enfans ne sont pas moins sujets à la danse de S.t Gui et aux accès convulsifs, pag. 349. Traitement, pag. 350 et suiv. Traitement du hoquet chez les enfans, pag. 354; du cauchemar, pag. 363; de la goutte sereine, pag. 412 et suiv. ; de la cataracte, pag. 416; de l'action de loucher, pag. 417; des taies ou taches sur les yeux, pag. 418; du larmoiement, pag. 421; de la chassie, pag. 422; de la surdité, pag. 426. Instructions pour les enfans sourds et muets, *ibid.* Traitement de l'enchifrenement des enfans, pag. 433; de l'ulcère

L'application subite de la chaleur sur une partie très-froide, est la cause la plus commune des engelures, pag. 484.

ENKISTÉ, ENKISTÉE, épithète qu'on donne à des tumeurs, à des abcès, à des collections d'eau qui sont renfermées dans une membrane, en forme de sac ou de poche, telles que la vomique, quelquefois l'hydropisie, etc. (Voyez KISTE.)

ENTÉRITIS. (Voyez INFLAMMATION DE BAS-VENTRE.)

ENULE CAMPANE, ou *Enula campana*. (Voyez AUNÉE.)

ÉPHÉMÈRE, épithète qu'on donne aux maladies, sur-tout aux fièvres légères qui ne durent pas plus de vingt-quatre ou trente-six heures. Tout le monde sait que ce mot est composé de deux mots grecs, dont l'un signifie *jour*, ou la durée d'une journée.

ÉPIDÉMIE, maladie générale ou populaire, qui dépend d'une cause commune et accidentelle, comme de l'altération de l'air ou des alimens, et qui attaque presqu'en même temps, et dans un même lieu, un grand nombre de personnes, de quelque sexe, âge et qualité qu'elles soient, avec les mêmes symptômes essentiels.

ÉPIDÉMIQUE, épithète qu'on donne aux maladies populaires, qui attaquent indifféremment toutes sortes de personnes, pendant un temps déterminé, et qui dépendent d'une cause commune et générale, mais accidentelle. On voit qu'elles diffèrent des maladies endémiques, en ce que ces dernières sont familières à certains pays, et qu'elles ne sont pas accidentelles. Je crois, dit CH. LE ROY, qu'on ferait bien de conserver le nom d'Epidémique, aux fièvres aiguës qui surviennent et se répandent dans un pays, auquel elles sont étrangères et insolites. (Voyez *premier Mémoire sur les fièvres, dans les Mélanges de Physique et de Médecine.*)

EPIDERME, nom que porte la pellicule très-fine et transparente, qui recouvre la peau dans toute l'étendue du corps. Pour en avoir une idée, il suffit d'observer les cloches occasionnées par une brûlure, ou par l'application d'un vésicatoire : cette pellicule blanche, devenue

insensible par le décollement et qu'on coupe, est l'épiderme, détaché de la peau : on l'appelle encore Surpeau ou Cuticule.

ÉPIDIDYME, nom que les anatomistes ont donné à deux petits corps situés sur la partie supérieure des testicules, dont ils semblent proprement etre une partie, quoique differens du reste en forme et en consistance : ils sont, comme les testicules, formés par la circonvolution des tuyaux séminaires, mêlés avec les vaisseaux sanguins.

Le gonflement des testicules dans les maladies de ces organes commence par l'épididyme, et finit par lui, Tom. IV, pag. 43 et 44.

ÉPIGLOTTE, cartilage mince qui couvre la GLOTTE. (Voyez ce mot.)

ÉPILEPSIE, ou HAUT-MAL, (de l'.) Tom. III, pag. 328—348.

Précaution avec laquelle il faut donner le mercure aux épileptiques, Tom. IV, pag. 113.

ÉPINARD, plante potagère, trop connue pour mériter une description. Nous donnerons seulement les noms sous lesquels les botanistes l'ont décrite. Ils en distinguent trois espèces. Ils appellent la première, *Spinacia vulgaris, capsulâ seminis aculeatâ*, TURNEF. *Spinacia mas*, J. BAUHIN. *Lapathum hortense*, seu *Spinacia*, *semine spinoso*, C. BAUH. *Spinacia oleracea*, LINN. C'est-à-dire, *Epinard commun, dont la capsule de la graine est épineuse*, selon TOURNEFORT. *Epinard mâle*, selon J. BAUHIN. *Patience des jardins*, ou *Epinard dont la graine est épineuse*, selon C. BAUHIN. *Epinard légume*, selon LINNÉ. Ils nomment la seconde, *Spinacia vulgaris sterilis*, TURNEF. *Lapathum hortense*, seu *Spinacia sterilis*, C. BAUH. C'est-à-dire, *Epinard commun stérile*, selon TOURNEFORT. *Patience des jardins*, ou *Epinard stérile*, selon C. BAUHIN. Ils appellent la troisième espèce, *Spinacia vulgaris, capsulâ seminis non aculeatâ*, TURNEF. *Lapathum hortense*, seu *Spinacia semine non aculeatâ*, C. BAUH. C'est-à-dire, *Epinard commun, dont la capsule de la semence n'est point épineuse*, selon TOURNEFORT. *Patience des jardins*, ou *Epinard dont la graine n'est pas épineuse*, selon CASP. BAUHIN.

Prescrit, Tom. II, pag. 502, Tom. III, pag. 68, 117, 201, 274; Tom. IV, pag. 383, 415, 558.

EPINE DU DOS, colonne osseuse, composée de vingt-

quatre pièces mobiles, appelées Vertèbres. Le nom d'Épine lui a été donné, parce qu'elle est munie, dans toute l'étendue de sa partie postérieure, de plusieurs apophyses pointues en forme d'épine : elle commence au bas de la tête avec laquelle elle est articulée, forme la partie osseuse du cou, descend le long du dos, et finit à l'os sacrum, sur lequel elle est appuyée comme sur une base : elle est creusée intérieurement en forme de cylindre, pour renfermer la moelle alongée, dite aussi moelle épinière.

ÉPINGLES, (dangers auxquels on expose les enfans lorsqu'on attache leurs vêtemens avec des) Tom. I, pag. 29. Exemple d'un enfant mort par la blessure d'une épingle, *ibid.*

Imprudence de ceux qui tiennent dans leur bouche des épingles, etc., Tom. IV, pag. 440, 452. Les crochets sont des instrumens utiles pour extraire les épingles arrêtées dans le gosier, pag. 444. Observation d'une personne tuée par des épingles qu'elle avait avalées, pag. 450.

ÉPIPLOON, *membrane grasse*, répandue sur les intestins, et qui entre dans leurs sinuosités. On peut s'en former une idée, en voyant la partie du veau qu'on appelle vulgairement Coëffe : elle n'est autre chose que l'épiploon de cet animal. (Voyez HYDROPISIE DE L'ÉPIPLOON.)

ÉPISPATIQUE, épithète qu'on donne aux remèdes qui, par leur acrimonie, attirent fortement les humeurs au dehors ; tels sont sur-tout les vésicatoires.

ÉPONGE. Tout le monde connaît cette substance, qui est une espèce de champignon qui se trouve attaché aux rochers qui sont dans la mer.

L'éponge proposée pour arrêter les hémorrhagies, Tom. IV, pag. 379, note ; pour extraire les corps arrêtés dans le gosier, pag. 445. Manières différentes de l'introduire, *ibid.* Ses avantages en raison de sa compressibilité, pag. *ibid.*

ÉPREINTES, ou TÉNESME, (des) Tom. III, pag. 62.

EQUITATION. Ce mot signifie proprement l'art de monter à cheval ; mais en médecine, il se prend seulement pour l'action d'aller à cheval, ou pour l'*exercice du cheval.* (Voyez EXERCICE DU CHEVAL.)

ÉRÉTISME : c'est une sorte d'affection des parties nerveuses, dans lesquelles il s'excite une plus grande tension ou une crispation de leur tissu, qui souffre quelque irritation, d'où s'ensuit plus de sensibilité.

ÉROSION. On se sert de ce mot pour marquer une espèce de déchirement fait par une humeur âcre : c'est une sorte de solution de continuité qui se fait imperceptiblement et en détail, dans les parties solides : on l'excite souvent artificiellement par le moyen des CAUSTIQUES. (Voyez ce mot.)

ERRETTE. (Voyez LIERRE TERRESTRE.)

ERUPTION, sortie de taches, de pustules, de boutons, ou d'autres exanthèmes de la peau, telles que celles de la rougeole, de la petite vérole, du pourpre, de la gale, des échauboulures, etc.

ERUPTION MILIAIRE critique dans les fièvres lentes nerveuses ; comment il faut la conduire, Tom. II, pag. 214.

ERUPTIONS DES ENFANS, (des diverses) Tom. IV, pag. 269—282.

ÉRUPTIVE, épithète qu'on donne aux maladies accompagnées d'éruption, ainsi qu'à celles qui font crise par une éruption.

ÉRYSIPÈLE, (de l') Tom. II, pag. 318—339.

ESCARRE : ce mot se dit particulièrement d'une croûte noire gangrénée, qui se forme sur la peau, sur la chair, sur les plaies et les ulcères, par l'application de quelque caustique : c'est une partie morte, qui a été brûlée par un cautère actuel ou potentiel, et qui se détache au bout de quelques jours, d'elle-même, ou par le moyen de quelque onguent digestif.

ESCARRES GANGRÉNEUSES. On donne ce nom aux croûtes gangrénées qui se font voir sur une partie du corps quelconque, dans les petites véroles de mauvais caractère, sur les fesses dans certaines fièvres malignes ; et ces dernières paraissent produites par la compression, tout autant que par la qualité délétère des humeurs.

ESPÉRANCE (l') est le plus puissant des *Cordiaux*. Tom. I, pag. 319.

ESPRIT. En chimie, on donne le nom d'esprit à une liqueur subtile, volatile, très-déliée, etc., telle que celle qu'on retire des vins, et des substances aromatiques, comme l'esprit-de-vin *(alcohol)*, l'esprit recteur *(arome)*.

ESPRIT ARDENT *(alcohol)*. (Voyez ARDENT.)

ESPRIT DE COCHLÉARIA. (Voyez COCHLÉARIA.)

ESPRIT DE CORNE DE CERF. (Voyez ESPRIT VOLATIL DE CORNE DE CERF.)

ESPRIT DE LAVANDE SIMPLE.

Prenez de sommités fleuries de *lavande*, un kilogramme (deux livres);
d'*esprit-de-vin rectifié (alcohol)*, quatre litres (quatre pintes).

Faites distiller, à la chaleur de l'eau bouillante, jusqu'à concurrence de quatre litres (quatre pintes). *(Pharmacopée d'Edimbourg.)*

Prescrit, Tom. III, pag. 326, 370, 428.

ESPRIT DE LAVANDE COMPOSÉ.

Prenez d'*esprit de lavande simple*, un litre et demi (une pinte et demie);
d'*esprit de romarin*, un demi-litre (chopine);
de *canelle*, trois décagrammes (une once);
de *santal* rouge, douze grammes (trois gros).

Faites macérer pendant sept jours; passez. *(Pharmacopée d'Edimbourg.)*

Prescrit, Tom. III, pag. 327, 356.

ESPRIT DE MENDÉRÉRUS *(acétite ammoniacal)*.

Prenez d'*alkali volatil de sel ammoniac (ammoniaque)*, la quantité que vous voudrez.

Mettez dans un vaisseau; versez peu à peu du vinaigre distillé, jusqu'à ce que l'effervescence soit cessée. On emploie ce remède pour exciter la sueur et les urines. On l'applique à l'extérieur sur les entorses, les foulures, les meurtrissures, etc. Lorsqu'on veut exciter la sueur, on en donne seize grammes (une demi-once) dans un verre d'eau de gruau; on la répète toutes les heures, le malade étant au lit, jusqu'à ce qu'on en ait obtenu l'effet désiré. (B.)

Prescrit, Tom. II, pag. 327; Tom. III, pag. 137, 178; Tom. IV, pag. 286, 426.

ESPRIT DE NITRE *(acide nitrique étendu d'eau)*. (Voyez ACIDE NITREUX.)

ESPRIT DE NITRE DULCIFIÉ *(alcohol nitrique)*. On donne ce nom à un mélange d'une partie d'acide nitreux et de deux parties d'esprit-de-vin, qu'on laisse digérer ensemble. (Voyez le *Dictionn. de Chimie.*)

Prescrit, Tom. II, pag. 275, 460, 469, 516, 527; Tom. III, pag. 289, 355, 373.

ESPRIT DE SEL AMMONIAC *(ammoniaque)*. (Voyez ESPRIT VOLATIL DE SEL AMMONIAC.)

ESPRIT DE SEL COMMUN *(acide muriatique)*. (Voyez ACIDE MARIN.)

Prescrit, Tom. III, pag. 198; Tom. IV, pag. 306.

Esprit de sel dulcifié (*alcohol muriatique*). On le prépare en faisant digérer ensemble à froid, pendant un mois, de l'acide marin et de l'esprit-de-vin. (Voyez le *Dictionn. de Chimie.*)

Esprit de soufre (*acide sulfurique étendu d'eau*): ce n'est autre chose que l'esprit ou l'acide de vitriol, plus aqueux et faiblement uni avec une certaine quantité de principe inflammable. On le retire en faisant brûler du soufre, dans un appareil de vaisseaux convenables : les vapeurs qui s'en exhalent se rapprochent, se condensent, et fournissent cette liqueur, dont l'usage, en médecine, est plus sûr que l'esprit de vitriol. (Voyez Esprit de vitriol.)

Esprit de succin : liqueur qui se tire, par la distillation, du succin ou karabé. (Voyez Succin.)

Prescrit, Tom. III, pag. 268, note.

Esprit de térébenthine. (Voyez Huile de térébenthine.)

Esprit-de-vin (*alcohol*), liqueur très-légère, très-volatile, très-fluide, d'une odeur et d'une saveur fortes, pénétrantes, agréables, parfaitement blanche et limpide, qu'on retire par la distillation des substances qui ont subi la fermentation vineuse, sur-tout des vins.

Prescrit, Tom. II, pag. 495; Tom. III, pag. 10, 20, 291, 323; Tom. IV, pag. 378, 383, 401, 426, 460.

Esprit-de-vin camphré.

Prenez de *camphre*, trois décagrammes (une once);
d'*esprit-de-vin rectifié* (*alcohol*), un demi-litre (chopine).

Faites dissoudre le camphre. Cette dissolution s'emploie comme embrocation, dans les cas de meurtrissure, de contusion, de paralysie, de rhumatisme chronique, et pour prévenir la gangrène. Si l'on fait dissoudre la quantité de camphre ci-dessus dans six décagrammes (demi-livre) d'*esprit volatil aromatique*, on a l'Essence de Ward. (B.)

Prescrit, Tom. II, pag. 338; Tom. III, pag. 71, 75; Tom. IV, pag. 385, 401, 404, 405, 426.

Esprit-de-vin rectifié (*alcohol*). On donne ce nom à l'esprit-de-vin dépouillé, par des distillations répétées, de son phlegme et de son huile essentielle grossière. (Voyez les caractères que doit avoir l'esprit-de-vin rectifié pour être bien pur, dans les *Élémens de Pharmacie* de Baumé, pag. 461 et suiv.)

Esprit de vitriol (*acide sulfurique étendu d'eau*),

On donne ce nom aux premières portions d'acide vitriolique qui passent lorsqu'on distille du vitriol (*sulfate*), ou lorsqu'on concentre de l'acide vitriolique. On le donne même, en général, à tout acide vitriolique chargé de beaucoup d'eau surabondante.

Prescrit, Tom. II, pag. 110, note; 189, 236, 276, 283 et 284, note; 318, 384, 390; Tom. III, pag. 7, 11, 28.

ESPRIT DE VITRIOL DULCIFIÉ. (Voyez ESSENCE DE RABEL.

ESPRIT RECTEUR (*arome*), nom que porte le principe très-atténué, très-subtil, très-volatil, dans lequel réside particulièrement l'odeur de tous les corps qui en sont pourvus. (Voyez le *Dictionn. de Chimie.*)

ESPRIT VOLATIL AROMATIQUE.

Prenez d'*esprit de sel ammoniac vineux*, deux hectogrammes six décagrammes (huit onces);
d'*huile distillée de romarin*, six grammes (un gros et demi);
d'*huile distillée d'écorce de citron*, quatre grammes (un gros).

Mêlez de manière que les huiles soient parfaitement dissoutes dans l'esprit de sel ammoniac. (*Pharmacopée d'Édimbourg.*)

Prescrit, Tom. III, pag. 473; Tom. IV, pag. 426.

ESPRIT VOLATIL DE CORNE DE CERF: c'est le produit de la distillation de la corne de cerf, faite dans une cornue, au feu de réverbère.

Prescrit, Tom. II, pag. 111, 147, 486; Tom. III, pag. 135, 159, 367, 369, 391, 444; Tom. IV, pag. 304.

ESPRIT VOLATIL DE SEL AMMONIAC (*ammoniaque étendu d'eau*). On donne ce nom à l'alkali volatil qui sert de base au sel ammoniac, et qu'on a dégagé, par quelque intermède qui lui a enlevé une partie de son principe huileux, qui le faisait cristalliser et paraître sous forme concrète; en sorte qu'il demeure toujours en liqueur après cette opération.

Prescrit, Tom. II, pag. 370; Tom. III, pag. 268, note; 444; Tom. IV, pag. 460, 472, 517.

ESPRITS ANIMAUX, fluide qu'on croit circuler dans les nerfs. On lui a donné ce nom par analogie, à cause de son extrême ténuité, et de la volatilité qu'on lui suppose. Quant à la nature des esprits animaux, on l'ignore parfaitement.

ESPRITS

ESPRITS NERVEUX, FLUIDE NERVEUX : c'est la même chose qu'ESPRITS ANIMAUX. (Voyez ce mot.)

ESQUINANCIE INFLAMMATOIRE. C'est la même chose que l'*Inflammation de la gorge.* (Voyez INFLAMMATION DE LA GORGE.)

ESQUINANCIE CONVULSIVE, (caractères de l') Tom. II, pag. 364.

ESQUINANCIE CONVULSIVE SUFFOCANTE, (caractères de l') *idem*, pag. 365.

ESQUINANCIE FAUSSE. (Voyez MAUX DE GORGE SIMPLES.)

ESQUINANCIE MALIGNE ou GANGRÉNEUSE. (Voyez MAUX DE GORGE GANGRÉNEUX.)

ESQUINANCIE MEMBRANEUSE. (Voyez CROUP, et *Supplément à l'article* CROUP.)

ESSENCE. (*Huile volatile.*) On entend en chimie par Essence, la partie distinctive des mixtes, séparée de toutes les autres parties du corps qui la contenaient : c'en est la partie la plus pure, la plus exaltée, la plus spiritueuse, dégagée des principes grossiers par le moyen de la distillation. Les plantes aromatiques, quelques minéraux, et certaines parties minérales, sont les substances dont on tire les essences, qu'on nomme aussi Quintessences.

ESSENCE DE CITRON. (Voyez HUILE ESSENTIELLE DE CITRON.)

ESSENCE DE RABEL, ou EAU DE RABEL, ou ESPRIT DE VITRIOL DULCIFIÉ *(alcohol sulfurique).* C'est l'acide vitriolique dulcifié par le moyen de l'esprit-de-vin.

Prenez d'*huile de vitriol* (*acide sulfurique*), un hectogramme trois décagrammes (quatre onces);
d'*esprit-de-vin rectifié* (*alcohol*), quatre hectogrammes (douze onces).

Versez peu à peu l'huile de vitriol sur l'esprit-de-vin; laissez digérer, le vaisseau étant bouché. (*Codex.*)

Prescrite, Tom. II, pag. 128; Tom. III, pag. 58.

ESSENCE DE WARD. (Voyez ESPRIT-DE-VIN CAMPHRÉ.)

ESSENTIELLE. (Maladie) On donne ce nom à une maladie qui existe par elle-même; qui seule blesse les fonctions vitales et animales, sans dépendre d'aucune affection contre nature : ce terme est opposé à celui de SYMPTOMATIQUE. (Voyez ce mot.)

Prescrit en poudre, pag. 102, 109.

ÉTAMAGE, couche d'étain mélangé de plomb, appliquée sur les ustensiles de cuivre.

Dangers de l'étamage ordinaire, Tom. III, pag. 491. Nouvel étamage, qui met à l'abri de ces dangers, pag. 495 et 496.

ÉTERNUEMENT. (Voyez ce que c'est, Tom. III, pag. 343.)

L'éternuement a quelquefois dégagé des corps arrêtés dans la trachée-artère, Tom. IV, pag. 458.

ÉTHER, nom que porte une liqueur blanche, diaphane, huileuse et d'une odeur particulière très-pénétrante, qui s'enflamme aisément, et qui, comme le camphre, brûle dans l'eau : il est si volatil, qu'il passe en entier dans la distillation sans laisser de résidu, et sans éprouver d'altération. On l'obtient par la distillation d'un mélange d'*esprit-de-vin* (*alcohol*) et d'*acide vitriolique* (*acide sulfurique*). Les chimistes sont bien parvenus à faire de l'éther avec de l'acide nitreux et de l'acide marin unis à l'esprit-de-vin ; mais le plus usité en médecine, est l'*éther vitriolique* (*éther sulfurique*), qui est un puissant antispasmodique.

L'éther prescrit, Tom. II, pag. 495; Tom. III, pag. 75, 251, 373, 374, 557.

ETHIOPS MINÉRAL (*oxide de mercure sulfuré noir*) : c'est une combinaison de mercure avec partie égale de soufre, si cette combinaison se fait par fusion : si elle se fait sans feu et par trituration, il faut deux parties de mercure sur trois de soufre. Cette préparation mercurielle est d'un noir très-foncé ; ce qui lui a fait donner le nom qu'elle porte.

Prescrit, Tom. II, pag. 358; Tom. III, pag. 111 et 112.

ÉTIQUE, épithète qu'on donne à ceux qui sont attaqués d'une maladie qui consume, qui dessèche toute l'habitude du corps. On la donne encore à une fièvre lente qui mine peu à peu.

ÉTISIE, maladie qui consume et dessèche ceux qui en sont attaqués.

ÉTOUFFEMENT, (de l') Tom. IV, pag. 514—516.

ETRANGLEMENT, (de l') *idem*, pag. 516—517.

ÉTUDE. Inconvéniens d'appliquer les enfans trop tôt à l'étude, Tom. I, pag. 62 et 63. Dangers de l'étude opiniâtre, pag. 134. Désordres moraux dans lesquels

colie, pag. 310. Traitement du hoquet causé par la suppression d'une évacuation accoutumée, pag. 355.

La cessation d'une évacuation accoutumée, en quelque petite quantité qu'elle soit, suffit pour altérer la santé, et souvent pour mettre la vie en danger, Tom. IV, pag. 158. Les évacuations constituent presque toute la médecine des enfans, pag. 234. Traitement de l'évanouissement qui survient dans le cours des maladies accompagnées de grandes évacuations, pag. 506.

Évacuation involontaire de sang. C'est la même chose qu'*Hémorrhagie.* (Voyez Hémorrhagie.)

ÉVANOUISSEMENT (de l') *auquel sont exposées les personnes nerveuses, et qui ne dépend que de l'irritabilité*, Tom. III, pag. 364 — 370.

Évanouissement (de l') *et de ses divers degrés, tels que la Défaillance* ou *la Faiblesse, la Syncope et l'Asphyxie*, Tom. IV, pag. 506 — 509.

Évanouissement (de l') *causé par anémie* ou *par trop peu de sang*, idem, pag. 502 — 503.

Évanouissement (de l') *causé par l'embarras de l'estomac*, idem, pag. 504 — 505.

Évanouissement (de l') *causé par les odeurs*, idem, pag. 505 — 506.

Évanouissement (de l') *causé par les saignées et les purgatifs*, idem, pag. 503 — 504.

Évanouissement (de l') *causé par trop de sang, idem*, pag. 501 — 502.

Évanouissement (de l') *quelle qu'en soit la cause, idem*, pag. 508 — 509.

Évanouissement (de l') *qui arrive dans les maladies*, idem, pag. 506 — 507.

Évanouissement (de l') *qui succède à l'accouchement*, idem, pag. 507 — 508.

ÉVERRÉ, Éverrer un chien : opération qu'on fait aux jeunes chiens quand ils ont un peu plus d'un mois : elle consiste à leur tirer le filet ou nerf de la langue qu'on nomme ver ; d'où vient le mot Everrer. On prétend que cette opération fait prendre corps aux chiens, et les empêche de mordre, même lorsqu'ils sont enragés. (Voyez Tom. III, pag. 527, note.)

EUPHRAISE. *Euphrasia officin.*, C. Bauh. Tournef. et Linn. C'est-à-dire, *Euphraise d'usage*, selon Casp. Bauhin, Tournefort et Linné. Cette plante est de la troisième classe, quatrième section, sixième genre de Tournefort ; de la didynamie angiosper-

mie de Linné ; de la vingt-septième famille des personnees d'Adanson.

Sa racine est menue, simple, ligneuse et tortueuse. Elle pousse une petite tige cylindrique, velue, qui ne s'élève guère plus haut que sept à huit pouces. Ses feuilles sont alternes, ovales, longues de trois à quatre lignes, luisantes, veinées, et découpées en forme de crête de coq ; d'un vert foncé, sans queue ; d'une saveur visqueuse, un peu amère. Les fleurs naissent dans les aisselles des feuilles, et dans presque toute la longueur des tiges et des branches : elles sont d'une seule pièce, irrégulières, en masque, blanchâtres, et marquées en dedans de petites lignes purpurines et jaunes ; partagées en deux lèvres dont la supérieure est droite, voûtée, échancrée, crénelée et cachant quatre étamines ; l'inférieure est partagée en trois segmens échancrés : le calice se change en un fruit ou capsule long de trois lignes, aplati, brun, partagé en deux loges dans lesquelles sont contenues plusieurs petites graines oblongues, cendrées. Cette plante abonde dans nos contrées. On la trouve dans les bruyères, au bord des bois, dans les terrains arides. Elle fleurit en été.

Prescrit, Tom. III, pag. 422.

EXACERBATION. C'est la même chose que *Paroxyme. Accès* (Voyez Accès.)

EXANTHÈME : ce mot se dit de toutes les éruptions, de toutes les taches dont la peau se trouve quelquefois couverte dans les maladies aiguës, sur-tout dans certaines fièvres, qu'on nomme à cause de cela Fièvres exanthémateuses, ou exanthématiques.

EXCORIATION : écorchure superficielle qui n'offense que la peau ; dépouillement de l'épiderme par quelque cause que ce soit.

Excoriations : (des) maladies des enfans, Tom. IV, pag. 252 — 254.

EXCÈS. (l'homme n'est fait pour aucune sorte d'). Tout excès le tue, Tom. I, pag. 272, 359 ; Tom. IV, pag. 550. Exemples tirés des ouvriers des villes, *ibid.*

EXCRÉMENT. On donne, en général, ce nom à toute matière, soit solide, soit fluide, qui est évacuée du corps, parce qu'elle est surabondante, inutile ou nuisible ; mais on entend particulièrement par ce mot la partie grossière, le marc des alimens et des sucs digestifs, dont l'évacuation se fait par le fondement.

EXCRÉTION : action par laquelle les différentes

humeurs qui ont été séparées du sang, sont portées hors des organes sécrétoires. On emploie encore cette expression pour signifier particulièrement l'expulsion des matières fécales, des urines, de la sueur, etc. Enfin on donne quelquefois ce nom à la matière même évacuée.

L'exercice en plein air, la gaieté, la dissipation, etc. sont les moyens les plus puissans d'exciter et de favoriser les excrétions, Tom. III, pag. 274.

pag. 166, 169, 172, 208; dans la stérilité, pag. 225; prescrit pag. 283; pour prévenir la dentition difficile, pag. 306; dans le rachitis, pag. 313; dans le carreau, pag. 325; prescrit pag. 502. Traitement de la courbature causée par un exercice immodéré, pag. 557—561.

Exercice du cheval, ou Équitation.

Avantage de l'équitation, en général, Tom. I, pag. 234. L'équitation est l'exercice le plus salutaire pour les convalescens, Tom. II, pag. 84 et 85. Ses avantages dans la pulmonie, dont elle est le spécifique, si elle est prise de bonne heure, pag. 175. Règles qu'il faut suivre dans l'exercice du cheval, *ibid.* Signes auxquels on reconnait qu'il fait du bien, pag. 176. Prescrit comme remède, pag. 188, 201, 319, 384, 396, 452, 460, 514; Tom. III, pag. 52, 90, 117, 133, 163, 184, 300, 308, 378.

Exercice militaire (utilité de l') pour les garçons, Tom. I, pag. 68.

EXFOLIATION : c'est la séparation des parties d'un os qui s'écaille, c'est-à-dire, qui se détache par feuillets ou par lames minces. (Voyez Tom. IV, pag. 389.)

EXHALAISONS pernicieuses auxquelles sont exposés les ouvriers dans les mines, les carrières, etc., Tom. I, pag. 96.

EXOSTOSE, tumeur extraordinaire qui vient à un os, et qui est fréquente dans la maladie vénérienne, quelquefois dans le scorbut et dans les écrouelles.

EXOTIQUE, terme qui se dit d'une plante étrangère, d'un fruit étranger : il est opposé à Indigène. (Voyez ce mot.)

EXPECTORANT, épithète qu'on donne aux remèdes qui font sortir par les crachats les humeurs nuisibles qui sont dans les poumons et dans la trachée-artère.

EXPECTORATION : l'action de cracher et de vider la poitrine des phlegmes qui s'y forment et engluent les poumons : expulsion par les crachats d'humeurs visqueuses et grossières, contenues dans les bronches et les vésicules du poumon. On se sert communément du mot *Expectoration*, au lieu de Crachement, excepté lorsqu'il s'agit du crachement de sang.

Moyens d'exciter l'expectoration, Tom. II, pag. 149.

EXTRAIT DE QUINQUINA. (Voyez le mot EXTRAIT.)

Prescrit, Tom. II, pag. 111, 384, 421; Tom. IV, pag. 212.

EXTRAIT DE SATURNE, OU DE PLOMB (*acétite de plomb*) DE GOULARD. (Voyez VINAIGRE DE SATURNE.)

EXTRÉMITÉ : ce mot, qui signifie le bout d'une chose, la partie qui la termine, a la même signification en medecine : c'est dans ce sens que les bras et les jambes sont appelés les extrémités du corps : les bras se nomment Extremités supérieures, et les jambes Extrémités inferieures.

EXULCÉRATION, action de causer ou de produire des ulcères. L'arsenic ulcère l'estomac et les intestins; les humeurs corrosives, telles que celle de la gonorrhée virulente, celle de certaines plaies, exulcèrent la partie de la peau qu'elles touchent, etc.

FAIB FAUS

FAIBLESSE, ou DÉFAILLANCE. (Voyez ce qu'on doit entendre par ce mot, Tom. IV, pag. 500.)

FALSIFICATION, ALTÉRATION, DÉTÉRIORATION : ce terme se dit de l'action de gâter, d'altérer les remèdes au point d'en rendre l'usage dangereux.

FALSIFICATION DES VINS, *faite avec le plomb*, ou *ses préparations*; moyens de la reconnaître. (Voyez Tom. I, pag. 175, note.)

FALSIFIÉ, FALSIFIÉE : épithète qu'on donne aux remèdes gâtés, altérés, etc. (Voyez FALSIFICATION.)

FARINE DE FROMENT, (caractères de la bonne) Tom. I, pag. 191, dans le courant de la note.

FARINE DE SEIGLE, (caractères de la bonne (*idem*, *ibid.*, dans le courant de la note.

FARINES RÉSOLUTIVES. On donne spécialement ce nom aux quatre suivantes, savoir : celle d'orge, de fève, d'ers ou d'orobe, et de lupin; mais celle de froment, de lentille, de lin, de fénugrec, le méritent au moins autant.

FAUSSE-COUCHE. (Voyez AVORTEMENT.)

FAUSSES-COTES. (Voyez COTES.)

FENOUIL ORDINAIRE, FENOUIL DOUX. *Fœniculum vulgare germanicum*, C. BAUH. et TURNEF. *Anethum Fœniculum fructibus ovatis*, LINN. C'est-à-dire, *Fenouil commun des Allemands*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Aneth Fenouil, à fruit ovale*, selon LINNÉ. Cette plante est de la septième classe, deuxième section, premier genre de TOURNEFORT; de la pentandrie digynie de LINNÉ; de la quinzième famille des ombellifères d'ADANSON.

Sa racine est vivace, de la grosseur du doigt et plus, droite, blanche, d'une saveur aromatique mêlée de douceur. Ses tiges s'élèvent de quatre à cinq pieds; elles sont droites, cylindriques, cannelées. Les feuilles naissent alternativement le long des tiges, où elles sont portées sur un pétiole membraneux, dont la base embrasse le contour de la tige, sans cependant y faire l'anneau: elles sont divisées en lobes étroits, d'un vert foncé; d'une saveur douce; d'une odeur suave: chaque lobe est cylindrique, et ceux qui sont aux extrémités sont fins comme des cheveux: les fleurs sortent du sommet des tiges; elles sont en parasol arrondi, dont chaque fleur est en rose, jaune, odorante, appuyée sur un calice qui se change en un fruit, qui renferme deux graines oblongues, un peu grosses, convexes, cannelées d'un côté, aplaties de l'autre, noirâtres,

d'une saveur un peu âcre et forte. Le fenouil abonde dans les terrains pierreux, et dans les vignes. On le cultive facilement dans nos jardins, et la graine de ce dernier devient douce par la culture ; ce qui en fait une variété, qu'on appelle FENOUIL DOUX, selon GEOFFROY.

Prescrit, Tom. II, pag. 161, 167, 529 ; Tom. III, pag. 55, 422 ; Tom. IV, pag. 269.

FER, ou MARS : métal imparfait, d'une couleur blanche, livide, grise, le plus dur des métaux, le plus élastique et le plus difficile à fondre, à l'exception de la platine. Une des principales qualités du fer, et qui le rend très-facile à reconnaître, c'est que, réduit en limaille, il est attirable par l'aimant.

Prescrit, Tom. III, pag. 344, 348, 375, 393, 403, 407, 454 ; Tom. IV, pag. 135, 141, 225.

FER-CHAUD (du) ou SODA. (Maladie.) (Voyez CARDIALGIE.)

FERMENTATIF, état d'un corps actuellement en fermentation.

FERMENTATION. (Voyez ce que c'est, Tom. I, pag. 181 et suiv., dans le courant de la note.) Ce que c'est que la fermentation spiritueuse sensible et insensible, *idem*, pag. 183 ; la fermentation acide, pag. 185. Comment il faut favoriser la fermentation de la pâte, pour faire le pain, pag. 194.

Danger d'entrer dans des lieux où il y a des liqueurs en fermentation, Tom. IV, pag. 476 et 477. Ce que c'est que la vapeur des liqueurs en fermentation, *ibid.*, note. Secours qu'il faut administrer à ceux qui sont suffoqués par la vapeur des liqueurs en fermentation, pag. 484.

FERMENTÉ, FERMENTÉE, épithète qu'on donne aux liqueurs qui ont subi la fermentation, soit spiritueuse, soit acide ; telles sont toutes les espèces de vins, la bière, le cidre, le poiré, l'hydromel, le vinaigre, etc.

FERMENTESCIBLE, se dit particulièrement des corps muqueux et des fruits qui sont susceptibles de fermentation.

FEU (application du) sur la plaie faite par un chien enragé, Tom. III, pag. 524, 534. Le feu et la chaux sont le préservatif de l'air méphitique, appelé communément Plomb, qu'on ne rencontre que trop souvent dans les fosses d'aisance, Tom. IV, pag. 490. Manière de l'employer, pag. 493.

FIÈVRE

FIÈVRE CONTINUE. Ce qu'on doit entendre par ce mot. (Voyez Tom. II, pag. 68.)

FIÈVRE CONTINUE-AIGUË, (de la) Tom. II, pag. 117—137.

La fièvre continue-aiguë inflammatoire peut être convertie en fièvre maligne, Tom. II, pag. 224. Le flux hémorrhoïdal est souvent critique dans la fièvre continue-aiguë inflammatoire, Tom. III, pag. 16. Traitement de l'évanouissement qui succède à un redoublement de fièvre continue-aiguë, Tom. IV, pag. 507.

FIÈVRE D'ACCÈS. (Voyez FIÈVRES INTERMITTENTES.)

FIÈVRE D'AUTOMNE, (ce qu'on entend par) Tom. II, pag. 89. Caractères de la fièvre d'automne, pag. *ibid.* Attention qu'il faut avoir dans le traitement de cette fièvre, pag. 106. (Voyez FIÈVRES INTERMITTENTES.)

FIÈVRE DE LAIT, (de la) Tom. IV, pag. 218—221.

FIÈVRE DE MAUVAIS CARACTÈRE. (Voyez MALADIE DE MAUVAIS CARACTÈRE.)

FIÈVRE DE PRINTEMPS, (ce qu'on entend par) Tom. II, pag. 88. Caractère de cette fièvre, pag. 89. (Voyez FIÈVRES INTERMITTENTES.)

FIÈVRE DOUBLE QUARTE et DOUBLE TIERCE, (ce qu'on entend par) Tom. II, pag. 88. (Voyez FIÈVRES INTERMITTENTES.)

FIÈVRE ÉPHÉMÈRE. (Voyez ÉPHÉMÈRE.)

FIÈVRE ÉPIALE. (Voyez Tome II, page 117, dans le courant de la note.)

FIÈVRE ÉRUPTIVE, nom donné particulièrement à la fièvre qui précède l'éruption de la petite vérole : on la nomme aussi Fièvre d'éruption.

FIÈVRE ÉRUPTIVE. Ce nom se donne encore à toutes les fièvres dans lesquelles il se manifeste une éruption ; telles sont la *Rougeole*, le *Miliaire*, le *Pourpre*, les *Fièvres Rouge*, *Scarlatine*, etc.

FIÈVRE ÉTIQUE. (Voyez ÉTIQUE.)

FIÈVRE INFLAMMATOIRE. (Voyez FIÈVRE CONTINUE-AIGUE.)

FIÈVRE INTERMITTENTE. (Voyez FIÈVRES INTERMITTENTES.)

FIÈVRE LENTE NERVEUSE, (de la) Tom. II, pag. 204—217.

La fièvre lente nerveuse peut être convertie en fièvre maligne, pag. 234.

FILTRATION, se dit de l'action de passer un fluide à travers un filtre, pour en séparer les parties indissolubles.

FILTRE, instrument dont l'utilité a fait imaginer bien des espèces : le plus simple, et celui qui suffit dans les filtrations en petit, est une feuille de papier joseph ou gris, posé sur une serviette ou dans un entonnoir, après qu'on l'a plié en sac conique, pour lui faire prendre la forme de l'entonnoir. Un autre filtre également simple et utile, est un peu de coton, dont on bouche le fond de l'entonnoir. En versant une liqueur à filtrer sur le papier ou sur le coton, elle passe claire dans le vaisseau placé pour la recevoir. Tout le monde sait que le sable fin et lavé, est le filtre ordinaire de l'eau de rivière, etc.

FILTRÉ, filtrée, liqueur, boisson qui a été clarifiée par le moyen d'un filtre.

FISTULE. On donne ce nom, en chirurgie, à un ulcère dont l'entrée est étroite, et le fond plus large, accompagné le plus souvent de duretés et de carnosités : son nom vient de ce qu'il a une cavité longue et étroite, à peu près comme une flûte, appelée en latin *fistula*. Toutes les parties du corps sont exposées aux fistules; mais l'anus et les angles des yeux sont les parties qui en sont attaquées le plus souvent.

Fistule a l'anus. (de la) Tom. IV, pag. 396—399.

Fistule lacrymale, (de la) *idem*, pag. 399—400.

FLANELLE. Les jeunes gens bien portans ne doivent point porter de flanelle, Tom. I, pag. 251. Prescrite, pag. 341, et Tom. II, pag. 336. Importance de la flanelle autour du cou dans les maux de gorge, pag. 369, 370, 371, 375, 387, 389; autour de la ceinture, pour préserver de la colique nerveuse, pag. 455; sur la peau, pour favoriser la transpiration, dans le cours de ventre, pag. 482, 489; dans le diabètes, pag. 502; dans la dysenterie, Tom. III, pag. 45. Précaution avec laquelle il faut la quitter, *ibid.* Quelle que soit la maladie pour laquelle on porte de la flanelle, il ne faut jamais la quitter que dans le temps chaud, *ibid.* Prescrite dans l'hydropisie, pag. 133, 141; dans la goutte, pag. 160; dans le torticolis, pag. 180; dans le rhumatisme chronique, pag. 184, 186; sur les tumeurs scrophuleuses, pag. 217; dans l'asthme, pag. 245. L'usage

abusif de la flanelle occasionne la constipation, et l'entretient, pag. 274. Circonstances où elle est nécessaire aux personnes nerveuses, pag. 300; dans la paralysie, pag. 328; dans les engorgemens et les obstructions, pag. 453; pour garantir les tumeurs cancéreuses des impressions de l'air, pag. 458, 459. Flanelle imbibée d'huile sur la partie mordue par un chien enragé, pag. 532; sur les engelures, Tom. IV, pag. 284; prescrite pag. 313.

FLATRER. C'est appliquer un fer rouge sur le front d'un chien. Dans les campagnes, on croit préserver un chien de la rage par cette opération; mais elle est illusoire. (Voyez Tom. III, pag. 528.)

FLATUOSITÉS, ou VENTS. (Voyez VENTS.)

FLEURS CHIMIQUES. (*Oxides métalliques.*) On donne, en général, ce nom, en chimie, aux parties très-tenues, très-fines, qui se sont séparées des substances dont elles dépendent, soit naturellement, soit par quelque opération de l'art. Mais il est affecté particulièrement aux substances solides volatiles, réduites en parties très-fines, ou en une espèce de farine, par la sublimation; telles sont les fleurs d'antimoine, de benjoin, de soufre, de zinc, etc.

FLEURS DE SOUFRE (*soufre sublimé*). On donne ce nom au produit de la sublimation du soufre. (Voyez le *Dictionn. de Chimie.*) Par cette opération, le soufre devient très-pur, et s'emploie intérieurement avec plus de sûreté que sous la forme ordinaire.

Prescrites, Tom. III, pag. 19, 103, 223, 502.

FLEURS DE ZINC (*oxide de zinc sublimé*). (Voyez ZINC.)

FLEURS DES VÉGÉTAUX. Tout le monde connaît ces parties des plantes, si distinctives par leurs couleurs particulières, et le plus souvent par leur odeur agréable.

FLUCTUATION. Agitation d'une humeur épanchée dans quelque cavité du corps, ou dans un abcès, qu'on rend sensible au moyen de la pression qu'on fait, soit avec les mains, comme dans l'ascite, soit avec les doigts, comme dans un abcès, etc.

FLUEURS BLANCHES (ce qui distingue les) de la gonorrhée virulente, Tom. IV, pag. 12 et 155.

FLUEURS BLANCHES, (des) (maladie de femmes). Tom. IV, pag. 152 — 158.

FLUIDE. (Voyez ce qu'on entend en médecine par ce mot, Tom. I, pag. 60, note.)

Circulation du sang dans le fœtus, Tom. I, pag. 27, note. Le fœtus ne respire point, pag. 27 et 28. Comment le sang circule dans le foie du fœtus, *ibid.*

FOIE. Viscère fort gros, situé dans l'hypocondre droit, qu'il occupe tout entier, s'avançant jusques dans l'hypocondre gauche. Il est placé sous la cloison qui sépare la poitrine du bas-ventre : il est collé et attaché à cette cloison, qu'on nomme Diaphragme. La substance du foie est composée de deux lobes principaux, lesquels se divisent en lobes plus petits, qui finissent par des lobules infiniment petits. Le foie est destiné à la separation de la bile. Ce que c'est que la bile du foie, Tom. I, pag. 136, dans le courant de la note.

FOIE. (Inflammation du) (Voyez INFLAMMATION DU FOIE.)

FOIE, (Symptômes de l'ENGORGEMENT du) Tom. III, pag. 450.

FOIE D'ANTIMOINE (*oxide d'antimoine sulfuré*), nom que porte le produit de la détonnation de l'antimoine avec son poids égal de nitre, et poussé à la fonte. On trouve au fond du creuset deux matières differentes, qu'on sépare facilement l'une de l'autre au moyen d'un coup de marteau. La première est une scorie saline, à peu près de même nature que les scories ordinaires d'antimoine; c'est un vrai foie de soufre antimonié, mêlé d'une certaine quantité de tartre vitriolé. La seconde est le foie d'antimoine, substance compacte, opaque, cassante, rougeâtre et pesante. On lui donne le nom de Foie, à cause de sa couleur, qu'on a cru ressembler à celle du foie d'un animal.

FOIE DE SOUFRE (*sulfur alkalin*). On donne ce nom à la combinaison du soufre avec quelques matières alkalines. (Voyez le *Dictionn. de Chimie.*)

FOLIE, (de la) et DE LA MANIE, Tom. III, pag. 303—315.

FOLLICULE, membrane qui renferme une cavité, d'où part un conduit excrétoire : c'est une glande des plus simples, en forme de petite vessie, dans laquelle se dépose une humeur particulière qui y séjourne plus ou moins de temps, et y contracte un caractère qui lui est propre, pour en sortir ensuite.

FOLLICULE DE SÉNÉ. (Voyez SÉNÉ.)

FOMENTATION. On donne ce nom à un remède externe, composé de substances bouillies ou infusées

dans de l'eau, du lait, du vin, de l'huile, etc. L'eau seule, froide ou chaude, ou mêlée avec du vin ou du lait, est elle-même une fomentation. « Le but qu'on a « en employant ce remède, est de calmer les douleurs, « en détruisant la tension et le spasme, ou de fortifier, « et de donner du ton aux parties sur lesquelles on « l'applique. On remplit pour l'ordinaire la première « indication avec de l'eau chaude seule, et la seconde « avec de l'eau froide, aussi seule. Cependant il est d'u- « sage de joindre à l'eau, dans ces mêmes vues, des « substances émollientes, anodynes, aromatiques, astrin- « gentes, etc. Nous allons donner la recette de quel- « ques-unes des fomentations les plus usitées. » (B.)

FOMENTATION ANODYNE.

Prenez de têtes de *pavot blanc*, six décagrammes (deux onces);
de fleurs de *sureau*, seize grammes (demi-once);
d'*eau*, trois demi-litres (trois chopines).

Faites bouillir jusqu'à ce qu'il n'en reste plus qu'un litre (pinte); passez. Cette fomentation, comme l'épithète le porte, est d'usage pour calmer les douleurs aiguës et violentes. (B.)

FOMENTATION AROMATIQUE.

Prenez de *poivre de la Jamaïque*, seize grammes (demi-once);
de *vin rouge*, un demi-litre (chopine).

Faites bouillir pendant quelques minutes; passez. Cette fomentation est d'usage, non-seulement pour les maladies externes, mais encore pour donner du ton aux parties internes: cette même fomentation, appliquée chaude sur le bas-ventre et sur la région de l'estomac, calme très-souvent les douleurs des intestins qui accompagnent la dysenterie, le cours de ventre, les coliques venteuses, les douleurs d'estomac, les envies de vomir, etc. (B.)

Prescrite, Tom. II, pag. 477, 506; Tom. III, pag. 137, 327; Tom. IV, pag. 261 et 262.

FOMENTATION COMMUNE.

Prenez de sommités d'*absinthe*, } de chaque six
de fleurs de *camomille*, sèches, } décagrammes (deux onces);
d'*eau* commune, deux litres (deux pintes).

Faites bouillir quelque temps; passez. On peut ajouter de l'esprit-de-vin (*alcohol*) à cette fomentation, en

FOUGÈRE MALE, *Filix non ramosa, dentata*, C. BAUH. et TURNEF. *Filix vulgò mas dicta, sive non ramosa*, J. BAUH. *Polypodium Filix mas, frons bipinnata, pinnis obtusis, crenatis*, LINN. C'est-à-dire, *Fougère sans tige, dentelée*, selon CASP. BAUH. et TOURNEFORT. *Fougère, vulgairement appelée mâle, ou sans tige*, selon J. BAUHIN. *Polypode Fougère mâle, dont les feuilles ont deux ailes, obtuses, crénelées*, selon LINNÉ. Cette plante est de la seizième classe, première section, premier genre de TOURNEFORT; de la cryptogamie des fougères de LINNÉ; de la cinquième famille des fougères d'ADANSON.

Sa racine est épaisse, branchue, noirâtre au dehors, pâle en dedans, garnie de plusieurs appendices; d'une saveur douceâtre d'abord, ensuite amère, un peu astringente; sans odeur. Elle jette au printemps plusieurs jeunes pousses, recourbées d'abord, couvertes d'un duvet blanc, lesquelles se changent dans la suite en autant de feuilles larges, hautes d'un pied et demi, deux pieds, droites, cassantes; d'un vert gai; qui sont composées de plusieurs autres petites feuilles, placées alternativement sur une côte, garnie d'un duvet brun : chaque petite feuille est découpée en plusieurs lobes ou crêtes larges à leur base, obtuses et dentelées tout autour: il règne une ligne noire dans le milieu des feuilles, et chaque lobe est marqué en dessus de petites veines, et en dessous de deux rangs de petits points de couleur de rouille de fer : ces points sont les fleurs et les fruits de la fougère. Elle est très-commune aux environs de Paris, dans les bois, etc.

La racine de la fougère prescrite, Tom. III, pag. 104.

FOULURE. (Voyez ENTORSES.)

FOURMIS. (Voyez *Accidens causés par le venin des*)

FRACTURES, (des) Tom. IV, pag. 411—423.

FRAISE, FRAISIER. Tout le monde connaît ce fruit agréable pour l'odeur et excellent pour le goût : il est fourni par une petite plante nommée en botanique *Fragaria vulgaris*, C. BAUH. et TURNEF. *Fragaria ferens fraga rubra*, J. BAUH. *Fragaria vesca*, LINN. C'est-à-dire, *Fraisier commun*, selon CASP. BAUHIN et TOURNEFORT. *Fraisier qui porte des fraises rouges*, selon J. BAUHIN. *Fraisier qui porte des fruits bons à manger*, selon LINNÉ. Cette plante est de la sixième classe, huitième section, septième genre de TOURNEFORT; de

l'icosandrie polygynie de LINNÉ; de la quarante-unième famille des rosiers d'ADANSON.

Les fraises bien mûres prescrites, Tom. III, pag. 48, et note; 202, 205.

FRAMBOISE, FRAMBOISIER, ou RONCE DU MONT IDA. Il n'est personne qui ne connaisse les framboises, qu'on mange comme les fraises, dont les propriétés sont à peu près les mêmes, et dont on se sert, sur-tout, pour parfumer les confitures, les sirops, etc. Le framboisier, arbrisseau qui porte ce fruit, s'appelle *Rubus Idæus spinosus*, C. BAUH. TURNEF. et LINN. *Rubus Idæus spinosus, fructu rubro* et *albo*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Ronce d'Ida épineuse*, selon C. BAUHIN, TOURNEFORT et LINNÉ. *Ronce d'Ida épineuse, à fruit rouge et blanc*, selon J. BAUHIN; et communément *Framboisier.*

Prescrite, Tom. II, pag. 121; Tom. III, pag. 205.

FRAYEUR, (maladies que peut occasionner la) Tom. I, pag. 308. Suites funestes de l'habitude où sont les enfans de s'effrayer les uns les autres; et les nourrices, les valets, etc., de ne jouer avec les enfans qu'en les effrayant, pag. 309. Rien ne tend plus à rendre mortelle une maladie putride, que la frayeur du malade, Tom. III, pag. 45.

FRELATER, se dit de l'action de mélanger le vin et les médicamens avec des drogues qui les gâtent et les rendent malsains. (Voyez FALSIFICATION.)

FRELONS. (Voyez *Accidens causés par la piqûre des*).

FRÊNE. *Fraxinus vulgatior*, J. BAUH. *Fraxinus excelsior*, C. BAUH. TURNEF. et LINN. C'est-à-dire, *Frêne très-commun*, selon J. BAUHIN. *Frêne très-élevé*, selon C. BAUHIN, TOURNEFORT et LINNÉ.

Le frêne est un arbre fort élevé, droit, quelquefois gros, souvent médiocre, dont l'écorce est tendre, cendrée, et le bois blanc, lisse, dur et ondé. Ses branches sont opposées. Celles qui sont jeunes et tendres, ont quelques nœuds, et renferment une moelle blanche et fongueuse; mais celles qui sont vieilles sont toutes ligneuses, sans nœuds et sans moelle. Ses feuilles sont composées de quatre, cinq et six paires de feuilles, terminées par une impaire, rangées sur une côte: elles sont oblongues, larges, semblables à celles du laurier, mais plus molles, d'un vert gai, sans aucune odeur, dentelées légèrement à leur bord, d'une saveur un peu amère, âcre et piquante. Il sort des jeunes branches et

tout près de l'aisselle des feuilles, quelques pédicules branchus et pendans, qui portent plusieurs petites fleurs, sans pétales, garnies de deux étamines et d'un pistil à deux cornes, qui devient un fruit aplati, membraneux, oblong, étroit, semblable à la langue de quelques oiseaux; long d'un demi-pouce, large de trois lignes, brun, qui contient une graine de même figure, rougeâtre, blanche en dedans, qui renferme une amande amère et d'une odeur de drogue. Les racines de cet arbre s'étendent de tout côté sur la superficie de la terre. Il vient naturellement en France, où il est très-commun, même aux environs de Paris.

Les feuilles de frêne sont purgatives, et purgent plus doucement que le séné d'Alexandrie; mais il est nécessaire de donner ces feuilles à un tiers de plus qu'on ne donne celles de séné, c'est-à-dire, douze grammes pour huit, (trois gros pour deux), etc. Les évacuations qu'elles procurent, disent les auteurs des *Essais de Matière médicale indigène*, cités Tom. II, pag. 101, note; n'ont pas été moins abondantes que celles qu'on obtient du séné; et une remarque que nous avons faite sur quatre personnes, c'est que les selles ont été plus rapprochées, et que l'action totale de ce purgatif a été plus tôt terminée; ce qui serait un avantage à ne pas négliger. Mais ceci pourrait tenir à d'autres circonstances qui nous sont échappées, et nous ne serions pas étonnés que cette observation ne se renouvelât pas. Nous avons administré dix fois les feuilles de frêne en tisane purgative, de la même manière et aux mêmes proportions que les feuilles du BAGUENAUDIER. (Voyez ce mot.) Elles ont toujours produit l'effet désiré avec autant de promptitude et d'énergie que le séné, et nous ne nous sommes aperçus d'aucun inconvénient qui puisse empêcher de les lui substituer. Ce n'est pas seulement par les selles que ces feuilles opèrent; elles ont encore, par les urines, l'effet le plus marqué; et l'on n'en sera pas surpris, si l'on se souvient que c'est d'elles que les cantharides empruntent la plus grande partie de leur nourriture.

FRÉNÉSIE, (de la) ou *Inflammation du Cerveau*; Tom. II, pag. 341—348.

FRÉQUENT. (pouls) (Voyez POULS.)

FRICTION; frottement, ou l'action de frotter le corps, ou quelques parties du corps. Il y a des frictions sèches et des frictions humides. Les premières se font avec la main; avec des morceaux de linge ou d'étoffe

FROMENT, ou Blé, plante cultivée sur une grande partie du globe : elle produit le grain appelé *Blé*, dont on fait le pain. (Voyez Tom. I, pag. 190, dans le courant de la note.) La *farine*, l'*amidon*, le *son* qu'on tire du *blé*, sont d'usage en médecine.

Le froment est appelé par les botanistes, *Triticum Hybernicum, aristis carens*, C. Bauh. et Tournef. *Triticum Hybernum*, Linn. C'est-à-dire, *Froment d'Irlande, dont les épis n'ont point de barbe*, selon Casp. Bauhin et Tournefort. *Froment d'Irlande*, selon Linné. Cette plante est de la quinzième classe, troisième section, premier genre de Tournefort; de la triandrie digynie de Linné; de la septième famille des graminées d'Adanson. (Voyez Blé.)

Les personnes constipées ne doivent point manger du pain de froment pur, Tom. III, pag. 274.

FRUITS. Combien les fruits verts sont préjudiciables à la santé, et particulièrement à celle des enfans, Tom. I, pag. 50. Excellentes qualités des fruits bien mûrs, *ibid.* Les fruits, même bien mûrs, occasionnent quelquefois des tranchées, quand on les mange immédiatement au sortir de l'arbre, pag. 50 et 51; ce qui n'arrive pas si on attend douze, vingt-quatre heures après qu'ils ont été cueillis, *ibid.* Avantages des fruits pour les soldats et les armées, pag. 113 et 144. Les fruits verts sont sur-tout nuisibles quand on a chaud, pag. 356. Prescrits, Tom. II, pag. 184, 244. Il faut s'abstenir de mauvais fruits dans la convalescence de la fièvre bilieuse, 327. Les fruits prescrits, pag. 345. Ils sont dangereux aux personnes sujettes à l'inflammation de bas-ventre, pag. 436. Prescrits à grande dose, pag. 445, 467, 470; Tom. III, pag. 48. Préjugés relativement aux fruits qu'on croit cause de la dysenterie, *ibid.* Ils en sont le remède, pourquoi? *ibid.* Observation sur l'importance des fruits dans cette maladie, *ibid.* Quels sont les fruits prescrits comme préservatifs du scorbut, pag. 205. Tous les fruits bien mûrs sont d'excellens anti-scorbutiques, *ibid.* Prescrits dans l'asthme, pag. 244; contre la consomption, pag. 275; dans la mélancolie, etc., pag. 308. Les fruits bien mûrs doivent être la base de la nourriture des épileptiques, pag. 337.

Fruits gelés. Manière de les dégeler. (Voyez Tom. IV, pag. 494.)

FUMÉE de tabac. (Voyez Tabac.)

FUMETERRE, ou Fiel de terre. *Fumaria offi-*

FUREUR

FUREUR UTÉRINE, (de la) Tom. IV, pag. 226—230.

FURONCLE : c'est la même chose que CLOU. (V. ce mot.)

GAIAC, BOIS SAINT. *Gaïacum officinarum ; Lignum sanctum ; Lignum indicum ; Lignum vitæ ; Gaïacum Americanorum.* C'est-à-dire, *Gaïac des Boutiques ; Bois saint ; Bois d'Inde ; Bois de vie ; Gaïac des Américains.*

C'est un bois solide, compacte, pesant, résineux, d'un vert sale, noirâtre, ou entremêlé de vert, de brun et de noir dans sa partie interne, qu'on appelle la matrice ou la moelle. Sa partie extérieure, ou l'aubier, est de couleur du buis, ou d'un jaune pâle. Ce bois est d'un goût un peu amer et légèrement aromatique, d'une odeur non désagréable lorsqu'il est chauffé et qu'on le brûle : il est couvert d'une écorce ligneuse, mince, compacte, luisante, brillante, un peu résineuse, et comme formée de plusieurs petites lames très-minces.

On doit préférer le bois qui est récent, pesant, résineux, le plus noir, auquel l'écorce est attachée fortement, qui s'enflamme aisément, et qui, par la chaleur du feu, se fond en partie en un marc résineux. Il faut rejeter celui qui est pâle, trop sec et sans suc, carié et insipide.

On trouve chez les apothicaires du gaïac en écorce, du gaïac rapé, et du gaïac en poudre.

Prescrit, Tom. II, pag. 452, note ; Tom. IV, pag. 37, 108, 110.

GAIETÉ, AMUSEMENT, DISSIPATION, etc. Ses avantages dans les maladies, Tom. II, pag. 186, 201, 344, 485, 495 ; Tom. III, pag. 26, 118, 198, 233, 274, 313, 340, 363, 381, 393, 402, 452, 458, 469 ; Tom. IV, pag. 129, 136, 167, 226.

GALE, (de la) Tom. III, pag. 220—229.

GALE HUMIDE. (Voyez Tom. III, pag. 231.)

GALE SÈCHE, ou GRATELLE, ou GALE DE CHIEN. (Voyez *idem*, *ibid.*)

GANGLION. On donne ce nom à l'endurcissement

d'un nerf, endurcissement qui existe sans causer de douleurs, et sans procurer de changement de couleur à la peau. Il dépend de la concrétion du suc nerveux, produite par la lésion de ses fibres, qui ont été offensées par quelque cause extérieure, comme un coup, une trop grande pression de nerf, etc.

GANGLION. Les anatomistes appellent aussi Ganglions, de petits nœuds ou pelotons nerveux, de forme olivaire, répandus de distance en distance, particulièrement dans toute la route du nerf intercostal, et à la sortie de chaque nerf que produit la moelle de l'épine.

GANGRÈNE. Lorsqu'une partie du corps n'a plus qu'une chaleur, un ressort extrêmement affaiblis; lorsque la couleur de cette partie est changée, qu'elle est brune, livide, noire, et qu'il se forme sur la surface de petites ampoules ou cloches, pleines d'une eau brune ou noire, cet état est une *mortification* commencée, qu'on appelle *Gangrène*. Si, par le progrès du mal, la partie n'a plus de chaleur, ni de sentiment, ni de ressort; si elle cède à la compression, et se relève très-faiblement; si elle se déchire en lambeaux, ou si elle se racornit, cet état est une *mortification* confirmée, appelée *Sphacèle*. ASTRUC, *Traité des Tumeurs*, tom. j, pag. 56.

Signes qui indiquent qu'elle est dans les reins, Tom. II, pag. 461; dans le foie, pag. 467. Traitement du hoquet causé par la gangrène, Tom. III, pag. 355. Ce qu'il faut faire lorsque la gangrène est menaçante dans l'inflammation du prépuce, Tom. IV, pag. 58; lorsqu'elle existe déjà, *ibid.* Signes qui annoncent la gangrène de la matrice, pag. 198. Ce qu'il faut faire dans la dentition, lorsqu'on craint la gangrène, pag. 306. Signes qui annoncent qu'une tumeur inflammatoire externe se termine par la gangrène, pag. 346.

GANGRÈNE, (de la) Tom. IV, pag. 358—364.

GANGRÉNEUX, épithète qu'on donne aux ulcères, aux plaies qui sont accompagnés de gangrène.

GARGARISME, nom que porte une espèce de remède fait pour être sucé, remué dans le fond de la bouche, dans la gorge, ou pour laver toutes les parties intérieures de la bouche. « Quoique cette classe de re-
« mèdes ne paraisse pas d'une grande importance, ce-
« pendant ils ne sont pas à négliger. Ce sont rarement,
« à la vérité, des remèdes curatifs; mais souvent ils
« pallient les symptômes, tels que les excoriations de
« la bouche, les malpropretés de la langue, etc.: ils

« sont sur-tout utiles dans les fièvres et dans les maux « de gorge. Dans ce dernier cas, un gargarisme approprié, guérit quelquefois la maladie; et dans le premier, c'est-à-dire, dans les fièvres, il n'est rien d'aussi « agréable pour le malade, rien qui le rafraîchisse davantage qu'un gargarisme détersif, adoucissant, dont « on lui fait souvent laver la bouche. Un des grands « avantages de ces remèdes, c'est qu'ils sont faciles à « préparer. On peut trouver par-tout de l'eau d'orge « et du miel : si on ajoute à ces deux substances autant de « vinaigre qu'il en faut pour procurer une acidité agréable, on aura un gargarisme très-convenable pour « adoucir et déterger la bouche. La meilleure manière « d'administrer les gargarismes, est de les injecter avec « une seringue. » (B.)

GARGARISME ATTÉNUANT-INCISIF.

Prenez d'*eau* commune, deux hectogrammes (six onces);
de *miel*, trois décagrammes (une once);
de *nitre* (*nitrate de potasse*) six grammes (un gros et demi).

Mêlez. On emploie ce gargarisme, soit dans l'esquinancie inflammatoire, soit dans les fièvres, pour nettoyer la langue et la gorge. (B.)

Prescrit, Tom. II, pag. 275, 370, 382.

GARGARISME COMMUN.

Prenez d'*eau rose*, deux hectogrammes (six onces);
de *sirop de girofle*, seize grammes demi-once);
d'*esprit de vitriol* (*acide sulfurique étendu d'eau*), quantité suffisante pour donner au tout une acidité agréable.

Mêlez. Ce gargarisme, non-seulement nettoie la langue et la gorge mais encore, en qualité de doux répercussif, il enlève quelquefois les maux de gorge légers. (B.)

Prescrit, Tom. II, pag. 290.

GARGARISME DÉTERSIF.

Prenez de *gargarisme émollient*, demi-litre (chopine);
de *teinture de myrrhe*, trois décagrammes (une once);
de *miel*, six décagrammes (deux onces).

Mêlez. Ce gargarisme convient lorsqu'il est besoin de nettoyer les ulcères, ou d'exciter l'excrétion d'une salive visqueuse. (B.)

Prescrit, Tom. II, pag. 370; Tom. IV, pag. 244.

GARGARISME ÉMOLLIENT.

Prenez de racine de *guimauve*, trois décagrammes, (une once);
de *figues grasses*, deux ou trois.

Faites bouillir dans un litre (une pinte) d'eau, jusqu'à réduction de moitié; passez. Si on ajoute à ce gargarisme trois décagrammes (une once) de miel, et seize grammes (demi-once) d'esprit de sel ammoniac *(ammoniaque)*, on aura un excellent *gargarisme atténuant-incisif*. Il est avantageux dans les fièvres accompagnées de rugosités et d'excoriations sur la langue; il adoucit ces parties, et excite l'excrétion de la salive. PRINGLE observe que, dans l'esquinancie inflammatoire, et dans les maux de gorge qui menacent de suffocation, les gargarismes ordinaires sont d'un très-petit avantage; que ceux qui sont acides font plus de mal que de bien, en ce qu'ils resserrent les émonctoires de la salive et du mucus, et qu'ils épaississent les humeurs; qu'une décoction de figues dans du lait et de l'eau, a un effet contraire, sur-tout si on y ajoute quelque peu de sel ammoniac, parce qu'il incise la salive et facilite l'excrétion des glandes; effet qui ne manque pas de contribuer à la guérison. (B.) (Voyez Tom. III, pag. 387.)

GARGARISMES POUR LES GENCIVES. (Voyez Tom. III, pag. 207.

GAROU, THYMÉLÉE DE MONTPELLIER, LIN SAUVAGE OU BATARD, TRENTANEL. *Thymelæa foliis lini*, C. BAUH. et TURNEF. *Thymelæa Monspeliaca*, J. BAUH. *Daphne Gnidium*, *foliis linearibus*, *lanceolatis*, *acuminatis*, LINN. C'est-à-dire, *Thymélée à feuilles de lin*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Thymélée de Montpellier*, selon J. BAUHIN. *Laurier de Gnide*, *à feuilles de lin*, *lancéolées*, *pointues*, selon LINNÉ.

La racine de cet arbrisseau est longue, grosse, dure, ligneuse, grise ou rougâtre en dehors, blanche en dedans, couverte d'une écorce épaisse, forte et tenace, d'un goût doux d'abord, mais ensuite âcre, brûlante et caustique. Elle pousse un tronc souvent gros comme le pouce, haut d'un pied et demi, deux pieds, divisé en plusieurs branches menues, droites, revêtues de feuilles toujours vertes, assez ressemblantes à celles du lin, mais plus grandes, plus larges, plus pointues, un peu visqueuses, ou gommeuses au toucher ou sous la dent. Les fleurs naissent aux sommités des branches, ramassées plusieurs ensemble comme en grappes, petites, blan-

ches, formant chacune un tuyau cylindrique, fermé dans le fond, évasé par le haut, et découpé en quatre parties, opposées en croix, avec huit étamines à sommets arrondis. A ces fleurs succèdent des fruits, gros à peu près comme ceux du myrte, plus longs, ovales, charnus, remplis de suc, verts au commencement, puis rouges comme du corail, qui contiennent une seule semence oblongue, couverte d'une pellicule noire, luisante, fragile, sous laquelle est cachée une substance ou moelle blanche d'un goût brûlant.

Cet arbrisseau croît naturellement en Italie, en Espagne, dans les départemens du midi, aux lieux bas, rudes, incultes, escarpés, parmi les broussailles, proche de la mer. Il fleurit en messidor (juillet), et quelquefois durant tout l'automne. On le cultive dans les jardins.

Les fruits du garou sont un purgatif très-violent, dont les anciens se servaient, à défaut d'autres, sous le nom de *Granum cnidium*, mais dont nous devons nous abstenir. Nous ne faisons usage que de l'écorce des branches, dont nous nous servons comme de vésicatoire, ou pour entretenir l'écoulement d'un vésicatoire qu'on doit garder long-temps. (Voyez Tom. IV, pag. 541.)

GASTRIQUE, nom que porte le suc ou la liqueur légère, transparente, écumeuse, savonneuse et saline, qui découle continuellement des glandes de l'estomac, et dont l'usage est de servir à la dissolution et au mélange des alimens.

GASTRIQUE. On donne encore cette épithète à tous les vaisseaux de l'estomac : ainsi, on dit les veines gastriques, les artères, les nerfs gastriques, etc.

GAZ. (Voyez ce que c'est, Tom. IV, pag. 462, note.)

GAZ AZOTIQUE. (Voyez MOFFETTES, ou MOUFFETTES.)

GAZ ACIDE CARBONIQUE. (Voyez AIR FIXE, AIR MÉPHITIQUE.)

GAZ OXIGÈNE : c'est l'*air pur*, *vital*, *déphlogistiqué*.

GÉLATINEUX, se dit de tout ce qui a rapport ou ressemble à la gelée.

GELÉE ANIMALE. On donne ce nom à la substance muqueuse des animaux, privée de son eau surabondante : elle doit être consistante et transparente.

GELÉE ANIMALE, (On donne encore le nom de) à des préparations mucilagineuses qu'on fait avec des sucs

de fruits et des parties animales, et qui prennent une consistance de colle lorsqu'elles sont bien préparées et refroidies. (Voyez le mot EXTRAIT, pour la manière de les préparer; et le mot VIANDE.)

Prescrite, Tom. II, pag. 186, 381; Tom. III, pag. 14, 56, 369; Tom. IV, pag. 170, 454, 503.

GELÉE VÉGÉTALE, ou DE FRUITS, comme de groseille, de pomme, etc. (Voyez le mot EXTRAIT, EXTRACTIF, dont une gelée quelconque ne diffère qu'en ce qu'elle est plus liquide, plus transparente, et édulcorée avec du sucre, de la cassonade, etc.

GENCIVES (Manière de scarifier les) dans la *Dentition difficile*, Tom. II, pag. 412, note.

GENET COMMUN. *Genista angulosa et scoparia*, C. BAUH. *Genista angulosa trifolia*, J. BAUH. *Cytiso-Genista scoparia vulgaris, flore luteo*, TURNEF. C'est-à-dire, *Genêt, dont les tiges sont anguleuses, et dont on se sert pour faire des balais*, selon C. BAUHIN. *Genêt anguleux, à feuilles rangées par trois*, selon J. BAUHIN. *Genêt commun à fleur jaune, dont on fait des balais*, selon TOURNEFORT.

C'est un arbrisseau qui s'élève de quatre à cinq pieds. Sa racine est dure, ligneuse, pliante et flexible; jaune, garnie en quelques endroits de fibres obliques. Ses tiges sont grêles, ligneuses : elles jettent plusieurs menues verges anguleuses, vertes, flexibles, que l'on peut plier et entrelacer facilement; qui servent, dans beaucoup de cantons, à faire des balais. Sur ces verges naissent de petites feuilles pointues, velues, d'un vert foncé, dont les premières sont trois à trois, et les autres seules à seules. Les fleurs, qui naissent sur les verges, sont d'une belle couleur jaune, légumineuses, garnies d'étamines, recourbées : à ces fleurs succèdent des gousses aplaties, larges, noirâtres quand elles sont mûres, à deux cosses, remplies de graines plates, dures, roussâtres, et en forme de rein. Cette plante vient communément dans les environs de Paris. Ses tiges, ses fleurs, et sur-tout les cendres de cette plante brûlée, sont d'usage.

Prescrites, Tom. III, pag. 135, 136.

GENIÈVRE, GENEVRIER. *Juniperus vulgaris fruticosa*, C. BAUH. et TURNEF. *Juniperus vulgaris, baccis parvis purpureis*, J. BAUH. *Juniperus communis, foliis ternis baccâ longioribus*, LINN. C'est-à-dire, *Genevrier commun, arbrisseau*, selon C. BAUHIN et

TOURNEFORT. *Genevrier commun, dont les baies sont petites et purpurines*, selon J. BAUHIN. *Genevrier commun; dont les feuilles sont rangées par trois, et plus longues que les baies*, selon LINNÉ.

Le genevrier est un arbrisseau très-commun dans toute l'Europe: il naît dans les forêts et sur les montagnes. Ses racines sont nombreuses, étendues de tous côtés, et quelques-unes sont plongées profondément dans la terre. Son tronc est quelquefois de la hauteur de cinq pieds et demi; peu gros, mais branchu, fort touffu. Son écorce est raboteuse, rougeâtre, sur-tout quand il est sec; d'une odeur agréable de résine. Ses feuilles sont fort pointues, très-étroites, longues d'un pouce, quelquefois moins, roides, piquantes, toujours vertes, rangées le plus souvent trois par trois autour de chaque nœud. Ses fleurs sont des chatons qui paraissent au printemps dans les aisselles des feuilles, longues de deux ou trois lignes, panachées de couleur pourpre et de safran, formées de plusieurs écailles, dont la partie inférieure est fournie de trois ou quatre bourses plus petites que la graine de pavot, remplies d'une poussière dorée très-fine. Ses fleurs sont stériles. Les fruits sont en grand nombre, et naissent sur une autre variété de genevrier qui n'a pas d'étamines.

Ces fruits sont des baies sphériques, vertes d'abord, très-petites, enveloppées dans un calice composé de trois feuilles très-petites. Ces baies noircissent en mûrissant, et se couvrent d'une poussière bleue. Elles sont remplies d'une pulpe roussâtre, d'une saveur âcre, aromatique, résineuse, douce, contenant trois osselets oblongs, anguleux, durs, dans lesquels se trouve une graine oblongue. Les baies de genevrier ne sont mûres que l'année suivante; et l'on voit quelquefois sur le même arbre les fruits de trois années. (Voyez EAU DE GENIÈVRE DE HOLLANDE.)

Prescrit, Tom. II, pag. 115, dans le courant de la note; 488; Tom. III, pag. 133, 137, 202, 291, 346, 373.

GENRE NERVEUX, expression dont se servent les médecins pour signifier les nerfs considérés collectivement. Ainsi, quand on dit, cette personne a le genre nerveux très-irritable, c'est comme si on disait, elle a tous les nerfs très-irritables. C'est dans ce même sens qu'on dit, Genre vasculeux, Genre membraneux, pour signifier tous les vaisseaux, toutes les membranes du corps, etc.

GENTIANE. *Gentiana major lutea*, C. BAUH. et TOURNEF. *Gentiana major vulgaris, hellebori albi folio*, J. BAUH. *Gentiana lutea*, LINN. C'est-à-dire, *Grande Gentiane à fleurs jaunes*, selon C. BAUHIN et TOURNEFOT. *Grande Gentiane commune à feuilles d'ellébore blanc*, selon J. BAUHIN. *Gentiane à fleurs jaunes*, selon LINNÉ.

La racine, seule partie de cette plante qui soit d'usage, est longue d'un pied et plus, épaisse d'un ou deux pouces. Elle se partage en plusieurs branches, fongueuses, brunes en-dehors, d'un jaune roussâtre en-dedans, d'une saveur fort amère : elle pousse des tiges qui ont deux et trois pieds de haut. Ses feuilles sont en grand nombre près de la racine : elles sont placées vis-à-vis l'une de l'autre le long de la tige, qu'elles embrassent en se réunissant par leur base. Ces feuilles ressemblent à celles de l'ellébore blanc ; mais elles en diffèrent en ce qu'elles ont cinq nervures comme celles du plantain ; qu'elles sont unies, luisantes. Les tiges portent des fleurs disposées en manière d'anneau d'une seule pièce, en forme de cloche, découpées en cinq parties, d'un jaune pâle. A la fleur succède un fruit membraneux, ovale, terminé en pointe, n'ayant qu'une loge qui s'ouvre à deux panneaux contenant plusieurs graines rondes, aplaties, rougeâtres, et bordées d'un feuillet membraneux.

On nous apporte la racine de gentiane des Alpes, des Pyrénées et de la ci-devant Auvergne. Il faut

rejeter celle qui est trop ridée, moisie et noirâtre en-dedans.

Prescrite, Tom. II, pag. 92, 100, 114, 201; Tom. III, pag. 79, 163, 166, 280, 302, 346.

GERÇURE (de la) des mamelons, ou bouts des mamelles, Tom. IV, pag. 205 — 207.

GERÇURES, (des) maladie des enfans, Tom. IV, pag. 252 — 254.

GERMANDRÉE, ou PETIT CHÊNE, ou CHENETTE. *Chamœdris minor, repens*, CASP. BAUH. et TURNEF. *Teucrium Chamœdris foliis ovatis, incisis, crenatis, petiolatis, floribus ternis, caulibus procumbentibus, subpilosis*, LINN. C'est-à-dire, *Petite Germandrée rampante*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Teucrium Germandrée dont les feuilles sont ovales, découpées, crénelées, portées sur des pétioles dont les fleurs sont trois par trois, et dont les tiges légèrement velues, sont rampantes*, selon LINNÉ. Cette plante est de la quatorzième classe, quatrième section, premier genre de TOURNEFORT; de la didynamie gymnospermie de LINNÉ; de la vingt-cinquième famille des labiées d'ADANSON.

Ses racines sont fibreuses, traçantes, et poussent de tous côtés des tiges couchées sur terre, quadrangulaires, velues, sur lesquelles naissent des feuilles deux à deux et opposées, d'un vert gai, longues d'un demi-pouce, larges de deux ou trois lignes, étroites à leur base, crénelées depuis leur milieu jusqu'à leur extrémité, terminées en pointe, amères et un peu aromatiques. Les fleurs qui naissent des aisselles des feuilles sont d'une seule pièce, en gueule, purpurines, sans lèvre supérieure, à la place de laquelle sont les étamines et le pistil. Le fruit formé de la base du pistil, contient quatre graines arrondies.

Les feuilles et les fleurs de cette plante sont d'usage. Elle vient communément dans le bois de Boulogne, près Paris. Elle s'ordonne avec les autres PLANTES AMÈRES. (Voyez ces mots.)

GINGEMBRE, racine tubéreuse, noueuse, branchue, un peu aplatie, dont la substance est légèrement fibreuse, pâle ou jaunâtre, couverte d'une pellicule brunâtre dont on a coutume de la dépouiller lorsqu'elle est récente, et avant qu'on nous l'apporte; d'une saveur très-âcre, brûlante, aromatique comme le poivre, et d'une odeur agréable.

On nous l'apporte de la Chine, du Malabar et de l'île de Ceylan. Celle de la Chine est moins fibreuse, et passe pour la meilleure.

Prescrit, Tom. II, pag. 105, 455; Tom. III, pag. 280, 291, 327, 373, 374, 375.

GIRARD-ROUSSIN. (Voyez CABARET.)

GIROFLE, ou CLOU DE GIROFLE, fruit desséché avant sa maturité, connu de tout le monde par le grand usage qu'on en fait dans la cuisine. L'arbre qui le porte s'appelle *Caryophillus aromaticus*, *fructu oblongo*, C. BAUH. C'est-à-dire, *Giroflier aromatique à fruit oblong*; selon C. BAUHIN. C'est une espèce de laurier qui croît naturellement dans les Moluques, et que les Hollandais cultivent à Ternate. Le girofle entre dans beaucoup de préparations pharmaceutiques.

GLACE, (eau froide, même à la) prescrite, Tom. II, pag. 355; Tom. III, pag. 33, 312 et 313; Tom. IV, pag. 424, 481.

GLACE, (application de la) prescrite, Tom. II, pag. 348.

GLAIRE, terme employé communément pour désigner une humeur gluante, visqueuse, muqueuse, engendrée dans les intestins, dans l'estomac, ou dans toute autre partie du corps par une cause morbifique.

Ce qu'il faut faire lorsque les glaires occasionnent la suppression ou la rétention d'urine, Tom. II, pag. 513. Avantage du vin d'absinthe dans les glaires de l'estomac, Tom. III, pag. 281.

GLAIREUX, GLAIREUSE, épithète qu'on donne aux humeurs, aux crachats, à la salive, aux selles ou déjections qui sont gluans, visqueux et muqueux.

GLAND, nom que porte le bout de la verge de l'homme, ou cette partie qui est couverte par le prépuce. Ce nom lui vient de sa conformité prétendue avec le gland, fruit du chêne. (Voyez PHIMOSIS et PARAPHIMOSIS.)

GLANDES. On donne ce nom à des corps formés par l'entrelacement des vaisseaux de tout genre, recouverts d'une membrane, et destinés à séparer de la masse du sang quelque humeur particulière, ou simplement perfectionner la lymphe. Celles qui séparent du sang quelque liqueur particulière, se nomment Conglomérées; ainsi les reins qui séparent l'urine du sang, sont des glandes conglomérées : celles qui servent à perfectionner la lymphe, le chyle, etc., s'appellent glandes

Conglobées ; telles sont les glandes des aines, des aisselles, du mésentère, etc.

Ce qu'il faut faire lorsqu'après que l'inflammation de la gorge est dissipée, les glandes restent gonflées, dures, et calleuses. (Voyez Tom. II, pag. 389 et 390.)

Glandes amygdales, ainsi nommées parce qu'elles ont la forme d'amandes, en latin *amygdalæ*. Ce sont deux corps rougeâtres qui occupent chacun l'interstice des demi-arcades latérales de la cloison du palais, l'un à droite, l'autre à gauche de la base de la langue.

Glandes conglobées. (Voyez Glandes.)

Glandes conglomérées. (Voyez Glandes.)

Glandes lymphatiques. Ce sont des glandes conglobées, qui servent à perfectionner la lymphe. Elles sont répandues dans toutes les parties du corps.

Glandes maxillaires. On donne ce nom aux glandes qui appartiennent à la mâchoire : elles servent à perfectionner la salive.

Glandes parotides. Grosses glandes salivaires, blanchâtres, irrégulières, situées chacune entre l'oreille externe, et la branche postérieure et ascendante de la mâchoire inférieure.

Glandes salivaires, nom générique que portent toutes les glandes qui servent à préparer et à perfectionner la salive. On voit qu'elles doivent être situées dans la bouche et dans les parties voisines.

Glandes tyroïdes. Ce sont deux glandes lymphatiques situées à la partie inférieure du larynx, près du cartilage tyroïde.

GLANDULEUX, glanduleuse, se dit des parties dans lesquelles se trouvent des glandes, qui sont fournies de glandes, ou qui appartiennent aux glandes.

GLOTTE, nom que porte la fente ou l'ouverture qu'on observe au milieu du larynx ; ouverture par laquelle l'air entre dans la trachée-artère. La glotte est le principal organe de la voix : elle est couverte et défendue par un cartilage en forme de feuille de myrte, mince et mobile, qu'on appelle *Épiglotte*.

GOMME, suc végétal concret qui suinte à travers l'écorce de certains arbres, ou qu'on en tire par une incision faite à ces arbres, et qui durcit ensuite par l'évaporation de son eau surabondante. Les gommes sont des substances purement mucilagineuses, qui, dissolubles dans l'eau, ne le sont point dans l'huile,

ni dans aucune substance spiritueuse ; en quoi elles diffèrent essentiellement des résines qui ne sont dissolubles que dans les liqueurs spiritueuses, et nullement dans l'eau, à moins qu'on n'emploie quelque intermède spiritueux. (Voyez RÉSINE.)

GOMME ADRAGANT BLANCHE, ou TRAGACANT : suc qui est tantôt en filets longs cylindriques, tortillés de différentes manières, ressemblant à de petits vers ; tantôt en grumeaux blancs, transparens, secs. Cette gomme ressemble assez à des égouttures de cire blanche : elle n'a ni goût ni odeur.

On nous l'apporte de l'ile de Crète, de la Grèce et de l'Asie. Il faut choisir celle qui est blanche, et rejeter celle qui est roussâtre, noirâtre, etc

Prescrite, Tom. III, pag. 51 ; Tom. IV, pag. 266.

GOMME AMMONIAC : suc concret qui tient le milieu entre la gomme et la résine ; qui, jeté sur des charbons ardens, s'enflamme ; qui se dissout dans le vinaigre, ou dans l'eau chaude ; qui, mis dans la bouche, s'étend sous les dents comme la cire, et y devient plus blanc ; qui enfin s'amollit et devient gluant entre les doigts lorsqu'on le manie.

On en trouve de deux sortes chez les apothicaires : l'une qui est la meilleure, et préférable pour l'usage intérieur, est en larmes de différentes grosseurs, quelquefois rondes, anguleuses, d'un jaune foncé et presque brun extérieurement, d'un jaune clair et blanchâtre intérieurement : l'autre espèce est en grosses masses formées de grumeaux roussâtres ou bruns, ou d'autres couleurs, mêlée ordinairement de sable et de matières étrangères, ce qui force à la purifier.

L'odeur de la gomme ammoniac est assez pénétrante et désagréable : sa saveur est légèrement résineuse, avec un peu d'amertume dont on ne s'aperçoit pas d'abord. On ne connait point l'arbre qui fournit cette gomme, qui nous vient d'Afrique et du royaume de Barca.

Prescrite, Tom. II, pag. 150, 168, 187 ; Tom. III, pag. 251.

GOMME ARABIQUE : suc gommeux qui découle de l'écorce du tronc de différens acacias, et entr'autres de celui qui est connu sous le nom d'*Acacia d'Egypte.* On trouve cette gomme en larmes de différente grosseur : leur figure varie également ; les unes sont presque rondes et un peu anguleuses ; les autres sont re-

pliées sur elles-mêmes. On trouve de ces larmes claires, transparentes, presque blanches ; elles sont les plus estimées : d'autres ont la couleur du succin, avec beaucoup de brillant dans l'intérieur. La gomme arabique n'a pas d'odeur et presque point de saveur. On doit rejeter les morceaux de cette gomme qui sont mêlés de paille, de terre et d'autres parties hétérogènes.

On observera que plusieurs arbres de nos vergers, de nos campagnes, tels que les cerisiers, les pommiers, les pruniers, etc., fournissent une gomme qui paraît être de même nature que la gomme arabique. Il est très-probable qu'on pourrait s'en servir aux mêmes usages.

Prescrite, Tom. II, pag. 148, 526 ; Tom. III, pag. 39, 51, 290, 359 ; Tom. IV, pag. 20, 26, 32, 96, 207, 211.

Gomme de gaïac. C'est fort improprement qu'on donne le nom de gomme à cette substance : c'est une vraie résine, soit qu'elle découle naturellement de l'arbre, soit qu'on la prépare dans les boutiques. La première espèce serait un peu plus gommeuse, parce que, découlant naturellement du gaïac, le peu de suc mucilagineux que peut contenir cet arbre, se condense avec la résine et ne forme qu'un tout avec elle ; mais celle qu'on prépare chez les apothicaires ne l'est en aucune manière, parce qu'ils la tirent du bois de gaïac par le moyen de l'esprit-de-vin. Quoi qu'il en soit, ce suc résineux est léger, très-friable, se cassant en petits éclats ressemblant à du verre, très-transparens, tantôt roussâtres, tantot verdâtres ; presque sans odeur étant froid, mais exhalant une odeur agréable de résine lorsqu'il est chauffé ou brûlé.

Prescrite, Tom. II, pag. 375 ; Tom. III, pag. 178, 181.

Gomme gutte : suc gommo-résineux sec et solide, compacte, dur, brillant, opaque, inflammable ; d'une couleur de cire jaune foncée, à laquelle il ressemble assez au premier coup-d'œil, sans odeur. La gomme gutte ne se dissout entièrement, ni dans l'esprit-de-vin, ni dans l'eau, quoiqu'elle la rende laiteuse, ou plutôt trouble et jaune ; car par le repos elle tombe peu à peu au fond du vase, et laisse l'eau claire et limpide. Mise dans la bouche, elle paraît d'abord n'avoir que peu de saveur ; mais bientôt cette saveur devient âcre et cause beaucoup de sécheresse.

comme une corne, longues de huit lignes, larges de trois, ouvertes en manière de gueule en-devant, et partagées en deux lèvres d'un pourpre clair. La lèvre supérieure est en forme de cœur, réfléchie vers le haut, et l'inférieure est divisée en trois parties. Leur calice est d'une seule partie, partagé en cinq quartiers; du fond de ce calice s'élève un long pistil, qui se change en une capsule roussâtre, arrondie, terminée en pointe, partagée en deux loges, et remplie de menues graines roussâtres. Cette plante croît par-tout dans les prés humides. Elle fleurit en été. Ses graines sont formées aux mois de thermidor et fructidor (août et septembre). La racine et les feuilles de cette plante sont d'usage.

Les feuilles de gratiole s'emploient à la dose de quatre grammes jusqu'à douze (un gros jusqu'à trois), infusées dans un verre d'eau sur des cendres chaudes, et édulcorée avec du sucre ou du miel. « Sept fois, disent « les auteurs des *Essais de Matière médicale indigène*, « cités Tom. II, pag. 101, note, nous nous en sommes « servis pour purger des œdématiques, et l'effet hydra- « gogue s'en est suivi sans irritation et sans fatigue. Nous « avons administré cette infusion aqueuse à douze per- « sonnes de différens âges, sexes et constitutions, atta- « quées de saburre pituiteuse, de fièvre erratique, d'hy- « dropisie et de vers. Nous nous sommes bien trouvés « de l'addition d'un gramme jusqu'à quatre (dix-huit « grains jusqu'à un gros) de racine de la même plante, « dans cette infusion, pour les hydropiques. Mais nous « nous sommes abstenus de prescrire cette racine en « poudre, à raison de l'état d'anxiété et de mal-aise « qu'elle communique aux malades, par de fausses en- « vies de vomir. »

Les feuilles de gratiole sèches, à la dose de huit grammes (deux gros), sont employées fréquemment de préférence au *Séné*, dans les potions purgatives-hydragogues, avec la manne, le sel végétal et le sirop de noirprun, par un médecin de réputation. Il nous a assuré plusieurs fois qu'il en obtenait d'aussi bons effets que des médecines où il faisait entrer à leur place les feuilles de *Séné*.

La gratiole paraît être de toutes les plantes qu'on peut substituer au *Jalap*, celle qui en approche le plus. Elle en a toute l'énergie, dans tous les cas où l'on a coutume d'employer cette racine exotique. Il serait bien à désirer qu'on la prescrivît dans les Campagnes, où il est si difficile de rencontrer du bon jalap; et l'usage de

l'herbe à pauvre homme justifierait sa dénomination; puisque, croissant autour de presque tous les villages, elle deviendrait réellement utile aux pauvres.

GRAVELLE, (de la) Tom. II, pag. 518—531.

GRAVEURS, (Maladies auxquelles sont exposés les) comme gens sédentaires : moyens de les prévenir, Tom. I, pag. 122 et suiv., note.

GRAVIER. (Voyez GRAVELLE.)

GRENADE, GRENADIER; GRENADIER DOMESTIQUE A FLEURS SIMPLES. *Punica, quæ malum granatum fert*, TURNEF. *Malus punica sativa*, CASP. BAUH. *Malus punica*, J. BAUH. *Punica granatum, foliis lanceolatis, caule arboreo.* LINN. C'est-à-dire, *Grenadier qui porte des Grenades*, selon TOURNEFORT. *Grenadier cultivé*, ou *domestique*, selon C. BAUHIN. *Grenadier*, selon J. BAUHIN. *Grenadier à feuilles lancéolées, et dont la tige est en arbre*, selon LINNÉ. Cet arbrisseau est de la vingt-unième classe, huitième section, cinquième genre de TOURNEFORT; de l'icosandrie monogynie de LINNÉ; de la quatorzième famille des myrtes d'ADANSON.

Les branches du grenadier sont menues, anguleuses, couvertes d'une écorce rougeâtre, partagées en rameaux, armées d'épines roides, oblongues, droites. Ses feuilles sont placées sans ordre, ressemblantes à celle du myrte ou de l'olivier, moins pointues, d'un vert luisant, portées sur des queues rougeâtres, garnies de veines rouges qui les traversent, et de côtes en-dessous, d'une odeur forte lorsqu'on les froisse entre les doigts. Les fleurs sortent des aisselles des branches; elles sont en rose, de couleur d'écarlate pâle, à cinq pétales. Le calice se change en un fruit sphérique, de diverse grosseur, au moins comme la plus grosse pomme.

L'écorce de ce fruit est médiocrement épaisse, dure, ridée extérieurement, d'une couleur rouge dans sa maturité, jaune dans l'intérieur, et dont la saveur est acerbe; l'intérieur de ce fruit est garni de cellules d'une couleur rouge plus ou moins foncée, et rempli d'un suc, dont la saveur est acidule, souvent vineuse et agréable. Le grenadier vient naturellement dans nos départemens méridionaux, en Italie, en Espagne, etc. On le cultive dans nos jardins.

Écorce de grenade, prescrite, Tom. III, pag. 440.

GROSEILLES NOIRES. (Voyez CASSIS.)

GROSEILLES ROUGES, GROSEILLER ROUGE. Tout le

monde connaît ce fruit et l'arbrisseau qui le porte. Les botanistes l'appellent *Grossularia, multiplici acino, sive non spinosa, hortensis, rubra*, C. BAUH. et TURNEF. *Ribes vulgaris, acidus ruber*, J. BAUH. *Ribes rubrum, inerme*, LINN. C'est-à-dire, *Groseiller dont les fruits ont beaucoup de pepins*, ou *Groseiller sans épines, des jardins, à fruits rouges*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Groseiller commun, à fruit acide rouge*, selon JEAN BAUHIN. *Groseiller rouge sans épines*, selon LINNÉ.

Prescrites, Tom. II, pag. 121, 123, 125, 142, 163, dans le courant de la note; 167, 185, 230, 274, 275, 277; 345, 370, 376, 393, 418; Tom. III, pag. 48, 181, 198, 205, 274.

GROSSESSE. (*Traitement de la Toux, symptôme de la*) Tom. II, pag. 413; *du Vomissement, symptôme de la grossesse*, pag. 492. Le vomissement de la grossesse cesse ordinairement de lui-même à quatre mois ou quatre mois et demi; il n'a besoin que de régime, pag. 498. Traitement de l'incontinence d'urine, causée par la grossesse, pag. 506. De la suppression et de la rétention d'urine, qui ont la même cause, pag. 514. Caractères qui distinguent l'ascite, ou hydropisie du bas-ventre, de la grossesse, Tom. III, pag. 129, note. Comment se termine l'ascite qui accompagne la grossesse, pag. 132. Symptômes de l'hydropisie de la matrice, compliquée de grossesse, pag. 147. Traitement de l'hydropisie de la matrice, accompagnée de grossesse, pag. 150. Il ne faut pas donner le mercure dans les derniers mois de la grossesse, Tom. IV, pag. 112. Méthode de traiter la maladie vénérienne, qui convient aux femmes grosses, pag. *ibid.* Avant de traiter la suppression des règles, de quelque cause qu'elle dépende, il faut s'assurer si elle ne dépend pas de la grossesse, pag. 134.

GROSSESSE, (de la) Tom. IV, pag. 162—167.

Temps de la grossesse où arrive l'avortement, Tom. IV, pag. 167. Moyens de prévenir pendant la grossesse, la fièvre miliaire des femmes en couche, pag. 308. Symptômes que présente l'enfant né d'une femme qui a pallié la vérole pendant sa grossesse, pag. 327 et 328. Avantage de la méthode des lavemens antivénériens, pour traiter la vérole pendant la grossesse, pag. 330 et 331.

GRUAU. On donne ce nom à de l'avoine pilée légèrement et nettoyée de ses enveloppes. On fait également du gruau avec de l'orge, du blé, etc. Cependant le

à-dire, *Guimauve de Dioscoride et de Pline*, selon CASP. BAUHIN et TOURNEFORT. *Guimauve*, ou *Bimauve*, selon J. BAUHIN. *Guimauve d'usage*, *à feuilles simples*, *cotonneuses*, selon LINNÉ. Cette plante est de la première classe, sixième section, deuxième genre de TOURNEFORT; de la monadelphie polyandrie de LINNÉ; de la cinquantième famille des *Mauves* d'ADANSON.

La racine de *Guimauve*, partie de cette plante la plus usitée, est grande, divisée en plusieurs branches, cendrée au-dehors, blanchâtre intérieurement, mucilagineuse et inodore. On trouve dans le centre un cœur ligneux, gros à peu près comme une plume à écrire, dur, ne contenant point de mucilage; aussi, dans l'usage de cette racine, doit-on l'enlever et le jeter. Les tiges qu'elle pousse s'élèvent à la hauteur de trois ou quatre pieds, grêles, rondes, velues, creuses en-dedans, garnies de feuilles alternes, pointues à leurs extrémités, et larges à leur base, cotonneuses, longues de trois pouces, blanchâtres, dentelées, mollasses, ondées, et portées sur une longue queue. Des fleurs naissent des aisselles des feuilles: elles sont en cloche, échancrées en cinq parties, d'un blanc tirant sur le rouge. Le pistil devient un fruit aplati et arrondi, composé de plusieurs capsules, disposées en anneau, arrangées autour de leur placenta, qui occupe le centre. Ce fruit est de la même forme que celui de la rose d'outremer, ou le trémier, que tout le monde connaît pour être un des ornemens de nos jardins. La *Guimauve* est commune aux environs de Paris. On la trouve dans les marais, le long des ruisseaux, etc. La racine et les fleurs sont d'usage.

Prescrite, Tom. II, pag. 189, 316, 403, 425, 432, 459, 516, 521, 526; Tom. III, pag. 17, 39, 62, 104, 117, 170, 200, 236, 435, 481, 485, 557; Tom. IV, pag. 13.

GYMNASTIQUE, partie de la médecine qui concerne le mouvement, et qui dirige toutes les espèces d'exercices du corps, pour la conservation et le rétablissement de la santé. (Voyez Tom. I, pag. 229.)

lorsque cette hémorrhagie est considérable, Tom. IV, pag. 377.

HÉMORRHAGIE DE LA MATRICE. (Voyez PERTE DE SANG.)

HÉMORRHOÏDES. Il ne faut point arrêter le saignement de nez qui supplée aux hémorrhoïdes, Tom. III, pag. 14.

HÉMORRHOÏDES EN GÉNÉRAL, (des) Tom. III, pag. 14—21.

Les substances laxatives conviennent aux personnes sujettes aux hémorrhoïdes, Tom. III, pag. 271.

HÉMORRHOÏDES FLUENTES, ou FLUX HÉMORRHOÏDAL. Importance du flux hémorrhoïdal dans la frénésie. Moyen de l'exciter, Tom. II, pag. 345.

HÉMORRHOÏDES FLUENTES, (des) ou FLUX HÉMORRHOÏDAL, Tom. III, pag. 14—18.

En quoi le flux hépatique diffère du flux hémorrhoïdal, *idem*, pag. 55.

HÉMORRHOÏDES FLUENTES, (de la suppression des) Tom. III, pag. 18.

Maladies qu'elle peut occasionner, *ibid.* Traitement de l'asthme dû à la suppression des hémorrhoïdes, pag. 253. Traitement de l'abattement et du découragement causés par la suppression des hémorrhoïdes, pag. 379.

HÉMORRHOÏDES SÈCHES, (des) FERMÉES ou AVEUGLES; c'est-à-dire, *qui sont sans écoulement de sang:* ou *Gonflement variqueux des vaisseaux hémorrhoïdaux*, Tom. III, pag. 19—21.

HEMVE, nom que porte dans quelques endroits, sur-tout en Suisse, la *Nostalgie*, vulgairement appelée MALADIE DU PAYS. (Voyez NOSTALGIE.)

HEPAR SULPHURIS (*sulfure*). Ces deux mots latins, adoptés par le D.r NAVIER, signifient FOIE DE SOUFRE. (Voyez ce mot.)

HEPAR SULPHURIS ALKALIN (*sulfure alkalin*), ou simplement HÉPAR ALKALIN. Il se prépare tout simplement, en faisant fondre ensemble parties égales de soufre et de sel alkali fixe: c'est le foie de soufre ordinaire.

HEPAR SULPHURIS CALCAIRE (*sulfure terreux*), ou HÉPAR CALCAIRE PAR DÉTONNATION.

Prenez de *sel de nitre purifié* (*nitrate de potasse*), } de chaque
de *soufre* commun, } quatre gram. (un gros);
de poudre d'*écailles d'huîtres* non calcinées, neuf décigrammes (dix-huit grains).

Réduisez le tout en poudre, et jetez peu à peu, et par petites pincées, dans un creuset placé sur des charbons ardens. Il en résulte une masse d'un gris blanc, qui a une légère saveur d'hépar. Si, au lieu d'écailles d'huîtres, on emploie la même quantité de coquilles d'œufs, l'hépar calcaire devient plus fort ; et si on ajoute, à cette quantité de coquilles d'œufs, la même quantité de sel alkali de soude, bien pur et bien sec, on a un hépar calcaire alkalin plus abondant que les deux premiers.

Prescrit, Tom. III, pag. 481, 500, 504, 506 et 507.

HEPAR SULPHURIS CALCAIRE, ou HÉPAR CALCAIRE PAR FUSION.

Prenez de *chaux vive*, . . . trois parties;
de *fleurs de soufre* (*soufre sublimé*), une partie.

Mettez dans un matras ; versez peu à peu de l'eau de pluie, jusqu'à ce que la chaux soit bien gonflée ; alors étendez la masse dans cinq ou six fois son volume d'eau de pluie ; faites bouillir légèrement ce liquide, sur un bain de sable ; filtrez encore chaud, à travers le papier.

Prescrit, Tom. III, pag. 478, 489, 500, 504, 506 et 507.

HEPAR SULPHURIS MARTIAL, ou HÉPAR MARTIAL PAR DÉTONNATION.

Prenez de *soufre*,
de *nitre* (*nitrate de potasse*),
de *limaille de fer*, bien pure, } de chaque parties égales.

Réduisez le tout en poudre, et jetez peu à peu, et par petites pincées, dans un creuset placé sur un feu ardent. Lorsque la détonnation est finie, il faut retirer promptement le vaisseau du feu, et le couvrir exactement. Cette attention est essentielle, autrement toute la partie sulfureuse se dissiperait, ce qui détruirait l'hépar. Il résulte, de cette opération, une masse très-dure, noire, d'un goût salin d'hépar fort âcre. Si on ajoute un peu d'écailles d'huîtres, ou de coquilles d'œufs, aux substances ci-dessus, on aura un hépar beaucoup plus actif, et dont la solution est claire et beaucoup moins désagréable. Le D.r NAVIER s'est assuré que cet hépar martial calcaire était beaucoup meilleur que l'hépar alkalin, même que l'hépar martial simple.

Prescrit, Tom. III, pag. 486, 490, 500, 504, 506 et 507.

HEPAR SULPHURIS MARTIAL, ou HÉPAR MARTIAL PAR FUSION.

Prenez de *soufre* en poudre, } de chaque
de *sel alkali de tartre* (*carbonate de potasse*), } huit gram. (deux gros);
de *limaille de fer*, non rouillée, quatre grammes (un gros).

Mêlez exactement; mettez dans un creuset couvert, posé sur un feu doux, pour y laisser fondre les substances mélangées. Il est très-important, dans ce procédé, de veiller à ce que le creuset ne rougisse pas; car, sans cette attention, il arriverait une décomposition bien contraire au but qu'on se propose : 1.° le mélange en combustion perdrait beaucoup du soufre qui se dissiperait : 2.° le fer acheverait de le détruire par son affinité connue avec l'acide sulfureux ; de sorte qu'au lieu du soufre, si essentiel à l'hépar qu'on voudrait obtenir, on aurait un vitriol martial, nuisible dans les circonstances auxquelles on destine cet hépar martial. Lorsque le mélange est suffisamment fondu, on retire le creuset du feu ; on le verse sur une table de marbre un peu huilée : la masse étant refroidie, on la casse par morceaux ; on la renferme dans une bouteille, bien sèche et chauffée, pour en écarter l'air qui aurait pu apporter de l'humidité. Si l'on met fondre une portion de cette matière dans quatre onces d'eau de pluie bouillante, il en résulte un hépar liquide, extrêmement chargé, qui a l'odeur, la saveur et la couleur jaune d'hépar, à un degré supérieur. Ces différens hépars sont les *contre-poisons* de l'*Arsenic*, du *Sublimé corrosif* (*muriate de mercure corrosif*), du *Vert-de-gris* (*oxide de cuivre vert*) et du *Plomb ;* contre-poisons découverts par le D.r NAVIER.

Prescrit, Tom. III, pag. 481, 482, 486, 489, 493, 500, 504, 506 et 507.

HÉPATIQUE TERRESTRE; HÉPATIQUE DES FLEURISTES, LA BELLE HÉPATIQUE, HERBE DE LA TRINITÉ; TRINITAIRE, HÉPATIQUE DES BOIS; TRÈFLE HÉPATIQUE, etc. *Ranunculus tridentatus*, *flore cœruleo et purpureo*, TURNEF. *Trifolium Hepaticum*, *flore simplici cœruleo*, C. BAUH. *Trifolium Hepaticum*, sive *Herba Trinitatis*, *flore cœruleo*, J. BAUH. *Anemone Hepatica*, *foliis trilobis integerrimis*, LINN. C'est-à-dire, *Renoncule*, *dont les feuilles ont trois lobes*, *à fleurs bleues et pourpres*, selon TOURNEFORT.

Trèfle Hépatique à fleurs simples, bleues, selon C. BAUHIN. *Trèfle Hépatique*, ou *Herbe de la Trinité, à fleur bleue*, selon J. BAUHIN. *Anémone Hépatique, à feuilles à trois lobes, très-entiers*, selon LINNÉ.

Les racines de cette plante paraissent être un amas de fibres d'un rouge noirâtre, entortillées d'une manière surprenante, au point de n'en pas voir les têtes, dont il sort d'abord des fleurs, ensuite des feuilles, qui sont velues et repliées, lisses quand elles sont étendues, d'un vert foncé en-dessus, plus pâles en-dessous, fermes, à trois lobes, comme le trèfle qui est sur les cartes à jouer, entières à leurs bords, portées sur des queues longues. Il sort des mêmes racines plusieurs pédicules greles, plus courts que les queues des feuilles, nus, qui portent chacun une belle fleur en rose, composée de six ou huit pétales bleus : au milieu est un pistil, qui se change en une petite tête, sur laquelle sont entassées plusieurs petites graines pointues, à la manière des renoncules. On cultive cette plante dans nos jardins à cause de ses fleurs, qui paraissent dans le cœur de l'hiver.

Prescrite, Tom. III, pag. 518.

HERBE A PARIS, ou RAISIN DE RENARD. *Herba Paris officin.* C. BAUH. et TURNEF. *Solanum quadrifolium bacciferum*, J. BAUH. *Paris quadrifolia*, LINN. C'est-à-dire, *Herbe à Pâris des Boutiques*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Solanum à quatre feuilles, qui porte des baies*, selon J. BAUHIN. *Herbe à Pâris, à quatre feuilles*, selon LINNÉ.

La racine de cette plante est menue, longuette, noueuse et articulée, rampante obliquement, poussant d'autres tiges par intervalle. Sa tige est simple, cylindrique, solide, haute d'un pied, rouge près de la terre, verte vers le haut. Ses feuilles sont au nombre de quatre vers le sommet ; elles partent comme d'un centre commun, et sont disposées symétriquement en forme de croix, étroites dans leur principe, larges ensuite, et enfin terminées en pointe, ridées, veinées, entières à leur bord, luisantes en-dessous, noirâtres en-dessus. Du milieu de ces feuilles, il s'élève une fleur en croix, composée de quatre pétales longs, fort étroits, fort pointus, verdâtres, et huit étamines, longues, pointues, vertes, surmontées de sommets le plus souvent jaunâtres, quelquefois blanchâtres, et d'un calice formé de quatre feuilles un peu larges, pointues et verdâtres,

au milieu duquel est un pistil ou l'embryon du fruit, qui porte un style court. Cet embryon se change ensuite en un fruit ou baie presque sphérique, de couleur de pourpre foncé, partagée en quatre loges, de l'œil de laquelle s'élèvent quatre filets de même couleur. Ces loges contiennent beaucoup de petites graines oblongues, blanchâtres, de la grosseur de celle de pavot. Toute cette plante a une odeur puante et désagréable ; elle vient d'elle-même dans les environs de Paris.

La racine de l'*Herbe à Pâris* est vomitive. LINNÉ est le premier qui l'ait indiquée comme un substitut à l'ipécacuanha, prise à double dose de la racine du *Brésil*. Nous ne l'avons administrée, disent les auteurs des *Essais de Matière médicale indigène*, cités Tom. II, pag. 101, note, qu'à trois malades attaqués de flux de ventre et de coliques : elle a opéré à notre satisfaction. Nous la considérons comme un émétique très-doux, puisqu'elle n'excite des vomissemens ordinaires qu'à la dose de dix-huit à vingt-cinq décigrammes (trente-six à cinquante grains). Nous croyons que son action, aiguisée de celle du tartre stibié (*tartrite de potasse antimonié*), aurait plus d'effet, et qu'il serait même utile, dans quelques occasions, d'y en ajouter un peu. Nous avons donné demi-décigramme (un grain) d'émétique à un hermite, et, un quart-d'heure après, vingt décigrammes (quarante grains) de racine d'herbe à Pâris ; et cet homme robuste, dans la vigueur de l'âge, vomit quatre fois assez copieusement : c'était le lendemain d'une indigestion. Trois fois, à ce qu'il nous dit, on avait essayé en vain de le faire vomir avec l'émétique ; une double dose même n'avait autrefois produit son effet que par le bas.

HERBE A PAUVRE HOMME. (Voyez GRATIOLE.)

HERBE A ROBERT, ou GERAINE, ou GERANIUM, ou ROBERTE. *Geranium Robertianum*, *viride*, C. BAUH. et TOURNEF. *Geranium Robertianum murale*, J. BAUH. *Geranium Robertianum*, *pedunculis bifloris*, *calicibus pilosis*, *decem angulatis*, LINN. C'est-à-dire, *Geraine*, ou *Bec-de-grue*, ou *Herbe à Robert*, *à feuille verte*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Herbe à Robert*, *qui croît sur les murailles*, selon J. BAUHIN. *Herbe à Robert*, *dont les pédicules portent deux fleurs*, *et dont le calice est velu*, *et à dix angles*, selon LINNÉ. Cette plante est de la sixième classe, septième section, huitième genre de TOURNEFORT ; de la monadelphie

décandrie de Linné ; de la quarante-neuvième famille des Geraines ou *Geranium* d'Adanson.

Sa racine est menue, de la couleur du buis. Ses tiges sont hautes, velues, noueuses, rougeâtres, sur-tout près des nœuds et de la terre, branchues et garnies de quelques poils. Ses feuilles sortent en partie de la racine et en partie des nœuds : elles sont velues, portées par une queue rouge, velue, découpées presque comme celles de la matricaire, n'ayant que trois segmens principaux ; de l'odeur du panais, quand on les écrase ; d'une saveur astringente ; un peu rouges à leurs bords, quelquefois entièrement rouges. Ses fleurs sont rayées de pourpre clair, à cinq pétales, disposés en rose, renfermés dans un calice velu, d'un rouge foncé, partagé en cinq parties, garnis dans leur milieu d'étamines jaunes. A ces fleurs succèdent des fruits en forme de bec pointu, pleins de graines. Toute la plante a une odeur forte, mais agréable.

Prescrite, Tom. II, pag. 184, dans le courant de la note.

Herbe au Charpentier. (Voyez Mille-feuille.)

Herbe aux cinq côtes, petit Plantain, Plantain étroit, Plantain long, etc. *Plantago angustifolia major*, Casp. Bauh. et Turnef. *Plantago lanceolata*, J. Bauh. *Plantago lanceolata, foliis lanceolatis*, Linn. C'est-à-dire, *Le plus grand des Plantains à petites feuilles*, selon Casp. Bauhin et Tournefort. *Plantain à feuilles lancéolées*, selon J. Bauhin. *Plantain lancéolé, à feuilles lancéolées*, selon Linné.

Les feuilles de cette espèce de plantain sont longues, étroites, pointues, légèrement dentelées, velues, marquées de cinq nervures ou côtes, qui parcourent leur longueur, et dont trois sont plus marquées que les deux autres, au revers de chaque feuille ; d'une saveur un peu douce, mêlée d'astriction. Il s'élève d'entre les feuilles plusieurs tiges, à la hauteur d'un pied, menues, anguleuses, cannelées, qui portent à leur sommité des épis plus courts que ceux du grand plantain. Cet épi est composé de petites fleurs pâles, très-serrées, ayant de longues étamines, d'un blanc jaunâtre, qui se montrent d'abord dans le bas de l'épi, et par gradation jusqu'au haut. Cet épi, avant de fleurir, est noirâtre, au lieu que, dans les autres espèces de plantains, il est verdâtre. Aux fleurs succèdent des coques membrane-

ses, qui renferment des semences menues, oblongues, plus grandes que celles des autres plantains. Cette plante est des plus communes ; on la voit par-tout. Elle fleurit au commencement de l'été. On l'emploie indifféremment avec le grand plantain.

Prescrit, Tom. II, pag. 184, dans le courant de la note ; Tom. III, pag. 545 ; Tom. IV, pag. 148.

HERBE AUX CUILLÈRES. (Voyez COCHLÉARIA.)

HERBE AUX ÉCUS, ou NUMMULAIRE. *Nummularia, major, lutea*, C. BAUH. *Lysimachia humifusa, folio rotundiore, flore luteo*, TURNEF. *Lysimachia Nummularia, foliis subcordatis, caule repente*, LINN. C'est-à-dire, *grande Nummulaire, à fleur jaune*, selon C. BAUHIN. *Nummulaire rampante, à feuille ronde et à fleur jaune*, selon TOURNEFORT. *Nummulaire à feuilles en forme de cœur, dont la tige est rampante*, selon LINNÉ.

La racine de cette plante est traçante, menue, fibreuse. Elle pousse plusieurs tiges, longues, grêles, anguleuses, rameuses, qui rampent et serpentent sur la terre. Ses feuilles sont opposées deux à deux, rondes, larges d'un doigt, un peu crêpées, d'un vert jaunâtre, rangées très-près les unes des autres, représentant assez mal des pièces de monnoie rangées en compte. Elles ont un goût fort astringent et dessiccatif, sans mordication. Des aisselles des feuilles sortent des fleurs jaunes, formées en rosette, d'une seule pièce, pointues, attachées à des pédicules courts. A ces fleurs succèdent de petits fruits sphériques, qui renferment des semences si menues, qu'elles sont à peine visibles. Cette plante croit à la campagne, dans les lieux humides, le long des fossés et des chemins, sur le bord des ruisseaux. Elle fleurit depuis le mois de floréal (mai) jusqu'au milieu de l'été.

Prescrite, Tom. II, pag. 184, dans le courant de la note.

HERBE AUX POUX, STAPHIS-AIGRE, HERBE A LA PITUITE. *Staphis-agria*, CASP. BAUH. et J. BAUH. *Delphinium, platani folio, Staphis-agria dictum*, TURNEF. C'est-à-dire, *Staphis-aigre*, selon CASP. et J. BAUHIN. *Pied d'Alouette, à feuilles de Platane, dit Staphis-aigre*, selon TOURNEFORT.

Sa racine est longue, ligneuse : elle pousse une tige à la hauteur de deux pieds, droite, ronde, velue, rameuse. Ses feuilles sont grandes, larges, découpées

profondément en plusieurs parties, velues, ressemblantes à celles du ricin, du platane, ou de la vigne, attachées à de longues queues. Ses fleurs naissent aux sommités de la tige, des rameaux, et dans les aisselles des feuilles. Elles sont composées chacune de cinq feuilles inégales, disposées en rond, d'un bleu foncé, semblables à celles du pied d'alouette, mais beaucoup plus amples, dont la supérieure s'alonge postérieurement. Aux fleurs succède un fruit composé de trois ou quatre graines verdâtres, qui s'ouvrent selon leur longueur, et qui renferment plusieurs semences; grosses comme de petits pois, de figure triangulaire, ridées, rudes, unies ensemble, noirâtres extérieurement, blanchâtres ou jaunâtres en-dedans, d'un goût âcre, brûlant, amer; fort désagréable. Cette plante croît dans les lieux sombres et chauds des départemens du midi, d'où on nous apporte la graine sèche. Il faut la choisir récente, nette et bien nourrie.

Prescrite, Tom. III, pag. 79.

HERBE CONTRE LES VERS. (Voyez SEMEN-CONTRA.)

HERBE DE JEAN. (Voyez LIERRE TERRESTRE.)

HERBE DE LA TRINITÉ. (Voyez HÉPATIQUE TERRESTRE.)

HERBE DORÉE. (Voyez CÉTÉRAC.)

HERBES ÉMOLLIENTES. (Voyez PLANTES ÉMOLLIENTES.)

HERBES POTAGÈRES. (Voyez quelles sont les plantes de ce nom, et leur importance dans le *Scorbut*, Tom. III, pag. 198, 201, 204.

Prescrites, Tom. II, pag. 461; Tom. III, pag. 233, 273, 274.

HERMODACTE, *Hermodactylus.* C'est une racine dure, tubéreuse, triangulaire, ou représentant la figure d'un cœur coupé par le milieu; aplatie d'un côté, relevée en bosse de l'autre, et se terminant comme par une pointe; avec un sillon creusé de la base à la pointe sur le dos, d'un peu plus d'un pouce de longueur; jaunâtre en-dehors, blanche en-dedans; qui, étant pilée, se réduit facilement en une substance farineuse, d'un goût visqueux, douceâtre, avec une très-légère acrimonie.

Il faut choisir les *Hermodactes* blanches, grosses, pleines, compactes et non cariées. Il n'en est question dans cet ouvrage que comme entrant dans la composition de la BÉNÉDICTE LAXATIVE. (Voyez ce mot.)

HERNIE, mot synonyme en médecine avec DESCENTE. (Voyez ce mot.)

HETÉROGÈNE, dissimilaire, qui est de différente nature. Ce terme est opposé à celui d'HOMOGÈNE. (Voyez ce mot.)

HIÉRA-PICRA, nom que porte une poudre composée d'*Aloès succotrin*, de racine de *Serpentaire de Virginie*, et de *Gingembre*, dans la proportion d'un hectogramme trois décagrammes (quatre onces) du premier de ces médicamens, et seize grammes (demi-once) de chacun des deux derniers. (B.) (Voyez TEINTURE SACRÉE.)

Prescrite, Tom. II, pag. 408; Tom. III, pag. 102; Tom. IV, pag. 159.

HOCHET. Dangers des *hochets* de métal, Tom. I, pag. 43.

HOMOGÈNE, similaire, composé de parties de même nature. Ce mot est opposé à HÉTÉROGÈNE. (Voyez ce mot.)

HOPITAL, HOPITAUX. Utilité du Ventilateur dans les hôpitaux, Tom. I, pag. 214. Il est absolument nécessaire d'y renouveler souvent l'air, pag. 221. Les médecins et les chirurgiens en retireront eux-mêmes de l'avantage, pag. 222. Importance de la propreté dans les hôpitaux, pag. 287. Negligence de ceux qui sont à la tête des hôpitaux, relativement aux maladies contagieuses qui y sont le plus souvent épidémiques, pag. 292. Les hôpitaux qui sont dans le sein des villes, y repandent la contagion. Moyens qu'il faudrait employer pour la prévenir, pag. 294. Presque tous les hôpitaux pèchent par leur forme et par le local, *ibid.* C'est aux médecins et aux physiciens qu'il appartient de fixer l'emplacement d'un hôpital, et d'en ordonner la construction, pag. 295. Les hôpitaux doivent être propres, bien aérés, et bâtis hors du sein des villes, pag. 300. Causes pour lesquelles ils sont propagateurs de la contagion, pag. *ibid.* Les maladies contagieuses des hôpitaux sont dues à la mauvaise administration, à la malpropreté, etc., pag. 300 et 301. Comment doit être construit et administré un hôpital, pag. 302 et 303. Les hôpitaux devraient être plus nombreux. Pourquoi? pag. 304. Effets funestes de la crainte de la mort inspirée dans les hôpitaux, pag. 312. L'air malsain et corrompu, rend les fièvres putrides et malignes com-

munes dans les hôpitaux, les prisons, etc., Tom. II, pag. 219.

HOQUET, (du) Tom. III, pag. 353 — 377.

HORLOGERS (les) sont exposés à toutes les maladies des *gens sédentaires*, Tom. I, pag. 122 et suivantes; et en outre à la *pulmonie*, Tom. II, pag. 171, note.

HORRIPILATION, premier degré du *Frisson*. (Voyez Frisson.)

Hospices. (Voyez Hopitaux.)

HOUBLON, qu'on peut appeler Salsepareille indigène. *Lupulus mas et fœmina.* Casp. Bauh., Tournef. et J. Bauh. *Humulus lupulus*, Linn. C'est-à-dire, *Houblon mâle et femelle*, selon Casp. Bauhin, Tournefort et Jean Bauhin. *Houblon*, selon Linné.

Les racines de cette plante sont menues, entrelacées les unes dans les autres. Il en sort des tiges faibles, très-longues, tortillées, rudes au toucher, anguleuses, velues, creuses, purpurines, sans vrilles, embrassant étroitement les perches et les arbres sur lesquels elles grimpent. Les feuilles sortent des nœuds des tiges, deux à deux, opposées, portées sur de longues queues, rudes, et quelquefois rougeâtres : tantôt elles imitent les feuilles du mûrier, et sont entières, terminées en pointes; le plus souvent elles sont découpées en trois ou cinq parties qui ont autant de pointes, dentelées à leur bord, soit d'un côté, soit de l'autre. L'espèce qui porte les fleurs n'a point de graines; et celle qui porte des graines, n'a ni étamines, ni fleurs. Les fleurs naissent sur le houblon mâle, de l'aisselle des feuilles : elles sont en grappes comme celles du chanvre, de couleur d'herbe pâle, sans pétales, composées de plusieurs étamines, et d'un calice à cinq feuilles : elles sont stériles. L'espèce femelle porte des fruits qui sont assez ressemblans aux pommes de pin, composés de plusieurs écailles membraneuses, peu serrées, de couleur pâle, ou d'un vert jaune, attachées sur un pivot commun. A l'aisselle de ces écailles, naissent de petites graines aplaties, rousses, amères, de l'odeur d'ail, et enveloppées d'une coiffe membraneuse. Cette plante est très-commune. Les fruits sont employés par les brasseurs dans la préparation de la *bière*.

Mais les racines de houblon peuvent être substi-

tuées à celles de la *salsepareille* dont elles ont toutes les vertus. Nous devons encore cette découverte aux auteurs des *Essais de Matière médicale indigène*, cités Tom. II, pag. 101, note; découverte à laquelle ils sont parvenus d'une manière trop intéressante, et qui fait trop d'honneur à leurs connaissances et à leur zèle, pour ne pas en donner ici le détail.

« Depuis environ douze ans, disent ces auteurs, « un herboriste très-entendu, associé à une femme « également intelligente en cette partie, débitaient et « vendaient dans notre département une racine longue, « rampante, revêtue d'une écorce noirâtre, brune ou « rougeâtre, blanche en-dedans, se fendant facile-« ment, dont la grosseur excède quelquefois la plume « d'oie la plus forte, d'un goût ligneux et légèrement « douceâtre. Ils en faisaient de petits fagots à l'imi-« tation de la salsepareille des droguistes, et la com-« merçaient pour cette racine médicinale avec laquelle « la leur avait beaucoup de ressemblance. La modicité « du prix fit que les apothicaires et les épiciers de ce « département s'en approvisionnèrent; car la salsepa-« reille exotique se vend six à huit francs le demi-« kilogramme (la livre), tandis que le demi-kilo-« gramme (la livre) de l'indigène se donnait depuis « soixante jusqu'à cent vingt centimes (depuis douze « jusqu'à vingt-quatre sous); aussi en avaient-ils un « débit considérable.

« Curieux de connaître cette plante indigène qui « semblait si exactement remplacer la salsepareille, « nous fîmes diverses tentatives auprès de ces herbo-« ristes : leurs réponses simulées et captieuses nous fi-« rent comprendre que nous attaquions un secret qu'on « était résolu de ne pas exposer. . . . Nous promîmes « une récompense honnête; ce moyen n'eut pas plus « de succès. Nous n'insistâmes pas davantage; nous « comprîmes que le meilleur de leurs connaissances « botaniques devait, en quelque sorte, leur rester ex-« clusif. Cependant notre curiosité, et l'envie de nous « instruire, revendiquaient leurs droits : nous tentâmes « d'autres voies pour parvenir à notre découverte. Nous « consultâmes l'énumération des végétaux qui crois-« sent dans ce département, pour tâcher de juger par « analogie. En conséquence nous déracinâmes le *petit* « *lis des vallées*, qui s'appelle une feuille, le *grand* « *liseron*, le *sarrasin des buissons*, etc. Toutes ces plantes

« furent soumises à nos spéculations et à l'examen ;
« mais leurs racines ne nous fournirent aucune appa-
« rence de salsepareille.
« Dégoûtés de ces recherches inutiles dont nous abré-
« geons la nomenclature, nous essayâmes auprès de
« nos herboristes de nouvelles propositions pécuniaires...
« Pas plus de succès que les précédentes. Nous pous-
« sâmes notre opiniâtreté en proportion de la leur.
« L'objet de notre curiosité nous en fait un mérite : il
« tend à la découverte d'une chose utile à la société...
« Nous formâmes donc la résolution de vaincre les
« difficultés, de suivre de loin les démarches de nos
« herboristes obstinés, et de nous assurer des lieux
« où ils recueillaient ces racines, et des saisons où ils
« en faisaient la récolte.
« Nous parvînmes d'abord à reconnaître qu'ils re-
« cueillaient leur salsepareille sur la fin de l'été et
« pendant l'automne. Sur cette première indication,
« nous arrivâmes plus facilement à la seconde. Nous
« les trouvâmes plusieurs fois qu'ils revenaient avec
« des hottes chargées de leur récolte. C'était toujours
« près des haies, des villages, des habitations, quel-
« quefois près de la rivière, des lacs, des étangs, des
« fossés et des lieux marécageux que se bornaient leurs
« excursions.
« Dès ce moment, nous conçûmes le projet d'aller
« au printemps suivant mettre à contribution les plantes
« aquatiques des marais et des haies, parmi lesquelles
« nous comprîmes les roseaux, les joncs, les souchets
« et plusieurs autres graminés. Cette saison étant ar-
« rivée, bientôt toutes ces familles végétales furent
« mises hors de terre ; mais ce ne fut qu'après bien
« des fatigues et des peines que nous reconnûmes enfin
« cette fausse salsepareille, digne en tout d'être
« substituée à la vraie, et qui n'est autre chose que la
« racine de *houblon*.
« Quant aux vertus des racines de *houblon* et de
« PERSICAIRE AQUATIQUE, (Voyez ce mot) prises en
« décoction, nous osons protester avec toute la can-
« deur que l'intérêt de l'humanité exige d'un homme
« de l'art qui avance une semblable assertion, que
« nous les avons vues réussir dans tous les cas de dartre,
« de gale opiniâtre, et autres maladies cutanées ; qu'é-
« tant substituées en Lorraine, et sur-tout à Nanci,
« depuis long-temps à la salsepareille étrangère, elles

« ont opéré des effets que l'on attendrait peut-être « inutilement de cette dernière racine, et qu'il n'est « aucun de ceux qu'on attribue et qu'on reconnait à la « salsepareille, que celle-ci n'ait opérés sous les yeux « des médecins qui les ont prescrites, et que l'identité des succès n'a jamais engagé à se douter de « cette substitution. »

Ces auteurs ont préparé trois espèces d'*extraits* avec ces plantes ; un *extrait aqueux*, un *extrait résineux*, et un *extrait gommo-résineux*. Un hectogramme trois décagrammes (quatre onces) de racine de *houblon* recueillie en automne, séchée, hachée et découpée menue, bouillie à quatre reprises différentes dans un litre (une pinte) d'eau chaque fois, pour en tirer toute la partie gommeuse, ont donné deux premières décoctions d'un rouge clair, la troisième d'un rouge foncé, et la quatrième très-peu chargée. Ces quatre décoctions mêlées ensemble, filtrées au papier gris, ensuite évaporées au bain de sable, d'une chaleur égale et bien ménagée, ont fourni trois décagrammes (une once) d'extrait d'un beau rouge noirâtre, d'une saveur douceâtre, ensuite un peu âcre, et en tout semblable à celui de la salsepareille exotique.

Trois décagrammes (une once) de la première racine grossièrement pulvérisée, mise en infusion pendant plusieurs jours dans un demi-kilogramme (une livre) d'esprit-de-vin (*alcohol*), a donné une teinture d'un beau rouge, qui, filtrée au papier joseph, et soumise à l'évaporation, a procuré dix grammes (deux gros et demi) d'extrait résineux, d'une acrimonie ou astriction plus manifeste que l'extrait pécédent, ayant d'ailleurs une certaine affinité avec le *cachou* purifié.

Six décagrammes (deux onces) de cette racine en poudre grossière, soumise à une légère ébullition, qui a été répétée à deux différentes fois avec un demi-litre (une chopine) de bon vin blanc pour chacune, ont produit vingt-huit grammes (sept gros) et quelques décigrammes (quelques grains) d'extrait de très-bonne qualité.

La *persicaire amphibie*, comme plus mucilagineuse que le houblon, a fourni un huitième de plus d'extrait gommeux ou aqueux, un sixième de moins d'extrait résineux, et de l'autre à proportion.

Ces *extraits* ont eu un succès étonnant contre les *écoulemens gonorrhoïques*, à la dose de sept décigrammes et demi (quinze grains) matin et soir, avalant par-dessus

une tasse d'une forte décoction des mêmes racines, (nous préférons à cet usage, disent les auteurs, celui de la *persicaire amphibie*,) édulcorée avec un peu de sucre. Il faut continuer ce remède de la sorte pendant quelque temps, suivant les circonstances, le tempérament du malade et l'intensité de la maladie.

Ces extraits se donnent en pilules de la manière suivante :

Prenez de l'*extrait aqueux* ou *gommo-résineux de houblon*, ou *de persicaire amphibie*, seize grammes (quatre gros).

Faites une masse pilulaire avec une quantité suffisante de poudre préparée avec égale partie de cette même racine et de *gomme* de *gaïac*; divisez en pilules de deux décigrammes et demi à trois décigrammes (cinq à six grains); saupoudrez de *réglisse*.

HUILE PAR EXPRESSION, (*huile fixe*) substance ordinairement liquide, très-connue pour l'usage qu'on en fait, soit en aliment, soit dans les arts.

Toute huile est un composé de phlogistique, d'acide, d'eau et de terre. Elle est très-peu dissoluble dans l'eau, et susceptible de brûler avec une flamme accompagnée de fumée et de suie : elle laisse un résidu charbonneux après la distillation.

Prescrite, Tom. III, pag. 87.

HUILE CAMPHRÉE.

Prenez de *camphre*, trois décagrammes (une once);
d'*huile d'olive*, six décagrammes (deux onces).

Triturez le tout dans un mortier jusqu'à ce que le camphre soit entièrement dissous. On emploie ce liniment dans les douleurs opiniâtres de rhumatisme, et dans quelques autres accompagnées de tension considérable dans la partie malade. (B.)

HUILE D'AMANDES DOUCES. Pour faire cette huile, prenez telle quantité d'amandes douces que vous voudrez. Il faut qu'elles soient nouvelles, et suffisamment séchées à l'air. Frottez dans un linge neuf et rude, pour emporter la poussière jaune, rougeâtre, qui se trouve à la surface de leurs enveloppes; pilez dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois, jusqu'à ce qu'elles soient réduites en pâte: mettez dans un morceau de toile serrée, et soumettez à la presse, au-dessous de laquelle il y aura un vase pour recevoir l'huile qui s'en exprimera. Cette huile est un peu trouble, lorsqu'elle vient d'être exprimée; mais elle s'éclaircit en peu de jours, en formant un dé-

pôt au fond du vase. La bonne huile d'amandes douces est d'autant plus claire, qu'elle est plus vieille.

Cette huile est souvent falsifiée avec celle d'œillet, qui n'est autre chose que l'huile de pavot; et cette fraude est difficile à reconnaître. Cependant la bonne huile d'amandes douces ne se fige que par un froid de dix degrés et plus, au-dessous de la congélation du thermomètre de *Réaumur;* au lieu que l'huile d'olive, également bonne, fige à dix degrés au-dessus de la congélation du même thermomètre.

L'huile d'amandes douces prescrite, Tom. II, pag. 111, 147, 150, 317, 403, et note; 427, 431, 460, 485; Tom. III, pag. 85, 275, 427, 431, 435, 483, 490; Tom. IV, pag. 14, 54, 196, 204, 216, 255, 347, 380.

HUILE DE CASTOR. (Voyez HUILE DE PALMA-CHRISTI.)

HUILE DE CASTOREUM.

Prenez de *castoreum* nouveau et mou, six décagrammes (deux onces);
de *vin rouge*, un hectogramme (trois onces);
d'*huile d'olive*, quatre hectogrammes (douze onces).

Coupez menu le *castoreum;* mettez dans une cucurbite de verre, avec l'huile d'olive et le vin; couvrez le vaisseau, et laissez digérer au bain-marie, pendant vingt-quatre heures, en l'agitant de temps en temps: alors, faites évaporer l'humidité, au même degré de chaleur; passez avec expression, ou conservez, sur son marc, dans une bouteille qui bouche bien. Cette huile est d'une couleur rouge brune, et elle a bien l'odeur du *castoreum.* (*Codex*, et les *Elémens de Pharmacie* de BAUMÉ.)

HUILE DE GRAINE DE LIN. Elle se prépare comme celle d'AMANDES DOUCES. (Voyez ce mot.)

Prescrite, Tom. IV, pag. 219.

HUILE DE NOIX. Cette huile, d'un usage très-fréquent, se prépare de la même manière à peu près que celle d'olives, avec le fruit sec du noyer, que tout le monde connait.

Prescrite, Tom. II, pag. 451, note; Tom. III, pag. 112.

HUILE DE PALMA-CHRISTI, HUILE DE RICIN, et selon les Anglais, HUILE DE CASTOR. Tous ces noms se donnent à une huile grasse, citronnée, qu'on tire, par expression, d'une espece d'*aveline* produite par un

arbre appelé *Ricin*, ou *Palma-Christi*, ou *Castor*, selon quelques auteurs anglais, et *grand Palma-Christi, à tiges vertes*, selon les habitans des Isles Françaises. (Voyez RICIN.)

Cette huile est un purgatif doux, qui est d'une grande utilité quand on sait l'employer. D'après l'autorité de gens instruits, dit le D.r CANVANE, médecin de Bath, l'huile de *Palma-Christi* est indiquée toutes les fois qu'on peut avoir quelque intérêt de purger, dans les cas de tension, soit inflammatoire, soit convulsive; dans les cas d'hémorrhagie, de vomissement de sang, d'hémoptysie, etc.; mais il faut qu'elle soit très-fraiche: rance et acrimonieuse, elle occasionne des maux de gorge et des douleurs d'entrailles.

Il n'est pas étonnant que nous trouvions souvent cette huile rance dans les boutiques, parce que les apothicaires la font venir d'Amérique. Il serait donc à désirer, comme nous le disons au mot *Ricin*, (Voyez RICIN.) qu'on multipliât cette plante en France, où elle se plait, et fournit des semences en grande quantité, ou qu'au moins on imitât les Anglais, qui font venir les semences du Mexique, et en expriment l'huile chez eux: nous serions certains de l'avoir toujours très-fraiche et très-douce; car la préparation de cette huile exige une attention dont les Américains paraissent manquer très-souvent; c'est de dépouiller les semences de leur écorce, qui est d'une âcreté qui va jusqu'à la causticité. Voilà la source de la diversité d'opinions où sont encore la plupart des médecins, sur le compte de l'huile de *Castor*. Cependant on ne peut révoquer en doute les expériences faites récemment en Angleterre, à Genève, et même à Paris, comme nous l'avons observé Tom. III, pag. 102, note, et pag. 107.

Il est certain que les personnes nerveuses et irritables, qu'il est difficile et quelquefois dangereux de purger avec les médicamens ordinaires, le sont très-bien avec l'huile de *Palma-Christi*, qui réunit de plus l'avantage de n'avoir aucune saveur désagréable. On peut la prescrire de la manière suivante, modifiée cependant selon les circonstances. Cette recette est de feu MAC-MAHON, D. M. P.

Prenez d'*huile de Palma-Christi*, trois décagrammes (une once).

Mêlez avec un jaune d'œuf.

Ajoutez, d'*eau commune*, un verre;

d'*eau de fleurs d'orange*, huit grammes (deux gros);
de *sirop de capillaire*, trois décagrammes (une once).

Battez le tout ensemble. Prenez, en une fois.

Le D.r JOLY, mon ami, médecin de Genève, m'a mandé, qu'on avait éprouvé d'excellens effets de cette huile contre le *Tœnia*, ou *Ver solitaire*. On la donne, me dit-il, pure, sans aucun mélange, par cuillerée à bouche, d'heure en heure, jusqu'à ce que l'effet soit assuré. Mais on observera qu'elle ne dispense pas de l'usage de la racine de *fougère*, qui est le vrai spécifique contre ce *ver*. On la donne seulement comme purgatif adjuvant, sur-tout aux personnes faibles, délicates et nerveuses, à qui les purgatifs résineux, que prescrit M.me NOFFER, deviendraient dangereux. On peut consulter le *Journal de Médecine*, juillet 1777, pag. 88; janvier 1778, pag. 44; et avril même année, pag. 333 et suivantes.

Prescrite, Tom. II, pag. 450, 486; Tom. III, pag. 102, note; 107.

HUILE DE PALME, huile épaisse comme du beurre, d'une couleur jaune dorée, d'une odeur assez agréable, qu'on tire par décoction et par la pression de l'amande d'un fruit nommé *Aouara*, qui vient sur une espèce de palmier, au Sénégal, au Brésil et en Afrique. Quelques personnes imitent cette huile, en mêlant de la graisse de porc et du suif de mouton, avec un peu d'*iris* de Florence, pour lui donner, à peu près, l'odeur qu'a cette huile de *Palme*, et on colore ce mélange avec la racine de *curcuma*. (B.)

HUILE DE RICIN. (Voyez HUILE DE PALMA-CHRISTI.)

HUILE D'ŒUFS.

Prenez des œufs durcis; séparez-en les jaunes, que vous ferez sécher dans une poêle de fer, sur un feu doux, en les remuant sans discontinuer, et les écrasant pour les diviser et émietter. Lorsqu'ils seront bien secs, augmentez la chaleur, prenant garde de les faire roussir. Ils se gonflent beaucoup en se liquéfiant. Lorsque vous les aurez tenus sur le feu, pendant quelques minutes, liquéfiés, mettez-les promptement dans un sac de toile forte, et soumettez-les à la presse entre des plaques de fer chauffées dans de l'eau bouillante: il sort une huile d'un jaune doré, d'une odeur agréable, et d'une saveur très-douce. De cinquante jaunes d'œufs, on tire

ordinairement un hectogramme six décagrammes (cinq onces) d'huile. (*Élémens de Pharmacie* de BAUMÉ.)

Prescrite, Tom. III, pag. 62; Tom. IV, pag. 255.

HUILE D'OLIVES, huile dont l'usage est le plus fréquent, sur-tout comme aliment: elle ne se prépare qu'en grand. Les départemens du Midi sont ceux qui fournissent la meilleure et la plus estimée. Voici comme on la prépare. On amasse, aux mois de brumaire et frimaire (novembre et décembre), une grande quantité d'olives bien mûres: on les met en tas pour qu'elles s'échauffent et perdent de leur humidité aqueuse; ensuite on les écrase sous la meule, et on les met dans différens paniers, qu'on place les uns sur les autres au pressoir. La première huile qui en sort, s'appelle Huile vierge. On arrose les olives d'eau chaude; et en les pressant de nouveau et assez légèrement, il en sort une huile qui est encore très-bonne. On agite ensuite les olives; on y verse de nouveau de l'eau chaude; on les presse plus fortement, et il en découle une huile chargée de lie, et la moins bonne des trois espèces. Ces huiles se séparent facilement de l'eau, parce qu'elles nagent dessus. (Voyez HUILE D'AMANDES DOUCES pour savoir à quel degré l'huile d'olive se fige, et parce que c'est un moyen assez sûr de reconnaître sa pureté.) Toutes les fois que dans cet ouvrage la qualité de l'huile n'est pas spécifiée, c'est de celle d'olive dont il est question.

Prescrite, Tom. II, pag. 130, 147, 374, note; 444, 454; Tom. III, pag. 76, 85, 86, 92, 102, 263, 275, 277, 283, 355, 426, 476, 480, 484, 502, 509, 532, 540, 541, 546, 547, 552, 557, Tom. IV, pag. 20, 41, 45, 115, 190, 206, 207, 260, 380, 381, 364, 386, 500, 511, 558.

HUILE ESSENTIELLE. (*Huile volatile*) On donne ce nom à toutes les huiles qui ont, dans un degré marqué, l'odeur des végétaux dont elles sont tirées: elles sont toutes volatiles, et montent dans le récipient au degré de chaleur de l'eau bouillante: aussi la plupart s'obtiennent-elles par distillation.

HUILE ESSENTIELLE D'ANIS. Réduisez en pâte la quantité que vous voudrez de semences d'anis, en les pilant dans un mortier de marbre; exposez cette pâte, posée sur un tamis, à la vapeur de l'eau bouillante. Lorsqu'elle est bien imbibée, on la met dans une toile, et on la soumet à la presse, entre des plaques de fer bien chauffées.

Prescrite, Tom. III, pag. 413.

HUILE ESSENTIELLE DE CITRON, appelée vulgairement *Essence de citron*. Cette huile se prépare sans distillation et par la distillation. La première manière, celle qui est usitée dans les départemens du Midi, conserve à l'essence une odeur beaucoup plus agréable; mais l'huile est moins fluide, et elle se conserve moins long-temps. Le procédé est très-simple. On a des espèces de rapes, sur lesquelles on frotte l'écorce jaune des citrons, jusqu'à ce qu'elle soit emportée entièrement. Une grande partie de l'huile essentielle coule déja naturellement dans une rigole qu'on a pratiquée à dessein, et on la reçoit dans une bouteille. Si l'on n'a pas assez de cette huile, on ramasse toute la pulpe, composée des écorces jaunes rapées : on la presse entre deux glaces, pour en faire sortir le reste de l'huile essentielle; on la laisse reposer, et on la tire à clair.

Quant à la manière d'obtenir cette huile par la distillation, nous renvoyons au mot DISTILLATION. Nous nous contenterons de dire que, par ce dernier procédé, elle est plus limpide, et se conserve plus long-temps, parce qu'elle est privée d'une plus grande quantité de mucilage par la distillation.

L'huile essentielle de citron prescrite, Tom. III, pag. 223.

HUILE ESSENTIELLE DE MACIS. Elle se prépare comme celle d'anis.

Prescrite, Tom. III, pag. 375.

HUILE ESSENTIELLE DE MENTHE.

Prenez de *menthe* sèche, autant que vous voudrez; jetez de l'eau sur cette menthe, jusqu'à ce qu'elle en soit couverte; laissez macérer pendant quelques jours; distillez; séparez l'huile qui surnage. *(Pharmacopée d'Edimbourg.)*

Prescrite, Tom. III, pag. 375.

HUILE ESSENTIELLE DE NOIX MUSCADE. Prescrite, Tom. II, pag. 450.

HUILE ESSENTIELLE DE ROMARIN. Elle se prépare comme celle de *menthe*.

Prescrite, Tom. II, pag. 450.

HUILE ESSENTIELLE DE TÉRÉBENTHINE.

Prenez de *térébenthine*, la quantité que vous voudrez; mettez dans six fois autant d'eau; distillez. La première liqueur qui passe est ce qu'on appelle Esprit de térébenthine; il est légèrement acide : ce qui passe ensuite est

boisson peut tenir lieu de toute autre tisane. L'*Hydromel vineux* est de l'eau et du miel qu'on a fait fermenter ensemble. C'est un véritable vin.

Prescrit, Tom. III, pag. 275.

HYDROPHOBIE. C'est la même chose que la *Rage*. (Voyez RAGE.)

HYDROPISIE (l') est un effet nécessaire des liqueurs enivrantes, Tom. I, pag. 268.

HYDROPISIE DE LA MATRICE, (de l') Tom. III, pag. 146 et 150.

HYDROPISIE DE LA TÊTE. C'est la même chose qu'*Hydrocéphale*. (Voyez HYDROCÉPHALE.)

HYDROPISIE DE L'ÉPIPLOON, (de l') Tom. III, pag. 146 et 152.

HYDROPISIE DE POITRINE, (de l') Tom. III, pag. 141 — 146.

Les gens qui boivent jusqu'à s'enivrer, finissent par l'hydropisie de poitrine, Tom. I, pag. 272.

HYDROPISIE DU BAS-VENTRE. C'est la même chose que l'*Ascite*. (Voyez ASCITE.)

HYDROPISIE DU CERVEAU. (Voyez HYDROCÉPHALE.)

HYDROPISIE DU PÉRITOINE, (de l') Tom. III, pag. 146 et 151.

HYDROPISIE DES OVAIRES, (de l') *idem*, pag. 146 et 150.

HYDROPISIE DES TROMPES DE LA MATRICE, (de l') *idem*, pag. 146 et 152.

HYDROPISIE ENKISTÉE, (de l') *idem*, *ibid.*

HYDROPISIE GÉNÉRALE. C'est la même chose que l'*Anasarque*. (Voyez ANASARQUE.)

HYDROPISIES, (des diverses espèces d') Tom. III, pag. 124 — 152.

HYGIENE, partie de la médecine qui prescrit les moyens de se conserver en santé, et de prévenir les maladies. Tel est le but de la I.re Partie de la MÉDECINE DOMESTIQUE, renfermée dans le I.er Vol. de notre Traduction.

HYPOCONDRES. On donne ce nom aux régions latérales et supérieures du bas-ventre. Ces régions sont régardées comme le siége d'une maladie qu'on appelle, pour cette raison, AFFECTION HYPOCONDRIAQUE.

HYPOCONDRIACIE, ou HYPOCONDRIE. C'est la même chose qu'*Affection hypocondriaque*. (Voyez AFFECTION HYPOCONDRIAQUE.)

HYPOCONDRIAQUE, épithète qu'on donne aux

personnes attaquées de l'*Affection hypocondriaque*. On la donne encore quelquefois à ceux qui sont tristes, difficiles, chagrins, mélancoliques, etc.

HYPOGASTRE, nom que porte la partie inférieure du *bas-ventre*. Elle comprend le *pubis* et les *aines*. On appelle encore cette partie du bas-ventre, *Région hypogastrique*.

HYSSOPE ou HYSOPE. *Hyssopus officinar. cærulea* seu *spicata*, C. BAUH. et TURNEF. *Hyssopus vulgaris*, *spicatus*, *angustifolius*, *flore cæruleo*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Hyssope des boutiques*, *à fleur bleue*, ou *à épi*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Hyssope commun à épi*, *à petites feuilles*, *et à fleurs bleues*, selon J. BAUHIN.

La racine de cette plante est ligneuse, dure, fibrée, de la grosseur du doigt. Ses tiges sont hautes d'un pied, ligneuses, cassantes et branchues. Ses feuilles naissent deux à deux, et opposées, longues d'un pouce ou d'un pouce et demi, larges de deux lignes, pointues, lisses, d'un vert foncé, âcres, et d'une odeur agréable. Les fleurs viennent au sommet des rameaux, en grand nombre, disposées en manière d'anneaux, sur de longs épis, tournées presque toutes du même côté; elles sortent de calices cannelés, partagés en cinq segmens pointus: elles sont en gueule, grandes et bleues. La lèvre supérieure est redressée, arrondie, partagée en deux, et l'inférieure en trois parties. Le calice fournit quatre petites graines arrondies, brunes, cachées dans la capsule de ce calice. L'*Hyssope* fleurit en floréal et prairial (mai et juillet). On cultive cette plante dans nos jardins: elle est toute d'usage.

Prescrite, Tom. II, pag. 183, note; 394, 415, 419; Tom. IV, pag. 287, note.

HYSTÉRIQUE, nom d'une maladie particulière aux femmes. (Voyez AFFECTION HYSTÉRIQUE.)

HYSTÉRIQUE. On donne également cette épithète aux personnes attaquées de cette maladie.

Comment il faut traiter les femmes hystériques, attaquées d'anasarque à la suite d'une fièvre continue, Tom. III, pag. 140; attaquées d'asthme, pag. 253. Précautions avec lesquelles il faut administrer le mercure aux femmes hystériques, Tom. IV, pag. 113. Ce qu'il faut faire à une accouchée qui éprouve des douleurs hystériques, pag. 197.

ICHO INCI

ICHOREUX, ICHOREUSE, épithète qu'on donne au pus, aux humeurs et aux déjections claires, séreuses, qui découlent des ulcères, des abcès, des boutons de la petite vérole de mauvais caractère, etc.

ICTÈRE. C'est la même chose que *Jaunisse*. (Voyez JAUNISSE.)

ICTÈRE NOIR, ou JAUNISSE NOIRE. (Voyez *les caractères de l'*ICTÈRE NOIR, Tom. III, pag. 114.)

ICHTHYOCOLLE, ou COLLE DE POISSON, espèce de colle faite avec les parties mucilagineuses d'un gros poisson, dont on n'est d'accord, ni sur la forme, ni sur l'espèce, mais qui se trouve communément dans les mers de Moscovie. Les Anglais et les Hollandais en font le commerce. Pour qu'elle soit bonne, il faut qu'elle soit blanche, transparente et sans aucune odeur. On en trouve chez les apothicaires, en bâtons tortillés.

Cette substance mérite attention, et pour l'utilité dont elle est dans les arts, et pour la propriété qu'on vient de lui découvrir dans la vérole confirmée, lorsqu'un traitement méthodique et suivi n'a pas guéri entièrement cette maladie.

Prescrite, Tom. II, pag. 502; Tom. IV, pag. 96.

IDIOSYNCRASIE. (Voyez ce qu'on doit entendre par ce mot, Tom. I, pag. 328.)

ILÉON, nom que porte le troisième des intestins grêles : il commence à la fin du *jéjunum*, et aboutit au *cæcum*. (Voyez INTESTINS.)

IMMERSION, dans une rivière, dans la mer, etc., prescrite, Tom. III, pag. 315.

IMPRIMEURS. Maladies auxquelles ils sont exposés comme ouvriers sédentaires. Moyens qu'ils doivent mettre en usage pour les prévenir, Tom. I, pag. 122 et suiv.

INACTION, (Effets funestes de l') Tom. I, pag. 227. Maladies des gens inactifs, pag. 230 et 231. Dangereux pouvoir de l'inaction, pag. 238. Rien ne contribue davantage à prolonger une fièvre intermittente, que de céder au penchant qui nous porte à l'inaction, Tom. II, pag. 93.

INCISIF, épithète qu'on donne aux remèdes propres

marquée relativement à l'intensité de la douleur. L'inflammation générale porte le nom de Phlogose : celle qui est particulière ou locale porte des noms relatifs aux parties qu'elle occupe : par exemple, celle des yeux s'appelle OPHTHALMIE ; celle de la plèvre, PLEURÉSIE ; celle des poumons, PÉRIPNEUMONIE ; celle de la gorge, ESQUINANCIE, etc. On donne le nom de PHLEGMON ou CLOU à celle qui vient sur la peau. (Voy. tous ces mots.)

Degré de chaleur que doivent avoir les boissons dans toute inflammation locale, Tom. II, pag. 469. Réflexions sur l'inflammation des viscères du bas-ventre, pag. 470. Ce qu'il faut faire lorsque l'inflammation est commençante dans l'empoisonnement occasionné par les substances minérales, Tom. III, pag. 480. Moyens de remédier à l'inflammation, suite des effets de l'arsenic pris intérieurement, pag. 490 ; des effets du sublimé corrosif, *ibid.*

INFLAMMATION DE BAS-VENTRE, (de l') ou DES INTESTINS, Tom. II, pag. 428 — 437.

INFLAMMATION DE LA GORGE. (Ce qu'il faut faire à l') qui survient dans la petite vérole, Tom. II, pag. 289.

INFLAMMATION DE LA GORGE, (de l') ou ESQUINANCIE INFLAMMATOIRE, Tom. II, pag. 361 — 377.

INFLAMMATION DE LA MATRICE, (de l') Tom. IV, pag. 197 — 199.

INFLAMMATION DE LA VESSIE, (de l') Tom. II, pag. 463 — 464.

INFLAMMATION DE L'ESTOMAC, (de l') *idem*, pag. 422 — 428.

Traitement du hoquet causé par l'inflammation de l'estomac, Tom. III, pag. 355.

INFLAMMATION DE POITRINE. (Voyez PÉRIPNEUMONIE.)

L'inflammation de poitrine est due à la boisson de liqueurs fortes, Tom. I, pag. 267 ; à l'ivrognerie, pag. 272.

INFLAMMATION DES INTESTINS. (Voyez INFLAMMATION DE BAS-VENTRE.)

INFLAMMATION DES MAMELLES, (de l') Tom. IV, pag. 205 — 207.

INFLAMMATION DES POUMONS. (Voyez PÉRIPNEUMONIE.)

INFLAMMATION DES REINS, (de l') ou NÉPHRÉSIE,

INFUSION.

INFUSION. On donne ce nom à une boisson imprégnée des vertus d'un ou plusieurs médicamens, sans avoir bouilli, quelquefois sans avoir eu besoin de feu; en quoi l'infusion diffère essentiellement de la DÉCOCTION (Voyez ce mot). Pour faire une infusion, il suffit de jeter sur les substances dont on veut extraire les vertus, une liqueur, ou aqueuse, ou spiritueuse, soit bouillante, soit froide, et de les laisser digérer plus ou moins de temps, relativement à la nature de ces substances, et de la liqueur qu'on a employée. On voit qu'il y a des infusions à chaud, et des infusions à froid; nous avons eu soin de les spécifier dans le cours de l'ouvrage.

« Les végétaux donnent, à peu près, les mêmes propriétés à l'eau par infusion que par décoction; et « quoique les infusions exigent plus de temps, cependant elles ont plusieurs avantages sur les décoctions, « parce qu'en faisant bouillir certaines substances amères et aromatiques, l'ébullition en fait évaporer les « parties les plus volatiles, sans en extraire une plus « grande quantité de principes médicamenteux. L'auteur du nouveau Dispensaire observe qu'on peut très-bien obtenir de riches infusions de végétaux, même « très-faibles en vertus, en reversant plusieurs fois la « liqueur sur de nouveaux végétaux de la même espèce, « pour qu'elle se charge, de plus en plus, de leurs parties actives; et que ces infusions, ainsi chargées, « sont des remèdes puissans, parce qu'elles contiennent « les principes les plus subtils, les plus volatils et les « plus actifs des végétaux, sous un petit volume, et « sous une forme qui les rend très-miscibles aux fluides « du corps humain. » (B.)

INFUSION AMÈRE.

Prenez de sommités de *petite centaurée*, de fleurs de *camomille*, } de chaque trois décagrammes (une once);
de la pellicule jaune de l'écorce de *citron* et d'*orange*, séparée avec soin de la partie blanche à laquelle elle est unie, } de chaque espèce huit grammes (deux gros).

Coupez le tout très-menu; faites infuser dans un litre (une pinte) d'eau bouillante.

On fait prendre une tasse à café de cette infusion, deux ou trois fois par jour, dans les mauvaises digestions, les faiblesses d'estomac, le manque d'appétit, etc. (B.)

INFUSION ANTISCORBUTIQUE. (Voyez INFUSION CONTRE LA PARALYSIE.)

INFUSION CONTRE LA PARALYSIE.

Prenez de racine de *raifort sauvage*, rapée, de graine de *moutarde*, pilée, } de chaque un hectogramme trois décagrammes (quatre onces);
de l'extérieur jaune de la pelure d'*orange*, trois décagrammes (une once).

Faites infuser, pendant vingt-quatre heures, dans deux litres (deux pintes) d'eau bouillante, le vaisseau étant bien couvert.

On peut donner une tasse de cette infusion échauffante et stimulante, trois ou quatre fois par jour, dans les attaques de paralysie : elle excite l'action des solides, provoque les urines ; et, si le malade est tenu chaudement, elle favorise la transpiration. Si, au lieu de la moutarde, on emploie deux ou trois onces de feuilles sèches de trèfle d'eau, on aura l'*Infusion antiscorbutique.*) (B.)

INFUSION DE CHARDON BÉNI.

Prenez de feuilles sèches de *chardon béni*, trois décagrammes (une once).

Faites infuser, pendant six heures, dans un demi-litre (une chopine) d'eau froide; passez à travers le papier gris.

On peut donner de cette infusion dans les faiblesses d'estomac, lorsque les amers ne peuvent pas passer. On la rend, si l'on veut, agréable, en y ajoutant de la canelle ou toute autre substance aromatique. (B.)

INFUSION DE GRAINE DE LIN.

Prenez de *graine de lin*, deux cuillerées;
de *réglisse*, épluchée et coupée menue, seize grammes (demi-once);
d'*eau* bouillante, trois demi-litres (trois chopines).

Laissez infuser devant le feu, pendant quelques heures; passez. Si on ajoute à ces substances trois décagrammes (une once) de feuilles de pas-d'âne, on aura l'*Infusion pectorale.* Toutes deux sont émollientes, mucilagineuses : elles sont salutaires, comme boisson ordinaire, dans les difficultés d'uriner, dans les rhumes et autres maladies de poitrine. (B.)

INFUSION DE QUINQUINA.

Prenez de *quinquina*, en poudre, trois décagrammes (une once);
d'*eau-de-vie*, quatre ou cinq cuillerées.

Laissez infuser, deux ou trois jours, dans un demi-litre (une chopine) d'eau bouillante. Cette infusion est un des meilleurs remèdes qu'on puisse prescrire contre les faiblesses d'estomac.

On en donne une tasse à café, deux ou trois fois par jour, dans tous les cas où il est nécessaire d'employer les vertus corroborantes du quinquina. (B.)

INFUSION DE RHUBARBE.

Prenez de *rhubarbe* concassée, seize grammes (demi-once);
d'*eau* bouillante, un double décilitre (demi-setier);
d'*eau de canelle spiritueuse*, trois décagrammes (une once).

Faites infuser la rhubarbe dans l'eau bouillante, le vaisseau étant couvert, pendant une nuit: passez; ajoutez l'eau de canelle spiritueuse. *(Pharmacopée d'Edimbourg.)*

INFUSION DE ROSES.

Prenez de *roses* sèches, seize grammes (demi-once);
d'*eau* bouillante, un litre (une pinte);
d'*acide vitriolique (acide sulfurique)*, deux grammes (demi-gros);
de *sucre* fin, trois décagrammes (une once).

Jetez l'eau sur les roses, et laissez infuser, pendant quatre heures, dans un vaisseau de terre qui ne soit point vernissé; ensuite ajoutez l'acide; passez, et mettez le sucre.

On donne une tasse de cette infusion légèrement astringente, dans les règles excessives, dans les pertes, dans le vomissement de sang, et dans les autres hémorrhagies: on réitère cette tasse toutes les trois ou quatre heures. Cette infusion est aussi un excellent gargarisme. Comme les roses, vu la petite quantité prescrite pour cette infusion, peuvent n'avoir que très-peu et même aucun effet, on aura un remède également avantageux, dans les hémorrhagies dont nous venons de parler, si l'on mêle simplement ensemble, sans faire infuser, l'eau, l'acide et le sucre. (B.)

INFUSION DE SUC D'ESPAGNE.

Prenez de *suc d'Espagne* (*jus de réglisse*), coupé menu, trois décagrammes (une once); de *sel de tartre* (*carbonate de potasse*), douze grammes (trois gros).

Faites infuser, toute la nuit, dans un litre (une pinte) d'eau bouillante; passez.

Ajoutez de *sirop de pavot*, trois décagrammes (une once).

On prescrit cette infusion avec succès, dans les rhumes récens, dans la toux accompagnée de crachats clairs et limpides, dans les difficultés de respirer. La dose est d'une tasse à café, trois ou quatre fois par jour. (B.)

Prescrite, Tom. II, pag. 403.

INFUSION DE TAMARINS ET DE SÉNÉ.

Prenez de *tamarins*, trois décagrammes (une once); de *séné*, de *sel de tartre* (*carbonate de potasse*), de chaque huit grammes (deux gros).

Faites infuser pendant quatre ou cinq heures, dans une chopine d'eau bouillante; laissez reposer; ajoutez trois ou six décagrammes (une once ou deux) de teinture aromatique. On peut supprimer, ou les tamarins, ou le sel de tartre, lorsque les personnes sont faciles à purger. Cette infusion est un purgatif rafraichissant, agréable: on en prend une tasse toutes les demi-heures, jusqu'à ce qu'elle opère: elle peut suppléer à la décoction de tamarins et de séné ordinaire. (B.)

Prescrite, Tom. IV, pag. 18, 561.

INFUSION DIURÉTIQUE DE L'HÔPITAL DE LONDRES. (Voyez-en la préparation et l'indication, Tom. III, pag. 137.)

INFUSION PECTORALE. (Voyez INFUSION DE GRAINE DE LIN.)

INGRÉDIENT, terme générique sous lequel on comprend tout ce qui entre dans la composition des médicamens, tant internes qu'externes.

INJECTION, action par laquelle on fait entrer, avec une seringue, des médicamens liquides dans le corps; comme dans l'anus, le vagin, l'urèthre; dans les plaies, les ulcères, les fistules, les veines, etc.

INJECTION. Ce nom se donne également aux liquides qu'on injecte; les lavemens sont des injections, etc.

INJECTIONS VITRIOLIQUES. Prescrites, Tom. IV, pag. 14, 15, note.

INOCULATEURS, ceux qui pratiquent l'inoculation.

D'où dépend le succès des inoculateurs, Tom. II, pag. 293 et 310.

INOCULATION DE LA PETITE VÉROLE, (de l') Tom. II, pag. 291 — 311.

INOCULATION DE LA ROUGEOLE. Différentes méthodes de faire cette opération, Tom. II, pag. 320, note.

INOCULATION DU VACCIN. (Voyez VACCINE.)

INSOMNIE, privation du sommeil, veille immodérée, impossibilité de dormir.

Ce qu'il faut faire lorsqu'une femme en couche éprouve une insomnie opiniâtre, Tom. IV, pag. 196 et 197.

INSPIRATEURS, épithète qu'on donne aux muscles qui servent à l'inspiration. (Voyez INSPIRATION.)

INSPIRATION. (Voyez ce que c'est, Tom. I, pag. 92, note.)

Les asphyxiés meurent, ainsi que les noyés, dans l'inspiration, Tom. IV, pag. 484.

INSPIRATOIRE, instrument très-nécessaire, au moyen duquel on peut faire passer par l'inspiration, non-seulement dans la gorge, mais encore dans la trachée-artère et dans les poumons, un air chargé de vapeurs humides, ou de particules propres à guérir ces parties de différentes maladies.

Nous avons promis, à la pag. 298 du Tom. IV, note, de donner la description de cet instrument; nous allons tenir notre parole. Nous aurions fort désiré pouvoir joindre ici la figure; mais, comme nous n'en avons pas mis dans cet ouvrage, nous allons tâcher d'y suppléer de manière que tout le monde puisse facilement en saisir la construction, et le faire faire d'après notre description. Au reste, on en trouvera chez le C.en MINEAU, ferblantier à Paris, rue des Frondeurs Saint-Honoré.

L'inspiratoire est formé principalement d'une boite cylindrique, semblable à ces boites à poudre de fer-blanc; excepté que, dans l'inspiratoire, le couvercle est soudé avec le reste de la boite. Cette boite a quatre pouces et demi de haut, sur quatre pouces de diamètre. On peut la faire faire en étain, en fer-blanc, en argent, comme on veut: cela est indifférent pour son objet. Nous venons de dire que le couvercle tenait avec le corps de la boite, et c'est comme cela dans ceux qui viennent d'Angleterre; cependant il serait mieux au contraire

que ce couvercle pût s'ôter à volonté, afin de pouvoir nettoyer l'intérieur, ou y mettre plus facilement les ingrédiens et les plantes émollientes dont on se propose de charger la vapeur qu'on veut faire respirer aux malades.

Sur le couvercle, il y a trois ouvertures circulaires, qui ont chacune à peu près un pouce de diamètre : elles sont toutes trois vers sa circonférence ; deux se trouvant près l'une de l'autre, et la troisième à la partie opposée, ou à peu près, du diamètre qui passe entr'elles. La première, que j'appellerai *P*, est surmontée d'une espèce de petit entonnoir d'un pouce de haut, dans lequel est placée une petite balle de liége, pour faire fonction de soupape : on en verra l'usage dans un moment. Cet entonnoir est environné d'un petit couvercle soudé à la boîte, ayant de petits trous, pour que l'air puisse passer au travers sans que la petite balle puisse en sortir. De la seconde ouverture, que j'appelle *S*, descend dans l'intérieur de la boite, un tuyau qui s'approche à un demi-pouce de son fond. Cette ouverture est surmontée d'une petite virole ou anneau d'un pouce de haut, sur lequel on met un petit couvercle qui a des trous au-dessus, mais qui n'est pas soudé avec la boite, et que l'on peut ôter et remettre à volonté. Enfin la troisième ouverture, que j'appellerai *T*, et qui est à l'opposite de ces deux-ci, est pareillement surmontée d'un cercle ou anneau d'un pouce de haut, qui sert à recevoir un des bouts d'un petit tuyau de cuir, dont l'autre est garni d'une petite embouchure d'ivoire, pour le mettre dans la bouche quand on fait usage de l'inspiratoire. On ôte et on remet ce tuyau à volonté. Il est flexible par le moyen connu d'un fil de métal en hélice qui est dans l'intérieur. La construction de l'inspiratoire bien entendue, voici comment on s'en sert.

On verse de l'eau chaude dedans, par l'ouverture dans laquelle on fait entrer le tuyau de cuir, et on l'emplit jusqu'à peu près aux deux tiers : on enveloppe ensuite l'inspiratoire d'une serviette, et on le met dans le lit du malade, près de son aisselle. Avant d'en respirer la vapeur, il faut qu'il attende que l'eau soit parvenue à une chaleur modérée.

Nous en avons assez dit pour que l'on conçoive sans peine comment on se sert de cet instrument, et comment il fait son effet. Cependant, pour qu'on l'entende encore mieux, nous ferons remarquer que le tuyau étant

dans la bouche du malade, à chaque inspiration il inspirera l'air de l'inspiratoire, mêlé avec la vapeur de l'eau chaude qu'il renferme, et que cet air sera incessamment suppléé par l'air extérieur, qui est entré par le tuyau de l'ouverture *S*, et qui passe à travers l'eau par l'action de la colonne d'air extérieur, qui presse pour remplir le vide resultant de l'inspiration. Quand l'expiration se fait, l'air qui est exprimé et forcé dans le tuyau, sort par la première ouverture *P*, en soulevant la petite balle de liége, que nous avons dit faire fonction de soupape.

De cette manière, on voit que les deux mouvemens de la respiration, l'inspiration et l'expiration, sont entièrement libres, et que, par le premier, le malade aspire la vapeur bienfaisante propre à ramollir, à adoucir l'inflammation des parties du canal de la respiration, à travers lequel passe cette vapeur. Il s'ensuit encore un autre effet : c'est que cette machine étant dans le lit, la vapeur, qui sort par l'expiration, se répandant entre les draps, produit, au bout de quelque temps, au malade une douce transpiration. Supposons, par exemple, que le malade ait une toux récente, il inspirera la vapeur de cet instrument, en se couchant, pendant vingt minutes ou une demi-heure; il ne manquera pas d'être soulagé, et tout-à-fait guéri le jour suivant. Que si la toux est plus ancienne et plus opiniâtre, il continuera ce remède plusieurs nuits de suite. Il est facile de voir, par cette description, qu'on peut charger cette eau de parties propres à donner à sa vapeur encore plus d'efficacité.

Tel est l'inspiratoire dont MUDGE, habile chirurgien de Plymouth, a fait un usage très-heureux dans un grand nombre d'occasions. Mais telle est l'indifférence des hommes pour les choses qui leur sont les plus salutaires, qu'une machine fort ressemblante, et qui est décrite dans les Machines de l'Académie des Sciences pour l'année 1754, a été entièrement négligée ou ignorée dans ce pays-ci; au moins n'avons-nous pas appris qu'on en ait fait usage.

Il y a encore d'autres inspiratoires, mais d'une construction bien moins commode, parce qu'il faut que la personne qui en fait usage, soit debout ou assise. Ce sont des espèces de grandes cafetières fort hautes; et dont l'extrémité étant coudée, pour se présenter plus facilement à la bouche, est formée par une espèce de

petit pavillon, comme celui d'une trompette. On place la bouche et le nez dans cette embouchure, et on respire la vapeur de l'eau et des plantes émollientes qui sont dans la cafetière. Il y a un petit tuyau qui monte le long de cette cafetière, et dont l'ouverture est vers le fond, pour laisser échapper l'air qui sort par l'expiration, et en fournir dans l'inspiration.

Nous connaissons plusieurs personnes qui se sont servies de ces inspiratoires pour des maux de poitrine, et qui s'en sont très-bien trouvées. Nous ne pouvons donc trop recommander l'usage de ces inspiratoires, comme nous l'avons dit dans la note citée au commencement de cet article : car HIPPOCRATE, BOERHAAVE, et les plus grands médecins modernes, ont tous recommandé de tâcher de porter, dans les maladies des poumons, du canal de la respiration et de la gorge, des remèdes locaux, et qui agissent immédiatement sur ces parties. Nous conseillons en conséquence à tout le monde d'avoir de ces inspiratoires chez soi, comme on a des seringues pour des lavemens. Car on ne saurait croire l'embarras, la difficulté, et même l'impossibilité de faire respirer aux malades, dans des esquinancies, des fluxions de poitrine, ou autres maladies de ce genre, la vapeur de l'eau simple, ou chargée de particules émollientes : dans ces momens critiques, comme nous l'avons vu plusieurs fois, on perd la tete ; le temps passe, et le malade n'est pas secouru.

Nous ne pouvons nous empêcher d'ajouter à ce sujet, qu'il serait fort à souhaiter, en attendant que l'usage de ces machines devienne plus commun, que les apothicaires eussent chez eux de ces inspiratoires, pour que les malades pussent en faire usage dans l'occasion, comme autrefois ils avaient des seringues, avant que l'usage en fût devenu si général, que tout le monde en ait dans sa maison.

L'usage de l'inspiratoire prescrit, Tom. II, pag. 161, 376, 383, 394 ; Tom. III, pag. 70, note ; 83 ; Tom. IV, pag. 286, 298, 299, 485, 513.

INSUFFLATION D'AIR. Introduction de l'air par le moyen du souffle dans la bouche, dans les narines, etc.

Prescrite, Tom. IV, pag. 183, 184.

INTEMPÉRANCE, (de l') Tom. I, pag. 262—272.

INTERMISSION ; intervalle entre deux accès, ou reboublemens de fievre ou de toute autre maladie, pen-

dant lequel les malades se trouvent soulagés. (Voyez FIÈVRES INTERMITTENTES.)

INTERMITTENCE : ce mot s'explique assez de lui-même ; il signifie Cessation. Ainsi on dit qu'il y a intermittence dans une fièvre, quand, au lieu d'être continue, elle laisse au malade quelques heures, quelques jours de libres. On se sert encore du mot Intermittence, à l'égard du pouls, lorsqu'il n'a pas ses battemens dans des intervalles égaux. (Voyez POULS.)

INTERMITTENT, INTERMITTENTE, épithète qu'on donne à une espèce de pouls et de fièvre. (Voyez POULS et FIÈVRES INTERMITTENTES.)

INTESTINAL, INTESTINALE, se dit de tout ce qui a rapport aux INTESTINS. (Voyez ce mot.)

INTESTINS. On donne ce nom à la totalité des boyaux : ils commencent à l'orifice inférieur de l'estomac, et finissent à l'anus. On divise les intestins en deux parties principales, dont l'une s'appelle Intestins grêles, ou Petits intestins, et l'autre Gros intestins. Les intestins grêles sont subdivisés en trois autres parties : la première s'appelle Duodénum, la seconde Jéjunum, et la troisième Iléon : les gros intestins sont également divisés en trois ; le premier s'appelle Cœcum, le second Colon, et le troisième Rectum. (Voyez INFLAMMATION DES INTESTINS.)

Symptômes de l'engorgement des intestins, Tom. III, pag. 450. Les premières maladies des enfans ont leur siége dans les intestins, Tom. IV, pag. 232. Symptômes des aphthes dans les intestins, pag. 242. Il faut se hâter de faire rentrer l'intestin dans les descentes, pag. 430.

INTESTINS GRÊLES, ou PETITS INTESTINS. (Voyez INTESTINS.)

INTUS-SUSCEPTION. (Ce qu'on entend par cette expression, Tom. III, pag. 100.)

IPÉCACUANHA, ou RACINE DU BRÉSIL. On connait trois espèces de racines qui portent ce nom : l'ipécacuanha gris, le brun et le blanc. Le plus estimé, et celui dont on doit faire usage, est l'ipécacuanha gris, appelé par les botanistes *Ipecacuanha cinerea*, *Ipecacuanha Peruviana*, *officinar.* C'est-à-dire, *Ipécacuanha cendré*, *Ipécacuanha du Pérou*, *des boutiques*.

C'est une racine épaisse de deux ou trois lignes, tortueuse et comme entourée de rugosités ; d'un brun clair ou cendré ; dense, dure, cassante, résineuse ; ayant

dans toute la longueur de son intérieur, un filet qui lui tient lieu de moelle, mais dure lorsque la racine est sèche. Cette racine est d'un goût un peu âcre et amer, d'une odeur faible : les Espagnols nous l'apportent du Pérou, où elle croît naturellement aux environs des mines d'or. Cette racine, dit VOGEL, est le plus doux et le plus sûr des émétiques. On ne sera pas étonné de le voir prescrire si souvent dans cet ouvrage, puisque c'est le seul émétique qui ne puisse point nuire, lorsqu'il ne s'agit que d'évacuer les matières qui embarrassent l'estomac ; indication que présentent nombre de maladies, sur-tout les fièvres intermittentes dans leurs commencemens. En général, l'ipécacuanha doit être le vomitif des personnes faibles et délicates, et de la plupart des femmes. (Voyez BRYONE, CABARET, HERBE A PARIS, TITHYMALE et VIOLETTE ; plantes qui ont les vertus émétiques et purgatives de l'ipécacuanha, et qu'on peut lui substituer.)

Prescrit, Tom. II, pag. 94, et note ; 129, 168, note ; 209, 256, 257, note ; 382, 408, 409, note ; 416, 421, 482, 491 ; Tom. III, pag. 50, 55, 66, 90, 118, 120, 134, 248, note ; 252, 254, 283, 393, note ; 533 ; Tom. IV, pag. 58, 157, 216, 233, 257, 258, 264, 266, 299, 447, 505, 563.

IRIS, partie du milieu de l'œil, ronde, composée d'un cercle de différentes couleurs, tantôt vert, tantôt bleu, et percé d'un trou, qu'on appelle Pupille ou Prunelle. L'iris est la partie colorée de l'œil. (Voyez ŒIL.)

IRIS DE FLORENCE, plante qui croît naturellement en Toscane, et dont on nous apporte la racine sèche, en morceaux oblongs, genouillés, un peu aplatis, de l'épaisseur d'un ou deux pouces, blancs, dépouillés de leur écorce et de leurs fibres ; ayant une odeur de violette bien marquée, et une saveur peu piquante. La plante se nomme *Iris alba Florentina*, C. BAUH. et TOURNEF. *Iris flore albo*, J. BAUH. *Iris Florentina*, LINN. C'est-à-dire, *Iris blanche de Florence*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Iris à fleur blanche*, selon J. BAUHIN. *Iris de Florence*, selon LINNÉ. Elle est de la neuvième classe, deuxième section, troisième genre de TOURNEFORT ; de la triandrie monogynie de LINNÉ ; de la huitième famille des liliacées d'ADANSON. On la cultive dans des jardins de botanique.

Prescrite, Tom. III, pag. 55, 204, 268, note.

IRRITABILITÉ, terme dont se servent les médecins,

d'après GLISSON et DE HALLER, pour désigner un mode particulier de contractibilité générale des parties organiques des animaux.

IRRITABLE, se dit des parties du corps susceptibles d'irritabilité.

IRRITANT : ce qui excite ou met en jeu l'irritabilité.

IRRITATION : affection qu'éprouvent les parties irritables à raison de leur contractilité ou sensibilité ; ou, ce qui revient au même, sensibilité réduite en acte.

ISCHURIE, ou SUPPRESSION et RÉTENTION D'URINE. (de l') Tom. II, pag. 509—517.

ISCHURIE RÉNALE. } (de l') *idem*, *ibid.*
ISCHURIE VÉSICALE. }

IVRESSE, (de l') Tom. IV, pag. 509—512.

IVROGNERIE (l') est une des causes de la consomption, Tom. I, pag. 268. Elle ruine la santé et conduit à l'imbécillité, pag. 270. Vices affreux dont l'ivrognerie est la source, pag. 271. Maladies qui sont les suites de l'ivrognerie, *ibid.*

JACÉ JACÉ

JACÉE. *Jacea nigra pratensis*, *latifolia*, C. BAUH. et TURNEF. *Centaurea Jacea*. LINN. C'est-à-dire, *Jacée noire des prés à longues feuilles*, selon C. BAUH. et TOURNEFORT. *Centaurée Jacée*, selon LINNÉ. Elle est de la douzième classe, seconde section, troisième genre de TOURNEFORT ; de la syngénésie polygamie frustanée de LINNÉ ; et de la vingt-sixième famille des composées d'ADANSON.

Sa racine est ligneuse, ridée, épaisse, fibreuse : ses tiges s'élèvent à la hauteur d'un pied et demi environ ; elles sont droites, anguleuses, cannelées, fermes, remplies de moelle. Ses feuilles sont attachées alternativement le long de la tige : les premières sont entières ; dentées irrégulièrement, sans épines, sinuées ; celles qui naissent ensuite perdent peu à peu leur dentelure. Des aisselles des feuilles sortent des rameaux, au bout desquels naissent des fleurs rougeâtres ou violettes, qui sont des amas de fleurons hermaphrodites, portées par un calice couvert d'écailles soyeuses, rangées comme les tuiles

d'un toit. Elle est commune : on la trouve dans les prés, et dans les lieux incultes et ombragés.

Prescrite, Tom. IV, pag. 276, 279.

JALAP. *Jalapa officin.*, *fructu rugoso*, TURNEF. *Bryonia mechoacana nigricans*, vel *Solanum Mexicanum*, C. BAUH. *Convolvulus Americanus*, *Jalapium dictus*, RAY, hist. C'est-à-dire, *Jalap des boutiques*, *à fruit plein de rugosités*, selon TOURNEFORT. *Bryone-méchoacan noirâtre*, ou *Solanum du Mexique*, selon C. BAUHIN. *Convolvulus d'Amérique*, *appelé Jalap*, selon RAY.

Il faut choisir cette racine résineuse, compacte, dure au point de se casser plutôt avec le marteau, que de céder à l'action seule des mains; noire à l'extérieur, brillante dans l'intérieur, et non blanchâtre, farineuse et vermoulue, comme on la rencontre quelquefois chez les apothicaires. Ce n'est pas qu'en cet état elle soit moins purgative, c'est, au contraire, parce qu'alors elle l'est trop; car les vers ne touchent point à la résine, qui est la seule partie qui purge dans cette racine. On sent qu'on serait embarrassé sur la dose, parce qu'il est difficile de calculer la quantité de la partie gommeuse mangée par les vers.

Le jalap, bien choisi, purge très-bien seul : mais il ne convient pas à tout le monde, sur-tout aux personnes délicates, dont il irriterait les fibres, et à qui il occasionnerait des convulsions. Voici une manière sûre de l'administrer à ces mêmes personnes, recommandée par LIEUTAUD.

Prenez de racine de *jalap*, en poudre, douze décigrammes (vingt-quatre grains).

Partagez en trois prises égales; mettez une de ces prises dans un verre d'eau de veau, de poulet ou de tisane; avalez. Une heure après, prenez une seconde prise de la même manière; et une heure après, la troisième. Quelques personnes sont purgées à la seconde; d'autres ne le sont pas même à la troisième. Il faut alors qu'elles en prennent une quatrième, mais peu sont obligées d'en venir à une cinquième. On peut prendre chaque dose de cette poudre, délayée dans une cuillerée d'eau, et boire immédiatement après, le verre d'eau de veau, de poulet ou de tisane. Pour les personnes qui ont les entrailles très-irritables, on peut ajouter, à chaque dose, la huitième ou douzième partie d'un demi-décigramme (d'un grain) d'opium.

Le jalap en poudre, mêlé avec un peu de sucre, est un purgatif très-commode, et d'un usage très-commun pour les enfans, auxquels on en donne depuis un demi-décigramme jusqu'à un décigramme et demi (depuis un grain jusqu'à trois), proportionnément à l'âge et à la constitution. Par exemple, on peut en faire prendre demi-décigramme (un grain) à un enfant nouveau-né; un decigramme (deux grains), à celui qui a passé un an; un décigramme et demi (trois grains), à celui qui a deux ans, etc. Le jalap se donne encore dans les potions purgatives; mais nous conseillons de n'en faire usage, de cette manière, que d'après l'ordonnance d'un médecin, ou d'après celles du D.r BUCHAN. Quant à la résine de jalap, c'est un remède violent, qui ne peut être pris que d'après l'avis d'un médecin éclairé. (Voyez BELLE-DE-NUIT, et GRATIOLE ou HERBE A PAUVRE HOMME; plantes indigènes qu'on peut substituer au jalap, et dont l'usage est plus sûr, parce qu'elles ne sont pas exposées à être sophistiquées.)

Le jalap prescrit, Tom. II, pag. 96, 288, 434, 455, note; Tom. III, pag. 101, 109, 110, 134, 145; Tom. IV, pag. 18, 323.

JALAP D'EUROPE. (Voyez BELLE-DE-NUIT.)

JARDINAGE. Importance du jardinage pour la conservation de la santé, sur-tout des ouvriers sédentaires, Tom. I, pag. 131 et suiv.; contre les vents de l'estomac, Tom. III, pag. 91; dans la mélancolie, la nostalgie et la folie, pag. 308.

JARRETIÈRES. Dangers des jarretières trop serrées, Tom. I, pag. 257 et 258.

JAUNISSE; (de la) Tom. III, pag. 114—123.

JAUNISSE NOIRE, (caractères de la) *idem*, pag. 114.

JEJUNUM, nom que porte le second des intestins grêles, parce qu'on le trouve toujours moins plein que les autres à l'ouverture des cadavres: il commence au duodénum et finit à l'iléon. (Voyez INTESTINS.)

JEU, (idée qu'on doit se faire du) Tom. I, pag. 236; ses inconvéniens, pag. 237.

JEUNE. Il ne convient, ni aux jeunes gens, ni aux vieillards, Tom. I, pag. 199. Observation sur un goutteux guéri par un jeûne austère, Tom. III, pag. 164, note.

JOUBARBE. (grande) *Sedum majus vulgare*, C. BAUH. J. BAUH. et TURNEF. *Semper vivum tectorum*, LINN. C'est-à-dire, *Grande Joubarbe commune*, selon C. BAUHIN, J. BAUHIN et TOURNEFORT. *Joubarbe*

vivace, qui vient sur les toits, selon LINNÉ. Elle est de la sixième classe, septième section, premier genre de TOURNEFORT; de la dodécandrie de LINNÉ; de la trente-troisième famille des joubarbes d'ADANSON.

La racine de cette plante est petite, fibreuse. Elle pousse plusieurs feuilles oblongues, grosses, grasses, pointues, charnues, pleines de suc, attachées contre terre à leur racine, rangées circulairement en forme de petit globe, à peu près comme celles du fruit de l'artichaut, convexes en-dehors, aplaties en-dedans, tant soit peu velues en leurs bords. Il s'élève de leur milieu une tige d'un pied et plus de haut, droite, assez grosse, rougeâtre, moelleuse, revêtue de feuilles semblables à celles d'en-bas, mais plus étroites et plus pointues, qui la rendent comme écailleuse: cette tige se divise, vers son sommet, en quelques rameaux réfléchis, qui portent une suite de fleurs à cinq pétales en roses, ou étoilées, de couleur purpurine, avec dix étamines, à sommets arrondis: lorsque ces fleurs sont passées, il leur succède des fruits composés de plusieurs graines, ramassées en manières de têtes, et remplies de semences fort menues. Cette plante croît sur les vieux murs, sur les toits des maisons ou chaumières. Elle fleurit en messidor (juillet), et sa tige se sèche en automne quand sa graine est mûre. Il y a deux autres espèces de joubarbe, qu'on emploie indifféremment avec la grande.

Prescrite, Tom. I, pag. 220; Tom. IV, pag. 245.

JOURNALIERS. (des) Maladies auxquelles ils sont exposés: moyens de les prévenir, Tom. I, pag. 103-112.

JOURS CRITIQUES. On nomme ainsi les jours où se font les crises dans les maladies aiguës. (Voyez CRISE.) On observera que les jours, en médecine, doivent se compter, dans les maladies aiguës, par redoublement; qu'en conséquence ils peuvent avoir, ou moins, ou plus de vingt-quatre heures.

Jour où se décide la fièvre continue aiguë, Tom. II, pag. 130.

JUGULAIRE EXTERNE, nom que porte une veine saillante de la gorge, qu'on aperçoit le long du cou, sur-tout dans les personnes qui sont dans une forte action, qui sont en colère. Le peuple, dans ce cas, donne le nom de Corde à cette veine. (Voyez VEINES JUGULAIRES.)

JULEP. On appelle Julep un médicament liquide, dont la base est l'eau commune, ou une eau distillée

simple, à laquelle on joint un tiers ou un quart d'eau distillée spiritueuse, et autant de sucre ou de sirop qu'il est nécessaire pour rendre cette mixture agréable; quelquefois on l'acidule avec des acides, soit végétaux, soit minéraux; d'autres fois on y joint d'autres médicamens, appropriés à l'indication qu'on a à remplir. (B.)

JULEP CAMPHRÉ, OU DE CAMPHRE.

Prenez de *camphre*, quatre grammes (un gros);
de *gomme arabique*, seize grammes (demi-once);
de *sucre*, trois décagrammes (une once);
de *vinaigre*, un demi-litre (une chopine).

Pilez le camphre avec quelques gouttes d'esprit-de-vin (*alcohol*) rectifié, jusqu'à ce qu'il soit devenu mou; alors ajoutez la gomme que vous aurez auparavant fait dissoudre dans seize grammes (une demi-once) d'eau, et pilez le tout ensemble jusqu'à ce que le mélange soit parfaitement uniforme; versez ensuite peu à peu le vinaigre, dans lequel vous aurez fait fondre le sucre, en continuant toujours de piler.

On donne une cuillerée à bouche de ce julep, une ou deux fois par jour, même plus souvent si l'estomac peut le supporter, dans les affections hystériques, et dans les autres maladies qui exigent l'administration du camphre. (B.)

JULEP CORDIAL.

Prenez d'*eau de canelle simple*, un hectogramme trois décagrammes (quatre onces);
d'*eau de poivre de la Jamaïque*, six décagrammes (deux onces);
d'*esprit volatil aromatique*, d'*esprit composé de lavande*, de chaque huit grammes (deux gros);
de *sirop d'écorce d'orange*, trois décagrammes (une once).

Mêlez. Ce julep se donne à la dose de deux cuillerées, trois ou quatre fois par jour, dans les plus grandes faiblesses, les prostrations de forces, etc. (B.)

Prescrit, Tom. III, pag. 368, 391.

JULEP EXPECTORANT.

Prenez d'*émulsion de gomme ammoniac*, un hectogramme trois décagrammes (quatre onces);
de *sirop scillitique*, six décagrammes (deux onces.)

Mêlez.

On donne deux cuillerées de ce julep, toutes les trois ou quatre heures, dans les toux, dans l'asthme et dans les oppressions de poitrine. (B.)

JULEP MUSQUÉ, OU DE MUSC.

Prenez de *musc*, deux grammes (demi-gros);
de *sucre*, seize grammes (demi-once);
d'*eau de canelle simple*, d'*eau de menthe poivrée simple*, de chaque six décagrammes (deux onces);
d'*esprit volatil aromatique*, huit grammes (deux gros.)

Triturez ensemble le musc et le sucre; ajoutez peu à peu les eaux de canelle et de menthe poivrée, et l'esprit volatil aromatique. Ce julep se donne à la dose de deux cuillerées, toutes les deux ou trois heures, sur la fin des fièvres nerveuses, dans le hoquet, les convulsions et autres affections spasmodiques. (B.)

JULEP SALIN.

Prenez de *sel de tartre*, (*carbonate de potasse non saturé*) huit grammes (deux gros).

Faites dissoudre dans un hectogramme (trois onces) de suc de citron, fraîchement exprimé. Lorsque l'effervescence sera cessée, ajoutez
d'*eau de menthe simple*, d'*eau de canelle simple*, de chaque six décagrammes (deux onces);
de *sirop commun*, trois décagrammes (une once).

Ce julep calme les angoisses de l'estomac, modère les vomissemens, excite la transpiration: c'est un bon remède dans les fièvres, sur-tout inflammatoires. (B.)
Prescrit, Tom. II, pag. 383, 477.

JULEP VOMITIF.

Prenez de *tartre stibié* (*tartrite de potasse antimonié*), deux décigrammes (quatre grains);
d'*eau*, deux hectogrammes six décagrammes (huit onces).

Ajoutez,
de *sirop d'œillet*, seize grammes (demi-once).

On donne ce julep dans le commencement des fièvres qui ne sont point accompagnées d'inflammation locale, à la dose d'une cuillerée à bouche, tous les quarts-d'heure, jusqu'à ce qu'il opère. Les vomitifs antimoniaux sont utiles, non-seulement pour évacuer les matières contenues

tenues dans l'estomac, mais encore pour solliciter les différentes excrétions; aussi, dans les fievres, ont-ils à peu près les mêmes effets que la *Poudre de James*. (B.)

Prescrit, Tom. II, pag. 209, 416.

JUS DE RÉGLISSE; c'est la même chose que SUC D'ESPAGNE, ou SUC DE RÉGLISSE D'ESPAGNE. (Voyez ces mots.)

JUSQUIAME NOIRE, ou HANNEBANNE. *Hyoscyamus vulgaris vel niger*, C. BAUH. et TOURNEF. *Hyoscyamus vulgaris*, J. BAUH. *Hyoscyamus niger*, LINN. C'est-à-dire, *Jusquiame commune*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Jusquiame commune*, selon J. BAUHIN. *Jusquiame noire*, selon LINNÉ. Cette plante est de la seconde classe, première section, quatrieme genre de TOURNEFORT; de la pentandrie monogynie de LINNÉ; et de la vingt-septieme famille des personnées d'ADANSON.

Sa racine est un pivot garni de quelques fibres, ridée, longue, épaisse, brune en-dehors, blanche en-dedans: les tiges s'elèvent d'un pied et demi: elles sont droites, cylindriques, couvertes d'un duvet épais: les feuilles sont grandes, molles, cotonneuses, visqueuses, d'un vert gai; decoupées profondément et inégalement; elles embrassent la tige par leur base, où elles se terminent en deux especes d'oreilles; les rameaux, sortis des aisselles des feuilles, portent à leur sommet, des fleurs rangées en epi, et enveloppées, pour ainsi dire, dans un amas de feuilles semblables à celles de la tige: les épis ne s'alongent qu'à mesure que les fruits se forment, et ne sont bien distincts qu'à leur maturité: les fleurs sont en entonnoir, divisées en cinq segmens obtus, jaunâtres à leurs bords, marquées de veines purpurines, mais d'un pourpre noirâtre au milieu. Le fruit ressemble à une marmite dont le couvercle est fermé exactement; il est rempli en-dedans de plusieurs petites graines cendrées, arrondies, ridées, aplaties. Toute cette plante a une odeur forte et désagréable; elle est fort commune aux environs de Paris.

Les feuilles vertes de cette plante entrent dans la composition du baume tranquille de CHOMEL. (Voyez BAUME TRANQUILLE DE CHOMEL, et Tom. II pag. 374, note.

Prescrite, Tom. III, pag. 416.

KALI. C'est la même chose que *Soude.* (Voyez SOUDE.)

KARABÉ. C'est la même chose que *Succin.* (Voyez SUCCIN.)

KEIRCHSWASSER. Eau-de-vie de merises. Ses dangers, Tom. II, pag. 424; Tom. III, pag. 279.

KERMÈS MINÉRAL, *(oxide d'antimoine sulfuré rouge)* ou POUDRE D'OR DES CHARTREUX, ou AURIFIQUE MINÉRAL. C'est ainsi qu'on appelle une poudre d'un rouge brun, qui se précipite après qu'on a fait bouillir quelque temps ensemble de l'antimoine réduit en poudre très-fine, et de l'alkali fixe *(carbonate de potasse)* dissous dans de l'eau. (Voyez les *Elémens de Pharmacie* de BAUMÉ.)

Prescrit, Tom. II, pag. 164, note; 418, note; Tom. III, pag. 145; Tom. IV, pag. 216.

KINA, ou KINAKINA : manière dont quelques auteurs écrivent le mot de *Quinquina.* (Voyez QUINQUINA.)

KISTE, CAPSULE, POCHE; sac membraneux dans lequel est renfermée la matière de certaines tumeurs qu'on appelle pour cette raison Tumeurs enkistées : telle est une espèce de tumeur de la poitrine appelée Vomique; une espèce d'hydropisie du bas-ventre nommée Hydropisie enkistée, etc. (Voyez HYDROPISIE ENKISTÉE.)

LABDANUM, ou LADANUM, suc résineux de la consistance d'emplâtre ou d'extrait sec, d'une odeur de résine très-marquée lorsqu'on le met sur des charbons ardens, et d'une couleur noirâtre : il découle des feuilles d'une espèce de cyste qui croît en Grèce, dans l'île de Crète et autres de l'Archipel. Il faut le choisir pur, mou, gluant, en grande masse, qui donne une odeur agréable et s'amollisse facilement par la chaleur; il faut rejeter celui qui est en forme de pain tortillé, et qu'on appelle par cette raison *Labdanum*

in tortis, qui est d'une odeur faible et d'une couleur noire, parce qu'il est mêlé d'une quantité prodigieuse de petit sable noir.

Prescrit, Tom. III, pag. 436.

LABOUREURS. Maladies auxquelles sont exposés ces hommes utiles ; moyens de les prévenir, Tom. I, pag. 103 et suiv.

LAINE. Ses avantages, Tom. II, pag. 336, 369, 375, 387, 389 ; Tom. III, pag. 168. De quelle espèce de laine il faut se servir, et manière de l'appliquer dans la goutte, *ibid.* Prescrite, pag. 180.

LAIT. Tout le monde connait cette substance naturelle, liquide, d'un blanc mat, qui résulte du mélange de trois principes très-différens, et qui ne sont liés ensemble que par une adhérence très-imparfaite : ces principes sont, 1.° une graisse subtile, connue sous le nom de Beurre ; 2.° une substance muqueuse appelée Fromage ; 3.° une liqueur aqueuse chargée d'une matière saline et muqueuse, qu'on nomme Petit-lait. On peut extraire cette matière saline muqueuse du petit-lait, et alors on la nomme Sel ou Sucre de lait. Le lait employé comme médicament, doit être pris au degré de chaleur qu'il a quand il vient d'être trait : on ne doit donc jamais le faire bouillir.

Il vaut mieux donner à un enfant du bon lait d'animaux, que de le confier à des nourrices mercenaires, Tom. I, pag. 38, note. Le lait doit être une des parties de la boisson des enfans, pag. 49. Le lait est avantageux aux doreurs en or moulu, pag. 100. Prescrit, pag. 341 ; Tom. II, pag. 129, 147, 161. Pourquoi le lait ne parait pas toujours convenir dans les commencemens de son usage, Tom. II, pag. 182. Précaution dont il faut user en commençant le lait comme remède, *ibid.* Il faut en faire le principal de sa nourriture le plus tôt qu'il est possible, 183. Il ne faut jamais faire bouillir le lait, *ibid.* Il faut avoir attention à la nourriture de l'animal qui fournit le lait, *ibid.* note. Plantes dont doivent se nourrir les animaux qui fournissent le lait aux pulmoniques, *ibid.* Il n'est pas d'alimens supérieurs au lait dans l'épuisement causé par les excès avec les femmes et la masturbation, Tom. IV, pag. 571. Attention qu'il faut avoir en prenant le lait, pag. 572.

LAIT AIGRE. (Voyez ses propriétés, Tom III, pag. 275.)

sur ses bons effets dans la pulmonie, Tom. II, pag. 180 et 181, note.

Le lait d'un mère saine est la meilleure nourriture des enfans, puisque c'est la nature elle-même qui a pris soin de le préparer pour leur conservation et leur accroissement, Tom. I, pag. 36. Utilité du premier lait de la mère : ce que c'est que ce premier lait : ses usages, pag. 38, note. C'est le purgatif le plus sûr qu'on puisse administrer aux enfans qui viennent de naître, *ibid.* Causes du lait de la mère dans le sein, Tom. IV, pag. 218. Toute femme qui a du lait doit nourrir, ou au moins se faire téter, pag. 220. Le meilleur remède lorsque l'enfant n'a pas évacué le *méconium* dans le temps prescrit, est le lait de la mère, pag. 236. Ce qu'il faut faire lorsque la constipation de l'enfant est due à ce que le lait de la mère est trop épais, pag. 238 et 239.

Lait de vache, le plus commun de toutes les espèces de lait; celui dont il est toujours question lorsque les médecins ordonnent le lait, en général, sans en déterminer l'espece : il possède en effet le plus grand nombre des qualités génériques du lait. (Voyez le mot Lait.)

Moyens de le rendre léger, Tom. II, pag. 282. Prescrit, *ibid.*, pag. 185, 195, 213, 271, 289, 290, 310, 319, 339, 356, 377, 384, 413, note; 417, 459, 488, 494, 501, 503, 521, 526; Tom. III, pag. 7, 17, 27, 30, et note; 35, 46, 47, 48, note; 52, 56, 57, 68, 87, 113, 181, 198, 199, 204, 232, 247, 251, 275, 314, 337, 355, 359, 369, 392, 426, 427, 435; 476, 479, note; 481, 483, 484, 485, 490, 493, 503, 509, 518, 557; Tom. IV, pag. 13, 14, 20, 41, 48, 50, note; 60, 115, 116, 118, 150, 157, 170, 199, 206, 210, 225, 276, 297, 304, 332, 415, 452, 454, 504, 558, 571.

LAITUE. Tout le monde connaît cette plante potagère, dont il y a sur-tout deux espèces : celle qu'on appelle Laitue pommée, et celle qu'on appelle Laitue romaine ou Chicon : elles sont désignées chez les botanistes par les mots suivans : 1.° *Lactuca sativa, capitata*, J. Bauh. *Lactuca sativa, foliis rotundis*, Linn. C'est-à-dire, *Laitue commune, pommée et cultivée*, selon J. Bauhin. *Laitue cultivée à feuilles rondes*, selon Linné.

2.° *Lactuca romana, longa, dulcis*, J. Bauh. et

gymnospermie de LINNÉ ; de la vingt-cinquième famille des labiées d'ADANSON.

Sa racine est ligneuse : c'est un pivot garni de grosses fibres qui s'attachent fortement en terre. Ses tiges s'élèvent de deux pieds : elles sont ligneuses, grêles, quadrangulaires et branchues : les feuilles sont opposées, deux à deux le long de la tige et des branches, alternativement disposées en croix ; elles sont longues, étroites, entières et terminées en pointe ; les branches sortent des aisselles des feuilles. Les fleurs naissent au sommet de la tige et des branches, rangées en épis, disposées par anneaux, accompagnées à leur base par des feuilles florales, quelquefois semblables et quelquefois différentes de celles de la tige : ces fleurs sont labiées, c'est-à-dire, en gueule, d'une seule pièce, bleues. Toute cette plante a une odeur forte, agréable. Les fleurs infusées dans de l'eau-de-vie, donnent la liqueur vulnéraire et commune appelée *Eau-de-vie de lavande ;* infusées dans de l'huile d'olive, elles donnent une huile nommée *Huile de spic ou d'aspic*, etc. (Voyez ESPRIT DE LAVANDE SIMPLE ET COMPOSÉ.)

Prescrite, Tom. IV, pag. 213.

LAUDANUM LIQUIDE DE SYDENHAM, ou TEINTURE THÉBAÏQUE.

Prenez d'*opium crud*, six décagrammes (deux onces) ;
d'*eau spiritueuse aromatique*, de *vin d'Espagne*, de chaque trois hectogrammes trois décagrammes (dix onces).

Coupez menu l'opium ; faites digérer dans le vin d'Espagne à une chaleur douce, ayant soin de remuer très-souvent, pendant douze ou quinze jours ; ajoutez l'eau spiritueuse, et passez. Comme vingt-cinq gouttes de cette teinture peuvent contenir environ un demi-gramme (un grain) d'opium, la dose peut aller de vingt à trente gouttes. (B.) (Voyez OPIUM.)

Le laudanum est dangereux aux enfans, Tom. I, pag. 85. Prescrit, Tom. II, pag. 92, note ; 111, 112, 356, 404, 411, 413, 419, 433, 444, 447, 452, note ; 460, 477, 478, 485, 486, 495, 503 ; Tom. III, pag. 21, 29, 33, 51, 73, 74, note ; 79, 162, 171, 179, 358, 373, 395, 436 ; Tom. IV, pag. 60, 61, 143, 211, 212, 245, 259, 267, 304, 350.

LAURÉOLE. (Voyez MEZEREUM.)

LAVEMENT, ou CLYSTÈRE : nom que portent toutes

les espèces de médicamens liquides qu'on introduit dans le bas-ventre, par l'anus, avec une seringue.

« Cette classe de remèdes est d'une plus grande importance qu'on ne se l'imagine ordinairement. Les lavemens servent, non-seulement à évacuer les matières contenues dans les intestins, mais encore à introduire dans la circulation des remèdes très-actifs. On peut, par exemple, administrer l'opium de cette manière, dans le cas où l'estomac ne peut pas s'en accommoder : on a, en outre, l'avantage de le donner à plus grande dose à-la-fois, qu'on ne pourrait faire si on le faisait prendre par la bouche. Un lavement simple est rarement capable de nuire, et il est nombre de cas où il peut faire beaucoup de bien ; même un lavement d'eau tiède, en tenant lieu de fomentation aux intestins, peut être d'un très-grand avantage dans les inflammations de la vessie, du bas-ventre, etc. Il y a des substances, telle que la fumée du tabac, qu'on ne peut introduire dans les intestins, qu'à la manière des lavemens ; et on en vient facilement à bout par le moyen d'un soufflet, auquel on adapte un bout propre à cet effet. L'usage des lavemens ne se borne pas aux médicamens ; ils servent encore à introduire des alimens. On a vu des personnes, qui ne pouvaient avaler, être nourries pendant un temps considérable par le secours des lavemens composés d'alimens. » (B.)

Préjugés sur le compte des lavemens, Tom. I, pag. 339. Prescrits, Tom. II, pag. 149, 163, 164, 165, note ; 231, 257, 284, note ; 326, 387, 401. Combien ils sont utiles dans l'inflammation de l'estomac, pag. 427, 431, 443, 444, 451, note ; 476, 479, 484 ; Tom. III, pag. 46, 49, 70, 73, 104, 170, 276, 277, 283, 291, 313, 344, 358, 366, 368, 479, note ; 481, 506, 535, 557 ; Tom. IV, pag. 221, 229, 286, 297, 465, 480, 558, 562.

LAVEMENT ADOUCISSANT. Manière de le composer, Tom. II, pag. 427 et 444. Prescrit, *ibid.* Tom. III, pag. 62 ; Tom. IV, pag. 221.

LAVEMENT AIGUISÉ. Manière de le composer, Tom. IV, pag. 480.

LAVEMENT ANODYN. (Voyez LAVEMENT ÉMOLLIENT.)

LAVEMENT ANTIVÉNÉRIEN. A qui l'on doit prescrire cette espèce de remède, Tom. IV, pag. 83. Méthode

d'administrer le mercure par le moyen des lavemens, *idem*, *ibid.* et pag. 84 et 85. Prescrit, pag. 70, 71, 77, 112, 331.

Lavement aromatique. (Voyez Tom. II, pag. 506.)

Lavement astringent. (Voyez Lavement d'empois.)

Lavement carminatif.

Prenez de *fleurs de camomille*, trois décagrammes (une once);
de *graine d'anis*, seize grammes(demi-once).

Faites bouillir dans trois doubles-décilitres (trois demi-setiers) d'eau, jusqu'à ce qu'il ne reste plus que demi-litre (chopine.) On administre ce lavement dans les affections hystériques et hypocondriaques, au lieu du lavement fétide, dont l'odeur est si désagréable pour certains malades. (B.)

Lavement d'empois.

Prenez d'*empois*, un hectogramme trois décagrammes (quatre onces);
d'*huile de lin*, seize grammes (demi-once).

Faites liquéfier l'empois sur un feu doux; ajoutez l'huile. On administre ce lavement dans les dysenteries et flux de sang, lorsque les selles sont ralenties, pour guérir les ulcères des intestins, et émousser l'âcreté des humeurs corrosives. On peut, selon les circonstances, y ajouter quarante ou cinquante gouttes de laudanum liquide, et alors il remplit l'indication du lavement astringent. (B.)

Prescrit, Tom. III, pag. 51; Tom. IV, pag. 211, 267.

Lavement d'huile et de gros vin. Manière de le preparer, Tom. II, pag. 451, note. Prescrit, Tom. III, pag. 76.

Lavement de quinquina. Prescrit, Tom. II, pag. 111.

Lavement de térébenthine.

Prenez de *décoction commune*, trois hectogrammes trois décagrammes (dix onces);
de *térébenthine de Venise*, dissoute dans un jaune d'œuf, seize grammes (demi-once);
d'*huile d'olive* de Provence, trois décagrammes (une once).

Mêlez. Ce lavement diurétique convient dans les obstructions des voies urinaires, et dans les douleurs de colique qui accompagnent la gravelle. (B.)

Prescrit, Tom. IV, pag. 480.

LAVEMENT DE TABAC.

Prenez de tabac en corde, trois décagrammes (une once).

Faites bouillir dans un demi-litre (chopine) d'eau. Passez.

Prescrit, Tom. III, pag. 557; Tom. IV, pag. 433, 447, 465, 472, 517, 520, 522.

LAVEMENT DE VINAIGRE. Pour faire ce lavement, il ne s'agit que de mêler un hectogramme (trois onces) de vinaigre, avec un hectogramme six décagrammes (cinq onces) d'eau de gruau: il peut suppléer au lavement simple ou d'eau. Il a de plus l'avantage d'être singulièrement utile dans les maladies inflammatoires et putrides, sur-tout dans ces dernières.

Prescrit, Tom. III, pag. 56, 535, 552; Tom. IV, pag. 229.

LAVEMENT DIURÉTIQUE. (Voyez LAVEMENT DE TÉRÉBENTHINE.)

LAVEMENT ÉMOLLIENT.

Prenez d'*infusion de graine de lin*, de *lait frais*,	de chaque deux hectogrammes (six onces.)

Mêlez.

Si on ajoute à ce lavement cinquante ou soixante gouttes de laudanum liquide, on aura un lavement anodyn, qui pourra très-bien suppléer à celui qui porte ce nom. (B.)

De quelle importance sont les lavemens émolliens, Tom. II, pag. 149. Prescrits, pag. 158, 162, 245, 272, 276, 322, 337, 384, 432, 455, 460, 464, 515, 522; Tom. III, pag. 20, 33, 34, 35, 38, 58, 170, 178, 370, 394, 481, 506, 509, 532; Tom. IV, pag. 20, 43, 53, 57, 176, 199, 207, 210, 221, 250, 260, 286, 303, 319, 325, 356, 415, 504, 513, 529, 539.

LAVEMENT FÉBRIFUGE. (Voyez LAVEMENT DE QUINQUINA.)

LAVEMENT HUILEUX.

Prenez de *décoction commune*, d'*huile d'olive* de Provence,	de chaque un hectogramme trois décagrammes (quatre onces.)

Mêlez.

Ce lavement est très-avantageux pour chasser les petits

vers logés dans la partie inférieure du canal alimentaire. Si le malade est un enfant, on proportionnera la dose à son âge. (B.)

Prescrit, Tom. II, pag. 450 et 451, note; Tom. III, pag. 102, 277, 481; Tom. IV, pag. 260.

LAVEMENT IRRITANT. (Voyez LAVEMENT PURGATIF FORT.)

LAVEMENT LAXATIF.

Prenez de *lait*, } de chaque deux hectogrammes
d'*eau*, } (six onces);

d'*huile d'olive*, }
ou de *beurre frais*, } de chaque six décagrammes (deux onces.)
de *cassonade rouge*, }

Mêlez. Si à ces ingrédiens on ajoute trois décagrammes (une once) de sel de Glauber (*sulfate de soude*), ou de sel de cuisine ou marin (*muriate de soude*), on aura ce qu'on appelle un *Lavement purgatif*. (B.)

Prescrit, Tom. II, pag. 129, 168, note; 213, 347, 431, 432, 460; Tom. III, pag. 161, 247, 261, 263, 268, 314, 320, 358, 391, 533, 537, 552, 557; Tom. IV, pag. 137, 383, 433, 480, 483, 539.

LAVEMENT NOURRISSANT.

Prescrit, Tom. II, pag. 377; Tom. IV, pag. 212, 454.

LAVEMENT PURGATIF. (Voyez LAVEMENT LAXATIF.)

LAVEMENT PURGATIF FORT, IRRITANT et STIMULANT.

Prescrit, Tom. II, pag. 346, 447. Manière de le composer, *ibid.* et pag. 451, note; Tom. III, pag. 19, 76, 263, 268, 314, 322; Tom. IV, pag. 512, 520.

LAVEMENT SPIRITUEUX. (Voyez la manière de le préparer, Tom. IV, pag. 465.)

N. B. Je crois inutile de donner un plus grand nombre d'exemples de cette classe de médicamens, rien n'étant aussi facile que d'introduire dans un lavement les ingrédiens qui se trouvent indiqués par les symptômes instans de la maladie. (B.)

LAURIER-CERISE. *Lauro-cerasus foliis oblongis, erectis, subrotundis.* C'est-à-dire, *Laurier-cerise à feuilles oblongues, droites et arrondies*; ou *Laurier-cerise commun.* Cet arbre est assez connu pour nous dispenser de le décrire. Il est un des plus beaux de ceux qui gardent leur verdure pendant l'hiver. Il porte des

prescrit de verser seulement un litre (une pinte) d'eau bouillante sur le tartre et la chaux aux doses prescrites ci-dessus, et de laisser infuser pendant vingt-quatre heures, en agitant de temps en temps la liqueur. Prescrite, Tom. II, pag. 528.

LEVAIN, ou LEVURE. Ce que c'est : manière de s'en procurer de bon, Tom. I, pag. 192, note. Ce qu'on entend par faire lever la pâte dans la fabrication du pain, pag. 194. Moyen de se procurer le levain, *ibid.* Caractères auxquels on reconnait que la pâte est assez levée, *ibid.* Caractères de la pâte faite avec la levure de bière, pag. 195.

LEUCOPHLEGMATIE. C'est la même chose qu'*Anasarque*. (Voyez ANASARQUE.)

LEVRES. Tout le monde connait les lèvres, dont est bordée l'ouverture de la bouche : c'est par analogie qu'on appelle également Lèvres, les deux rebords charnus qui bordent l'ouverture de la vulve chez les femmes, les deux bords de l'ouverture d'une plaie, etc.

LEVURE. (Voyez LEVAIN.)

LÉZARD, (le) recommandé contre le *cancer*, Tom. III, pag. 464, note, est, dit l'auteur de l'Ouvrage cité dans cette note, celui qui, dans l'*Encyclopédie*, est appelé *Anolis de terre*, ou *Gobe-mouche*. Mais, 1°. le *lézard* décrit dans l'*Encyclopédie* sous le nom d'*Anolis*, ne porte pas celui d'*Anolis de terre*, encore moins celui de *Gobe-mouche*; 2°. la description de l'*Anolis* de l'*Encyclopédie* est celle d'un *lézard* fort commun aux Antilles : ainsi elle ne peut servir à ceux de nos climats. Mais heureusement que l'auteur s'explique, dans un autre endroit, de manière à lever toute incertitude. Les caractères désignés par D. FLORES, se rencontrent, dit-il, « non pas dans les gros *lézards*, mais dans les petits. » Et plus bas : « En effet, les petits *lézards* répondent « beaucoup mieux à ceux qu'on a employés au Mexique, « qui sont tantôt gris, mouchetés, tantôt entre vert « et or. » Ainsi, les *lézards* dont il est question, sont les petits, *gris*, *ordinaires*, ou *communs*, qui ont 15 centimètres à peu près (cinq à six pouces) de long, y compris la queue, qui est de la moitie de cette longueur. Ils ont le ventre d'un vert bleuâtre, etc. Il est inutile de s'étendre davantage sur la description de ce reptile, qui se rencontre par-tout, et qui est fort utile, parce qu'il détruit un très-grand nombre de mouches et d'autres insectes incommodes qui se multiplient excessivement.

parties latérales du fond de la matrice : ils passent par les anneaux des muscles du bas-ventre, et, divisés en plusieurs portions, ils vont se perdre dans l'épaisseur de la peau et de la graisse qui concourent à former les grandes lèvres, et dans les membranes qui couvrent les parties supérieures des cuisses.

LIGATURE, bande roulée et serrée autour de quelque partie du corps.

Prescrite, Tom. III, pag. 10, 27, 34, 263, 341, 366, 397; Tom. IV, pag. 152, 203. Où il faut appliquer la ligature quand on saigne, pag. 340; prescrite, pag. 377, 425.

LIGNE BLANCHE : nom que porte une ligne, effectivement blanche, formée par la réunion des tendons des muscles obliques et transverses, qui se joignent au milieu du ventre : cette ligne commence au sternum, et se continue dans une direction droite jusqu'au pubis.

LIMAILLE D'ACIER, ou DE FER : ce n'est autre chose que de l'acier ou du fer réduit d'abord en poudre grossière par le moyen d'une lime, ensuite porphyrisé, c'est-à-dire, broyé entre deux marbres, et réduit en poudre fine.

Prescrite, Tom. II, pag. 114, note; Tom. III, pag. 375, 378; Tom. IV, pag. 135, 141.

LIMAILLE DE FER. (Voyez LIMAILLE D'ACIER.)

LIMON et LIMONNIER. *Limon vulgaris*, TURNEF. *Malus Limonia acida*, C. BAUH. C'est-à-dire, *Limonnier commun*, selon TOURNEFORT. *Arbre qui porte des Limons acides*, selon C. BAUHIN. Cet arbre, qui approche beaucoup du citronnier, est plus rare : aussi les limons sont-ils moins communs que les citrons; ce qui fait qu'on substitue le plus souvent ces derniers fruits aux premiers, ayant essentiellement les mêmes vertus rafraichissantes. Les limons sont cependant plus acides que les citrons. (Voyez CITRON.)

LIMONADE, boisson rafraichissante connue de tout le monde. Pour faire de la bonne limonade, il faut, dit VENEL, prendre des citrons frais et bien sains, les partager par le milieu, en exprimer le suc en les serrant entre les mains; étendre ce suc dans une suffisante quantité d'eau, pour qu'elle n'ait qu'une saveur aigrelette légère, ou une agréable acidité; passer cette liqueur sur-le-champ dans un linge très-propre, pour en séparer les pepins et une partie de la pulpe qui peut s'être détachée des citrons en les exprimant, et qui,

en séjournant dans la liqueur, y porterait une amertume désagréable ; ensuite on édulcore la liqueur avec quantité suffisante de sucre, dont on aura rapé quelques parties de l'écorce de ces citrons pour l'aromatiser.

Prescrite, Tom. I, pag. 102, 224; Tom. II, pag. 326; Tom. III, pag. 56, 206, 239, 289, 369, 506, 552; Tom. IV, pag. 60, 478, 480, 506, 558, 530, 565.

LIN. *Linum sativum*, C. BAUH. et TURNEF. *Linum usitatissimum, foliis lanceolatis alternis, caule subsolitario*, LINN. C'est-à-dire, *Lin cultivé*, selon CASP. BAUHIN et TOURNEFORT. *Lin d'un très-grand usage, à feuilles lancéolées alternes, dont la tige est presque sans rameaux*, selon LINNÉ. Cette plante est de la huitième classe, première section, quatrième genre de TOURNEFORT ; de la pentandrie pentagynie de LINNÉ ; de la trente-septième famille des amarantes d'ADANSON.

La graine, qui est la seule partie dont on fasse usage en médecine, est oblongue, aplatie, se terminant d'un côté en pointe ; d'une couleur fauve tirant sur le pourpre : elle contient un mucilage fort abondant, qui se dépose dans l'eau chauffée, et même dans l'eau froide, si elle y infuse assez long-temps ; il ne faut donc point la faire bouillir lorsqu'on l'emploie en tisane, parce qu'elle rendrait la boisson gluante ; qualité qu'il ne faut donner qu'aux décoctions prises en lavemens.

Prescrite, Tom. II, pag. 190, 316, 393, 432, 444, 521, 526; Tom. III, pag. 479, note ; 485 ; Tom. IV, pag. 14, 20, 53, 85, 217.

LIN PURGATIF. *Linum catharticum officin. Linum pratense, floribus exiguis*, CASP. BAUH. et TURNEF. *Linum catharticum*. LINN. C'est-à-dire, *Lin purgatif des boutiques ; Lin des prés à fleurs très-petites*, selon CASP. BAUHIN et TOURNEFORT. *Lin purgatif*, selon LINNÉ.

Sa racine est menue, blanche, ligneuse, garnie de quelques fibrilles. Ses tiges sont fort grêles, un peu couchées sur terre. Bientot après elles s'élèvent à la hauteur d'un pied. Elles sont cylindriques, rougeâtres, branchues à leur sommet, et penchées. Ses feuilles inférieures sont arrondies, et terminées par une pointe mousse. Celles qui sont au haut des tiges, sont opposées deux à deux, nombreuses, petites, longues d'un demi-pouce, larges de deux ou trois lignes, lisses, sans queues. Ses fleurs sont portées sur de longs pédicules. Elles sont blanches, à œillets, à cinq pétales, pointues, entières,

entières, garnies de cinq étamines jaunes, renfermées dans un calice à cinq feuilles. Les capsules séminales qui succèdent à la fleur, sont petites, cannelées, et contiennent une graine luisante, aplatie, oblongue, semblable à celle du *lin*. Toute cette plante a une saveur amère, et qui cause des nausées. Elle vient d'elle-même dans les environs de Paris.

Nous en avons vu, disent les auteurs des *Essais de Matière médicale indigène*, cités Tom. II, pag. 101, note, succéder des évacuations assez fréquentes et assez copieuses chez un homme à qui son médecin l'avait prescrite à la dose de huit grammes (deux gros), pour un hectogramme trois décagrammes (quatre onces) d'infusion. Cependant, l'intention de celui qui l'avait prescrite, était de rendre cette potion diurétique; car on y avait ajouté seize grammes (demi-once) de sirop des cinq racines apéritives. Nous n'avons pas répété cette expérience; mais nous avons cru devoir citer cette observation, pour engager d'autres à la faire. Plusieurs auteurs attribuent à cette plante la vertu purgative. Il est évident que l'épithète qu'elle porte est conséquente à l'observation qui en avait été faite.

LINGE. Indifférence qu'on a pour le linge. Raison de cette indifférence, Tom. I, pag. 273 et 274. Maladies occasionnées parce qu'on ne change pas assez souvent de linge, pag. 274. Avantages de changer tous les jours de linge, *ibid.* Préjugés sur le linge blanc de lessive, relativement aux malades, pag. 283. Moyens d'y remédier, pag. 284. Le linge qui n'a pas été à la lessive ne doit jamais être porté qu'il n'ait été séché au feu, pag. 351. Il faut changer souvent le malade de linge, Tom. II, pag. 255, note; 270; Tom. III, pag. 45, 223; Tom. IV, pag. 253, 271.

LINGERES. La vie sédentaire qu'elles mènent, et la posture dans laquelle elles travaillent, sont contraires à la santé. Maladies auxquelles elles sont exposées comme personnes sédentaires; moyens de les prévenir, Tom. I, pag. 122 et suiv.

LINIMENT; nom que porte un remède externe qui sert à oindre ou à frotter quelque partie du corps. Le liniment est, ou simple, ou composé. L'huile, la graise, un baume, etc., employés, chacun à part, sont des linimens simples. Si ces substances sont mêlées ensemble ou avec d'autres ingrédiens, on a des linimens composés.

c'est un mélange d'*esprit-de-vin (alcohol)* très-rectifié, d'*éther (éther sulfurique)*, et d'un peu d'*huile douce de vitriol (acide sulfurique)*. (Voyez le *Dictionn. de Chimie.*) On peut se passer, et plusieurs bons artistes se passent d'*huile douce de vitriol*, et donnent pour *liqueur minérale anodyne* d'HOFFMANN, les deux premiers produits du bon procédé de l'*éther*. (VENEL, *Cours de Chimie.*) Cette liqueur est très-limpide, blanche et d'une odeur d'*éther*, très-suave.

Prescrite, Tom. III, pag. 334 et 335; Tom. IV, pag. 203, 204.

LIQUEURS EN FERMENTATION. Dangers d'entrer dans les lieux où il y a des liqueurs en fermentation, Tom. IV, pag. 477. Ce que c'est que la vapeur des liqueurs en fermentation, *ibid.* note.

LIQUEURS EN FERMENTATION, *(Secours qu'il faut administrer à ceux qui sont suffoqués par la vapeur des)* Tom. IV, pag. 484—485.

LIQUEURS FALSIFIÉES. Maladies causées par ces liqueurs, Tom. I, pag. 173, note. Moyens de reconnaître lorsque les vins sont falsifiés avec les préparations de plomb, pag. 174.

LIQUEURS FERMENTÉES. On nomme ainsi toutes les liqueurs qui ont subi une fermentation quelconque. (Voy. FERMENTATION et LIQUEURS SPIRITUEUSES.)

LIQUEURS FORTES. On donne ce nom aux *Esprits* tirés, par la distillation, des liqueurs spiritueuses. L'*Eau-de-vie*, le *Rum*, le *Rack*, etc., sont des liqueurs fortes.

Combien les liqueurs fortes sont pernicieuses aux enfans, Tom. I, pag. 49. On peut être fort et robuste sans boire de ces liqueurs, pag. 176. Effets de l'usage des liqueurs fortes, pag. 176 et 177, 266, 267, 268. Elles nuisent sur-tout aux jeunes gens, pag. 271. Dangers des liqueurs fortes pour se guérir des fièvres intermittentes, Tom. II, pag. 108; du rhume, pag. 394. Elles sont cependant un excellent remède dans les premiers instans de la colique venteuse, pag. 439. Il faut que les goutteux renoncent aux liqueurs fortes, Tom. III, pag. 166. Elles sont des poisons pour les personnes nerveuses, pag. 299, 308.

LIQUEURS GÉNÉREUSES; nom que portent les liqueurs spiritueuses qui sont fortes en esprits, ou qui, par la vétusté, ont acquis les qualités nécessaires pour les rendre fortifiantes et cordiales. (Voyez LIQUEURS SPI-

RITUEUSES; et Tom. I, pag. 182, dans le courant de la note.)

LIQUEURS INTESTINALES. Humeurs qui filtrent dans les *intestins*, et qui, comme le *suc gastrique* dans l'estomac, servent à la digestion.

LIQUEURS SPIRITUEUSES; nom que porte toute liqueur qui a subi la FERMENTATION SPIRITUEUSE (Voyez ce mot); tels que le *Vin*, la *Bière*, le *Cidre*, le *Poiré*, etc.

Pourquoi les liqueurs fermentées et spiritueuses sont nuisibles à la santé, Tom. I, pag. 173. Dangers des liqueurs fermentées trop fortes, pag. 174. Chaque famille devrait préparer elle-même ses liqueurs spiritueuses, pag. 180. Maladies occasionnées par les liqueurs spiritueuses souvent répétées, quoiqu'on n'aille pas jusqu'à l'ivresse, pag. 268, 269. Les excès des liqueurs spiritueuses conduisent à la pulmonie, Tom. II, pag. 172; à la consomption, pag. 200; à la fièvre lente nerveuse, pag. 204. Elles deviennent, prises modérément, des remèdes préservatifs de la fièvre maligne, pag. 237, 334, 339, 424; Tom. III, pag. 264, 284, 299; prescrites, pag. 355, 369, 392.

LIQUEURS SPIRITUEUSES (*Traitement de la Courbature occasionnée par les) prises avec excès*, Tom. IV, pag. 562—563.

LIS DES VALLÉES. (Voyez MUGUET.)

LISERON, (grand) ou LISET. *Convolvulus major, officin. Convolvulus major albus*, C. BAUH. et TOURNEF. *Convolvulus foliis sagittatis, posticè truncatis*, LINN. C'est-à-dire, *Grand Convolvulus des boutiques; grand Convolvulus blanc*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Convolvulus à feuilles en forme de flèches, tronquées postérieurement*, selon LINNÉ.

Sa racine est longue, menue, blanche, garnie de fibres, vivace, d'un goût un peu âcre. Elle pousse des tiges longues, grêles, sarmenteuses, cannelées, qui s'élèvent fort haut en grimpant, et se lient, par leurs vrilles, autour des arbres et arbrisseaux voisins. Ses feuilles sont en cœur, plus grandes, plus molles et plus douces au toucher que celles du *lierre*, pointues, lisses, vertes, attachées à de longs pédicules. Ses fleurs ont la figure d'une cloche, et sont blanches comme neige, portées sur un assez long pédicule qui sort des aisselles des feuilles, soutenues par un calice ovale, divisé en cinq parties, avec autant d'étamines à sommets aplatis.

Quand ces fleurs sont tombées, il leur succède des fruits presque ronds, gros comme de petites cerises, membraneux, enveloppés du calice, qui contiennent deux semences anguleuses ou pointues, de couleur de suie, ou d'un noir tirant sur le rougeâtre. Cette plante, qui rend du lait comme les autres espèces du même genre, croît presque par-tout, dans les haies et parmi les broussailles, aux lieux un peu humides et cultivés. Elle fleurit en été, et sa semence mûrit en automne.

Le *Liseron* fournit un médicament qui peut être substitué à la *Scammonée*, et qui n'en a aucun des inconvéniens. On pile cette plante, on exprime le suc, et on le laisse évaporer jusqu'à consistance d'*extrait*. Voilà toute la préparation qu'elle demande. Nous avons employé, disent les auteurs des *Essais de Matière médicale indigène*, cités Tom. II, pag. 101, note, le suc de cette plante très-commune, évaporé en *extrait*, que M. de Necker, historiographe de l'Electeur Palatin, etc., nous a donné comme un bon purgatif hydragogue, et ses promesses n'ont point frustré notre attente. Nous l'avons donné à quatre hydropiques, à la dose moyenne de douze décigrammes (vingt-quatre grains) : ils s'en sont très-bien trouvés. Deux d'entre eux l'ont réitéré trois fois avec le plus grand succès, et sans avoir éprouvé le moindre des inconvéniens qu'on reproche à la *Scammonée*. Nous l'avons employé pour deux femmes âgées, qui étaient dans un état de cachexie, à la suite de vieux ulcères successivement supprimés et renouvelés. Ce remède a produit un fort bon effet. Il est évident qu'on peut lui attribuer, en l'employant à une dose un peu plus considérable, toutes les bonnes qualités de la *Scammonée*, et qu'on ne peut l'inculper de l'effet irritant qu'on observe presque toujours dans ce suc exotique.

LISIERES, (dangers des) Tom. I, pag. 58.

LITS. Les lits ne doivent être refaits qu'après avoir été exposés à l'air toute la journée, Tom. I, pag. 214. Dangers de rester au lit trop long-temps, pag. 234. On ne doit coucher dans les lits des malades, qu'après qu'ils ont été exposés à la vapeur du soufre, pag. 292. Comment les lits deviennent humides, pag. 349. Les voyageurs en rencontrent souvent de tels, pag. 350. Les lits d'amis sont souvent humides, comment? *ibid.* Maladies causées par les lits humides, *ibid.* Les personnes délicates ne doivent jamais coucher dans ces lits, pag. 351.

Il faut asperger le lit du malade avec des sucs acides dans la fievre maligne, Tom. II, pag. 228. Le malade doit se tenir au lit dans l'esquinancie, pourquoi? pag. 281; dans le rhume, pag. 393. Comment doivent être composés les lits pour ceux qui ont eprouvé la colique néphretique, ou l'inflammation des reins, pag. 462. Les femmes grosses previennent assez souvent le vomissement en déjeûnant dans leur lit, pag. 492. Le lit du malade doit être dur dans le diabetes, ou flux excessif d'urine, pag. 502; pour ceux qui sont exposés à la suppression ou rétention d'urine, pag. 517.

Repos du lit dans les hémorrhagies causées par la suppression de la transpiration, Tom. III, pag. 7 et 8. Les lits humides sont une des causes de la dysenterie, pag. 42. Le lit du malade doit être dur dans l'hydropisie, pag. 133. Dangers, pour les personnes nerveuses, de rester au lit trop long-temps, pag. 301.

Il faut que le malade garde le lit dans la gonorrhée virulente, pour peu que l'inflammation soit considérable, Tom. IV, pag. 13; dans le gonflement des testicules, etc., pag. 42, 43; dans les règles immodérées, pag. 143; dans les pertes, pag. 147. Comment doit être composé le lit dans les pertes de sang, *ibid.* Importance du repos du lit pour les plaies et les ulcères des jambes, pag. 393; dans les fractures, pag. 416.

LITHARGE (*oxide de plomb demi-vitreux*). On donne ce nom à du plomb qui a perdu une grande partie de son phlogistique par l'action du feu, et qui est dans un état de vitrification imparfaite. Lorsqu'on affine l'argent à la coupelle avec le plomb, ce dernier métal, qui se scorifie, et qui scorifie avec lui les autres métaux alliés avec l'argent, se transforme en une matière figurée en petites lames brillantes, demi-transparentes, qui ont quelque ressemblance avec du *mica*; c'est ce qu'on nomme *Litharge*. La *litharge* est plus ou moins blanchâtre ou rougeâtre, suivant les métaux qui étaient alliés à l'argent. On nomme la première, *Litharge d'argent*; et la seconde, *Litharge d'or*. (Voyez le *Dictionn. de Chimie.*)

La *litharge* est une préparation de *plomb* dont on se sert le plus souvent pour falsifier les vins, sur-tout ceux qui tournent à l'aigre. (Voyez Tom. I, pag. 174, note; et pag. 185, dans le courant de la note.)

LITHARGIRÉ, épithète qu'on donne aux boissons spiritueuses falsifiées avec la *litharge*.

Les vins lithargirés sont de vrais poisons, Tom. III, pag. 505.

LITHONTRIPTIQUE, épithète qu'on donne aux médicamens qu'on croit propres à briser la *pierre* dans les reins et dans la vessie.

Les remèdes proposés jusqu'à présent contre la *pierre*, ne sont pas de vrais lithontriptiques, Tom. II, pag. 528 et 529. Il n'en existe pas encore de ce genre, pag. 529.

LITHOTOME; espèce de bistouri avec lequel on fait à la vessie une ouverture pour tirer la *pierre* qui y est contenue.

LITHOTOMIE, opération chirurgicale, qui est la même que celle appelée *Taille*. (Voyez TAILLE.)

LOBE, portion de quelque viscère, comme du *Poumon*, du *Foie*, du *Cerveau*, etc.

LOBELIA. Prescrite, Tom. IV, pag. 109.

LOBULE, petit lobe, diminutif de lobe.

LOCHIES, purgation ou écoulement après l'accouchement; vidanges, évacuation de sang et d'humeurs qui sortent de la matrice, immédiatement après l'accouchement.

Ce qu'il faut faire lorsque les vidanges ou lochies sont trop abondantes, Tom. IV, pag. 195. A quoi tiennent quelquefois les lochies trop abondantes, pag. 196. Elles ne demandent pas toujours des remèdes; symptômes qui en indiquent, *ibid.*

LOCHIES, *(de la suppression des)* ou VIDANGES, Tom. IV, pag. 199—204.

Causes des lochies, Tom. IV, pag. 218. Combien est ridicule l'opinion de ceux qui disent qu'il ne faut pas donner à téter à l'enfant avant que les lochies aient cessé, pag. 236, note.

LOMBAIRE, épithète qu'on donne aux parties qui appartiennent aux lombes : ainsi on dit la Région lombaire, pour dire les lombes; les Vertèbres lombaires, pour désigner les vertèbres qui sont dans la région des lombes.

LOMBES. On entend par lombes, les parties postérieures et latérales du bas-ventre. Les lombes occupent l'espace compris, par derrière, entre l'os *sacrum* et la dernière vertèbre du dos, et, sur les côtés, entre la dernière fausse-côte et les os des hanches.

LOTION, action de laver. *Lotion* se dit encore de la liqueur dont on se lave les pieds, les mains, la tête; dont on lave les plaies, les ulcères, etc.

LYMPHATIQUE, épithète qu'on donne aux vaisseaux dans lesquels circule la *Lymphe*.

LYMPHE, humeur aqueuse, limpide, un peu visqueuse, presque sans couleur, sans odeur et sans saveur; qui s'épaissit par l'évaporation en une espèce de mucilage blanchâtre, et qui se sépare du sang dont elle faisait la partie blanche, par les *artères lymphatiques*, pour être distribuée à différens organes, et ensuite reprise par les *veines lymphatiques*, etc. (Voyez Tom. I, pag. 60, note.)

MACIS, ou FLEUR DE MUSCADE; c'est ainsi qu'on appelle la seconde enveloppe de la *Noix muscade*: c'est une substance membraneuse et comme cartilagineuse, réduite en petits morceaux étroits et alongés, flexibles, d'une couleur qui approche du *Safran*, très-odorante, d'une saveur gracieuse, aromatique, âcre et un peu amère, tirant sur celle de l'*Anis*.

On voit que le *Macis* ne ressemble en rien à des fleurs, et qu'à cet égard il est mal dénommé. (Voyez MUSCADE.)

Prescrit, Tom. III, pag. 46.

MACHOIRE : c'est la partie des animaux où les dents sont placées, et qui sert à mâcher les alimens. On la divise en supérieure et en inférieure, relativement à leur situation.

MACHOIRE. (de la luxation de la) (Voyez LUXATION DE LA MACHOIRE.)

MAÇONS, (habitude dangereuse des) Tom. I, pag. 354 et suiv. Ils sont sujets à l'asthme, Tom. III, pag. 240; aux coups-de-soleil, Tom. IV, pag. 527.

MAGNÉSIE BLANCHE (*carbonate de magnésie*). On donne ce nom à la terre blanche qui se précipite des *eaux mères* du *nitre* et du *sel marin*, par le moyen d'un *alkali fixe*. On édulcore ensuite ce *précipité* pour lui enlever tout ce qu'il a de salin. (Voyez le *Dictionn. de Chimie*.)

Cette substance est blanche comme la *Craie*, très-légère, et n'a aucun goût.

Prescrite, Tom. II, pag. 130, 484, 494; Tom. III,

un enfant né d'un père ou d'une mère malade, Tom. I, pag. 19. Il faut que le soldat malade soit éloigné de ceux qui sont en santé, pag. 114. L'air pur est le plus puissant cordial pour un malade, pag. 219. Moyens de rafraichir l'air que respire le malade, pag. *ibid.* L'air très-froid serait pour le malade préférable à l'air très-chaud, pag. 220. Négligence de ceux qui soignent les malades relativement à la propreté, pag. 282. La propreté nécessaire à toute personne, l'est encore davantage au malade, *ibid.* Elle est aussi importante pour le malade que l'air frais et pur, pag. *ibid.* Dès qu'un malade est sali, il faut le changer de linge, pag. 283. Les visites sont nuisibles aux malades, pag. 287. Dangers de coucher avec un malade, pag. 293. Il faut écarter du malade tout ce qui est capable de lui inspirer de la crainte, pag. 314. Le malade n'a besoin que d'une garde, et d'un aide quand on le change, *ibid.* L'usage de pronostiquer l'issue d'une maladie ne peut être que nuisible au malade, pag. 316. Suites funestes chez certains malades de la proposition de les faire administrer, pag. 318, note. Quel moment il faut choisir pour faire cette proposition, et les porter à mettre ordre à leurs affaires, *ibid.* La compassion et l'espérance sont plus utiles au malade que les remèdes, pag. 319.

Première attention qu'il faut avoir auprès d'un malade, Tom. II, pag. 52. Combien on est exposé à être trompé dans le rapport que le malade fait de sa maladie, pag. 55, note. Il faut donc consulter, non-seulement le malade, mais encore ceux qui l'approchent, pag. 55 et 56. Il ne faut dans l'exposé d'une maladie que de la franchise et de la vérité, pag. 57. Questions qu'il faut faire au malade, *ibid.* Manière de faire ces questions, pag. 57 et 58, note. Il faut examiner l'extérieur du malade, les évacuations, l'odeur qu'il exhale, pag. 58 et 59. La propreté est de la plus grande importance pour le malade, et utile à ceux qui le soignent, pag. 63. Il faut souvent avoir égard aux désirs du malade, pag. 80. Précaution avec laquelle il faut procurer l'air frais aux malades, pag. 124. Dangers de les surcharger de couvertures, *ibid.* Il est avantageux pour le malade d'être de temps en temps sur son séant, et d'avoir la tête élevée, *ibid.* Il faut, mais prudemment, flatter le goût et les desirs du malade, pag. 126. Il n'y a que ceux qui sont utiles au malade qui doivent l'approcher, pag. 222, note. Il est impor-

et demandent à être traitées avec plus de circonspection, *ibid.*

MALADIES, *(Du traitement général des).* Tom. II, pag. 52 — 54.

MALADIES, *(De ce qu'il faut savoir avant de traiter les)* idem, pag. 54 — 57.

MALADIES, *(Du régime dans le traitement des)* idem, pag. 58 — 60.

MALADIES, *(De quelle espèce doit être la diète dans les)* idem, pag. 60 — 62.

MALADIES, *(De l'air dans le traitement des)* idem, pag. 62.

MALADIES CHRONIQUES, *(De l'exercice dans le traitement des)* idem, ibid.

MALADIES, *(De la propreté dans le traitement des)* idem, pag. 63.

MALADIES, *(De la supériorité du régime sur les remèdes dans le traitement des)* idem, pag. 63 — 65.

Les fièvres sont les maladies les plus fréquentes et les plus compliquées, Tom. II, pag. 66. Le caractère des maladies a changé avec la manière de vivre, pag. 77 et 78, note. Maladies particulières où la saignée est mortelle, pag. 78. Inspiration de la nature dans les maladies du genre putride, pag. 81. Seule méthode de guérir sûrement les maladies, pag. 107. La nature guérit les trois quarts des maladies aiguës, pag. *ibid.*, note. Habitude dangereuse de traiter de bagatelle le commencement des maladies, pag. 120, note. En quoi consiste le travail du médecin dans la plupart des maladies, pag. 128, note. Méthode que suivait HIPPOCRATE dans les maladies aiguës, pag. 134, note. Terminaison ordinaire des maladies aiguës, pag. 135. Loi générale pour l'administration des remèdes dans toutes les maladies aiguës, pag. 153, note. Nouvelles preuves de la nécessité d'être attentif aux symptômes caractéristiques des maladies. Fautes dans lesquelles entraîne la négligence de ce précepte, pag. 210, 211, note. Négligence qu'on apporte dans le commencement de toutes les maladies, pag. 387. Combien il est important de commencer le traitement des maladies graves, sur-tout celles du bas-ventre, par examiner si le malade n'a pas de descente, et avec quelle attention il faut faire cet examen, pag. 436.

Maladies qui accompagnent la goutte, Tom. III, pag. 157. Maladies à la suite desquelles la goutte est

avantageuse, pag. 158; qui peuvent être la suite de la gale rentrée, pag. 222.

Maladies qui sont les suites nécessaires du régime que mènent le plus grand nombre des femmes, Tom. IV, pag. 123. Le peu de précautions qu'on apporte dans les accouchemens, est la source d'un grand nombre de maladies, pag. 172. Il ne faut pas cependant que ces précautions soient portées trop loin, *ibid.* et 173. L'excès des précautions est nuisible dans toutes les maladies, pag. 173. Les premières maladies des enfans ont leur siége dans les intestins, pag. 232. Maladies où les saignées jusqu'à défaillance sont nécessaires, pag. 341 et 342. Dans les maladies locales il faut saigner le plus près qu'il est possible de la partie affectée, pag. 344.

Maladies occasionnées par une trop grande quantité de nourriture animale, Tom. I, pag. 163; par les liqueurs falsifiées, pag. 173, note; par le vin, pag. 178; par le défaut d'exercice, pag. 230 et 231; par les liqueurs souvent répétées, quoiqu'on n'aille pas jusqu'à l'ivresse, pag. 268; par l'ivrognerie, pag. 271; par la malpropreté, pag. 274; pour ne pas changer assez souvent de linge, pag. *ibid.*; par le chagrin, pag. 320; par la constipation, pag. 337; par l'urine retenue trop long-temps dans la vessie, pag. 343; par la suppression de la transpiration, pag. 344; par les variations de l'atmosphère, pag. 345; par les habits mouillés, pag. 346; par l'humidité des pieds, pag. 347; par le serein et l'air de la nuit, pag. 348; par les lits humides, pag. 350; par les maisons nouvellement bâties, pag. 352 et 353; pour s'être plongé dans l'eau froide ayant chaud, pag. 357.

Maladies chirurgicales, (des) Tom. IV, pag. 335 — 435.

Maladies contagieuses. On donne ce nom à toutes celles qui se communiquent par le moyen de l'air, de l'attouchement, de la fréquentation, etc. (Voyez Contagion et Miasmes.)

Maladies convulsives. (Voyez Accès convulsif.)

Maladies cutanées : c'est la même chose que *Maladies de la peau.* (Voyez Maladies de la peau.)

Maladies de la peau. On pourrait donner ce nom à toutes les maladies dans lesquelles il se manifeste des éruptions sur la peau; mais on restreint cette dénomination aux maladies dans lesquelles la peau est la partie essentiellement affectée; telles sont la Gale, les Dar-

DE FATIGUE, QUE SÉDENTAIRES. (Cherchez ces maladies par le nom de chaque profession.)

MALADIES VAPOREUSES. (Voyez MALADIES DE NERFS.)

MALADIES VENTEUSES. (Voyez VENTS.)

MALIGNE. (Voyez FIÈVRE MALIGNE.)

MALLÉOLE, MALLÉOLE INTERNE, MALLÉOLE EXTERNE. C'est la même chose que CHEVILLE DU PIED. (Voyez ce mot.)

MALPROPRETÉ. (Voyez les maladies qu'elle occasionne, Tom. I, pag. 273 — 285.)

Elle est la cause ordinaire des chancres non-vénériens, Tom. IV, pag. 50. Peut-être doit-on la vérole à la malpropreté, pag. 115.

MALT, farine grossière qu'on obtient de l'orge que l'on a séchée rapidement au moment où elle commençait à germer, Tom. I, pag. 187, dans le courant de la note. (Voyez MOUT DE BIÈRE.)

Prescrit, comme de la plus grande utilité dans les voyages en mer, Tom. III, pag. 200; comme un puissant remède contre le cancer, pag. 468.

MAMELON, nom que porte le bouton ou tubercule qui s'élève du centre de l'aréole de la mamelle.

MAMELON, (*De la gerçure du*) ou BOUT DE LA MAMELLE, Tom. IV, pag. 205 — 207.

MANIAQUE, épithète qu'on donne aux personnes qui sont attaquées de folie ou manie.

MANIE, ou FOLIE. (Voyez MÉLANCOLIE.)

MANNE, suc concret qui découle naturellement, ou par incision, du tronc et des branches du *Frêne* et de l'*Érable* qui croissent dans la Calabre, en Sicile, etc. On trouve, chez les apothicaires, trois espèces de *Manne*: la plus pure se nomme *Manne en larmes*: la meilleure pour purger, quoique moins pure que la précédente, s'appelle *Manne en sorte*: enfin, la troisième espèce est appelée *Manne grasse*, et c'est la plus inférieure.

MANNE EN LARMES. Si cette *Manne* nous venait directement telle qu'on la recueille dans le pays où elle croît, elle serait préférable aux deux autres; mais, comme elle est presque toute préparée dans les boutiques, et que le but est sur-tout de plaire aux yeux, il se trouve qu'elle n'est que belle, et point ou très-peu purgative.

MANNE EN SORTE. On doit préférer cette *Manne*,

MARIAGE. Attention qu'il mérite de la part du gouvernement, relativement à la santé des individus, Tom. I, pag. 19 et 20, note. Conduite ordinaire des pères et mères dans le mariage de leurs enfans, pag. 323. On doit, dans le mariage, consulter sur-tout l'inclination des sujets et leur tempérament, pag. 324. Le mariage n'est pas toujours le remède de l'épilepsie, Tom. III, pag. 335. Circonstances dans lesquelles il peut guérir cette maladie, *ibid.* Dans d'autres cas, bien loin de la guérir, il la développe, *ibid.* Le mariage prescrit comme remède dans les pâles-couleurs, Tom. IV, pag. 141.

MARINS, (Maladies auxquelles les) ou GENS DE MER, sont exposés: moyens qu'ils doivent employer pour les prévenir, Tom. I, pag. 115 — 121.

MARJOLAINE. *Majorana vulgaris*, C. BAUH. et TURNEF. *Majorana majori folio, ex semine nata.* J. BAUH. *Origanum Majorana, foliis ovatis, obtusis, spicis subrotundis*, LINN. C'est-à-dire, *Marjolaine vulgaire*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Marjolaine à grande feuille, qui vient de semence*, selon J. BAUHIN. *Origan Marjolaine, à feuilles ovales, obtuses, et dont les épis sont presque ronds*, selon LINNÉ. Cette plante est de la quatrième classe, troisième section, treizième genre de TOURNEFORT; de la didynamie gymnospermie de LINNÉ; de la vingt-cinquième famille des labiées d'ADANSON.

Sa racine est ligneuse et rameuse. Ses tiges qui s'élèvent d'environ un pied, sont ligneuses, grêles et branchues. Les feuilles sont opposées, deux à deux, le long de la tige et des branches : elles sont entières, ovales, obtuses, sans découpures, soutenues par des pédicules très-courts; elles sont couvertes d'un duvet blanc; elles sont d'une odeur pénétrante et agréable, d'une saveur un peu âcre, un peu amère et aromatique. Les rameaux naissent dans les aiselles des feuilles, et portent les mêmes caractères que la tige. Les fleurs naissent au sommet des tiges et des rameaux, disposées en épis courts. Les épis ressemblent à des têtes écailleuses, arrondies, serrées, composés de quatre rangs de feuilles placées en manière d'écailles velues, d'entre lesquelles sortent de très-petites fleurs blanchâtres, d'une seule pièce, en gueule, dont la lèvre supérieure est redressée, arrondie, échancrée, et l'inferieure divisée en trois parties. Le pistil est accompagné de quatre embryons; qui se changent ensuite en autant de petites graines, arron-

dies, rousses, cachées dans une capsule, qui servait de calice à la fleur. La *Marjolaine* vient dans nos départemens méridionaux. On la cultive facilement dans nos jardins. On fait usage de ses feuilles et de ses sommités fleuries.

Prescrite, Tom. III, pag. 432; Tom. IV, pag. 254, 255, 461.

MARMELADE DE TRONCHIN.

Prenez de pulpe récente de *casse*, de *manne en sorte*, } de chaque un demi-hectogramme (une once et demie);
de *sirop de guimauve*, trois décagrammes (une once);
d'*huile d'amandes douces*, quantité suffisante pour faire un électuaire.

On augmente, on diminue à volonté la quantité d'*huile d'amandes douces*, selon qu'on veut que l'*électuaire* soit plus ou moins mollet et liquide. Quand on veut rendre ce remède plus purgatif, on substitue au *sirop de guimauve* celui de *fleurs de pêcher*, ou de *roses* solutif, etc. On prend une cuillerée à bouche de cet *electuaire*, le matin ou le soir, dans les constipations habituelles, et deux fois par jour dans les constipations opiniâtres.

Prescrite, Tom. II, pag. 339, 445; Tom. III, pag. 277.

MARRONNIER D'INDE. *Hippocastanum vulgare.* TOURNEF. *Æsculus Hippocastanum*, LINN. C'est-à-dire, *Marronnier d'Inde*, selon TOURNEFORT et selon LINNÉ. Cet arbre, qui forme les belles allées de nos jardins, est si connu, que nous nous croyons dispensés d'en donner la description.

A la vertu febrifuge reconnue dans l'écorce du *Marronnier*, d'après des expériences réitérées, et rapportées Tom. II, pag. 102, dans le courant de la note, on joint celle d'être antiseptique. Les auteurs des *Essais de Matière médicale indigène*, cités même Vol. pag. 101, note, l'ont substituée au *quinquina*, dans une menace de gangrène au bas de la jambe d'un hydropique; et la décoction, qui en a été faite dans le vin, n'a pas été suivie de moins de succès qu'aurait été celle de *quinquina*. Le *Marron d'Inde* est astringent. C'est un bon sternutatoire contre la migraine, etc.

L'écorce du *Marronnier d'Inde*, à la quantité de trois décagrammes (une once), traitée dans l'eau, a fourni une décoction semblable à celle du *quinquina*,

d'une saveur acerbe et styptique, laquelle étant évaporée, a donné près de douze grammes (près de trois gros) d'*extrait*. Le même poids de cette écorce, macérée dans l'*esprit-de-vin* (*alcohol*), a produit dix grammes (deux gros et demi) d'*extrait* sec, écailleux, coloré, luisant et transparent, comme celui qu'on obtient du *quinquina*.

MARRUBE. Il y a deux plantes de ce nom, en usage en médecine : le *Marrube blanc* et le *Marrube noir* ; mais le dernier ne s'emploie qu'à l'extérieur, à cause de son odeur fetide.

MARRUBE BLANC. *Marrubium album vulgare*, CASP. BAUH. et TURNEF. *Marrubium album*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Marrube blanc vulgaire*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Marrube blanc*, selon J. BAUHIN.

Sa racine est simple, ligneuse, garnie de plusieurs fibres. Ses tiges sont nombreuses, hautes de plus d'un pied, velues, quarrées, branchues, garnies de feuilles opposées deux à deux à chaque nœud, arrondies, blanchâtres, créneléés à leur bord, ridées, portées sur des queues assez longues. Ses fleurs naissent en grand nombre autour de chaque nœud, disposées par anneaux sans pédicules, ou sur des pédicules très-courts. Le calice est velu et cannelé; et chaque cannelure se termine par une petite pointe. Ces fleurs sont très-petites, blanchâtres, d'une seule pièce en gueule, dont la lèvre supérieure est redressée et à deux cornes, et l'inférieure partagée en trois. Le pistil, qui s'élève du calice, est attaché à la partie postérieure de la fleur, en manière de clou, et comme accompagné de quatre embryons, qui se changent ensuite en autant de graines oblongues, cachées en une capsule qui servait de calice à la fleur. Toute cette plante a une odeur forte. Elle vient naturellement, et est très-fréquente dans les grands chemins, dans les terres incultes et sur les décombres.

MARRUBE NOIR. *Marrubium nigrum fœtidum*, *Ballote Dioscoridis*, C. BAUH. *Ballote*, TURNEF. *Marrubium nigrum*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Marrube noir fétide*, ou *Ballote*, selon C. BAUHIN. *Ballote*, selon TOURNEFORT. *Marrube noir*, selon J. BAUHIN.

Sa racine est ligneuse, vivace, fibrée. Il en sort plusieurs tiges hautes de deux ou trois pieds, velues et couvertes d'un duvet court; quarrées, creuses, branchues, rougeâtres, garnies de feuilles opposées sur

chaque nœud, semblables à celles de la *mélisse*, plus arrondies, plus noires, velues, molles, ridées. Ses fleurs naissent par anneaux sur les tiges, dans l'aisselle des feuilles. Elles sont d'une seule pièce en gueule, rayées de pourpre. (Voyez pour le calice et la graine, le MARRUBE BLANC.) Cette plante a une odeur très-puante. Elle vient naturellement sur les décombres et le long des haies.

Le *Marrube* est une des plantes vulnéraires balsamiques, qui doit servir de nourriture à l'animal qui fournit le lait aux pulmoniques, Tom. II, pag. 183. Les feuilles entrent dans le spécifique contre la morsure du serpent à sonnettes, Tom. III, pag. 545.

MARS. C'est la même chose que le *Fer*. (Voyez FER.)

MASSE ALIMENTAIRE. On donne ce nom aux alimens qui sont encore dans l'estomac, tels qu'on les a pris, ou qui n'ont éprouvé que la mastication et le mélange des sucs digestifs; de sorte qu'ils ne sont point encore parvenus au degré de ténuité nécessaire pour qu'ils prennent le nom de CHYME. (Voyez ce mot.)

MASTIC EN LARMES. *Résine* d'un jaune citronné, diaphane, en grains, ou en larmes, qui, mise sur le feu, fond comme la *cire*, et répand une odeur gracieuse. Elle est fournie par un arbre appelé *Lentisque*, qui croît dans plusieurs îles de l'Archipel. Le *Mastic* de Chio est plus gros et plus balsamique que celui du Levant, qui vient par Marseille. Mais nous ne voyons guère que ce dernier. Il faut le choisir en grosses larmes, blanches, citrines, transparentes, sèches, fragiles, odorantes, craquant sous les dents, et qui, un peu mâchées, s'étendent comme la *cire*. Il faut absolument rejeter celui qu'on appelle *Mastic en sorte*.

Prescrit, Tom. I, pag. 224; Tom. III, pag. 55, 80, 431, 436; Tom. IV, pag. 240, 313.

MASTICATION, action par laquelle on mâche les alimens: c'est une atténuation qui s'opère dans la bouche, et par le broiement des dents, et par le mélange de la salive.

De quelle importance est la mastication pour la digestion, Tom. I, pag. 155.

MASTURBATION, ou MANSTUPRATION, ou MANUSTUPRATION: vice honteux qu'il suffit de nommer. Un auteur anglais l'a désigné sous le nom d'*Onania*, dérivé d'*Onam*, un des fils de *Juda*, dont il est parlé dans la *Genèse*, chap. xxxviij, ℣. 9 et 10. TISSOT a

emprunté ce mot, et a appelé *Onanisme* un *Traité* excellent sur les maladies terribles qui sont les suites de la *Masturbation*.

Combien les malades tombés en consomption par la masturbation, tiennent à cette malheureuse habitude, Tom. II, pag. 202. Observation, *ibid.* La masturbation est une des causes de la fievre nerveuse, pag. 205; de l'incontinence d'urine, pag. 504; et il est rare que les masturbateurs en guérissent, pag. 506.

Masturbation, (*Traitement de la* Courbature *occasionnée par la*) Tom. IV, pag. 566 — 574.

MATIERE médicale. On donne ce nom à l'ensemble, au systême des corps naturels, qui fournissent des médicamens. Cette branche de la médecine embrasse donc la connaissance de tous les médicamens.

MATRICE, viscère particulier à la femelle des animaux, dans lequel se fait la conception, et où le *fœtus* se nourrit, croît et s'élève, jusqu'à ce que, ne pouvant plus prêter à la dilatation, la *matrice*, en se contractant, expulse ce *fœtus* qui la gêne. La *matrice*, chez la femme, a la forme d'une petite poire, aplatie devant et derrière. Par la pointe, ou son col, elle est contiguë au *vagin*; et par le fond, qui est mobile, elle est retenue dans une position à peu près moyenne, par des cordons ou ligamens, appelés ronds et larges. Elle a encore à son fond deux espèces de tuyaux flottans, qu'on appelle *trompes*. Chacune de ses parties a ses fonctions, dont il faut chercher les détails dans les ouvrages d'anatomie et de physiologie. La *matrice* est située dans le petit *bassin*, entre la *vessie* et le *rectum*, de maniere que le fond est un peu élevé, et que le col penche en bas, présentant son orifice à l'extrémité du *vagin*.

Matrice, (*De* l'Hydropisie *de la*) Tom. III, pag. 146 — 152.

Matrice, (*De* l'Inflammation *de la*) Tom. IV, pag. 197 — 199.

MATURATIF, épithète qu'on donne aux remèdes qui disposent l'humeur d'un abcès à se rassembler en un foyer, et à suppurer.

MAUVE. *Malva vulgaris*, *flore majore*, *folio sinuato*, J. Bauh. et Turnef. *Malva sylvestris*, *folio sinuato*, C. Bauh. *Malva sylvestris*, *caule erecto*, *herbaceo*, *foliis septem lobatis*, *acutis*, *pedunculis petiolisque pilosis*, Linn. C'est-à-dire, *Mauve com-*

mune, à grandes fleurs, à feuilles ondées, selon JEAN BAUHIN et TOURNEFORT. *Mauve sauvage, dont la tige est droite, herbacée, dont les feuilles sont découpées en sept lobes, et dont les pédicules et les pétioles sont velus*, selon LINNÉ. Cette plante est de la première classe, sixième section, premier genre de TOURNEFORT; de la monadelphie polyandrie de LINNÉ; de la cinquantième famille des *Mauves*, deuxième section d'ADANSON.

Sa racine est simple, peu fibreuse, blanche, plongée profondément dans la terre, d'une saveur douce et visqueuse. Il sort, de la même racine, plusieurs tiges couchées et quelquefois rampantes, longues d'environ un pied et demi, rondes, velues, moelleuses, garnies de feuilles découpées en sept lobes, crénelées à leur bord, et couvertes d'un léger duvet. Les fleurs sortent des aisselles des feuilles en cloche, blanchâtres et purpurines, portées sur de longs pédicules, grêles et velus. Il sort du fond de la fleur un tuyau pyramidal, chargé d'étamines purpurines. Au bas de ce tuyau est un pistil, qui se change ensuite en un fruit plat, orbiculaire, de la même forme que celui de la *rose d'outrèmer*, ou *trémier*. La *Mauve* est très-commune. Elle croît d'elle-même le long des haies et des chemins, dans les lieux incultes, et sur les décombres. Ses feuilles et ses fleurs sont d'un très-grand usage. La plante suivante est aussi commune, et s'emploie de même, de sorte qu'elles peuvent se suppléer l'une à l'autre.

Prescrite, Tom. II, pag. 146, 149, 460, 512; Tom. III, pag. 87, 104, 481; Tom. IV, pag. 433, 452.

MAUVE. (Petite) *Malva vulgaris, flore minore, folio rotundo*, J. BAUH. et TURNEF. *Malva sylvestris, folio rotundo*, CASP. BAUH. *Malva rotundifolia, caule prostrato, foliis cordato-orbiculatis, quinque lobatis*, LINN. C'est-à-dire, *Mauve commune, à petite fleur et à feuille ronde*, selon J. BAUHIN et TOURNEFORT. *Mauve sauvage, à feuille ronde*, selon C. BAUHIN. *Mauve à feuilles rondes, dont la tige est rampante, dont les feuilles, qui sont en cœur, sont découpées en cinq lobes*, selon LINNÉ.

Cette *Mauve* ne diffère de la précédente, que parce que toutes ses parties sont plus petites, que ses feuilles sont plus arrondies, et qu'elles ne sont découpées qu'en cinq lobes, au lieu que celles de l'autre le sont en sept.

MAUX D'AVENTURE. (Voyez MAL D'AVENTURE.)

MAUX DE CŒUR. (Voyez MAL DE CŒUR.)

MAUX D'ESTOMAC, (des) Tom. III, pag. 89 — 94.

MAUX DE GORGE GANGRÉNEUX ET AVEC ULCÈRES, (des) ou ESQUINANCIE MALIGNE, Tom. II, pag. 378 — 384.

Attention qu'il faut avoir aux maux de gorge des enfans, Tom. IV, pag. 280, note. Ce qui distingue l'esquinancie maligne, ou les maux de gorge gangréneux, de la croup, pag. 285.

MAUX DE GORGE SIMPLES, (des) ou FAUSSE ESQUINANCIE, Tom. II, pag. 385 — 396.

MAUX DE TÊTE, (Des différens) Tom. III, pag. 63 — 76.

MÉAT AUDITIF. Méat vient de *meatus*, mot latin qui veut dire Conduit, Trou, etc. Le méat auditif est donc le trou de l'oreille, comme le méat urinaire est l'ouverture du canal de l'urèthre, par lequel passent les urines.

MÉCONIUM. (Voyez ce que c'est, Tom. I, pag. 38, note.)

MÉCONIUM, (*Des* MALADIES CAUSÉES PAR LE) *retenu dans les intestins*, Tom. IV, pag. 235 — 238.

MEDECINE, ou PURGATION, ou POTION PURGATIVE. Ces trois termes sont synonymes. On dit d'une personne qui a été purgée, qu'elle a pris médecine, ou une purgation. (Voyez POTION PURGATIVE.)

MÉDICAMENT. C'est la même chose que REMÈDE. (Voyez ce mot.)

MÉDICAMENTEUX, se dit des alimens qui ont des qualités qui les rapprochent, ou qui, dans certaines circonstances, les égalent aux médicamens.

MÉLANCOLIE, (de la) Tom. III, pag. 303 — 313.

Maladies qui sont les suites de la mélancolie, à laquelle les filles n'ont que trop de disposition, Tom. IV, pag. 129.

MÉLANCOLIE RELIGIEUSE, (de la) Tom. I, pag. 325 — 327.

MÉLASSE, matière grasse et huileuse, mais fluide, qui reste du sucre après le raffinage, et à laquelle on ne peut donner qu'une consistance de sirop; aussi l'appelle-t-on quelquefois Sirop de sucre. On en tire une eau-de-vie pernicieuse. (Voyez Tom. I, pag. 269, note.)

Prescrite, Tom. II, pag. 893.

MÉLISSE DES JARDINS, CITRONNELLE, PIMENT DES RUCHES, OU DES MOUCHES A MIEL. *Melissa hor-*

tensis, C. BAUH. et TURNEF. *Melissa vulgaris, odore citri*, J. BAUH. *Melissa officinalis*, LINN. C'est-à-dire, *Mélisse des jardins*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Mélisse commune, à odeur de citron*, selon J. BAUHIN. *Mélisse d'usage*, selon LINNÉ. Cette plante est de la quatrième classe, troisième section, troisième genre de TOURNEFORT; de la didynamie gymnospermie de LINNÉ; de la vingt-cinquième famille des labiées d'ADANSON.

Sa racine est ligneuse, ronde, longue, fibreuse, profonde. Elle pousse des tiges hautes d'un pied et plus, quarrées, presque lisses, rameuses, rudes, roides, fragiles. Ses feuilles sont oblongues, d'un vert brun, assez semblables à celles du *Calament*, ou du *Baume des jardins*; luisantes, hérissées d'un petit poil follet, dentelées sur leurs bords; d'une odeur de citron fort agréable, et d'un goût un peu âcre. Des aisselles des feuilles sortent des fleurs verticillées, qui ne forment point d'anneaux entiers autour de la tige : elles sont en gueule, petites, blanches, ou rouge pâle. A cette fleur succèdent quatre semences jointes ensemble, presque rondes, ou oblongues, enfermées dans le calice de la fleur. On la cultive dans les jardins, et quelquefois on la trouve dans les haies aux environs de Paris. Elle fleurit en été. Sa racine ne périt point l'hiver. Ses feuilles sont d'usage; mais il faut avoir soin de les cueillir le printemps, avant la fleur; car, passé ce temps, elles sentent la punaise.

Prescrite, Tom. III, pag. 327.

MEMBRANE. (Voyez ce que c'est, Tom. II, pag. 138, note.)

MEMBRANE ADIPEUSE, tissu composé des cellules qui contiennent la graisse, et qui est situé immédiatement au-dessus des *muscles*, et au-dessous de la *peau*. Le *tissu cellulaire* des muscles, n'est même qu'un prolongement et une continuation de celui-ci.

MÉNINGES : c'est la même chose que PIE-MÈRE et DURE-MÈRE. (Voyez ces mots, et Tom. II, pag. 138, note.)

MENSTRUE, se dit d'une liqueur qu'on emploie pour dissoudre en entier, ou pour extraire seulement quelques substances d'un corps. Il y a plusieurs espèces de *Menstrues*, savoir; 1.° les aqueux, comme l'eau simple, les eaux distillées : ces *Menstrues* dissolvent les gommes, les sels, les extraits aqueux, les savons, etc.;

2.° les menstrues spiritueux, comme l'esprit-de-vin et les eaux spiritueuses aromatiques : ils dissolvent les savons, les résines, et plus ou moins les matières huileuses; 3.° les menstrues huileux, qui dissolvent les résines, le soufre, etc.; 4.° le feu, qui fond et dissout les métaux, les minéraux, etc.

MENSTRUES, mot synonyme avec les *Règles*, parce que les femmes les ont, en général, tous les mois. (Voyez le mot RÈGLES.)

MENTHE AIGUE, MENTHE A ÉPI, MENTHE DE NOTRE-DAME, MENTHE ROMAINE, etc. *Mentha angustifolia, spicata*, C. BAUH. et TURNEF. *Mentha spicata, folio longiore, acuto, nigriori*, J. BAUH. *Mentha viridis*, LINN. C'est-à-dire, *Menthe à petites feuilles et à épi*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Menthe à épi, à feuilles longues, aiguës, d'un vert noir*, selon J. BAUHIN. *Menthe verte*, selon LINNÉ. Cette plante est de la quatrième classe, deuxième section, dixième genre de TOURNEFORT; de la didynamie gymnospermie de LINNÉ; de la vingt-cinquième famille des labiées d'ADANSON.

Sa racine est un pivot simple, articulé, garni de plusieurs fibres rameuses à chacune de ses articulations. Ses tiges s'élèvent d'environ deux pieds : elles sont droites, quadrangulaires et rameuses. Les feuilles sont opposées, deux à deux, le long de la tige, oblongues, pointues, d'un vert brun, un peu velues et dentelées en leurs bords. Les fleurs forment au haut de la tige, des branches en épi assez long : elles sont petites, en gueule, à deux lèvres, blanchâtres, semées de petits points rouges, soutenues par des calices faits en cornets, et dentelées tout autour. A chaque fleur succèdent quatre semences menues, oblongues, renfermées dans le calice de la fleur. On la cultive dans les jardins : elle a une odeur forte et très-agréable : sa saveur est âcre et aromatique. Elle fleurit l'été.

Prescrite, Tom. II, pag. 184, note; 245, 265, 316, 352, 383, 393, 444, 459, 495, 506; Tom. III, pag. 268, 308, 369; Tom. IV, pag. 303, 503, 511.

MENTHE POIVRÉE, MENTHE D'ANGLETERRE, POIVRETTE. *Mentha, spicis brevioribus et habitioribus, foliis Menthæ fuscæ, savore fervido piperis*, RAY, Hist. *Mentha piperita*, LINN. C'est-à-dire, *Menthe, dont les épis sont courts et bien fournis, dont les feuilles ressemblent à celles de la Menthe à épi, et qui a*

une saveur brûlante de poivre, selon RAY, Hist. 3, pag. 234, tom. x, f. 2. *Menthe poivrée*, selon LINNÉ.

Cette plante, que les Anglais cultivent depuis un temps immémorial, est nouvelle en France. Elle se plait dans un terrain humide et léger. Les sécheresses la font périr; et quoiqu'on la ranime par les arrosemens, elle ne donne plus qu'une herbe maigre et courte, quand elle est attaquée par le hâle.

Sa racine est un pivot médiocre, garni de nombreuses fibres rameuses. Les tiges s'élèvent d'environ un pied et demi : elles sont droites, quadrangulaires. Les feuilles sont opposées, deux à deux, le long de la tige : elles sont portées par des pétioles courts, sillonnés dans leur longueur. Leur forme est ovale, terminée en pointe, et dentelées assez régulièrement tout autour. Les rameaux sortent des aisselles des feuilles, et portent les mêmes caractères que la tige. Les fleurs naissent au sommet de la tige et des rameaux, rangées en épis courts et verticillés : elles sont petites, en gueule, à deux lèvres inégales, d'un rouge pâle. A chaque fleur succèdent quatre semences semblables à celles des autres *Menthes*. (Voyez EAU DE MENTHE POIVRÉE.)

MENUISIERS. Maladies auxquelles ils sont exposés, comme ouvriers sédentaires. Moyens de les prévenir, Tom. I, pag. 122 et suiv.

MÉPHITIQUE, épithète qu'on donne aux exhalaisons vénéneuses, telles que celles des mines, du charbon, etc., et à l'air imprégné de ces exhalaisons. (Voyez Tom. IV, pag. 477, note.)

MERCURE, substance métallique, presque toujours fluide, très-pesante, qui a l'éclat de l'argent, et qu'on appelle vulgairement *Vif-argent*. Le *Mercure* qu'on emploie en médecine, doit avoir été purifié, et on ne doit jamais se servir que de celui que les apothicaires tiennent sous le nom de *Mercure revivifié de Cinabre*.

Prescrit, Tom. II, pag. 435; Tom. III, pag. 348, 436, 520, 536, note; Tom. IV, pag. 22, 26, 27, 32, 37, 42, 44, 46, 49, 55, 56, 59, 61, 64, 84, 94, 101, 107, 111, 113, 116, 118, 121, 247, 323.

MERCURE DOUX (*muriate mercuriel doux*). C'est le *sublimé corrosif* (*muriate de mercure corrosif*) saturé de *mercure* crud, et privé, par ce moyen, de sa qualité corrosive.

Prescrit, Tom. III, pag. 107, note; 216, 435; Tom. IV, pag. 67, 79, 81.

Mercure gommeux sous forme liquide. (Voyez-en la préparation, Tom. IV, pag. 26.)

Prescrit, *idem*, et pag. 27.

Mercure gommeux sous forme sèche. (Voyez-en la préparation, Tom. IV, pag. 27, note.)

Prescrit, *idem*, pag. 26.

Mercure insoluble, ou *Pilules mercurielles.* (Voyez Pilules mercurielles.)

Méthode d'administrer le Mercure insoluble dans la maladie vénérienne, Tom. IV, pag. 67—72.

Mercure sublimé corrosif (*muriate de mercure corrosif*). (Voyez Sublimé corrosif.)

MERCURIALE mâle, Foirole, Vignole ou Vignette. *Mercurialis testiculata*, sive *mas*, C. Bauh. et Turnef. *Mercurialis mas*, J. Bauh. *Mercurialis annua*, Linn. C'est-à-dire, *Mercuriale qui porte des testicules*, ou *mâle*, selon C. Bauhin et Tournefort, *Mercuriale mâle*, selon Jean Bauhin. *Mercuriale annuelle*, selon Linné. Cette plante est de la quinzième classe, sixième section, troisième genre de Tournefort; de la diœcie ennéandrie de Linné; de la quarante-cinquième famille des tithymales d'Adanson.

Sa racine est tendre, fibreuse, annuelle : elle pousse des tiges qui s'élèvent d'environ un pied, anguleuses, genouillées, lisses et rameuses. Ses feuilles ressemblent assez à celles de la *pariétaire* : elles sont oblongues, unies, d'un vert brun et luisant, un peu larges, pointues, dentelées sur leurs bords, d'une saveur nitreuse, un peu chaude et nauséabonde. Des aisselles des feuilles sortent des pédicules courts, menus, qui portent de petites bourses en forme de testicules, ou des fruits à deux capsules aplaties, rudes et velues, qui contiennent chacune une petite semence ovale ou ronde. Cette plante croît par-tout, le long des chemins, dans les cimetières, dans les potagers, les vignobles, et autres lieux humides et ombrageux. Elle est une des plantes émollientes, ainsi que la suivante, qui a absolument les mêmes vertus, et qu'on appelle :

Mercuriale femelle, ou a épi, *Mercurialis spicata*, sive *femina*, C. Bauh. et Turnef. *Mercurialis femina* J. Bauh. C'est-à-dire, *Mercuriale à épi*, ou *femelle*, selon C. Bauhin et Tournefort. *Mercuriale femelle*, selon J. Bauhin. Cette espèce est absolument semblable à la précédente, par sa racine, ses tiges et ses feuilles. La seule différence, c'est qu'elle

attache les gros *intestins*. Par la manière dont le *Mésentère* attache les *intestins*, il empêche les circonvolutions du *canal intestinal* de s'embarrasser les unes les autres, de s'entortiller, ou de s'étrangler par leurs différentes rencontres. Il leur permet aussi un frottement doux, et en même temps borné par ces attaches. Ces deux portions du *Mésentère*, ne sont autre chose que la continuation de la lame membraneuse du *péritoine*, redoublée sur elle-même. Elles forment ensemble une espèce de rouleau *spiral*, plus ou moins plissé par sa circonférence. La première de ces portions a retenu particulièrement le nom de *Mésentère*; l'autre est appelée *Mésocolon*.

Symptômes des engorgemens et tumeurs squirrheuses du mésentère, Tom. III, pag. 450.

MESLIN. Sorte de pain de seigle, Tom. III, pag. 274.

MESOCOLON, nom que porte la seconde portion du *Mésentère*, et qui attache les gros *intestins*. (Voyez Mésentère.)

MÉTAL, MÉTAUX, substances pesantes, dures, éclatantes, opaques, qui deviennent fluides et prennent une surface convexe dans le feu, mais qui reprennent leur solidité lorsqu'elles sont refroidies, et qui s'étendent sous le marteau; qualités que les différens métaux ont dans des degrés différens. On compte ordinairement six métaux, savoir : l'*Or*, l'*Argent*, le *Cuivre*, le *Fer*, l'*Étain*, et le *Plomb*; mais on en a découvert un septième, que l'on nomme *Platine* ou *Or blanc*. (Voyez Tom. IV, pag. 443 et suiv., les moyens de retirer les fragmens de métaux arrêtés dans le gosier.)

MÉTALLIQUE, se dit de tout ce qui appartient aux *métaux*.

MÉTASTASE. On entend par ce ce mot, le changement d'une maladie en une autre, qui lui succède immédiatement. Ce changement s'opère par le transport de la matière morbifique sur une partie circonscrite, et autre que celle qui était le foyer de la maladie.

MÉTATARSE, nom qu'on donne à la partie moyenne du pied, qui est entre les orteils et le tarse. Le *Métatarse* est composé de cinq os, longs et grêles, qui, par leur arrangement, forment une sorte de voûte grillée, dont la disposition répond à celle que font quatre os du tarse.

MÉTÉORISME. (Voyez ce que c'est, Tom. III, pag. 371.)

MÉTHODE ANTIPHLOGISTIQUE, ou CATHOLIQUE, *de traiter la Colique des peintres*, Tom. II, pag. 450. *Forte*, de traiter la même maladie, pag. 451.

MÉTHODE MIXTE *de guérir la maladie vénérienne*, (Ce qu'on appelle) *idem*, pag. 76.

MÉTHODE SD'INOCULER LA PETITE VÉROLE, (*Exposé des différentes*) Tom. II, pag. 294 — 298.

MÉTHODES *de traiter la maladie vénérienne (Exposé des principales)* Tom. IV, pag. 67 — 111.

MÉTHODES *de traiter la maladie vénérienne*, (Il ne faut pas multiplier les) *chez le même sujet*, Tom. IV, pag. 66.

METTEURS EN ŒUVRE. Maladies auxquelles ils sont exposés comme ouvriers sédentaires : moyens de les prévenir, Tom. I, pag. 122 et suiv.

MEUNIERS (les) demandent à être surveillés. Tom. I, pag. 190, note. Ils sont exposés à l'asthme, Tom. III, pag. 240.

MEURTRISSURE ; c'est la même chose que *Contusion*. (Voyez CONTUSION.)

MÉZÉREUM, ou MÉZÉRÉON, ou LAURÉOLE, ou BOIS GENTIL. *Thymælea lauri folio deciduo*, sive *Laureola femina*, TURNEF. *Thymelæa folio deciduo, flore purpureo, officinis Laureola fœmina*, C. BAUH. *Laureola folio deciduo*, sive *Mezereon Germanicum*, J. BAUH. *Daphne Mezereum, floribus sessilibus, foliis lanceolatis deciduis*, LINN. C'est-à-dire, *Mézéréon à feuilles de laurier, tombantes*, ou *Lauréole femelle*, selon TOURNEFORT. *Mézéréon à feuilles tombantes, à fleurs poupres, qui est la Lauréole femelle d'usage*, selon C. BAUHIN. *Lauréole à feuilles tombantes*, ou *Mézéréon* d'Allemagne, selon J. BAUHIN. *Laurier Mézéréon, à fleurs sessiles, à feuilles lancéolées et tombantes*, selon LINNÉ.

Cette plante jette plusieurs tiges ligneuses, hautes de trois à quatre pieds, pliantes, cylindriques, difficiles à rompre, couvertes d'une double écorce, dont l'extérieure est mince, cendrée, et l'intérieure verte en dehors et blanchâtre en dedans. Ses feuilles naissent par paquets ; elles sont plus petites, plus minces, plus molles et moins luisantes que celles du *Garou*. Ses fleurs ont la même forme : elles sont purpurines, garnies de quelques étamines jaunes, odorantes. Ses baies sont comme celles du *Garou*. Le *Mézéréon* vient dans les Alpes et les Pyrénées. Sa racine, son écorce et ses feuilles sont quelquefois d'usage.

Proposé, Tom. IV, pag. 109.

MIASMES. On entend par ce mot, des corps extrê-

mement subtils, qu'on regarde comme les propagateurs des maladies contagieuses. On a pensé, assez naturellement, que ces petites portions de matière, prodigieusement atténuées, s'échappaient des corps infectés de la contagion, et la communiquaient aux corps non infectés, en les pénétrant, après s'être répandues dans l'air, ou par des voies plus courtes, en passant immédiatement du corps affecté au corps non malade : c'est ce qu'on voit tous les jours dans la *petite vérole*, où le malade répand cette maladie dans le lieu qu'il habite.

MIEL, matière que les abeilles recueillent sur les fleurs des plantes, et qu'elles déposent dans les rayons de cire, qu'elles ont construits à cet effet dans leurs ruches.

Pour retirer le miel, on rompt les rayons, on les met sur des nattes d'osier, sous lesquelles on a placé des vaisseaux de terre propres à recevoir le miel qui coule, et qui acquiert, avec le temps, de la consistance : le miel qu'on obtient de cette manière, est nommé Miel vierge ; il est le plus pur et le plus estimé.

Lorsqu'on s'aperçoit qu'il ne coule plus de miel, on enveloppe les rayons dans des sacs de toile, et on les met à la presse : le miel qu'on obtient par ce moyen, n'est pas aussi pur que le premier, il contient toujours quelques parties de cire ; cependant il est encore assez blanc. Enfin on met ces rayons dans de l'eau sur le feu ; et, après une légère ébullition, on les remet à la presse : le miel qu'on retire par ce troisième procédé, est jaune, et contient beaucoup de cire et d'autres matières étrangères.

Le miel de France, le meilleur, est celui du Languedoc, qu'on appelle Miel de Narbonne, parce qu'on en recueille beaucoup aux environs de cette ville : il est très-blanc et d'un goût agréable. Mais le miel qu'on voit le plus ordinairement à Paris, est celui que nous tirons du ci-devant Gâtinois, départemens de Seine et Oise et de Seine et Marne : il est, pour la bonté, immédiatement après le miel de Narbonne. On doit le choisir d'une consistance qui ne soit point trop liquide, épais et greuu.

Le plus blanc est toujours à préférer : son odeur et sa saveur doivent être douces, agréables, et légèrement aromatiques : c'est celui que les apothicaires vendent communément sous le nom de miel de Narbonne.

Il faut rejeter celui qui laisse quelque chose de pâteux dans la bouche, parce qu'alors il a été falsifié avec de l'amidon pour le rendre plus blanc. Aussi, lorsqu'on doit employer le miel dans les boissons, est-il de la plus

grande importance de ne l'acheter que chez les apothicaires.

Importance du miel pour les enfans : maladies qu'il prévient, Tom. I, pag. 51. Prescrit, Tom. II, pag. 125, 142, 163, dans le courant de la note; 167, 168, note. Il ne faut pas faire écumer le miel, pag. 183, note. Prescrit, pag. 138, 161, 195, 196, 275, 316, 326, 346, 370, 382, 387, 393, 402, 413, note; 415, 417, 427, 459, 460, 468, 526 et 527; Tom. III, pag. 102, 103, 109, 112, 114, 119, note; 120, 201, 206, 233, 250, note; 274, 275, 308, 311, 435, 442, 529, 535, 536, 546; Tom. IV, pag. 136, 236, 237, note; 239, 244, 245, 246, 287, note; 305, 388, 393, 468, 495.

MIEL MERCURIAL. Prenez parties égales de miel blanc, et du suc dépuré de feuilles de *Mercuriale ;* faites cuire jusqu'à consistance de sirop. Ce miel ne s'emploie qu'en lavement, à la dose de trois ou quatre onces.

Prescrit, Tom. II, pag. 451, dans le courant de la note.

MIEL ROSAT.

Prenez de *roses de Provins*, sans onglets et séchées, un demi-kilogramme (une livre);
de calices de *roses* récentes, deux hectogrammes (demi-livre);
d'*eau* bouillante, deux kilogrammes (quatre livres);
de *miel blanc*, trois kilogrammes (six livres).

On met les roses et les calices dans un vaisseau peu évasé; on verse par-dessus l'eau bouillante; on couvre le vaisseau exactement. On tient l'infusion dans un endroit chaud pendant douze heures. On passe à travers un linge avec expression; on mêle cette liqueur avec le miel; on clarifie avec le blanc d'œuf; on écume au premier bouillon; on fait cuire jusqu'à consistance de sirop, et on passe à travers une flanelle.

Prescrit, Tom. III, pag. 87, 435; Tom. IV, pag. 246, 306.

MIEL SCILLITIQUE.

Prenez d'*oignon de scille* séché, vingt-quatre grammes (six gros);
d'*eau*, un demi-litre (chopine).

Laissez infuser douze heures, sur un bain de cendres chaudes; faites ensuite bouillir pendant quelques minutes; passez; exprimez fortement; ajoutez de bon miel blanc deux hectogrammes six décagrammes (huit onces); clarifiez le tout, et faites cuire jusqu'à consistance de

sirop. On peut substituer le *Miel scillitique*, au *Vinaigre scillitique*, lorsque ce dernier paraît irriter, et sur-tout au SIROP SCILLITIQUE. (Voyez ce mot.)

MIGRAINE, (Caractères de la) Tom. III, pag. 65.

MIGRAINE. (TRAITEMENT de la) Tom. III, pag. 70-72.

MILIAIRE, épithète qu'on donne aux maladies qui sont accompagnées d'éruption, dont les boutons ou pustules sont très-fins, ou de la grosseur des grains de millet. (Voyez FIÈVRE MILIAIRE.)

Ce qui distingue le miliaire des *Pétéchies*, Tom. II, pag. 69, note.

MILLEFEUILLE, HERBE AU CHARPENTIER, ou HERBE A LA COUPURE. *Millefolium vulgare*, *album*, C. BAUH. et TURNEF. *Millefolium stratiotes*, *pennatum*, J. BAUH. *Achillea Millefolium*, LINN. C'est-à-dire, *Millefeuille commune*, *blanche*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Millefeuille dont les feuilles sont ailées*, selon J. BAUHIN. *Mille feuille commune*, selon LINNÉ. Cette plante est de la quatorzième classe, troisième section, huitième genre de TOURNEFORT; de la syngénésie polygamie superflue de LINNÉ; de la seizième famille des composées d'ADANSON.

Sa racine est ligneuse, fibreuse et traçante: ses tiges s'élèvent d'un pied et demi; elles sont menues, cylindriques, cannelées, roides, velues et rameuses. Ses feuilles sont découpées menu; ressemblantes, en quelque manière, à celles de la camomille, ailées, découpées profondément, ou plutôt composées d'un grand nombre de folioles opposées par paires et terminées par une impaire, lesquelles sont elles-mêmes divisées en plusieurs dentelures: toutes ces divisions des feuilles, dont le nombre est infini, ont fait donner à la plante le nom de *Millefeuille*, et ce caractère la rend très-reconnaissable. Les rameaux semblables à la tige, sortent des aisselles des feuilles. Les fleurs naissent au sommet de la tige et des rameaux, en parasol ou bouquets fort serrés, ronds: chaque fleur est petite, blanche ou un peu purpurine, ayant un pistil jaune dans son milieu, odorante, soutenue par un calice écailleux, cylindrique ou oblong: aux fleurs succèdent des semences menues. Cette plante est des plus communes; on la trouve par-tout et dans presque tous les pays: elle fleurit en floréal, prairial, (mai, juin), et pendant tout l'été.

Il est une autre millefeuille dont les fleurs sont purpurines: ce caractère est la seule différence qui existe

dans ces deux plantes : elles s'emploient toutes deux aux mêmes usages.

Prescrite, Tom. II, pag. 184, note; Tom. III, pag. 79; Tom. IV, pag. 143, 148.

MILLEPERTUIS. *Hypericum vulgare*, C. BAUH. et TURNEF. *Hypericum vulgare sive perforata, caule rotundo, foliis glabris*, J. BAUH. *Hypericum perforatum, foliis obtusis, pellucido-punctatis*, LINN. C'est-à-dire, *Millepertuis commun*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Millepertuis commun* ou *perforé, à tige ronde et à feuilles lisses*, selon J. BAUHIN. *Millepertuis perforé, à feuilles obtuses, piquées de pointes transparentes*, selon LINNÉ. Cette plante est de la sixième classe, cinquième section, premier genre de TOURNEFORT; de la polyadelphie polyandrie de LINNÉ; de la famille des cistes de JUSSIEU.

Sa racine est fibreuse, ligneuse et jaunâtre. Ses tiges sont nombreuses, roides, ligneuses, cylindriques, rougeâtres, branchues, et hautes d'un pied et demi. Ses feuilles naissent, deux à deux, le long des tiges et des branches, opposées, sans queues, longues d'un demi-pouce et plus, larges de trois lignes, lisses, veinées dans toute leur longueur, et paraissent percées, d'outre en outre, d'un grand nombre de petits trous quand on les expose entre la lumière et l'œil; d'où vient à la plante le nom de Perforée et de Millepertuis: mais ce ne sont ni des trous, ni des pertuis; ce ne sont que des vésicules, couvertes d'une pellicule extrêmement fine, et remplies d'un suc huileux, très-limpide. Les fleurs sont en grand nombre, à l'extrémité des tiges et des branches; elles sont en rose, composées de cinq pétales jaunes, dont le milieu est occupé par un grand nombre d'étamines jaunâtres : à ces fleurs succèdent des capsules, partagées en trois loges, remplies de graines menues, luisantes, oblongues; d'un brun noirâtre; d'une saveur amère, résineuse, d'une odeur de poix. Cette plante est très-commune aux environs de Paris : ses feuilles et ses fleurs sont d'usage.

Prescrite, Tom. II, pag. 184, note; Tom. III, pag. 435; Tom. IV, pag. 387, 390.

MINES. (Exhalaisons pernicieuses qui se rencontrent souvent dans les) Tom. I, pag. 96 et 97. Dangers de descendre dans des mines fermées depuis long-temps, Tom. IV, pag. 477. Moyens de reconnaître que l'air des mines est malsain ou méphitique, pag. 478.

MINÉRAL, MINÉRAUX. On comprend généralement sous ce nom, toutes les substances qui appartiennent à la terre, et que l'on tire du sein de la terre : mais, dans un sens plus particulier, on entend par minéral, un corps terrestre qui renferme, ou des pyrites, ou des sels, ou des bitumes, des soufres, etc., ou des parties métalliques, soit de demi-métaux, soit de métaux.

MINÉRAL est pris adjectivement dans ce sens : *Règne minéral*, *Substance minérale*, *Eau minérale*, etc.

MINEURS, ouvriers qui travaillent dans les mines : exhalaisons mortelles auxquelles ils sont exposés ; moyens de les éviter, Tom. I, pag. 96, 97, 98 et 99 ; Tom. IV, pag. 488.

MINORATIF : c'est la même chose que Laxatif : c'est un purgatif léger, qui ne produit qu'une évacuation modérée ; qui ne fait que diminuer la quantité des humeurs, sans y exciter de trouble ou de mouvement considérable. (Voyez LAXATIFS.)

MISÉRÉRÉ. (Voyez COLIQUE DE MISÉRÉRÉ.)

MIXTURE, espèce de remèdes qui diffèrent des juleps, en ce qu'il entre dans leur composition, non-seulement des sels, des extraits et toute autre substance dissoluble dans l'eau, mais encore des terres, des poudres et autres substances qui ne s'y dissolvent pas. Une mixture est rarement un remède élégant et agréable ; cependant elle devient nécessaire, parce qu'il est des personnes qui prennent volontiers une mixture, et qui ne pouraient avaler ni bols, ni électuaire. (B.)

MIXTURE ANTIÉMÉTIQUE, ou propre à calmer le vomissement. (Voyez-en la recette et l'indication, Tom. II, pag. 235.)

MIXTURE ASTRINGENTE.

Prenez d'*eau de canelle simple*, } de chaque un hecto-
d'*eau* commune, } gram. (trois onces) ;
d'*eau de canelle spiritueuse*, un demi-hectogrammme (une once et demie) ;
de *confection du Japon*, seize grammes (demi-once).

Mêlez. Dans les dysenteries qui n'existent pas depuis long-temps, et après les évacuations nécessaires, on donne une ou deux cuillerées à bouche de cette mixture, toutes les quatre heures, ayant soin de faire prendre, tous les deux ou trois jours, une dose de rhubarbe. (B.)

MIXTURE CALMANTE. (Voyez-en la recette et l'indication, Tom. II, pag. 188.)

Mixture calmante et astringente. (Voyez-en la recette et l'indication, Tom. IV, pag. 195.)

Mixture d'eau de chaux et d'huile contre les brulures. (Voyez-en la recette et l'indication, Tom. IV, pag. 386.

Mixture diurétique.

Prenez d'*eau de menthe*, un hectogramme six décagrammes (cinq onces);
de *vinaigre scillitique*, vingt-quatre grammes (six gros);
d'*esprit de nitre dulcifié* (*alcohol nitrique*), seize grammes (demi-once);
de *sirop de gingembre*, un demi-hectogramme (une once et demie).

Mêlez. On donne deux cuillerées de cette mixture deux ou trois fois par jour, dans les embarras des voies urinaires. (B.)

Mixture laxative absorbante.

Prenez de *magnésie blanche* (*carbonate de magnésie*), quatre grammes (un gros);
de *rhubarbe* choisie, cinq ou six décigrammes (dix ou douze grains);
d'*eau commune*, un hectogramme (trois onces);
d'*eau de canelle simple*, } de chaque trois décagrammes (une once.
de *sirop* commun, }

Triturez la magnésie et la rhubarbe dans un mortier; ajoutez les eaux et le sirop. Cette mixture convient dans la plupart des maladies des enfans, accompagnées d'acidités: elle remédie à ces affections, et lâche le ventre. La dose est d'une cuillerée à café, répétée trois fois par jour. A un enfant très-jeune, une seule cuillerée par jour suffit. Lorsqu'on donne cette mixture dans l'intention de purger, il faut ou augmenter la dose, ou doubler la quantité de rhubarbe; elle est un des remèdes que j'ai trouvé le plus convenable aux enfans, et que j'ai employé le plus souvent. (B.)

Prescrite, Tom. IV, pag. 250.

Mixture rafraichissante. (Voyez-en la recette et l'indication, Tom. II, pag. 128.)

Mixture saline.

Penez de *sel de tartre* (*tartrite acidule de potasse*), quatre grammes (un gros).

Faites dissoudre dans un hectogramme trois décagram-

leurs légères qui précèdent celles de l'enfantement. (Voyez Tom. IV, pag. 177.)

MOUCHES A MIEL. (Voyez ABEILLES.)

MOULES. (Voyez ACCIDENS *causés par les*)

MOUSSEUX. (ce qui rend les vins) (Voyez Tom. I, pag. 184, dans le courant de la note.)

MOUT, nom qu'on donne aux sucs sucrés des fruits, susceptibles de fermentation spiritueuse, et particulièrement à celui de raisin, avant qu'il ait commencé à subir cette fermentation. (Voyez Tom. I, pag. 181, dans le courant de la note.)

Le mout de bière passe pour un spécifique dans le scorbut, Tom. I, pag. 117; Tom. III, pag. 200.

MOUTARDE, SÉNEVÉ. *Sinapi, rapi folio*, C. BAUH. et TURNEF. *Sinapi siliquâ latiusculâ glabrâ, semine rufo, sive vulgare*, J. BAUH. *Sinapis nigra, siliquis glabris tetragonis*, LINN. C'est-à-dire, *Moutarde à feuilles de rave*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Moutarde dont les siliques, un peu larges, sont lisses, dont les semences sont rousses*; ou *Moutarde ordinaire*, ou *Moutarde noire, dont les siliques sont lisses et à quatre angles*, selon LINNÉ. Cette plante est de la cinquième classe, quatrième section, sixième genre de TOURNEFORT; de la tétradynamie siliqueuse de LINNÉ; de la cinquante-deuxième famille des crucifères d'ADANSON.

La racine est blanche, ligneuse, fibreuse, annuelle: elle pousse une tige à la hauteur de quatre ou cinq pieds, moelleuse, velue par en bas, divisée en plusieurs rameaux. Ses feuilles sont larges, assez semblables à celles de la rave ordinaire, mais plus petites et plus rudes. Les sommités de la tige et des branches sont garnies de petites fleurs jaunes à quatre feuilles, rangées en croix. A ces fleurs succèdent des siliques lisses et sans poil, à quatre angles, pointues, remplies de semences presque rondes, rousses ou noirâtres, d'un goût âcre et piquant. Cette plante est des plus communes : elle croît naturellement sur les bords des fossés, parmi les pierres et dans les terres nouvellement remuées. On la cultive dans les champs et dans les jardins : elle fleurit en prairial (juin) : sa graine est d'usage dans la cuisine et en médecine.

Prescrite, Tom. II, pag. 131, 232, 388; Tom. III, pag. 79, 132, 135, 136, 184, 202, 321, 327; Tom. IV, pag. 284.

MUCILAGE, (*muqueux*) se dit d'une liqueur épaisse

et gluante, comme le blanc d'œuf non cuit. Telle est la dissolution des gommes en général.

MUCILAGE DE GOMME ARABIQUE. Prescrit, Tom. III, pag. 359.

MUCILAGINEUX, épithète qu'on donne aux substances qui ont les qualités des mucilages : ces qualités leur sont procurées par des plantes, des racines, des graines, etc., telles que la racine de guimauve, la graine de lin, etc.

Prescrits, Tom. II, pag. 149. Seuls cas qui, dans les maladies de poitrine, indiquent les remèdes mucilagineux. Fautes que l'on commet tous les jours dans l'emploi de ces remèdes, pag. 403, note. Prescrits, Tom. III, pag. 7.

MUCOSITÉ. (Voyez MUCUS.)

MUCUS, mot latin qui signifie Morve. On s'en sert quelquefois, ou de MUCOSITÉ, pour désigner une humeur semblable à du blanc d'œuf, qui enduit différentes cavités du corps.

MUCUS DU NEZ, ou MORVE. Tout le monde connaît cette substance visqueuse et fluide, qui a été séparée dans les glandes de la membrane pituitaire, et qu'on est obligé, plus ou moins souvent, de recevoir ou d'expulser dans un mouchoir, en se mouchant.

MUCUS DU NEZ *(de l'épaississement du)* chez les enfans, Tom. IV, pag. 254 — 255.

MUETS, (Les sourds et) ne sont pas incapables d'éducation, Tom. III, pag. 424. Preuves, pag. 425. Instructions pour les sourds et muets, indiquées *ibid.* note.

MUQUEUX, MUQUEUSE, se dit de tout ce qui a du rapport au *mucus.* (Voyez MUCUS.)

MUGUET, ou LIS DES VALLÉES. Tout le monde connaît les fleurs de cette plante : leur odeur suave les met au rang de celles dont on aime le parfum. Les botanistes l'appellent *Lilium convallium album*, C. BAUH. et TURNEF. *Lilium convallium vulgo*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Lis blanc des vallées*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Lis commun des vallées*, selon J. BAUHIN. Les fleurs du muguet sont les seules parties de cette plante qui soient d'usage.

Prescrit, Tom. III, pag. 70.

MURIATE D'AMMONIAQUE. (Voyez SEL AMMONIAC.)

MURIATE D'ANTIMOINE SUBLIMÉ FUMANT. (Voyez BEURRE D'ANTIMOINE.)

Muriate de mercure corrosif. (Voyez Mercure sublimé corrosif, ou Sublimé corrosif.)

Muriate de mercure doux sublimé. (Voyez Aquila alba, Calomélas, Panacée mercurielle.)

Muriate de soude. (Voyez Sel commun, ou de cuisine, ou marin.)

Muriate de soude fossile. (Voyez Sel gemme.)

Muriate mercuriel doux. (Voyez Mercure doux.

MUSC, substance grumeleuse, sèche, mais qui paraît onctueuse au toucher; d'une couleur tannée ou brune, ressemblant, au premier coup-d'œil, à du sang desséché; d'une saveur un peu âcre, avec un peu d'amertume; d'une odeur très-forte, très-pénétrante, agréable pour quelques personnes, insupportable pour d'autres.

L'animal qui fournit le musc est encore peu connu. Les uns disent que c'est une espèce de Chèvre ou de Gazelle, qu'on trouve dans le Thibet et le Tonquin; d'autres, que c'est un Chevreuil de la Chine. On nous apporte le musc enfermé dans des vessies.

On doit le choisir bien sec : l'enveloppe ou la vessie doit être mince, et le poil qui la recouvre de couleur brune : c'est à cette marque qu'on connait le musc de Tonquin, qui est le plus estimé. Tous les autres sont inférieurs, sur-tout celui qui vient de Russie.

On falsifie souvent le musc avec de la terre : on peut s'apercevoir de cette fraude, parce que le musc qui est pur s'enflamme et brûle entièrement; au lieu que celui qui est ainsi altéré, a peine à prendre feu, et laisse un résidu. Le musc pur, jeté sur une pelle rougie, s'évapore en entier; celui qui est falsifié y laisse un charbon. Il est plus difficile de reconnaître d'autres fraudes, telles que le sang desséché, les excrémens de plusieurs animaux, etc., qu'on mêle au musc.

Il arrive souvent, dit Whytt, que les effets du musc sont peu sensibles, parce que celui qu'on emploie n'est pas bon, ou qu'il a été pris à trop petite dose. Rivière dit que, de son temps, on le donnait avec succès à la dose de quinze décigrammes (trente grains); et aujourd'hui il n'est pas rare de voir prescrire cette dose, et même plus forte, trois ou quatre fois par jour.

Prescrit, Tom. II, pag. 215, 495; Tom. III, pag. 311, 346, 356, 359, 394, 397, 414, 428, 519, 536, 559; Tom. IV, pag. 287, note.

MUSCADE, ou NOIX MUSCADE. Ce noyau, ferme, compacte et aromatique, est d'un usage trop fréquent dans nos cuisines, pour mériter une description : il est fourni par un arbre appelé *Nux moschata*, *fructu rotundo*, CASP. BAUH. C'est-à-dire, *Muscadier à fruit rond*, selon CASP. BAUH. Cet arbre est cultivé à Benda, île d'Asie, qui appartient aux Hollandais, et depuis quelques années, aux îles de France et de la Réunion. Prescrit, Tom. III, pag. 375, 378.

MUSCLES. Les muscles sont les parties charnues du corps : c'est ce que le peuple appelle, en général, Chair. Tous les mouvemens du corps, soit naturels, soit contre nature, sont exécutés par des organes ; et ce sont ces organes auxquels on a donné le nom de Muscles, qui se trouvent par-tout où ces mouvemens peuvent avoir lieu. Les muscles sont composés de filamens longs, grêles, déliés, connus par les anatomistes sous le nom de *Fibres*. Ces fibres sont élastiques, c'est-à-dire, qu'après avoir été alongées par quelque cause, cette cause cessant, elles se remettent dans leur état naturel. Mais comme elles doivent cette propriété, en partie, au fluide nerveux qui circule dans leurs interstices, et que le fluide nerveux est une substance très-subtile, il s'ensuit que les fibres et les muscles qui en sont composés, ne peuvent être en action sans éprouver une dissipation prompte de ces esprits, et par conséquent, sans perdre promptement de leur élasticité, d'où suit la lassitude ; et cet effet est toujours en proportion de l'exercice que ces muscles ont éprouvé : delà la nécessité du repos après la fatigue, etc. (Voyez Tom. I, pag. 104 et suiv.)

MUSCLES EXTENSEURS : nom que portent les muscles qui servent à étendre la partie à laquelle ils sont attachés.

MUSCLES FLÉCHISSEURS : ce sont les muscles qui servent à plier ou à fléchir la partie à laquelle ils sont attachés.

MUSCLES INTERCOSTAUX, SOUSCOSTAUX, SURCOSTAUX. (Voyez Tom. II, pag. 156 ; note.)

MUSCLES OBLIQUES. On donne ce nom à deux muscles de l'abdomen, parce que leurs fibres sont dans une direction oblique : ils sont fort larges, et placés un de chaque côté : ils couvrent la totalité du ventre et une partie de la poitrine : ils concourent à former vers l'os pubis, par l'écartement de leurs fibres, ce qu'on appelle *Anneaux des muscles du bas-ventre.*

MUSCLES DE LA POITRINE. (Voyez Tom. II, pag. 156, note.)

MUSIQUE, (Avantages de la) Tom. I, pag. 149; Tom. II, pag. 186, 344; Tom. III, pag. 309, 406.

MYOPIE : c'est la même chose que *Vue courte*. (Voy. VUE COURTE.)

MYRRHE, substance gommo-résineuse, en morceaux de différentes grosseurs, tantôt comme une aveline, et tantôt comme une noix; de couleur jaune, rousse ou ferrugineuse, quelquefois transparente et brillante : sa saveur est amère, un peu âcre et aromatique, qui cause des nausées : son odeur est aromatique, mais fade et peu agréable. On doit choisir celle qui est en belles larmes, friables, légères, d'une même couleur de tous côtés, amère, âcre et odorante. On rejette celle qui est noire, pesante, pleine d'ordures. On nous apporte la myrrhe d'Ethiopie.

Prescrite, Tom. II, pag. 382; Tom. III, pag. 436.

NARCOTIQUE, épithète qu'on donne à toute substance, simple ou composée, qui provoque le sommeil. Mais on entend sur-tout, par ce mot, les somnifères les plus actifs, tels que l'*opium* et ses diverses préparations. Ces remèdes ne peuvent opérer leurs effets, sans produire sur les nerfs une espèce de stupeur qui émousse le sentiment : on ne doit donc y avoir recours qu'avec la plus grande réserve, puisqu'ils diffèrent peu de ce qu'on appelle *Poison*, agissant avec la plus grande promptitude, quoique donnés en petite quantité.

Les narcotiques sont dangereux aux enfans, Tom. I, pag. 85. Prescrits, Tom. II, pag. 356; Tom. III, pag. 28, 179. Comment il faut traiter les symptômes apoplect'ques causés par les narcotiques pris à trop forte dose, pag. 270. Prescrits, pag. 313, 485; Tom. IV, pag. 84.

NARD-SAUVAGE. (Voyez CABARET.)

NATURE. Ce mot se rencontre si souvent dans le cours de cet Ouvrage, que nous croyons devoir donner le sens dans lequel il est pris en médecine. Nous entendons par Nature, le principe de la vie; l'accord, l'harmonie,

l'ordre dans lequel les fonctions naturelles vitales et animales se succèdent ; la dépendance qui les subordonne les unes aux autres, et le secours qu'elles se prêtent mutuellement pour concourir au même but. La Nature est le principe vivifiant, présent dans toutes les parties de l'animal, qui produit tous ses mouvemens, qui les soutient, qui les modère, qui les dirige, et qui, si l'on nous pardonne cette expression, dit le D.r DE VOULLONNE, les fait tous converger vers la longévité.

HIPPOCRATE est le premier qui ait donné le nom de Nature à ce principe. VAN-HELMONT l'appelle *Archée*, et plusieurs médecins modernes le nomment simplement *Principe vital.* Nous lui avons conservé le nom de Nature, tant par respect pour le père de la médecine, que pour nous conformer au langage le plus généralement reçu. Ainsi donc, quand nous employons le mot Nature, nous voulons signifier ce principe de tous les mouvemens, de toutes les résistances, de tous les efforts, qui, dans l'animal, ne dépendent point de la volonté, et supposent essentiellement la vie. (Voyez le *Mémoire qui a remporté le Prix, au jugement de l'Académie de Dijon, le 18 août 1776, sur la Médecine expectante et agissante*, etc., par le C.en DE VOULLONNE.)

NAVET. L'usage familier de cette racine potagère ne laisse aucun doute sur ses caractères : la plante qu'elle produit s'appelle *Napus sativa, radice albâ*, C. BAUH. *Napus*, J. BAUH. et TURNEF. *Brassica-Napus*, LINN. C'est-à-dire, *Navet cultivé, dont la racine est blanche*, selon C. BAUHIN. *Navet*, selon J. BAUHIN et TOURNEFORT. *Chou-Navet*, selon LINNÉ. Elle est de la cinquième classe, quatrième section, douzième genre de TOURNEFORT ; de la tétradynamie siliqueuse de LINNÉ ; de la cinquante-deuxième famille des crucifères d'ADANSON.

Prescrit, Tom. I, pag. 113 ; Tom. II, pag. 520 ; Tom. III, pag. 68.

NAVIGATION. (Voyez VOYAGES PAR MER.)

NAUSÉES : c'est la même chose qu'*Envies de vomir*, que Mal de cœur : c'est, à proprement parler, ce soulèvement d'estomac qu'éprouvent ceux qui se trouvent pour la première fois sur un vaisseau, etc.

NAUSÉEUX, épithète qu'on donne aux substances dont l'odeur ou le goût désagréable occasionne des envies de vomir.

NÉGUS, boisson familière en Écosse, même en An-

gleterre : elle est composée de parties égales d'eau et de vin blanc, acidulée avec du suc de citron, édulcorée avec du sucre, et aromatisée avec de la muscade. On sent que la différence, du fort au faible négus, ne doit consister que dans la proportion, plus grande ou plus petite, de vin, de suc de citron et de muscade.

Prescrit, Tom. II, pag. 131, 155, 207, 208, 214, 216, note; 229, 238, 358, 381, 415, 477, 495; Tom. III, pag. 156.

NEIGE (Il faut frotter avec de la) les membres engourdis par le froid, Tom. IV, pag. 495. (Voyez EAU DE NEIGE.)

NÉPHRÉSIE. (Voyez INFLAMMATION DES REINS.)

NÉPHRÉSIE CALCULEUSE. (Voyez COLIQUE NÉPHRÉTIQUE.)

NERF. On donne ce nom, qui signifie Force, Vigueur, à des cordons blanchâtres et cylindriques, qui partent du cerveau, du cervelet, de la moelle alongée et de la moelle épinière, enveloppés de la dure-mère, et qui se distribuent dans toutes les parties du corps. Ils sont formés par l'assemblage de petits filets fort fins, mais creux, ou disposés de manière qu'il y coule une matière très-déliée, très-subtile, qu'ils reçoivent du cerveau et des autres endroits de leur origine. C'est par le moyen de cette liqueur, appelée *Esprit animal*, *Esprits animaux*, *Fluide nerveux*, etc., que les nerfs sont le principe du mouvement et du sentiment. (Voyez MALADIES DE NERFS.)

NERVEUX, NERVEUSE, épithète qu'on donne à tout ce qui appartient aux nerfs, ainsi qu'aux personnes attaquées de maladies de nerfs.

NERVIN, épithète qu'on donne aux remèdes qui sont propres à calmer les douleurs de nerfs.

NICOTIANE. (Voyez TABAC.)

NIDOREUX, NIDOREUSE, se dit de tout ce qui a une odeur et un goût d'œufs couvés, pourris, etc.

NITRATE D'ARGENT. (Voyez CRISTAUX DE SUCRE.)

NITRATE D'ARGENT FONDU. (Voyez PIERRE INFERNALE.)

NITRATE DE CUIVRE CRISTALLISÉ. (Voyez CRISTAUX DE VÉNUS.)

NITRATE DE POTASSE. (Voyez NITRE.)

NITRATE DE POTASSE MÊLÉ DE SULFATE DE POTASSE. (Voyez NITRE PURIFIÉ, etc.)

NITRE, SALPÊTRE, SEL DE NITRE (*nitrate de potasse*), sel neutre composé d'un acide particulier appelé Acide nitreux, d'alkali fixe, et d'un peu de matière calcaire. (Voyez *Dictionn. de Chimie.*)

On tire ce sel des plâtras et des décombres des vieilles maisons, des terres et des endroits qui contiennent des matières végétales et animales qui sont en putréfaction; telles que les étables, les latrines, etc. Ce travail, qu'on appelle Purification du salpêtre, est très-long; il se fait en grand, dans des manufactures, d'où les apothicaires tirent le nitre. Ils prennent celui de la troisième cuite, et le purifient encore, pour les usages de la médecine et de la chimie.

Il faut le choisir en beaux cristaux blancs, qui, mis sur les charbons ardens, fusent, sans éclat, sans décrépiter, et y deviennent fluides; et qui, posés sur la langue, produisent un sentiment de froid, suivi d'amertume.

Prescrit, Tom. II, pag. 124, 322, 337, 347, 354, 373; Tom. III, pag. 11, 28, 74, 78, 87, 112, 136, 140, 235, 310, 311, 536, 547; Tom. IV, pag. 26, 54, 56, 60, 170, 299, 108, 298, 357, 363. Le nitre est un poison pris à trop grande dose, pag. 364, note; prescrit pag. 366, 48[illegible], 515, 539, 558, 565, 577.

NITRE PURIFIÉ, SEL DE PRUNELLE, CRISTAL MINÉRAL, ANODYN MINÉRAL (*nitrate de potasse mêlé de sulfate de potasse*). Ce n'est autre chose que le nitre très-pur.

Prescrit, Tom. II, pag. 151, 374, 4[illegible]; Tom. III, pag. 20, 39, 310, 520, 525; Tom. IV, pag. 197.

NODUS, tumeur qui vient sur les os, laquelle procède, pour l'ordinaire, d'une cause vénerienne. (Voyez MALADIE VÉNÉRIENNE.)

NOIRPRUN, ou NERPRUN, BOURG-EPINE. *Rhamnus catharticus*, C. BAUH., J. BAUH. et TOURNEF. *Rhamnus, ramis spinâ terminatis, floribus quadrifidis*, LINN. C'est-à-dire, *Noirprun purgatif*, selon C. BAUHIN, J. BAUHIN et TOURNEFORT. *Noirprun dont les rameaux sont terminés par une épine, et dont les fleurs sont à quatre feuilles*, selon LINNÉ.

Sa racine est longue, dure, ligneuse: elle pousse un arbrisseau, qui croît quelquefois à la hauteur d'un arbre, dont le tronc est de grosseur médiocre, couvert d'une écorce semblable à celle du cerisier, d'un bois jaunâtre. Ses branches sont garnies de quelques épines pointues,

pointues, comme celles du poirier sauvage. Ses feuilles sont assez larges, d'un vert noirâtre, rondelettes, plus petites que celles du pommier, fort approchantes de celles du prunier, finement dentelées en leurs bords, d'un goût astringent. Ses fleurs sont petites, de couleur herbeuse ou jaunâtres, et naissent plusieurs à côté les unes des autres comme par paquets le long des branches, en forme de petits entonnoirs à pavillon, recoupé en quatre parties rabattues, le plus souvent, sur les côtés, avec autant d'étamines. Lorsque ces fleurs sont passées, il leur succède des baies molles, grosses comme celles du genevrier, vertes au commencement, lesquelles noircissent à mesure qu'elles mûrissent, et deviennent luisantes étant remplies d'un suc noir, tirant sur le vert, un peu amer, et de quelques semences arrondies sur le dos, presque semblables à des pepins de poire, dont l'écorce est noirâtre et presque cartilagineuse.

Cet arbrisseau croît fréquemment dans les haies, dans les bois et autres lieux incultes : il aime les fossés, les ruisseaux, les endroits humides et pleins de broussailles. Il fleurit en floréal (mai), et ses baies sont mûres en automne, vers le mois de vendémiaire (octobre), ou le temps des vendanges : on les cueille alors, étant beaucoup en usage pour la teinture et dans la médecine.

On doit choisir les grains gros, bien nourris, luisans, noirs, glutineux, récemment cueillis, succulens. La manière de l'employer en médecine est en sirop, qui est d'un usage très-fréquent dans les hydropisies, les enflures, les œdèmes, etc. (Voyez Sirop de Noirprun.)

NOIX de Galle. On donne ce nom à des excroissances contre nature, qui se forment sur divers chênes, en divers pays, à l'occasion de la piqûre de quelques insectes. La noix de galle est à peu pres de la grosseur et de la forme de la noix muscade : mais au lieu d'être toujours unie, elle est le plus souvent anguleuse ou épineuse ; d'ailleurs, elle n'en a ni l'odeur, ni la couleur, etc., etc.

Prescrite, Tom. III, pag. 440 ; Tom. IV, pag. 35.

Noix muscade. (Voyez Muscade.)

NOLI-ME-TANGERE. On donne ce nom à une espèce de cancer du visage. (Voyez Tom. III, pag. 455.)

NOMBRIL, ou Ombilic, nom que porte le nœud

NOURRISSAGE, expression peu usitée, mais que l'on conçoit devoir signifier tous les soins qu'on doit à l'enfant, depuis le moment de sa naissance jusqu'au sevrage : ainsi on entend par ce mot, la manière de nourrir l'enfant, de le vêtir, de l'exercer, etc.

NOURRITURE. Les enfans n'ont besoin que d'une petite quantité de nourriture les premiers jours de leur naissance, Tom. I, pag. 40. Dangers de nourrir trop peu les enfans, pag. 48. Négligence des ouvriers, relativement à leur nourriture, pag. 108 et 109. Nécessité de ne pas faire d'excès dans le manger, démontrée par la capacité de l'estomac, pag. *ibid.* note. Si la nourriture des ouvriers est trop peu substantielle, elle leur occasionne des maladies, pag. 110. Maladies qui résultent de la mauvaise nourriture, pour laquelle sont, en général, passionnées les filles à l'âge d'etre réglées ; Tom. IV, pag. 128 et 129.

NOYÉS (*Secours qu'il faut administrer aux*) *pour les rappeler à la vie*, Tom. IV, pag. 455 — 474.

NUMMULAIRE. (Voyez HERBE AUX ÉCUS.)

NUTRITION, fonction de la nature, par laquelle le suc nourricier, que les alimens fournissent, est assimilé par la digestion, et converti en la propre substance de l'animal, pour réparer les pertes continuelles que souffrent, sans cesse, les différentes parties de son corps.

NYMPHES, nom que portent deux espèces de crêtes, une de chaque côté, d'un rouge vermeil dans les jeunes filles, qui descendent en grossissant jusques vers le milieu de la vulve. On les a appelées Nymphes, parce qu'on a cru qu'elles dirigeaient le cours de l'urine : elles sont couvertes par les grandes lèvres ; aussi les appellet-on quelquefois Petites lèvres.

NYMPHOMANIE ; c'est la même chose que *Fureur utérine.* (Voyez FUREUR UTÉRINE.)

paupières, et sur le cartilage appelé Tarse qui en forme les bords, sont parsemées des glandes sébacées, qui fournissent la matière de la chassie.

Dans l'intérieur de l'orbite et hors du globe de l'œil, sont deux corps. L'un est nommé Caroncule lacrymale; il est placé au grand angle de l'œil. Cette caroncule est une glande sébacée, conglomérée, pleine de follicules, qui donnent une cire qui sort par divers petits trous. L'autre corps est une Glande appelée lacrymale, qui sépare les larmes, et les verse par des conduits excréteurs qui s'ouvrent sous la paupière supérieure. Cette glande est située au-dessus du petit angle de l'œil. Au grand angle de l'œil, vers l'extrémité des tarses, sont deux petites ouvertures appelées Points lacrymaux, qui vont obliquement se réunir vers le nez, derrière la jonction des paupières, en un seul conduit fort court, large, en forme de poche, à laquelle on a donné le nom de Sac lacrymal.

Le globe de l'œil est composé, 1.° de six muscles, au moyen desquels il est mu en tous sens; 2.° de deux membranes, la conjonctive et l'albuginée, appelées accessoires, parce qu'elles ne couvrent qu'une partie du globe de l'œil; 3.° de trois autres membranes, la sclérotique, la choroïde, et la rétine: celles-ci sont nommées communes, parce qu'elles forment à elles trois la coque de l'œil; 4.° de deux tuniques, savoir, la membrane vitrée et la cristalline; 5.° d'une humeur très-abondante, appelée aqueuse, contenue dans les deux espaces nommés chambres antérieure et postérieure de l'œil, entre la cornée transparente, qui est une portion de la sclérotique, et l'iris, et entre l'iris et le cristallin; 6.° du cristallin, petit corps lenticulaire, d'une certaine consistance, et d'une transparence à peu près semblable à celle du cristal, logé dans une cavité, sur la face antérieure du corps vitré, et retenu dans cet espace par la lame externe de ce même corps vitré qui le couvre; 7.° enfin du corps vitré, qui est une humeur ou une liqueur gélatineuse très-claire, très-liquide, et qui ressemble à du verre fondu. C'est la plus abondante des trois humeurs de l'œil, dont elle occupe le fond: elle est immédiatement appliquée sur la rétine.

On observe encore dans l'œil ce qu'on appelle le blanc, formé par la conjonctive; l'iris, ou partie colorée de l'œil, formée par la choroïde; et la prunelle ou pupille, c'est-à-dire, le trou rond, percé au milieu de l'iris,

qui se resserre et se dilate par le moyen des fibres musculaires de l'iris.

D'après cette simple énumération, il est aisé de voir de combien de maladies doivent être susceptibles les yeux, et combien sont téméraires ces ignorans qui se proposent hardiment pour guérir les yeux, de quelque mal qu'ils soient affectés, lors même qu'ils ne connaissent ni la forme, ni la situation, ni le nom des parties dont l'œil est formé.

ŒILLET. L'œillet dont on se sert en médecine, est celui dont les fleurs ont une odeur douce de clou de girofle. Tout le monde le connait, étant cultivé dans les jardins, pour la beauté de ses pétales, qui sont de couleur de chair, d'écarlate, blanche, noirâtre, ou panachée : quelquefois ces pétales sont au nombre de cinq; d'autres fois il y en a six ou davantage, variétés qui dépendent de la culture. On en fait un *Sirop*, une *Conserve*, etc. (Voyez SIROP D'ŒILLET.)

ŒSOPHAGE. (Voyez ce que c'est, Tom. I, pag. 108 et 109, dans le courant de la note.)

ŒSOPHAGE, (*des accidens mortels occasionnés par des corps arrêtés dans l'*) Tom. IV, pag. 441 — 455.

OIGNON, plante potagère, trop connue pour mériter une description.

Prescrite, Tom. I, pag. 116; Tom. II, pag. 232, 520, 529; Tom. III, pag. 138, 198; Tom. IV, pag. 45, 349, 350. (Voyez CATAPLASME MATURATIF, et CATAPLASME D'OIGNON.)

OIGNON DE SCILLE. (Voyez SCILLE.)

OLIBAN. (Voyez ENCENS.)

OLIVE, fruit de l'olivier, arbre très-commun en Languedoc, en Provence, en Espagne, en Italie, etc. Il n'est guère de personnes qui ne connaissent les olives, pour en avoir mangé, après qu'elles ont passé dans une lessive de chaux et de sarmens, et ensuite dans de l'eau douce, pour leur ôter le goût âpre et amer qu'elles ont naturellement.

L'*Olivier*, arbre toujours vert, s'appelle *Olea sativa*, C. BAUH. *Olea fructu maximo*, TOURNEF. *Olea Europæa*, *foliis lanceolatis*, LINN. C'est-à-dire, *Olivier cultivé*, selon C. BAUHIN. *Olivier à gros fruit*, selon TOURNEFORT. *Olivier d'Europe, à feuilles lancéolées*, selon LINNÉ. Cet arbre est de la vingtième classe, deuxième section, deuxième genre de TOURNEFORT; de la diandrie monogynie de LINNÉ; de la vingt-neu-

vième famille des jasmins d'ADANSON. (Voyez HUILE D'OLIVE.)

OMBILIC. C'est la même chose que *Nombril.* (Voy. NOMBRIL.)

OMBILICAL, se dit de tout ce qui a rapport à l'*Ombilic.* (Voyez CORDON OMBILICAL.)

OMOPLATES, nom que portent deux os très-larges, très-plats, de figure triangulaire, placés à plat sur le dos, à la partie postérieure et supérieure de la poitrine : ils sont articulés avec l'*Humérus*, ou l'*Os du bras.*

ONCTION, action d'oindre une partie du corps, ou tout le corps ; de le frotter avec quelque liqueur onctueuse, de le graisser, etc.

ONCTUEUX, épithète qu'on donne aux substances qui sont grasses, huileuses et visqueuses.

ONGUENT. On donne ce nom à un médicament externe, onctueux, de consistance moyenne entre le liniment et l'emplâtre. Les onguens sont composés d'huile, de graisse, de suif, de moelle, de mucilage, ou de matières semblables, auxquelles on ajoute des substances végétales, animales et minérales, selon les indications qu'on a à remplir. Ils ont des noms relatifs à leurs vertus, à l'ingrédient qui en est la base, à leur couleur, ou aux auteurs qui les ont imaginés.

« Malgré les éloges extravagans qu'on a donnés aux « diverses préparations de ce genre, relativement à « leur efficacité dans la guérison des plaies, il est « certain que le meilleur onguent pour les plaies ré- « centes est du linge sec. Mais, quoique les onguens « ne guérissent point les plaies et les ulcères, ils ser- « vent pourtant à les défendre de l'impression de l'air « extérieur, et à faciliter les moyens d'y appliquer des « substances capables de sécher, déterger, consu- « mer les chairs baveuses, etc. C'est en conséquence « de ces propriétés que nous allons donner la recette « des onguens les plus simples; il sera facile d'y ajouter « les ingrédiens qu'indiqueront les circonstances. » (B.)

Dangers des onguens dans l'érysipèle, Tom. II, pag. 335. A quoi servent les onguens dans la guérison d'une plaie, Tom. IV, pag. 376. Dangers des onguens dans la goutte-rose, pag. 540. Inutilité des onguens contre les cors aux pieds, pag. 545, 546.

ONGUENT ÆGYPTIAC.

Prenez de *miel de Narbonne*, quatre hectogrammes six décagrammes (quatorze onces);
de *vinaigre* fort, deux hectogrammes trois décagrammes (sept onces);
de *vert-de-gris (oxide de cuivre vert)*, un hectogramme six décagrammes (cinq onces).

Mettez le tout sur le feu. Le *vert-de-gris* étant dissous, laissez cuire jusqu'à ce que l'onguent ait acquis une consistance convenable, et qu'il ait une couleur approchante du pourpre.

Prescrit, Tom. III, pag. 440 : Tom. IV, pag. 372.

ONGUENT A CAUTÈRE, ou ONGUENT VÉSICATOIRE ADOUCI, ou ONGUENT SUPPURATIF.

Prenez de *cantharides* en poudre fine, seize grammes (demi-once);
d'*onguent basilicum jaune*, deux hectogrammes (six onces).

Mêlez.

L'usage de cet onguent est consacré à panser les vésicatoires; et par son moyen on entretient l'écoulement tant que l'on veut. (B.)

Prescrit, Tom. II, pag. 355, 376, 420; Tom. III, pag. 312.

ONGUENT BASILICUM JAUNE.

Prenez de *cire jaune*,
de *résine blanche*,
d'*encens*,
} de chaque un hectogrammme (trois onces).

Mettez le tout sur un feu doux : quand il sera fondu, ajoutez quatre hectogrammes (douze onces) de saindoux; passez l'onguent tandis qu'il est encore chaud. On se sert de cet onguent pour nettoyer et favoriser la guérison des plaies et des ulcères. (B.)

Prescrit, Tom. II, pag. 355; Tom. III, pag. 218, 524, 535; Tom. IV, pag. 45, 52, 352, 381, 384, 386, 394.

ONGUET BLANC.

Prenez d'*huile d'olive*, un demi-kilogramme (une livre);
de *cire blanche*,
de *blanc de baleine*,
} de chaque un hectogramme (trois onces).

Faites fondre à une douce chaleur; remuez constamment et fortement jusqu'à ce que le tout soit refroidi : si on ajoute aux ingrédiens ci-dessus huit grammes

(deux gros) de camphre qu'on aura auparavant battu avec un peu d'huile, on aura ce qu'on appelle *Onguent blanc camphré.* (B.)

ONGUENT CONTRE LA GALE. (Voyez la manière de le préparer et de l'administrer, Tom. III, pag. 222; et ONGUENT DE SOUFRE.)

ONGUENT D'ALTHÉA, ou DE GUIMAUVE. (Voyez ONGUENT ÉMOLLIENT.)

ONGUENT DE CALAMINE, ou CÉRAT DE TURNER.

Prenez d'*huile d'olive*, un kilogramme et demi (trois livres);

de *cire blanche*, de *pierre calaminaire*, préparée et en poudre fine,	de chaque deux hectogram. (six onces).

Faites fondre la cire dans l'huile; et aussitôt que ce mélange aura pris un peu de consistance, saupoudrez la pierre calaminaire, ayant attention de remuer constamment jusqu'à ce que le tout soit refroidi. Cet onguent, connu vulgairement sous le nom de CÉRAT DE TURNER, est un bon remède externe contre les brûlures et les excoriations, quelle qu'en soit la cause. (B.)

Prescrit, Tom. IV, pag. 284, 383, 384.

ONGUENT DE LA MÈRE.

Prenez de *sain-doux*,

de *beurre frais*, de *cire*, de *suif de mouton*, de *litharge (oxide de plomb demi-vitreux)* préparée,	de chaque un demi-kilogramme (une livre).

d'*huile d'olive*, un kilogramme (deux livres).

Mettez le tout, excepté la litharge, dans un vaisseau de terre vernissé; faites chauffer jusqu'à ce qu'il fume: alors ajoutez la litharge bien séchée; remuez jusqu'à ce qu'elle soit entièrement dissoute: ensuite laissez chauffer, jusqu'à ce que ce mélange ait acquis une couleur brune tirant sur le noir; laissez refroidir à demi, et versez dans un pot tandis qu'il est encore liquide. Le D.r BUCHAN ne parle pas de cet onguent; mais nous avons cru devoir en donner la recette, étant d'un usage très-familier, et pouvant remplacer la plupart des autres onguens suppuratifs.

Prescrit, Tom. IV, pag. 351, 352, 354.

ONGUENT DE PLOMB, ou DE SATURNE.

Prenez d'*huile d'olive*, deux hectogrammes six décagrammes (huit onces);
de *cire blanche*, six décagrammes (deux onces);
de *sucre de saturne* ou *de plomb (acétite de plomb)*, douze grammes (trois gros).

Triturez le sucre de saturne réduit en poudre, avec un peu d'huile; ensuite ajoutez le reste de l'huile et la cire que vous aurez auparavant fait fondre ensemble, ayant soin de remuer jusqu'à ce que le tout soit refroidi. Cet onguent rafraîchissant, et légèrement astringent, convient dans tous les cas où il faut sécher et cicatriser quelque partie, comme dans les brûlures, etc. (B.)

ONGUENT DE SOUFRE, ou CONTRE LA GALE. (Voyez en la recette et l'indication, Tom. III, pag. 222.)

ONGUENT DE TUTIE. (Voyez ONGUENT POUR LES YEUX.)

ONGUENT DIGESTIF. (Voyez ONGUENT BASILICUM JAUNE.)

ONGUENT ÉMOLLIENT.

Prenez d'*huile de palme*, huit hectogrammes (vingt-quatre onces);
d'*huile d'olive*, douze hectogrammes (trente-six onces);
de *cire jaune*, deux hectogrammes (six onces);
de *térébenthine*, un hectogramme (trois onces).

Faites fondre la cire dans les huiles sur un feu doux; mêlez la térébenthine, et passez. Cet onguent supplée à celui d'althéa et de populeum : on s'en sert pour oindre les parties enflammées. (B.)

Prescrit, Tom. III, pag. 21, 62, 436; Tom IV, pag. 546.

ONGUENT GRIS. (Voyez ONGUENT MERCURIEL.)

ONGUENT MERCURIEL, ou ONGUENT GRIS, ou POMMADE MERCURIELLE.

Prenez de *mercure revivifié de cinabre*, six décagrammes (deux onces);
de *sain-doux*, un hectogramme (trois onces);
de *suif de mouton*, trois décagrammes (une once).

Triturez le mercure avec une once de sain-doux dans un mortier chauffé, jusqu'à ce que les globules de

mercure soient entièrement disparus ; ensuite ajoutez le reste du sain-doux et le suif de mouton, que vous aurez auparavant mêlés ensemble ; battez le tout fortement. (B.)

Cet onguent est celui préparé au tiers. Pour l'avoir préparé à moitié, il faudrait qu'il y eût un hectogramme trois décagrammes (quatre onces) de mercure, et alors on l'appelle ONGUENT MERCURIEL FORT.

Prescrit, Tom. III, pag. 459, 520, 525, 532, 535; Tom. IV, pag. 28, 65, 74, 76, 78, 95, 107, 300.

ONGUENT NERVIN DE LA PHARMACOPÉE D'ÉDIMBOURG. (Voyez BAUME ANODYN DE BATES.)

ONGUENT POPULEUM. (Voyez ONGUENT ÉMOLLIENT.)

ONGUENT POUR LES YEUX, ou DE TUTIE.

Prenez de *sain-doux*, un hectogramme trois décagrammes (quatre onces);
de *cire blanche*, huit grammes (deux gros);
de *tutie préparée*, trois decagrammes (une once).

Faites fondre le sain-doux et la cire à petit feu; saupoudrez la tutie en remuant toujours jusqu'à ce que l'onguent soit refroidi. On rendra cet onguent plus efficace et d'une consistance plus appropriée, si on y joint huit ou douze grammes (deux ou trois gros) de camphre broyé auparavant avec un peu d'huile, et ensuite mêlé intimement avec les autres ingrédiens. (B.)

Prescrit, Tom. IV, pag. 284.

ONGUENT POUR LES YEUX, d'une autre espèce.

Prenez de *camphre*, de *pierre calaminaire* préparée et en poudre, } de chaque vingt-quatre grammes (six gros);
de *vert-de-gris (oxide de cuivre vert)* bien apprêté, huit grammes (deux gros);
de *sain-doux*, de *suif de mouton*, } de chaque vingt-quatre grammes (deux onces).

Broyez le camphre avec la pierre calaminaire et le vert-de-gris; ensuite mêlez avec le sain-doux et le suif, en continuant de triturer jusqu'à ce que le tout soit parfaitement mêlé. Cet onguent a été long-temps estimé pour les maladies des yeux; cependant il n'en faut user qu'avec précaution, sur-tout lorsque les yeux sont enflammés et que la vue est tendre. (B.)

ONGUENT VÉSICATOIRE. (Voyez EMPLATRE VÉSICATOIRE.)

ONGUENT VÉSICATOIRE ADOUCI. (Voyez ONGUENT A CAUTÈRE.)

OPACITÉ : qualité d'un corps opaque, c'est-à-dire, impénétrable à la lumière.

OPAQUE, qui n'est point transparent, qui ne donne point lieu au passage des rayons de la lumière. Les corps opaques sont ceux qui ne transmettent point la lumière, parce qu'ils n'ont point de pores droits disposés en tous sens.

OPHTHALMIE ; c'est la même chose qu'*Inflammation des yeux*. (Voyez INFLAMMATION DES YEUX.)

OPIAT, nom donné par les anciens aux remèdes dans lesquels il entrait de l'opium. Mais aujourd'hui on donne ce nom, par abus, à des remèdes mous qui sont de vrais électuaires, dans lesquels il n'entre point d'opium. Il y a trois sortes d'opiats ; il y en a de purgatifs, de corroboratifs et d'altérans.

OPIUM : c'est un extrait gommo-résineux, préparé avec le suc exprimé des feuilles, des tiges et des têtes de pavots blancs. Il nous vient d'Égypte et de Turquie.

On doit le choisir compacte, pesant, le plus net qu'il est possible, visqueux, d'une couleur tirant sur le roux ; d'une odeur nauséeuse ; d'un goût amer et un peu âcre. Comme cet extrait est un mélange d'une grande quantité de matières étrangères, de feuilles, de tiges brisées, de sable, etc., on le purifie avant de l'employer en médecine. Pour cet effet, on coupe la quantité qu'on veut d'opium par tranches ; on le fait liquéfier au bain-marie dans la plus petite quantité d'eau possible ; on coule la liqueur avec forte expression, et on la fait épaissir, toujours au bain-marie, jusqu'à consistance d'extrait : c'est dans cet état que les apothicaires le vendent.

Mais on peut faire l'opium avec les *Pavots blancs* de nos jardins. Ayez, par exemple, des têtes de pavots ; jetez toute la graine ; pilez les coques jusqu'à ce qu'elles soient réduites en poudre fine. Prenez-en trois décagrammes (une once) ; laissez infuser à froid pendant deux jours dans deux litres (deux pintes) d'eau ; passez avec expression ; faites évaporer au bain-marie jusqu'à ce que la liqueur soit réduite à demi-setier ; filtrez ; versez sur des assiettes de faïence, et laissez évaporer jusqu'à siccité ; détachez cet extrait fortement collé aux assiettes, et renfermez-le dans

une bouteille bien bouchée. Cet opium, de même que celui d'Égypte, provoque le sommeil, calme les douleurs, favorise la transpiration, arrête le cours de ventre, les vomissemens et les pertes.

L'expérience nous a appris, dit LIEUTAUD, qu'il était moins dangereux que l'opium d'Égypte, qu'il agissait plus tranquillement et plus sûrement. Delà vient que ceux qui le connaissent, le préfèrent avec raison à tous les autres narcotiques. On le donne à la dose d'un à deux décigrammes (deux à quatre grains), seul ou mêlé à d'autres médicamens, suivant les vues qu'on a à remplir.

D'après ce que nous venons de dire, ne pourrait-on pas préparer le LAUDANUM LIQUIDE (Voyez ce mot) avec ce dernier opium? Si seul il est plus doux, plus sûr que l'opium de Turquie, les préparations qu'on en ferait auraient sans doute les mêmes avantages.

Le castoréum, selon LIEUTAUD, est le meilleur correctif de l'opium. (Voyez CASTORÉUM.)

L'opium prescrit, Tom. II, pag. 411, 419, note; 434; Tom. III, pag. 80, 135.

OPIUM (comment il faut traiter les symptômes apoplectiques causés par l') pris à trop forte dose, Tom. III, pag. 270.

Prescrit, Tom. III, pag. 348, 358, 373, 394, 395, 396, 469, 485, 532, 559; Tom. IV, pag. 260, 350.

OPIUM. (Voyez *Empoisonnement causé par l'*)

OPPODELDOC, ou BAUME OPPODELDOC LIQUIDE. Prenez-en la recette dans les *Elémens de Pharmacie* du C.en BAUMÉ.

L'oppodeldoc entre dans le liniment conseillé Tom. III, pag. 427.

OPPRESSION, ou OPPRESSION DE POITRINE, difficulté considérable de respirer. Ce symptôme, assez commun dans les fièvres et dans les maladies nerveuses, est défavorable en proportion de son intensité.

OR, métal d'un jaune plus ou mons vif: sa pesanteur surpasse, non-seulement celle de tous les autres métaux, mais même de tous les autres corps de la nature. L'or est fixe et inaltérable dans le feu, dans l'eau et dans l'air; c'est de tous les métaux celui qui a le plus de ductilité, de malléabilité, etc.: c'est le plus parfait des métaux.

ORANGE, ORANGER. On emploie deux espèces

d'oranges en médecine; l'orange douce, et l'orange amère ou aigre, appelée encore BIGARADE. La première est le fruit d'un arbre que tout le monde connaît, parce qu'il fait l'ornement de nos jardins. On l'appelle *Aurantium, dulci medullâ, vulgare*, TURNEF. *Cystus Aurantium, petiolis alatis, foliis acuminatis*, LINN. C'est-à-dire, *Oranger commun dont le fruit est doux*, selon TOURNEFORT. *Cyste Oranger, dont le pétiole des feuilles est accompagné de deux petites ailes, et dont les feuilles sont en pointe*, selon LINNÉ.

L'oranger qui porte l'orange aigre ou amère, ou *Bigarade*, se nomme *Aurantium, acri medullâ, vulgare*, TURNEF. *Malus Aurantia major*, C. BAUH. *Aurantia malus*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Oranger commun dont le fruit est aigre*, selon TOURNEFORT. *Grand Oranger*, selon C. BAUHIN. *Oranger*, selon J. BAUHIN. Il n'y a aucune différence entre les feuilles et les fleurs de ces deux espèces d'oranger. On fait usage du fruit, du suc de l'écorce, et des feuilles de l'oranger.

ORBITES, grandes cavités situées, une de chaque côté, aux parties latérales et supérieures du nez, dans lesquelles les yeux sont placés. (Voyez ŒIL.)

ORCHIS, SATYRION. *Orchis morio mas, foliis maculatis*, C. BAUH. et TURNEF. *Orchis major, tota purpurea, maculoso folio*, J. BAUH. *Orchis mascula*, LINN. C'est-à-dire, *Orchis mâle, dont les feuilles sont tachetées*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Grand Orchis pourpre, dont les feuilles sont tachetées*, selon J. BAUHIN. *Orchis mâle*, selon LINNÉ.

Sa racine est composée de deux tubercules presque ronds, charnus, gros comme des noix muscades, dont l'un est plein et dur, l'autre ridé et fongueux, accompagné de grosses fibres. Elle pousse d'abord six à sept feuilles, et quelquefois davantage, lisses, semblables à celles du lis, mais plus petites, ordinairement marquées en-dessous de quelques taches d'un rouge brun, et quelquefois sans taches. Sa tige est haute d'environ un pied, ronde, striée, embrassée par

une ou deux feuilles, et porte à son sommet un long épi de fleurs agréables à la vue, purpurines, membraneuses, un peu odorantes, blanchâtres vers le centre, parsemées de quelques points d'un pourpre foncé. Chaque fleur est composée de six feuilles inégales, dont les cinq supérieures forment en se courbant une manière de coiffe. La feuille inférieure est plus grande que les autres: elle commence par une manière de casque, et finit par une queue ou pointe aiguë comme un eperon. Les fleurs sont plus ou moins serrées dans l'épi. Quand la fleur est passée, le calice devient un fruit semblable à une lanterne à trois côtés, qui contient des semences semblables à la sciure de bois. Cette plante fleurit en floréal (mai). On la trouve fréquemment dans les broussailles, les bosquets et les prés aux environs de Paris.

Prescrit, Tom. II, pag. 190.

La racine bulbeuse de cet orchis, ainsi que celle des autres espèces, peut très-bien fournir le *Salep* qui nous vient de Perse, et qui donne une nourriture si saine et si agréable aux convalescens et aux poitrinaires. (Voyez Salep, pour la manière de le préparer avec nos orchis.)

Tous les orchis ont un caractère très-reconnaissable: c'est celui de la racine, qu'il est impossible de ne pas reconnaître pour peu qu'on en ait vu, de quelque espèce que ce soit. Mais il faut choisir, dans le grand nombre d'orchis, les espèces inodores, et rejeter celles qui ont une odeur forte, fétide, de bouc, et par conséquent très-désagréable.

ORDONNANCE de médecine : c'est la même chose que Formule. (Voyez ce mot.)

ORDURES (des) *entrées dans les yeux*, Tom. III, pag. 423.

OREILLE. (des maladies de l') (Voyez Maladies de l'organe de l'ouie.)

Moyen de connaître lorsque l'oreille est trop sèche ou trop abreuvée de sérosités, Tom. III, pag. 428. Les maladies de l'oreille, ainsi que celles des yeux, demandent beaucoup de prudence et de sagacité, pag. 429.

Oreille de Judas, ou Champignon de sureau. *Agaricus auriculæ formâ.* Espèce de champignon ainsi nommée, parce qu'il a la figure et souvent la grandeur d'une oreille d'homme. Il croit sur le sureau qui lui fournit le suc nécessaire à son accroissement. Il y a

68, 87, 201, 314, 435, 481, 485, 529; Tom. IV, pag. 13, 54, 170, 199, 245, 313, 333, 388, 452, 454, 469, 502, 504, 511, 562, 565.

ORGEAT, espèce d'émulsion qui ne diffère de celles des apothicaires, qu'en ce qu'étant uniquement destinée à flatter le goût, on se propose de la rendre plus agréable que salutaire. L'orgeat diffère encore de l'émulsion ordinaire, en ce qu'il entre dans sa composition environ un huitième d'amandes amères; au lieu que dans l'émulsion on n'emploie généralement que des amandes douces. Mais on peut avancer avec confiance, dit VENEL, qu'excepté peut-être le cas d'inflammation actuelle de l'estomac et des intestins, l'orgeat le plus agréable est aussi salutaire qu'une émulsion plus fade, et qu'ainsi on peut accorder au malade l'innocente consolation d'une boisson plus gracieuse, dans les cas ordinaires où l'émulsion des boutiques est indiquée.

Prescrit, Tom. III, pag. 206, 314; Tom. IV, pag. 60, 229, 530, 539, 565.

ORME PYRAMIDAL. Espèce d'orme dont on conseille l'écorce, Tom. III, pag. 234. C'est, dit le C.en BANAU, D. M., dans une Lettre insérée *Journal de Paris*, année 1783, n.° 255, supplément, celui qui est décrit par DUHAMEL, dans son savant *Traité des Arbres et Arbustes*, n.° 8. « Ce n'est, ajoute-t-il, « que de cette espèce qu'on peut attendre un succès « assuré. Toute l'épaisseur de l'écorce n'est pas bonne: « ce n'est que dans la pellicule mince, lisse, grasse, « onctueuse, douce au toucher et qui tient au bois, « que résident les propriétés de l'*Orme pyramidal*. Il « faut que l'arbre n'ait pas plus de dix à douze ans, « et le dépouiller de cette pellicule légère au mois de « floréal (mai), parce qu'alors la sève est dans sa plus « grande vigueur. »

ORPIMENT (*oxide d'arsenic sulfuré jaune*); substance combinée de soufre et d'arsenic, ordinairement de couleur jaune; et dans ce cas il n'y a qu'une dixième partie de soufre: on l'appelle encore Orpin, Réalgar jaune, ou Arsenic jaune. Quelquefois cette combinaison est rouge; c'est qu'alors il n'y est entré qu'une cinquième partie de soufre; et on le nomme Realgar rouge, Sandaraque, Arsenic rouge, etc.

ORQUIS. (Voyez ORCHIS.)

ORTIE. Il y a un grand nombre d'espèces d'orties,

sans compter celles connues en médecine sous le nom de Galeopsis dont il n'est pas ici question. Les orties sont divisées en deux classes; en orties piquantes, et en orties mortes ou qui ne piquent point. Les plus employées de ces deux espèces sont celles appelées:

ORTIE VULGAIRE ou COMMUNE, ORTIE VIVACE, GRANDE ORTIE PIQUANTE. *Urtica urens maxima*, C. BAUH. et TURNEF. *Urtica vulgaris major*, J. BAUH. *Urtica foliis cordatis*, LINN. C'est-à-dire, *Grande Ortie piquante*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Grande Ortie commune*, selon J. BAUHIN. *Ortie à feuilles cordées*, selon LINNÉ.

Sa racine est menue, fibrée, serpentante au loin, de couleur jaunâtre. Elle pousse des tiges à la hauteur de trois pieds, quarrées, cannelées, roides; couvertes d'un poil piquant, creuses, rameuses; revêtues de feuilles opposées deux à deux, oblongues, larges, pointues, dentelées en leurs bords, garnies de poils fort piquans et occasionnant une douleur brûlante; attachées à des queues un peu longues. Ses fleurs naissent aux sommités des tiges et des rameaux dans les aisselles des feuilles, disposées en grappes branchues, composées chacune de plusieurs étamines soutenues par un calice à quatre feuilles de couleur herbeuse. Cette plante croît presque par-tout en abondance, particulièrement aux lieux incultes et sablonneux, dans les haies, dans les fossés, contre les murailles, dans les bois même et dans les jardins. Elle fleurit en prairial (juin). Ses feuilles se flétrissent ordinairement tous les ans l'hiver; mais sa racine ne périt point, et repousse de nouvelles feuilles dès le printemps suivant. On se sert en medecine, de ses feuilles, de ses semences et de ses racines.

ORTIE MORTE, ORTIE BLANCHE, ORTIE QUI NE PIQUE POINT. *Lamium vulgare album, flore albo*, TURNEF. *Lamium album, non fœtens, folio oblongo*, C. BAUH. *Galeopsis*, sive *Urtica iners, floribus albis*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Ortie blanche commune à fleurs blanches*, selon TOURNEFORT, *Ortie blanche qui ne pique point, à feuilles oblongues*, selon C. BAUHIN. *Galéopsis*, ou *Ortie morte à fleurs blanches*, selon J. BAUHIN.

Ses racines sont nombreuses et fibreuses. Elles s'étendent aussi beaucoup, par un grand nombre de rejetons qui rampent obliquement sur terre, presque

comme la menthe. Ses tiges sont hautes d'un pied et plus, quarrées, assez grosses, plus grêles et plus faibles cependant vers la terre, ce qui fait qu'elles ont peine à se soutenir; creuses, un peu velues, branchues, entrecoupées de quelques nœuds, purpurines vers la terre dans les lieux exposés au soleil. Ses feuilles sont deux à deux et opposées, semblables à celles de l'ortie commune. Celles qui sont au bas des tiges sont portées sur de longues queues; et celles du haut les ont plus courtes, et garnies d'un duvet court qui ne fait point de mal. Ses fleurs naissent des nœuds et par anneaux autour des tiges: elles sont assez grandes, d'une seule pièce, blanches, en gueules, et plutôt pâles en-dehors que jaunes. La lèvre supérieure ou le casque, est creusée en manière de cuillère, garnie de points sur les bords, renfermant en-dedans quatre petites étamines, deux plus longues et deux plus courtes: la lèvre inférieure est pâle, et n'est point pointillée, échancrée en cœur; terminées l'une et l'autre en manière de gorge bordée d'un feuillet. Les sommets des étamines sont bordés de noir, et représentent en quelque sorte un 8 de chiffre. Leur pistil est un filet fourchu placé entre les étamines: il s'élève du fond du calice, et est attaché à la partie postérieure en manière de clou: la base se change en quatre graines triangulaires unies ensemble, cachées dans une capsule qui servait de calice à la fleur. On trouve cette plante, dont l'odeur est un peu forte, le long des haies, des chemins et des murailles, dans les décombres et les buissons, et souvent dans les jardins qui ne sont pas bien cultivés. Ses feuilles et ses fleurs sont d'usage.

Ces deux espèce d'orties possèdent, à peu de chose près, les mêmes vertus: aussi les emploie-t-on indifféremment. Leur grande propriété est d'être vulnéraire, consolidante, et d'arrêter les hémorrhagies: aussi les avons-nous mises au rang des plantes qui doivent servir de nourriture à l'animal qui fournit le lait aux pulmoniques. (Voyez Tom. II, pag. 183, dans le courant de la note.)

Prescrite, Tom. III, pag. 322, 444; Tom. IV, pag. 143, 148, 499.

ORTEILS, (de la LUXATION *des*) Tom. IV, pag. 410.

Observation sur un déplacement singulier du gros orteil, Tom. IV, pag. 543.

l'homme n'est fait pour aucune sorte d'excès, Tom. IV, pag. 550.

Ouvriers (Causes qui portent les) de toutes les villes de l'Europe à faire le *lundi*, Tom. IV, pag. 550, 551.

OXIDE d'antimoine blanc par le nitre. (Voyez Antimoine diaphorétique.)

Oxide d'antimoine sulfuré. (Voyez Foie d'antimoine.)

Oxide d'antimoine sulfuré rouge. (Voyez Kermès minéral.)

Oxide d'antimoine sulfuré vitreux. (Voyez Verre d'antimoine.)

Oxide d'arsenic sulfuré jaune. (Voyez Orpiment.)

Oxide de cuivre vert. (Voyez Vert-de-gris.)

Oxide de fer rouge. (Voyez Colcothar.)

Oxide de mercure rouge par l'acide nitrique. (Voyez Précipité rouge.)

Oxide de mercure sulfuré noir. (Voyez Ethiops minéral.)

Oxide de mercure sulfuré rouge. (Voyez Cinabre.)

Oxide de plomb blanc par l'acide acéteux. (Voyez Blanc de plomb.)

Oxide de plomb demi-vitreux. (Voyez Litharge.)

Oxide de zinc sublimé. (Voyez Fleurs de zinc.)

Oxides métalliques. (Voyez Chaux métalliques.)

Oxides métalliques sublimés. (Voyez Fleurs métalliques.)

OXIGENE. *Principe acidifiant*, *base de l'air vital*, selon les chimistes modernes. (Voyez Air déphogistiqué, pur, vital.)

OXYCRAT : ce n'est autre chose qu'un mélange d'eau et de vinaigre, dans la proportion d'une partie de vinaigre sur cinq ou six d'eau.

Prescrit, Tom. III, pag. 12, 40, 56, 68, 506, 552; Tom. IV, pag. 423, 480, 530, 558, 562, 565.

OXYMEL scillitique.

Prenez de *miel blanc* de Gâtinois, cinq hectogrammes (une livre);

de *vinaigre scillitique*, deux hectogrammes et demi (demi-livre).

Faites cuire, à feu doux, jusqu'à consistance de sirop, ayant soin d'enlever l'écume qui se forme au premier

---

PAIN PALL

en détruire les causes. Il est des cas où il n'est permis d'entreprendre qu'une cure palliative : ces cas sont ceux où il serait dangereux de guérir la maladie, parce qu'on risquerait d'en causer une plus considérable. Par exemple, la guérison des vieux ulcères, des hémorrhoïdes anciennes, des dartres opiniâtres, des gales habituelles, et de certaines évacuations périodiques, causerait un très-grand désordre dans l'économie animale, et même la mort dans certaines circonstances, si on l'entreprenait. On ne peut alors qu'adoucir, pallier le mal par quelques remèdes appropriés ; ce sont ces remèdes, c'est ce traitement, qu'on nomme palliatifs, et dont on fait sentir les avantages, Tom. III., pag. 218.

PALPITATIONS DE CŒUR. Symptômes ordinaires des maladies de nerfs, mais particulièrement de l'affection hystérique, Tom. III, pag. 388. Le traitement est le même que celui des maladies de nerfs et de l'affection hystérique, pag. 390 et suiv.

PAMOISON. On donne ce nom à une diminution subite considérable des forces du corps et de l'esprit, accompagnée d'un pouls petit, faible et languissant, d'une respiration presque insensible, de pâleur et de froid aux extrémités: c'est le premier degré de la SYNCOPE. (Voyez ce mot.)

PANACÉE, mot qui signifie Remède universel : titre pompeux que les charlatans ont donné à leurs remèdes, comme capables de guérir toutes les maladies. De tous les remèdes qui ont porté ce nom, les médecins n'ont conservé que celui qui est appelé Panacée mercurielle, qui est en effet bon, quand on sait l'appliquer ; mais qui, n'étant utile que dans certaines maladies, n'est rien moins qu'une panacée.

PANACÉE MERCURIELLE *(muriate de mercure doux sublimé)* : c'est le *Mercure doux*, encore sublimé neuf fois : c'est donc du mercure presque pur, et qui ne contient d'acide marin, que ce qu'il lui en faut pour l'empecher d'avoir sa forme de mercure crud, et pour qu'il conserve l'apparence d'une matière saline.

Prescrite, Tom. III, pag. 105, 216, 525; Tom. IV, pag. 67.

PANADE, (manière de faire la) Tom. III, pag. 104. Elle doit être préférée à la bouillie, Tom. I, pag. 44; prescrite, Tom. II, pag. 123, 207, 230, 244, 271, 309, 334, 345, 393, 459, 484; Tom. III, pag. 26, 46, 104; Tom. IV, pag. 13, 175, 194, 503.

critiques dans les fièvres malignes, Tom. II, pag. 226. Ce qu'il faut faire lorsqu'elles s'annoncent, pag. 236.

PAROXYSME. (Voyez ACCÈS.)

PAS-D'ANE, TUSSILAGE, TACONNET, HERBE DE SAINT QUIRIN. *Tussilago vulgaris*, C. BAUH. et TOURNEF. *Tussilago*, J. BAUH. *Tussilago Farfara, scapo unifloro, foliis subcordatis, angulatis, dentatis*, LINN. C'est-à-dire, *Tussilage commun*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Tussilage*, selon J. BAUHIN. *Tussilage Pas-d'âne, dont la tige ne porte qu'une fleur, et dont les feuilles, qui ont presque la forme d'un cœur, sont anguleuses et dentelées*, selon LINNÉ. Elle est de la quatorzième classe, première section, cinquième genre de TOURNEFORT; de la syngénésie polygamie superflue de LINNÉ.

Sa racine est longue, menue, blanchâtre, tendre, rampante : elle pousse plusieurs tiges à la hauteur d'environ un pied, creuses en-dedans, cotonnées, rougeâtres, revêtues de petites feuilles sans queues, alongées, pointues, placées alternativement : ces tiges soutiennent chacune en leur sommet, une fleur ronde, radiée, jaune, ressemblant à celle du pissenlit, à laquelle succèdent plusieurs semences oblongues, aplaties, garnies chacune d'une aigrette : après la fleur naissent les feuilles, qui sont grandes, larges, anguleuses, presque rondes, vertes en-dessus, blanchâtres et cotonneuses en-dessous. Cette plante est très-commune : elle croît naturellement aux lieux humides, sur le bord des rivières, des ruisseaux, des fontaines, etc. : elle fleurit dès la fin de pluviôse ou au commencement de ventôse (fin de février et commencement de mars), et sa fleur ne dure pas long-temps, ce qui a fait croire qu'elle ne fleurissait pas. Ses fleurs sont sur-tout d'usage : on en fait un sirop. (Voyez SIROP COMMUN.)

Prescrit, Tom. II, pag. 190, 403; Tom. III, pag. 144.

PASSAGE (du) *subit du chaud au froid*, et des maladies qui en sont la suite, Tom. I, pag. 354 — 359.

PASSION : ce mot est synonyme, en medecine, avec Souffrance, Affection, Maladie : il est particulièrement consacré à l'espèce de colique dite iliaque, qu'on appelle, pour cette raison, *Passion iliaque*, ainsi qu'aux accès des maladies hystérique et hypocondriaque, nommées *Passion hystérique*, *Passion hypocondriaque*, etc.

PASSION CŒLIAQUE. C'est la même chose que *Flux cœliaque*. (Voyez FLUX CŒLIAQUE.)

pum, J. BAUH. *Rumex Patientia crispus*, LINN. C'est-à-dire, *Patience à feuille aiguë frisée*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Patience aiguë frisée*, selon J. BAUHIN. *Oseille*, *Patience frisée*, selon LINNÉ.

Sa racine est simple, quelquefois branchue, épaisse, plongée profondément dans la terre, brune en dehors, jaune en dedans. Les feuilles qui sortent de la racine, sont portées sur de longues queues, et celles qui sont sur les tiges les ont plus courtes : elles sont étroites, longues, d'un vert foncé, crépues ou frisées à leur bord, sur-tout près de leurs queues. Ses tiges sont nombreuses, hautes d'un pied et demi, cylindriques, cannelées, légèrement velues, remplies de moelle, branchues, portant à leurs nœuds, qui sont écartés, des feuilles placées alternativement.

Les fleurs sont au haut de la tige et des rameaux, rangées en longs épis, pendantes à de longs pédicules, et formant un grand nombre d'anneaux, de sorte qu'elles couvrent et cachent le plus souvent la tige : ces fleurs n'ont point de pétales : elles sont composées de plusieurs étamines, surmontées de sommets jaunes, et renfermées dans un calice à six feuilles, dont trois se réunissent, et couvrent la graine, de manière à former une capsule séminale : cette graine est triangulaire, rougeâtre, de couleur de châtaigne foncée. Cette plante vient fréquemment dans les environs de Paris; c'est par cette raison que nous en avons donné la description, de préférence aux autres patiences : si d'ailleurs on connaît bien celle-là, on connaîtra facilement les autres, qui ont entre elles le plus grand nombre de caractères communs. La racine de patience sauvage frisée et ses feuilles sont d'usage.

Prescrite, Tom. III, pag. 203, 312, 462; Tom. IV, pag. 281.

PATISSIERS (les) sont exposés à des accidens semblables à ceux produits par les coups de soleil, Tom. IV, pag. 527.

PATTES D'ÉCREVISSES. (Voyez ÉCREVISSE.)

PAUVRES. Il faut que les personnes charitables s'opposent à ce que les pauvres confient leur santé aux charlatans, Tom. I, pag. 111.

PAUVRETÉ (la) occasionne des maladies, et aggrave celles qui existent déjà, Tom. I, pag. 111. Des goutteux tombés dans la pauvreté, ont été guéris de la goutte, Tom. III, pag. 165, note. La fécondité paraît

sous l'*épiderme*, qui est lié à la peau par le *réseau de Malpighi*.

L'épaisseur de la peau et sa consistance ne sont pas les memes dans toute son étendue, comme on peut le voir à la face, sur la tête, sur le dos, dans la paume des mains, sous la plante des pieds, etc.

Outre un nombre très-considérable de vaisseaux sanguins et de *nerfs* que la peau reçoit, elle est criblée, pour ainsi dire, d'une quantité si prodigieuse de petits trous, appelés *Pores*, que LEUWENHOECHK en a compté cent vingt-cinq mille dans un espace qu'un grain de sàble pourrait couvrir.

La peau est l'organe du *toucher :* aussi est-elle pourvue de filets nerveux capillaires sans nombre, fournis par les *nerfs cutanés*, qui aboutissent à de petites éminences appelées Mamelons, plus gros et plus sensibles par-tout où le *toucher* est le plus fin.

On observe encore dans le tissu de la peau des glandes de diverses espèces, dont les principales très-nombreuses, nommées *Miliaires*, filtrent l'humeur de la *transpiration* et de la *sueur :* les autres, appelées *Sébacées*, répandent sur la surface une humeur onctueuse, huileuse, etc. (Voyez MALADIES DE LA PEAU.)

PEAU DE MOUTON nouvellement écorché, et toute chaude, prescrite, Tom. IV, pag. 460.

PÊCHE, PÊCHER, fruit et arbre des plus connus. Le pêcher est appelé, en botanique, *Persica, molli carne et vulgaris, viridis et alba*, C. BAUH. et TURNEF. *Malus Persica*, J. BAUH. *Amygdalus Persica*, LINN. C'est-à-dire, *Pêcher, dont le fruit est commun, dont la chair est molle, et dont les feuilles sont vertes et blanches*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Pêcher*, selon J. BAUHIN. *Amandier-Pêcher*, selon LINNÉ. Les fleurs et les feuilles de pêcher sont purgatives et vermifuges.

Voici comment s'expriment les Auteurs des *Essais de Matière médicale indigène*, cités Tom. II, pag. 101, note : Le pêcher sert non-seulement à nous procurer des fruits qui font les délices de nos tables, mais encore à nous donner des fleurs que l'usage a mises au nombre des médicamens les plus accrédités. Les feuilles nous ont paru mériter le même honneur : en effet, tendres, elles sont un très-bon purgatif, et préférable à bien d'autres, par sa qualité vermifuge bien marquée.

Nous avons fait ramasser au printemps des bourgeons

et des feuilles de pêcher, à peine développées; nous les avons fait sécher avec soin : elles ont été ensuite enfermées dans des boites, et nous les avons prescrites sous la formule suivante.

Prenez de jeunes feuilles de pêcher, desséchées et découpées, depuis seize grammes jusqu'à un demi-hectogramme (depuis demi-once jusqu'à une once et demie) : faites-les infuser pendant la nuit sur des cendres chaudes, dans un double-décilitre (demi-setier) d'eau commune : le lendemain, faites bouillir deux ou trois bouillons; passez: ajoutez trois décagrammes (une once) de sirop de fleurs de pêcher, ou une petite cuillerée de miel pour une dose.

Notre potion purgative a été donnée à plus de cinquante personnes, sans s'être démentie une seule fois par un défaut total d'action. Elle a été plus ou moins énergique dans divers sujets. Comme nous l'avons préférée pour ceux chez qui nous soupçonnions ou connaissions des vers, nous ne craignons pas d'annoncer ce purgatif comme un très-bon vermifuge. Nous avions soin de donner la veille, selon la force du sujet, douze ou vingt-quatre décigrammes (un ou deux scrupules) d'extrait aqueux de nos bourgeons, saturé de la poudre des fleurs desséchées; et nous avons vu rendre, par leur effet, plus de soixante vers à un jeune homme d'une quinzaine d'années, (il n'en rendit pas un seul par la bouche) peu d'heures après le premier bol d'extrait que nous lui avions donné. Dans l'espace de douze jours, cet enfant prit trois décagrammes (une once) de notre extrait en vingt-quatre prises, et trois médecines composées comme ci-dessus, où les feuilles de pêcher étaient entrées jusqu'à trois décagrammes (une once). Il était d'un tempérament assez robuste, difficile à évacuer. Nous obtinmes cinq à six selles chaque fois, et communément quatre à cinq vers dans les premières. Il a été parfaitement bien guéri sans autre secours.

Feuilles de pêcher prescrites, Tom. III, pag. 112. Pêches prescrites, pag. 202, 205.

PECTORAL, PECTORAUX, épithète qu'on donne aux remèdes salutaires dans les maladies de poitrine.

Les remèdes pectoraux incisifs, prescrits Tom. II, pag. 402.

PECTORAL, PECTORAUX. On donne encore cette épithète à quatre muscles de la poitrine, placés deux de chaque côté, sous les mamelles.

PÉDILUVE, ou PEDILUVIUM. (Voyez BAIN DE PIEDS.)

PEINTRES : maladies auxquelles ils sont exposés ; moyens de les prévenir, Tom. I, pag. 99 et suiv.

PENDU RAPPELÉ A LA VIE. Secours à employer envers ceux qui se sont étranglés ou pendus eux-mêmes, Tom. IV, pag. 516, 517. Observations, *ibid.*

PERES (Devoirs des) envers les enfans, Tom. I, pag. 12. L'intempérance des pères est une des causes des maladies des enfans, pag. 16. Imprudence des pères qui exigent de leurs enfans plus que leurs forces ne leur permettent, pag. 112. Les effets de l'intempérance des pères s'étendent jusque sur leurs enfans, pag. 266. Conduite ordinaire des pères et mères dans les mariages, pag. 323.

PÉRICRANE, nom que porte la membrane qui couvre immédiatement le crâne. (Voyez Tom. II, pag. 138, note.)

PÉRINÉ. On donne ce nom à l'espace qui existe entre l'anus et les parties de la génération, dans l'un et l'autre sexe.

PÉRIODE. On entend proprement par ce mot, en médecine, le temps qui s'écoule entre les accès, paroxysmes ou redoublemens des maladies intermittentes : ainsi, la période comprend deux temps, celui du paroxysme et celui de la rémission. On nomme encore périodes les différentes époques d'une maladie : ainsi le commencement, l'augment, l'état et le déclin d'une maladie, sont autant de périodes que parcourt cette maladie.

PÉRIODIQUE, épithète qu'on donne à certaines maladies, à certaines évacuations qui ont des retours réglés : telles sont les fièvres intermittentes ; quelquefois l'épilepsie, l'asthme, la migraine et d'autres maladies de la tête ; certaines hémorrhagies, et sur-tout les règles chez les femmes.

PÉRIOSTE, nom que porte la membrane ou pellicule qui recouvre immédiatement chaque os du corps. (Voyez Tom. II, pag. 138, note.)

PÉRIPNEUMONIE BATARDE (de la) ou FAUSSE, Tom. II, pag. 166—168.

PÉRIPNEUMONIE CATARRHALE, *idem*, pag. 159.

PÉRIPNEUMONIE VRAIE, (de la) Tom. II, pag. 159—166.

Le crachement de sang est un symptôme favorable dans la péripneumonie, Tom. III, pag. 23 et 24.

« ligneuse en automne. Son écorce est d'un brun noi-
« râtre à l'extérieur, et rougeâtre en dedans : le cœur
« est blanc, se fendant et se brisant aisément, d'une
« saveur douceâtre, presque insipide ; présentant enfin
« une espèce de similitude avec la salsepareille exotique.

« On observera que cette plante hors de l'eau subit
« une métamorphose si grande, qu'elle devient absolu-
« ment méconnaissable ; le changement qui en résulte
« en impose aux plus habiles botanistes. On ne la pren-
« drait jamais pour une variété sortie de la persicaire
« amphibie flottante ; néanmoins rien de si naturel que
« ce travestissement, qui est occasionné lorsque les cha-
« leurs d'été dessèchent les rivières, les étangs, les
« ruisseaux, et obligent cette plante à se nourrir de
« sucs terrestres.

« PERSICAIRE AMPHIBIE TERRESTRE. Le port de
« cette plante imite assez celui de la persicaire vulgaire.
« Ses feuilles ressemblent parfaitement à celles du saule :
« les étamines des fleurs sont extrêmement longues. Ce
« sont les racines de celle-ci qui sont substituées si
« heureusement à celles de la salsepareille exotique. »
(Voyez pour la manière de les administrer, et pour leurs vertus, HOUBLON.)

Comme nous n'avons pas la nomenclature de la persicaire amphibie, nous croyons nécessaire d'ajouter quelques mots sur la différence qui la distingue d'avec la persicaire vulgaire ; et sur-tout d'avec le curage ou poivre d'eau, persicaire âcre ou brûlante, etc., avec lequel elle a été souvent, et on ne peut pas plus mal-à-propos confondue.

La ressemblance, quoique éloignée, qu'ont les feuilles de ces plantes avec celles de pêcher, leur a fait donner le nom de Persicaire. Mais la vulgaire diffère de l'amphibie, en ce que cette dernière est vivace, et que l'autre est annuelle ; que la vulgaire fleurit abondamment sur la fin de l'été et en automne, et qu'il est très-rare de voir la persicaire amphibie terrestre en fleurs ; et ses feuilles ressemblent davantage à celles du saule. Le curage ou la persicaire âcre, etc., en diffère en ce que l'épi de ses fleurs est plus grêle ; que ses feuilles sont d'une saveur âcre et brûlante, et sans taches.

PERSIL, plante potagère, trop connue pour mériter une description. Les botanistes l'appellent *Apium hortense*, seu *Petroselinum vulgò*, C. BAUH. et TOURNEF. *Apium hortense multis, quod vulgò Petroselinum*, pa-

prées, semblables à des morsures de *puce*, dont la peau se trouve plus ou moins couverte dans certaines maladies, sur-tout dans les fièvres malignes, épidémiques, pestilentielles : c'est à cause de leur dernier caractère que les Italiens les ont appelées *Pétéchies*, du mot *Pedechio*, qui veut dire *Morsure de puce*.

Dangers qu'annoncent les pétéchies dans les fièvres : en quoi ces taches diffèrent du miliaire et du pourpre, Tom. II, pag. 68 et 69, note. Ce qui distingue les fièvres malignes avec petéchies, d'avec les fièvres purement pétéchiales, pag. 69 et note. Les pétéchies sont de mauvais symptômes dans la petite vérole, pag. 263. Ce qu'il faut faire lorsqu'elles se présentent dans la petite vérole, pag. 276; dans la rougeole, pag. 318.

PETIT BASSIN. (Voyez BASSIN.)

PETIT-LAIT. On donne ce nom à la sérosité du lait, débarrassée du beurre et du fromage par le moyen de quelque acide, ou d'autres substances qui ont cette propriété.

Le *Petit-lait* est un médicament si utile et d'un usage si étendu, qu'il serait à desirer que chacun sût le préparer soi-même, soit parce qu'étant à la campagne, on n'est plus à portée des apothicaires qui en font commerce, soit parce qu'on n'est pas toujours en état de supporter les frais dans lesquels il entraine, acheté chez ces artistes. Il y a plusieurs espèces de *Petit-lait*. On a eu soin de spécifier, dans le traitement de chaque maladie, celui qu'il fallait employer, et nous en allons donner les recettes. Mais comme tous demandent la même manipulation, nous n'indiquerons dans ces recettes que les ingrédiens, et nous donnerons cette manipulation à l'article du *Petit-lait commun*, pour ne pas nous répéter.

PETIT-LAIT A LA CRÊME DE TARTRE. (Voyez PETIT-LAIT COMMUN.)

Prescrit, Tom. III, pag. 177, 264; Tom. IV, pag. 388.

PETIT-LAIT A LA MOUTARDE.

Prenez de *lait frais*, } de chaque demi-litre
d'*eau commune*, } (une chopine);
de *graine de moutarde* écrasée, un demi-hectogramme (une once et demie).

Faites bouillir jusqu'à ce que le fromage soit entièrement formé; passez. Ce *petit-lait* est le moyen le plus

agréable, et en même temps le plus efficace d'administrer la *moutarde*. Il est fortifiant et corroborant : il provoque toutes les sécrétions ; aussi convient-il dans les fièvres lentes et nerveuses, dans lesquelles il peut suppléer au *vin*. On peut également en faire usage dans le *Rhumatisme* chronique, dans la *Paralysie*, l'*Hydropisie*, etc. On le rend plus agréable en y ajoutant un peu de *sucre*. La dose ordinaire est une tasse à café quatre ou cinq fois par jour. (B.)

Prescrit, Tom. II, pag. 207 ; Tom. III, pag. 132, 324.

PETIT-LAIT ANTISCORBUTIQUE.

Prenez de *suc* exprimé de *plantes antiscorbutiques*, un double décilitre (demi-setier) ;
de *lait* frais, un litre (une pinte).

Faites bouillir : passez. (Voyez PETIT-LAIT COMMUN.) On prescrit ce *petit-lait* dans le *Scorbut* ; cependant on retire plus d'avantages en mangeant ces mêmes plantes, qu'en prenant le *suc* qu'on en exprime. (B.) (Voyez PLANTES ANTISCORBUTIQUES.)

PETIT-LAIT AU CITRON, ou AU LIMON. Ce *petit-lait* ne diffère du PETIT-LAIT COMMUN (Voyez ce mot), qu'en ce qu'on emploie du *suc de limon* ou de *citron*, au lieu de *crême de tartre*.

Prescrit, Tom. II, pag. 229 ; Tom. III, pag. 56, 132 ; Tom. IV, pag. 565.

PETIT-LAIT AU VIN. Il se prépare comme le PETIT-LAIT COMMUN (Voyez ce mot), excepté qu'on emploie du *vin* au lieu d'autre acide. On observera de n'employer que du bon *vin* vieux ; celui de Bourgogne paraît le mieux convenir.

Prescrit, Tom. II, pag. 92, 111, 131, 155, 207, 209, note ; 214, 215, note ; 245, 274, 354, 381, 393, 408, note ; 415, 441, 477 ; Tom. III, pag. 78, 94, 135, 137, 159, 178, 181, 269, 355 ; Tom. IV, pag. 210, 319, 565.

PETIT-LAIT AU VINAIGRE. Il ne diffère du *petit-lait commun*, qu'en ce qu'il est préparé avec le *vinaigre* au lieu d'autre acide.

Prescrit, Tom. II, pag. 229 ; Tom. III, pag. 540 ; Tom. IV, pag. 530.

PETIT-LAIT COMMUN CLARIFIÉ. Rien d'aussi simple à préparer que ce *petit-lait*. Nombre de substances ont la propriété de coaguler le *lait* ; les acides sur-tout jouissent de cet avantage. Les plus employées

sont la *crême de tartre* (*tartrite acidule de potasse*), le *vinaigre*, les *sucs d'orange*, de *citron*, l'*acide vitriolique* (*acide sulfurique*), le *vin*, etc.; toutes substances qui sont plus ou moins acides. On peut encore employer le *caille-lait* à fleurs jaunes et blanches, les fleurs de presque tous les *chardons*, les fleurs de l'*artichaut* appelé *chardonnette;* la membrane intérieure du *gésier* des volailles; les matières que renferme ce *gésier*, etc. On peut donc faire du *petit-lait* avec la première de ces substances qu'on a sous la main. Cependant, si on est dans le cas de choisir, on préférera celles de ces substances dont les vertus sont plus analogues aux circonstances; vertus qui constituent les différentes espèces de *petit-lait*, et que le D.r Buchan a eu l'attention de désigner par le nom de la substance dont il veut qu'on se serve pour le préparer.

Le *petit-lait commun* se prépare de la manière suivante:

Prenez de *lait de vache* frais, un litre (une pinte). Mettez dans un vaisseau de terre vernissé; posez sur des cendres chaudes; ajoutez huit ou neuf décigrammes (seize ou dix-huit grains) de *présure*, que vous aurez délayée auparavant dans trois ou quatre cuillerées d'*eau;* remuez avec une cuillère. A mesure que le *lait* s'échauffe, il se caille; passez à travers un linge; laissez égoutter. Comme le *petit-lait* est encore blanchâtre, à raison d'une petite portion de caille qui a échappé à la coagulation, il faut le clarifier comme il suit:

Prenez un *blanc d'œuf;* battez-le avec un verre de *petit-lait;* ajoutez six ou sept décigrammes et demi (douze ou quinze grains) de *crême de tartre;* fouettez ou battez fortement; jetez dans la totalité du *petit-lait;* faites bouillir quelques minutes; passez à travers le papier gris arrangé sur un entonnoir. Le *petit-lait* passe alors très-clair, il a une couleur verdâtre.

Prescrit, Tom. I, pag. 49; Tom. II, pag. 121, 142, 155, 161, 185, 196, 208, 265, 271, 310, 316, 319, 226, 334, 339, 345, 352, 354, 425, 430, 443, 459, 461, 468, 470, 476, 482, 486, 521; Tom. III, pag. 27, 49, 56, 87, 117, 140, 159, 181, 200, 233, 264, 274, 275, 308, 312, 314, 324, 394, 410, 436, 452, 481; Tom. IV, pag. 13, 17, 56, 60, 136, 229, 236, 325, 452, 454, 562, 541, 562.

son, excepté qu'ils réservent le nom de *Pétoncles* aux plus petits *Peignes*. Quoi qu'il en soit, les coquilles des *Pétoncles* sont assez généralement connues, parce qu'elles ne different de celles dont se parent les pélerins, qu'en ce qu'elles ont les oreilles moins régulieres. (RÉAUMUR.) On fait une *eau de chaux* avec ces coquilles calcinées. (Voyez EAU DE CHAUX.)

PEUR, (de la) *considérée comme cause de maladies*, Tom. I, pag. 308—319.

PHARYNX, espece de sac musculeux et glanduleux, en forme d'entonnoir, placé au fond de la bouche, dessous les *arrières-narines*; c'est le commencement de l'*œsophage*.

Caracteres de l'inflammation de la gorge qui occupe le pharynx, Tom. II, pag. 363; des aphthes dans le pharynx, Tom. IV, pag. 242.

PHARMACIE, nom que porte l'art qui enseigne la préparation, la mixtion des médicamens, et qui donne la maniere de les composer.

PHARMACOPÉE; c'est la même chose que DISPENSAIRE. (Voyez ce mot.)

PHIMOSIS, (du) ou INFLAMMATION DU PRÉPUCE, Tom. IV, pag. 57—59.

La méthode du sublimé corrosif est une des meilleures pour guérir le phimosis, pag. 99.

PHLEGMES, (caracteres des) Tom. I, pag. 44, dans le courant de la note.

Traitement du vomissement des enfans causé par des phlegmes visqueux, Tom. IV, pag. 358.

PHLEGMON. En général, c'est une inflammation; c'est-à-dire, une chaleur immodérée, contre nature, universelle ou partielle, avec tumeur ou sans tumeur. En particulier, c'est une tumeur inflammatoire, dure, élevée, circonscrite, accompagnée de rougeur, de douleur et de pulsation, et qui s'étend tant en longueur qu'en profondeur. (Voyez TUMEUR INFLAMMATOIRE EXTERNE.)

PHLEGMONEUX, se dit des tumeurs, des dépôts qui tiennent du *Phlegmon*.

PHLOGISTIQUE. C'est la même chose que le *Principe hypothétique* de STALH. (Voyez le *Dictionn. de Chimie.*)

PHLOGOSE. (Voyez INFLAMMATION.)

PHLYCTÈNES, *pustules*, ou petites *vessies* qui s'élèvent sur la superficie de la peau, et qui sont occa-

Prescrite, Tom. III, pag. 440; Tom. IV, pag. 51.

PIGNONS DOUX. (Voyez PIN.)

PIGNONS D'INDE. On donne ce nom au fruit d'un arbre que LINNÉ appelle *Croton tiglium*. Comme cette drogue est fort chère, on y substitue très-heureusement les grains du RICIN COMMUN. (Voyez ce mot.)

PILULE. On donne ce nom à une forme de médicament d'une consistance de pâte un peu ferme, en petites masses de diverses grosseurs, arrondies, et de la forme à peu près du légume appelé *Pois*. La *pilule* diffère du *bol*, en ce qu'elle est plus petite et plus solide. (Voyez BOL.)

« Les remèdes qui peuvent opérer à petites doses, « qui sont d'un goût et d'une odeur désagréables, et « qu'il faut rendre faciles à avaler, sont commodément « prescrits sous la forme de pilules. Cependant, s'il est « nécessaire que les remèdes agissent promptement, « il ne faut pas les donner sous cette forme, parce que « souvent ils restent un temps considérable dans l'es- « tomac avant que d'être dissous, et par conséquent « avant que de produire leurs effets. Comme les ingré- « diens qui entrent dans la composition des pilules sont, « en général, tellement rapprochés, qu'une pilule d'un « poids ordinaire peut contenir deux décigrammes et « demi (cinq grains) de parties médicamenteuses, en « mentionnant la dose de ces ingrédiens, nous aurons « soin de spécifier la quantité de pilules qu'il faut pres- « crire à la fois, comme une, deux, trois, etc. » (B.)

PILULES ALOÉTIQUES. Prescrites, Tom. III, pag. 69. Recette de ce pilules, pag. 403.

PILULES CALMANTES.

Prenez d'*opium purifié*, cinq décigrammes (dix grains);
de *savon d'Alicante*, deux grammes (demi-gros).

Broyez le tout ensemble, et faites vingt *pilules*. On donne une, deux ou trois de ces pilules, dans les cas où les potions calmantes ne peuvent passer. (B.)

PILULES DE BELLOSTE.

Prenez de *mercure revivifié de cinabre*, trois décagrammes (une once);
de *crême de tartre* (*tartrite acidule de potasse*), seize grammes (demi-once);
de *diagrède*, } de chaque trois déca-
de *jalap* en poudre, } grammes (une once).

Mettez dans un mortier le *mercure* et la *crême de tartre*, avec un peu de *sirop de capillaire ;* triturez ce mélange jusqu'à ce que le *mercure* soit parfaitement éteint, ce qu'on reconnaît lorsqu'en le frottant sur le dos de la main avec le bout du doigt, il ne paraît aucuns globules de *mercure*, même à l'aide d'une bonne loupe : alors ajoutez les poudres, et triturez de nouveau avec une suffisante quantité de *sirop de capillaire :* formez du tout une masse que vous diviserez en *pilules* de deux décigrammes (quatre grains) chaque.

Ces *pilules* sont celles que le C.en BAUMÉ appelle *Pilules de Belloste réformées*, parce qu'on prescrit ici la *crême de tartre* au lieu du *sucre* que *Belloste* employait, et qui n'a pas du tout la propriété d'éteindre le *mercure*, comme le C.en BAUMÉ s'en est assuré.

Prescrites, Tom. IV, pag. 67, 68, 71, 90.

PILULES DE CALOMÉLAS (*muriate mercuriel doux sublimé*) et DE TÉRÉBENTHINE. (Voyez-en la recette et l'indication, Tom. IV, pag. 37.)

PILULE DE CIGUE.

Prenez d'*extrait de ciguë*, la quantité que vous voudrez ;
de *feuilles de ciguë* sèches et réduites en poudre, environ le cinquième du poids de l'*extrait*.

Mêlez ; faites des pilules d'un demi-décigramme (un grain). L'*extrait de ciguë* peut se prendre depuis un demi-décigramme (un grain) jusqu'à plusieurs grammes (plusieurs gros) par jour. La meilleure manière cependant de prendre ces pilules, est de commencer par une ou deux, et d'augmenter graduellement, tant que le malade pourra le supporter sans éprouver, d'une manière sensible, ni stupeur, ni vertiges. (B.)

PILULES DE MERCURE SUBLIMÉ CORROSIF.

Prenez de *sublimé corrosif (muriate de mercure corrosif)*, sept décigrammes et demi (quinze grains) ;
de *dissolution* bien *saturée de sel ammoniac (muriate ammoniacal)* crud, huit grammes (deux gros).

Faites dissoudre le *sublimé corrosif* dans cette dissolution, et faites une pâte dans un mortier de verre, avec quantité suffisante de mie de *pain ;* faites de cette masse cent vingt pilules. Ces pilules, qui sont la forme la plus agréable sous laquelle on puisse pres-

crire le *sublimé corrosif*, ont été éprouvées comme très-efficaces, non-seulement pour la guérison de la *maladie vénérienne*, mais encore pour tuer et chasser les *vers*, même après que les remèdes les plus puissans avaient été prescrits en vain. (Voyez le *Mémoire* du D.r J. Gardener, dans les *Essais de Médecine et de Littérature d'Édimbourg.*) Dans la *maladie vénérienne*, on prend quatre de ces pilules deux fois par jour; et lorsqu'on ne les prend que comme altérantes, trois, deux fois par jour, suffisent; mais on n'en prend que deux, deux fois par jour, lorsqu'il s'agit de chasser les *vers*. (B.)

Pilules de Plumier.

Prenez de *calomélas*, (*muriate mercuriel doux sublimé*),
de *soufre doré d'antimoine*, (*oxide d'antimoine sulfuré, orangé*), } de chaque douze grammes (trois gros;)
d'*extrait de réglisse*; huit grammes (deux gros).

Broyez bien ensemble le *calomélas* et le *soufre d'antimoine*; ajoutez l'*extrait de réglisse*; et avec une quantité suffisante de mucilage de *gomme arabique*, faites des pilules de trois décigrammes (six grains). On a éprouvé ces pilules comme un remède altérant, très-puissant et très-sûr, dans les maladies opiniâtres de la peau; et elles ont complété une guérison que la salivation avait manquée. Elles sont d'un excellent effet, même dans le cas de *maladie vénérienne*. On en donne deux ou trois, matin et soir. Il faut que le malade se tienne modérément chaud, et qu'il boive, sur chaque dose, un verre de *décoction des bois sudorifiques*, ou de *salsepareille*. (B.)

Pilules fétides.

Prenez d'*assa-fétida*, seize grammes (demi-once);
de *sirop commun*, autant qu'il est nécessaire pour faire une masse, dont on fera des pilules du poids de trois décigrammes (six grains). On donne quatre ou cinq de ces pilules, deux ou trois fois par jour, dans les *affections hystériques*. Elles peuvent être également utiles aux *asthmatiques*. Lorsqu'il est nécessaire de tenir le ventre lâche, on ajoute à l'*assa-fétida*, une quantité suffisante de *rhubarbe*, d'*aloès*, ou de *jalap*. (B.)

Prescrites, Tom. II, pag. 447; Tom. III, pag. 251.

PILULES FORTIFIANTES.

Prenez d'*extrait de quinquina*, de *sel mars (muriate de fer)*, } de chaque seize grammes (demi-once).

Faites des pilules du poids des précéd. On peut donner deux de ces pilules, trois fois par jour, dans les faiblesses excessives, dans les maladies causées par relâchement, comme les *pâles-couleurs*, etc. (B.)

PILULES MERCURIELLES COMMUNES.

Prenez de *mercure revivifié du cinabre*, de *miel*, } de chaque trois décagrammes (une once).

Triturez dans un mortier, jusqu'à ce que les globules de *mercure* soient entièrement disparus ; ajoutez :

de *savon d'Alicante*, huit grammes (deux gros) ;

de poudre de *réglisse*, ou de mie de *pain*, quantité suffisante pour donner à la masse une consistance propre à faire des pilules du poids des précéd. Lorsqu'il est nécessaire de rendre ces pilules plus mercurielles, on peut augmenter la dose du *mercure*, même du double. La dose de ces pilules est différente, suivant les indications qu'on a à remplir. Si on ne les donne que comme altérantes, deux ou trois par jour suffisent ; mais pour exciter la salivation, il en faut quatre ou cinq.

En ajoutant une quantité de *rhubarbe* en poudre, égale à cette masse de pilules, et autant de *sirop commun* qu'il sera nécessaire, et faisant du tout de nouvelles pilules, on a les *pilules mercurielles laxatives*, ou *purgatives*. (B.)

PILULES PURGATIVES ALOÉTIQUES.

Prenez d'*aloès succotrin*, } de chaque huit grammes (deux gros);
de *savon d'Alicante*,
de *sirop commun*, quantité suffisante pour faire des pilules du poids des précéd. Quatre ou cinq de ces pilules suffisent, en général, pour purger. Lorsqu'on ne veut que tenir le ventre libre, on n'en donne qu'une le matin et une le soir. Il est d'observation que ces pilules sont désobstruantes et stomachiques, de sorte qu'elles peuvent suppléer à celles du D.r ANDERSON, dont le principal ingrédient est l'*aloès*. Lorsque l'*aloès* est contre-indiqué, on prépare les *pilules purgatives* de la manière suivante :

PILULES PURGATIVES SANS ALOÈS.

Prenez d'*extrait de jalap*, } de chaque huit grammes (deux gros);
de *tartre vitriolé (sulfate de potasse)*,
de *sirop de gingembre*, quantité suffisante pour faire une masse de consistance propre à faire des pilules du poids des précéd., et qu'on donne à la même dose. (B.)

PILULES PURGATIVES ET CALMANTES. (Voyez-en la recette et l'indication, Tom. II, pag. 434.)

PILULES RELACHANTES ET FORTIFIANTES. (Voyez-en la recette et l'indication, Tom. III, pag. 277.)

PILULES SAVONNEUSES, ou contre la JAUNISSE. (Voyez-en la recette, Tom. III, pag. 119.)

PILULES SCILLITIQUES.

Prenez de *scille* sèche, en poudre, six grammes (un gros et demi);
de *gomme ammoniac*, } de chaque douze grammes (trois gros);
de graine de *cardamome*, en poudre,
de *sirop commun*, quantité suffisante.

Faites des pilules du poids des précéd. On donne deux ou trois de ces pilules deux fois par jour, ou plus souvent si l'estomac peut les supporter, dans l'*Hydropisie* et dans l'*Asthme*. (B.)

PILULES STOMACHIQUES.

Prenez d'*extrait de gentiane*, huit grammes (deux gros);
de *rhubarbe*, en poudre, } de chaque quatre grammes (un gros);
de *tartre vitriolé (sulfate de potasse)*,
d'*huile de menthe*, trente gouttes;
de *sirop commun*, quantité suffisante.

PISSEMENT DE SANG, (du) Tom. III, pag. 35—41.

PISSENLIT, ou DENT-DE-LION. *Dens Leonis, latiore folio*, C. BAUH. et TURNEF. *Leontodon Taraxacon*, LINN. C'est-à-dire, *Dent-de-Lion, à feuilles larges*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Dent-de-Lion Taraxacum*, ou *Pissenlit*, selon LINNÉ.

Sa racine est de la grosseur du petit doigt, laiteuse. Ses feuilles sont oblongues, pointues, découpées profondément des deux côtés, comme celles de la *chicorée sauvage*, mais plus lisses, et couchées sur terre. Cette plante n'a point de tige, mais des pédicules nus, fistuleux, longs de neuf pouces et plus, quelquefois velus et garnis d'un duvet qui s'emporte aisément, rougeâtres, portant chacun une fleur, composée de demi-fleurons, évasés, jaunes, dont les extérieurs sont d'un brun roussâtre en dessous, renfermés dans un calice, lisse, découpé en plusieurs parties, dont la base est garnie de quatre ou cinq feuilles verdâtres, réfléchies. A chaque fleuron succède une semence rouge et citrine, garnie d'aigrettes blanches. Lorsque la semence est mûre, elle tombe, ou est emportée par le vent, avec son aigrette. La couche sur laquelle ces semences étaient placées, reste nue; et comme c'est une pellicule poreuse, qui imite en quelque manière la tête chauve des vieillards, quelques-uns appellent encore cette plante *Tête de moine*. Il n'est guère de personnes qui n'aient vu cette plante, dont on se plait à faire voler les aigrettes avec le souffle de la bouche. Elle est très-commune aux environs de Paris. Sa racine et ses feuilles sont d'usage : on mange ces dernières en salade. Toutes ses parties sont amères et pleines d'un suc laiteux.

Prescrit, Tom. II, pag. 529; Tom. III, pag. 55, 119, note; 201, 277.

PITUITAIRE, épithète que porte la membrane qui tapisse l'intérieur du nez. La *Glande pinéale* s'appelle aussi *Glande pituitaire*.

PITUITE; c'est la même chose que PHLEGME. (V. ce mot.)

PIVOINE MALE, PIONE, ou PÆONE. *Pæonia folio nigricante splendida, quæ mas*, C. BAUH. et TURNEF. *Pæonia mas præcocior*, J. BAUH. *Pæonia officinalis*, LINN. C'est-à-dire, *Pivoine à feuille noirâtre, luisante*, ou *celle qu'on appelle mâle*, selon C. BAUH. et TOURNEFORT. *Pivoine mâle, très-précoce*, selon J. BAUHIN. *Pivoine d'usage*, selon LINNÉ.

Sa racine est formée en *navet*, grosse comme le pouce, et quelquefois davantage, s'enfonçant assez profondément dans la terre, droite, se divisant quelquefois en plusieurs branches, de couleur rougeâtre en dehors, blanche en dedans. Elle pousse des tiges à la hauteur de deux ou trois pieds, un peu rougeâtres, divisées en quelques rameaux. Ses feuilles sont larges, composées de plusieurs autres feuilles presque semblables à celles du *noyer*, mais plus larges et plus épaisses, d'un vert brun foncé, noirâtre ; luisantes, couvertes dessus d'un certain duvet, attachées à de longs pédicules rougeâtres. Ses fleurs naissent aux sommités des tiges, grandes, amples, à plusieurs feuilles disposées en rose, de couleur quelquefois purpurine, quelquefois incarnate, soutenues par un calice à cinq feuilles ; et au milieu, il y a plusieurs étamines purpurines, qui portent des sommets safranés. Quand les fleurs sont passées, il leur succède des fruits composés de plusieurs cornets blancs, velus, luisans, recourbés en en bas, lesquels s'ouvrent en mûrissant, et laissent voir une suite de semences grosses, presque rondes, rouges au commencement, et assez semblables à des grains de grenade, ensuite d'un brun obscur, et enfin noires. Cette plante est plus précoce, comme aussi plus rare que la suivante, dont elle se distingue aisément, par la différence notable de ses feuilles et de ses racines, ainsi que par ses fleurs, qui sont simples dans la *Pivoine mâle*, et doubles dans la *Pivoine femelle*. Elle fleurit au commencement de floréal (mai), et ses fleurs tombent presque aussitôt. On ne voit guère cette plante que dans les jardins.

Prescrite, Tom. III, pag. 324.

PIVOINE FEMELLE. *Pæonia communis* vel *femina*, C. BAUH. et TOURNEF. *Pæonia femina vulgatior*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Pivoine commune*, ou *femelle*, selon CASP. BAUHIN et TOURNEFORT. *Pivoine femelle, très-commune*, selon J. BAUHIN.

Sa racine est composée de tubercules ou navets attachés à des fibres. Elle pousse une tige assez haute, sans presque aucune rougeur. Ses feuilles sont découpées, tantôt plus, tantôt moins, d'un vert pâle en dessus, blanchâtres, et un peu velues en dessous. Ses fleurs sont semblables à celles de la *Pivoine mâle*, mais moins grandes, et de couleur rouge. Aux fleurs succèdent des fruits remplis de semences, comme dans l'espèce précédente, mais plus petites, plus longues, et qui noircissent

sent en mûrissant. Cette plante est devenue très-commune. On la cultive dans presque tous les jardins, à cause de la beauté de ses fleurs. Elle fleurit en floréal (mai).

PLACENTA, masse charnue, spongieuse, tissue et entrelacée d'une infinité d'*artères* et de *veines*, dont il est en grande partie composé. Il est attaché au fond de la *matrice* des femmes grosses; c'est ce qu'on appelle vulgairement DÉLIVRE, ou ARRIÈRE-FAIX. (Voyez ces mots.)

PLAIES, (des) ou BLESSURES, Tom. IV, pag. 374—383.

En quoi les *Plaies* diffèrent des *Ulcères*, idem, pag. 374 et 391.

PLANTAIN, (Grand) ou PLANTAIN A BOUQUET. *Plantago latifolia sinuata*, C. BAUH. et TURNEF. *Plantago major*, *folio glabro*, J. BAUH. *Plantago major*, LINN. C'est-à-dire, *Plantain à larges feuilles ondulées*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Grand Plantain à feuilles lisses*, selon J. BAUHIN. *Grand Plantain*, selon LINNÉ. Cette plante est de la deuxième classe, deuxième section, quatrième genre de TOURNEFORT; de la tétrandrie monogynie de LINNÉ; de la vingt-neuvième famille des *Jasmins* d'ADANSON.

Sa racine est courte, grosse comme le doigt, garnie de fibres blanchâtres sur les côtés. Elle pousse des feuilles larges, luisantes, rarement dentelées à leurs bords, ordinairement sans poil, marquées chacune de sept nerfs ou côtes, fort apparens, sur-tout au revers. Ces feuilles sont attachées à de longues queues velues. Au centre des feuilles, il sort de la racine plusieurs tiges nues, anguleuses, arrondies, velues, qui portent à leur sommet des fleurs rangées en épis longs. Ces fleurs sont blanchâtres ou purpurines : il leur succède un fruit ou une coque membraneuse, ovale, pointue ou conique, qui s'ouvre en travers, et qui renferme plusieurs semences menues, oblongues, de couleur rougeâtre. Cette plante est des plus communes. Elle fleurit en floréal et prairial (mai et juin), et donne la semence en fructidor (août). Les feuilles sont d'usage.

Prescrit, Tom. III, pag. 122, 552; Tom. IV, pag. 148.

PLANTAIN. (Petit) (Voyez HERBE AUX CINQ CÔTES.)

PLANTE. On donne ce nom à tout corps organisé, qui a essentiellement une racine, et qui produit, le plus

souvent, des tiges, des feuilles, des fleurs et des semences.

Manière de cueillir les Plantes.

En général, les plantes doivent être cueillies dans leur maturité, et dans leur plus grande vigueur. Il faut toujours choisir celles qui ont le plus d'odeur, de saveur et de couleur, lorsqu'elles sont douées de ces qualités. Il faut les cueillir par un temps sec et serein, le matin, lorsque le soleil a dissipé la rosée et l'humidité.

Manière de cueillir les Fleurs.

On cueille les fleurs lorsqu'elles commencent à s'épanouir. Quelquefois il faut cueillir en même temps le calice, parce qu'il est la partie dans laquelle réside l'odeur : telles sont celles de *romarin*, de *lavande*, de *sauge*, etc. D'autres fois il ne faut cueillir que les pétales, comme les seules parties odorantes ; telles sont les *lis* blanc et jaune, la *tubéreuse*, la *jacinthe*, etc. Il y a des fleurs qui perdent leur odeur après avoir été séchées ; telles sont les *liliacées*, dont nous venons de parler : d'autres, au contraire, acquièrent de l'odeur par l'exsiccation ; telles sont les *roses* rouges de Provins. Enfin, il y a des fleurs qui, étant trop petites pour être conservées séparément, doivent être cueillies avec les sommités de la plante : telles sont celles de l'*absinthe*, de la *petite centaurée*, de l'*hysope*, de la *fumeterre*, etc.

Manière de cueillir les Fruits et les Semences.

Les fruits qu'on doit employer frais, doivent être cueillis dans leur parfaite maturité ; les autres, lorsqu'ils ne sont pas encore tout-à-fait mûrs.

Il faut toujours que les semences ou graines soient parfaitement mûres avant que d'être cueillies, et on doit préférer celles qui sont bien nourries, grosses, entières, bien odorantes, et de saveur bien marquée, lorqu'elles doivent avoir de l'odeur et de la saveur. Les semences perdent beaucoup en vieillissant ; les vers et d'autres insectes les attaquent. Il faut donc rejeter toutes celles qui donnent de la poussière en les secouant : il n'en faut jamais acheter qui ne soient dans leurs capsules ou enveloppes.

Manière de cueillir les Racines, les Bois et les Écorces.

Il faut cueillir les racines lorsqu'elles sont sans tiges, en automne ou au commencement du printemps. Il faut qu'elles soient entières et bien nourries.

Les bois resineux doivent etre choisis pesans, sans *aubier*, allant au fond de l'eau, au lieu de nager comme font les autres bois : ils doivent être pris du tronc des arbres de moyen âge. Quant aux bois qui ne sont point résineux, ou qui le sont peu, il faut toujours les choisir pesans et odorans, colorés, etc., s'ils doivent l'être.

Les écorces doivent être prises sur de jeunes arbres, en automne, pour celles qui ne sont point résineuses ; et au printemps, pour celles qui le sont.

On prescrit les plantes, ou sèches, ou fraîches. Nous avons eu soin de spécifier celles qu'il fallait employer de l'une ou de l'autre manière. On doit apporter une double attention dans le choix des plantes sèches, parce que les herboristes ignorent autant la vraie manière de les conserver, que l'art de les choisir.

Manière de sécher les Plantes.

En général, il faut faire sécher les plantes promptement au soleil, ou dans un lieu chaud, comme dans une étuve, ou sur le four d'un pâtissier ; ayant soin de les étendre sur des toiles, afin que l'air puisse circuler autour, et de les remuer plusieurs fois par jour, afin de renouveler leurs surfaces ; et on les laisse exposées de cette manière, jusqu'à ce qu'elles soient parfaitement sèches. Si c'est au soleil qu'on les fait sécher, on a soin de les retirer le soir, pour les préserver du serein. Les plantes séchées rapidement et de cette manière, conservent leurs couleurs vives et brillantes, leur odeur et leurs autres propriétés. Il y a cependant des fleurs qui perdraient leur couleur, si on les faisait sécher à l'air libre ; telles sont celles de *petite centaurée*, de *violette*, etc. ; mais il suffit de les mettre en petits paquets, et de les envelopper dans de petits sacs de papier ; et, séchées comme nous venons de le dire, elles conservent leur couleur. Les *oignons* doivent être séchés au bain-marie, après avoir été effeuillés.

Quant aux semences farineuses, il suffit de les exposer dans un endroit sec et modérément chaud ; mais les semences huileuses et émulsives ont besoin d'être exposées

à l'abri du soleil, et de toute chaleur plus forte que celle qui règne dans les beaux jours de l'automne. On les étend par lits peu épais, et on les remue de temps en temps. Il faut qu'elles soient dans leurs enveloppes.

Les plantes, ainsi séchées, sont friables, et n'ont que peu ou point d'odeur dans les commencemens; mais, avec le temps, elles ramollissent, deviennent moins fragiles, et acquièrent beaucoup d'odeur.

Manière de conserver les Plantes.

POUR les conserver, il faut les remuer et les secouer sur un tamis de crin, pour en séparer le sable et les insectes, ou leurs œufs, que la chaleur qu'on a employée pour les sécher, n'a pas toujours été capable de détruire; ensuite, on les met dans des bouteilles de verre, bien bouchées. En général, les plantes ne peuvent se conserver qu'une année.

Tout ce que nous venons de dire sur la manière de cueillir et de conserver les plantes, exigerait des détails, que les bornes étroites de notre *Table* nous interdisent. Ceux de nos lecteurs qui désireront en savoir davantage sur cet objet, consulteront les *Élémens de Pharmacie* de BAUMÉ, pag. 44 — 64.

PLANTES AMÈRES. On comprend sous cette dénomination, la *Camomille*, le *Lierre terrestre*, la *Gentiane*, la *Petite Centaurée*, le *Trèfle d'eau*, la *Fumeterre*, l'*Absinthe*, etc.

Prescrites, Tom. II, pag. 92, 114, 189, 201, 338; Tom. III, pag. 109, 184, 200, 302, 370, 375.

PLANTES AMÈRES, CHAUDES ET IRRITANTES. (Voyez Tom. III, pag. 79.)

PLANTES ANTISCORBUTIQUES. Les plus employées sont, le *Cresson*, le *Bécabunga*, le *Cochléaria*, le *Raifort sauvage*, les *Oranges amères*, l'*Oseille*, etc. (Voyez Tom. III, pag. 198 et suiv.)

PLANTES ÉMOLLIENTES. Il y a un grand nombre de plantes auxquelles on donne cette épithète. Les plus en usage, celles que donnent les herboristes, lorsqu'on leur demande des plantes émollientes, sont, la *Mauve*, la *Guimauve*, la *Mercuriale*, la *Pariétaire*, la *Violette*, etc. (Voyez ÉMOLLIENT.)

Prescrites, Tom. II, pag. 146. Manière de les préparer et de les appliquer, *ibid.* Prescrites, pag. 149, 394. Autres plantes émollientes, dont on fait les boissons,

POIREAU, ou PORREAU, légume d'un usage trop commun pour n'être pas connu de tout le monde. On l'appelle *Porrum commune capitatum*, C. BAUH. et TURNEF. *Porrum* J. BAUH. C'est-à-dire, *Porreau commun à tête*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Porreau*, selon J. BAUHIN.

Prescrit, Tom. II, pag. 520; Tom. III, pag. 20, 274; Tom. IV, pag. 448.

POIRÉE, ou BETTE. Cette plante n'est pas moins commune que la précédente. On cultive trois espèces de *Bettes*, la blanche, la rouge, et la *Bette-rave*. La première s'appelle *Beta alba, vel pallescens*, C. BAUH. et TURNEF. *Beta candida*, J. BAUH. *Beta vulgaris*, LINN. C'est-à-dire, *Bette blanche*, ou *un peu pâle*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Bette blanche*, selon JEAN BAUHIN. *Bette commune*, selon LINNÉ. La seconde est appelée *Beta rubra vulgaris*, C. BAUH. et TURNEF. *Beta rubra*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Bette rouge commune*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Bette rouge*, selon J. BAUHIN. Et la troisième est nommée *Beta rubra, radice rapæ*, C. BAUH. et TURNEF. *Beta, radice rubrâ, crassâ*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Bette rouge, à racine de Rave*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Bette dont la racine est rouge et forte*, selon J. BAUHIN.

Prescrite, Tom. I, pag. 113; Tom. III, pag. 203, 277; Tom. IV, pag. 539, 558.

POIS. Légume d'un usage universel, et qu'il suffit de nommer.

Manière de faire sécher les pois, Tom. III, pag. 91, note.

Prescrits, Tom. I, pag. 113.

POISONS. Traitement du hoquet causé par des poisons, Tom. III, pag. 355. Opinion funeste du vulgaire sur les poisons, pag. 470. Poisons que fournit le règne minéral, pag. 471; le règne animal, *ibid.*; le règne végétal, pag. 472. (Voyez EMPOISONNEMENT.)

POISSON, (Manière la plus saine de manger le) Tom. I, pag. 155.

Observation sur une fièvre maligne causée par du poisson gâté, Tom. II, pag. 220, et note; sur un empoisonnement causé par du poisson cuit dans du cuivre, Tom. III, pag. 501.

POISSONNIERS: maladies qui leur sont particulières: moyens de les prévenir, Tom. I, pag. 101 et suiv.

comme en Portugal, en Espagne, dans nos départemens du midi et dans quelques-uns de nos jardins, pour la belle couleur rouge de ses capsules, croit naturellement dans les Indes, particulièrement en Guinée, ainsi qu'au Brésil. Ce poivre n'est guère d'usage en médecine : cependant, comme le D.r BUCHAN le fait entrer dans l'*Emplâtre stomachique*, nous allons donner les noms sous lesquels les botanistes l'ont caractérisé. *Piper Indicum vulgatissimum*, C. BAUH. et RAY. *Piper Indicum* sive *Calecuticum*, sive *Piper siliquastrum*, J. BAUH. *Capsicum siliquis longis propendentibus*, TOURNEF. *Capsicum annuum, caule herbaceo, pedunculis solitariis*, LINN. C'est-à-dire, *Poivre d'Inde très-commun*, selon C. BAUHIN et RAY. *Poivre d'Inde* ou *de Calicut*, ou *Poivre à siliques*, selon J. BAUHIN. *Piment dont les siliques sont longues et pendantes*, selon TOURNEFORT. *Piment annuel, dont la tige est herbacée, et les pédoncules solitaires*, selon LINNÉ.

Il faut choisir les capsules longues et grosses comme le pouce, droites, nouvelles, entières, et d'un rouge très-foncé. (Voyez EMPLATRE STOMACHIQUE.)

POIVRE DE LA JAMAÏQUE; POIVRE DE THEVET; TOUTES-ÉPICES. On donne ces trois noms au fruit d'un arbre qui croit dans les forêts de la Jamaïque, et dans plusieurs de nos îles Antilles, telles que la Martinique, la Guadeloupe, etc. : c'est une baie brune, luisante, et garnie, à son extrémité, d'une espèce de petite couronne : elle renferme des graines noirâtres, d'une odeur et d'une saveur très-aromatiques et très-agréables, qui tiennent de celles du *Girofle*, de la *Canelle* et de la *Muscade*. (Voyez EAU DE POIVRE DE LA JAMAÏQUE.)

POIX, substance résineuse qu'on tire d'un arbre connu sous le nom de *Pin*, et dont il y a différentes espèces, qui ne sont dues qu'à la préparation qu'on donne à ce suc résineux.

Prescrite, Tom. II, pag. 193, dans le courant de la note; Tom. IV, pag. 281.

POIX DE BOURGOGNE. La véritable *Poix de Bourgogne*, ou *Poix grasse*, est composée de *résine blancho*, fondue avec de la *térébenthine* et de l'*huile de térébenthine*.

Qualités qu'elle doit avoir pour être bonne, Tom. II, pag. 406, note. (Voyez EMPLATRE DE POIX DE BOURGOGNE.)

POLYGALA VIRGINIANA. (Voyez SÉNÉKA.)

PONCTION, ou PARACENTÈSE. Opération chirurgicale, qui consiste à faire une ouverture à l'*abdomen*, avec un instrument piquant, pour donner sortie à l'eau, comme dans l'*Hydropisie ascite*.

Caractères que doit avoir l'eau tirée par la ponction, pour être un symptôme favorable, Tom. III, pag. 132. Temps de faire la ponction dans l'ascite, pag. 138. Ponction de la poitrine, pag. 145. Il n'y a qu'un médecin qui puisse la prescrire, et qu'un chirurgien qui puisse la faire, *ibid*. Comment doit être faite la ponction dans les hydropisies enkistées, pag. 150; dans l'hydropisie du péritoine, pag. 151. — Indiquée, Tom. IV, pag. 324.

PORE, passage, petit trou, ouverture presque imperceptible de la *peau*, par lesquels sort la matière de la transpiration insensible, et la sueur. (Voyez PEAU.)

PORTER, espèce de *bière* qui diffère de l'aile et de la *bière* pâle ou blanche, en ce qu'il est préparé avec de l'*orge* très-desséchée. (Voyez Tom. I, pag. 188, dans le courant de la note.)

POSSET, boisson d'usage en Angleterre. Voici la recette qu'en donne l'*Encyclopédie*, et que m'a certifiée véritable un Anglais :

Prenez de *lait* bouillant, ... deux pintes. Versez sur une chopine de *vin blanc*; édulcorez avec deux ou trois onces de *sucre*; passez. On voit que cette boisson revient assez au *petit-lait au vin*. Cependant le Dr BUCHAN le met au rang des délayans dans plusieurs circonstances. Par exemple, dans la *Colique venteuse*, Tom. II, pag. 440, il prescrit l'*eau de gruau*, ou le *posset*, ou l'*eau pannée*, etc. Plus loin, pag. 441, il le conseille, ou l'*eau chaude*; et plus loin encore, pag. 446, il le prescrit au lieu d'infusion de *camomille*, pour nettoyer l'estomac dans la *Colique hystérique*.

Si la recette que nous donnons ici est véritable, comme on l'atteste, il est bien difficile de concevoir comment du *lait* et du *vin* peuvent nettoyer l'estomac dans le cas de vomissement ou d'indigestion. Nous avons traduit ce mot toutes les fois qu'il s'est présenté; mais comme cette boisson n'est jamais ou presque jamais prescrite seule, nous n'imaginons pas qu'on s'avise de la préférer aux boissons prescrites en même temps, telles que l'*eau de gruau*, l'*eau de camomille*, l'*eau pannée*, l'*eau chaude*, sur-tout lorsqu'il s'agit d'aider le *vomissement*, ou de nettoyer l'*estomac*.

POTASSE, ou CARBONATE DE POTASSE IMPURE, selon les chimistes modernes : nom que porte un *alkali fixe* assez fort, mais très-impur, qui résulte de la combustion de bois et plantes mêlés ensemble. On donne même le nom de *Potasse* aux cendres de ces plantes, qui contiennent cet *alkali*. (Voyez ALKALI FIXE DU TARTRE, CENDRES GRAVELÉES.)

POTASSE FONDUE. (Voyez PIERRE A CAUTÈRE.)

POTION, espèce de médicament liquide, prescrit dans l'intention d'opérer sur-le-champ, et qui, en général, n'a pas besoin d'être répété souvent : tels sont les *purgatifs*, les *vomitifs*, et quelques autres qui doivent être pris en une fois. Mais lorsqu'il est nécessaire de répéter la *potion* plusieurs fois, ou d'en continuer l'usage pendant quelque temps, au lieu de la faire recomposer à chaque fois, il vaut mieux en prescrire tout de suite une certaine quantité ; ce qui épargne de l'embarras et de la dépense. (B.)

POTION ANODYNE.

Prenez de *laudanum liquide*, vingt-cinq gouttes ;
d'*eau de canelle simple*, trois décagrammes (une once) ;
de *sirop commun*, huit grammes (deux gros).

Mêlez. On prescrit cette potion dans les douleurs excessives qui n'exigent point la saignée, dans les insomnies accompagnées de trouble et d'agitation. On la répète selon les circonstances. (B.)

POTION ANTIPARALYTIQUE. (Voyez-en la recette et l'indication, Tom. III, pag. 327.)

POTION ANTISPASMODIQUE.

Prenez d'*eau de laitue*, deux hectogrammes (six onces);
d'*eau de fleur d'orange*, trois décagrammes (une once) ;
de *liqueur minérale anodyne d'Hoffmann*, huit grammes (deux gros) ;
de *sirop d'œillet*, trois décagrammes (une once).

Mêlez.

Ou prenez d'*eau de tilleul*, deux hectogrammes (six onces);
de *teinture de myrrhe*, ——— *de castoréum*, de chaque deux grammes (demi-gros) ;
de *sirop d'œillet*, trois décagrammes (une once).

Mêlez.

Ou prenez d'*eau de tilleul*, deux hectogrammes (six onces);
d'*eau de fleur d'orange*, quatre décagrammes et demi (une once et demie);
de *sirop diacode*, seize grammes (demi-once).

Mêlez.

Chacune de ces potions se prend par cuillerée, d'heure en heure. Prescrites, Tom. IV, pag. 204

POTION CALMANTE, (Modèle d'une) Tom. III, pag. 351.

POTION CORDIALE, (Modèle d'uue) Tom. II, pag. 452, note.

POTION DIURÉTIQUE.

Prenez de *sel de nitre (nitrate de potasse)*, vingt décigrammes (quarante grains);
de *sirop de pavot*, huit grammes (deux gros);
d'*eau de canelle simple*, } de chaque trois décagramm. (une once).
d'*eau commune*, }

Mêlez. Cette potion convient dans les suppressions et les rétentions d'*urine*. (B.)

POTION ÉMÉTIQUE. (Voyez-en la recette et l'indication, Tom. II, pag. 256.)

POTION PURGATIVE ORDINAIRE; PURGATION, ou, pour parler vulgairement, MÉDECINE.

Prenez de *manne en sorte*, trois décagrammes (une once);
de *tartre soluble (tartrite de potasse)*, douze à seize grammes (trois ou quatre gros).

Faites fondre dans un hectogramme (trois onces) d'*eau* bouillante; ajoutez,
d'*eau de poivre de la Jamaïque*, seize grammes (demi-once).

Comme il arrive quelquefois que la *manne* a de la peine à passer, on peut y suppléer par trente-deux ou quarante grammes (huit ou dix gros) de *sel catharctique amer*, dissous dans un hectogramme trois décagrammes (quatre onces) d'*eau*.

Pour les personnes qui ne peuvent faire usage de *sels*, on prescrira la *potion* suivante:

Prenez de *jalap*, en poudre, dix décigrammes (vingt grains);
d'*eau* commune, trois décagrammes (une once);
de *teinture aromatique*, vingt-quatre grammes (six gros).

Anglais, qui le diversifient à l'infini. La base en est ordinairement, de la *mie de pain*, du *lait*, de la *moelle de bœuf*, des *raisins* secs, du *riz*, des *pommes de terre*, etc., qu'on édulcore avec du *sucre*, et qu'on aromatise, tantôt avec la *canelle*, tantôt avec la *muscade*, etc. Toutes ces différentes substances, diversement combinées, forment autant de *puddings*. On assure que les Anglais ont plus de cent manières de varier ce mets. Voici la recette du *pudding* à la *mie de pain*, qu'on appelle *Pudding des malades*, parce que c'est celui qu'on donne, le plus communément, aux malades. Elle m'a été donnée par une dame anglaise, épouse d'un négociant de cette ville.

Prenez de *mie de pain* rassis, émiettée, cinq hectogrammes (une livre);
de *lait* frais, un litre (une pinte).

Faites bouillir le *lait*, et versez sur la *mie de pain*; laissez infuser pendant une heure. Ayez, d'un autre côté, dix jaunes d'*œufs* et cinq blancs; battez-les ensemble; ajoutez du *sucre*, au goût du malade. On peut y joindre un peu d'*eau de fleurs d'oranges*, et quelques *amandes amères* pilées, selon les circonstances. Mêlez ces dernières substances avec la *mie de pain* imbibée de *lait*; mettez dans le coin d'une serviette, que vous aurez saupoudrée de *farine*, pour en boucher les pores; nouez cette serviette très-serrée, mettez dans une écuelle pleine d'eau, et faites bouillir pendant deux heures et demie. On sert quelquefois ce *pudding* sous une sauce faite avec du *beurre*, du *vin* et du *sucre*.

Prescrit, Tom. III, pag. 46, 244, 485.

POUDRE. Cette préparation est la plus simple sous laquelle on puisse prescrire un médicament. Cependant toutes les substances médicinales ne peuvent point être réduites en poudre: il y en a qui seraient trop désagréables prises sous cette forme. Les poudres fines peuvent être données dans une boisson légère, comme du *thé*, de l'eau de *gruau*, etc. Celles qui sont plus grossières, demandent un véhicule qui ait plus de consistance; tels que du *sirop*, de la *gelée*, du *miel*, etc. Les *gommes* et les autres substances, qui se réduisent difficilement en poudre fine, doivent être pilées plus ou moins de temps, avec quelqu'autre d'une nature plus sèche. Au contraire, celles qui sont par elles-mêmes trop sèches, sur-tout les substances aromatiques, demandent qu'en les pulvérisant on les arrose avec quelques gouttes

d'eau appropriée. Les *poudres aromatiques* doivent être préparées en petite quantité à la fois, et il faut les tenir dans des vaisseaux bien couverts. En général, toutes les poudres ne peuvent être exposées à l'air trop long-temps, sans perdre plus ou moins de leurs vertus. (B.)

POUDRE ABSORBANTE. (Voyez-en la recette et l'indication, Tom. III, pag. 290.)

POUDRE ABSORBANTE ET FORTIFIANTE. (Voyez-en la recette et l'indication, Tom. IV, pag. 269.)

POUDRE A CANON, utile pour purger l'air des vapeurs méphitiques des puits, des fosses d'aisance, etc. etc. (Voyez Tom. IV, pag. 478.)

POUDRE A CHEVEUX, (Inconvéniens de la) dans les gerçures, les excoriations et les écorchures des enfans, Tom. IV, pag. 253.

POUDRE AROMATIQUE PURGATIVE.

Prenez de *rhubarbe* choisie, de *canelle*, de *sucre* fin, } de chaque huit grammes (deux gros.)

Pilez à part chacune de ces substances, et mêlez ensuite. On prescrit une cuillerée à café de cette poudre, une ou deux fois par jour, plus ou moins, selon les circonstances, dans les cas de vents accompagnés de constipation. (B.)

Prescrite, Tom. III, pag. 375.

POUDRE ASTRINGENTE. (Voyez-en la recette, Tom. II, pag. 503.)

Prescrite, Tom. II, pag. 506; Tom. III, pag. 60; Tom. IV, pag. 143, 148.

POUDRE CARMINATIVE, ou CONTRE LES VENTS.

Prenez de *graine de coriandre*, seize grammes (demi-once);
de *gingembre*, quatre grammes, (un gros);
de *muscade*, deux grammes (demi-gros);
de *sucre* fin, six grammes (un gros et demi).

Réduisez le tout en poudre; divisez en douze prises égales. On prescrit cette poudre dans les cas de vents causés par les mauvaises digestions, sur-tout aux personnes hystériques et hypocondriaques. On peut même la donner en plus petite quantité aux enfans attaqués de *colique*. On la leur donne dans leurs alimens. (B.)

POUDRE CÉPHALIQUE, ou STERNUTATOIRE.

Prenez de feuilles de *cabaret*, séchées, un hectogramme (trois onces);
de

de feuilles de *marjolaine*, séchées, trois décagrammes (une once).

Mettez en poudre. Mêlez.

Prescrite, Tom. III, pag. 70, 85, 322, 432, 433; Tom. IV, pag. 323.

Poudre contre Vers. (Voyez Semen-contra, Aurone, et Coralline de Corse.)

Poudre de bol.

Prenez de *bol d'Arménie*, six décagrammes (deux onces);

de *canelle*, trois décagrammes (une once);

de racine de *tormentille*, de *gomme arabique*, de chaque vingt-quatre grammes, (six gros);

de *poivre long*, quatre grammes (un gros).

Réduisez toutes ces substances en poudre; mêlez. On donne cette poudre échauffante, glutineuse, astringente, à la dose de dix jusqu'à dix-huit décigrammes, (vingt jusqu'à trente-six grains), dans les évacuations excessives, et dans les autres maladies qui demandent des remèdes de cette espèce.

Si, à ces ingrédiens, on ajoute un gros d'*opium*, on a la *Poudre de bol* et d'*opium*; remède très-efficace. On la donne à la même dose que la première; mais on ne doit pas aller au-delà de deux ou trois prises par jour. (B.)

Poudre de Cob. (Voyez-en la recette et l'indication, Tom. III, pag. 519.)

Poudre de Dover. (Voyez Poudre sudorifique.)

Poudre de la comtesse de Kent.

Prenez de *la partie noire des pinces d'écrevisse de mer*, un hectogramme (trois onces);

d'*yeux d'écrevisse préparés*, de *succin préparé*, de *corne de cerf préparée à l'eau*, de chaque trois décagrammes (une once).

de *vipère*, de *perles préparées*, de *bezoard oriental*, de chaque seize grammes (demi-once).

On broye toutes ces substances, chacune séparément, ainsi que le *succin*. On mêle toutes ces matières sur le porphyre, bien exactement, avec la *poudre de vipère*. On serre cette poudre dans un flacon qui bouche bien.

Prescrite, Tom. III, pag. 170.

POUDRE D'ÉTAIN. (Voyez POUDRE VERMIFUGE.)

POUDRE DIURÉTIQUE.

Prenez de *gomme arabique*, un hectogramme trois décagrammes (quatre onces) ;
de *nitre purifié*, trois décagrammes (une once).

Pilez le tout ensemble ; divisez en vingt-quatre prises égales. On donne, avec succès, une dose de cette poudre rafraîchissante, trois fois par jour, dans la première période de la maladie vénérienne. (B).

POUDRE D'OR DES CHARTREUX. (Voyez KERMÈS MINÉRAL.)

POUDRE MARTIALE.

Prenez de *limaille de fer*, } de chaque six décagrammes (deux onces) ;
de *sucre* fin, }
de *gingembre*, seize grammes (demi-once).

Faites une poudre. Elle se donne dans les suppressions des *règles*, et autres maladies auxquelles convient le *fer*. On en prend la valeur d'une cuillerée à café, deux fois par jour, délayée dans un peu de vin ou d'eau. (B).

POUDRE PURGATIVE.

Prenez de *jalap*, six décigrammes (douze grains) ;
de *mercure doux (muriate mercuriel doux)*, trois décigrammes (six grains) ;
de *crême de tartre (tartrite acidule de potasse)*, douze décigrammes (vingt-quatre grains).

Mettez le *jalap* en poudre ; mêlez.

Prescrite, Tom. III, pag. 535.

POUDRE RAFRAICHISSANTE ET RELACHANTE, composée de nitre *(nitrate de potasse)* et de *rhubarbe*. Voyez-en la recette, Tom. II, pag. 322.

POUDRE SALINE LAXATIVE.

Prenez de *tartre soluble (tartrite de potasse)*, } de chaque quatre grammes (un gros).
de *crême de tartre (tartrite acidule de potasse)*, }
de *nitre purifié (nitrate de potasse)*, deux grammes (demi-gros).

Mettez en poudre. Cette poudre rafraichissante et laxative convient dans les fièvres et autres maladies inflammatoires, qui exigent qu'on tienne le ventre légèrement relâché. On donne cette dose dans un peu d'eau de *gruau*, et on la répète selon les circonstances. (B.)

POUDRE STERNUTATOIRE. (Voyez POUDRE CÉPHALIQUE.)

POUDRE STOMACHIQUE. (Voyez-en la recette et l'indication, Tom. II, pag. 409.)

Prescrite, Tom. II, pag. 494; Tom. IV, pag. 157.

POUDRE SUDORIFIQUE.

Prenez de *nitre purifié (nitrate de potasse)*, de *tartre vitriolé (sulfate de potasse)*, } de chaque seize grammes (demi-once);

d'*opium*, d'*ipécacuanha*, } de chaque quatre grammes (un gros).

Réduisez toutes ces substances en poudre; mêlez. Cette poudre, connue sous le nom de *Poudre de Dover*, est un puissant sudorifique. On la donne dans les douleurs opiniâtres de *rhumatisme*, et autres maladies qui exigent qu'on excite des sueurs copieuses. La dose est depuis dix jusqu'à dix-huit décigrammes (depuis vingt jusqu'à trente-six grains). Il est des malades à qui il faut en donner vingt décigrammes (quarante grains). On aide l'effet de ce remède avec une ample boisson d'une liqueur délayante chaude. (B.)

POUDRE VERMIFUGE, ou D'ÉTAIN.

Prenez d'*étain*, réduit en poudre très-fine, trois décagrammes (une once);

d'*æthiops minéral (oxide de mercure sulfuré noir)*, huit grammes (deux gros).

Mêlez, et divisez en six prises égales. On donne une de ces doses, dans un peu de *sirop*, de *miel*, ou de *thériaque*, deux fois par jour.

Prescrite, Tom. III, pag. 102, 109, 111.

Après qu'on aura consommé les six prises, on prendra la poudre suivante:

POUDRE VERMIFUGE PURGATIVE.

Prenez de *rhubarbe* en poudre, dix décigrammes (vingt grains);

de *scammonée*, de *calomélas (muriate de mercure doux sublimé)*, } de chaque deux décigrammes et demi (cinq grains).

Broyez le tout ensemble, dans un mortier, pour une dose. On diminuera cette dose et celle de la poudre précédente, si c'est un enfant qu'on a à traiter, et on les proportionnera à son âge. Lorsqu'on ne veut employer que la *poudre d'étain* précédente, il faut la donner à bien plus grande dose. Le D.r ALSTON a été jusqu'à six

décagrammes (deux onces) en trois jours; et il dit, qu'administrée à cette dose, cette poudre est un des vermifuges les plus puissans. Il a purgé son malade avant et après. (B.)

Prescrite, Tom. II, pag. 486; Tom. III, pag. 102, 109, 112.

POUDRE VERMIFUGE PURGATIVE DE BALL. (Voyez-en la recette et l'indication, Tome III, pag. 112.)

POULAINS. (Voyez BUBONS VÉNÉRIENS.)

POULIOT, ou POUILLOT; POULIOT COMMUN; POULIOT ROYAL. *Pulegium latifolium*, C. BAUH. *Mentha aquatica*, seu *Pulegium vulgare*, TURNEF. *Pulegium*, J. BAUH. *Mentha Pulegium*, LINN. C'est-à-dire, *Pouliot à larges feuilles*, selon C. BAUHIN. *Menthe aquatique*, ou *Pouliot commun*, selon TOURNEFORT. *Pouliot*, selon J. BAUHIN. *Penthe Pouliot*, selon LINNÉ. Cette plante est de la quatrième classe, deuxième section, onzième genre de TOURNEFORT; de la didynamie gymnospermie de LINNÉ; de la vingt-cinquième famille des *Labiées* d'ADANSON.

Sa racine est traçante et fibreuse. Elle jette des tiges, longues de près d'un pied, quarrées, velues; les unes élevées, les autres courbées, rampantes sur la terre, et s'y enracinant par de nombreuses fibrilles qui sortent de leurs nœuds. Ses feuilles sont opposées deux à deux le long de la tige, ovales, découpées régulièrement, attachées immédiatement à la tige: elles sont douces au toucher, noirâtres, d'une odeur agréable, mais forte, et d'un goût brûlant. Les fleurs sont verticillées, ou disposées en anneaux autour des tiges, de couleur bleuâtre ou purpurine, quelquefois d'un rouge pâle, rarement blanches. Ces fleurs sont labiées ou en geule, découpées en deux lèvres. Il leur succède des semences menues. Le *Pouliot* aime les lieux humides, le bord des marais, des étangs, des fossés, etc. Il fleurit en été. On le cueille lorsqu'il est en fleur.

Prescrit, Tom. II, pag. 415, 419, 447, 485; Tom. III, pag. 74, 308, 327; Tom. IV, pag. 197, 286.

POULS. On donne ce nom au battement des *artères*. Il vient du mot latin *Pulsus*, qui signifie *battement*, *pulsation*. C'est ordinairement au poignet, où passe l'*artère radiale*, qu'on tâte le *pouls*, parce que cette *artère* y est plus sensible que toutes les autres. (Voyez Tom. I, pag. 61, dans le courant de la note.)

Les médecins distinguent un grand nombre d'espèces

de *pouls*, qu'on a peut-être trop multipliées. Il suffit de savoir que les *pouls* principaux sont, le *fréquent*, et son opposé qui est le *rare*; le *fort*, le *faible*; le *grand*, le *petit*; le *dur*, le *mollet*; l'*égal*, l'*inégal*, etc.

Mais, avant de pouvoir juger de la qualité du *pouls* chez une personne malade, il faut bien connaître celui qui est naturel à cette même personne dans l'état de santé; car il varie chez les différens sujets, et chez le même sujet relativement à l'âge, à la constitution, et aux circonstances dans lesquelles il se trouve. C'est ainsi que, par rapport à la fréquence du *pouls*, on voit que, chez les hommes, pris en général, la différence est assez considérable.

Le *pouls* des enfans est beaucoup plus vite que celui des adultes, et celui des vieillards beaucoup plus lent que celui des uns et des autres. Après le repas, après l'exercice, dans les instans où on est affecté de quelque passion, cette vitesse est plus ou moins marquée, et toujours sensiblement au-dessus de ce qu'elle est dans l'état naturel.

En général, chez un adulte bien portant, tranquille de corps et d'esprit, et avant le repas, le *pouls* bat de soixante à soixante-dix fois par minute; chez les enfans, toutes choses égales d'ailleurs, il bat de quatre-vingt à quatre-vingt-quinze fois; et chez les vieillards, de cinquante à soixante fois, pendant le même espace de temps. Mais il est des adultes chez lesquels le *pouls* bat jusqu'à quatre-vingt, quatre-vingt-dix fois et plus, par minute, tandis que, chez d'autres, il ne bat que cinquante fois, les uns et les autres étant en parfaite santé. Il est donc difficile de prononcer, du premier abord, qu'une personne, qu'on ne connaît pas, a la fièvre, sur-tout si, comme il n'arrive que trop communément, on n'a égard qu'à la fréquence du *pouls*; car la fréquence du *pouls* ne constitue pas seule la *fièvre*. (Voyez Tom. II, pag. 67, dans le courant de la note.)

Pour qu'on puisse dire que le *pouls* d'une personne est fréquent, il faut qu'il batte un tiers en sus de ce qu'il battait dans l'état naturel, c'est-à-dire, qu'il donne de quatre-vingt-dix à quatre-vingt-quinze pulsations, si, dans l'état de santé, il en donnait soixante-dix. Lorsque, chez la même personne, il en donne cent cinq, cent dix, on dit qu'il est très-vite; mais lorsqu'il en donne cent quarante, cent cinquante, toujours chez la

même personne, cette vitesse est extrême, et annonce toujours du danger.

Pour éviter toute erreur à cet égard, il faudrait que chacun s'exerçât sur soi-même, sur ses amis, sur ses connaissances; qu'il tâtât souvent son *pouls* et celui des autres, afin qu'il se familiarisât avec le degré de vitesse du *pouls* en parfaite santé, et qu'il fût en état de juger des différences qu'y apporte la maladie. On y parviendrait facilement, au moyen d'une montre ou d'une pendule à secondes, sur laquelle on aurait les yeux, en comptant combien le *pouls* donne de battemens dans l'espace d'une minute.

Le *pouls fréquent* ou *vite* est donc celui qui bat plus souvent que dans l'état de santé; le *pouls rare* ou *lent* est son contraire; le *pouls fort* est celui dont les pulsations sont fermes et vigoureuses; le *pouls faible* donne des pulsations presque insensibles; le *pouls grand* ou *plein* donne des pulsations étendues dans toutes leurs dimensions; le *pouls petit* lui est opposé; le *pouls dur* est celui dont les battemens sont secs et roides; le *pouls mollet* n'en a que de doux et de lâches; le *pouls égal* est celui qui est toujours semblable ou égal dans l'intervalle de ses pulsations; le *pouls inégal* est de plusieurs espèces. Si les pulsations manquent par intervalle, on l'appelle *intermittent;* si on le sent diminuer insensiblement, on l'appelle *myurus;* si, entre deux pulsations égales, il en survient une qu'on n'attendait pas, on l'appelle *entre-coupé*, etc.

POUMON, viscère très-volumineux, partagé en deux parties, dont l'une occupe la droite, et l'autre la gauche de la *Poitrine*. Il n'est personne qui n'ait une idée de ce viscère, parce qu'il n'est personne qui ne connaisse le *mou* de *veau*, qui n'est autre chose que le *poumon* du *veau*.

Le *poumon* est l'organe dans lequel s'exécute la *respiration*. (Voyez Tom. I, pag. 92 et suiv. note.)

POUMON, (Symptômes de l'engorgement du) Tom. III, pag. 450.

POURPIER, plante potagère, d'un usage commun dans la cuisine. On l'appelle *Portulaca latifolia*, seu *sativa*, C. BAUH. et TOURNEF. *Portulaca hortensis latifolia*, J. BAUH. *Portulaca oleracea*, LINN. C'est-à-dire, *Pourpier à larges feuilles*, ou *cultivé*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Pourpier des jardins*, *à larges feuilles*, selon J. BAUHIN. *Pourpier légume*, selon LINNÉ. Cette

plante est de la sixième classe, première section, deuxième genre de Tournefort; de la dodécandrie monogynie de Linné; de la trente-deuxième famille des *Pourpiers* d'Adanson.

Prescrit, Tom. II, pag. 520; Tom. III, pag. 56, 201; Tom. IV, pag. 229, 520.

POURPRE. Maladie ainsi appelée à cause de la couleur *pourpre* de ses pustules.

Pourpre blanc. (Voyez Échauboulures.)

POURPRÉ, pourprée, épithète qu'on donne aux *pustules* qui sont de couleur de *pourpre*, et aux maladies qui sont accompagnées de *pustules* de cette couleur. (Voyez Fièvre putride.)

POUSSE des dents. (Voyez Dentition.)

PRÉCIPITÉ, matière dissoute, séparée de son dissolvant, ou naturellement, ou par le moyen de quelque corps ou liqueur capable de faire précipiter.

Précipité rouge (*oxide de mercure rouge par l'acide nitrique*). La *préparation mercurielle* qui porte ce nom, n'est point un *précipité;* ce n'est autre chose que du *nitre mercuriel*, dont on a séparé la plus grande partie de l'acide par la seule action du feu, et sans intermède.

Prescrit, Tom. III, pag. 218, 440, 524; Tom. IV, pag. 51, 381, 394.

PREMIÈRES VOIES, nom que les médecins donnent aux organes dans lesquels se fait la première digestion. Ces organes sont l'*Estomac* et les *Intestins*. (Voyez Tom. I, pag. 107, note.)

PREPUCE: c'est ainsi qu'on appelle le prolongement de la peau de la *verge;* prolongement qui couvre le *gland*. (Voyez Phimoisis et Paraphimosis.)

PRESBYTOPIE: c'est la même chose que *Vue longue*. (Voyez Vue longue.)

PRÉSERVATIF, épithète qu'on donne aux remèdes qu'on prend dans l'intention de se garantir d'une maladie qui menace. A la fin du traitement de la plupart des maladies, on a eu soin de décrire les remèdes préservatifs qui conviennent pour se garantir de la maladie dont il est question. Ces remèdes sont désignés, soit par une *addition*, soit par un titre. On en voit un exemple, Tom. II, Chap. III, §. VI, etc.

Il faut varier les remèdes préservatifs, Tom. II, pag. 114, note. Idée fausse qu'on a ordinairement des remèdes

server la santé des gens de mer, pag. 120; à l'égard des ouvriers sédentaires, pag. 129.

PROPRETÉ, (de la) comme moyen préservatif des maladies, Tom. I, pag. 273 — 285.

PROPRETÉ (de la) *dans le traitement des maladies*, Tom. II, pag. 63. La négligence de la propreté occasionne la fièvre maligne dans les hôpitaux et dans les prisons, pag. 219. La propreté est un remède préservatif de la fièvre putride maligne, pag. 237. La propreté est un des moyens de se préserver de la fièvre rémittente, pag. 258.

Avantages de la propreté dans la dysenterie, Tom. III, pag. 44; pour se garantir de cette maladie, pag. 53; sur les vaisseaux, pour prévenir le scorbut, pag. 199. Si l'on néglige la propreté pendant le traitement de la gale, on ne peut point espérer de la guérir, pag. 224. La propreté est un des meilleurs préservatifs de la gale, pag. 229. Observation sur le pouvoir de la propreté comme préservatif de la gale, *ibid.*

La propreté est le vrai remède des chancres non vénériens, Tom. IV, pag. 50. Nécessité de la propreté pendant l'usage du mercure, pag. 105. La propreté est un remède palliatif de la vérole, pag. 117, note. Importance de la propreté chez les femmes en couche, pag. 212. La propreté est le remède des gerçures, des écorchures et des excoriations, pag. 252 et 253. Importance de la propreté pour guérir la teigne, pag. 280; le rachitis, pag. 313. Il faut tenir le malade proprement dans les fractures, pag. 417.

PROSTATE, *Glande* de la grosseur d'une noix, située au-dessous du col de la *vessie*, à la racine de la *verge*, où commence l'*urèthre*, qu'elle embrasse.

PROSTRATION DE FORCES. On entend par cette expression, une faiblesse extrême, répandue sur toutes les parties du corps, de sorte que le malade est incapable de faire le moindre mouvement, et qu'il reste dans son lit comme une masse. Ce symptôme est toujours dangereux; il est familier à la *fièvre maligne.*

PRUNEAUX, *Prunes séchées*, soit au four, comme ceux de Tours; soit au soleil, comme ceux de Brignols, département du Var, et de Pézénas, département de l'Hérault. Mais ceux dont on se sert comme médicamens, sont les petits *pruneaux* noirs aigrelets, que fournit le *Prunier petit-Damas noir.*

Ces petits *pruneaux* fournissent un médicament laxatif,

qui remplace très-bien les *tamarins*, et qui en a tous les avantages, sans en avoir les inconveniens. (Voyez TAMARINS.) Mais il faut les donner à une dose double de ces fruits exotiques.

PRUNIER ÉPINEUX ou SAUVAGE, ou PRUNELLIER, ou ACACIA DE NOTRE PAYS. *Acacia nostras, officin. Prunus sylvestris*, C. BAUH. *Prunus spinosa*, LINN. C'est-à-dire, *Acacia de notre pays, des Boutiques. Prunier sauvage*, selon C. BAUHIN. *Prunier épineux*, selon LINNÉ.

C'est un arbrisseau épineux, garni de beaucoup de branches, et fort commun dans les haies. Sa racine est noire. Son écorce est cendrée, et tire un peu sur le pourpre. Ses feuilles sont en forme de lance, dentelées à leur circonférence, d'un goût astringent. Les fleurs naissent plusieurs ensemble des tubercules des rameaux, et paraissent avant les feuilles : ces fleurs sont d'une belle couleur blanche, tendres, amères, un peu odorantes, en rose, à cinq pétales, au milieu desquelles se trouvent des étamines blanches, garnies de sommités d'un jaune de safran foncé, et qui environnent un stil vert plus long, qui s'élève du calice, et qui se change en fruit. Les fruits, qui sont en très-grande quantité, sont petits, ovalaires, moins gros que les *cerises* ordinaires, verts d'abord, et bleus foncés quand ils sont mûrs. Ils sont fort astringens, contenant un noyau semblable à celui de la *cerise*, plus petit, mais plus long.

Le *suc* exprimé des fruits de cet arbre, cuit et épaissi jusqu'à consistance d'extrait solide, se nomme *Acacia* d'Allemagne, ou de notre pays. L'écorce est fébrifuge, comme nous l'avons fait voir, Tom. II, pag. 104, dans le courant de la note. Les feuilles, l'écorce, et les fruits non mûrs, sont desséchans et astringens; aussi les donne-t-on dans les *hémorrhagies* et le *flux de ventre ;* mais les fruits mûrs et les fleurs sont laxatifs.

PRURIGINEUX, épithète qu'on donne aux *boutons*, aux *pustules* qui occasionnent des démangeaisons.

PRURIT; c'est la même chose que *Démangeaison*. (Voyez DÉMANGEAISONS.)

PUITS: (Qualité de l'*eau* de) moyens de la rendre

potable, Tom. I, pag. 170. Dangers de descendre dans des puits fermés depuis long-temps, Tom. IV, pag. 477. Moyens de reconnaître quand l'air de ces lieux est malsain, pag. 478. Secours qu'il faut administrer à ceux qui sont suffoqués par l'air méphitique des puits, pag. 484, 485.

PULMONAIRE. (Grande) PULMONAIRE A FEUILLES LARGES; HERBE AU LAIT DE NOTRE-DAME; HERBE AUX POUMONS; HERBE DE CŒUR. *Symphytum maculosum*, sive *Pulmonaria latifolia*, C. BAUH. *Pulmonaria Italorum, ad Buglossum accedens*, TURNEF. et J. BAUH. *Pulmonaria officinalis, foliis radicalibus ovato-cordatis*, LINN. C'est-à-dire, *Grande Consoude tachetée*, ou *Pulmonaire à larges feuilles*, selon CASP. BAUHIN. *Pulmonaire des Italiens, ressemblante à la Buglose*, selon TOURNEFORT et J. BAUHIN. *Pulmonaire d'usage, dont les feuilles radicales sont ovales et en cœur*, selon LINNÉ. Cette plante est de la deuxième classe, quatrième section, cinquième genre de TOURNEFORT; de la pentandrie monogynie de LINNÉ; de la vingt-septième famille des *Bourraches* d'ADANSON.

Sa racine est blanche, rameuse, visqueuse et garnie de fibres éparses. Elle pousse une ou plusieurs tiges d'environ un pied, anguleuses, velues, et un peu purpurines. Les feuilles sortent, les unes de la racine même, pressées, couchées sur terre; les autres embrassent la tige, sans queues. Toutes ces feuilles sont, en général, oblongues, larges, terminées en pointe, garnies d'un duvet mollet en-dessus, en-dessous et sur les bords, marbrées de taches blanches irrégulières, et traversées d'une nervure dans toute leur longueur. Ses fleurs sont soutenues, plusieurs ensemble, par de courts pédicules aux sommets des tiges: elles sont en entonnoir, découpées en cinq parties, de couleur, tantôt purpurine, tantôt violette, quelquefois l'une et l'autre. A ces fleurs succèdent quatre semences presque rondes, renfermées dans le calice. Elle croît ordinairement sur les hautes montagnes. Elle aime les forêts, les bosquets, les lieux ombrageux. On la cultive aussi dans les jardins. Elle sort de terre dès les premiers jours du printemps, et donne sa fleur au printemps. Ses feuilles périssent en automne; mais sa racine est vivace. Ses feuilles sont d'usage.

Prescrite, Tom. II, pag. 184, dans le courant de la note.

PULMONAIRE DE CHÊNE. *Muscus pulmonarius*. CASP. BAUH. *Lichen arboreus*, sive *Pulmonaria arborea*, J.

linge fort, et on les écrase avec une spatule ou une cuillère. Le *suc* et le *parenchyme* passent à travers le tamis ou le linge; ensuite on fait bouillir jusqu'à une certaine consistance, dans un vaisseau de terre, sur un feu doux, ayant soin de remuer continuellement, pour que la *pulpe* ne brûle pas. La *pulpe* des fruits qui sont bien mûrs et frais, peut être obtenue sans faire bouillir les fruits.

PULPE DE CASSE. (Voyez CASSE.)

PULSATION DES ARTÈRES. (Voyez ce que c'est, Tom. I, pag. 61, dans le courant de la note.)

PUNCH. On sait que cette boisson, qui nous vient des Anglais, se prépare sur-le-champ, avec de l'*eau-de-vie*, ou de l'*esprit-de-vin*, ou du *rum*, ou du *rack*, du *citron* et du *sucre*, le tout noyé dans une grande quantité d'eau chaude. Le *punch*, pris comme liqueur dans les sociétés, dans les cafés, enivre souvent : ce serait donc un fort mauvais remède. Le D.r BUCHAN n'entend donc parler, dans cet Ouvrage, que du *punch* très-faible : il est alors un bon cordial.

Prescrit, Tom. II, pag. 92. L'habitude du punch doit être regardée comme une des causes de la consomption, pag. 203. Prescrit, pag. 516, 521.

PUPILLE, ou PRUNELLE : nom que porte la petite ouverture ronde qui est dans le milieu de l'iris de l'œil, que les rayons de lumière traversent, ainsi que le cristallin, pour de là se peindre sur la rétine, et former la vision. (Voyez ŒIL.)

PURGATIF : nom que portent les remèdes qui évacuent par les selles. Les plus usités de cette classe, sont la *Manne*, la *Rhubarbe*, le *Séné d'Alexandrie*, le *Séné d'Italie* ou *de Provence*, le *Baguenaudier*, les *Feuilles de Pêcher*, de *Frêne*, et le *Lin purgatif;* le *Jalap*, la *Gratiole*, la *Belle-de-Nuit*, la *Scammonée*, le *Suc du Grand-Liseron*, le *Concombre sauvage*, la *Bryone*, différentes espèces d'*Ellébore*, la *Bétoine;* différentes espèces de *Sirops*, tels que ceux de *Chicorée*, de *Fleurs de Pêcher*, de *Pommes*, de *Noirprun*, etc.; différens *Sels*, comme le *Catharctique amer (sulfate de magnésie)*, celui d'*Epsom (sulfate de magnésie)*, de *Glauber (sulfate de soude)*, de *Seignette (tartrite de soude)*, etc.

Symptômes qui indiquent les purgatifs dans une maladie quelconque, Tom. II, pag. 95.

PURGATIFS AMERS. (Voyez ce que c'est, Tom. III, pag. 102.

Prescrits, Tom. II, pag. 408.

Le *putiet* est un arbre dont le port a beaucoup de ressemblance avec le *cerisier*. Ses fleurs sont en grappes blanches, d'une odeur gracieuse. Ses feuilles sont grandes, à peu près, comme celles du *tilleul*, mais moins rondes, d'un vert agréable, molles, ayant leurs bords en forme de scie, et à la queue, tout près de l'origine de la feuille, quatre petits tubercules de grosseur inégale, plus sensibles que les jeunes feuilles. Ces feuilles communiquent à l'eau et au lait dans lesquels on les fait infuser, une odeur et un goût d'amande. Le *putiet* croit naturellement en Lorraine, sur les montagnes des Vosges. Il se cultive aisément dans les jardins. L'écorce de cet arbre est fébrifuge, comme nous l'avons dit Tom. II, pag. 103, dans le courant de la note. Les Auteurs que nous avons cités même Vol., pag. 101, note, ajoutent aux faits qu'ils rapportent, le témoignage du C.en BAGARD, médecin de l'hôpital militaire de Nanci, ainsi que celui d'un digne Pasteur de campagne, qui n'a pas voulu être nommé, et qui voit toujours réussir, dans sa paroisse, l'*électuaire* dont nous avons donné la recette pag. citée ci-dessus, et qu'il compose lui-même.

PUTRÉFACTION, mouvement intestin de fermentation, qui s'exécute entre les principes prochains de tous les végétaux et animaux, dont résulte une décomposition et un changement total dans la nature de ces principes. La *putréfaction* semble plus particulière aux animaux qu'aux végétaux, en ce que ceux-ci ne peuvent se putréfier sans avoir éprouvé la fermentation acide, au lieu que les animaux ne se corrompent et ne se détruisent que par la *putréfaction*. (Voyez le *Dictionn. de Chimie*, et les *Mémoires* des C.ns BOISSIEU, GODART et BORDENAVE, qui ont remporté le prix de l'académie de Dijon, en 1768.)

PUTRÉFIÉ, épithète qu'on donne aux substances animales ou végétales qui tournent à la *putréfaction*, ou qui y ont de la disposition.

PUTRIDE, épithète qu'on donne aux humeurs dont la corruption s'annonce par la dissolution de leurs parties, leur odeur fétide, et leur couleur plus ou moins éloignée de celle qu'elles ont dans l'état de santé. On donne également ce nom aux maladies dans lesquelles les humeurs présentent ces caractères; telle est surtout l'espèce de fièvre maligne décrite Tom. II, pag. 218 et suiv. On la donne encore à l'odeur qu'exhalent les excrémens, etc.

PUTRIDITÉ, ou POURRITURE, ou CORRUPTION; état des corps qui ont subi le mouvement intestin de fermentation, appelée *Putréfaction*, d'où résulte une disposition différente des parties et de nouvelles combinaisons.

Traitement des hémorrhagies causées par la putridité du sang, Tom. III, pag. 6. Préservatifs du saignement de nez dû à la putridité du sang, pag. 14.

PUSTULE; c'est la même chose que *Bouton :* ainsi on dit, les *pustules* ou les *boutons* de la *petite vérole*, de la *gale*, etc.

PYLORE, nom que porte un cercle charnu qui ferme l'orifice inférieur de l'*estomac :* il est ainsi appelé, parce qu'on le regarde comme le portier de l'*estomac*. (Voyez Tom. I, pag. 108, dans le courant de la note.)

PYRETHRE. On trouve deux racines de ce nom chez les apothicaires. La première est de la longueur du doigt, menue, rousse en dehors, grise en dedans, d'un gout âcre et très-brûlant, mais qui ne se fait pas sentir d'abord, et qui augmente à mesure qu'on la mâche et qu'on la garde dans la bouche, où elle laisse à la fin un sentiment de froid : elle n'a pas d'odeur. On nous l'apporte sèche du royaume de Tunis. La seconde est plus petite, plus blanche, moins grosse, moins charnue et moins âcre.

Prescrite, Tom. III, pag. 79, 268, note.

QUAK QUIN

QUAKERS : idée de cette secte anglaise, Tom. I, pag. 258, note. Les Quakers proposes pour exemple dans la manière de se comporter relativement aux habits, *ibid.*

QUARTE. (Voyez FIÈVRE QUARTE.)

QUINQUINA; KINAKINA; KINA; ÉCORCE DU PÉROU; ECORCE FÉBRIFUGE ou DES JÉSUITES, etc. *Cortex Peruvianus; Arbor febrifuga Peruviana; China chinæ; Quinquina*, RAY, Hist. CINCHONA, LINNÉ.

Le *Quinquina* est l'écorce d'un arbre qui croît naturellement dans la province de Quito, en Amérique. (Voyez les *Mémoires de l'Académie*, année 1738.) L'arbre qui donne ce fameux remède, a rarement plus de

de deux toises et demie de haut. Son tronc et ses branches sont d'une grosseur proportionnée. Il croît dans les forêts, au milieu de beaucoup d'autres plantes, et se reproduit par les graines qui tombent à terre. Ses feuilles sont lisses et d'un beau vert : elles se terminent en pointe. Ses fleurs ont à peu près la forme et la grandeur des *jacinthes*.

Sa seule partie précieuse est son écorce, à laquelle on ne donne d'autre préparation que de la faire sécher. La plus épaisse était préférée, jusqu'à ce que des analyses savantes, faites en Angleterre, et des expériences répétées, aient démontré que la plus mince avait plus de vertu. Mais le choix du *Quinquina* est de la plus grande importance. Celui qui est de bonne qualité, et qui n'est pas ancien, est, dit LIEUTAUD, le remède le plus excellent contre la *fièvre*; tandis que celui qui est sophistiqué, ou de mauvaise qualité, bien loin de guérir la *fièvre*, excite d'autres maladies plus dangereuses que la *fièvre* même.

Le meilleur *Quinquina* est celui qui, à l'extérieur, est inégal, raboteux, d'une couleur brune obscure, ne se cassant point, comme les autres écorces, en fibres longues, mais se broyant facilement sous les dents, quoique d'un tissu serré; qui a une amertume excessive, et quelque chose d'aromatique, dont l'odeur approche du *moisi*; qui, dans l'intérieur, a une couleur rougeâtre, approchant de la *canelle*, mais plus obscure, et semblable à celle de la rouille. Nous avertissons, avec VOGEL, que le *Quinquina* des apothicaires n'est pas toujours également bon, également salutaire; qu'ils en vendent souvent qui est fortement acerbe, qui n'a pas d'odeur, qui est pourri, vermoulu; qui, dans l'intérieur, est uni et comme poli; qui n'est point séparé du bois de l'arbre, lequel n'a point du tout de vertu; qui enfin, comme dit le C.en BAUMÉ, est mêlé avec des écorces et des branches d'autres arbres qui y ressemblent le plus, telles que celles du *cerisier*. (Voyez l'*Introduction à la Table générale des Matières*, pag. xxiv de ce Vol.)

Il n'est pas douteux que c'est à cette sophistication que sont dus les préjugés anciens du peuple relativement au *Quinquina*. Il a fallu plus d'un siècle, dit TISSOT, pour fixer tous les esprits sur son usage. Enfin, il paraît qu'on est généralement revenu des préventions défavorables à ce remède. L'insuffisance des autres, dans plusieurs cas; son efficacité; les cures admirables et sans

nombre qu'il opère tous les jours; la quantité de maladies très-differentes des *fièvres*, dans lesquelles il est le souverain remède; ses effets dans la *phthisie* commençante, dans les *hémorrhagies*, sur-tout utérines, dans les maladies *nerveuses*, dans les débilités de l'*estomac*, effets si constans, que le célèbre SPIELMANN de Strasbourg, n'hésiste point d'appeler le *Quinquina* le prince des *stomachiques;* ses effets dans la *gangrène*, le *sphacèle*, et les *maladies chirurgicales* les plus fâcheuses; le bien-être, la force, la gaieté qu'il procure à ceux qui en font usage, ont dessillé les yeux, et aujourd'hui on lui donne presque unaniment le premier rang parmi les remèdes les plus efficaces. On ne croit plus qu'il *gâte l'estomac*, *qu'il fixe la fièvre*, *qu'il enferme le loup dans la bergerie; qu'il jette dans le Scorbut*, *dans l'Asthme*, *dans la Jaunisse*, etc. L'on est, au contraire, persuadé qu'il prévient tous ces maux; qu'il est le fébrifuge le plus héroïque, l'antiseptique et l'antispasmodique le plus excellent; et que s'il a nui, et s'il nuit quelquefois, c'est, comme les autres bons remèdes, parce qu'il est, ou mal ordonné, ou mal pris, ou qu'il se trouve dans le tempérament quelques singularités inconnues qui en pervertissent les effets; enfin, et cette cause est une des plus ordinaires, parce qu'il est falsifié. Combien ne doit-on pas aux auteurs des *Essais de Matière médicale indigène*, cités Tom. II, pag. 101, note, de lui avoir trouvé, dans des plantes très-communes, et par cette raison à l'abri des manœuvres odieuses de la cupidité, des substituts fidèles, sûrs et immanquables, sur-tout contre les *fièvres?* (Voyez Tom. II, pag. 101 et suiv., note.)

La meilleure manière de prendre le *quinquina* est en substance, c'est-à-dire, en *poudre.* On le prend encore en *infusion*, en *décoction.* On en prépare des *extraits*, des *sels* connus sous le nom de *sel du comte de la Garraye*, de *sel essentiel* de *quinquina.* On en prépare des *sirops*, des *vins.* Il entre dans des *élixirs* et des *opiats*, etc. On l'emploie en *lavemens*, en *fomentation*, en *cataplasme*, etc. On a observé que le meilleur *menstrue* pour extraire les vertus du *quinquina*, est l'eau froide. (Voyez Tom. II, pag. 191.)

---

selon C. BAUHIN. *Raifort sauvage*, ou *Cochléaria de la plupart des auteurs*, selon J. BAUHIN. *Cochléaria à feuilles coudées*, selon TOURNEFORT. *Cochléaria dont les feuilles radicales sont lancéolées, crénelées, et celles de la tige découpées*, selon LINNÉ. Cette plante est de la cinquième classe, deuxième section, quatrième genre de TOURNEFORT; de la tétradynamie siliqueuse de LINNÉ; de la cinquante-deuxième famille des *Crucifères* d'ADANSON.

Sa racine est grosse, droite, de la longueur d'un pied et plus, garnie dans sa longueur de fibres capillaires et rameuses. Elle est blanche, d'un goût fort âcre et brûlant. Il sort de terre plusieurs feuilles radicales, qui sont d'abord découpées profondément comme celles du *polypode*; mais, à mesure qu'elles grandissent, ces profondes découpures disparaissent. Les feuilles deviennent entières, grandes, amples, lancéolées, quelquefois de la longueur de deux pieds, crénelées en leurs bords, et portées par de long pétioles. Du centre de ces feuilles s'élève une tige à la hauteur d'un pied et demi, deux pieds, droite, cannelée, creuse et ferme, garnie de feuilles alternes, sessiles, oblongues et découpées irrégulièrement, d'une saveur moins brûlante que la racine. Les fleurs naissent au sommet de la tige et dans les aisselles des feuilles: elles sont petites, blanches, disposées en croix. Aux fleurs succèdent de petites siliques, ou de petits fruits presque ronds et enflés, séparés par une cloison mitoyenne en deux loges qui renferment quelques semences arrondies, lisses et rougeâtres. Cette plante qui fleurit au printemps, croît naturellement dans les fossés humides et au bord des ruisseaux, des rivières, des étangs et dans les prairies arrosées. On la cultive dans nos jardins. Sa racine est sur-tout d'usage.

Prescrit, Tom. III, pag. 133, 135, 202, 204, 321, 443, 444.

RAISIN D'OURS. (Voyez UVA-URSI.)

RAISIN DE RENARD. (Voyez HERBE A PARIS.)

RAISIN, fruit de la *Vigne*.

Prescrit, Tom. II, pag. 122, 143; Tom. III, pag. 48, 73, 87, 215, 274, 275, 324; Tom. IV, pag. 313.

RANCE, se dit de tout ce qui sent le relent, le moisi, le pourri; qui a contracté une mauvaise odeur pour avoir été renfermé; ce qu'on observe souvent dans le vieux *lard*, l'*huile d'olive* gardée, etc.

RANCIDITÉ; qualité de ce qui est RANCE. (Voyez ce mot.)

RARÉFACTION, propriété de dilatation et d'expansibilité que le feu donne à tous les corps solides et fluides : action d'un corps qui acquiert plus de volume, sans contenir plus de matière, sans augmenter de poids ou de pesanteur absolue. Lorsque les veines se gonflent près du feu ou dans de l'eau chaude, ce gonflement est occasionné par la rarefaction du sang et des tuniques mêmes des veines ; delà l'augmentation de leur volume, etc.

RATE, nom d'un des *viscères* du *bas-ventre*, situé dans l'*hypocondre* gauche, entre la grosse extrémité de l'*estomac* et les *fausses-côtes*. C'est une masse bleuâtre tirant sur le rouge, d'une figure ovale alongée, longue de sept à huit travers de doigt, large de quatre ou cinq, un peu mollasse.

RATE, (symptômes de l'engorgement de la) Tom. III, pag. 450. Traitement, pag. 453 et suiv.

RAVE DES PARISIENS, et par les botanistes, RAIFORT CULTIVÉ ou DES JARDINS. Tout le monde sait que la racine de cette plante est d'un usage très-familier sur nos tables. On l'appelle *Raphanus minor, oblongus*, C. BAUH. et TURNEF. *Raphanus*, J. BAUH. *Raphanus sativus*, LINN. C'est-à-dire, *Petit Raifort dont la racine est longue*, selon C. BAUHIH et TOURNEFORT. *Raifort*, selon J. BAUHIN. *Raifort cultivé*, selon LINNÉ.

Prescrite, Tom. II, pag. 520, 529; Tom. III, pag. 201; Tom. IV, pag. 246.

RECETTE : c'est la même chose que FORMULLE. (Voyez ce mot.)

RECTUM, nom que porte le dernier des gros *intestins*, à cause de sa situation qui est droite, relativement à celle des autres. Il commence à la fin du *colon*, et finit à l'*anus*. (Voyez INTESTINS.)

REDOUBLEMENT, augmentation de *fièvre*. Le redoublement est par rapport aux *fièvres continues*, ce qu'est l'accès par rapport aux *fièvres intermittentes*: il caractérise sur-tout les FIÈVRES RÉMITTENTES. (Voyez ce mot.) Daus ces dernières, il revient plus également à des heures réglées : dans les autres, son retour est moins régulier : c'est ordinairement vers le soir que paraît le *redoublement*.

RÉDUCTION, opération de chirurgie par laquelle

importance pour le malade que les remèdes les plus vantés, pag. 255. Préjugés du peuple sur le régime échauffant dans la petite vérole, pag. 267. Cas où le régime rafraichissant est de nécessité absolue dans la petite vérole, pag. 274. Le régime échauffant occasionne souvent l'affaissement des boutons de la petite vérole, pag. 277. Symptômes fâcheux causés par le régime échauffant dans la rougeole, pag. 314. Le régime est la première chose à laquelle il faille faire attention dans le dévoiement et le cours de ventre, pag. 488.

Le régime exact est supérieur aux remèdes pour prévenir le crachement de sang, Tom. III, pag. 30. Le régime bien administré est le seul objet dont on doive espérer la guérison dans les maladies de nerfs, pag. 298. Il est préférable aux remèdes dans la mélancolie, pag. 309. L'erreur dans le régime est une des sources des maladies de nerfs, pag. 406.

Importance du régime pendant l'usage du mercure, Tom. IV, pag. 115. Le régime suffit dans la fièvre de lait quand elle suit la marche ordinaire, pag. 219. Le régime peut seul guérir le rachitis, tandis que les remèdes réussissent rarement, pag. 315. Importance du régime dans la courbature, pag. 556. Traitement de la courbature occasionnée par le changement de régime, pag. 562 — 563. Le régime est plus important que les remèdes dans la goutte-rose, pag. 538.

RÉGION, terme emprunté des géographes, qui entendent par ce mot, une étendue de pays renfermée dans certaines limites. Les médecins entendent donc par *région*, un espace déterminé de la surface du corps, auquel répondent différentes parties. C'est ainsi qu'on dit :

Région de la matrice, pour signifier la partie inférieure du *bas-ventre*, le *pubis* et les parties adjacentes.

Région de l'estomac. (Voyez Région épigastrique.)

Région des reins, pour signifier les parties latérales du corps, situées entre la dernière des *fausses-côtes* et les *os* des *hanches*.

Région épigastrique, ou l'Épigastre, pour signifier cette partie du ventre qui commence immédiatement au *creux de l'estomac*, et se termine audessus du nombril : la bande horizontale qu'elle forme finit aux *hypocondres* de chaque côté.

magne, selon CASP. BAUHIN et TOURNEFORT. *Réglisse vulgaire d'Allemagne, et dont la racine est rampante*, selon J. BAUHIN. *Réglisse dont les feuilles et les légumes sont lisses, et dont la foliole impaire est avec pétiole*, selon LINNÉ. Cette plante est de la dixième classe, première section de TOURNEFORT ; de la diadelphie décandrie de LINNÉ ; de la quarante-troisième famille des *Légumineuses* d'ADANSON.

La racine de *réglisse*, la seule partie d'usage, est trop connue, sur-tout par sa saveur douce et sucrée, pour avoir besoin d'une description particulière. La plante croit naturellement dans les pays chauds, en Espagne, en Italie, dans nos départemens du Midi, en Allemagne, etc. On la cultive dans nos jardins.

Prescrite, Tom. II, pag. 102, 103, note; 167, 189, 316, 358, 393, 413, note; 425, 459, 521; Tom. III, pag. 39, 73, 87, 117, 215, 264, 482; Tom. IV, pag. 13, 102, 109, 281, 305.

REGNE. Les naturalistes entendent par ce mot, les différentes classes dans lesquelles on range les mixtes: ainsi les plantes, prises collectivement, composent le *Règne végétal ;* le *Règne animal* comprend tous les animaux ; et le *Règne minéral* est composé de tout ce qui appartient à la terre, tels que les *métaux*, les *minéraux*, les *pierres*, les *terres*, etc.

RÉGULE. Ce mot, qui signifie *Petit roi*, est emprunté des alchimistes : il est donné, en général, par les chimistes, aux matières métalliques séparées d'avec d'autres substances par le moyen du feu.

RÉGULE D'ANTIMOINE. (Voyez ANTIMOINE.)

REINS, nom que portent deux *viscères* dans lesquels l'*urine* se sépare du *sang :* ils sont placés, un de chaque côté, dans la partie postérieure du *bas-ventre* près les *vertèbres lombaires*, entre la dernière des *fausses-côtes* et les *os* des *îles* ou des *hanches*.

REINS, (de l'INFLAMMATION des) Tom. II, pag. 455 — 462.

Signes qui indiquent un abcès, la gangrène ou un squirrhe dans les reins, Tom. II, pag. 460 et 461. Traitement de l'ulcère des reins, cause du pissement de sang, Tom. III, pag. 39. Combien il est difficile de s'assurer de l'existence de cet ulcère, *ibid.*, note. Caractères les plus propres à faire reconnaître l'ulcère des reins, *ibid.* Ce qui distingue l'ulcère des reins de la gonorrhée virulente, Tom. IV, pag. 12.

RELACHANT, épithète qu'on donne aux remèdes qui, soit pris intérieurement, soit appliqués extérieurement, sont capables de relâcher, d'étendre ou de ramollir les parties solides, à l'exception des parties très-dures, comme les *os*, les *cartilages*, etc.

Les remèdes vraiment relâchans, sont les substances aqueuses, Tom. III, pag. 275.

RELACHEMENT, (l'état de) est celui d'un cours de ventre habituel, léger : sans être directement malade, on va à la garde-robe plus qu'à l'ordinaire, on est faible, etc. *Relâchement* se dit aussi de l'état de faiblesse dans laquelle peut être chacune des parties du corps.

REMÈDE, ou MÉDICAMENT. On entend par *remède*, par *médicament*, car ces mots sont synonymes en médecine, toute substance qui appliquée, soit intérieurement, soit extérieurement, a la propriété de changer l'état actuel d'un corps vivant, d'en chasser la maladie, et d'y rappeler la santé. (Voyez au mot ALIMENT, en quoi ce dernier terme diffère de celui de *Remède*.)

Erreur du peuple sur le compte des médicamens ou remèdes, Tom. II, pag. 59. Les remèdes ne peuvent être utiles que lorsqu'ils sont indiqués et administrés avec prudence, *ibid.* et 60.

REMÈDES, (*De la supériorité du régime sur les*) *dans le traitement des maladies*, Tom. II, pag. 63.

Les remèdes ne peuvent réussir, si le régime est négligé, *idem*, *ibid.* Les remèdes ne peuvent être administrés par tout le monde, pag. 64. Comment doivent se comporter ceux qui ne se sentent pas assez de capacité pour administrer les remèdes, pag. 63 et 64, note. Quel est le premier remède inspiré par la nature dans les fièvres, pag. 72. Sentimens des anciens sur les remèdes composés et leur multiplicité, pag. 73, note. Ce qu'on doit entendre par remèdes simples, pag. *ibid*, note. La nature inspire souvent le goût des remèdes convenables à la maladie, pag. 81, note. Les fièvres intermittentes se guérissent souvent sans remèdes et par le seul régime, pag. 93. Quand il faut recourir aux remèdes dans les fièvres intermittentes, *ibid.* On ne doit prescrire de remèdes que sur l'indication de la nature, pag. 108, note. L'usage continu des remèdes en rend les effets souvent nuls ; il faut donc les varier, quand on les prend comme préservatifs, et dans les maladies chroniques, pag. 114, note. Pourquoi l'on

prescrit un certain nombre de remèdes dans une même maladie, pag. 152. Les remèdes ne doivent point être administrés sans ordre, pag. 152, note. Ordre dans lequel ils doivent être administrés dans les maladies inflammatoires et humorales, et dans ces deux espèces de maladies compliquées, *ibid.*, note. Il faut attendre l'effet du remède prescrit, avant que de passer à un autre, pag. 153. Ordre qu'il faut suivre dans l'administration des remèdes de la pleurésie, pag. *ibid.*, note. Attention et prudence qu'exige l'administration des remèdes, pag. 155. Indifférence des malades pour tout ce qui ne porte pas le nom de remède, pag. 177. Les remèdes sont peu nécessaires dans la fièvre miliaire, lorsque le régime est bien dirigé, pag. 246. Il ne faut jamais en venir aux remèdes dans le dévoiement, le cours de ventre et la diarrhée, que lorsque le malade s'affaiblit, pag. 488. On ne doit point administrer de remèdes dans tous les vomissemens, pag. 497. Le vomissement est quelquefois un remède lui-même, bien loin d'être une maladie, *ibid.*

REMÈDES FORTS ET IRRITANS, (*Traitement des hémorrhagies occasionnées par les*) Tom. III, pag. 7.

Suites funestes de l'usage des remèdes pour prévenir l'attaque de goutte, pag. 163. Dangers de l'habitude des remèdes relâchans, pag. 276. Le régime est préférable aux remèdes, dans la mélancolie, la nostalgie, pag. 309. Inutilité de la plupart des remèdes proposés communément contre les accès d'épilepsie, pag. 343. Les yeux et les oreilles ne veulent point être fatigués par les remèdes, pag. 429. Préjugés du public sur les remèdes en général, et en particulier sur ceux qu'on conseille dans la rage, pag. 526.

La vérole ne peut être guérie par des remèdes secrets, Tom. IV, pag. 6. Les remèdes sont de nécessité absolue dans la vérole, pag. 120. Il ne faut jamais faire de remèdes dans les maladies, que d'après l'indication de la maladie, pag. 161. Il faut très-peu de remèdes aux enfans, pag. 235, note. Les remèdes sont peu utiles dans le rachitis, pag. 314. La dose des remèdes pour les enfans doit être d'un quart plus faible que pour les adultes, pag. 333. A quoi servent les remèdes internes, dans la guérison d'une plaie, pag. 376. Tous les remèdes, excepté ceux qui sont émolliens, sont dangereux contre les cors aux pieds, pag. 548.

REMÈDES EXTERNES. L'érysipèle ne demande aucune

âcre et salé : cette calcination demande au moins huit heures : alors mettez les coquilles calcinées dans un vaisseau de terre bien sec et bien net, que vous ne remplirez que jusqu'aux trois quarts, afin que les coquilles trouvent de l'espace, lorsqu'elles viendront à s'humecter ; placez ce vaisseau dans un lieu sec, et laissez découvert pendant deux mois : dans cet intervalle les coquilles d'œufs prendront une saveur plus douce, et la partie, qui sera suffisamment calcinée, deviendra assez fine pour passer à travers un tamis de crin : alors il faut la tamiser.

Pendant que les coquilles d'œufs se préparent :

Prenez des *Limaçons des jardins* avec leurs coquilles ; nettoyez-les bien ; remplissez-en un creuset ; placez au feu, comme dans l'opération précédente, et laissez jusqu'à ce que les limaçons aient cessé de fumer, c'est-à-dire, pendant environ une heure ; retirez les limaçons du creuset ; réduisez-les tout de suite en poudre. Cette poudre doit être d'un gris fort obscur.

Lorsque ces deux poudres sont ainsi préparées :

Prenez six parties de la *poudre de coquilles d'œufs* et une partie de celle de *limaçon*, et pulvérisez de nouveau dans un mortier ; passez à travers un tamis très-fin ; aussitôt après, renfermez ce mélange dans des bouteilles bien bouchées, et conservez-le, pour l'usage, dans un lieu bien sec. On peut préparer les coquilles d'œufs toute l'année ; le meilleur temps cependant est l'été. Quant aux limaçons, l'auteur préfère le mois de floréal (mai).

On prépare ainsi la *décoction :*

Prenez du meilleur *savon d'Alicante*, un hectogramme quatre décagrammes et demi (quatre onces et demie).

Battez dans un mortier, avec une bonne cuillerée de cresson de fontaine, brûlé jusqu'à noirceur, et autant de miel, jusqu'à ce que le tout soit réduit en consistance de pâte ; formez-en une boule. Ensuite :

Prenez de fleurs de *camomille*,
de feuilles de *fenouil*,
de *bardane*,
de *persil*, } de chaque trois décagrammes (une once).

Si ces plantes ne sont pas vertes et fraîches, prenez trois décagrammes (une once) de leurs racines ; hachez ces herbes, ou ces racines ; coupez par tranches la boule de pâte que vous avez préparée plus haut, et

faites bouillir le tout, pendant une demi-heure, dans deux litres (deux pintes) d'eau; passez, et ajoutez du miel, pour l'édulcorer.

Enfin les *Pilules* se préparent comme il suit:

Prenez de *limaçons calcinés*,
de semences de *carotte sauvage*,
de *bardane*,
des *fruits de fresne*,
de *gratte-cul*,
de baies d'*aubépine*,
} de chaque parties égales.

Faites brûler jusqu'à ce qu'ils ne rendent plus de fumée; mêlez ensemble; pulvérisez dans un mortier, et passez à travers un tamis très-fin.

Prenez une forte cuillerée de ce mélange, et un hectogramme trois décagrammes (quatre onces) du meilleur *savon d'Alicante*, avec quantité suffisante de *miel;* faites-en une pâte; divisez ensuite en *pilules*, à peu près de quatre décigrammes (huit grains) chaque.

Voici la manière de prendre ces remèdes. Quand il y a une pierre dans la vessie, ou dans les reins, il faut prendre trente à trente cinq décigrammes (à peu près soixante grains) de la *poudre*, trois fois par jour, c'est-à-dire, le matin après le déjeûné, à cinq ou six heures de l'après-dînée, et le soir avant de se mettre au lit. On met chaque dose dans un verre de vin blanc, ou de cidre, ou de punch léger.

Après chaque dose, on boit un double décilitre (demi-setier) de la *décoction* ci-dessus, tiède ou froide. Quelquefois ces remèdes donnent au malade de la répugnance; alors on lui donne un calmant, qu'on réitère au besoin. Si le malade est constipé pendant l'usage de ces remèdes, on lui donnera quelque laxatif, mais pendant le temps seulement que durera la constipation; car il faut avoir grande attention, en tout temps, d'empêcher le dévoiement, parce qu'il entraînerait les remèdes: si même le dévoiement survient, il faut augmenter la dose de la poudre qui est astringente, ou diminuer celle de la décoction qui est laxative.

Pendant l'usage de ces remèdes, il ne faut pas manger de mets salés; il ne faut point boire de vin rouge, ni de lait; il faut prendre peu de liquide, et faire un exercice modéré, afin que l'urine s'imprègne davantage de ces remèdes, et qu'elle soit retenue plus long-temps dans la vessie. Si l'estomac ne peut point supporter la décoction, il faut prendre, après chaque dose de pou-

dre, un sixième de la boule préparée pour les pilules. Si le malade est âgé, ou d'une constitution faible, et fort abattu par les douleurs ou par la perte de l'appétit, on fait entrer, dans la composition de la poudre, une plus grande quantité de limaçons calcinés. On peut même, suivant l'exigence des cas, augmenter cette dose, jusqu'à parties égales de poudre de limaçons et de poudre de coquilles d'œufs. On peut aussi, pour les mêmes raisons, diminuer la quantité des deux poudres, et celle de la décoction : mais si la personne peut en supporter la dose ordinaire, cela ne sera que mieux.

Aux herbes et aux racines dont nous avons parlé, M.lle Stéphens en a quelquefois substitué d'autres, comme la *millefeuille*, la *mauve*, la *guimauve*, le *pissenlit*, et la racine de *raifort sauvage :* elle n'a trouvé, dans l'effet de toutes ces plantes, aucune différence essentielle.

Le principal usage des pilules est, dans les accès de gravelle, accompagnés de douleur dans les reins, et de vomissement; dans les suppressions d'urine, occasionnées par une obstruction dans les uretères. Il faut, dans ce cas, que le malade prenne toutes les heures, jour et nuit, s'il ne repose pas, cinq pilules, jusqu'à ce que les douleurs soient calmées. Les personnes sujettes à la gravelle, ou à rendre du gravier, en préviendront la formation, si elles prennent, tous les jours habituellement, dix ou quinze de ces pilules. (Voyez Tom. II, pag. 529, et la *Médecine pratique* de J. Allen, Tom. III, pag. 176 — 184.)

Remèdes salins. On entend par cette expression les sels purgatifs les plus en usage ; tels sont les sels *catharctique amer (sulfate de magnésie), de Duobus (sulfate de potasse), d'Epsom (sulfate de magnésie), de Glauber (sulfate de soude), de la Rochelle (tartrite de soude)*, etc.

RÉMISSION, terme dont on se sert pour désigner, dans les fièvres avec redoublemens ou accès, le temps de la diminution, ou de la cessation entière des accidens. La rémission est complète dans les fièvres intermittentes : elle est imparfaite dans celles qui sont avec redoublement. (Voyez Fièvre intermittente et rémittente.)

RÉMITTENTE. (Voyez Fièvre rémittente.)

REPAS. Il est important que les repas soient réglés. Pourquoi? Tom. I, pag. 198 et 199. Manière dont il

Prescrite, Tom. III, pag. 216.

Résine de jalap. Pour obtenir cette résine, on tire une teinture de jalap, par le moyen de l'esprit-de-vin très-rectifié; on distille, jusqu'à concurrence de trois quarts de la totalité de l'esprit-de-vin : on prend la teinture, qui est restée dans l'alambic, on la mêle avec vingt ou trente fois son volume d'eau filtrée : le mélange devient laiteux; on laisse reposer pendant plusieurs jours, et la résine se trouve déposée au fond du vase, ayant la consistance de la térébenthine. On la fait secher au bain-marie, jusqu'à ce qu'elle soit friable.

Prescrite, Tom. III, pag. 69.

Résine de scammonée. Elle s'obtient de la scammonée par le même procédé que la résine de jalap.

Prescrite, Tom. III, pag. 105.

RÉSOLUTIF, épithète qu'on donne aux médicamens qui divisent et atténuent les fluides épaissis et stagnans; qui leur donnent du mouvement, et remettent en action les solides.

RÉSOLUTION. On donne ce nom à une action de la nature seule, ou secondée par les remèdes. Par le moyen de cette action, les humeurs morbifiques et crues sont rendues à l'état sain : elles reprennent leur fluxilité primitive, sont assimilées aux fluides naturels, parcourent librement tous les vaisseaux du corps sans trouble, sans confusion, sans lésion, et sans aucune évacuation, du moins sensible. (Voyez Tom. II, pag. 135, dans le courant de la note.)

Moyens d'opérer la résolution des bubons vénériens, Tom. IV, pag. 44. Signes qui annoncent qu'une tumeur inflammatoire externe se termine par résolution, pag. 346.

Résolution (Traitement pour amener à) *les tumeurs inflammatoires externes, telles que les clous et les maux d'aventure*, Tom. IV, pag. 347 — 348.

RÉSORBTION, action des humeurs répercutées ou rentrées en-dedans.

RESPIRATION. (Voyez ce que c'est, Tom. I, pag. 92, note.)

Il faut faire attention à la respiration du malade, Tom. II, pag. 57. Suspendre sa respiration est un moyen d'arrêter le hoquet simple, Tom. III, pag. 354. Souvent, dans le cas de mort subite, il ne s'agit que de rétablir la respiration, qui n'est qu'interceptée, Tom. IV, pag. 475.

RESPIRER : c'est recevoir l'air dans les poumons, et le chasser hors des mêmes poumons. (Voyez RESPIRATION.)

RESTAURANT, épithète qu'on donne aux remèdes et aux alimens qui fortifient, restaurent, etc.

RÉTENTION D'URINE. (Voyez ISCHURIE VÉSICALE.)

RÉTINE, membrane blanchâtre, mollasse, tendre, à peu près semblable à une espèce de colle farineuse, étendue sur une toile réticulaire, extrêmement fine : cette membrane est l'expansion du nerf optique : elle tapisse la surface intérieure de l'œil, et est le siége de la vision. (Voyez ŒIL.)

RÉVEILLE-MATIN. (Voyez TITHYMALE DES VIGNES.)

RÉVULSIF, épithète qu'on donne aux remèdes qui détournent les humeurs des parties où elles sont fixées, et qui les appellent vers des parties différentes, et quelquefois opposées : c'est ainsi que la saignée du pied est un remède révulsif à l'égard de la tête. (Voyez cependant l'article SAIGNÉE de cette *Table des Matières*, et Tom. III, pag. 421.)

RÉVULSION. Retour d'humeurs, cours qu'on leur fait prendre vers une partie différente ou opposée à celle sur laquelle elles se jetaient. (Voyez RÉVULSIF.)

RHUBARBE. Le médicament qui porte ce nom, est une racine qu'on nous apporte de Moscovie et de la Tartarie Chinoise, en morceaux inégaux, de la longueur de quatre, cinq ou six pouces, et de la grosseur de trois ou quatre : elle doit être légère, jaune en dehors, marbrée en dedans de rouge brun et blanc, à peu près comme la noix muscade ; fongueuse, s'humectant facilement ; d'un goût tirant sur l'âcre amer, et un peu astringent ; d'une odeur aromatique peu désagréable.

La plante qui fournit cette racine, se nomme *Rhabarbarum officin.*, C. BAUH. *Reum Rhabarbarum, foliis subvillosis, petiolis æqualibus*, LINN. C'est-à-dire, *Rhubarbe des boutiques*, selon C. BAUHIN. *Rhubarbe, dont les feuilles sont légèrement couvertes de duvet, et les pétioles égaux*, selon LINNÉ.

Prescrite, Tom. II, pag. 96, 106, note ; 209, 288, 318, 322, 337, 339, 354, 373, 384, 409, note ; 410, 417, 441, 453, 482, 484, 486, 494, 502 ; Tom. III, pag. 34, 38, 47, 51, 53, 54, 56, 70, 71, 76, 87, 90,

RICIN COMMUN, ou PALMA CHRISTI. *Ricinus vulgaris*, C. BAUH. *Ricinus*, sive *Palma Christi*, vel *Kiki*, GER. *Ricinus communis*, LINN. C'est-à-dire, *Ricin vulgaire*, selon C. BAUHIN. *Ricin*, ou *Palma Christi*, ou *Kiki*, selon GÉRARD. *Ricin commun*, selon LINNÉ.

Cette plante a quatre pieds et plus de hauteur. Sa tige est ferme, genouillée, creuse, branchue à la partie supérieure. Ses feuilles, à peu près comme celles du figuier, mais plus grandes, sont découpées à leur circonférence par des digitations, et dentelées : elles sont tendres, lisses, molles, d'un vert foncé tirant sur le violet, garnies de nervures, et portées par de longues queues. Ses fleurs sont en grappes, portées sur une tige particulière, à l'extrémité des branches, arrangées sur un long épi. Elles sont composées de plusieurs étamines courtes, blanchâtres, qui sortent d'un calice partagé en cinq quartiers de couleur verte, blanchâtre. Les embrions des fruits naissent avec les fleurs : ils sont arrondis, verts, portant à leur sommet des crêtes de

couleur de cinabre; ils se changent en des fruits dont les pédicules sont d'un pouce de longueur. Ces fruits sont triangulaires, noirâtres, garnis d'épines molles, de la grosseur d'une aveline, composés de trois capsules portées sur un axe, lesquelles contiennent de petites noix ovalaires, aplaties, portant à leur sommet une petite tete, ou une espèce de nombril blanchâtre; couvertes d'une peau blanche, très-fine, à leur surface intérieure : elles sont composées d'une coque mince, panachée de divers traits de couleur, cendrée, noire ou brune, et remplie en-dedans d'une substance médullaire blanche, solide, fort semblable à celle de l'amande, huileuse et revêtue d'une pellicule blanche.

Le ricin est très-commun en Egypte, dans les Indes et en Amérique, et il se naturalise très-bien en Europe et même en France. Il serait à souhaiter qu'on le multipliât : on serait plus sûr de l'huile que fournissent les pignons du ricin, et qu'on appelle *Huile de ricin*, *Huile de Palma Christi*, et, selon les Anglais, *Huile de castor.* Outre qu'on serait assuré d'avoir, par ce moyen, cette huile toujours récente, c'est qu'elle deviendrait à un prix modique : car on a observé que, dans les jardins où on avait semé des graines de ricin, la plante s'était multipliée au point de n'avoir jamais pu venir à bout de l'extirper entièrement par la suite. (Voyez HUILE DE PALMA CHRISTI, ou DE RICIN.)

RIGIDITÉ, se dit des fibres trop roides, dont les parties sont si fortement unies, qu'elles résistent à l'action des fluides, à laquelle elles doivent céder pour la conservation de la santé.

RIS SARDONIEN, ou SARDONIQUE, espèce de convulsion ou de spasme convulsif, dans laquelle les joues sont retirées, de manière qu'on dirait que le malade rit : c'est un symptôme très-dangereux, particulier à l'inflammation du diaphragme et à quelques maladies hystériques.

RIZ. *Oriza Italica*, C. BAUH., J. BAUH. et TURNEF. *Oriza sativa*, LINN. C'est-à-dire, *Riz d'Italie*, selon C. BAUHIN, J. BAUHIN et TOURNEFORT. *Riz cultivé*, selon LINNÉ.

Le riz nous est apporté sec des Indes orientales, d'Italie et d'Espagne. Il faut le choisir nouveau, net, bien nourri, dur et bien blanc.

Prescrit, Tom. I, pag. 113; Tom. II, pag. 183, 196,

479, 488, 501; Tom. III, pag. 26, 30, 35, 49, note; 58, 206, 232, 509; Tom. IV, pag. 33, 149, 170, 211, 313, 558, 565.

ROB. (Voyez Extrait.)

Rob de sureau.

Prenez de baies de sureau, cueillies un peu avant leur parfaite maturité, la quantité que vous voudrez; écrasez; laissez macérer pendant vingt-quatre heures; exprimez par le moyen d'une presse; mettez ce suc dans une bassine avec quelques blancs d'œufs; battez fortement; mettez sur le feu; faites jeter quelques bouillons; passez; laissez épaissir, sur le feu, jusqu'à consistance d'une bouillie épaisse.

Prescrit, Tom. II, pag. 376; Tom. III, pag. 532.

ROMARIN, Encensier. *Rosmarinus hortensis, angustiore folio*, C. Bauh. et Turnef. *Rosmarinus officinalis*, Linn. C'est-à-dire, *Romarin des jardins, à feuilles très-étroites*, selon C. Bauhin et Tournefort. *Romarin d'usage*, selon Linné. Cet arbrisseau est de la quatrième classe, troisième section, sixième genre de Tournefort; de la diandrie monogynie de Linné; de la vingt-cinquième famille des *Labiées* d'Adanson.

Sa racine est menue et fibreuse: elle pousse une tige en arbrisseau, à la hauteur de trois ou quatre pieds, divisée en plusieurs rameaux, longs, grêles, chargés de feuilles entières, étroites, dures, roides; d'un vert brun en-dessus, blanc en-dessous, peu succulentes; d'une odeur forte, aromatique, agréable; d'un goût âcre. Ses fleurs sont en gueule, fort petites, mais nombreuses, mêlées parmi les feuilles: chacune d'elles est un tuyau, découpé par le haut en deux lèvres, de couleur bleue pâle, ou tirant sur le blanc, plus petite que dans la sauge, d'une odeur plus douce et moins pénétrante que celle des feuilles. A ces fleurs succèdent quatre semences, pour l'ordinaire menues, ovales ou presque rondes, enfermées dans une capsule, qui a servi comme de calice à la fleur.

On cultive le romarin dans les jardins, où il fleurit dans le printemps; mais il croît naturellement en Espagne, en Italie et dans nos départemens du Midi, où il sent le camphre ou l'encens, d'où lui vient le nom d'Encensier.

Prescrit, Tom. II, pag. 506; Tom. III, pag. 327, 398, note; Tom. IV, pag. 503.

RONCE ORDINAIRE ou COMMUNE ; MURE DE RENARD ou DE BUISSON ; MURE SAUVAGE. *Rubus vulgaris*, sive *Rubus fructu nigro*, C. BAUH. et TURNEF. *Rubus major*, *fructu nigro*, J. BAUH. *Rubus*, *caule aculeato*, *foliis ternatis*, *ac quinatis*, LINN. C'est-à-dire, *Ronce commune*, ou *Ronce à fruit noir*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Grande Ronce*, *à fruit noir*, selon J. BAUHIN. *Ronce*, *dont la tige est armée d'épines*, *dont les feuilles sont rangées par trois ou par cinq*, selon LINNÉ.

Sa racine est menue, serpentante, noueuse, vivace : elle pousse plusieurs branches longues, faibles, pliantes, vertes-rougeâtres, anguleuses, moelleuses, garnies d'épines fort piquantes et crochues. Ses branches se recourbent vers la terre, où elles s'enfoncent et s'enracinent. Ses feuilles sont oblongues, pointues, dentelées en leurs bords, rudes au toucher, vertes, brunes en-dessus, blanchâtres en-dessous, attachées trois à trois, ou cinq à cinq sur une même queue, d'un goût astringent ; elles tombent à peine en hiver, à moins qu'il n'en croisse d'autres à la place. Aux sommités des branches naissent des fleurs à cinq pétales, rougeâtres, disposés en rose, attachés à de courts pédicules, et soutenus par un calice découpé en cinq parties, au milieu desquelles se trouve un pistil entouré de plusieurs étamines. A ces fleurs succèdent des fruits ronds, ou ovales, faits comme de petites mûres, composés de plusieurs baies, pleines de suc, entassées les unes près des autres ; rouges d'abord, noires lorsqu'elles sont mûres, d'une saveur douce assez agréable, qui varie cependant, contenant chacune une semence oblongue. Cet arbrisseau croît par-tout, dans les haies, dans les buissons, le long des chemins, dans les bois, les vignes, etc. : il fleurit en été, et son fruit est mûr en automne.

Prescrite, Tom. I, pag. 220; Tom. II, pag. 370.

RONDELLE. (Voyez CABARET.)

RONDOTE. (Voyez LIERRE TERRESTRE.)

ROSE. On emploie en médecine, deux espèces de roses sur-tout : les pâles, qui sont solutives, laxatives et purgatives ; les roses rouges ou de Provins, qui sont toniques, détersives et astringentes.

ROSE PALE. *Rosa rubra pallidior*, CASP. BAUH. et TURNEF. *Rosa rubello flore majore multiplicato*, sive *pleno*, *incarnata vulgò*, J. BAUH. *Rosa Gallica*, *caule petiolisque hispido-aculeatis*, LINN. C'est-à-dire, *Rose*

d'un rouge pâle, selon C. Bauhin et Tournefort. *Rose dont la fleur, peu rouge, est grande, double*, ou *Rose appelée vulgairement de couleur de chair*, selon J. Bauh. *Rose de France, dont la tige et les pétioles sont armées d'épines*, selon Linné.

L'arbrisseau qui porte cette rose, se cultive dans tous les jardins, à cause de la beauté de ses fleurs et de son parfum. On préfère, en médecine, les fleurs simples; on en prépare l'*Eau rose*, et deux espèces de sirops, appelés *Sirop de roses solutif simple*, et *Sirop de roses solutif composé* : elles entrent dans des électuaires, etc. (Voyez Eau rose.)

Prescrites en sirop, Tom. III, pag. 134; Tom. IV, pag. 18, 32, 244.

Rose rouge ou de Provins. *Rosa rubra multiplex*, C. Bauh. et Turnef. *Rosa rubra, flore valdè pleno et semi-pleno*, J. Bauh. *Rosa centifolia, caule hispido aculeato, petiolis inermibus*, Linn. C'est-à-dire, *Rose rouge, très-double*, selon C. Bauhin et Tournefort. *Rose rouge, à fleur très-double et demi-double*, selon J. Bauhin. *Rose à cent feuilles, dont la tige est armée d'épines, et dont les pétioles sont sans épines*, selon Linné.

Cette rose, aussi connue que la précédente, est d'une belle couleur rouge foncée, comme veloutée, d'une odeur faible, mais douce et agréable. Le nom de rose de Provins lui vient de ce qu'on en a cultivé, et qu'on en cultive encore une grande quantité, aux environs de cette ville. On en prépare une *Conserve sèche* et une *liquide;* un sirop appelé *Sirop magistral astringent;* le *Miel rosat*, l'*Huile rosat*, le *Vinaigre rosat*, l'*Onguent rosat*, etc. (Voyez Conserve de rose.)

Prescrites, Tom. I, pag. 220; Tom. II, pag. 382, 506; Tom. III, pag. 435; en sirop, Tom. IV, pag. 143.

ROUGEOLE, (de la) Tom. II, pag. 312—320.

Traitement des convulsions des enfans, occasionnées par l'éruption de la rougeole, Tom. IV, pag. 318—319.

ROSÉE. Maladies que peut occasionner la rosée du soir ou le serein, Tom. I, pag. 348.

ROTISSEURS. Maladies qui leur sont particulières : moyens qu'ils doivent mettre en usage pour les prévenir, Tom. I, pag. 101 et suiv.

RUE ordinaire ou commune. *Ruta hortensis latifolia*, C. Bauh. et Turnef. *Ruta sativa*, vel *hortensis*, J. Bauh. *Ruta graveolens*, Linn. C'est-à-dire, *Rue*

des jardins à larges feuilles, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Rue cultivée*, ou *des jardins*, selon J. BAUHIN. *Rue qui sent fort*, selon LINNÉ. Cette plante est de la sixième classe, cinquième section, cinquième genre de TOURNEFORT ; de la décandrie monogynie de LINNÉ ; de la quarante-quatrième famille des *Pistachiers* d'ADANSON.

Sa racine est ligneuse, jaune, et garnie de fibres nombreuses. Elle pousse des tiges en manière d'arbrisseau, quelquefois hautes de quatre ou cinq pieds, grosses comme le doigt, ligneuses, divisées en plusieurs rameaux, couvertes d'une écorce blanchâtre. Ses feuilles sont partagées en plusieurs segmens, petites, oblongues, charnues, un peu grosses. Ses fleurs sont en rose, aux sommités des tiges, ayant quatre pétales, un peu ovales, de couleur jaune pâle. A ces fleurs succèdent des fruits composés presque toujours de quatre capsules, assemblées contre un noyau, qui renferment plusieurs semences, en forme de rein. Toute la plante a une odeur désagréable, et un goût âcre et amer. Elle croît partout dans les jardins, aux lieux secs et exposés au soleil. Elle fleurit en prairial (juin), et reste verte tout l'hiver jusqu'au printemps, saison pendant laquelle ses vieilles feuilles font place aux nouvelles.

Prescrite, Tom. I, pag. 298; Tom. II, pag. 228; Tom. III, pag. 111, 348, 547; Tom. IV, pag. 503.

RUM, ou EAU-DE-VIE DE SUCRE, nom que les Anglais donnent à une eau-de-vie très-ardente, très-inflammable, tirée, par la distillation, d'une liqueur fermentée, composée d'un tiers de sirop de sucre, et de deux tiers d'eau. Les Français nomment cette même eau-de-vie *Taffia*.

Prescrit, Tom. II, pag. 182, 450, 454; Tom. III, pag. 92, 170, 376, 402, 546; Tom. IV, pag. 387, 503.

RUPTURE, nom qui est synonyme, dans quelques Provinces, à *Descente*. (Voyez DESCENTE.)

RUTA-MURARIA. (Voyez SAUVE-VIE.)

SABI SAFR

SABINE, ou SABINIER A FEUILLES DE TAMARISC. *Sabina folio tamarisci Dioscoridis*, C. BAUH. *Sabina baccifera et sterilis*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Sabine à feuilles de tamarisc de Dioscoride*, selon C. BAUHIN. *Sabine qui porte des baies et qui est stérile*, selon J. BAUHIN.

Sa racine est robuste et ligneuse: elle produit un petit tronc ou arbrisseau, qui s'étend plus en largeur qu'en hauteur, toujours vert. Ses feuilles sont assez semblables à celles du tamarisc d'Allemagne, mais plus dures et un peu épineuses, d'une odeur forte et désagréable, d'un goût âcre ou piquant et brûlant. Il porte au sommet des branches de petits chatons ou fleurs à trois étamines par le bas, sans pétales, auxquelles il ne succède aucun fruit, du moins pour l'ordinaire; car lorsque l'arbrisseau est vieux ou planté depuis long-temps dans le même endroit, il s'élève d'entre les feuilles de petites fleurs verdâtres, auxquelles il succède de petites baies aplaties, moins grosses que celles de genièvre, et qui acquièrent comme elles, en mûrissant, une couleur bleu noirâtre. On le cultive dans les jardins: mais dans nos climats, il donne rarement du fruit; ce qui l'a fait regarder comme stérile.

Prescrite, Tom. III, pag. 440; Tom. IV, pag. 51.

SABURRE. On donne généralement ce nom aux matières morbifiques, renfermées dans l'estomac et les autres premières voies: mais ce terme se dit sur-tout des humeurs qui embarrassent ces viscères et qui causent des fièvres humorales.

SAC LACRYMAL. Conduit court et large, formé par la jonction des points lacrymaux. (Voyez ŒIL.)

SACRUM, nom que porte l'os triangulaire sur lequel repose, comme sur une base, l'épine du dos: il est articulé avec la dernière vertèbre lombaire supérieurement, inférieurement avec le coccix, et des deux côtés avec les os des hanches.

SAFRAN. *Crocus sativus*, C. BAUH. et TURNEF. *Crocus*, J. BAUH. *Crocus sativus officinalis*, LINN. C'est-à-dire, *Safran cultivé*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Safran*, selon J. BAUHIN. *Safran cultivé d'usage*, selon LINNÉ. Cette plante est de la neuvième

classe, deuxième section, premier genre de TOURNEFORT; de la triandrie monogynie de LINNÉ; de la huitième famille des liliacées, huitième section des *Iris* d'ADANSON.

Le safran, qu'on cultive avec succès en France, dans plusieurs départemens du Midi, dans la ci-devant Beauce, et sur-tout dans le ci-devant Gâtinois; en Angleterre, en Allemagne, en Italie, etc., a une racine bulbeuse, charnue, ressemblante à un petit oignon, couverte de plusieurs petites membranes soyeuses; quelquefois il a deux bulbes, dont l'inférieur est le plus gros et chevelu. De cette racine s'élèvent cinq ou huit feuilles, longues de six à neuf pouces, très-étroites, d'un vert foncé. Du milieu de ces feuilles sort une tige, qui soutient une fleur en lis, d'une seule pièce, blanche, et fistuleuse par sa partie inférieure, évasée à sa partie supérieure, divisée en six segmens arrondis, de couleur de gris de lin. Du fond de la fleur partent trois étamines dont les sommets sont jaunâtres, et un pistil blanchâtre, qui se partage en trois branches, larges à leurs extrémités supérieures, et découpées en manière de crête, charnues, d'un rouge pourpre foncé. C'est ce qu'on appelle, par excellence, du nom de safran : c'est aussi la seule partie de cette plante qui soit d'usage en médecine.

Il faut choisir celui qui est récent, d'une odeur pénétrante, d'une couleur luisante, qui tache les mains lorsqu'on le froisse, qui est gras, flexible, difficile à mettre en poudre. Parmi ceux qui vendent le safran en poudre, il y en a, dit le C.en BAUMÉ, qui mêlent une certaine quantité de safran bâtard, avec le safran de Gâtinois, qui actuellement supplée, dans ce pays, le safran oriental; plusieurs même donnent ce safran bâtard tout pur en poudre : mais la fourberie est facile à reconnaitre; 1°. par l'odeur de ce safran, qui est différente de celle du safran de Gâtinois; 2°. le safran bâtard ne donne qu'une teinture faible dans l'eau, en comparaison de celle que donne le safran fin, dont une très-petite portion peut donner à une très-grande quantité d'eau ou de vin, une belle couleur citronnée.

Prescrit, Tom. II, pag. 215, note; 216, note; 338, 560; Tom. III, pag. 346; Tom. IV, pag. 196, 197.

SAFRAN BATARD, CARTHAME, ou GRAINE DE PERROQUET. *Carthamus officinar. flore croceo*, TURNEF. *Carthamus*, sive *Cnicus*, J. BAUH. *Cnicus sativus*, sive *Carthamum*, C. BAUH. *Carthamus tinctorius*,

foliis ovatis integris, LINN. C'est-à-dire, *Carthame des boutiques, à fleurs de Safran*, selon TOURNEFORT. *Carthame*, ou *Safran bâtard*, selon J. BAUHIN. *Safran bâtard cultivé*, ou *Carthame*, selon C. BAUHIN. *Carthame des Teinturiers, à feuilles ovales entières*, selon LINNÉ.

Les fleurs du safran bâtard ne sont d'usage que pour teindre en rose, la soie, les étoffes et les plumes; on n'emploie, en médecine, que la graine.

On cultive cette plante dans quelques-uns de nos départemens. Elle est haute de deux ou trois pieds. Sa racine est fibreuse. Sa tige est ronde, droite, blanchâtre, fournissant plusieurs branches. Les feuilles sont alternes, sans pétioles, oblongues, terminées en pointe, dentelées à leurs bords, et chaque dent est armée d'une épine dure. Les fleurs viennent à peu près comme celles des chardons : c'est un amas de fleurons d'un jaune de safran, sortant d'un calice composé d'un grand nombre de feuilles, de même caractère que celles de la tige, mais allant toujours en diminuant jusqu'à la fleur; chaque ovaire des fleurons produit une graine, remplie d'une moelle blanche, dont les perroquets sont très-avides, d'où lui vient le nom de *Graine de Perroquet*.

SAGAPENUM. Nom que porte un suc qui tient le milieu entre la *gomme* et la *résine*. Il est tantôt en grandes larmes, comme l'encens, et tantôt en gros morceaux. Il est roussâtre à l'extérieur, de couleur de corne à l'intérieur. Il plie entre les doigts, et il blanchit sous la dent. Son goût est âcre, son odeur puante, approchant de celle du poireau et de l'assa-fetida. Il s'enflamme à la bougie, et se dissout entièrement dans l'eau, le vin ou le vinaigre chauffé. Il faut le choisir transparent, roux en-dehors, et paraissant formé intérieurement, lorsqu'on le brise, de gouttes blanches.

Prescrit, Tom. III, pag. 277.

SAGE-FEMME. Femme qui pratique l'art des accouchemens. Sur quel pied est l'art des accouchemens entre les mains des sages-femmes, Tom. IV, pag. 173, note. La plupart des sages-femmes font beaucoup de mal dans les accouchemens, *ibid.* Avantages qui résulteraient, si l'on ne permettait d'accoucher qu'aux sages-femmes instruites, *ibid.* Combien d'enfans meurent dans les campagnes par l'impéritie des sages-femmes, *ibid.* et 174. Combien de femmes périssent ou restent infirmes par cette même cause, pag. 174, note. Indolence et ineptie

des sages-femmes, pag. 175. C'est aux sages-femmes qu'il faut s'en prendre, si les hommes font les accouchemens, *ibid.* et 176. Les sages-femmes ne sont pas en état de faire des accouchemens difficiles, etc. pag. 191. Manœuvres dangereuses des sages-femmes dans certains cantons, pag. 232, note.

SAGOU, substance farineuse, blanchâtre, en grains, de la forme du millet, qui se tire de la moelle d'une espèce de palmier des Indes, dont RAY, PARKENSON et BOERHAAVE ont parlé. Ils nomment ce palmier *Zagu*. On trouve le sagou chez les apothicaires.

Mais le C.[en] PARMENTIER a prouvé, dans ses divers ouvrages sur les *pommes de terre*, que le *sagou* n'était autre chose qu'un véritable *amidon*, et que celui que l'on tire des *pommes de terre*, pouvait complettement remplacer le *sagou des Indes*. (Voyez AMIDON DE POMMES DE TERRE.) On peut même donner au *sagou de pommes de terre* la couleur rousse qu'a celui qui nous vient des Indes; il ne s'agirait que de le faire chauffer à une chaleur un peu plus vive: mais cette couleur n'influe en rien sur ses qualités économiques ou médicinales. Il y a fort long-temps que les Péruviens font usage de cette espèce de *sagou*: ils le donnent à leurs malades, comme nous faisons celui des Indes, et l'introduisent dans presque tous leurs mets.

Quand on veut faire cuire ce *sagou de pommes de terre*, on en met plein une cuillère à bouche dans un poêlon, pour le délayer peu à peu dans une chopine d'eau chaude ou de lait: on place le poêlon sur un feu doux, et on remue sans discontinuer, pendant une demi-heure ou environ; on y ajoute du *sucre*, des aromates, tels que la *canelle*, l'*écorce de citron*, le *safran*, l'*eau de fleurs d'orange*, etc.

On peut encore préparer le *sagou de pommes de terre* avec du *bouillon* de *veau*, de *poulet*, ou *ordinaire*, de la manière que l'on cuit le *riz*, etc.

Prescrit, Tom. II, pag. 131, 196, 214, 244, 334, 381, 415, 488, 501; Tom. III, pag. 7, 14, 369.

SAIGNÉE. Sur quoi est fondée la fausse opinion du peuple relativement à la nécessité de la saignée dans les fièvres, Tom. II, pag. 77. Sur dix fièvres, on peut dire qu'il n'y en a pas une dans laquelle il faille saigner, *ibid.* Fièvres dans lesquelles la saignée est nuisible, pag. 78. Il n'y a que des symptômes d'inflammation qui indiquent la saignée dans les fièvres, *ibid.* La saignée

diquée ; circonstances où il faut la répéter dans la petite vérole, pag. 273. La saignée peut être utile dans l'affaissement des boutons de la petite vérole, pag. 281. Circonstances qui indiquent la saignée dans la troisième période de la petite vérole, pag. 284. Symptômes qui indiquent la saignée dans la rougeole, pag. 316. Elle devient inutile dans la rougeole bénigne, *ibid.* Saignée prescrite contre le cours de ventre opiniâtre dans la rougeole, pag. 318. La saignée est dangereuse dans la fièvre scarlatine maligne, pag. 324. Circonstances qui indiquent la saignée dans la fièvre bilieuse, pag. 325. Elle est rarement nécessaire dans la fièvre bilieuse intermittente ou rémittente, pag. 326.

On ne peut saigner dans l'érysipèle qu'avec réserve, pag. 336. Cas où la saignée est nécessaire dans cette maladie, pag. 336 et 337. Saignée des veines jugulaires, ou même des artères temporales, dans la frénésie, pag. 345. Saignée du pied prescrite avant l'application de la glace sur la tête dans la frénésie, pag. 348. La saignée est nécessaire dans l'ophthalmie, pag. 353. Saignée quand l'ophthalmie est causée par des coups reçus dans les yeux, pag. 357. Saignée comme préservative de l'inflammation des yeux, pag. 359. Quand et où il faut saigner dans l'inflammation de la gorge, pag. 371. Réflexions sur les saignées copieuses dans cette maladie, *ibid.*, note. Elles seraient très-dangereuses dans les maux de gorge gangréneux, pag. 381. Circonstances qui indiquent la saignée dans les maux de gorge simples, pag. 387. Ce qu'il faudrait faire pour se passer de la saignée dans ces cas, *ibid.*

Circonstances qui indiquent la saignée dans le rhume, pag. 397 ; dans la toux de poitrine, pag. 400 ; qui la contre-indiquent, *ibid.* Saignées prescrites contre la toux qui accompagne la grossesse, pag. 413. Quand et combien de fois il faut saigner dans la coqueluche, pag. 416.

Importance de la saignée dans l'inflammation de l'estomac, pag. 425. Elle est, dans cette maladie, presque le seul remede dont dépende le succès, *ibid.*; ainsi que dans l'inflammation de bas-ventre, pag. 431. Saignée indiquée dans la colique bilieuse, pag. 443. Symptômes qui seuls indiquent la saignée dans la colique nerveuse, pag. 453, note. Il faut saigner, dans les commencemens, ceux qui sont attaqués de la colique néphrétique et de l'inflammation des reins, pag. 459. Elle est très-

à multiplier. (Voyez ORCHIS et POMMES DE TERRE.)

Pour convertir en salep les racines bulbeuses des *orchis*, il faut les cueillir avant la fleur, les étendre sur des plateaux de fer-blanc, qu'il faut ensuite placer dans un four chauffé au degré nécessaire pour cuire le pain. (Voyez quel est ce degré, Tom. I, pag. 195, dans le courant de la note.) On les y laisse six, huit ou dix minutes : pendant ce temps, elles perdent leur blancheur, et acquièrent une transparence égale à celle de la corne. Alors on les retire du four pour les mettre sécher et durcir, afin de les conserver.

Lorsqu'on veut en faire usage, il suffit d'en mettre en poudre la quantité que l'on desire, et cela est très-facile. On les arrose ensuite peu à peu avec de l'eau, dans laquelle cette poudre se dissout très-aisément; et l'on étend cette dissolution dans du lait, du bouillon, etc., en forme de creme légère.

Quant aux *pommes de terre*, on les fait bouillir dans de l'eau; et lorsqu'elles sont voisines de la cuisson, on les pèle au sortir du feu, on les coupe par tranches, on les porte au-dessus ou dans le four d'un boulanger, aussitôt que le pain en a été tiré : trente heures après, elles sont suffisamment séchées; elles acquièrent alors, ainsi que les *orchis*, la transparence de la corne : elles en ont la dureté, se mettant difficilement en poudre au moyen du pilon. Cette poudre est blanchâtre, sèche, semblable à celle de la *gomme arabique*, se dissolvant facilement dans la bouche, et donnant à l'eau un état muqueux; telles sont les propriétés les plus générales du *salep de Perse*

Pour administrer ces *pommes de terre* en guise de salep, on réduit une petite quantité de ces tranches desséchées, en poudre très-fine; on prend trois décagrammes (une once) de cette poudre, que l'on fait bouillir pendant un quart-d'heure, dans un double décilitre (demi-setier) d'eau; on passe ensuite à travers un linge : on y ajoute un peu de *sucre* et d'*écorce de citron*. Quand la *dissolution* est refroidie, il en résulte une sorte de gelée blanchâtre, que l'on donne de deux heures en deux heures, à la dose d'une ou deux cuillerées, suivant l'exigence des cas. Mais quand on en veut faire une *tisane mucilagineuse*, comparable à l'*eau de riz*, ou d'*orge perlé*, on étend cette quantité dans un ou deux litres (une ou deux pintes) d'eau, dont on peut augmenter l'agrément par quelques *sirops* convenables

gueur comme l'osier, et qui teint en couleur rouge-brune, l'eau dans laquelle on la fait bouillir. On doit rejeter celle qui est cariée, et qui répand une espèce de farine quand on la secoue.

Cette racine possède éminemment la vertu sudorifique : elle est souvent diurétique, atténuante et incisive. Delà ses succès dans les cas d'obstructions, d'engorgement ; dans les maladies de la peau, vénérienne, etc. (Voyez au reste les mots HOUBLON et PERSICAIRE AMPHIBIE.)

Prescrite, Tom. II, pag. 190, 245, 316, 425, 452, note ; Tom. III, pag. 73, 200, 324, 413 ; Tom. IV, pag. 37, 38, 42, 68, 70, 75, 78, 79, 82, 90, 96. Manière d'en faire la décoction, pag. 102. Vertus de cette décoction, et cas où elle est particulièrement indiquée, pag. *ibid.* Observation sur une maladie vénérienne guérie par la salsepareille seule, *ibid.* Prescrite, pag. 105, 106, 107, 108, 118, 119, 121. (Voyez DÉCOCTION DE SALSEPAREILLE.)

SANG. Fluide qui circule dans les artères et dans les veines. (Voyez le *Dictionn. de Chimie* pour l'*Analyse chimique du sang.*) Voici le résumé de l'analyse médicinale qu'en donne BORDEU, dans le premier volume des *Recherches sur les Maladies chroniques*, pag. 538 et suiv.

« Maintenant, dit-il, je puis m'expliquer plus clairement sur la composition du sang, ou de cette chair « coulante qui remplit les vaisseaux du corps, et qui « est toujours prête à se concréter, à perdre sa fluidité, « si le mouvement et la chaleur qui la lui conservent « sont suspendus. Semblable, en quelque sorte, au blanc « d'œuf, le sang est animé par la semence, c'est-à- « dire, qu'il contient une certaine quantité d'émana- « tions séminales qui le vivifient. Il contient de même « une portion de bile, et aussi une portion de sucs lai- « teux, sur-tout dans l'enfance, et dans les femmes « depuis leur grossesse. Il contient une partie colorante « qui se travaille dans les entrailles ; de la sérosité en « abondance ; un extrait de chaque corps glanduleux, « qui fournit sa quote-part aux émanations dans les- « quelles nagent toutes les parties solides ; une certaine « quantité d'air ; enfin, une portion de substance mu- « queuse.

« La masse du sang est donc le résultat de l'assem- « blage d'une quantité donnée de petits corps, lesquels

« doivent être mis au nombre des premiers instrumens « de la vie, en ce qu'ils sont à portée de réveiller les « diverses nuances de sensibilité vitale. Ils rendent le « sang propre à toutes les fonctions, auxquelles il est « destiné dans chaque partie qui y trouve son aliment, « son *stimulus*, des sucs propres à réveiller son senti- « ment propre. Le travail intérieur résultant de l'ac- « tion de tous ces corps, insensibles et méconnaissables « à nos yeux, mais très-sensibles pour la vie, radica- « lement inhérente aux nerfs, est une des causes pre- « mières de toutes les révolutions qui arrivent au corps. « Nous ne voyons, nous ne calculons que les effets et les « impressions qui en résultent dans les organes sujets à « notre anatomie : la nature s'est réservé les mouve- « mens et les combinaisons intérieures qui nous échap- « pent, et que les chimistes ne peuvent saisir, puis- « qu'ils commencent par les détruire dans leurs effets, « et que, dans ces objets soumis à la vie animale, ils « ne peuvent pas défaire et refaire, décomposer et re- « composer, suivant leur logique, qui n'est applicable « qu'à très-peu de corps inanimés. »

Caractères du sang dans la pleurésie, Tom. II, pag. 142. Moyens capables de diminuer la viscosité du sang, pag. 146. Moyens faciles de tirer la quantité de sang nécessaire avec les sangsues, pag. 354, note. Caractères du sang dans l'inflammation de la gorge, pag. 367.

On court plus de risque d'arrêter trop tôt le sang dans une hémorrhagie, que d'en laisser trop perdre. Pourquoi? Tom. III, pag. 2. Signes qui indiquent qu'il faut l'arrêter, *ibid.* Le sang que l'on crache ne sort pas toujours des poumons; quelles sont les autres parties qui peuvent le fournir, pag. 24, note. Caractères du sang qui sort des poumons, pag. 25. Ce qu'on doit conclure de la couleur du sang, plus ou moins foncée, qui sort des poumons, *ibid.* Caractères du sang dans le vomissement de sang, pag. 31, note. A quoi l'on reconnaît, dans le pissement de sang, que ce fluide vient des reins, ou qu'il vient de la vessie, pag. 35. Caractères du sang dans le flux mesenterique, pag. 57. Caractères du sang tiré de la veine dans le rhumatisme aigu, pag. 174. Les viandes noires font beaucoup de sang, et du sang âcre, pag. 337.

La quantité de sang que les femmes perdent pendant chaque période des règles, est difficile à évaluer,

Tom. IV, pag. 125 et 126. Le sang des règles est sain dans les femmes saines, et n'a point de qualités vénéneuses, pag. 126. Traitement de la suppression des règles causée par la viscosité du sang, pag. 136.

SANG, (de la PERTE de) ou HÉMORRHAGIE DE LA MATRICE, Tom. IV, pag. 145—149.

SANG, (de la QUANTITÉ de) *qu'il faut tirer par la saignée*, idem, pag. 341.

SANG-DRAGON, substance résineuse, sèche, friable, qui se fond aisément au feu; inflammable, d'un rouge foncé, ou couleur de sang intérieurement et lorsqu'elle est pilée, presque brune à l'extérieur, transparente lorsqu'elle est étendue en lames minces; sans goût et sans odeur marquée, si ce n'est quand on la brûle : alors elle répand une odeur balsamique, qui approche beaucoup de celle du storax liquide. On tire le sang-dragon d'un arbre qui croît dans les îles Canaries et à la Jamaïque.

Prescrit, Tom. IV, pag. 225.

SANGSUE, insecte aquatique, sans pieds, sans nageoires, sans arêtes, qui a la figure d'un gros ver, long comme le petit doigt et plus, noir et marqueté de points et de lignes de diverses couleurs, glissant comme l'anguille. La sangsue vit dans les marais et autres lieux aqueux : sa peau est composée d'anneaux, par le moyen desquels elle nage dans l'eau, et se contracte tellement hors de l'eau, qu'elle n'a guère plus d'un pouce de longueur. La sangsue vit du sang des autres animaux, en s'attachant à leur peau, en la piquant avec trois dents placées en triangle à l'entrée de sa bouche, et en suçant. Cette faculté a fait imaginer de l'employer pour tirer du sang des parties du corps, où on ne pouvait se servir facilement de la lancette : aussi l'applique-t-on avec le plus grand succès, à l'anus, aux vaisseaux hémorrhoïdaux, à la vulve, aux tempes, derrière les oreilles, au grand angle des yeux, à la paupière inférieure, etc.

Avant d'appliquer les sangsues, on les lave dans l'eau; ensuite on échauffe la peau de la partie dont on veut tirer du sang, en la frottant ou en la mouillant avec de l'eau tiède, du lait chaud, ou du sang de pigeon. Sans l'un ou l'autre de ces moyens, elles s'attacheraient difficilement. Dès qu'elles sont gorgées de sang, elles quittent prise, pour l'ordinaire; mais si l'on juge que la quantité de sang qu'elles ont tiré ne suffit pas, on coupe la queue des sangsues, afin que le sang

qu'elles sucent de plus, puisse couler par cette ouverture. Quand on juge qu'elles ont assez tiré de sang, on leur jette sur le corps du sel, des cendres, ou on les coupe le plus près qu'il est possible de la tête. Le sang s'arrête, pour l'ordinaire, dès qu'elles ont cessé de sucer. S'il arrivait qu'il ne s'arretât pas, il faudrait appliquer sur les petites ouvertures, de l'amadou ou de l'agaric, qu'on assujétit au moyen d'une compresse et d'une bande.

Quand il s'agit d'appliquer les sangsues aux narines, à l'anus, à la vulve, etc., il faut user de beaucoup de précaution et d'adresse, afin qu'elles ne pénètrent point, dans ces cavités, plus avant qu'on ne le desire; accident qui, comme on le sent assez, mettrait la vie du malade en danger. Si, par malheur, elles venaient à se glisser dans l'estomac par les narines, et dans les intestins par l'anus, il faudrait sur-le-champ faire prendre, par haut et par bas, force eau salée, ou de l'eau et du vinaigre, ou des purgatifs et des lavemens âcres, afin de les empêcher de pincer ces parties et d'en sucer le sang: si elles étaient arrêtées dans les narines, de forts sternutatoires les feraient rejeter.

Les sangsues s'attachent quelquefois aux jambes, et à d'autres parties du corps de ceux qui marchent et qui se baignent dans des eaux dormantes: la seule manière de les faire quitter prise, est de les couper avec des ciseaux, le plus près qu'il est possible de la tête. On observera de ne jamais les arracher de force, parce qu'elles laisseraient leurs dents dans la chair; ce qui occasionnerait une inflammation suivie de suppuration: et comme cela est arrivé souvent, on n'a pas manqué d'accuser l'animal d'être venimeux, tandis que tout le mal dépendait des instrumens tranchans qu'il avait laissés dans la chair. Nous disons de les couper le plus près qu'il est possible de la tête, parce que ce ver, comme un grand nombre d'autres, survit, lors même qu'il a été coupé en plusieurs morceaux, et que moins la partie coupée est grande, et moins elle vit.

laquelle le chyle est converti en sang. (Voyez Tom. I, pag. 109 et suiv., dans le courant de la note.)

SANGUINOLENT, épithète qu'on donne aux déjections et aux excrétions qui sont teintes de sang; tels peuvent être les crachats, les selles, les urines, le pus, etc.

SANIE, matière claire et séreuse qui sort des ulcères, particulièrement de ceux des jointures, parce qu'elles sont abreuvées d'un fluide appelé Synovie, qui se convertit facilement en sérosité purulente et âcre. Les Grecs appelaient Ichor, ce que nous nommons Sanie.

SANTAL. On trouve dans les boutiques trois sortes de bois auxquels on donne le nom de Santal, et qu'on distingue par leur couleur.

SANTAL BLANC. Ce bois parait venir du même arbre que le *Santal citrin*, dont il n'est que la partie extérieure ou l'aubier : sa couleur est beaucoup plus pâle que celle du santal citrin, et presque blanche : il n'a qu'une odeur et une saveur très-faibles. Il parait que le santal blanc n'est pas d'une grande utilité; cependant il entre dans plusieurs remèdes composés du Dispensaire de Paris, et dans la poudre dite des trois santaux, parce qu'elle est composée de ces trois espèces de bois.

SANTAL CITRIN. Cette espèce de santal est dure et solide : ses fibres sont droites : sa couleur est citrine ou d'un jaune pâle : son odeur est balsamique et agréable, et tient un peu de celle des roses : sa saveur est aromatique, et laisse une légère amertume dans la bouche. On nous apporte le santal citrin du royaume de Siam, et de quelques autres endroits des Indes orientales. L'arbre dont on le tire, s'élève à la hauteur des noyers, et se nomme *Sarcanda*. On fait peu d'usage du santal citrin, si ce n'est dans les compositions pharmaceutiques, etc.

SANTAL ROUGE, bois dur et compacte, dont les fibres paraissent obliques : extérieurement, sa couleur est d'un rouge très-foncé et presque noirâtre : intérieurement, elle est d'un rouge plus vif : il n'a point d'odeur, ni presque de saveur : il laisse seulement une légère astriction. On nous apporte ce bois des Indes orientales, sur-tout de la côte de Coromandel. L'arbre qui le produit est nommé *Pantoga*. On vend quelquefois de bois du Brésil pour du santal rouge; mais la couleur du premier est plus claire, et d'un rouge tirant un peu sur le jaune. Il ne s'emploie, comme les autres, que dans quelques com-

blanchâtres en-dessous, et traversées par une côte verte. Ses fleurs sont des chatons, composés de plusieurs sommets qui se partagent en deux loges, s'ouvrent transversalement, et répandent une poussière très-fine. Ces fleurs sont stériles. Les fruits croissent dans d'autres endroits du même arbre : ce sont des cônes oblongs, presque ovoïdes, courts et gros. Ils sont composés d'écailles larges à leur partie supérieure, attachées à un axe commun, sous lesquelles se trouvent deux semences garnies d'un feuillet membraneux, blanchâtre, rempli d'une humeur grasse et âcre. Ces fruits sont verts au commencement de l'automne, et donnent beaucoup de résine; mais sur la fin de l'automne et au commencement de l'hiver, ils parviennent à leur maturité. Les bourgeons de cet arbre, ainsi que ceux du sapin qui fournit la poix, ont les mêmes propriétés que ceux du pin. (Voyez BOURGEONS DE PIN et DE SAPIN.)

SARCOCELE : ce que c'est, Tom. IV, pag. 427.

SASSAFRAS. *Sassafras, arbor ex Florida*, C. BAUH. *Laurus foliis integris trilobis*, LINN. C'est-à-dire, *Sassafras, arbre de la Floride*, selon C. BAUHIN. *Laurier à feuilles entières et à trois lobes*, selon LINNÉ. Cet arbre, qui croît dans plusieurs provinces de l'Amérique, sur-tout dans le Brésil, la Virginie et la Floride, nous fournit son bois et son écorce : le bois est d'un roux blanchâtre, léger, d'une odeur faiblement aromatique : l'écorce est spongieuse, cendrée en dehors, de couleur de rouille en dedans; d'un goût âcre, douceâtre, aromatique, d'une odeur pénétrante qui approche de celle du fenouil. On la préfère ordinairement au bois : il faut la choisir récente et très-odorante.

Prescrite, Tom. II, pag. 452, note; Tom. III, pag. 324; Tom. IV, pag. 37, 102, 108, 110, 565.

SATURATION. Toutes les parties de la matière ont plus ou moins de tendance à s'unir les unes avec les autres. Lorsque deux substances sont unies entre elles de manière à former un tout homogène, on dit qu'elles sont unies jusqu'au point de saturation. On se sert surtout de cette expression, dans la préparation des sels. On dit d'une liqueur composée de deux principes salins, dont il doit résulter, par l'évaporation, un sel neutre, qu'elle est au point de saturation, lorsqu'il n'y a aucune partie sensible de ces deux principes qui soit nue, libre, surabondante ou dominante. (Voyez le *Dictionn. de Chimie*.)

SATURNE. (Voyez PLOMB.)

SATYRION. (Voyez ORCHIS MALE.)

SAUGE ORDINAIRE, GRANDE SAUGE. *Salvia major, an Sphacelus Theophrasti*, C. BAUH. et TURNEF. *Salvia latifolia*, J. BAUH. *Salvia officinalis*, LINN. C'est-à-dire, *Grande Sauge*, *qui est peut-être le Sphacelus de Théophraste*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Sauge à larges feuilles*, selon J. BAUHIN. *Sauge d'usage*, selon LINNÉ. Cette plante est de la quatrième classe, première section, quatrième genre de TOURNEFORT; de la diandrie monogynie de LINNÉ; de la famille des *Labiées* d'ADANSON.

Sa racine est vivace, ligneuse, dure, fibreuse. Elle pousse des tiges ligneuses, rameuses, velues, d'un vert blanchâtre, ordinairement quarrées, revêtues de feuilles opposées, oblongues, larges, obtuses, ridées, rudes, comme chagrinées, blanchâtres ou tirant sur le purpurin, ou de différentes couleurs, épaisses, sèches, cotonneuses, crénelées sur leurs bords, spongieuses, attachées à des queues un peu longues; d'une odeur forte, pénétrante, agréable; d'une saveur aromatique, amère, un peu âcre, qui échauffe la bouche. Ses fleurs naissent comme en épi, aux sommets des tiges et des rameaux, verticillées, formées en gueules et en tuyau, découpé par le haut en deux lèvres, avec deux étamines : elles sont peu odorantes, de couleur bleue tirant sur le pourpre, rarement blanches, soutenues sur un calice découpé en cinq parties, et d'une odeur extraordinaire de *térébenthine* : il leur succède quatre semences arrondies, noirâtres, renfermées dans une capsule qui vient du calice. La sauge se cultive dans les jardins, où elle fleurit en été : ses fleurs et ses feuilles sont surtout d'usage, ainsi que celles de la plante suivante, dont on se sert indifféremment, et que quelques-uns même lui préfèrent.

SAUGE, (Petite) ou SAUGE DE PROVENCE. *Salvia minor, aurita et non aurita*, C. BAUH. et TURNEF. *Salvia minor auriculata*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Petite Sauge à oreilles et sans oreilles*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Petite sauge à oreilles*, selon JEAN BAUHIN.

Sa racine et ses tiges sont semblables à celles de la précédente. Ses feuilles sont plus petites, moins larges, plus blanches, ridées, chagrinées, ordinairement accompagnées à leur base de deux petites feuilles, en

façon d'oreillettes ou d'ailerons ; d'une odeur et d'une saveur plus fortes, plus pénétrantes et plus aromatiques. Ses fleurs et ses semences sont parfaitement les mêmes que celles de la grande sauge. Elles paraissent dans le même temps. On la cultive dans nos jardins.

Prescrite, Tom. II, pag. 183, note ; 382 ; Tom. III, pag. 55, 327, 433, 547 ; Tom. IV, pag. 246, 468, 503, 521.

SAULE BLANC COMMUN, le GRAND SAULE, ou le SAULE VULGAIRE. *Salix alba seu major*, *officin.*; *Salix vulgaris alba arborescens*, C. BAUH. et TURNEF. *Salix maxima, fragilis, alba, hirsuta*, J. BAUH. *Salix alba*, LINN. C'est-à-dire, *Saule blanc*, ou *grand Saule des boutiques; Saule commun*, *blanc en arbre*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Saule très-grand*, *cassant*, *blanc*, *velu*, selon J. BAUHIN. *Saule blanc*, selon LINNÉ.

Il n'est personne qui ne connaisse cet arbre, qui croît par-tout aux lieux humides et marécageux ; sur le bord des rivières et des ruisseaux, le long des fossés pleins d'eau et dans les prés ; reconnaissable sur-tout en ce qu'on en coupe les branches tous les deux ou trois ans, et que la plupart font de très-belles pousses, quoiqu'il ne leur reste plus que l'écorce, et que tout l'intérieur en soit pourri. Les branches de saule viennent en très-grande quantité sur la tête de l'arbre : elles sont longues, vertes, couvertes d'une écorce unie, douce au toucher, pliantes et flexibles. Les feuilles sont entières, alternes, longues, étroites, velues, blanches sur-tout en-dessous, molles, plus ou moins dentelées en leurs bords. (Voyez Tom. II, pag. 101 et suiv., dans le courant de la note, des Observations sur des fièvres intermittentes guéries par le moyen de l'écorce de saule blanc commun, et par celles des deux espèces suivantes.)

SAULE CASSANT. *Salix fragilis*, LINN. C'est-à-dire, *Saule cassant*, selon LINNÉ. Et

SAULE A TROIS ÉTAMINES, OU TRIENDRIQUE. *Salix folio auriculato splendente, flexibilis*, RAY. Hist. *Salix triandria*, LINN. C'est-à-dire, *Saule à feuilles auriculées, éclatantes et flexibles*, selon RAY, Hist. 1420. *Saule triandrique*, selon LINNÉ.

Ces deux espèces ont les caractères essentiels du saule blanc commun, et sont par conséquent très-faciles à reconnaître. Mais le saule triandrique ou à trois étamines,

est plus rare dans ce pays que les autres : on ne le trouve guère que dans la Suisse, les Vosges et les pays froids.

Outre la vertu fébrifuge de l'écorce de saule, consignée dans l'endroit du Tom. II, indiqué ci-dessus, les auteurs des *Essais de Matière médicale indigène* l'ont encore employée avec succès dans les *cours de ventre.* Nous avons, disent-ils, essayé sur une jeune fille chlorotique et cachectique, l'extrait aqueux de cette écorce, pour un flux de ventre qui durait depuis deux mois. Elle en a pris six décigrammes (douze grains) matin et soir, pendant huit jours, avec un effet très-marqué. Pendant quinze autres jours, nous le lui avons donné à la même dose, une seule fois le matin. Nous faisions avaler, immédiatement, une tasse d'infusion légère de la même écorce, édulcorée avec le sucre. Ce remède a produit tout l'effet que nous pouvions en désirer.

On lui donne encore d'autres propriétés, celle d'être utile dans la dysenterie, l'hemoptysie et dans les autres hémorrhagies. *Laurent* MONTIN, dans une Dissertation sur la Médecine des Lapons, dit que ce peuple se guérit des douleurs occasionnées par la colique, en prenant un kilogramme (deux livres) d'une forte décoction de saule, qu'ils boivent à plusieurs fois. Et *George-Henri* WALSCH fait mention, dans ses Mélanges de Médecine, de l'extrait de l'écorce moyenne de saule, pris avec grand succès contre les ulcères du poumon.

SAUMURE, liqueur qui reste dans les vaisseaux où l'on a salé du poisson ou de la viande. Cette liqueur, outre qu'elle est salée, est imprégnée du sel et des parties volatiles et huileuses des substances animales qui y ont été macérées.

SAVON. On donne le nom de savon à toute composition de substances salines et huileuses, rendue miscible à l'eau par le moyen de ces mêmes parties salines. (Voyez *Dictionn. de Chimie*, pour la manière de préparer le savon ordinaire.)

SAVON D'ALICANTE, ou SAVON DUR D'ESPAGNE. Ce savon ne diffère du savon blanc ou médicinal, que parce qu'il est fait avec la soude tirée d'Alicante. Quoique ce soit la dénomination sous laquelle on prescrit ordinairement le savon en médecine, et notamment dans cet Ouvrage, cependant on n'emploie que le savon suivant, que les apothicaires font eux-mêmes, et qui, lorsque les matières sont bien choisies, est

plus pur, plus parfait, et préférable à celui qui se fait en grand dans les manufactures.

Prescrit, Tom. II, pag. 434, 516, 524; Tom. III, pag. 119, 403.

SAVON BLANC, ou MÉDICINAL

Prenez de la meilleure *huile d'olive*, ou d'*amandes douces*, quatre kilogrammes (huit livres);
de *lessive des savonniers (dissolution de soude)*, deux kilogrammes (quatre livres).

Mêlez ces deux substances; agitez sans faire chauffer, jusqu'à ce qu'elles soient épaissies suffisamment; mettez dans des moules; laissez sécher pour faire perdre le goût de la lessive.

Prescrit, Tom. II, pag. 528; Tom. III, pag. 101, 216, 277, 477, 502; Tom. IV, pag. 281, 483.

SAUVE-VIE, ou RUTA MURARIA. *Ruta muraria*, C. BAUH., J. BAUH. et TURNEF. C'est-à-dire, *Rue des murailles*, selon C. BAUHIN, J. BAUHIN et TOURNEFORT.

Sa racine est chevelue, menue, noirâtre et un peu astringente : ses tiges sont nombreuses, longues de deux ou trois pouces, grêles, verdâtres noirâtres, ou d'un rouge foncé près de la racine, évasées et découpées à leur sommet. Elles portent des feuilles semblables à celles de la *Rue des jardins*, mais beaucoup plus petites, longues de deux ou trois lignes, un peu plus étroites, anguleuses, crénelées tout autour; d'une saveur acerbe, un peu astringente et douceâtre; vertes en-dessus, roussâtres en-dessous; couvertes d'une poussière fine, qui n'est autre chose qu'un amas de capsules sphériques semblables à celles du capillaire. Elle nait sur les rochers et les murailles dans les environs de Paris. On emploie cette plante comme les capillaires.

Prescrite, Tom. II, pag. 184, dans le courant de la note.

SAXIFRAGE, CASSE-PIERRE, PERCE-PIERRE, ou SAXIFRAGE BLANCHE. *Saxifraga rotundifolio alba*, C. BAUH. et TURNEF. *Saxifraga alba radice granulosâ*, J. BAUH. *Saxifraga rotundifolio*, LINN. C'est-à-dire, *Saxifrage à feuilles rondes, blanches*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Saxifrage blanche, dont la tige est accompagnée de tubercules en forme de grains* selon JEAN BAUHIN. *Saxifrage à feuilles rondes*, selon LINNÉ.

Sa racine jette plusieurs fibres, au haut desquelles sont attachées de petits tubercules gros comme des grains de coriandre, ou un peu plus gros, de couleur en partie purpurine et en partie blanche, d'un goût tirant sur l'amer, qu'on appelle vulgairement grains ou semences de saxifrage. Elle pousse des feuilles presque rondes, crénelées en leurs bords, assez ressemblantes à celles du *Lierre terrestre*, mais plus grasses et plus blanches, attachées à des queues médiocrement longues et velues. Il s'élève d'entre ces feuilles de petites tiges à la hauteur d'environ un pied, rondes, tendres, velues, purpurines, rameuses; et sur les sommités des rameaux sont portées des fleurs à cinq feuilles disposées en rose; de couleur blanche, agréable, avec dix étamines à sommets arrondis. Après que ces fleurs sont tombées, il leur succède des fruits un peu ovales, à deux becs, qui contiennent dans une seule loge plusieurs semences menues, longuettes et roussâtres. Cette plante croît dans les lieux herbeux et incultes, sur les montagnes et les collines, dans les vallées et les bois: elle fleurit en floréal (mai), et alors elle est un peu visqueuse: elle varie suivant les lieux; ses feuilles sont plus grandes en certaines terres que dans d'autres.

Cette plante passe pour être apéritive et diurétique: on l'emploie en infusion et en décoction, ou l'on en donne le sel fixe tiré de ses cendres par la calcination. Toute cette plante entre dans le sirop de guimauve de la Pharmacopée de Paris.

SCABIEUSE ORDINAIRE DES PRÉS ET DES CHAMPS. *Scabiosa pratensis hirsuta, quæ officinarum*, C. BAUH. et TOURNEF. *Scabiosa major, communior, hirsuta, folio laciniato*, J. BAUH. *Scabiosa arvensis, caule hirsuto, foliis pinnatifidis incisis*, LINN. C'est-à-dire, *Scabieuse des prés, velue, ou celle des boutiques*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Grande Scabieuse, très-commune, velue, à feuilles déchiquetées*, selon J. BAUH. *Scabieuse des prés, dont la tige est velue, et dont les feuilles en aile sont découpées*, selon LINNÉ. Cette plante est de la douzième classe, sixième section, premier genre de TOURNEFORT; de la tétrandrie monogynie de LINNÉ; de la vingtième famille des *Scabieuses* d'ADANSON.

Sa racine est droite, longue et vivace. Elle porte d'abord des feuilles radicales qui ne ressemblent pas

à celles des tiges : ces feuilles sont oblongues, entières, soutenues par de longs pétioles. Du milieu de ses feuilles sort la tige, haute de deux ou trois pieds, ronde, velue, creuse, revêtue, par intervalles, de feuilles opposées deux à deux le long de la tige, qu'elles embrassent par leur réunion : ces feuilles sont amples, découpées en lanières et velues comme la tige. Les branches naissent dans les aisselles des feuilles, et portent les mêmes caractères que la tige. Les feuilles perdent de leurs divisions, à mesure qu'elles approchent du sommet. Les fleurs naissent au sommet de la tige et des branches : elles sont composées d'une multitude de fleurons de couleur bleue, ou purpurine, ou d'un bleu pâle, rassemblés dans un calice commun, divisés en plusieurs folioles : les fleurons du disque sont différens de ceux de la circonférence : ils sont monopétales, divisés en quatre ou cinq découpures presque égales, portés par un calice particulier qui repose sur le réceptacle commun. A tous ces fleurons succèdent des manières de têtes verdâtres, écailleuses, garnies à la base de feuilles en forme de rayons, et composées de capsules qui contiennent chacune une semence oblongue surmontée d'une couronne. Cette plante croît presque par-tout, dans les blés, dans les champs, dans les prés : elle fleurit en prairial et messidor (juin et juillet). Les feuilles et les fleurs de la scabieuse sont d'usage.

Prescrite, Tom. III, pag. 232, 233, 234; Tom. IV, pag. 281.

SCAMMONÉE, suc concret, résineux et gommeux, dont on trouve deux espèces dans les boutiques. L'une nous vient d'Alep, et c'est la plus estimée : elle est légère, sèche, friable, d'une couleur légèrement cendrée et un peu jaunâtre extérieurement, d'un gris noirâtre intérieurement. Son odeur est désagréable, fétide, excite des nausées, ainsi que sa saveur qui est âcre. Lorsqu'on la brise, elle est d'un gris noirâtre et brillante ; lorsqu'on la manie entre les doigts, elle se change en poudre blanchâtre ou grise. La seconde nous vient de Smyrne : elle est fort compacte, pesante, d'une couleur noire foncée, plus difficile à mettre en poudre que celle d'Alep; aussi est-elle moins estimée.

Ces deux espèces de scammonées sont tirées de la racine d'une plante appelée *Convolvulus Syriacus*, et

Scammonia Syriaca, Turnef. C'est-à-dire, *Liseron de Syrie* et *Scammonée de Syrie*, selon Tournefort.

On doit préférer la scammonée d'Alep. Il faut qu'elle soit brillante, facile à rompre, très-aisée à réduire en poudre; il faut qu'elle ne brûle pas fortement la langue, et qu'étant brisée et mêlée avec la salive ou avec de l'eau, elle rende la salive ou l'eau blanche et laiteuse. Il faut rejeter celle qui est brûlée, noire, pesante, remplie de grains de sable, de petites pierres, etc.

Cette résine, donnée à la dose de quelques décigrammes (quelques grains) avec d'autres substances moins énergiques, a la propriété de leur communiquer plus d'action, de stimuler davantage: mais la donner à plus forte dose, telle qu'à un et même deux scrupules, comme on le voit prescrit dans quelques auteurs, c'est exposer le malade à des érosions dans l'estomac et les intestins, dont l'ouverture des cadavres n'a que trop fourni d'exemples. Le grand Liseron (Voyez ce mot) fournit un extrait très-actif dont l'usage est beaucoup plus sûr, et le succès aussi certain. La Bryone (Voyez ce mot) est encore un substitut indigène de la scammonée.

SCAPHANDRE, nom que porte un habillement à l'aide duquel on peut marcher et faire plusieurs mouvemens dans l'eau, sans crainte d'être submergé: c'est un corset fait de liége, piqué et couvert de toile.

SCARIFICATION. Opération de chirurgie qui consiste à faire une ou plusieurs incisions à la peau avec une lancette ou tout autre instrument tranchant. (Voyez Ventouse.)

SCIATIQUE, nom que porte la goutte qui a son siége sur la tête du femur et dans la cavité cotyloide de l'os ischium. (Voyez Tom. III, pag. 154.)

SCIATIQUE. Ce nom se donne encore à une espèce de rhumatisme aigu ; (Voyez *idem*, pag. 176.) à un nerf, etc.

SCILLE, OIGNON DE SCILLE, SCILLE ROUGE, GRANDE SCILLE, OIGNON DE MER. *Scilla vulgaris, radice rubrâ*, C. BAUH. *Scilla rufa, magna, vulgaris*, J. BAUH. *Ornithogalum maritimum*, seu *Scilla radice rubrâ*, TURNEF. *Scilla maritima*, LINN. C'est-à-dire, *Scille commune à racine rouge*, selon C. BAUHIN. *Grande Scille rousse commune*, selon J. BAUHIN. *Ornithogale de mer*, ou *Scille à racine rouge*, selon TOURNEFORT. *Scille de mer*, selon LINNÉ.

La racine, qui est la seule partie de cette plante qui soit d'usage, est un oignon ou bulbe de la grosseur de la tête d'un enfant : elle est composée de tuniques épaisses, rougeâtres, succulentes, visqueuses, rangées les unes sur les autres comme celles des oignons ; garnies en-dessous de plusieurs grosses fibres. Elle pousse des feuilles longues de plus d'un pied, larges presque comme la main, charnues, très-vertes, pleines d'un suc fort visqueux et amer : il s'élève de leur milieu une tige à la hauteur d'environ un pied et demi, droite, qui porte à son sommet des fleurs blanches en rond, auxquelles succèdent des fruits ronds qui renferment plusieurs semences arrondies et noires. On préfère à la scille rouge, une scille qui n'en diffère que parce qu'elle est blanche, mais qui est plus rare. La scille rouge croît sur les bords de la mer, en Espagne, en Portugal et en Suisse. On détache les tuniques ou squammes de cet oignon ; on les fait sécher, et on les vend, ou brisées, ou en petits morceaux, ou en poudre.

Prescrite, Tom. II, pag. 187, 402 ; Tom. III, pag. 136, 137, 144, 250. (Voyez OXYMEL SCILLITIQUE, SIROP SCILLITIQUE, VIN SCILLITIQUE et VINAIGRE SCILLITIQUE.)

SCLÉROTIQUE. Nom que porte une des membranes communes de l'œil. (Voyez ŒIL.)

SCOLOPENDRE, ou LANGUE DE CERF. *Lingua cervina officin.*, C. BAUH. et TURNEF. *Phyllitis*, sive *Lingua cervina*, J. BAUH. *Asplenium Scolopendrium*,

tion, premier genre de TOURNEFORT ; de la didynamie gymnospermie de LINNÉ ; de la vingt-cinquième famille des *Labiées* d'ADANSON.

Sa racine est traçante et fibrée Ses tiges, longues de neuf à dix pouces, sont couchées à terre pour la plupart, et ne s'élèvent que par leur sommet : elles sont quarrées, velues et rameuses. Les feuilles sont opposées deux à deux le long de la tige, à laquelle elles sont attachées par leur origine : elles sont oblongues, plus grandes que celles de la germandrée ordinaire, ridées, dentelées en leurs bords, molles, velues, blanchâtres, d'une odeur d'ail qui n'est pas désagréable, et d'un goût amer. Les fleurs naissent dans les aisselles des feuilles, le long des tiges et des rameaux, petites, en gueule, de couleur rougeâtre. A ces fleurs succèdent quatre semences menues, arrondies, renfermées dans une capsule qui a servi de calice à la fleur. Cette plante croît aux lieux humides et marécageux, le long des fossés remplis d'eau : elle fleurit en prairial et messidor (juin et juillet).

Prescrite, Tom. IV, pag. 387, 390.

SCROPHULES : c'est la même chose qu'*Ecrouelles*. (Voyez ECROUELLES.)

SCROPHULEUX, épithète qu'on donne au vice qui constitue la maladie appelée Ecrouelles, aux humeurs qui sont altérées par ce vice, et aux malades qui en sont attaqués.

SCROTUM, nom que les médecins donnent aux bourses ou enveloppes externes des testicules.

SÉCRÉTION. On entend par ce mot, toutes les humeurs séparées de la masse du sang : ainsi les urines, la salive, la sueur, la matière de la transpiration, le mucus du nez, le cérumen des oreilles, etc., sont autant de sécrétions.

SÉCRÉTION. On donne même ce nom à l'action par laquelle ces humeurs sont séparées du sang.

L'exercice en plein air, la gaieté, la dissipation, etc., sont les moyens les plus puissans de favoriser les sécrétions, Tom. III, pag. 274.

SCULPTEURS (les) sont sujets à l'asthme, Tom. III, pag. 240.

SÉDENTAIRES : ce qu'on doit entendre par cette classe d'hommes, et par état, ou profession, ou métier sédentaire, Tom. I, pag. 121 et 122, note. Maladies auxquelles ils sont sujets ; moyens de les prévenir, pag. 122 et suiv. A qui conviennent les occupations séden-

SEL CATHARCTIQUE AMER *(sulfate de magnésie)* : c'est un sel d'Epsom artificiel, composé, comme le vrai sel d'Epsom, de sel marin chargé d'acide vitriolique : c'est la seule espèce de sel d'Epsom qu'on trouve dans les boutiques.

Prescrit, Tom. II, pag. 433; Tom. III, pag. 280.

SEL COMMUN, SEL MARIN, ou SEL DE CUISINE *(muriate de soude)* : sel neutre parfait, qui résulte de la combinaison de l'acide particulier appelé *Acide marin*, et de l'alkali, aussi particulier, appelé *Alkali marin.*

Prescrit, Tom. II, pag. 123, 129, 213, 244, 414, 431, 460; Tom. III, pag. 12, 102, 103, 104, 225, 263, 277, 283, 524, 530, 534; Tom. IV, pag. 383, 425, 433, 466, 468, 480, 520.

SEL D'ABSINTHE. (Voyez SEL ESSENTIEL D'ABSINTHE.)

SEL D'ANGLETERRE. (Voyez SEL VOLATIL D'ANGLETERRE.)

SEL DE CORNE DE CERF. (Voyez SEL VOLATIL DE CORNE DE CERF.)

SEL DE GLAUBER *(sulfate de soude)* : sel neutre, composé de l'acide vitriolique, uni jusqu'au point de saturation avec l'alkali marin.

Prescrit, Tom. II, pag. 96, 358; Tom. III, pag. 11, 76, 264, 481; Tom. IV, pag. 17, 18, 28, 44, 48.

SEL DE LAIT, SUCRE DE LAIT. (Voyez LAIT.)

SEL DE LA ROCHELLE, SEL POLYCHRESTE ou DE SEIGNETTE *(tartrite de soude)* : sel neutre formé par la combinaison de l'acide du tartre avec l'alkali marin.

SEL DE MARS DE RIVIERE. On prépare ce sel en laissant plusieurs jours de l'acide vitriolique *(acide sulfurique)* et de l'esprit-de-vin *(alcohol)* dans une poêle de fer, jusqu'à ce que le sel dont il s'agit paraisse sous une forme solide : ce n'est, à proprement parler, qu'un vitriol de mars.

Prescrit, Tom. III, pag. 375; Tom. IV, pag. 326.

SEL DE NITRE. (Voyez NITRE.)

SEL DE PRUNELLE. (Voyez CRISTAL MINÉRAL.)

SEL D'EPSOM *(sulfate de magnésie)* : sel composé d'acide vitriolique *(acide sulfurique)*, et d'une terre absorbante, d'une nature particulière, qui paraît ressembler beaucoup à la magnésie. On le prépare en Angleterre, en faisant évaporer les eaux d'une fontaine des environs de Londres, appelée Epsom. On sent qu'on

ne doit trouver qu'une petite quantité de ce sel dans le commerce; cependant rien d'aussi commun : aussi le sel d'Epsom qu'on trouve dans nos boutiques, n'est-il autre chose que ce que nous avons appelé SEL CATHARCTIQUE AMER. (Voyez ce mot.)

Prescrit, Tom. II, pag. 433; 452, note; Tom. III, pag. 51, 106, Tom. IV, pag. 561.

SEL DE SATURNE. (Voyez SUCRE DE SATURNE.)

SEL DE SEDLITZ (*sulfate de magnésie*). Ce sel porte le nom des eaux minérales de Sedlitz, d'où on le tire. (Voyez EAUX DE SEDLITZ.) Il a beaucoup de ressemblance avec le sel d'Epsom : il en diffère en ce que sa couleur est presque laiteuse, qu'il est moins transparent, et qu'il a une grande amertume.

Prescrit, Tom. III, pag. 106; Tom. IV, pag. 561.

SEL DE TARTRE (*potasse*). (Voyez Tom. I, pag. 183, dans le courant de la note, ce que c'est que le TARTRE.) Pour en former un sel, on le dépouille, à plusieurs fois, dans de l'eau, des parties étrangères dont il est imprégné; on le purifie par l'ébullition, et on fait cristalliser en laissant évaporer.

Prescrit, Tom. II, pag. 105 et 106, note; 496; Tom. III, pag. 477, 479, dans le courant de la note.

SEL DUOBUS, *Arcanum duplicatum*, *Tartre vitriolé* (*sulfate de potasse*) : sel neutre, composé de l'acide vitriolique uni jusqu'au point de *saturation* avec l'alkali fixe de tartre, ou même, en général, avec tout alkali fixe végétal bien pur. Ce sel a une grande vogue pour les dépôts d'humeurs laiteuses, nommés vulgairement *laits répandus*. On le regarde comme un remède infaillible dans ces cas, même pour prévenir ces maladies. Delà les sages-femmes, les gardes, certains chirurgiens et les commères ne croiraient pas une femme en couche bien traitée, et à l'abri de tout accident, si elle n'avait pris plus ou moins de sel duobus. On lui en donne, en conséquence, et dans ses boissons, et dans ses purgatifs. Cependant, comme le remarque très-bien le D.r BARON, on ne voit pas pourquoi ce sel mériterait la préférence sur les autres sels neutres, pour faire couler le lait, ou pour le détourner dans les cas de dépôt; au contraire, comme il est un de ceux dont les principes sont les plus exactement saturés, son action et ses vertus doivent être sensiblement moindres que ceux de la plupart des autres.

Prescrit, Tom. II, pag. 434; Tom. IV, pag. 217.

Sel essentiel. On donne, en général, ce nom à toute matière saline, concrète, qui conserve l'odeur, la saveur, et les autres principales qualités des corps dont elle est tirée. Il n'y a que les végétaux et les animaux, dont on puisse tirer de ces sels essentiels. La méthode générale pour y parvenir, consiste à faire évaporer, jusqu'à consistance de sirop, les sucs exprimés et dépurés, ou les fortes décoctions des plantes, et à les laisser cristalliser dans un lieu frais.

Sel essentiel d'absinthe; sel obtenu par l'évaporation du suc exprimé de l'absinthe, et par la cristallisation. (Voyez Sel essentiel.) Il a toute l'amertume et toutes les vertus de la plante.

C'est de ce sel dont il est question dans cet ouvrage, toutes les fois qu'on y prescrit le *sel d'absinthe;* car on trouve dans les boutiques, un autre sel d'absinthe qui n'est qu'un sel lixiviel : il n'a, en conséquence, aucune amertume, il n'a que les vertus communes aux autres sels lixiviels, c'est-à-dire, qu'il est apéritif, incisif et diurétique. (Voyez Sel lixiviel.)

Prescrit, Tom. II, pag. 105, 106, note; Tom. III, pag. 137, 442; Tom. IV, pag. 287, note.

Sel essentiel d'oseille. Ce sel, qui est très-blanc, très-acide, d'une cristallisation assez confuse, n'est point tiré de la plante nommée Oseille, qui n'en fournirait qu'une très-petite quantité, mais d'une autre plante, appelée *Alléluya*, qu'on cultive avec soin dans la Suisse et dans plusieurs endroits d'Allemagne, où l'on prépare ce sel en grand.

Sel essentiel de quinquina. Cette préparation de quinquina est mal dénommée ; car ce n'est point un sel, c'est un extrait sec, ainsi que l'appelle le C.^en^ Baumé. Rien de plus simple que cette préparation. On prend la quantité qu'on veut de quinquina concassé, par exemple six décagrammes (deux onces) ; on le met dans quatre litres (quatre pintes) d'eau froide ; on laisse infuser à froid pendant deux jours, ayant soin d'agiter souvent la bouteille ; on filtre la liqueur à travers le papier gris ; on fait ensuite évaporer sur un feu doux, sans faire bouillir, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus qu'une chopine ; on laisse refroidir ; on filtre de nouveau ; on partage sur trois ou quatre assiettes de faïence, et on achève de faire évaporer, au bain-marie, jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un extrait sec qui est fort adhérent aux assiettes ; on détache cet extrait avec la pointe

d'un couteau, pour le faire sauter en écailles, et on le serre dans une bouteille qui bouche bien, parce qu'il attire l'humidité de l'air, et qu'il se réunit en pâte lorsqu'il n'est pas conservé sèchement : lorsqu'il est bien sec, il est brillant, et a effectivement l'éclat de petits cristaux ; ce qui lui a fait donner le nom de Sel.

Prescrit, Tom. II, pag. 410, 494; Tom. IV, pag. 158, 315.

SEL GEMME (*muriate de soude fossile*) : ce n'est autre chose que le sel marin ou sel commun, cristallisé par grandes masses transparentes, dans les entrailles de la terre.

Prescrit, Tom. II, pag. 346, note.

SEL LIXIVIEL. On donne ce nom à tous les sels qu'on obtient des plantes après les avoir réduites en cendres : on lessive ces cendres ; on passe cette lessive ; on fait évaporer jusqu'à consistance de sirop, et on laisse cristalliser dans un lieu frais : c'est ainsi qu'on prépara un sel d'absinthe, celui de genêt, etc. Ces sels ne conservent, ni l'odeur ni la saveur des plantes dont ils sont tirés, en quoi ils sont absolument différens des SELS ESSENTIELS. (Voyez ce mot.)

Prescrit, Tom. III, pag. 552.

SEL MARIN (*muriate de soude*). (Voyez SEL COMMUN.)

SEL NEUTRE. On donne ce nom à toutes les combinaisons parfaites de plusieurs substances salines : ainsi, le sel commun est un sel neutre, parce que l'acide et l'alkali y sont dans une combinaison telle, que ni l'acide ni l'alkali ne dominent. Les sels de Glauber, d'Epsom, etc. sont dans le même cas.

SEL PURGATIF AMER (*sulfate de magnésie*). (Voyez SEL CATHARCTIQUE AMER.)

SEL VÉGÉTAL, TARTRE SOLUBLE, TARTRE TARTARISÉ (*tartrite de potasse*) : sel qui est dû à la combinaison, jusqu'au point de *saturation*, de la crême de tartre, avec l'alkali fixe végétal.

Prescrit, Tom. III, pag. 122, 269, 276, 310, 378 et 379.

SEL VOLATIL. On donne ce nom à toutes les substances salines qui jouissent de la volatilité, et qui, comme les sels fixes, ne peuvent point être exposées au feu, plus ou moins ardent, sans perte sensible. Ces différens degrés de chaleur qu'exigent les sels volatils pour se volatiliser, ont fait distinguer ces sels en deux classes : les sels volatils proprement dits, qui se volatilisent depuis le degré

de chaleur le plus faible, jusqu'à celui qui fait rougir la cornue; et les sels demi-volatils, qui ne se subliment que lorsque la cornue est rouge. (Voyez quels sont les sels volatils les plus usités, Tom. III, pag. 268, note.)

Prescrit, Tom. II, pag. 195; Tom. III, pag. 69, 268, note; 367, 370, 391, 412, 431; Tom. IV, pag. 460, 502.

Sel volatil d'Angleterre *(carbonate ammoniacal)*. On donne ce nom à un alkali volatil concret bien rectifié, tiré de la soie; et beaucoup de praticiens donnent ce même nom à l'*alkali volatil concret*, tiré du *sel ammoniac*, et mêlé à la chaux éteinte.

Prescrit, Tom. III, pag. 391, note.

Sel volatil de corne de cerf. Nous avons dit que l'Esprit volatil de corne de cerf (Voyez ce mot) était le produit de la distillation de la corne de cerf. Le sel volatil de cette substance est la matière saline qui s'attache au chapiteau, pendant cette opération.

Prescrit, Tom. II, pag. 215; Tom. III, pag. 159, 551.

Sel volatil huileux aromatique de Sylvius.

Prenez d'*écorces récentes de citron*, } de chaque vingt-
d'oranges, } quatre gramm. (six gros);
de *vanille*, } de chaque huit décagrammes
de *macis*, } (deux gros);
de *girofles*, deux grammes (demi-gros);
de *canelle*, quatre grammes (un gros);
de *sel ammoniac (muriate ammoniacal)*, un hectogramme trois décagrammes (quatre onces).

On concasse toutes ces substances; on les met dans une cornue de verre, et l'on verse par-dessus,
d'*esprit-de-vin (alcohol)* rectifié, un hectogramme (quatre onces).

On fait digérer ce mélange pendant quelques jours, en l'agitant de temps en temps: alors on ajoute dans la cornue,
de *sel de tartre (carbonate de potasse)*, un hectogramme trois décagrammes (quatre onces).

On adapte à la cornue un ballon percé d'un petit trou; on le lute exactement; on distille au bain-marie, et on obtient beaucoup de sel volatil concret.

Prescrit, Tom. III, pag. 159, 327, 444.

SELLE. (Ce qu'on peut donner aux enfans qui ne

vont pas à la) les premiers jours de leur naissance, Tom. I, pag. 39.

SELLES, (des) Tom. I, pag. 336 — 341.

Il faut exciter les selles dans la diarrhée causée par des substances vénéneuses prises intérieurement, Tom. II, pag. 485. Négligence du peuple relativement à la régularité des selles, Tom. III, pag. 273. Dans quelle proportion doivent être multipliées les selles des enfans, Tom. IV, pag. 238.

SEMENCE : excrétion dont tout le monde connaît l'usage. Maladies qui résultent de sa trop fréquente effusion. (Voyez Tom. II, pag. 205; Tom. IV, pag. 566 et suiv.)

SEMEN-CONTRA, HERBE CONTRE VERS, POUDRE CONTRE VERS, BARBOTINE, SEMENTINE. Cette graine a une saveur amère qui excite des nausées, et une odeur désagréable. La plante qui la produit, est, dit LIEUTAUD, une espèce d'absinthe, ou une espèce d'armoise, qui naissent dans la Perside et la Tartarie. On met la barbotine au nombre des vermifuges qui sont spécialement consacrés aux enfans. (Voyez TANAISIE, AURONE FEMELLE, et CORALLINE DE CORSE.)

Le semen-contra prescrit, Tom. III, pag. 111.

SÉNÉ D'ALEXANDRIE : nom que portent de petites feuilles sèches, fermes, pointues; d'un jaune vert, de peu d'odeur, et qui n'est pas désagréable; d'un goût un peu âcre, amer, et qui excite des nausées. Il faut choisir le séné récent, d'un jaune vert, odorant, doux au toucher, dont les feuilles soient entières, et non froissées, ni tachetées, mondées, sans queues, et dont la teinture, faite avec l'eau commune, paraisse d'une couleur foncée.

Le séné, tel que nous venons de le décrire, s'appelle Séné d'Alexandrie, pour le distinguer d'une autre espèce dont les feuilles sont moins pointues, rudes au toucher, d'un vert foncé et plus grandes. On appelle ce dernier, Séné de Tripoli. Il est bien inférieur au premier; et celui qu'on appelle de Moka, est absolument mauvais.

SÉNÉ. (*follicules de*) On emploie encore le fruit du séné sous le nom de Follicules : ce sont des gousses membraneuses, oblongues, recourbées, lisses, aplaties, de couleur d'un vert roussâtre ou noirâtre, qui contiennent des pepins presque semblables à ceux du raisin, aplatis, pâles ou noirâtres. Les follicules de séné purgent plus doucement que les feuilles. Elles ne convien-

nent cependant, ni les unes, ni les autres, aux personnes échauffées et dont les entrailles sont irritables. L'usage du SÉNÉ D'ITALIE et DE PROVENCE, du BAGUENAUDIER ou FAUX SÉNÉ, des FUILLES DE PÊCHER, DE FRÊNE et du LIN PURGATIF, est bien plus sûr. (Voyez chacun de ces mots.)

La plante qui porte le séné, est un arbrisseau appelé *Senna Alexandrina, foliis acutis*, C. BAUH. et TOURNEF. *Cassia Senna, foliis subovatis*, LINN. C'est-à-dire, *Séné d'Alexandrie, à feuilles pointues*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Cassier-Séné à feuilles presqu'ovales*; selon LINNÉ.

Le séné prescrit, Tom. II, pag. 85, 132, 209, 257, 288, 354, 384, 417, 451, note; 492, 515; Tom. III, pag. 71, 76, 93, 178, 233, 264, 276, 284, 301, 481; Tom. IV, pag. 18, 24, 44, 260, 303.

SÉNÉ D'EUROPE, ou FAUX SÉNÉ. (Voyez BAGUENAUDIER.)

SÉNÉ D'ITALIE ET DE PROVENCE. Les feuilles qui portent ce nom, sont produites par un arbrisseau semblable à celui qui fournit le *Séné d'Alexandrie*; mais elles sont plus grandes, plus arrondies, et leurs veines sont plus marquées.

De toutes les plantes indigènes qu'on peut substituer au *Séné d'Alexandrie*, il paroit qu'il faut donner la préférence aux feuilles du *Séné d'Italie et de Provence*, comme en approchant de plus près par leurs succès; mais elles sont moins actives; aussi les administre-t-on à un quart en sus du *Séné d'Alexandrie*; et, à cette dose, elles produisent les mêmes effets, sans coliques, sans douleurs. Nous avons observé, disent les auteurs des *Essais de Matière médicale indigène*, cités Tom. II, pag. 101, note, que la somme des excrétions, toutes choses égales d'ailleurs, avait été plus considérable par leur effet, que par celui du *Séné d'Alexandrie*. Nous avons, ajoutent-ils, employé ce *Séné indigène* à la dose, depuis huit grammes (deux gros), jusqu'à trois, quatre décagrammes et demi (jusqu'à une once, une once et demie), en infusion. Nous l'avons donné à vingt-cinq malades, dont trois enfans hydropiques, vingt sujets de moyen âge, chez la plupart desquels il y avait une disposition phlogistique dans les premières voies, et deux femmes, dans une suite de couche fâcheuse et de fièvre miliaire: l'une de ces deux femmes, sujette à des accidens nerveux, qui n'ont acquis

aucune intensité pendant l'opération, trois fois réitérée, d'une purgation dont ces feuilles faisaient la base. Dans tous ces cas, elles ont produit des selles copieuses, sans fatiguer les malades; et nous n'hésitons, en aucune manière, à croire leur usage au moins aussi énergique, mais, à coup sûr, moins susceptible des petits accidens dont les follicules mêmes du *Séné d'Alexandrie* ne sont point exemptes dans les tempéramens secs, nerveux et irritables.

La facilité d'ailleurs de se procurer le *Séné de Provence et d'Italie*, croîtrait en proportion du crédit qu'il pourrait acquérir. On l'aurait plus frais, plus entier, et certainement aussi à un prix bien moindre. A ces raisons de préférence, nous pourrions encore en ajouter une autre, tirée de l'autorité; c'est celle de FALLOPE, qui en parlait d'après sa propre expérience, et qui n'a pas hésité de prononcer que le *Séné d'Italie et de Provence*, et entr'autres des environs de Narbonne, est supérieur en vertus à celui d'Alexandrie et de la Mecque, outre que le premier est toujours plus frais et plus à notre portée. Cet auteur a encore observé, que l'usage en convenait beaucoup mieux à nos tempéramens. *Lib. de Simp. purg.*, *cap.* 59.

SENÉKA, *Poligala Virginiana; racine contre la morsure du serpent à sonnettes.* Cette racine est de la grosseur environ du petit doigt, plus ou moins, selon que la plante est plus ou moins avancée, tortueuse, partagée en plusieurs branches, garnies de fibres latérales, ayant une saillie comme membraneuse, qui règne d'un côté dans toute sa longueur. Elle est d'un jaune brun en-dehors, plus brune en-dedans, excepté le cœur, qui est blanchâtre, ligneux, flexible et difficile à rompre. Elle a un goût âcre, un peu amer et légèrement aromatique.

La plante que produit cette racine, s'appelle *Poligala Virginiana*: elle est un spécifique contre la morsure du *Serpent à sonnettes*. TENNENT, médecin anglais, ayant observé, dans la Virginie, que ceux qui étaient mordus par ce serpent, étaient attaqués des mêmes symptômes que ceux qu'on observe dans la pleurésie, essaya ce remède dans cette dernière maladie, et réussit. (Voyez la *Lettre* écrite par ce médecin, à l'Académie des Sciences, et le savant *Mémoire* de BOUVART, inséré dans ceux de cette Académie.) (Voyez DÉCOCTION DE SÉNÉKA.)

Prescrit, Tom. II, pag. 151.

SEREIN, vapeur froide qui tombe de l'atmosphère, aussitôt après le coucher du soleil, dans les jours chauds.

SEREIN, (du) *et de l'Air de la nuit*, Tom. I, pag. 348—349.

Dangers que courent ceux qui s'exposent au serein, Tom. I, pag. 348. Il est sur-tout nuisible aux valétudinaires et aux convalescens, pag. 349. Moyens de se garantir de ses mauvais effets, *ibid.* Il faut fuir le serein, si l'on veut échapper à la fièvre rémittente, Tom. II, pag. 258. Ceux qui s'exposent au serein sont sujets à la fièvre bilieuse, pag. 326; à l'ophthalmie, pag. 360; à l'esquinancie inflammatoire, pag. 366. Il faut que ceux qui sont exposés à une dysenterie épidémique, fuient le serein], Tom. III, pag. 53. Le serein est contraire à ceux qui sont sujets à des douleurs rhumatismales, pag. 186.

SÉREUX, qui abonde en sérosité, qui est aqueux: épithète qu'on donne au sang, aux humeurs, aux déjections, au pus, qui sont liquides et sanieux.

SÉROSITÉ. On donne ce nom à la partie la plus aqueuse, la plus claire et la plus transparente, soit du sang, soit du lait. Mêlée avec le sang, et dans les vaisseaux lymphatiques, elle est confondue avec la lymphe; cependant elle en diffère, en ce qu'évaporée sur le feu, elle s'exhale entièrement, sans laisser de sédiment, qu'un peu de matière saline et terreuse; au lieu que la lymphe s'épaissit sur le feu en une espèce de mucilage ou de gelée. La sérosité se sépare du sang et de la lymphe, dans les reins, à la peau, et en plusieurs autres endroits du corps, pour faire la matière de l'urine, de la sueur, de la transpiration, de la salive, et d'autres humeurs excrémentitielles séreuses. Elle est le dissolvant et le véhicule des sels, et de quelques molécules terreuses les plus atténuées : aussi s'en trouve-t-elle chargée dans l'urine et la sueur. Elle est fournie à la masse du sang avec le chyle, par la partie la plus aqueuse des alimens.

SERPENT A SONNETTES. (Voyez ACCIDENS *causés par la morsure du*)

SERPENS. (Voyez ACCIDENS *causés par la piqûre des*)

SERPENTAIRE DE VIRGINIE. La racine qui porte ce nom, est un amas, un composé de petites fibres, de couleur jaune extérieurement, blanche intérieurement, d'une odeur très-aromatique, et d'une saveur âcre, amère et aromatique. Il faut la choisir récente,

SIMPLE,

SIMPLE : nom générique sous lequel on comprend toutes les plantes usuelles en médecine. (Voy. PLANTE.)

SINAPISME : nom que porte un remède externe, en forme de *cataplasme*, dont le principal ingredient est la *Moutarde*, appelée en latin *Synapis*. « Les *sinapis-* « *mes* sont employés pour rappeler dans une partie « faible, comme dans les cas d'*atrophie* et de *paralysie*, « le sang et les esprits vitaux. Ils sont encore d'usage « dans les douleurs profondes, comme dans la *sciati-* « *que*, etc. Lorsque la *goutte* est remontée dans la tete, « ou dans l'estomac, on applique des *sinapismes* à la « plante des pieds, pour la rappeler dans ces parties. « On les emploie de la même manière dans les *fièvres* « *lentes*. On ne laisse point les *sinapismes* sur les par- « ties sur lesquelles on les a appliques, jusqu'à ce qu'ils « aient occasionné des *vessies*; mais seulement jusqu'à « ce que ces parties soient devenues rouges, et que « cette rougeur ne s'efface point par la pression des « doigts. Le *sinapisme* n'est qu'un *cataplasme* fait avec « le *vinaigre*, et rendu échauffant et stimulant avec la « *moutarde*, le *raifort sauvage*, ou l'*ail*. Le *sinapisme* « simple est fait avec parties égales de *mie de pain* et « de *graine* de *moutarde* en poudre, et de *vinaigre*, « quantité suffisante pour réduire le tout en *cataplasme*. « Lorsqu'on veut rendre le *sinapisme* plus actif, il suffit « d'y ajouter un peu d'*ail* ecrasé. » (B.)

Prescrit, Tom. II, pag. 131. Manière de le préparer, *ibid.* Prescrits, pag. 232, 233, note; 281, note; 318, 337; Tom. III, pag. 74, 169, 236; 247, 265, 444; Tom. IV, pag. 205.

SINUS, espèce de cavité, dont l'entrée est plus étroite et le fond plus evasé. Il se dit aussi des confluens où plusieurs vaisseaux sanguins viennent aboutir. Ce terme, en chirurgie, signifie un sac, un clapier, une cavité détournée qui se forme dans le fond d'un ulcère, et dans lequel il se ramasse du *pus*, qu'on ne peut guère faire sortir ni tarir sans incision.

SINUS FRONTAUX, cavités qui se trouvent entre les deux tables de l'os frontal, et qui sont placées au-dessus des deux orbites.

SINUS MAXILLAIRES, cavités des os de la mâchoire supérieure, et qui se trouvent au-dessus des alvéoles antérieures de cette mâchoire.

SIROP. On donne ce nom à une conserve liquide, faite pour conserver les parties extractives des végétaux.

« On a long-temps regardé les *sirops* comme des re« mèdes d'une grande importance ; mais aujourd'hui « on ne s'en sert plus que comme des véhicules à des « médicamens très-actifs, ou pour édulcorer des potions, « des juleps, des mixtures, ou enfin pour convertir les « poudres en bols, en pilules et en électuaires. Comme « le *sirop* le plus simple peut remplir toutes ces inten« tions, il reste peu d'occasions d'en employer d'autres ; « et on y est d'autant moins forcé, qu'il est rare de « trouver des *sirops* qui ne soient point dans un état de « fermentation, et que la dose d'un remède prescrit « sous cette forme, est on ne peut pas plus incertaine. « Les marchands peuvent tenir des *sirops* pour acha« lander leurs boutiqnes ; mais de tous les *sirops* qu'on « fabrique, il faut en rejeter les neuf dixièmes, comme « absolument inutiles dans la pratique de la *Médecine* « *domestique.* » (B.)

Sirop balsamique.

Prenez de *sirop commun*, un kilogramme (deux livres);
de *teinture de baume de Tolu*, trois décagrammes (une once).

Versez, peu à peu, la *teinture de baume de Tolu* dans le *sirop commun*, un peu chaud, ayant soin de remuer continuellement. (*Pharmacopée d'Édimbourg.*)

On voit que ce *sirop* est, à peu de chose près, le même que le *Sirop balsamique de Tolu*, du *Codex* de Paris.

Prescrit, Tom. II, pag. 402 ; Tom. III, pag. 29, 251 ; Tom. IV, pag. 26, 286.

Sirop commun, ou simple, ou seulement Sirop. Ce *sirop* se prépare tout simplement, en faisant dissoudre à froid, ou au feu, dans une quantité d'eau quelconque, le double de son poids de *sucre fin.*

Prescrit, Tom. II, pag. 188, 215 ; Tom. III, pag. 102, 109, 119, 311, 346, 356 ; Tom. IV, pag. 233.

Si, à une once de ce *sirop simple*, on ajoute vingtcinq gouttes de *laudanum* liquide, on aura un *sirop* qui pourra suppléer à celui *diacode* ou *de pavot* ; et c'est un remède plus sûr et plus certain que l'un ou l'autre de ces *sirops.* (Voyez Opium.)

La vertu lubréfiante et adoucissante du *sirop de guimauve*, peut également être communiquée au *sirop commun*, en y ajoutant une quantité suffisante de mucilage de *gomme arabique.*

Ceux qui veulent avoir du *sirop de limon* ou de *citron*, s'en procureront, en faisant dissoudre, dans une quantité quelconque de *suc de limon* ou *de citron*, près du double de son poids de *sucre fin*. Cette dissolution se fait au bain-marie ; mais il faut auparavant passer le *suc* de ces fruits, et attendre qu'il ait été reposé.

Quelquefois le *sirop de gingembre* est employé comme un véhicule convenable, pour administrer des remèdes aux personnes attaquées de *vents*. C'est pour cette raison que nous allons en donner la recette :

Prenez de *gingembre*, huit décagrammes (deux onces).

Pilez ; faites infuser dans un litre (une pinte) d'eau bouillante, pendant vingt-quatre heures. Passez ; laissez reposer quelque temps ; tirez à clair, et faites fondre, dans la colature, un peu plus que le double de son poids de *sucre fin*, en poudre. (B.)

SIROP DE BELLET. (Voyez SIROP MERCURIEL.)

SIROP DE CHICORÉE.

Prenez de *suc* épuré de *chicorée sauvage*, un kilogramme et demi (trois livres);
de *sucre blanc*, un kilogramme (deux livres).

Faites cuire à petit feu, jusqu'à consistance de *sirop*, sans le clarifier.

SIROP DE CHICORÉE COMPOSÉ.

Prenez de racines de *chicorée sauvage*, un hectogramme trois décagrammes (quatre onces);
de *pissenlit*, de *chiendent*, } de chaque quatre décagrammes et demi (une once et demie);
de feuilles de *chicorée sauvage*, deux hectogrammes (six onces);
de *pissenlit*, de *fumeterre*, de *scolopendre*, } un hectogramme (trois onces);
de *cuscute*, de *baies d'alkékenge*, } de chaque six décagram. (deux onces);
de *rhubarbe*, deux hectogrammes (six onces);
de *santal citrin*, de *canelle*, } seize grammes (demi-once);
de *cassonade*, trois kilogrammes (six livres);
d'*eau pure*, quantité suffisante.

On nettoie et on lave les racines et les plantes : on les

fait bouillir ; d'abord les racines, coupées par petits morceaux ; ensuite les herbes, hachées grossièrement ; et les *baies d'alkékenge*, entières. On fait bouillir de nouveau, pendant dix ou douze minutes : on passe la décoction avec expression. D'autre part, on fait infuser la *rhubarbe* entière dans quatre livres d'*eau* bouillante : on l'y laisse pendant vingt-quatre heures ; on passe, sans rompre les morceaux de *rhubarbe*. On mêle cette liqueur à la précédente : on ajoute la *cassonade*. On clarifie le tout avec quelques *blancs d'œufs* : on fait bouillir. Lorsqu'il est suffisamment cuit, on le passe, tout bouillant, à travers un blanchet, et on le reçoit dans un vaisseau, dans lequel on a mis la *canelle* et le *santal citrin* concassés. On couvre le vaisseau, et on laisse infuser ces ingrédiens, jusqu'à ce que le *sirop* soit entièrement refroidi ; alors on passe au travers d'une étamine, pour séparer les aromates. On serre ce *sirop* dans des bouteilles qui bouchent bien.

Prescrit, Tom. II, pag 130, note; Tom. III, pag. 110, 120; Tom. IV, pag. 237, note.

SIROP DE CITRON. (Voyez SIROP COMMUN.)

SIROP DE FLEURS DE PÊCHER. (Voyez pour la manière de le faire, SIROP DE VIOLETTE.)

Le sirop de fleurs de pêcher, prescrit, Tom. II, pag. 102, note; 130, note.

SIROP DE GINGEMBRE. }
SIROP DE GUIMAUVE. } (Voyez SIROP COMMUN.)

Le sirop de guimauve prescrit, Tom. II, pag. 460 ; Tom. IV, pag. 54, 286.

SIROP DE LIMON. (Voyez SIROP COMMUN.)

Prescrit, Tom. II, pag. 97, 110, note; 188, 191, 234, 276 ; Tom. III, pag. 58 ; Tom. IV, pag. 204.

SIROP DE NOIRPRUN.

Prenez de *suc* épuré de *noirprun*, un kilogramme et demi (trois livres);
de *sucre*, un kilogramme (deux livres).

Faites cuire à petit feu, jusqu'à consistance de *sirop*. Ce *sirop* est un bon *hydragogue purgatif*. On le donne dans l'*hydropisie*. La dose est depuis un décagramme jusqu'à huit et même dix, (depuis deux gros jusqu'à deux ou trois onces). On le fait souvent entrer dans les potions purgatives, les bols, etc.

Prescrit ; Tom. II, pag. 452, 453, note ; Tom. III, pag. 145 ; Tom. IV, pag. 156, 480.

Sirop de pavot. (Voyez Sirop commun.)

Prescrit, Tom. II, pag. 188, 274, 318, 419; Tom. III, pag. 29, 51; Tom. IV, pag. 53, 195, 197, 265.

Sirop de quinquina.

Prenez de *quinquina* concassé, un hectogramme trois décagrammes, (quatre onces);
d'*eau* pure, deux litres (deux pintes);
de *sucre* blanc, un demi-kilogramme (une livre).

Mettez le *quinquina* infuser dans l'*eau* froide, pendant trois ou quatre jours, en agitant souvent le vaisseau; passez; filtrez à travers le papier gris; ajoutez le *sucre;* faites cuire, au bain-marie, jusqu'à consistance de *sirop*. C'est ainsi que se font tous les *sirops simples*, dont on veut conserver les parties aromatiques.

Ce *sirop* est une très-bonne manière d'administrer le *quinquina*, toutes les fois qu'il est indiqué, sur-tout aux enfans. La dose est d'une cuillerée ordinaire dans un demi-verre de la boisson prescrite par la maladie. (Voyez Quinquina.)

Sirop de sucre. On donne ce nom à une liqueur sucrée, qui découle des cônes où l'on fait cristalliser le *sucre*, dans la préparation de cette substance. C'est de ce *sirop* qu'on obtient le *Rum* ou *Taffia*.

Sirop de vinaigre framboisé.

Prenez de *framboises*, trois kilogrammes (six livres);
de *vinaigre rouge*, un kilogramme (deux livres);
de *sucre*, cinq kilogrammes (dix livres).

Il faut que les *framboises* ne soient point trop mûres. On en ôte les queues; on les met dans une bassine d'argent avec le *vinaigre* et le *sucre;* on place la bassine sur le feu; on fait jeter quelques bouillons au mélange, ayant soin de remuer continuellement avec une spatule, de crainte qu'il ne s'attache. Lorsqu'il est suffisamment cuit, on passe au tamis de crin, sans exprimer le marc. On conserve dans des bouteilles qui bouchent bien.

Prescrit, Tom. II, pag. 128; Tom. IV, pag. 229.

Sirop de violette.

Prenez de *fleurs de violette*, un demi-kilogramme (une livre);
d'*eau* bouillante, } de chaque un kilogramme (deux livres).
de *sucre* concassé, }

On pile très-légèrement dans un mortier de marbre,

avec un pilon de bois, les *fleurs de violette*, mondées de leurs queues et de leurs calices. On les met dans un vaisseau d'étroite ouverture. On verse par-dessus l'*eau* bouillante : on bouche exactement le vaisseau, et on le tient dans un endroit chaud, pendant douze heures. On passe cette infusion; on la laisse ensuite tranquille pendant une demi-heure; on la tire à clair légèrement. On prend cinq hectogrammes six décagrammes (dix-sept onces) de cette infusion, auxquelles on ajoute le *sucre*. On fait chauffer le tout au bain-marie, jusqu'à ce que le *sucre* soit entièrement dissous. On tient le vaisseau toujours fermé, afin qu'il ne se fasse point d'évaporation. Lorsque le *sirop* est refroidi, on le passe au travers d'une étamine blanche, et on le verse dans des bouteilles qui bouchent bien.

Le *Sirop de fleurs de pêcher* se prépare de la même manière. (Voyez SIROP DE FLEURS DE PÊCHER.)

Le sirop de violette prescrit, Tom. II, pag. 130, note; 150, 284, note; Tom. III, pag. 379; Tom. IV, pag. 229.

SIROP DIACODE. (Voyez SIROP COMMUN.)

Le sirop diacode est dangereux pour les enfans, Tom. I, pag. 85. Avec quelle prudence il doit être administré dans la petite vérole, même lorsqu'il est indiqué, Tom. II, pag. 274, note. Désordres qui en sont les suites, lorsqu'il est donné mal à propos, pag. 275, note. Prescrit, pag. 318, 322, 356, 419; Tom. III, pag. 509; Tom. IV, pag. 204, 211, 245, 306, 565.

SIROP D'ŒILLET.

Prenez de *fleurs d'œillet*, un demi-kilogramme (une livre).

Pilez légèrement dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois; mettez dans un vaisseau qui bouche bien; versez par-dessus un litre (une pinte) d'*eau* bouillante; couvrez, et laissez infuser, dans un endroit chaud, pendant douze heures; passez à travers un linge; exprimez-le encore à la presse; laissez cette infusion se précipiter; tirez-la à clair; pesez-la, et sur cinq hectogrammes six décagrammes (dix-sept onces), mettez un kilogramme (deux livres) de *sucre* concassé; faites chauffer le tout au bain-marie, jusqu'à ce que le *sucre* soit entièrement dissous. On remue le *sirop* de temps en temps, pour hâter la dissolution du *sucre*, et on tient le vaisseau fermé, afin qu'il ne se fasse point d'évaporation. Lorsque le *sirop* est entière-

ment refroidi, on le passe à travers une étamine blanche, et on le conserve dans des bouteilles qui bouchent bien.

Prescrit, Tom. II, pag. 421, 453, note.

SIROP D'ORANGE, ou *d'écorce d'orange*.

Prenez de la pellicule jaune d'*oranges* fraîches de Portugal, trois hectogrammes (six onces); d'*eau* bouillante, trois demi-litres (trois chopines).

Faites infuser, pendant une nuit, dans un vaisseau bien couvert; passez; laissez reposer; tirez à clair; faites fondre le double de son poids de *sucre* fin, en poudre, sans faire bouillir. (B.)

Prescrit, Tom. II, pag. 191, 276; Tom. III, pag. 135.

SIROP HYDRAGOGUE. Ce remède, conseillé Tom. III, pag. 134 et 140, se vend chez la V.e Martin, apothicaire à Paris, rue Croix-des-Petits-Champs, qui donne, avec la bouteille, une feuille imprimée, contenant des observations sur la manière d'user de ce *sirop*, et sur ses effets.

SIROP MERCURIEL DE BELLET.

La liqueur fondamentale de ce *sirop* est une *dissolution de mercure* dans de l'*esprit de nitre dulcifié (alcohol nitrique)* étendu d'*eau*, à laquelle on ajoute la quantité de sucre nécessaire. (Voyez *Exposition raisonnée des différentes Méthodes d'administrer le mercure dans les maladies vénériennes*, par le D.r DEHORNE, pag. 197.)

SIROP PECTORAL INCISIF. (Voyez-en la recette et l'indication, Tom. II, pag. 402.)

SIROP SCILLITIQUE.

Prenez de *canelle*, de *gingembre*, } de chaque trois décagramme (une once); de *vinaigre scillitique*, un litre et demi, (trois chopines).

Faites infuser la *canelle* et le *gingembre* dans le *vinaigre scillitique*, pendant trois jours; passez: ajoutez de *sucre* fin, un kilogramme et demi (trois livres); faites un *sirop*. Il se donne par cuillerées, aussi souvent que l'estomac du malade peut le supporter. Il incise et atténue les phlegmes visqueux: il facilite l'expectoration. (B.)

Prescrit, Tom. II, pag. 402; Tom. III, pag. 144, 250.

tinues et solides, comme il arrive dans les coupures, les plaies, les ulcères, les fractures, etc.; c'est ce qu'on appelle Solution de continuité.

Solution. Les médecins entendent par ce mot, la terminaison d'une maladie : c'est en ce sens qu'on dit, la solution de cette maladie a été une résolution, une suppuration, une évacuation bilieuse, des sueurs, une éruption, etc. Les solutions spontanées, qui s'opèrent promptement, prennent le nom de Crises : celles qui s'opèrent peu à peu et par degré, retiennent le nom de Solution. (Voyez le *Pronostic* de Ch. le Roy, pag. 39.)

SOMMEIL, (du) Tom. I, pag. 241—249.

Il faut vaincre le penchant au sommeil, procuré par le très-grand froid, Tom. IV, pag. 494.

SOMNIFÈRE, qui assoupit, qui endort, qui fait dormir; épithète qu'on donne aux remèdes légèrement narcotiques, tels que les liqueurs fermentées, les esprits ardens, les décoctions de têtes de *pavot*, etc.

SONDE. (Voyez Catheter.)

SOPHISTICATION ; altération, falsification : mélange qui corrompt les médicamens, et les gâte.

SOPHISTIQUÉ, se dit de tout ce qui est altéré, falsifié, frelaté, etc.

SOPORIFÈRE ; c'est la même chose que Somnifère. (Voyez ce mot.)

SORDIDE : ce mot signifie, en médecine, sale, plein d'ordure ; épithète qu'on donne aux *ulcères* qui rendent une sanie épaisse, noire, livide, ou de toute autre couleur.

SOUBRESAUTS des tendons, mouvemens convulsifs, qui se font observer très-sensiblement dans les poignets et dans les doigts. Ce symptôme est, en général, fâcheux. Il ne s'observe que dans les maladies dangereuses, et au terme le plus avancé de ces maladies.

SOUDE. On appelle *Soude*, le *sel lixiviel* ou les cendres de plusieurs plantes qui contiennent du *sel marin*, et qui croissent, pour la plupart, sur les côtes maritimes des pays chauds. Celle de ces plantes qui fournit le plus de ce *sel*, se nomme également *soude* ou *kali*. La *soude* d'Alicante, appelée *soude* de Baville ou de Bourdine, est la plus estimée. C'est avec cette espèce de *soude* qu'on prépare le *Savon médicinal*. (Voyez Alkali du sel commun, ou Alkali minéral, ou Alkali marin.)

Prescrite, Tom. III, pag. 477.

minée, sans évacuation sensible. (SYDENHAM.) Jusqu'ici nous ne connaissons qu'un petit nombre de ces remèdes. Les plus certains d'entr'eux sont, le *Quinquina*, contre les *Fièvres intermittentes*, les *Maladies périodiques* et la *Gangrène*; le *Mercure*, contre la *Maladie vénérienne*; et le *Sénéka*, contre la *Morsure du serpent à sonnettes*.

Spécifique contre le cours de ventre et les fièvres des gens de guerre et de mer, Tom. I, pag. 120. Les spécifiques ne sont utiles, dans les maladies dont ils sont les remèdes, qu'autant qu'ils sont bien dirigés, Tom. II, pag. 176, fin de la note.

Spécifique du ver solitaire, Tom. III, pag. 104. L'ipécacuanha pourrait être regardé comme le spécifique de l'asthme, pag. 248, note. S'il est un spécifique de l'épilepsie, c'est dans la sobriété et le régime adoucissant qu'il faut le chercher, pag. 339. Spécifique des Indes orientales contre la rage, pag. 519.

Le mercure est le seul spécifique de la vérole, Tom. IV, pag. 64. La jacée est le spécifique de la croûte laiteuse des enfans, pag. 275. L'eau commune est le vrai spécifique de l'asphyxie causée par la vapeur du charbon allumé, pag. 481 et suiv.

SPERMATIQUE, qui a rapport à la semence, appelée aussi *Sperme*. (Voyez SEMENCE.)

SPHACELE. (Voyez GANGRÈNE.)

SPHINCTER, nom qu'on donne à plusieurs muscles qui ferment l'entrée de quelques passages ou conduits, et dont la forme est ronde ou circulaire, semblables à des anneaux; tels sont, le muscle qui embrasse le col de la *vessie*, celui de la *matrice*, et celui qui ferme l'*anus*, qu'on appelle, pour cette raison, *Sphincter* de la *vessie*, de la *matrice* et de l'*anus*.

SPINA-VENTOSA. Circonstances où l'on donne aux *écrouelles* le nom de *Spina-ventosa*, Tom. III, pag. 211.

SPIRITUEUX, SPIRITUEUSE: terme de chimie, qui se dit de tout ce qui est volatil, subtil, pénétrant, composé de parties très-atténuées, très-actives, très-légères, et très-disposées à s'exhaler, à s'évaporer.

SPORADIQUE; épithète qu'on donne aux maladies qui attaquent diverses personnes, dans différens temps, ou en différens lieux. D'après l'étymologie, ce mot signifie *Semé* çà et là.

SPUTATION; crachement, l'action de cracher.

de *Muguet*, d'*Iris de Florence*, de *Pyrèthre*, d'*Ellébore*, etc. On donne encore à ces remèdes le nom de *Errhins*.

Prescrits, Tom. III, pag. 78, 85, 268, note. Inutilité des sternutatoires dans un accès d'épilepsie, pag. 343. (Voyez ÉTERNUEMENT et POUDRE STERNUTATOIRE.)

STOMACHIQUES, épithète que portent les remèdes appropriés aux maladies particulières de l'estomac. On donne encore ce nom aux remèdes qui fortifient l'estomac, qui facilitent la digestion, etc.

STOMACHIQUES AMERS. (Voyez AMERS STOMACHIQUES.)

STRABISME ; (du) ou DÉFAUT DE L'ŒIL *qui fait loucher*, Tom. III, pag. 417.

STRANGURIE, DIFFICULTÉ D'URINER. Ce qu'il faut faire lorsqu'il survient une strangurie dans la petite vérole, Tom. II, pag. 275; dans les maux de gorge gangréneux, pag. 384.

STRANGURIE *avec ardeur*, (de la) Tom. IV, pag. 52—55.

Ce qui distingue la strangurie de la *dysurie*, ou difficulté d'uriner, Tom. IV, pag. 55.

STUPEUR, ENGOURDISSEMENT : diminution de sentiment et de mouvement.

STUPEFIANT, épithète qu'on donne aux remèdes qui engourdissent, qui diminuent le sentiment. (Voyez NARCOTIQUE.)

STYPTIQUE, remède propre à resserrer les vaisseaux, et, par conséquent, à arrêter les *hémorrhagies*.

STYRAX CALAMITE, ou STORAX CALAMITE ; substance résineuse, brillante, grasse, solide, qui s'amollit sous les dents ; composée de grumeaux ou de miettes blanchâtres, roussâtres, d'un goût résineux, un peu âcre, agréable, d'une odeur très-pénétrante ; tirant un peu sur l'encens, sur-tout lorsqu'on la jette sur des charbons ardens, qui se fond promptement au feu, qui s'enflamme lorsqu'on l'approche d'une lumière, et qui donne une flamme très-claire. On nous l'apporte de Syrie et des Indes, par Marseille. Il coule d'un arbre appelé *Styrax à feuilles de Coignassier*, selon CASP. BAUHIN. On voit quelques-uns de ces arbres en Provence, mais ils ne donnent point de *résine*.

Prescrit, Tom. III, pag. 436.

SUBLIMATION. Opération de chimie, qui ne diffère

de la *distillation*, qu'en ce qu'elle n'agit que sur des corps secs. (Voyez DISTILLATION.)

SUBLIMÉ, se dit de tout corps obtenu par le moyen de la *sublimation.*

SUBLIMÉ CORROSIF (*muriate de mercure corrosif*), *sel* composé de *mercure*, et de la plus grande partie possible d'*acide marin.*

Prescrit, Tom. III, pag. 413, 436, 461; Tom. IV, pag. 22, 69, 72, 86, 88, 89, 90, 95.

SUBLIMÉ CORROSIF, (*Méthode d'administrer le*) Tom. IV, pag. 95—101.

Prescrit, pag. 109, 116, 119, 331, 332, 394.

SUBLIMÉ CORROSIF. (Voyez EMPOISONNEMENT *causé par le*)

SUBMERSION (Accidens mortels occasionnés par la) dans l'eau. (Voyez NOYÉS.)

SUBTIL, SUBTILE: corps ou parties d'un corps très-déliées, très-légères, qui s'élèvent, s'échappent et s'évaporent facilement: telles sont les émanations des corps odorans, etc.

SUC, ou JUS: substance liquide qui fait partie de la composition des plantes et des substances animales. Pour l'obtenir, il faut exprimer et presser les parties végétales dans lesquelles il est contenu: c'est ainsi qu'on obtient celui de *citron*, celui de *cresson*, et autres plantes *antiscorbutiques.* On trouve ce dernier tout préparé chez les apothicaires. Quant au *suc* des substances animales, on l'obtient par l'ébullition. Les bouillons, les gelées, ne sont autre chose que le *suc* des viandes, plus ou moins délayé ou rapproché. C'est par analogie qu'on a donné le nom de *suc* à la liqueur lymphatique qui se sépare dans l'*estomac*, dans le *pancréas*, les *nerfs*, etc.

SUC CLARIFIÉ DE LA SECONDE ÉCORCE DE SUREAU. Pour l'obtenir, on prend une quantité de branches vertes de *sureau*; on ratisse l'écorce épaisse et brune qui les recouvre; on jette cette première écorce; on trouve alors une écorce légère, mince, verte: c'est celle dont il faut se servir. On la ratisse, on la ramasse; et quand on en a deux ou trois poignées, on la met imbiber pendant quelques heures dans une quantité d'eau tiède, mais suffisante pour qu'elle soit seulement humectée; on la pile ensuite dans un mortier, et on en exprime le *suc*, qu'on clarifie. On l'administre, comme nous avons dit Tom. III, pag. 138.

Suc d'Espagne, ou Suc de réglisse d'Espagne, ou Jus de réglisse : c'est un *extrait de réglisse*, obtenu de la *réglisse* dans l'eau. On le prépare dans plusieurs endroits de l'Europe, et celui d'Espagne est le plus estimé. On le forme ordinairement en espèces de bâtons, longs d'environ cinq ou six pouces, et de forme à peu près quarrée, enveloppés dans des feuilles de *laurier*, afin que les morceaux ne s'agglutinent pas dans le transport. Il faut le choisir noir, sec, brillant dans l'intérieur, bien net, et se fondant entièrement dans la bouche. (Voyez Infusion de suc d'Espagne.)

Prescrit, Tom. II, pag. 403, 404.

Suc digestif. (Voyez Suc gastrique.)

Suc gastrique : humeur lymphatique, un peu visqueuse, analogue à la salive, qui filtre par les glandes ou les tuyaux excrétoires de l'œsophage et de l'estomac, pour lubréfier ces parties et aider à la digestion. (Voyez Suc.)

Suc nerveux : liqueur qu'on suppose dans les nerfs, et qu'on dit servir de véhicule aux esprits animaux.

Suc nourricier : substance fournie par les alimens, et qui, après avoir été élaborée par les diverses digestions, se trouve convertie de manière à nourrir les différentes parties du corps, et à réparer les pertes continuelles qu'il essuie, tant par la transpiration, que par les autres excrétions.

Suc pancréatique : humeur lymphatique qui filtre du *pancréas* dans le *duodénum*. (Voyez Suc et Pancréas.)

SUCCIN, ou Karabé, ou Ambre jaune : substance bitumineuse, dure, sèche, transparente, cassante, de couleur jaune *de citron*, ou rougeâtre, quelquefois blanchâtre ou brune, d'un goût un peu âcre, d'une odeur forte et de bitume lorsqu'on l'échauffe. Le *succin* est inflammable, et il attire les petites pailles, et autres corps légers, après avoir été frotté. On est aussi incertain sur l'origine du *succin*, que sur celle de l'*ambre gris*. Il paraît, selon Geoffroy, que c'est un suc bitumineux et fossile, né dans les entrailles de la terre, qui est d'abord liquide, et qui ensuite s'épaissit en une substance solide et dure. On en trouve sur les bords de certaines mers, et on en tire du sein de la terre ; mais ces deux sortes de *succin* sont absolument de même nature. Le meilleur *succin* est celui qui nous vient de la Prusse, qui en fournit des deux espèces. On en trouve

aussi près de Sisteron, département des Basses-Alpes; en Italie, en Sicile, en Pologne, en Silésie, en Suède, mais en petite quantité, et il n'est ni aussi beau, ni aussi pur que celui de Prusse.

Prescrit, Tom. III, pag. 423, 433.

SUCCION : action de sucer.

La succion des mamelles, chez une accouchée, fait venir le lait, et prévient l'inflammation, la fièvre et les autres maladies auxquelles sont exposées les femmes en couche, Tom. I, pag. 38. La succion est un moyen de guérir la surdité, pag. 429; de guérir les blessures faites par la morsure ou piqûre des animaux, pag. 539. Importance et sécurité de la succion, *ibid.* et 540, note. Quelques-uns appellent cette manière d'opérer, la Méthode du secret.

SUCRE, *Sel essentiel* d'une nature particulière, qu'on retire du suc d'une espèce de roseau, qu'on cultive principalement dans les climats chauds du Nouveau-Monde, et dans les Indes orientales. On appelle ce roseau, *Canne à sucre.*

Dangers de sucrer les alimens des enfans, Tom. I, pag. 46. Bonnes qualités du sucre, pag. 169.

Prescrit, Tom. I, pag. 113, 119; Tom. II, pag. 123, 148, 182, 183, 213, 235, 244, 245, 246, note; 271, 288, 417, 418, note; 447, 496; Tom. III, pag. 11, 14, 30, note; 47, 52, note; 102, 112, 216, 234, 235, 274, 275, 290, 326, 356, 359, 433, 477, 479, note; 482, 493, 500; Tom. IV, pag. 233, 237, note; 251, 258, 269, 297, 298, 364, 496, 499, 502, 503, 565.

SUCRE CANDI. (*Sucre cristallisé.*) Ce sucre se prépare, ou avec de la cassonade, ou avec du sucre raffiné : on le dissout dans l'eau; quelquefois on y ajoute une eau de chaux faible, sur-tout si on s'est servi de cassonade; et, dans ce dernier cas, on écume, on passe, et on clarifie. Si on s'est servi de sucre raffiné, après qu'il est dissous, on le fait cuire, et on le réduit en sirop épais; on le verse, tandis qu'il est encore chaud, dans des vaisseaux, dans lesquels on a mis de petits bâtons, arrangés en différens sens; on porte dans une étuve, et on laisse en repos, jusqu'à ce qu'on voie des cristaux de sucre attachés aux bâtons. Lorsque ces cristaux ont une forme qui approche de la cubique, on les détache, et on les fait sécher dans des endroits secs.

Prescrit, Tom. II, pag. 150, 317, 402, 415; Tom. III, pag. 55, 292, 419.

SUCRE CRISTALLISÉ. (Voyez SUCRE CANDI.)

SUCRE DE LAIT. (Voyez LAIT.)

Prescrit, Tom. III, pag. 171.

SUCRE D'ORGE : ce n'est autre chose que du sucre fondu dans une forte décoction d'orge, et qu'on met ensuite cuire en consistance d'électuaire solide : on en forme des bâtons transparens et colorés comme le *succin*.

Prescrit, Tom. II, pag. 404.

SUCRE DE PLOMB. (Voyez SUCRE DE SATURNE.)

SUCRE DE SATURNE, ou SEL DE SATURNE, ou SUCRE DE PLOMB (*acétite de plomb*) : sel neutre, composé de l'acide du *vinaigre* avec le *plomb*. On l'appelle *Sucre*, parce qu'il a une saveur douce et sucrée. C'est un véritable poison, dont on ne fait que trop d'usage pour adoucir les vins tournés à l'aigre. (Voyez, Tom. I, pag. 180, 181, note, la manière de reconnaître les vins falsifiés avec le *Sucre de plomb*.)

Prescrit, Tom. III, pag. 40; Tom. IV, pag. 33, 253.

SUDAMINA, espèce d'*Échauboulures*, Tom. III, pag. 237.

SUDORIFIQUE, épithète qu'on donne aux remèdes qui provoquent la *sueur*.

Dangers des sudorifiques dans la petite vérole, Tom. II, pag. 266. Maladies dans lesquelles les sudorifiques sont utiles, *ibid*, note. Dans les autres ils sont dangereux, *ibid*. Pourquoi on donne les sudorifiques si familièrement dans la petite vérole, pag. 267, note. Accidens qu'ils occasionnent quelquefois, *ibid*. Les sudorifiques prescrits, pag. 452, note; Tom. III, pag. 134, 135.

SUDORIFIQUES, (*Méthode de traiter la Maladie vénérienne par le moyen des*) Tom. IV, pag. 92—102.

SUEUR, nom que porte une excrétion sensible, grossière, séparée du sang par les glandes miliaires de la peau, et qui en sort par de petits tuyaux excrétoires. On la voit l'été, ou après un violent exercice, se répandre sur la peau en petites gouttes. (Voyez TRANSPIRATION.)

Lorsque la *sueur* est le produit de la chaleur et de l'exercice, elle ne demande aucun *remède* : c'est un effet naturel qui ne peut être qu'avantageux. Il faut seulement avoir l'attention de ne rien faire qui puisse l'ar-

chies, qui est due à la sueur, Tom. IV, pag. 201.

SUEUR COLLIQUATIVE. (Voyez COLLIQUATIF.)

SUEUR VISQUEUSE. (Voyez VISQUEUX.)

SUFFOCATION, (de la) Tom. IV, pag. 513–514.

SUFFUSION; c'est la même chose que *Cataracte.* (Voyez CATARACTE.)

SUIF, espèce de graisse ferme et solide, qu'on trouve dans le bas-ventre, et sur-tout autour des reins des animaux qui ne vivent que de végétaux : il ne diffère de la graisse que par sa fermeté. On le purifie avant que de l'employer en médecine. Le mouton, le bélier, le bouc, le bœuf, le cerf, sont les animaux dont on emploie le plus communément le *suif;* et la *Pharmacopée* de Paris indique scrupuleusement le choix qu'on doit faire de ces espèces de *suifs.* Mais, comme l'observe VENEL, les apothicaires y ont peu d'égards; et c'est sans conséquence, parce que ces *suifs* ne diffèrent pas essentiellement les uns des autres.

Prescrit, Tom. III, pag. 441; Tom. IV, pag. 255.

SUINTEMENT DE LA MATRICE. (Voyez PERTE DE SANG, ou HÉMORRHAGIE et)

SULFATE. (Voyez VITRIOL.)

SULFATE D'ALUMINE. (Voyez ALUN.)

SULFATE DE CUIVRE. (Voyez COUPEROSE BLEUE, VITRIOL BLEU.)

SULFATE DE FER. (Voyez COUPEROSE VERTE, VITRIOL VERT.)

SULFATE DE MAGNÉSIE. (Voyez SEL CATHARCTIQUE AMER, SEL D'EPSOM, SEL DE SEDLITZ.)

SULFATE DE POTASSE. (Voyez ARCANUM DUPLICATUM, SEL DUOBUS, SEL POLYCHRESTE, TARTRE VITRIOLÉ.)

SULFATE DE SOUDE. (Voyez SEL DE GLAUBER.)

SULFATE DE ZINC. (Voyez COUPEROSE BLANCHE, VITRIOL BLANC, ou de GOSLARD, ou de ZINC.)

SULFURE ALKALIN. (Voyez HÉPAR SULFURIS ALKALIN.)

SULFURE D'ANTIMOINE. (Voyez ANTIMOINE.)

SULFURE D'HUILE FIXE, ou VOLATILE. (V. BAUME DE SOUFRE.)

SULFURE TERREUX. (Voyez HÉPAR SULFURIS CALCAIRE.)

SULFUREUX, se dit de tout ce qui tient de la nature du *Soufre.* (Voyez SOUFRE.)

pag. 337, 338. Ce qu'il faut faire lorsque l'inflammation de la gorge se termine par la suppuration, pag. 376; lorsque la suppuration des reins, des uretères ou de la vessie, occasionne la suppression ou la rétention d'urine, pag. 513, 514. Moyens de favoriser la suppuration dans la fluxion sur les joues, Tom. III, pag. 83; des bubons vénériens, Tom. IV, pag. 45. Combien de temps on doit l'entretenir, *ibid.* Signes qui annoncent la suppuration de la matrice, pag. 198. Symptômes qui annoncent qu'une tumeur inflammatoire externe se termine par la snppuration, pag. 346.

SUPPURATION (*Traitement pour amener à*) *les tumeurs inflammatoires externes*, *qu'on n'a pu terminer par la résolution*, ou *Traitement des abcès*, Tom. IV, pag. 349—352.

La suppuration est l'ouvrage de la nature; il ne s'agit que de l'aider, Tom. IV, pag. 350.

SURDITÉ (la) est souvent un symptôme de la fièvre maligne, Tom. II, pag. 226.

SURDITÉ, (de la) Tom. III, pag. 424—429.

SUREAU COMMUN, GRAND SUREAU. *Sambucus, fructu in umbella nigro*, C. BAUH. et TURNEF. *Sambucus vulgaris*, J. BAUH. *Sambucus nigra*, LINN. C'est-à-dire, *Sureau à fruit noir en ombelle*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Sureau commun*, selon J. BAUHIN. *Sureau noir*, selon LINNÉ. Cet arbrisseau est de la vingtième classe, sixième section, premier genre de TOURNEFORT; de la pentandrie trigynie de LINNÉ; de la famille des *Chèvre-feuilles* d'ADANSON.

Il n'est guère d'arbrisseau plus commun, dans nos climats, que le *Sureau*: il vient presque sans culture. Son bois est léger, creux et rempli de moelle spongieuse, recouvert d'une première écorce rude, crevassée, brune, cendrée, sous laquelle s'en trouve une seconde, fine et verte, qui est d'usage en médecine. (Voyez SUC CLARIFIÉ DE LA SECONDE ÉCORCE DE SUREAU.)

Les feuilles sont opposées deux à deux, et soutenues par de longs pétioles sillonnés dans leur longueur, et accompagnées, dans leurs aisselles, de deux stipules: elles sont composées de plusieurs folioles, rangées par paires, et terminées par une impaire. Les folioles sont ovales, terminées en pointes, et dentelées regulièrement. Les fleurs naissent au sommet des branches, en larges ombelles, monopétales, en rose blanche, divisée

en cinq, et quelquefois quatre segmens arrondis. A ces fleurs succèdent des fruits ou baies, rondes, de la grosseur à peu près de celles du *genevrier*, vertes d'abord, et noires dans leur maturité. Elles sont remplies d'un suc couleur de pourpre, et renferment trois graines assez menues. On les nomme, dans les boutiques, *Grana actes*, quand elles sont sèches. Toutes les parties du *Sureau* ont une odeur forte et désagréable : les fleurs sur-tout ont une odeur pénétrante, et qui porte à la tête. Le *Sureau* fleurit en floréal et prairial (mai et juin) : ses fruits sont mûrs en automne. Toutes les parties du *Sureau* sont d'usage.

Prescrit, Tom. II, pag. 146, 156, 195, note; 290, 316, 334, 394; Tom. III, pag. 83, 138, 236, 420, 433, 532; Tom. IV, pag. 388, 393, 469, 495.

SURPEAU; c'est la même chose qu'ÉPIDERME. (V. ce mot.)

SUSPENSOIR, espèce de bandage dont on se sert pour soutenir le *scrotum* dans les *descentes* et les autres maladies de cette partie.

Prescrit, Tom. IV, pag. 21, 41, 42, 43.

SUTURE, COUTURE, etc. Ce mot signifie, en anatomie, une articulation particulière aux os de la tête, par le moyen de laquelle les pièces sont engrenées de manière que les dents, par lesquelles elles se tiennent, représentent une *couture*.

SYMPTOMATIQUE, épithète qu'on donne aux maladies qui dépendent plus du vice de quelqu'autre partie, que de celle où elles se manifestent, et dont elles ne sont que le symptôme; telle est l'inflammation de la conjonctive à la suite des plaies du cerveau, parce qu'elle n'est due qu'à la lésion de la *dure-mère*.

On donne encore cette épithète aux évacuations qui ne se font pas par la coction des humeurs, comme celles qui sont critiques, mais par leur irritation, ou par la faiblesse des parties, sans terminer les maladies; telles sont les *sueurs* et les *diarrhées*, au commencement des maladies. Les maladies symptomatiques sont opposées à celles qui sont *essentielles*. (Voyez ESSENTIELLE.) Les évacuations symptomatiques sont opposées à celles qui sont *critiques*. (Voyez CRITIQUES.)

SYMPTOME. On donne ce nom à des signes, ou un assemblage de signes dans une maladie, lesquels indiquent sa nature et sa qualité : ainsi la douleur, la chaleur et la rougeur, sont les symptômes de l'inflammation.

externe, etc. BOERHAAVE nous dit: Tout accident contre nature, qui provient de la maladie, comme la cause, en sorte néanmoins qu'on puisse le distinguer de la maladie elle-même, est proprement un symptôme de cette maladie.

SYMPTÔMES (TABLEAU *des*) *qui caractérisent les maladies générales internes, et autres maladies graves*, Tom. II, pag. 1—50.

SYMPTÔMES D'HUMEURS, ou qui indiquent les *purgatifs* dans quelque maladie que ce soit. (Voyez Tom. II, pag. 95.)

SYMPTÔMES D'INFLAMMATION, ou qui indiquent la *saignée*. (Voyez Tom. II, pag. 79, fin de la note, et pag. 126.)

SYMPTÔMES qui indiquent de faire *suer*. (V. Tom. II, pag. 80, note.)

SYMPTÔMES qui indiquent les *lavemens*. (V. Tom. II, pag. 149, note.)

SYMPTÔMES qui indiquent les *vésicatoires*. (Voyez Tom. II, pag. 231.)

SYMPTÔMES qui indiquent les *vomitifs*. (Voyez Tom. II, pag. 135, dans le courant de la note.)

SYNCOPE (de la) *à laquelle sont exposées les personnes nerveuses, et qui ne dépend que de l'irritabilité*. (Voyez ÉVANOUISSEMENT auquel sont exposées les personnes nerveuses, etc.)

SYNCOPE, (en quoi diffère la) symptôme de l'affection hystérique, de la *Syncope* ordinaire, Tom. III, pag. 385.

SYNCOPE (*Secours qu'il faut administrer à ceux dont la*) *est incomplète*, Tom. IV, pag. 478—479.

SYNCOPE. (Voyez ÉVANOUISSEMENT *et ses divers degrés*.)

SYNCOPE, (caractères de la) Tom. IV, pag. 500.

SYNOVIE, humeur visqueuse, mucilagineuse, semblable à du blanc d'œuf battu, qui lubréfie toutes les articulations mobiles, où elle est contenue par des capsules ligamenteuses: elle facilite le mouvement, et empêche que les surfaces des os ne se froissent, et que leurs croûtes cartilagineuses ne se dessèchent et ne s'usent.

SYSTÊME: ce terme signifie, en général, un arrangement des parties, un enchaînement, un tout dont les parties sont liées ensemble, ou dépendantes les unes des autres. Ainsi en médecine le systême du corps

n'est autre chose que la constitution telle que nous l'avons definie. (Voyez CONSTITUTION.) Le système nerveux est l'assemblage de tous les nerfs, etc.

TABAC, NICOTIANE. Il n'est personne qui ne connaisse cette substance âcre et stimulante. La plante qui le fournit est originaire d'Amérique, et a été apportée en Europe, il y a plus de deux siècles, sous le nom de *Nicotiane*, d'*Herbe à la reine*, d'*Herbe à l'ambassadeur*, de *Pétun*, etc.; mais celui de TABAC que les Espagnols lui ont donné, de l'île de Tabago où ils l'avaient trouvée, a prévalu, sur-tout en France. Les botanistes l'appellent *Nicotiana major, latifolia*, C. BAUH. et TURNEF. *Nicotiana major, seu Tabacum majus*, J. BAUH. *Nicotiana Tabacum, foliis lanceolatis, floribus obtusis*, LINN. C'est-à-dire, *Grande Nicotiane à larges feuilles*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Grande Nicotiane* ou *Grand Tabac*, selon J. BAUHIN. *Nicotiane-Tabac, à feuilles lancéolées et à fleurs obtuses*, selon LINNÉ. Elle est de la deuxième classe, première section, troisième genre de TOURNEFORT ; de la pentandrie monogynie de LINNÉ; de la vingt-septième famille des *Personnées* d'ADANSON.

Cette plante pousse une tige de quatre à six pieds de haut, et remplie d'une moëlle blanchâtre. Ses feuilles naissent alternativement sur cette tige : elles sont fort larges, légèrement pointues, visqueuses, d'un vert un peu pâle, d'une saveur âcre et brûlante. Ses fleurs, qui naissent au sommet des rameaux, sont formées en godet et purpurines. On la cultive très-bien en France.

Nous ne parlerons pas de l'usage auquel le *tabac* est communément employé, c'est-à-dire, en poudre, par le nez. On sait qu'il peut nuire à certaines constitutions, sur-tout aux Gens de lettres, (Voyez Tom. I, pag. 156) ; qu'il déprave l'*odorat*, Tom. III, pag. 430, et qu'il est rarement utile ; mais que l'habitude qu'on en a contractée le rend souvent nécessaire.

Nous dirons seulement que le *tabac* mâché et en fumée, peut être employé comme préservatif des ma-

ladies contagieuses, Tom. I, pag. 298; des fièvres intermittentes et rémittentes dans les lieux où elles sont endémiques, Tom. II, pag. 258; que les feuilles vertes de *tabac* entrent dans la composition du *Baume* de CHÔMEL, (Voyez Tom. II, pag. 374, note); et que d'ailleurs, administré en poudre, en feuilles pour être mâchées, en décoction et en fumée sous la forme de lavement, il peut être d'une grande ressource lorsqu'il est bien indiqué : aussi est-il prescrit, pag. 449, note; Tom. III, pag. 69, 79, 85, 263, 433, 546; 557; Tom. IV, pag. 433, 465, 472, 485, 517, 520.

TABÈS. (Voyez ATROPHIE.)

TABLETTE. (Voyez ÉLECTUAIRE, pour connaître ce que c'est que cette espèce de médicament.)

TABLETTES DE BOUILLON, conseillées dans les voyages à la mer, Tom. I, pag. 117, 118.

TABOURET, BOURSETTE, BOURSE ou MALLETTE A BERGER. *Bursa pastoris major, folio sinuato*, C. BAUH. et TOURNEF. *Bursa pastoris*, J. BAUH. *Thlaspi Bursa pastoris, siliculis obcordatis, foliis radicalibus pinnatifidis*, LINN. C'est-à-dire, *Grande Bourse à berger, à feuilles sinuées*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Bourse à berger*, selon J. BAUHIN. *Thlapsi Bourse à berger, dont les petites siliques sont presque en cœur, et les feuilles radicales découpées en aile*, selon LINNÉ. Cette plante est de la cinquième classe, deuxième section, huitième genre de TOURNEFORT; de la tétradynamie siliqueuse de LINNÉ; de la cinquante-deuxième famille des *Crucifères* d'ADANSON.

Le *tabouret*, qui est des plus communs, qu'on rencontre par-tout, le long des grands chemins, sur les vieilles masures, sur les vieilles murailles, etc., a une racine petite et fibreuse : elle pousse plusieurs feuilles radicales qui s'étendent à terre par rayons. Elles sont longues, découpées profondément et inégalement. La tige s'élève d'environ un pied, un pied et demi. Les feuilles d'en-bas participent du caractère des feuilles radicales. Celles qui les suivent en diffèrent essentiellement : elles sont entières, pointues, sans découpures, terminées à leur base par deux oreilles qui embrassent la tige. Les fleurs naissent au sommet des tiges et des branches, rangées en épi lâche, portées par des pédicules faibles. Elles sont blanches, petites, à quatre pétales, ayant des étamines jaunes. Le pistil devient

un fruit plat en forme de cœur, contenant des semences très-menues, rangées des deux côtés d'une nervure qui traverse les deux valves. Les feuilles et les graines sont d'usage.

Les feuilles prescrites, Tom. II, pag. 184, dans le courant de la note; Tom. IV, pag. 354.

TACAMAHACA, ou GOMME TACAMAQUE; substance résineuse faussement nommée *Gomme*, en grains ou en morceaux blanchâtres, jaunâtres, roussâtres, ou de différentes couleurs, à demi transparentes, d'une odeur pénétrante, suave, tirant un peu sur celle de la *lavande* et de l'*ambre gris* quand on la met sur les charbons ardens, sur lesquels elle se fond promptement en donnant beaucoup de fumée; s'émiettant facilement sous les dents, et d'une saveur résineuse aromatique. Cette résine découle, soit naturellement, soit par incision, d'un arbre qui croît dans la Nouvelle-Espagne, dans l'île de Madagascar, etc. Elle entre dans un grand nombre de préparations pharmaceutiques, entr'autres dans le *Baume de Fioraventi*, etc.

TACHES POURPRÉES. (Voyez POURPRE.)

TACHES SUR LES YEUX. (Voyez TAIES.)

TÆNIA : c'est la même chose que *Ver solitaire*. (Voyez VER SOLITAIRE.)

TÆNIA CUCURBITIN. (Voyez VER CUCURBITIN.)

TAFFETAS D'ANGLETERRE.

Prenez de *colle de poisson*, six décagrammes (deux onces);
d'*eau*, un litre (une pinte).

Coupez menu la *colle de poisson;* mettez dans l'*eau* bouillante; laissez digérer pendant dix à douze heures; faites ensuite chauffer jusqu'à ce que la *colle* soit entièrement dissoute; passez avec expression. Prenez une aune de *taffetas* clair, que vous étendrez sur un châssis; appliquez avec un pinceau, ou une brosse, une couche de cette *colle* bien chaude; faites sécher à un feu clair; appliquez une nouvelle couche; faites sécher de nouveau; appliquez encore, et ainsi de suite, jusqu'à ce que toute la *colle* soit employée: alors ayez de la *teinture de baume du Pérou* en coque, faite à l'*esprit-de-vin (alcohol);* appliquez-en deux couches par-dessus la *colle*, ayant soin de faire sécher la première couche avant que d'appliquer la seconde; laissez enfin sécher le *taffetas*. Lorsqu'il est bien sec, on le coupe par morceaux qu'on roule. Tout le

monde sait que ce *taffetas* s'emploie heureusement sur les coupures légères après qu'on a étanché le sang. Il fait l'office d'EMPLATRE AGGLUTINATIF. (Voyez ce mot.)

TAFFIA ; c'est la même chose que RUM. (Voyez ce mot.)

TAIES, (des) Tom. III, pag. 418 — 419.

TAILLE. (Opération de chirurgie.) La *taille* est, jusqu'à présent, le seul moyen de guérir la *pierre*, Tom. II, pag. 530.

TAILLEURS. Maladies, infirmités auxquelles les expose leur manière de travailler ; moyens de les prévenir, Tom. I, pag. 122 et suiv. Comment ils devraient être assis en travaillant, pag. 129. A quoi ils s'exposent de tenir des aiguilles perpétuellement dans leur bouche, Tom. IV, pag. 452.

TALISMAN. Pièce de métal fondue et gravée sous certains aspects de planètes, sous certaines constellations, et à laquelle on attribue des vertus extraordinaires. On appelle du même nom certaines figures et certaines pierres chargées de caractères, auxquelles on attribue les mêmes vertus.

TALONS HAUTS DES SOULIERS DES FEMMES, (Inconvéniens des) Tom. I, pag. 256.

TAMARINS : nom que portent des fruits dont on nous apporte la pulpe ou substance médullaire, gluante, visqueuse, réduite en masse, de couleur noirâtre, et d'un goût très-acide. Cette pulpe est mêlée d'écorces, de membranes, de siliques, de nerfs ou de filamens cartilagineux, et même de graines dures de couleur rouge, brune, luisantes, plus grandes que celles de la *casse*, presque quadrangulaires et aplaties. Ce fruit vient en silique sur un arbre appelé *Tamarinier*, qui croît en Afrique, en Asie et en Amérique. Les *tamarins* d'Afrique sont très-rares : c'est d'Asie et d'Amérique que viennent ceux dont on fait usage en France. Cette pulpe se prépare en grand dans des chaudières de cuivre.

Il serait bien à désirer, dit le C.en BAUMÉ, qu'au lieu de se servir des *tamarins* du commerce, on prît le parti de faire venir en siliques ces fruits d'un usage aussi important et aussi universel en médecine. Ce purgatif doux, salutaire et efficace, ne serait plus sujet à occasionner des tranchées et des coliques plus ou moins vives, qui sont dues au *vert-de-gris (oxide de cuivre vert)*, qu'on a vu quelquefois à l'œil nu répandu à

la surface des *tamarins* du commerce ; et de l'existence duquel on peut s'assurer facilement en plongeant une lame de couteau, bien nette, dans cette pulpe, puisqu'on la retire le plus souvent toute couverte de cuivre.

On doit choisir les *tamarins* récens, gras, d'une saveur acide et agréable. Il faut prendre garde qu'ils ne sentent le moisi, et qu'on ne les ait mis à la cave pour les faire enfler. On les falsifie quelquefois avec l'*acide vitriolique*, le *vinaigre*, la *mélasse;* mais on s'en aperçoit au goût, qui est plus piquant et moins agréable.

Nous avons dans les *pruneaux* un médicament qu'on peut substituer avec beaucoup d'avantage aux *tamarins;* mais il faut les donner à une dose double des *tamarins.* Ils fournissent un laxatif doux, convenable dans la plupart des maladies bilieuses et inflammatoires.

Tamarins prescrits, Tom. I, pag. 116, 225 ; Tom. II, pag. 122, 130, 132, 229, 257, 345. Leurs avantages, *ibid.* Prescrits, pag. 354, 372, 393, 444, 445, 452, note ; 468, 478, note ; Tom. III, pag. 34, 50, 76, 178, 198, 202, 264 ; Tom. IV, pag. 18, 44, 388, 483, 531, 561.

TAN, et FLEUR DE TAN. On sait que le *tan* est l'écorce de *chêne* hachée, moulue et réduite en poudre, dont on se sert pour la préparation des cuirs. La *fleur de tan*, ou la tannée, est une poudre très-fine, d'une couleur jaune matte, qu'on trouve sur la superficie des monceaux de *tan* qui a servi plusieurs mois à tanner et couvrir les cuirs de bœufs. Lorsqu'elle est encore sur les monceaux de *tan*, elle ressemble à de la *mousse* plus ou moins épaisse, qui sert comme de couvercle aux fosses dans lesquelles on entasse le vieux *tan.* C'est chez les tanneurs qu'on trouve la *fleur de tan.* (Voyez ses propriétés, employée en topique sur les *descentes*, Tom. IV, pag. 417.)

TANAISIE, TANÉSIE, ou HERBE AUX VERS. *Tanacetum vulgare luteum*, C. BAUH. et TURNEF. *Tanacetum vulgare, flore luteo*, J. BAUH. *Tanacetum vulgare, foliis bipinnatis, incisis, serratis*, LINN. C'est-à-dire, *Tanaisie commune jaune*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Tanaisie commune à fleur jaune*, selon J. BAUHIN. *Tanaisie commune, dont les feuilles à doubles ailes, sont découpées et cré-*

nelées, selon LINNÉ. Cette plante est de la douzième classe, quatrième section, sixième genre de TOURNEFORT ; de la syngénésie polygamie égale de LINNÉ ; de la seizième famille des *Composées* d'ADANSON.

Sa racine est longue, ligneuse, fibrée et serpentante : elle pousse des tiges de deux ou trois pieds, rondes, rayées, légèrement velues, et remplies de moëlle. Ses feuilles sont grandes, ailées, découpées comme par paires, et les découpures dentelées en manière de scie. Ses fleurs naissent au sommet des tiges, en bouquets, portées sur de petites queues : elles sont composées de plusieurs fleurons très-petits et très-serrés, d'un jaune doré quelquefois, mais rarement blanches. A ces fleurs succèdent des semences menues et oblongues. Elle fleurit en été. Toute cette plante est d'une odeur forte et désagréable, et d'une saveur amère. Elle croît presque par-tout, le long des chemins et des prés, dans les champs, au bord des fossés, dans les lieux humides, etc.

La semence de *tanaisie* est un vermifuge si certain, qu'elle se vend pour le *Semen-contra* ; et on ne se doute seulement pas de la substitution, réussissant parfaitement à chasser les *vers*. Nous conseillons donc de la préférer au *semen-contra*, substance exotique dont on ne connaît pas parfaitement la nature.

La tanaisie prescrite, Tom. I, pag. 298 ; Tom. II, pag. 183, dans le courant de la note ; pag. 228 ; Tom. III, pag. 109, 111, 166.

TAPISSIERS. Maladies auxquelles ils sont exposés, comme ouvriers sédentaires. Moyens de les prévenir, Tom. I, pag. 122 et suiv. A quoi ils s'exposent de tenir des clous perpétuellement dans leur bouche ; Tom. IV, pag. 452.

TARSE : c'est le nom que porte le cartilage des *paupières*. (Voyez ŒIL.)

TARSE. On donne encore ce nom à la partie du pied articulée avec l'os de la jambe. Le *tarse* est composé de sept os, différens les uns des autres en grosseur, en grandeur et en figure, et dont celui qui forme le talon est le plus grand. Ces os sont liés et attachés ensemble par de forts ligamens.

TARTRE (*tartrite acidule de potasse*). (Voyez ce que c'est, Tom. I, pag. 183, dans le courant de la note.)

TARTRE CALIBÉ ou CHALIBÉ, ou TARTRE MARTIAL,

(*tartrite de potasse ferrugineux*). Nom qu'on donne au produit de la cuisson du *tartre blanc* avec de la *limaille de fer*. Lorsque le *tartre est* dissous, on met la dissolution reposer dans un lieu frais, pour qu'il s'y forme des cristaux. Ce médicament est regardé comme un des plus excellens remèdes apéritifs.

Prescrit, Tom. III, pag. 454.

TARTRE ÉMÉTIQUE (*tartrite de potasse antimonié*); c'est la même chose que *Tartre stibié* ou *Émétique*. (Voyez ÉMÉTIQUE.)

TARTRE MARTIAL. (Voyez TARTRE CALIBÉ.)

TARTRE STIBIÉ (*tartrite de potasse antimonié*), *Tartre émétique*, ou simplement *Émétique*. (Voyez ÉMÉTIQUE.)

TARTRE SOLUBLE.
TARTRE TARTARISÉ. } C'est la même chose que *Sel végétal*. (Voyez SEL VÉGÉTAL. (*tartrite de potasse*).

TARTRE VITRIOLÉ (*sulfate de potasse*) : c'est la même chose que *Sel duobus*. (Voyez SEL DUOBUS.)

TARTRITE ACIDULE DE POTASSE. (Voyez CRÊME DE TARTRE, SEL DE TARTRE, TARTRE.)

TARTRITE DE POTASSE. (Voyez SEL VÉGÉTAL, TARTRE SOLULE, TARTRE TARTARISÉ.)

TARTRITE DE POTASSE ANTIMONIÉ. (Voyez ÉMÉTIQUE, TARTRE ÉMÉTIQUE, TARTRE STIBIÉ.)

TARTRITE DE POTASSE FERRUGINEUX. (Voyez TARTRE CALIBÉ, TARTRE MARTIAL.)

TARTRITE DE SOUDE. (Voyez SEL DE LA ROCHELLE, SEL POLYCHRESTE, SEL DE SEIGNETTE.)

TEGUMENT, nom générique qu'on donne à l'épiderme et à la peau, parce que ces parties servent à couvrir et à envelopper le corps. Le mot *tégument* signifie Enveloppe, couverture, etc.

TEIGNE, espèce de *dartre corrosive*, accompagnée de croûte épaisse et écailleuse, de couleur cendrée ou jaunâtre. Son siége est sur le cuir chevelu : elle est plus familière aux enfans qu'aux adultes. Son nom lui vient de ce qu'elle ronge les tégumens de la tête et les bulbes des cheveux, comme les *teignes* mangent les étoffes.

TEIGNE, (de la) Tom. IV, pag. 280—282.

TEINTURE, extrait liquide, chargé de la couleur et de la vertu d'une substance quelconque, séparé des parties grossières de cette substance, et fait par le moyen d'un menstrue convenable. « Les liqueurs spiri-

« tueuses rectifiées sont le véritable menstrue des rési-
« nes et des huiles essentielles des végétaux, les seules
« capables d'extraire entièrement les principes actifs
« de ces diverses substances qui deviennent, par leur
« moyen, miscibles à l'eau, sinon en totalité, du moins
« en partie. Elles dissolvent encore les parties des sub-
« stances animales, dans lesquelles résident leur odeur
« et leur saveur : aussi les teintures, préparées avec les
« liqueurs spiritueuses rectifiées, forment-elles une
« classe de remèdes très-agréable et très-utile, pos-
« sédant les vertus les plus essentielles des simples,
« sans être embarrassées de leurs parties inertes ou inu-
« tiles. Cependant, comme l'eau est le menstrue des
« gommes et des parties salines et sucrées des médica-
« mens, il est nécessaire, dans plusieurs préparations
« de teintures, d'employer des liqueurs spiritueuses
« faibles ou rectifiées, mais mêlées à l'eau. » (B.)

TEINTURE AMÈRE. (Voyez TEINTURE DE RHUBARBE.)

TEINTURE AROMATIQUE.

Prenez de *poivre de la Jamaïque*, six décagrammes (deux onces);
d'*eau-de-vie*, un litre (une pinte).

Faites infuser, à froid, pendant deux jours; passez. Cette teinture, toute simple qu'elle est, répond parfaitement aux indications qui demandent les préparations de ce genre les plus composées et les plus coûteuses : prise pure, elle serait trop échauffante; mais elle est très-propre à être mêlée aux remèdes qui seraient trop froids pour l'estomac. (B.)

TEINTURE CARMINATIVE et STOMACHIQUE. (Voyez-en la recette et l'indication, Tom. III, pag. 291.)

TEINTURE D'ASSA-FÉTIDA. (Voyez TEINTURE FÉTIDE VOLATILE.)

TEINTURE DE BAUME DE TOLU.

Prenez de *baume de Tolu*, un demi-hectogramme (une once et demie);
d'*esprit-de-vin reétifié* (*alcohol*), un demi-litre (une chopine).

Mettez sur un feu doux; laissez infuser jusqu'à ce que le *baume* soit dissous; passez. Cette *teinture* possède toutes les vertus du *baume de Tolu*. On l'emploie dans la toux et autres maladies de poitrine. La dose est d'une ou deux cuillerées à café, versées sur un morceau de sucre; mais la meilleure manière de l'employer

est en sirop. Si on joint une once de cette teinture à deux livres de *sirop commun*, on aura ce qu'on appelle *Sirop balsamique.* (B.)

TEINTURE DE CANTHARIDES.

Prenez de *cantharides*, en poudre très-fine, six décagrammes (deux onces);
d'*esprit-de-vin* (*alcohol*), un demi-litre (chopine).

Faites infuser et digérer, pendant deux ou trois jours; tirez à clair. On emploie cette *teinture* comme un stimulant âcre, dans les maladies externes. On en frotte les parties affectées de *paralysie* ou de *rhumatisme chronique*, et on réitère ces *frictions*. (B.)

Prescrite, Tom. II, pag. 147, 163, dans le courant de la note; Tom. III, pag. 182.

TEINTURE DE CASTOREUM.

Prenez de *castoreum*, seize grammes (demi-once);
d'*esprit-de-vin* rectifié (*alcohol*), un demi-kilogramme (une livre).

Laissez digérer pendant six jours; passez.

Prescrite, Tom. II, pag. 447; Tom. III, pag. 247, 327, 370, 373, 395; Tom. IV, pag. 204, 319.

TEINTURE DE GOMME DE GAÏAC. (Voyez TEINTURE VOLATILE DE GAÏAC.)

TEINTURE D'ELLÉBORE BLANC.

Prenez de racine d'*ellébore blanc*, concassée, six décagrammes (deux onces);
d'*esprit-de-vin* (*alcohol*), un demi-litre (chopine).

Faites infuser pendant sept ou huit jours; filtrez la *teinture* à travers le papier. On peut ajouter et faire infuser en même temps vingt grains de *cochenille*, pour donner de la couleur à cette *teinture*. Dans la suppression des *règles*, on donne une cuillerée à café de cette *teinture*, dans une tasse d'infusion de *camomille* ou de *pouliot*, et on la répète deux fois par jour. (B.)

Prescrite, Tom. IV, pag. 136.

TEINTURE DE MYRRHE ET D'ALOÈS.

Prenez de *myrrhe*, un demi-hectogramme (une once et demie);
d'*aloès hépatique*, trois décagrammes (une once).

Mettez en poudre ces deux substances; laissez infuser, dans une pinte d'*esprit-de-vin* rectifié (*alcohol*), sur un feu doux, pendant six jours; passez. Cette *teinture* est

est sur-tout d'usage, parmi les chirurgiens, pour nettoyer les vieux *ulcères*, et s'opposer aux progrès de la *gangrène*. Il y en a encore qui la recommandent comme un remède approprié dans les blessures nouvelles. (B.)

Prescrite, Tom. II, pag. 338, 382; Tom. III, pag. 87, 151; Tom. IV, pag. 204, 385, 386.

Teinture de quinquina, composée.

Prenez de *quinquina*, six décagrammes (deux onces);
d'*écorce d'orange*, } de chaque seize grammes
de *canelle*, } (demi-once).

Mettez le *quinquina* en poudre, et concassez les autres ingrédiens; faites infuser le tout dans un litre et demi (trois chopines) d'*eau-de-vie*, pendant cinq ou six jours, le vaisseau étant bien couvert; passez. Cette teinture est, non-seulement recommandable dans les fièvres intermittentes, mais encore dans celles qui sont lentes, nerveuses, et du genre putride, sur-tout dans leur déclin. La dose est, depuis quatre grammes jusqu'à douze ou seize, (depuis un gros jusqu'à trois ou quatre), toutes les cinq ou six heures. On la donne dans une liqueur convenable, et, selon les circonstances, acidulée avec quelques gouttes d'*esprit-de-vitriol (acide sulfurique étendu d'eau)*. (B.)

Prescrite, Tom. III, pag. 40, 280, 375, 394; Tom. IV, pag. 35.

Teinture de rhubarbe, et Teinture de rhubarbe amère.

Prenez de *rhubarbe*, sept décagrammes et demi (deux onces et demie);
de graine de petit *cardamome*, seize grammes (demi-once);
d'*eau-de-vie*, un litre (une pinte).

Laissez digérer pendant huit jours; passez. Ceux qui préfèrent d'avoir une *teinture de rhubarbe* vineuse, feront digérer les substances ci-dessus, dans une bouteille de vin de Portugal (ou de Bordeaux), auquel ils ajouteront six décagrammes (deux onces) d'*esprit-de vin* rectifié *(alcohol)*. Si on ajoute à ces mêmes ingrédiens, trois grammes (une once) de racine de *gentiane*, et quatre grammes (un gros) de *serpentaire de Virginie*, on aura la *teinture de rhubarbe amère*. Ces *teintures* sont stomachiques, corroborantes et purgatives; elles sont très-indiquées dans les faiblesses d'estomac, les indigestions, le relâchement des intestins, le cours de ventre, les coliques venteuses, et autres

maladies de ce genre. La dose est depuis une demi-cuillerée jusqu'à trois ou quatre et plus, selon la maladie et les indications qui se trouvent à remplir. (B.)

Prescrite, Tom. II, pag. 417; Tom. III, pag. 102, 163.

Teinture de roses.

Prenez de *roses rouges*, sèches et sans onglet, trois décagrammes (une once);
d'*esprit de vitriol (acide sulfurique étendu d'eau)* quatre grammes (un gros);
d'*eau* bouillante, un litre (une pinte);
de *sucre*, six décagrammes (deux onces).

Mêlez l'acide à l'eau; ajoutez les *roses*; laissez infuser pendant quatre heures; passez; mettez le *sucre*. Il faut faire cette *teinture* dans un vaisseau de verre ou de terre vernissé. On peut donner une tasse de cette liqueur astringente et rafraîchissante dans les *pertes*, dans les *vomissemens de sang*. On la répète selon les circonstances. Elle convient encore employée comme gargarisme. (B.)

Prescrite, Tom. II, pag. 384, 504; Tom. III, pag. 11, 17, 28; Tom. IV, pag. 143, 212.

Teinture de safran.

Prenez de *safran*, trois décagrammes (une once);
d'*esprit-de-vin* concentré *(alcohol)*, un demi-kilogramme (une livre).

Laissez digérer pendant cinq jours; passez au papier.

Prescrite, Tom. III, pag. 247.

Teinture de séné, composée.

Prenez de *séné*, trois décagrammes (une once);
de *jalap*,
de *coriandre*,
de *crême de tartre*, *(tartrite acidule de potasse)*, } de chaque seize grammes (demi-once).

Faites infuser, pendant huit jours, dans trois doubles décilitres (trois demi-setiers) d'*eau-de-vie* de France; passez, et ajoutez un hectogramme trois décagrammes (quatre onces) de *sucre*. C'est un purgatif agréable, et qui peut remplacer, dans tous les cas, l'*Elixir salutaire* et l'*Elixir de Daffy*. La dose est depuis trois décagrammes jusqu'à neuf (depuis une once jusqu'à trois). (B).

Prescrite, Tom. III, pag. 102; Tom. IV, pag. 480.

Teinture de suie de bois.

Prenez de *suie de bois*, brillante, trois décagrammes (une once);
d'*assa-fœtida*, seize grammes (demi-once);

d'*esprit-de-vin (alcohol)*, quatre hectogrammes (douze onces).

Faites digérer pendant six jours ; passez. (*Pharmacopée d'Edimbourg.*)

Prescrite, Tom. III, pag. 373; Tom. IV, pag. 319.

TEINTURE D'OPIUM. (Voyez LAUDANUM LIQUIDE.)

TEINTURE FÉTIDE VOLATILE, ou D'ASSA-FÉTIDA.

Prenez d'*assa-fétida*, six décagrammes (deux onces).
Faites infuser, à froid, dans un demi-litre (chopine) d'*esprit volatil aromatique*, pendant huit jours, ayant soin de bien couvrir le vaisseau, et de remuer fréquemment; passez. Ce remède convient dans les maladies *hystériques*, sur-tout lorsqu'elles sont accompagnées de découragement et de defaillance. On en donne une cuillerée à café dans un verre de *vin*, ou dans une tasse d'infusion de *pouliot*. (B.)

Prescrite, Tom. III, pag. 427; Tom. IV, pag. 197, 319.

TEINTURE SACRÉE, ou D'HIÉRA-PICRA.

Prenez d'*aloès succotrin* en poudre, trois décagrammes (une once);
de *serpentaire de Virginie*, } de chaque huit
de *gingembre*, } gram. (deux gros).

Mettez infuser, pendant huit jours, dans un demi-litre (chopine) de *vin* d'Espagne, et un double décilitre (demi-setier) d'*eau-de-vie* ; remuez souvent la bouteille ; passez. Cette *teinture* est un purgatif sûr, et convenable pour les personnes qui sont d'un tempérament délicat et phlegmatique ; mais la manière dont elle convient le mieux, est de la prendre à petite dose, comme laxative. Il faut la donner à trois ou six décagrammes (une ou deux onces) pour qu'elle purge. (B.) (Voyez HIÉRA-PICRA.)

Prescrite, Tom. II, pag. 408. Autre manière de la préparer, *ibid.*

TEINTURE THÉBAÏQUE. (Voyez LAUDANUM LIQUIDE DE SYDENHAM.)

TEINTURE VOLATILE DE GOMME DE GAÏAC, ou TEINTURE VOLATILE AROMATIQUE.

Prenez de *gomme de gaïac*, un hectogramme trois décagrammes (quatre onces) ;
d'*esprit volatil aromatique*, demi-litre (chopine).

Faites infuser, à froid, dans un vaisseau bien couvert, pendant quelques jours ; passez. On donne une cuillerée

figuré comme un clou à tête ronde, qu'on introduit dans les plaies et les ulcères, pour porter les médicamens dans leur fond, pour donner issue à la matière, ou pour empêcher qu'ils ne se ferment avant que le fond soit rempli. On s'en sert encore pour arrêter les hémorrhagies de quelque cavité. (Voyez Tom. III, pag. 10 et 11.)

TÉRÉBENTHINE. On donne ce nom à quatre sortes de sucs résineux, quoiqu'il ne convienne qu'à la seule résine qui coule du *Térébinthe :* savoir, la *Térébenthine de Chio* ou *de Chypre*, celle *de Venise*, celle *de Strasbourg*, et la *Commune*.

TÉRÉBENTHINE COMMUNE, GROSSE TÉRÉBENTHINE. C'est une substance résineuse, visqueuse, tenace, plus grossière et plus pesante que celle de *Venise* et de *Strasbourg*. Elle n'est pas transparente, mais blanchâtre, presque de la consistance de l'huile un peu condensée par le froid, d'une odeur résineuse désagréable, d'une saveur âcre, un peu amère, et qui cause des nausées. Elle coule d'elle-même, ou par incision, de différentes espèces de *pins ;* mais on la recueille sur-tout, dans la Provence et la Guyenne, d'un arbre appelé *Pin sauvage*. On emploie rarement cette espèce de *Térébenthine* en médecine, quoiqu'elle ait à peu près les mêmes vertus que les autres. Elle est consacrée aux arts.

TÉRÉBENTHINE DE CHIO, ou DE CHYPRE. Elle est ainsi nommée, parce qu'on nous l'apporte de ces deux îles. C'est un suc résineux, blanc, jaunâtre, ou de la couleur du verre, tirant un peu sur le bleu ; quelquefois elle est transparente, de consistance tantôt plus ferme, tantôt plus molle, glutineuse. Lorsqu'on la frotte entre les doigts, elle se brise quelquefois en miettes ; le plus souvent cependant elle est comme du miel solide : elle cède et s'attache aux doigts comme lui. Son odeur est âcre, non désagréable, semblable à la résine du *Mélèse* ou à la *Térébenthine de Venise*, sur-tout lorsqu'on la manie ou qu'on la jette sur les charbons ardens. Elle a une saveur modérément amère et âcre. Elle coule d'un arbre appelé *Térébinthe*, qui croît naturellement dans l'île de Chypre, et dans la partie orientale de l'île de Chio. On en rencontre en Italie et en Provence, qui donnent aussi de la *Térébenthine* par incision.

Prescrite, Tom. IV, pag. 222.

TÉRÉBENTHINE DE STRASBOURG, appelée encore TÉRÉBENTHINE DE SAPIN, RÉSINE LIQUIDE DE SAPIN, BIGION, etc. C'est une substance résineuse,

animaux : ce sont deux corps mous, blancs, de figure ovale, gros environ comme un œuf de pigeon, placés extérieurement chez l'homme, aux deux côtes de la *verge*, et enfermés dans le *scrotum* ou les *bourses*. Leur usage est de séparer et de préparer la semence. (Voyez Gonflement et Inflammation des Testicules.)

TÊTE (Il faut raser la) du malade dans la pleurésie, et la frotter avec une mixture chaude d'eau rose et de vinaigre, Tom. II, pag. 347. Circonstances où il faut, dans cette même maladie, appliquer de la glace sur la tête, pag. 348 ; ou des vésicatoires, *ibid.* Il faut raser la tête et la laver avec de l'eau froide, dans l'inflammation des yeux, pag. 355. Il faut que la tête soit élevée dans l'esquinancie inflammatoire, pag. 369. Exposition de la tête nue à l'air le plus froid dans le crachement de sang, Tom. III, pag. 27.

Tête, *(Des différens Maux de)* Tom. III, pag. 63 —76.

Il faut que ceux qui ont éprouvé l'apoplexie se fassent raser la tête, et qu'ils la lavent tous les jours, Tom. III, pag. 370. Il ne faut rien faire contre la teigne, que l'on n'ait auparavant rasé et nettoyé la tête, Tom. IV, pag. 281. Les grosses têtes ne présentent pas toujours de grands esprits, pag. 311.

THÉ, nom que porte un arbrisseau de la hauteur de nos *grenadiers* ou de nos *myrtes*. Il vient de graines, semées dans des trous de trois ou quatre pouces de profondeur. On n'estime de lui que ses feuilles. A trois ans, il en offre en abondance ; mais il en donne moins à sept. On le coupe alors à la tige, pour obtenir des rejetons, dont chacun fournit, à peu de chose près, autant de produit qu'un arbuste entier. La plupart des provinces de la Chine cultivent le *thé ;* mais il n'a pas le même degré de bonté par-tout, quoique par-tout on ait l'attention de le placer au midi, et dans les vallées. Celui qui croît sur un sol pierreux, est fort supérieur à celui qui sort des terres légères, et plus supérieur encore à celui qu'on trouve dans les terres jaunes. La différence des terrains n'est pas la seule cause de la perfection plus ou moins grande du *thé :* les saisons où les feuilles sont ramassées, y influent encore davantage.

La première récolte se fait en ventôse (mars). Les feuilles, alors petites, tendres et délicates, forment ce qu'on appelle le *thé impérial*, parce qu'il sert principalement à l'usage de la cour et des gens en place. Les feuilles

de la seconde récolte, qui est au mois de germinal (avril), sont plus grandes et plus développées, mais de moindre qualité que les premières. Enfin, le dernier et le moins estimé des *thés*, se recueille en floréal (mai). Les uns et les autres sont renfermés dans des boites d'étain grossier, pour les garantir des impressions de l'air, qui leur ferait perdre leur parfum.

Le *thé* est la boisson ordinaire des Chinois. Ce ne fut pas un vain caprice qui en introduisit l'usage dans presque tout leur empire. Les eaux y sont malsaines et de mauvais goût : de tous les moyens qu'on imagina pour les améliorer, il n'y eut que le *thé* qui eut un succès entier. L'expérience lui fit attribuer d'autres vertus : on se persuada que c'était un excellent dissolvant, qu'il purifiait le sang, fortifiait l'estomac, facilitait la digestion et la transpiration. La haute opinion que les premiers Européens, qui pénétrèrent à la Chine, se formèrent du peuple qui l'habite, leur fit adopter l'idée, peut-être exagérée, qu'il avait du *thé* : ils nous communiquèrent leur enthousiasme ; et cet enthousiasme a toujours été en augmentant dans les contrées du nord de l'Europe et de l'Amérique, où l'air est grossier et chargé de vapeurs.

Quelle que soit, en général, la force des préjugés, on ne peut guère douter que le *thé* ne produise quelques heureux effets chez les nations qui en ont le plus universellement adopté l'usage. Ce bien ne peut pas être pourtant ce qu'il est à la Chine. On sait que les Chinois gardent pour eux le *thé* le mieux choisi et le mieux soigné : on sait qu'ils mêlent souvent au *thé* qui sort de l'empire, d'autres feuilles qui, quoique ressemblantes pour la forme, peuvent avoir des propriétés différentes : on sait que la grande exportation qui se fait du *thé*, les a rendus moins difficiles sur le choix du terrain, et moins exacts pour les préparations. Notre manière de le prendre se joint à ces négligences, à ces infidélités : nous le buvons trop chaud et trop fort : nous y mêlons souvent des odeurs, et quelquefois des liqueurs nuisibles. Indépendamment de ces considérations, le long trajet qu'il fait par mer, suffirait pour lui faire perdre la plus grande partie de ses vertus. (Voyez, au reste, l'*Histoire philosophique et politique des établissemens des Européens dans les deux Indes*, tom. ij, pag. 294.)

du thé, pris en grande quantité, pag. 166. Le thé prescrit, Tom. II, pag. 354, 382, 393, 479, 492, 494; Tom. III, pag. 106, 122, 283, 290. Le thé est nuisible aux personnes nerveuses, pag. 300; dans la mélancolie, pag. 308. Comment le thé peut être une cause de la paralysie, pag. 317, note. Le thé est absolument contraire aux personnes venteuses, pag. 376. Prescrit, Tom. IV, pag. 196, 495, 511.

THÉORIE : doctrine qui se borne à la considération de son objet, sans aucune application à la pratique, que l'objet en soit susceptible ou non. La théorie de la médecine est donc la partie de cette science, qui, par le seul raisonnement, conduit à la connaissance des symptômes des maladies, et des moyens de les guérir, sans être éclairée par les lumières de l'expérience, que la seule partique peut donner.

THÉRIAQUE : assemblage monstrueux de substances sans nombre, dont la plupart se combattent. En effet, outre une grande quantité de médicamens *aromatiques*, il en entre, dans sa composition, de *céphaliques*, de *stomachiques*, de *purgatifs*, d'*antispasmodiques*, de *narcotiques*, de *cordiaux*, d'*absorbans*, de *diaphorétiques*, de *diurétiques*, de *vulnéraires*, d'*astringens*, etc. Il y entre du *vin*, du *miel*, des *drogues amères* et *douces* : les unes ont une odeur agréable, les autres fétide, etc.

Quand on réfléchit sur cette composition sans règle, ont est tenté de croire, dit LIEUTAUD, que celui qui en est l'autenr, a pris indistinctement tout ce qui s'est trouvé sous sa main. Néanmoins il est arrivé, par un heureux hasard, que, de ce mélange sans principes et ridicule, il en résulte un médicament qui ne le cède en vertu à aucun de ceux du même genre, et qui est presque le meilleur remède alexitère, tonique et stomachique, que la médecine connaisse. On prépare la *thériaque* presque par-tout. On donne communément la préférence à celle de Venise. A-t-on raison ? C'est ce qu'on ne peut décider, parce qu'on ignore la composition de cette *thériaque*. (Voyez le *Codex*, ou les *Élémens de Pharmacie* de BAUMÉ.)

Prescrite, Tom. II, pag. 106, note; 213. Dangers de la thériaque dans les premiers instans de la petite-vérole, pag. 267, 272; pour se garantir du rhume, pag. 394. Prescrite, pag. 444, 452, note; 495; Tom. III, pag. 56, 76, 102, 103, 109, 162, note; 223, 351, 356, 359, 360. Elle est contraire dans l'empoisonne-

ment causé par l'arsenic ; pag. 484. Prescrite, pag. 509, 546, 547, 558 ; Tom. IV, pag. 136, 262, 287, note ; 359.

THERMOMÈTRE, instrument qui sert à mesurer les degrés de chaleur et de froid.

Il faudrait joindre à la BOITE FUMIGATOIRE (Voyez ce mot) un petit *thermomètre*. Pourquoi ? Tom. IV, pag. 459.

THYM. *Thymus vulgaris, folio tenuiore*, C. BAUH. et TURNEF. *Thymum vulgare, rigidius, folio cinereo*, J. BAUH. *Thymus vulgaris*, LINN. C'est-à-dire, *Thym commun, à petites feuilles*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Thym commun, rude, à feuilles cendrées*, selon J. BAUHIN. *Thym commun*, selon LINNÉ. Cette plante est de la quatrième classe, troisième section, septième genre de TOURNEFORT ; de la didynamie gymnospermie de LINNÉ ; de la vingt-cinquième famille des *Labiées* d'ADANSON.

Il n'est personne qui ne connaisse cette plante, recherchée pour son odeur agréable, et d'un usage commun dans la cuisine.

Prescrite, Tom. III, pag. 326 ; Tom. IV, pag. 313.

THYROÏDE : nom que porte un cartilage du larynx, fort large, et plié de façon qu'il a une convexité longitudinale en devant, et deux portions latérales, qui en sont comme les ailes. Les anciens lui ont donné ce nom, parce qu'ils ont cru trouver, dans sa configuration, de la ressemblance, avec un bouclier. On donne encore le nom de *thyroïdes* ou *thyroïdiennes*, à deux glandes lymphatiques placées à la partie inférieure et latérale du larynx.

TILLEUL, TILLAU, TILLOT, ou TILLOT DE HOLLANDE. *Tilia femina, folio majore*, C. BAUH. et TURNEF. *Tilia vulgaris*, J. BAUH. *Tilia Europæa*, LINN. C'est-à-dire, *Tilleul femelle, à grande feuille*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Tilleul commun*, selon J. BAUHIN. *Tilleul d'Europe*, selon LINNÉ.

Cet arbre n'a pas besoin de description ; il n'est personne qui ne le connaisse, pour le voir dans nos jardins, dont il est un des plus beaux ornemens. Les fleurs sont d'usage.

Prescrites, Tom. II, pag. 516 ; Tom. III, pag. 71, 104, 144, 308, 314, 351, 532, 536 ; Tom. IV, pag. 298, 304, 501.

TISANE. On donne ce nom à tout liquide dont le malade fait sa boisson ordinaire. Les *tisanes* se prépa-

rent avec les feuilles, les racines, les fruits, les semences, les bois, ou les écorces, etc., des plantes; quelquefois avec des médicamens tirés des animaux et des minéraux, etc., qu'on fait bouillir ou infuser dans de l'eau. Lorsque la *tisane* a bouilli, on l'appelle *Décoction*; lorsqu'elle n'a fait qu'infuser, on la nomme *Infusion*. (Voyez DÉCOCTION et INFUSION.)

TISANE PECTORALE COMMUNE.

Prenez d'*orge perlée*, six décagrammes (deux onces). Faites bouillir, pendant quelque temps, dans quatre litres (quatre pintes) d'*eau*: ajoutez,

de *raisins* secs, } de chaque six décagrammes (deux onces);
de *figues* sèches, }
de *réglisse* épluchée, seize grammes (demi-once).

Continuez de faire bouillir jusqu'à réduction de moitié. On peut ajouter huit ou douze grammes (deux ou trois gros) de *nitre*, et on aura, non-seulement une *tisane* très-rafraîchissante et très-agréable, mais encore un excellent remède dans tous les cas où il faudra tempérer la chaleur du sang. (B.)

Prescrite, Tom. II, pag. 122, 142; Tom. IV, pag. 469.

TISANE PURGATIVE. (Voyez-en la recette et l'indication à l'article BAGUENAUDIER.)

TISANE SUDORIFIQUE. (Voyez-en la recette et l'indication, Tom. IV, pag. 101.)

TISSU. On entend par ce mot, la disposition de quelques parties de même nature, tressées et entrelacées en forme de toile. C'est ainsi qu'en anatomie on nomme:

TISSU CELLULAIRE, une espèce de tresse membraneuse, composée, en outre, de différentes cellules qui communiquent ensemble. Ce *tissu cellulaire* enveloppe toutes les parties principales du corps, et toutes les *fibres* qui composent ces parties, auxquelles il sert comme de gaîne: c'est par le moyen de cette tresse, non interrompue, que toutes les parties du corps se communiquent entr'elles, et que les *métastases* se font de l'intérieur à l'extérieur, et de l'extérieur à l'intérieur. (Voyez RÉSEAU DE MALPIGHI.)

TITHYMALE. Ce nom, qu'on confond, dans les auteurs, avec celui d'*Ésule*, se donne à un genre de plantes très-nombreux, très-multiplié dans les campagnes, et très-connu des paysans, qui, pour la plupart,

n'emploient point d'autres vomitifs ni d'autres purgatifs. Ils sont dans l'usage d'avaler des semences de *tithymale*, lorsqu'ils veulent se purger, et, le plus souvent, ils sont évacués à-la-fois par haut et par bas. Comme ils les prennent sans aucune précaution, ni de la part du remède, ni de la part du sujet, l'expérience ne prouve que trop, malheureusement, qu'ils sont quelquefois la victime de l'action violente de ce *drastique*. Aussi les médecins, qui en ont été témoins, n'ont-ils pas hésité de ranger les *tithymales* dans la classe des *poisons*, tandis que d'autres, également témoins de leurs effets, ne les regardent que comme des remèdes très-actifs, et dont l'administration demande toute la prudence d'un médecin éclairé.

Cependant la célébrité que ce remède a conservée parmi les gens de la campagne, qui s'en servent de temps immémorial, et qui en usent très-familièrement, dépose évidemment en sa faveur. Voilà ce qui a engagé les auteurs des *Essais de Matière médicale indigène*, cités Tom. II, pag. 101, note, à soumettre les *Tithymales* ou les *Esules* à l'expérience. Celles de ces plantes qu'ils ont prescrites, sont les suivantes, comme les plus communes, et celles qui sont le plus fréquemment employées par les gens de la campagne.

1.° TITHYMALE DES CHAMPS, OU PETITE ESULE. *Esula minor officin. Tithymalus cyparissias*, CASP. BAUH. et TURNEF. *Euphorbia cyparissias*, LINN. C'est-à-dire, *Petite Esule des boutiques. Tithymale à feuilles de Cyprès*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Euphorbe à feuilles de Cyprès*, selon LINNÉ.

La racine de cette plante est plus grosse que le petit doigt, ligneuse, fibreuse, et quelquefois rampante, d'une saveur âcre et piquante, et qui cause des nausées. Ses tiges sont hautes d'une coudée, branchues à leur sommet. Ses feuilles naissent en très-grand nombre sur les tiges. Elles sont d'abord semblables à celles de la *linaire*, molles; et ensuite il en naît de plus menues et capillacées, lorsque la tige se partage en branches. Ses fleurs naissent aux sommets des rameaux, disposées en parasol, et sont d'une seule pièce, en grelot, verdâtres, et divisées en quatre parties, arrondies. Leur pistil se change en un fruit triangulaire à trois capsules, qui contiennent trois graines arrondies. Toute cette plante est remplie de lait. Elle vient par-tout, le long des chemins et dans les forêts.

On observera qu'il sort de la même racine plusieurs petites tiges garnies de feuilles plus courtes, plus épaisses et arrondies, marquées en-dessous de points de couleur d'*ochre.* Des botanistes ont regardé ces jets comme des espèces particulières ; mais J. RAY les regarde, avec raison, comme des avortons de la plante. On observera encore que ce *tithymale* varie beaucoup, selon les différentes saisons et l'âge de la plante ; car souvent au printemps elle porte une tête rougeâtre ou jaune. Ces variétés ont jeté les botanistes dans l'erreur, ils en ont fait autant d'espèces. Cependant il est facile, selon J. RAY, de la distinguer des autres *ésules* ou *tithymales*, par ses racines rampantes, par sa tige qui est peu élevée, par ses feuilles oblongues, vertes, étroites, molles et tendres, qui sont en grand nombre sur la tige.

2.° TITHYMALE DES VIGNES, ou RÉVEILLE-MATIN. *Tithymalus hilioscopius*, TURNEF. *Euphorbia hilioscopia*, LINN. C'est-à-dire, *Tithymale qui regarde le soleil*, selon TOURNEFORT. *Euphorbe qui regarde le soleil*, selon LINNÉ.

Cette plante est si commune, qu'il n'est personne qui ne la connaisse : elle se multiplie avec la plus grande prodigalité, sur-tout dans les jardins, d'où l'on a toutes les peines du monde à la détruire. Nous nous dispenserons donc de la décrire. Nous dirons seulement, que cette plante est tout au plus haute d'un pied, composée d'une racine courte et chevelue, de laquelle sort une tige principale, accompagnée de deux ou trois autres, portant de petites feuilles alternes, rondes, un peu alongées, d'un vert agréable, ainsi que la fleur, qui ressemble à celle de la plante précédente. Cette plante est remplie de lait. On observera qu'elle est distinguée par des botanistes, du *tithymale des vignes*, avec lequel elle a tant de rapport, que d'autres les regardent comme une seule et même plante. Nous suivons le sentiment de ces derniers, d'autant plus volontiers, que les propriétés de tous les *tithymales* sont absolument les mêmes.

3.° TITHYMALE DES MARAIS, ou la GRANDE ESULE. *Esula major officin. Tithymalus palustris fruticosus*, C. BAUH. et TURNEF. *Tithymalus magnus multicaulis*, sive *Esula major*, J. BAUH. *Euphorbia palustris*, LINN. C'est-à-dire, *Grande Esule des boutiques*, *Tithymale des marais*, *à fruit*, selon C. BAUHIN et

TOURNEFORT. *Grand Tithymale à plusieurs tiges*, ou *grande Esule*, selon J. BAUHIN. *Euphorbe des marais*, selon LINNÉ.

La racine de cette plante est très-grosse, blanche, ligneuse, vivace, rampante. Elle pousse plusieurs tiges à la hauteur de deux ou trois pieds, grosses environ comme le petit doigt, rougeâtres, rameuses, revêtues de feuilles alternes, unies, oblongues, vertes, qui paraissent l'hiver avec les tiges. Ses fleurs naissent au sommet des tiges et des rameaux, petites, jaunes, disposées comme en ombelle ou en parasol. Il succède aux fleurs des fruits relevés de trois coins, en forme de verrue, et divisés en trois cellules, qui renferment chacune une semence presque ronde, remplie d'une substance ou moelle blanche. Cette plante croît sur les bords sablonneux des rivières et autres lieux marécageux. Elle est commune sur les bords de la Loire, et en Allemagne, le long du Rhin. On la cultive quelquefois dans les jardins. Elle fleurit au printemps. Toute la plante est laiteuse comme les autres *Esules*.

Les feuilles, les sommités, les semences, la racine et l'écorce de la tige des *tithymales*, sont émétiques et purgatives, mais produisent des *superpurgations*, des symptômes étrangers à la maladie, et augmentent ceux qui lui sont propres, si on les administre sans en avoir corrigé les qualités délétères qu'on ne peut s'empêcher de reconnaitre dans les *tithymales*. Le moyen de prévenir les désordres qu'ils peuvent occasionner, est bien simple : il suffit de laisser macérer, pendant vingt-quatre heures, dans du *vinaigre* ou du *suc de citron*, les parties de ces plantes qu'on veut employer : on les laisse ensuite sécher, et on les réduit en poudre très-fine. La dose est depuis sept décigrammes et demi jusqu'à quinze décigrammes (depuis quinze grains jusqu'à trente). De sept malades qui ont pris cette poudre, trois ont vomi de trois à quatre fois, et ont évacué par le bas de cinq à huit. Une femme a eu trois évacuations par le haut, et autant par le bas. Une autre femme plus forte, n'a vomi qu'une fois, et a eu deux selles. Le sixième malade, qui était un épileptique, n'a vomi qu'à vingt décigrammes (quarante grains), mais sans de violens effets; et le septième, attaqué de la même maladie, a eu des évacuations très-abondantes des deux côtés, sans *superpurgation*, et sans aucune sorte d'accidens consécutifs.

Les *tithymales* s'emploient encore légèrement torréfiés, et réduits en poudre subtile : de cette manière, ils ont moins d'efficacité. Il a fallu sept décigrammes et demi (quinze grains) de cette poudre pour faire vomir un enfant de seize ans, qui a d'ailleurs été bien purgé. Un homme de soixante ans, goutteux, en a pris vingt-quatre décigrammes (quarante-huit grains), qui ont très-bien opéré, sans fatigue et sans excès. Cette poudre se donne dans une tasse de thé, à laquelle on ajoute le *suc* de la moitié d'un *citron*. Enfin, on peut se contenter de faire sécher les *tithymales* à l'air libre, pendant une année : on les réduit ensuite en poudre, qu'on donne à dix décigrammes (vingt grains), avec autant ou plus de sucre. De cette manière, on en obtient les mêmes effets.

TON : état naturel de tension, de fermeté, de vigueur et de force, dont est doué chaque individu, et chaque partie de cet individu.

TONIQUE : épithète qu'on donne à l'action en vertu de laquelle le corps et chaque partie du corps jouissent de la force, de la vigueur, etc., dont ils sont doués. Mais on la donne plus communément, avec LORRY, *Traité de la Mélancolie*, à un surcroît de force que la nature retrouve toutes les fois qu'elle a besoin de secours puissans. Effectivement, on ne voit jamais mieux l'effet de l'action tonique que dans les passions vives, dans la crainte, dans la colère, etc. L'homme, dans ces états, semble avoir des forces surnaturelles.

TONIQUE, est encore l'épithète qu'on donne aux remèdes qui augmentent la force et l'élasticité des parties.

TOPHUS : petite tumeur blanche, raboteuse, dure et calleuse, qui peut se former dans toutes les parties du corps, et qui, lorsqu'elle existe, est un symptôme ordinaire du vice goutteux, et quelquefois vénérien.

TOPIQUE : ce mot se dit particulièrement des remèdes externes qu'on applique sur les parties malades ; tels sont les *emplâtres*, les *onguens*, les *cataplasmes*, etc. Le mot *Topique* est synonyme avec celui d'*Application* ou *Remède externe*. (Voyez REMÈDES EXTERNES.)

TORMENTILLE, ou TOURMENTILLE. *Tormentilla sylvestris*, C. BAUH. et TURNEF. *Tormentilla*, J. BAUH. *Tormentilla erecta*, LINN. C'est-à-dire, *Tormentille sauvage*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Tormentille*, selon J. BAUHIN. *Tormentille, dont la tige est droite*, selon LINNÉ.

TRACHÉE-

122. Avantage du travail dans les douleurs d'estomac causées par des vents, Tom. III, pag. 91. Le travail, meme fatigant, est nécessaire aux goutteux pour prévenir la goutte, pag. 165. Ce n'est que par le travail et les amusemens actifs qu'on peut se préserver des maladies venteuses, pag. 377. Personne n'est au-dessus de la loi universelle qui prescrit le travail à tous les hommes, pag. 407. Combien il est important d'entremeler lestr avaux de récréations, Tom. IV, pag. 551.

TRAVAIL, (*Traitement de la* COURBATURE *occasionnée par un excès de*) Tom. IV, pag. 564 — 566.

TRAVAIL, terme dont on se sert pour exprimer le temps vrai de l'accouchement.

TRAVAIL, (*De ce qu'il faut faire lorsque la femme est en*) Tom. IV, pag. 174 — 177.

Moyens de prévenir, pendant le travail, la fièvre miliaire des femmes en couche, Tom. IV, pag. 208.

TRÈFLE D'EAU, MENYANTHE, TRÈFLE DES MARAIS, TRÈFLE AQUATIQUE, TRÈFLE DE CASTOR. *Trifolium palustre*, C. BAUH. et J. BAUH. *Menyanthes, palustre, latifolium et triphyllum*, TURNEF. *Menyanthes, foliis ternatis*, LINN. C'est-à-dire, *Trèfle des marais*, selon C. BAUHIN et J. BAUHIN. *Menyanthe des marais à larges feuilles qui sont rangées par trois*, selon TOURNEFORT. *Menyanthe à feuilles rangées par trois*, selon LINNÉ.

Sa racine est genouillée, longue, blanche, traçante, garnie de fibres. Ses feuilles sont attachées au nombre de trois sur une large et longue queue : elles sont grandes, ressemblantes à celles des fèves, lisses et douces au toucher. La tige haute d'un pied et demi est lisse, grele, verte : elle porte un bouquet de fleurs en entonnoir, d'un blanc pourpre, rouges extérieurement avant de s'ouvrir, et qui, étant ouvertes, se découpent en cinq segmens pointus, dont la surface interne est revêtue de filamens très-déliés, blancs et crépus comme du petit duvet. A ces fleurs succèdent des fruits arrondis ou oblongs, qui renferment des semences ovales, jaunes, brunes, d'un goût amer. Le trèfle d'eau croit naturellement dans les marais et autres lieux aquatiques : il fleurit au printemps ; on le trouve aux environs de Paris. La racine et les feuilles sont d'usage.

Prescrit, Tom. II, pag. 92, 189 ; Tom. III, pag. 109, 166, 184, 200.

TUMEUR. On entend, en général, par tumeur, une élévation, un gonflement contre nature de quelque partie du corps, ou du corps entier, produit par une cause morbifique.

Elle est quelquefois un symptôme critique de la fièvre maligne, Tom. II, pag. 226, note. Quand et comment il faut percer la tumeur dans l'inflammation de la gorge, pag. 377, note. Ce qu'il faut faire lorsque la tumeur empêche d'avaler et de respirer, *ibid.* A quoi l'on reconnait qu'une tumeur est mûre, Tom. IV, pag. 45.

TUMEURS ANOMALES. (Voyez ANOMAL.)

TUMEURS INFLAMMATOIRES EXTERNES, (des) Tom. IV, pag. 346 — 373.

TUMEURS SCROPHULEUSES, (Caractères des) Tom. III, pag. 211. Caractères de celles qui sont guérissables, pag. 212; inguérissables, *ibid.* Il ne faut rien appliquer sur ces tumeurs qu'une flanelle: manière de les panser lorsqu'elles sont ouvertes, pag. 217. Prudence qu'exige le traitement des tumeurs scrophuleuses, pag. 218.

TUMEURS SQUIRRHEUSES, (des) Tom. III, pag. 445 — 455.

TURGESCENCE, ou ORGASME: terme dont on se sert, d'après HIPPOCRATE, pour exprimer cette mobilité des humeurs excrémentitielles, sur-tout bilieuses, qui, amassées dans le bas-ventre au commencement d'une maladie aiguë, demandent à être évacuées. On donne le nom de Turgescence à cet état des humeurs, parce qu'il se manifeste par un gonflement du ventre, et des grouillemens qui s'y font entendre. La turgescence est le seul cas qui fasse exception à la règle générale, *de ne point purger dans le commencement des maladies aiguës.* Mais quand elle est évidente, ce qui n'arrive que rarement, *rarò autem turget*, (*Aph.* 22, *sect.* 1.) il faut purger, et promptement; parce que cet état des humeurs n'est que momentané, et que la même action qui les a portées vers les voies de leur excrétion, les ramènerait dans celles de la circulation, où elles occasionneraient les désordres les plus funestes. Ce n'est que dans les quatre premiers jours de la maladie que la turgescence peut avoir lieu; passé ce temps, il ne faut plus y penser. Car, dit encore HIPPOCRATE, si vous voulez purger dans les commencemens, faites-le avant le cinquième jour, lorsque

---

ULCÉ ULCÈ

pag. 12. A quoi l'on reconnaît que la gonorrhée simple vient d'ulcères, pag. 34.

ULCÈRE DU NEZ, (de l') appelé *Ozène*. (Voyez OZÈNE.

ULCÈRES, (*Traitement de la* GONORRHÉE VIRULENTE SIMPLE *qui dépend d'*) Tom. IV, pag. 37—39.

ULCÈRES, (des) Tom. IV, pag. 390—395.

ULCÈRES FISTULEUX, (des) *idem*, pag. 395—399.

URETÈRES, canaux longs et membraneux, de la grosseur d'une plume à écrire : ils sortent, un de chaque côté, de la partie cave du rein, et descendent en forme d'*S* capitale, enfermés dans la duplicature du péritoine ; ils vont se terminer postérieurement vers le col de la vessie.

URÈTHRE, nom qu'on donne au canal par lequel l'urine sort de la vessie : il est placé entre les corps caverneux de la verge chez les hommes : son ouverture est au-dessous du clitoris chez les femmes.

URÈTHRE, (*de la constriction spasmodique et de l'inflammation du canal de l'*) cause de la *Strangurie*, Tom. IV, pag. 52. Symptômes de la constriction du canal de l'urèthre, *ibid.* Symptômes de l'inflammation du canal de l'urèthre, pag. 53. Traitement de la constriction spasmodique de l'urèthre, *ibid.* Traitement de l'inflammation de l'urèthre, *ibid.*

URINE, nom que porte une humeur aqueuse excrémentitielle, que les glandes des *reins* séparent du *sang*. C'est une espèce de lessive composée d'une grande quantité d'eau; d'une matière terreuse, capable de se précipiter; de deux *sels phosphoriques*, l'un *ammoniacal*, l'autre à base d'*alkali fixe ;* de *sel marin ;* enfin d'une matière *saline huileuse* ou *savonneuse*, qui ne contient que de l'*huile* combinée. (Voyez le *Dictionn. de Chimie.*) C'est cette matière terreuse dont l'urine est plus ou moins chargée, relativement au *tempérament* et au *régime*, qui, si elle trouve un noyau, s'y attache, et forme ensuite un corps plus ou moins compacte, auquel on a donné le nom de *calcul* ou de *pierre :* d'où l'on voit que la *gravelle* n'est que le premier degré ou le principe de la *pierre*, et que ces deux maladies ne diffèrent l'une de l'autre, que par le volume du corps étranger séjournant dans les *reins* ou dans la *vessie*.

URINE. (du FLUX EXCESSIF d') (Voyez DIABÈTES.)

URINE, (de l'INCONTINENCE d') Tom. II, pag. 504—508.

UVA-URSI, RAISIN D'OURS, VIGNE D'OURS, ou BOUSSEROLE. Cette plante, recommandée contre la pierre, (Voyez Tom. II, pag. 528 et suiv.) est ainsi décrite dans le *Ratio medendi* de DEHAEN, tom. j, pag. 219, édition in-12, Paris, 1771 : *Uva-Ursi*, Ἀρκτοστάφυλος, TURNEF. *Arbutus*, *caulibus procumbentibus*, *foliis integerrimis*, LINN. C'est-à-dire, *Uva-ursi*, *raisin d'Ours*, ou *Arctostaphulos*, selon TOURNEFORT. *Arbousier*, *dont les tiges rampent*, *et dont les feuilles sont très-entières*, selon LINNÉ.

C'est un arbrisseau dont les tiges rampent sur la terre, croissant dans les lieux très-froids, sur-tout dans ceux qui sont couverts de neige : aussi en trouve-t-on constamment dans les Alpes, et particulièrement en Espagne. L'écorce de cet arbrisseau est rousse : les feuilles sont oblongues, ovales, entières, charnues, ressemblant assez à celles du buis ordinaire : il porte des fleurs d'un seul pétale, découpé en cinq feuilles, obtuses, repliées, petites : le fruit est une baie ronde, semblable à une petite cerise, rouge, contenant cinq semences, osseuses et plates. Cette plante est toujours verte, et le fruit ne mûrit que l'année d'ensuite. Toutes ses parties, sur-tout son écorce et ses feuilles, sont amères et astringentes, à peu près comme le quinquina. Il faut prendre garde de confondre l'uva-ursi avec l'airelle, appelée encore *Myrtille*, *Raisin de bois*, *Bluets*, *Morets*, etc. ; car ces deux plantes se ressemblent en tout, excepté que la fleur de l'uva-ursi a dix étamines, tandis

que celle de l'airelle n'en a que huit, et que la baie de l'uva-ursi n'a que cinq semences, au lieu que celle de l'airelle en a souvent vingt.

Le C.en HÉRON DE LA THUILLIÈRE, receveur général des consignations, a fait publier par la voie du Journal de Paris, 1778, n.° 204, qu'il avait fait venir une quantité considérable de cette plante, dans l'intention qu'elle fût distribuée gratuitement; et le Lieutenant-Général de Police d'alors a chargé le C.en CADET le jeune de la répandre. Il la donnait de la manière et aux doses prescrites sur l'ordonnance d'un médecin, d'un chirurgien, ou sur la signature de toute autre personne connue.

L'uva-ursi prescrite, Tom. II, pag. 529. Propriété réelle de l'uva-ursi, *ibid.*

VACCIN : nom que porte la matière avec laquelle on inocule la maladie appelée en anglais *Cowpox; Vérole des vaches*, et qui a la propriété de garantir celui qui la reçoit de la *petite-vérole*.

VACCINE : nom de la maladie qui résulte de l'insertion de la *Cowpox*, Tom. IV, pag. 575. Elle est à peine maladie, *ibid.* C'est une seconde inoculation capable de préserver de la petite vérole, pag. 576. Il est probable que dans peu elle sera générale, pag. 579. Elle n'a été funeste à aucun vacciné, quoiqu'on ait déjà fait plus de cent mille expériences, pag. 579 et 580. La *vaccine* n'est pas contagieuse, pag. 578, note; 579.

VACCINE, (de l'*Inoculation* de la) Tom. IV, pag. 575—596. Précis historique de la vaccine, pag. 575. A qui l'on doit la découverte de ce préservatif de la petite vérole, *ibid.* L'*inoculation de la petite vérole* ne prend pas chez ceux qui ont été vaccinés, ni chez ceux qui ont gagné naturellement la *cowpox*, pag. 576 et note. Le C.en LA ROCHEFOUCAULT LIANCOURT l'a fait connaître le premier en France, pag. 578. Ses progrès rapides, pag. 579. Elle n'exige aucune préparation dans celui qui doit être vacciné, que d'être bien portant, pag. 581. A quel âge on peut être vacciné? *ibid.* Ma-

C. Bauhin et Tournefort. *Grande Valériane sauvage aquatique*, selon J. Bauhin. *Valériane d'usage, dont toutes les feuilles sont découpées*, selon Linné.

Sa racine est fibreuse, blanchâtre, rampante, d'une odeur fort pénétrante, sur-tout lorsqu'elle est sèche, et d'une saveur aromatique. Elle pousse des tiges à la hauteur d'un mètre et plus, droites, grêles, creuses, cannelees, entrecoupees de nœuds d'espace en espace, un peu velues. Ses feuilles sont divisées en cinq ou six parties oblongues, terminees en pointe, portées par de longs pétioles sillonnés dans leur longueur, vertes, denteleees en leurs bords, un peu velues en dessous, et parsemees de grosses veines. Les feuilles de la racine sont semblables à celles des tiges. Les fleurs naissent au haut des tiges et des branches, disposées en manière d'ombelle de couleur blanche ou rouge. Quand ces fleurs sont passées, il leur succède des semences garnies d'aigrettes. Cette plante croit dans les bois taillis et les broussailles : elle fleurit dans le printemps. La racine de valériane est un des meilleurs remèdes qu'on puisse prescrire dans l'*épilepsie*. Il faut choisir celle qui croit dans les lieux élevés, parce qu'elle a plus de force.

La bonne racine de valériane sauvage a une odeur forte, pénétrante, tout à-la-fois agréable et desagréable, et qui, si on en flaire une grosse quantité à-la-fois, enivre : mais elle ne doit pas sentir le musc; cette odeur lui est étrangère, et ne lui est procurée que par l'urine des chats, qui en sont extrêmement friands, et qui, si on n'y prend pas garde, vont la manger dans les endroits où elle sèche, et la salissent. (Hill. *on Valer.*) Quand on la mâche, elle a un goût rebutant, qui donne des maux de cœur, sans exciter de vomissement : le goût est, en même temps, amer et acerbe. Il faut faire d'autant plus d'attention à ces caractères, qu'on trouve quelquefois dans les boutiques, parmi la racine de valériane, celle de renoncule, qui est vénéneuse; raison, sans doute, pour laquelle on s'est plaint que ce remède endommageait l'estomac. (Hill. *ibid.*)

Prescrite, Tom. II, pag. 215, note; 485; Tom. III, pag. 73, 247, 308, 324, 326, 346, 350, 414; Tom. IV, pag. 287, note.

VALVULES. (Voyez ce que c'est, Tom. I, pag. 61, dans le courant de la note.)

VANILLE. *Vanilla flore viridi et albo, fructu nigrescente*, Plum. *nov. gen.* C'est-à-dire, *Vanille à fleur*

VEINE-CAVE, nom que porte la plus grosse veine du corps. On la divise en veine-cave superieure, parce qu'elle rapporte le sang de toutes les parties qui sont au-dessus du cœur; et en veine-cave inferieure, parce qu'elle rapporte le sang de toutes les parties qui sont au-dessous du cœur.

VEINE OMBILICALE. (Voyez CORDON OMBILICAL.)

VEINE-PORTE. (Voyez ce que c'est, Tom. I, pag. 136, dans le courant de la note.)

VEINE-SOUCLAVIÈRE GAUCHE. (Voyez ce que c'est, Tom. I, pag. 109, dans le courant de la note.)

VEINES HÉMORRHOÏDALES: veines situees à l'extrémité du rectum et aux environs de l'anus. C'est le gonflement des artères et des veines hémorrhoïdales, qui constitue ce qu'on appelle HÉMORRHOÏDES. (Voyez ce mot.)

VEINES JUGULAIRES: veines qui rampent sur le cou, et qui ramènent le sang du cerveau.

Saignée des veines jugulaires prescrite, Tom. II, pag. 345. Par qui elle doit être faite, pag. 346. Prescrite, pag. 355, 371; Tom. IV, pag. 205, 469, 479, 517.

VÉNÉNEUX, se dit de tout ce qui a des qualités nuisibles aux êtres vivans: c'est la meme chose que Venimeux; mais on se sert particulièrement de Vénéneux, lorsque c'est de la qualité d'une substance inanimée qu'on veut parler: ainsi on dit, la *Cigue* est *vénéneuse*, etc.

VÉNÉRIEN, VÉNÉRIENNE: épithète qu'on donne au vice qui constitue la maladie vénérienne, et aux symptómes qui la caractérisent. (Voyez MALADIE VÉNÉRIENNE.)

VENIMEUX: c'est la même chose que Vénéneux; mais ce terme se dit particulièrement des animaux, et des choses auxquelles ces animaux ont communiqué leur venin. On dit, la *Chenille* est *venimeuse*, etc.

VENIN: qualité maligne, propre à quelques animaux, dangereuse aux autres. Venin se dit aussi de certaines qualites qui se trouvent dans quelques maladies malignes. On dit, il y a du venin dans cette fièvre; c'est un venin qui se communique; le venin de la peste, etc.

VENTEUX, épithète qu'on donne aux alimens qui occasionnent des vents.

VENTILATEUR: nom que porte une machine par

le moyen de laquelle on renouvelle l'air où ce renouvellement est nécessaire. Il y en a de bien des espèces. Le célèbre HALES, un des grands physiciens de ce siècle, et l'un des mieux intentionnés pour le bien public, a imaginé un ventilateur d'un usage presque universel. Cette machine est composée de deux soufflets quarrés, qui n'ont point de panneaux mobiles, comme les soufflets ordinaires, mais seulement une cloison transversale, que l'auteur nomme Diaphragme, attachée d'un côté par des charnières au milieu de la boite, à distance égale des deux fonds ou panneaux, et mobile de l'autre au moyen d'une verge de fer vissée au diaphragme; laquelle verge est attachée à un levier, dont le milieu porte sur un pivot : de manière que lorsqu'un des diaphragmes baisse, l'autre hausse, et ainsi alternativement.

A chaque soufflet il y a quatre soupapes, tellement disposées, que deux s'ouvrent en dedans, deux en dehors; deux donnent entrée à l'air, et deux sont destinées à sa sortie. Il est aisé de concevoir que celles qui donnent entree à l'air, s'ouvrent en dedans, et les autres en dehors. La partie de chaque soufflet où se trouvent les soupapes qui servent à la sortie de l'air, est enfermée dans une espèce de coffre, placé au devant des soufflets, vis-à-vis l'endroit où l'on veut introduire l'air nouveau; ce qui se fait par le moyen de tuyaux mobiles adaptés au coffre, qu'on alonge tant qu'on veut, en y en ajoutant de nouveaux, et par conséquent, que l'on conduit où l'on veut. (Voyez, pour les principaux usages du ventilateur, Tom. I, pag. 214 et suiv. Voyez aussi la traduction française de la description du ventilateur de HALES, faite par DEMOURS, médecin de Paris, in-12, 1744; ou l'Extrait qu'en a donné le *Journal des Savans*, dans le mois de novembre de cette même année 1744.)

Utilité du ventilateur dans les hôpitaux, les prisons, les vaisseaux, etc., Tom. I, pag. 214. Autres avantages du ventilateur, *ibid.*; sur les vaisseaux, pour prévenir le scorbut, Tom. III, pag. 199; dans les lieux où il se rassemble beaucoup de monde, pour prévenir les évanouissemens et les syncopes, pag. 366.

VENTOUSE : nom que portent de petits vaisseaux, ordinairement de verre, qui peuvent être également d'argent, de fer, de cuivre, etc., faits en cône, à peu près comme les verres à boire, dont on peut même se

servir au défaut d'autres. On les applique, par la partie large et ouverte, sur la peau, pour attirer avec violence les humeurs du dedans au dehors : pour cet effet, on remplit le verre à moitié d'une étoupe de mèche ou de coton, qu'on fait tenir dans le fond avec de la cire ou de la térébenthine. On commence par faire chauffer légérement le vaisseau, s'il est de verre, crainte qu'il ne casse ; ensuite on met le feu à l'étoupe : on place aussitôt la ventouse sur la partie de la douleur, ou sur la partie qui en est voisine. La flamme s'éteint peu à peu ; mais la chaleur qu'elle a communiquée, en raréfiant l'air contenu dans le vaisseau, attire la peau du dedans au dehors : cette peau se lève et forme une vessie. Si on se contente de cette simple vessie, et il est des cas où elle suffit, on appelle cette vessie *Ventouse sèche* (car on observera qu'on appelle également ventouse l'effet de cet instrument) ; mais le plus souvent on fait des incisions sur cette vessie avec une lancette, après quoi on applique de nouveau la ventouse, avec les mêmes attentions, et elle attire abondamment le sang et les autres humeurs. On a donné à ces incisions le nom de *scarifications*, d'où vient que cette ventouse s'appelle *Ventouse scarifiée.*

Ce remède ne le cède point à la saignée pour les bons effets ; on l'estime même plus utile : car la douleur que cause la ventouse scarifiée, et que ne procure pas la saignée, a cet avantage, qu'elle dissipe l'engourdissement des sens, ce qui la rend très-importante dans l'apoplexie et les autres maladies accompagnées d'assoupissement ; et il est prouvé, par des observations multipliées de praticiens habiles, qu'elle procure souvent le plus grand soulagement dans la pleurésie, sur-tout dans la fausse pleurésie, quand elle est appliquée près du siége de cette maladie.

VENTRICULE, nom par lequel les médecins désignent souvent l'ESTOMAC. (Voyez ce mot.)

VENTS. Combien est funeste l'opinion, presque universelle, qui fait croire que les douleurs violentes de l'estomac

l'estomac et des intestins, sont toujours occasionnées par des vents, Tom. II, pag. 424.

VENTS. (Colique de) (Voyez COLIQUE VENTEUSE.)

Traitement des douleurs d'estomac causées par des vents, Tom. III, pag. 91; du hoquet ayant la même cause, pag. 355.

VENTS, (des) ou FLATUOSITÉS, Tom. III, pag. 371—377.

VER CUCURBITIN, (Voyez les caractères du) Tom. III, pag. 96, et le traitement, pag. 108.

VER PLAT. (Voyez VER SOLITAIRE.)

VER SOLITAIRE, (Voyez les caractères du) Tom. III, pag. 95, et le traitement, pag. 103—107.

VERS, (Traitement de la toux, symptôme de) Tom. II, pag. 413; de la diarrhée causée et entretenue par des vers, pag. 486; des douleurs d'estomac causées par des vers, Tom. III, pag. 93. Traitement du vomissement occasionné, chez les enfans, par des vers, Tom. IV, pag. 258 et 259.

VERS, (des) Tom. III, pag. 95—113.

VERS (Traitement des) chez les enfans, *idem*, pag. 109 et suiv.

VERS ASCARIDES, (Caractères des) *idem*, pag. 95. Traitement, pag. 101 et suiv.

VERS TÈRES ou LOMBRILS, (Caractères des) *idem*, pag. 95. Traitement, pag. 101 et suiv.

VERMIFUGE; épithète qu'on donne aux remèdes qui font mourir les vers et les chassent hors du corps.

VÉROLE: c'est la même chose que *Maladie vénérienne.* (Voyez MALADIE VÉNÉRIENNE.)

VÉROLE CONFIRMÉE, (de la) Tom. IV, pag. 61—121.

VÉROLE. (Petite) (Voyez PETITE VÉROLE.)

VÉROLETTE, ou VARIOLE. C'est la même chose que *Petite vérole volante.* (Voyez PETITE VÉROLE VOLANTE.)

VÉRONIQUE FEMELLE, VELVOTE. *Linaria segetum, Nummulariæ folio villoso*, TURNEF. *Elatine, folio subrotundo*, C. BAUH. *Elatine mas, folio subrotundo*, J. BAUH. C'est-à-dire, *Linaire qui vient parmi les blés, et dont les feuilles velues ressemblent à celles de la Nummulaire*, selon TOURNEFORT. *Rave sauvage, à feuilles presque rondes*, selon C. BAUHIN, *Rave sauvage mâle, à feuilles presque rondes*, selon J. BAUH.

Sa racine est blanche, simple, menue, garnie de peu de fibres, plongée perpendiculairement dans la terre. Sa tige est grele, cylindrique, haute de sept à huit pouces, rougeâtre et légérement velue; mais les branches qu'elle répand de côté et d'autre sont plus longues. Ses feuilles sont alternes et opposées, ovales, ou presque rondes, d'un vert pâle, velues et molles, le plus souvent entières, et quelquefois dentelées à leurs bords, portées sur des queues très-courtes : de chaque aisselle des feuilles s'élève un pédicule long, grêle, qui porte une fleur semblable à celle de la linaire, petite, d'une seule pièce, irrégulière, en masque, divisée en deux lèvres, dont la supérieure est de couleur fauve, partagée en deux; et l'inférieure d'un vert jaunâtre, partagee en trois. Le calice se change en un fruit ou coque membraneuse, arrondie, séparée en deux loges, et remplie de petites graines arrondies. Cette plante croît dans les blés : on la trouve abondamment après la moisson, parmi le chaume : on la trouve communément encore dans le bois de Boulogne, près Paris. Les feuilles sont amères, un peu astringentes, et ont une certaine odeur d'huile. Les feuilles et les sommités fleuries sont d'usage.

Prescrite, Tom. II, pag. 183, dans le courant de la note.

VERRE D'ANTIMOINE *(oxide d'antimoine sulfuré vitreux)*; nom que porte une chaux d'antimoine fondue et réduite en une matière compacte, cassante et brillante, de couleur d'hyacinthe, plus ou moins jaune ou rougeâtre. (Voyez le *Dictionn. de Chimie.*)

VERRIERS. Maladies auxquelles ils sont exposés; moyens de les prévenir, Tom. I, pag. 92 et suiv.

VERRUE. On donne ce nom à une petite excroissance charnue, dure, indolente, élevée sur la peau comme un petit pois. Il en vient plus communément aux mains qu'aux autres parties du corps : c'est quelquefois un symptôme de maladie vénérienne; mais, dans ce cas, les verrues se trouvent sur-tout aux parties naturelles.

VERRUES, (des) *symptômes de maladie vénérienne*, Tom. IV, pag. 50—52.

VERT-DE-GRIS *(oxide de cuivre vert)*, VERDET. On donne, en général, le nom de Vert-de-gris, à la rouille verte qui se forme sur le cuivre; mais le vert-de-gris du commerce se prépare à Montpellier, par un

travail qui est décrit, avec beaucoup d'exactitude, dans plusieurs mémoires de MONTET, habile apothicaire de Montpellier. Nous renvoyons à ces mémoires, qu'on trouve dans le recueil de l'Académie des Sciences, années 1750, 1753 et 1776.

Prescrit, Tom. III, pag. 440.

VERT-DE-GRIS. (Voyez EMPOISONNEMENT *causé par le*)

VERTÈBRES, nom que portent les vingt-quatre pièces osseuses qui composent l'*Épine du dos*. On les a divisées en trois portions, relativement aux régions du corps, dans lesquelles elles se trouvent. La première division s'appelle :

VERTÈBRES DU COU, ou VERTÈBRES CERVICALES : elles sont au nombre de sept. La seconde division se nomme :

VERTÈBRES DORSALES, ou VERTÈBRES DU DOS : elles sont douze. La troisième division est appelée :

VERTÈBRES LOMBAIRES, ou DES LOMBES : elles ne sont que cinq.

VERTIGE, symptôme commun à un grand nombre de maladies aiguës. Le malade qui l'éprouve, semble voir les objets tourner, et croit tourner lui-même. Lorsqu'indépendamment de cette sensation, les yeux s'obscurcissent et se couvrent de nuages, lorsque le malade tombe à terre, et qu'il éprouve des palpitations de cœur, on l'appelle Vertige ténébreux; et il est l'avant-coureur ordinaire de l'épilepsie, de l'apoplexie, etc.

VERVEINE. *Verbena communis, flore cœruleo*, C. BAUH. et TOURNEF. *Verbena vulgaris*, J. BAUH. *Verbena officinalis*, LINN. C'est-à-dire, *Verveine commune, à fleur bleue*, selon C. BAUHIN et TOURNEFORT. *Verveine commune*, selon J. BAUHIN. *Verveine d'usage*, selon LINNÉ. Cette plante est de la quatrième classe, troisième section, quatorzième genre de TOURNEFORT; de la diandrie monogynie de LINNÉ; de la vingt-sixième famille des *Verveines* d'ADANSON.

Sa racine est oblongue, peu grosse, fibreuse, d'un goût tirant sur l'amer. Elle pousse des tiges hautes d'un pied et demi, quarrées, un peu velues, quelquefois rougeâtres et rameuses. Ses feuilles sont oblongues, opposées deux à deux, decoupées profondement, ridées, d'une couleur verte, plus foncées en dessus qu'en dessous, d'un goût amer et desagréable. Ses fleurs naissent en épis longs et grêles : elles sont petites, formées en

gueules, ordinairement bleues, quelquefois blanchâtres. Le calice qui porte la fleur se change en une capsule, qui contient quatre semences jointes ensemble, grêles, oblongues. La verveine croît le long des chemins, près des villes et des villages, contre les murailles, etc. Elle fleurit en été; elle est toute d'usage.

Prescrite, Tom. II, pag. 184, dans le courant de la note; Tom. IV, pag. 530.

VÉSICATOIRE : remède externe qui a la propriété, au moyen des substances dont il est composé, de faire élever sur la peau des ampoules ou des vessies pleines de sérosité, et de procurer un écoulement aux humeurs qui auraient de la disposition à se fixer. (Voyez EMPLATRE VÉSICATOIRE.)

Avant de poser un vésicatoire, on frotte la partie sur laquelle on doit l'appliquer, avec la main trempée dans du vinaigre : on pose l'emplâtre, qu'on laisse vingt-quatre heures; ensuite on le lève : on ouvre, avec des ciseaux, les vessies qui se sont formées, pour en faire couler la sérosité, et on coupe tout l'épiderme qui formait les vessies; on applique sur la plaie fraîche, des feuilles de poirée, sur lesquelles on a étendu du beurre frais, et on les change toutes les douze heures : si le lendemain, ou quelques jours après, l'humeur paraît vouloir se tarir et la plaie se sécher, au lieu de beurre, on étend sur les feuilles de poirée ou sur du linge, de l'onguent basilicum, saupoudré d'une pincée de poudre de mouches cantharides. On a même recours à ce moyen, sans que la plaie annonce vouloir se sécher, dans le cas où il est important que l'écoulement de l'humeur soit abondant.

Dans la plupart des maladies, on laisse couler les vésicatoires tant que la nature y est disposée : mais il y en a dans lesquelles il faut les entretenir, et même les renouveler, comme nous avons eu soin de le noter. Une chose importante à observer, c'est que, dans les maladies qui sont accompagnées d'inflammation, il ne faut appliquer les vésicatoires, que quand, par les boissons abondantes, par les saignées et autres remèdes appropriés, on a diminué la plénitude des vaisseaux, et la disposition ou l'état inflammatoire du sang; car, si on les applique plus tôt, ils aggravent le mal, bien loin de le calmer, parce qu'en augmentant l'action des vaisseaux, ils augmenteraient l'inflammation. Il n'en est pas de même des fièvres putrides, malignes, etc. Les vé-

sicatoires n'ont souvent aucun effet dans ces maladies, parce que, si on les applique trop tard, la nature épuisée, et par la maladie, et par une longue suite de remèdes, ne donne plus de prise à leur action.

Il faut suivre, très-attentivement, l'effet des vésicatoires. Il arrive souvent que leurs principes passent dans les voies de la circulation, se portent sur la vessie, et occasionnent des ardeurs, quelquefois une rétention d'urine. Dans ce cas, il faut donner au malade des boissons mucilagineuses, du petit-lait, ou des émulsions, auxquelles on ajoûte du sel de nitre à petite dose. On peut encore donner l'émulsion de gomme arabique, dont parle l'auteur, Tom. II, pag. 108.

Prescrit, Tom. II, pag. 131, 148, 165, 168, 193, note; 211, 212 et 213, note; 231, 246, 247, 279, 284, 317, 318, 337, 355, 376, 383, 397, 420, 421, 427, 431, 468, 492, 507; Tom. III, pag. 68, 69, 70, 80, 87, 140, 167, 169, 182, 236, 252, 263, 268, 320, 321, 327, 341, 380, 397, 412, 416, 421, 423, 434, 444, 524, 551; Tom. IV, pag. 205, 210, 286, 300, 304, 319, 320, 323, 324, 540, 541.

VÉSICULE, PETITE VESSIE. On donne particulièrement ce nom à la petite poche qui contient la bile ou le fiel, et qu'on appelle, pour cette raison, *Vésicule du fiel.* (Voyez Tom. I, pag. 136, dans le courant de la note.) On le donne encore aux petites poches qui contiennent la semence dont elles sont le réservoir, et on les appelle *Vésicules séminales.*

VESSIE, nom que porte le réservoir de l'urine. La vessie ressemble à une espèce de bouteille, dont le goulot est en bas, et aboutit au canal de l'urèthre : elle est située dans le bas-ventre, derrière le pubis, et vis-à-vis le rectum. (Voyez INFLAMMATION DE LA VESSIE.)

Combien il est difficile de s'assurer de l'existence de l'ulcère de la vessie, Tom. III, pag. 39, note. Traitement du pissement de sang causé par un ulcère dans la vessie, *ibid.* Ce qui distingue l'ulcère de la vessie de la gonorrhée virulente, Tom. IV, pag. 12. Traitement de l'inflammation du col de la vessie, cause de la strangurie, pag. 53.

VÊTEMENT. (Voyez HABIT.)

VIANDE (Quand il faut donner de la) aux enfans, Tom. I, pag. 46. Inconvéniens de la viande pour les enfans, *ibid.* La viande doit être mangée fraîche, pag. 160. Il faut jeter celle qui vient d'animaux morts d'eux-

transpiration, d'échauffer toute l'habitude du corps, et d'égayer. Le vin rouge possède, en outre, une vertu astringente; ce qui le rend propre à donner du ton à l'estomac et aux intestins : aussi est-il très-utile pour s'opposer aux progrès des évacuations immodérées. Les vins légers et âpres ont aussi leurs propriétés : ils pénètrent facilement dans les différens émonctoires, et relâchent doucement. Cependant les effets des vins qui ont plus de corps, sont plus durables que ceux des vins très-légers. Tous les vins doux contiennent une substance gélatineuse, qui les empêche de passer facilement : voilà pourquoi ils échauffent plus le corps qu'une même quantité de vin fait, quoique ce dernier soit plus riche en esprits.

D'après toutes les qualités que nous venons de faire remarquer dans le vin, il est évident que c'est un excellent cordial; et, s'il faut dire la vérité, il vaut tous les cordiaux ensemble. (Voyez Tom. II, pag. 234.) Mais il n'y a que le bon vin dont on puisse faire cet éloge : on ne doit rien attendre de ce ripopé qu'on nous vend sous le nom de vin, et qui ne contient pas une seule goutte de suc de raisin. Il n'est peut-être pas de remède plus difficile à obtenir (en Angleterre) que le bon vin. (Voyez Tom. II, pag. 207, 208 et note.)

Le vin n'est pas seulement un bon remède; on s'en sert encore comme d'un menstrue pour extraire les vertus d'un grand nombre de médicamens : ce à quoi il est d'autant plus propre, qu'il est un composé d'eau, d'esprit inflammable et d'acide; ce qui le rend capable d'agir, non-seulement sur les substances végétales et animales, mais encore sur les corps métalliques, tels que le fer, l'acier, l'antimoine, etc., qu'il dissout de manière à se charger de leurs vertus. (B.)

Nous observerons que l'auteur prescrit souvent, dans cet Ouvrage, le vin de Porto, qui est un vin très-commun de Portugal, et le moins cher de ceux qu'on boit en Angleterre. Il n'est pas de nos petits vins de Bourgogne ou de Bordeaux, qui ne doivent lui être préférés.

Dangers du vin les premiers jours de la naissance des enfans, Tom. I, pag. 40. Il est pernicieux aux doreurs en or moulu, pag. 100. César dut le salut de son armée au vin, pag. 113. Il ne doit être pris que comme remède par les gens de lettres, pag. 155. Idée qu'on doit se faire du vin pris habituellement et avec excès, pag.

Prenez de feuilles d'*absinthe*, une poignée.
Faites infuser, à froid, dans un litre (une pinte) de vin blanc, pendant une quinzaine de jours, ayant soin de remuer la cruche soir et matin; passez et exprimez: conservez dans une bouteille qui bouche bien.

Prenez de racine de *gentiane*, de la pellicule jaune de l'écorce fraîche de *citron*, } de chaque trois décagrammes (une once);
de *poivre long*, huit grammes (deux gros);
de bon *vin* blanc, un litre (une pinte).

Faites infuser, à froid, pendant huit jours; passez. Ou

prend un verre de ce vin, une heure avant le dîné et le soupé, dans les faiblesses d'estomac et dans les digestions laborieuses. (B.)

Prescrit, Tom. II, pag. 92.

VIN ANTHELMINTIQUE. (Voyez VIN VERMIFUGE.)

VIN D'ANTIMOINE, ou VIN ÉMÉTIQUE.

Ce médicament, sujet à varier, selon l'apothicaire à qui l'on s'adresse, est très-heureusement substitué par le *vin d'ipécacuanha*, d'un effet toujours sûr. (Voyez VIN D'IPÉCACUANHA.)

Prescrit, Tom. IV, pag. 265. Manière de l'administrer, *ibid.*

VIN ANTISCORBUTIQUE. (Voyez-en la recette et l'indication, Tom. III, pag. 204.)

VIN DE BORDEAUX.

Prescrit, Tom. I, pag. 341. Maladies dans lesquelles il doit être préféré, Tom. II, pag. 208, 216, 229. Prescrit, *idem*, pag. 487, 503; Tom. III, pag. 299, 402; Tom. IV, pag. 33, 37, 157, 313.

VIN CHALYBÉ, ou FERRÉ.

Prenez de *limaille de fer*, six décagrammes (deux onces);

de *canelle*, } de chaque huit grammes (deux
de *macis*, } gros);

de *vin du Rhin*, un litre (une pinte).

Laissez infuser, pendant trois ou quatre semaines, à froid, ayant soin de remuer souvent la bouteille; filtrez. Ce vin convient dans les suppressions des règles, à la dose d'un demi-verre, deux ou trois fois par jour. Il serait probablement aussi bon, si on le préparait avec le vin de Portugal, en ajoutant, aux mêmes ingrédiens, une demi-once de crême de tartre, ou une petite quantité d'esprit de vitriol. (B.)

Autre manière de le préparer, Tom. II, pag. 201. Prescrit, *ibid.*; Tom. III, pag. 108; Tom. IV, pag. 267.

VIN CONTRE VER. (Voyez VIN VERMIFUGE.)

VIN D'IPÉCACUANHA.

Prenez d'*ipécacuanha* en poudre, trois décagrammes (une once);

de bon *vin* blanc, un demi-litre (chopine).

Faites infuser, à froid, pendant trois ou quatre jours; passez. Ce vin est un vomitif doux, qui convient très-bien à ceux qui ne peuvent avaler de poudre, ou dont l'estomac est trop irritable pour la supporter. La dose est depuis trois décagrammes jusqu'à quatre et demi,

(depuis une once jusqu'à une once et demie). (B.)

On trouve, chez les apothicaires, un vin émétique, ou vin d'antimoine, qu'on prépare en mettant tout simplement du *verre d'antimoine*, réduit en poudre très-fine, infuser dans du vin : ce n'est que le tartre stibié (*tartrite de potasse antimonié*) déguisé ; car c'est un sel neutre, composé d'antimoine et de l'acide du tartre. Au reste, ce remède n'est point sûr, parce qu'on ne sait point la quantité de tartre qui est contenu dans le vin qu'on emploie. Nous ferons observer que le D.r BUCHAN entend parler du vin d'ipécacuanha, toutes les fois qu'il prescrit le vin émétique.

Prescrit, Tom. III, pag. 263, 322 ; Tom. IV, pag. 233.

VIN DE MALAGA.

Prescrit, Tom. II, pag. 409, note.

VIN DE PORTO. (Voyez VIN.)

VIN DE QUINQUINA. (Voyez VIN STOMACHIQUE.)

VIN DOUX. (Voyez VIN ; et Tom. I, pag. 181, dans le courant de la note.)

VIN DU RHIN.

Prescrit, Tom. II, pag. 216, 229 ; Tom. III, pag. 133, 135, 137.

VIN ÉMÉTIQUE. (Voyez VIN D'IPÉCACUANHA.)

VIN FERRÉ. (Voyez VIN CHALYBÉ.)

VIN GÉNÉREUX. (Voyez LIQUEURS GÉNÉREUSES.)

VIN SCILLITIQUE.

Prenez de racine de *scille*, huit grammes (deux gros). Faites infuser, pendant vingt-quatre heures, dans un litre (une pinte) de vin blanc ; passez. La dose est depuis une cuillerée jusqu'à deux, répétées toutes les deux ou trois heures.

Prescrit, Tom. III, pag. 144, 145.

VIN STOMACHIQUE.

Prenez de *quinquina* concassé, trois décagrammes (une once) ;
de graine de *cardamome*, } de chaque huit
d'*écorce d'orange*, } gram. (deux gros).

Broyez ; faites infuser, dans un litre (une pinte) de vin d'Espagne, pendant cinq ou six jours ; passez. On prescrit ce vin, non-seulement comme stomachique aux personnes qui ont l'estomac faible et délicat, mais encore comme préservatif à ceux qui sont sujets aux fièvres intermittentes, ou qui demeurent dans les lieux où ces fièvres sont endémiques. Il convient encore dans les con-

valescences longues, après une fièvre telle qu'elle soit; dans les mauvaises digestions, et pour donner du ton et de la vigueur à toute la constitution. On peut en prendre un verre, deux ou trois fois par jour. (B.)

VIN VERMIFUGE.

Prenez de *rhubarbe*, seize grammes (demi-once);
de *semen contra*, trois decagrammes (une once).

Broyez, et faites infuser, à froid, dans un litre (une pinte) de bon vin rouge, pendant quelques jours; passez. Comme les personnes attaquées de vers ont toujours l'estomac faible, le vin rouge seul leur procure souvent du soulagement; cependant il est infiniment plus salutaire et plus actif, lorsqu'il est imprégné des vertus purgatives et amères des substances que nous venons de prescrire. On prend un verre de ce vin, deux ou trois fois par jour. (B.)

VINAIGRE, nom que porte la liqueur qui est le produit de la seconde fermentation, ou fermentation acide des liqueurs vineuses. (Voyez le procédé pour faire le vinaigre, Tom. I, pag. 186, dans le courant de la note.)

Le vinaigre est très-utile, soit dans les maladies inflammatoires, soit dans les maladies putrides: ses effets sont de rafraîchir le sang, d'étancher la soif, de s'opposer aux progrès de la putréfaction, et de rappeler la Nature à la régularité de ses fonctions: ses effets sont encore de favoriser les sécrétions; et, dans quelques cas, d'exciter la sueur, tandis que les remèdes chauds, appelés *alexipharmaques*, sont plutôt capables d'arrêter cette évacuation salutaire. Le vinaigre, appliqué sur la bouche et sous le nez, et avalé en petite quantité, est souvent très-utile dans les faiblesses, les pâmoisons, les vomissemens et les autres symptômes des maladies hystériques: avalé, il est encore excellent dans les cas où on aurait pris des poisons, même lorsque ces substances seraient déja passées dans la masse du sang, parce qu'il a la vertu d'exciter toutes les excrétions.

Le vinaigre est, non-seulement un remède important, mais encore un menstrue très-utile, pour extraire les propriétés d'un grand nombre de médicamens. La plupart des fleurs odorantes lui communiquent leur odeur et leurs couleurs. On le joint encore, selon l'indication, à la scille, à l'ail, à la gomme ammoniac, et à plusieurs

autres médicamens actifs, ou on l'impregne de leurs vertus. Cependant il ne faut pas espérer tous ces effets de toutes les liqueurs qu'on vend sous le nom de vinaigres, mais seulement de ceux qui sont bien préparés. Les meilleurs vinaigres sont ceux qu'on fait avec les vins de France. Il est nécessaire, dans certaines circonstances, d'employer du vinaigre distillé ; mais, comme la distillation est une opération chimique, nous n'en parlerons pas. (B.) Nous dirons seulement, qu'il ne faut employer le vinaigre distillé, qu'autant qu'on est assuré qu'il a été distillé dans des vaisseaux de verre ou de terre, parce que celui du commerce est presque toujours préparé dans des vaisseaux de cuivre ; ce qui, comme on ne le sent que trop, peut le rendre très-dangereux pour l'usage intérieur.

VINAIGRE DE SATURNE, ou DE PLOMB (*acétite de plomb*).

Prenez de *litharge* (*oxide de plomb demi-vitreux*), deux hectogrammes et demi (demi-livre) ;
de *vinaigre* fort, un litre (une pinte).

Laissez le tout digérer, sur un feu doux, pendant trois jours, ayant soin de remuer fréquemment le vaisseau ; filtrez la liqueur. Cette préparation est de peu d'usage, parce que le plomb est, en général, regardé comme un poison. Cependant, il y a tout lieu de croire que le plomb, combiné avec le vinaigre, possède des propriétés salutaires, et que, dans un grand nombre de cas, on peut l'employer en sûreté et avec succès. Il y a quelque temps qu'un Chirurgien Français, nommé GOULARD, a publié une préparation de plomb de cette espèce, qu'il vante comme un remède sûr et applicable à un grand nombre de maladies : il appelle

ce remède *Extrait de Saturne*, et prescrit de le composer comme il suit :

Prenez de *litharge d'or*, demi-kilogramme (une livre);
de *vinaigre* de vin de France, un litre (une pinte).

Mettez ensemble dans un vaisseau de terre vernissé; laissez bouillir pendant une heure ou cinq quarts d'heure, ayant soin de remuer continuellement avec une spatule de bois; laissez reposer; tirez à clair, et conservez dans des bouteilles. C'est avec cet *extrait de Saturne* que Goulard fait son *Eau végéto-minérale* (Voyez ce mot, et Collyre de plomb); eau qu'il recommande dans un grand nombre de maladies externes, telles que les *inflammations*, les *brûlures*, les *contusions*, les *meurtrissures*, les *entorses*, les *ulcères*, etc. Avec cet extrait, il prépare un grand nombre de remèdes, comme des *emplâtres*, des *onguens*, des *cataplasmes*, des *bougies*, etc. (B.)

Vinaigre radical (*acide acétique*), liqueur obtenue par la distillation des *Cristaux de Vénus* (*acétite de cuivre cristallisé*): c'est le vinaigre le plus pur et le plus concentré qu'il soit possible de se procurer.

Vinaigre rosat, ou de rose.

Prenez de *roses* rouges, deux hectogrammes et demi (demi-livre);
de *vinaigre* fort, un litre (une pinte).

Laissez infuser, pendant trois ou quatre semaines, à une douce chaleur, dans un vaisseau bien bouché; passez. Cette préparation de vinaigre est particulièrement d'usage en embrocation, dans les maux de tête, etc. (B.)

Vinaigre scillitique.

Prenez de *squammes de scille*, séchées, six décagrammes (deux onces);
de *vinaigre* distillé, un litre (une pinte).

Laissez infuser, pendant dix ou quinze jours, sur un feu doux; passez la liqueur, et ajoutez environ le douzième de son poids d'esprit-de-vin (*alcohol*). Ce remède produit d'excellens effets dans les maladies de poitrine, occasionnées par une surabondance de phlegmes visqueux et épais : il est encore d'usage dans l'hydropisie, pour exciter l'écoulement des urines. La dose est depuis huit grammes jusqu'à six décagrammes (depuis deux gros jusqu'à deux onces), selon l'indication qu'on a à

« ont été cuits légèrement, et long-temps, dans deux « hectogrammes réduits à un hectogramme et demi « (dans six onces réduites à quatre), d'eau commune, « édulcorées comme ci-dessus.

« La dose de la poudre de violette peut se porter « jusqu'à quarante-huit décigrammes (quatre-vingt- « seize grains), et pour la décoction, jusqu'à douze « grammes (trois gros). C'est un évacuant doux, « dont il ne résultera jamais de pernicieux effets. Deux « dysentériques de vingt à trente ans ont pris, dans « les circonstances où l'on aurait placé l'ipécacuanha, « notre potion de violette selon la seconde formule, « et elle a rempli le même jour les deux indications. « Ils ont vomi, l'un deux, l'autre trois fois, et ont « été purgés cinq fois. C'était le troisième jour de la « maladie. Ils ont été purgés de nouveau le cinquième « avec la même potion, qui n'a pas produit de vomis- « sement. Leur boisson a été une forte decoction de « fleurs de violette, édulcorée avec le sirop de la même « plante. Les évacuations ont diminué insensiblement « d'intensité et de fréquence, ainsi que les autres acci- « dens de la maladie, et elles se sont jugées tout aussi « bien qu'avec l'usage de l'ipécacuanha. »

VIPÈRE. (Voyez ACCIDENS *causés par la piqûre de la*)

VIRULENT, VIRULENTE : qui est infecté de virus, qui est d'une qualité nuisible, maligne et contagieuse. La suppuration des ulcères cancéreux fournit une sanie virulente.

VIRUS, mot latin conservé en français, qui signifie la même chose que venin, poison. On entend par virus, une qualité maligne, pernicieuse, ennemie de la nature : tel est le virus de la vérole, du scorbut, des écrouelles, de la rage, etc.

VISCÈRE. On entend par ce mot, un organe qui, par sa constitution, change d'une manière plus ou moins marquée les humeurs qui y sont apportées, en sorte que ce changement soit utile à la vie et à la santé. En ce sens, les organes, tels que l'*estomac*, les *intestins*, le *cœur*, le *poumon*, le *foie*, etc., sont des viscères. On se sert sur-tout de ce mot, quand on veut parler de quelque partie des entrailles en particulier, parce que le mot d'entrailles n'a pas de singulier. Il vient du latin *viscus*, qui signifie la même chose, et qui est fait de *vesci*, manger, à cause

que les alimens, en latin *vesca*, reçoivent diverses préparations dans les viscères.

VISCOSITÉ, qualité de ce qui est gluant. Les corps visqueux sont composés de parties tellement engagées les unes dans les autres, qu'elles résistent longtemps à leur entière séparation, et n'obéissent à la violence qu'on leur fait éprouver, que par une extension de part et d'autre.

Moyens propres à diminuer la viscosité du sang, Tom. II, pag. 146.

VISION, action d'apercevoir les objets extérieurs par l'organe de la vue ou par les yeux.

VISITES des personnes désœuvrées chez les malades. L'usage de visiter les malades, quoique dans de bonnes vues, peut avoir des suites fâcheuses, parce que la plupart des maladies sont contagieuses, Tom. I, pag. 286. Les maladies contagieuses se communiquent par ceux qui visitent les malades, *ibid.* Les visites sont nuisibles, et à ceux qui les font, et au malade, pag. 287. Autres inconvéniens des visites indiscrètes auprès des malades, pag. 288.

VISQUEUX, visqueuse : onctueux, gluant. (Voyez Viscosité.)

VITAL, vitale, se dit de tout ce qui sert à entretenir la vie dans les animaux : ainsi le *cœur*, les *poumons*, le *cerveau*, sont des parties vitales, parce qu'elles sont de toute nécessité pour le soutien de la vie ; et les fonctions de ces viscères se nomment fonctions vitales.

VITRIOL (*sulfate*), sel formé d'un acide particulier qui est le même que celui du soufre, uni à une base métallique terreuse et à des parties d'eau : cet acide se nomme acide vitriolique (*acide sulfurique étendu d'eau*) ; il est le plus pesant et le plus puissant des acides minéraux. On divise le vitriol en naturel et en factice. Le premier se trouve dans les endroits qui contiennent du fer et du cuivre ; mais on n'en fait point d'usage : on n'emploie que le factice, qu'on retire ou des pyrites, ou des eaux vitrioliques par l'évaporation. On trouve dans les boutiques trois espèces de vitriols, qui ne diffèrent entr'eux que par les métaux qui constituent leur base : savoir, le *Vitriol blanc*, le *Vitriol bleu*, le *Vitriol vert*.

Vitriol blanc (*sulfate de zinc*) ; Couperose blanche ; Vitriol de Goslar, ou de zinc. On trouve

trouve dans les boutiques ce vitriol en masses blanches, et asssez semblables à du sucre d'une consistance ferme. On nous l'apporte de Goslar, dans la basse Saxe: il a pour base le zinc uni à l'acide vitriolique *(acide sulfurique)*; mais il contient encore plusieurs autres substances métalliques, telles que du plomb, du fer et du cuivre. Il ne faut pas confondre le vitriol blanc avec la calcination du vitriol de Mars ou vert, par laquelle on lui fait perdre sa couleur verte, et on lui en fait prendre une blanche.

Prescrit, Tom. III, pag. 421, 432; Tom. IV, pag. 14, 33, note; 35, 36, 245, 254, 255.

VITRIOL BLANC, (*Empoisonnement causé par le*) Tom. III, pag. 478, dans le courant de la note. Observation, *ibid.* et 179.

VITRIOL BLEU (*sulfate de cuivre*); COUPEROSE BLEUE; VITRIOL DE CUIVRE, ou VITRIOL DE CHYPRE: sel formé par l'acide vitriolique uni au cuivre: il est d'une belle couleur bleue, semblable à celle du saphir: il est sec, d'une saveur très-âcre, désagréable et styptique. On nous l'apporte de l'île de Chypre et de Hongrie.

Prescrit, Tom. III, pag. 10, 418; Tom. IV, pag. 281, 378.

VITRIOL VERT (*sulfate de fer*); COUPEROSE VERTE; VITRIOL DE MARS ou FERRUGINEUX: sel formé par l'acide vitriolique uni au fer qu'il tient en dissolution. On le trouve sous la forme de cristaux rhomboïdaux, semblables à ceux du vitriol bleu, d'un vert plus ou moins clair, parsemé de quelques taches blanchâtres: il est quelquefois onctueux, et s'attache aux mains: sa saveur est styptique et piquante. On doit le choisir d'un vert clair et transparent, le plus sec et le moins chargé de taches blanches qu'il est possible.

Prescrit, Tom. III, pag. 483.

VOIES URINAIRES. On donne ce nom aux passages ou canaux par lesquels l'urine coule des reins dans la vessie, et sort de la vessie: ainsi les uretères et le canal de l'urèthre sont les voies urinaires.

VOITURES, (effets dangereux de la multiplicité des) Tom. I, pag. 227.

VOLATIL: subtil, léger, qui s'évapore, se dissipe et se perd facilement, ou qui se sublime à la moindre chaleur, même sans l'application d'aucun moyen artificiel. Ce mot est opposé au terme *Fixe*.

même ordre dans lequel chaque ingrédient doit y entrer, sans suivre strictement la méthode des autres *Dispensaires.*

Je dois la plupart des remarques concernant les opérations, les préparations, etc., des remèdes, à l'auteur du nouveau *Dispensaire.* Pour les autres observations, ce sont celles qui se sont rencontrées dans ma pratique, ou que j'ai puisées dans la lecture d'auteurs dont les noms m'ont échappé.

J'ai suivi l'ordre alphabétique, tant pour les remèdes simples, que pour les remèdes composés. Plusieurs personnes auraient, sans doute, desiré une méthode plus recherchée ; mais elle aurait été moins utile au plus grand nombre des lecteurs. Les différentes classes de remèdes n'ont, en général, aucune relation bien déterminée les unes avec les autres ; et quand elles en ont, il est bien difficile de décider laquelle doit précéder, et laquelle doit suivre : bien entendu que les remèdes simples doivent marcher les premiers. Mais tous les avantages qui pourraient résulter de cet ordre, ne peuvent pas être comparés à l'avantage unique de trouver, à l'ouverture du livre, les remèdes dont on a besoin, et il n'y a que l'ordre alphabétique qui puisse le donner.

Nous avons prescrit la dose des remèdes toutes les fois que cela a été nécessaire : quand nous y avons manqué, on doit entendre qu'on peut user du remède à discrétion. Les doses prescrites sont toujours censées pour un adulte, à moins qu'on ne fasse mention du contraire. Ce n'est pas une chose fort facile que de les proportionner exactement aux différens âges et tempéramens des malades ; mais heureusement

qu'on n'a nullement besoin ici d'une précision mathématique.

On a fait différentes tentatives pour déterminer les proportions ou les doses exactes des remèdes propres aux différens âges et aux différens tempéramens des malades ; mais, après tout ce que l'on a dit là-dessus, on est forcé de convenir qu'il faut s'en rapporter, en grande partie, au savoir et au jugement de la personne qui prescrit le remède. Cependant on peut suivre, en général, les proportions suivantes, quoiqu'elles ne doivent, en aucune façon, être regardées comme des règles certaines.

Un malade de quatorze à vingt ans, peut prendre les deux tiers de la dose prescrite pour un adulte; mais celui de neuf à quatorze ans n'en prendra que la moitié; celui de six à neuf ans, en prendra le tiers; celui de quatre à six, en prendra le quart; celui de deux à quatre, un sixième; celui d'un à deux ans, un dixième; enfin, celui d'au-dessous d'un an, n'en prendra qu'un douzième.

Les *Dispensaires* sont ordinairement écrits en latin; et des médecins, qui ont donné leurs ouvrages en langue vulgaire, ont encore donné leurs recettes en latin. Il y en a même qui montrent tant d'attachement pour cette langue, que s'il leur arrive d'écrire leurs formules en langue vulgaire, ce n'est qu'après les avoir d'abord écrites en latin; d'autres, pour partager le différend, n'en écrivent que la moitié en latin. Quoiqu'ils aient de bonnes raisons pour se conduire de la sorte, cependant, dans ma pratique, je n'hésite point à écrire les miennes dans le langage le plus simple et le plus intelligible, et je ne crois pas que pour cela elles en soient moins bonnes.

Nous avons eu soin de n'ordonner de chaque remède que ce qu'il en faut pour qu'il soit bien préparé, notre intention étant d'épargner les dépenses inutiles, et d'empêcher que le remède s'altère, s'il était gardé. Presque tous les remèdes perdent de leurs vertus quand on les garde quelque temps, et on doit, autant qu'il est possible, en faire usage aussitôt qu'ils sont préparés. Les drogues, même les plus simples, sont susceptibles de se corrompre en peu de jours; on ne peut donc en faire que de petites provisions. Tantôt elles se pourrissent; tantôt elles sont dévorées par les insectes, ou perdent tellement de leur goût et de leurs vertus, qu'elles deviennent à la fin absolument incapables de produire aucun effet avantageux.

Nous avons suivi les *Dispensaires* les plus exacts et les plus approuvés dans la prescription de nos recettes; mais nous n'avons pas hésité de nous en écarter, toutes les fois que nos propres observations, ou celles d'autres praticiens sur le jugement desquels nous pouvions compter, nous ont suggéré de les rectifier.

Dans plusieurs formules, nous avons augmenté l'ingrédient dont dépend principalement le succès, et nous avons supprimé les auxiliaires qui ne sont, en général, d'aucune importance; au moins nous n'en avons prescrit

---

distillateurs, tels que l'*eau-de-vie*, les *acides minéraux*, les *confitures* de toute espèce, etc.; car il en est tout autrement des remèdes actifs, qui, comme nous l'avons observé, pag. xxvj de cette *Introduction*, ne peuvent être que fort mal préparés, s'ils le sont en grand.

dernier. Voyez à la *Table générale des Matières*, Tom. V, le mot ELECTUAIRE CONTRE L'ÉPILEPSIE.)

On a beaucoup vanté les *fleurs de zinc*, dans l'*épilepsie*. Quoique ce *remède* n'ait pas répondu aux éloges qu'on en a faits relativement à cette maladie, cependant il mérite d'être tenté contre une *épilepsie* opiniâtre. La dose est d'un décigramme et demi, deux décigrammes (trois ou quatre grains), qu'on donne en *pilules* ou en *bols*, au goût des malades. Fleurs de zinc.

Cependant la meilleure manière d'administrer les *fleurs de zinc*, est de n'en donner qu'un demi-décigramme (un grain) à-la-fois, à quatre ou cinq reprises par jour. On augmentera graduellement cette dose, tant que le malade pourra la supporter. J'ai vu de bons effets de ce *remède*, lorsqu'on l'a continué pendant un temps suffisant. Dose.

Le C.en BAUMES, médecin à Nîmes, s'est livré d'une manière particulière à l'essai des *fleurs de zinc* dans l'*épilepsie*, et dans les maladies *convulsives*; et il a obtenu des succès qu'il a consignés dans plusieurs bons ouvrages, entre autres dans des remarques qu'il a fait insérer dans le *Journal de Médecine*, février 1787. Il observe qu'elles sont innocentes en elles-mêmes, qu'elles font souvent du bien, rarement du mal. Mais, qu'elles ne réussissent pas, 1.° quand l'*estomac* pèche par un excès de sensibilité; 2.° quand les *convulsions* des enfans sont les *symptômes* d'une *maladie aiguë*; 3.° quand les *spasmes* et les *convulsions* sont dus à l'irritabilité morbifique et à la faiblesse du système nerveux. Il dit que les premiers effets de ce *remède* sont plus ou moins désagréables, si, dans la majeure par-

Un *remède* très-approprié dans ce cas, est une *dissolution* de cinq ou six décigrammes (dix ou douze grains) de *vitriol blanc* (*sulfate de zinc*), dans un double décilitre (demi-setier) d'eau d'*orge*. On applique ces *remèdes* avec le doigt, ou avec un peu de coton attaché au bout d'un petit bâton, (et l'on a l'attention de pencher la tête de l'enfant en devant, afin de lui faire rejeter les restes de ce *remède*, qu'il serait très-dangereux qu'il avalât. Dissolution de vitriol blanc. Précautions qu'exige ce remède.

Si les cris subits et violens de l'enfant donnent lieu de croire qu'il souffre beaucoup, on fait prendre à la nourrice, une ou deux fois par jour, huit grammes (deux gros) de *sirop diacode*; on peut même aller jusqu'à douze à seize grammes (trois ou quatre gros), lorsque la nourrice a beaucoup de *lait*, qui, devenu calmant par ce *remède*, appaisera les douleurs de l'enfant. Si l'on ne juge pas à propos de donner du *sirop diacode* à la nourrice, on peut en donner quelques gouttes à l'enfant dans une cuillerée à café d'eau d'*orge*. Rivière n'a pas hésité de donner à son fils un demi-décigramme (un grain) de *laudanum* avec un grand succès. Circonstances qui demandent les calmans.

Voici un *remède* proposé par Boyle, et adopté par Rösen.

Prenez parties égales de *suc* de *grande joubarbe* et de *miel*; faites bouillir; ajoutez assez d'*alun* pour donner au mélange une saveur légèrement *acerbe*. On en bassine les *aphthes* toutes les heures. Suc de joubarbe, miel et alun.

Si l'enfant a encore quelques lésions à la bouche après que les croûtes des *aphthes* sont tombées, on les bassine avec du *mucilage de coing*, auquel on ajoute, si l'on veut, partie égale de *sirop de grande joubarbe*. Mucilage de coing, et sirop de joubarbe.

Lorsque les *aphthes* sont internes, c'est-à-dire, Jus de raves, miel rosat.

Enfin, au moyen de ce travail, et des caractères *italiques* que nous avons employés dans l'ouvrage, pour chaque terme de médecine et de médicamens, nous croyons avoir établi entre l'Ouvrage et la *Table*, et réciproquement entre la *Table* et l'Ouvrage, une concordance qui ne peut tourner qu'au plus grand avantage du lecteur, puisqu'il ne rencontrera pas une seule expression technique dont il ne soit sûr de trouver l'explication à la *Table;* ni dans la *Table*, un seul remède dont il ne trouve l'indication par les *folio* des pages où il est prescrit; et nous regardons cette manière de faire connaître les vertus des remèdes, comme beaucoup plus certaine que ces longues énumérations qui, ainsi que nous venons de le faire voir, sont le plus souvent fautives, et toujours embarrassantes.

Nous devons cependant prévenir que, parmi les recettes des médicamens composés, qui appartiennent au D.r Buchan, et qui, ainsi que nous l'avons déjà observé, sont souscrites par cette lettre (B), il y en a quelques-unes dont l'indication n'est pas désignée. C'est que l'auteur ne les a pas prescrites dans l'ouvrage. Il est probable qu'il ne les a données que comme des remèdes auxiliaires, faits pour suppléer ceux qui sont analogues par leurs vertus. Mais, comme il n'a pas manqué de parler des propriétés de chacun de ces remèdes, il n'est personne qui ne puisse les employer, s'il le juge à propos.

Nous avons aussi donné la description de quelques plantes indigènes qui ne sont point prescrites dans l'ouvrage, et nous avons indiqué leurs vertus. Ces plantes sont celles que des expériences récentes, et bien faites, ont découvertes comme capables de suppléer certains re-

(Dans les descriptions des plantes, nous nous sommes servi de quelques termes de botanique, que nous n'avons pas cru nécessaire d'expliquer dans notre *Table générale des Matières*, parce que l'étendue que nous avons donnée à ces descriptions, n'a été qu'en faveur des amateurs de cette science, à qui ces termes sont familiers. Pour les autres, ils n'ont besoin de connaître que la partie de la plante qui est d'usage, et c'est particulièrement sur ce point que nous avons insisté.

Nous avons omis, dans ces descriptions et dans celles des remèdes simples, ainsi que dans les recettes des remèdes composés, de faire l'énumération de leurs vertus, quoique le D.r BUCHAN ait suivi cet usage dans les articles qui sont de lui, et que nous avons désignés par cette lettre (B). La principale raison de cette omission, c'est que nous ne décrivons que les remèdes dont il est parlé dans la MÉDECINE DOMESTIQUE, et qu'il n'en est parlé que dans les circonstances où ils sont indiqués, et dans l'instant où ils sont indiqués. Les cas qui les exigent, annoncent donc assez leurs vertus. Cette énumération, d'ailleurs, nous aurait entraînés dans des répétitions au moins superflues, pour ne pas dire embarrassantes : car, et c'est la seconde raison de notre omission, nous avons observé que le détail des vertus des remèdes, isolé du traitement des maladies, était un *Dédale*, d'où tout autre qu'un médecin ne pouvait se tirer. En effet, qu'on ouvre un livre de botanique, de pharmacie, de remèdes à l'usage du peuple, etc. : cette foule de médicamens qu'on dit avoir, et qui ont quelquefois des vertus analogues, jettent la plus grande confusion dans l'esprit du lecteur ; il ne sait auquel s'arrêter. J'ai vu des personnes très-

---

YEUX YEUX

ZINC ZINC

jaunâtre ou verdâtre, et se sublime sous la forme d'une fumée blanche : lorsqu'on retient ces vapeurs, elles forment des filamens blancs et cotonneux, connus sous le nom de *fleurs de zinc (oxide de zinc sublimé)*. On nous apporte le zinc d'Allemagne, sur-tout de Goslar.

Avant que d'employer les fleurs de zinc, il est important de s'assurer de la bonté de cette chaux métallique. Les fleurs de zinc sont très-légères et d'une couleur de blanc sale. On reconnait les véritables au moyen de l'acide vitriolique et de l'action du feu. Les vraies ne font pas d'effervescence avec cet acide, tandis que les fausses en font : exposées au feu ou à la flamme d'une bougie, après les avoir répandues sur la lame d'un couteau, qu'on a humectée avec de la salive, les fausses fleurs ne changent point de couleur, tandis que les vraies prennent une teinte jaune, tirant un peu sur le vert, et fournissent une flamme pareille à celle du phosphore. Les véritables fleurs de zinc reprennent à peu près leur première couleur, lorsqu'elles sont refroidies.

Les fleurs de zinc passent pour un grand remède dans un grand nombre de maladies nerveuses. Le D.r GAUBIUS les a données, avec un grand succès, dans les convulsions des enfans : il dit qu'elles lui ont mieux réussi dans les convulsions occasionnées par la dentition, que l'esprit de corne de cerf, tant vanté par SYDENHAM : il les prescrit à un huitième de décigramme (un quart de grain), une ou deux fois par jour, aux enfans ; et à un quart de décigramme (demi-grain), répété selon les circonstances, à un adulte. (Voyez H. D. GAUBII *Adversariorum varii argumenti.* Leydæ, 1771, pag. 113 et suiv. Voyez aussi le *Journal de Médecine*, février 1787, pag. 273 et suiv.)

Mais j'ai appris, par mon ami le C.en JOLY, médecin de Genève, que les fleurs de zinc peuvent se donner à une dose bien plus forte, et avec succès. Nous devons déjà aux médecins de cette ville de nous avoir fait connaître le véritable usage de l'HUILE DE PALMA CHRISTI. (Voyez ce mot.) Nous devrons bientôt à leurs travaux estimables celui des *fleurs de zinc*, et de plusieurs autres substances inconnues jusqu'ici, ou dont on redoutait les effets, faute d'expériences.

Les fleurs de zinc prescrites, Tom. III, pag. 345.

Fin de la Table générale des Matières, et du cinquième et dernier Tome.





